Earl of Kintore.

Ex Libris
JOHN AND MARTHA DANIELS

nice copy

"ranks with the classics on Kunting"
Schwerdt
£375

1st EDITION
16 PLATES
SCHWERDT
L 313

L'ÉCOLE
DE
LA CHASSE
AUX CHIENS COURANS,

Par Mr le VERRIER DE LA CONTERIE, Ecuyer,
Seigneur d'Amigny, les Aulnets, &c.

Précédée d'une Bibliotheque historique & critique des Théreuticographes.

PREMIERE PARTIE.

A ROUEN,
De notre Imprimerie,
NICOLAS ET RICHARD LALLEMANT.

M. DCC. LXIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

A MONSEIGNEUR

LE MARÉCHAL

DE

MONTMORENCI

LUXEMBOURG,

Duc & Pair, premier Baron & premier Baron Chrétien de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes de Sa Majesté, Gouverneur de la Province de Normandie, &c.

MONSEIGNEUR,

Les Écrivains célébres qui ont laissé des leçons aux Chasseurs, après leur avoir donné des exemples, les ont fait paroître sous

les auſpices des Rois & des Princes. En vous conſacrant, MONSEIGNEUR, *une Ecole de la Chaſſe, fruit d'une longue expérience & de la méditation, j'imite ceux qui ont parcouru avant moi la même carriere. Vos illuſtres Ancêtres,* MONSEIGNEUR, *ont ſoutenu le Trône des François : le tableau de leurs Vertus, retracé dans vos ſervices, annonce les caracteres du plus illuſtre Mécene. Heureux ſi je puis mériter votre ſuffrage, j'aurai rempli toute l'étendue de mon ſujet. Je ſuis, avec le plus profond reſpect,*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
LE VERRIER DE LA CONTERIE.

PRÉFACE.

Venandi ſtudium cole. *Ovide.*
Aimez, cultivez la Chaſſe.

L'ÉCOLE de la Chaſſe que nous donnons au Public, a pour objet principal de former un Eléve; elle ſaiſit l'art dans ſon berceau, & inſiſte ſur les principes élémentaires. L'Auteur offre à l'eſprit tout ce qu'il faut pour les développer, il ſe ſoutient parmi les détails multipliés, & on y remarque toutes les reſſources de l'art puiſées dans l'expérience & dans la méditation. Ses courtes digreſſions doivent plaire, elles renferment des traits intéreſſans de l'Hiſtoire Naturelle. Son ſtyle proportionné à chaque partie de l'Ouvrage, annonce moins dans l'enſemble le deſſein de répandre des fleurs que d'être utile.

Cet Auteur a été précédé dans ſa marche par bien des Hommes célébres, qui nés comme lui avec du goût & de l'eſtime pour leur Patrie, ont communiqué

à leur ſiécle de ſages & de judicieuſes obſervations ſur l'exercice de la Chaſſe. Elle a dans tous les temps éclairés trouvé des Apologiſtes. La Poeſie a conſacré ſes éloges. L'Hiſtoire a ennobli ſes faſtes du nom des Guerriers formés ſous ſes Loix. Elle a prêté des ſecours heureux à l'Hiſtoire Naturelle, qui n'a pas moins étendu ſes ſuccès. Les premiers guides de la raiſon s'occuperent du ſoin de rédiger ſes inſtitutions. On entendit enfin ſur la même Lyre célébrer les enfans de Mars & ceux de Latône ; & les Conquérans accoutumés à tracer les régles de la Guerre, ne dédaignérent pas de donner des préceptes ſur la Chaſſe.

La Gréce, cette patrie des Arts, des Sciences & du Génie, dans les plus beaux jours de ſa gloire, rendit aux Chaſſeurs les hommages dont elle honoroit les Athlétes couronnés dans ſes Jeux immortels ; & les Muſes d'Athénes oſérent s'affranchir de leurs entraves pour revêtir d'images brillantes les myſtéres de la Chaſſe. Les révolutions ſurvenues dans les Gouvernemens politiques, nous ont fait perdre la

plûpart de ces tréſors précieux. Il nous en reſte à peine quelques monumens qui ne font qu'exciter nos regrets ſur la perte des autres.

Les Romains, vainqueurs de la Gréce, allumérent au feu de ſon génie le flambeau qui devoit les conduire dans la carriére des Sciences. Ils chantérent les Dieux protecteurs de la Chaſſe, & apprirent à la jeuneſſe intrépide à déclarer la guerre aux Hôtes des Bois. Horace, le Poëte des Graces & le Peintre de la Raiſon, le ſublime Virgile, le tendre Ovide, ont relevé le prix des travaux du Chaſſeur. Les années tranquilles d'Auguſte virent éclore des Poëmes entiers pour les encourager ; & tandis que les arts perdoient leur éclat, la Chaſſe recevoit de la Poëſie preſque les mêmes tributs ſous des Empereurs qui, malgré leur humeur farouche, parurent s'y intéreſſer.

La décadence entiére du goût ſuivit la chûte de l'Empire Romain ; & l'Europe, après les conquêtes des peuples du Nord, fut long-temps inveſtie des plus épaiſſes ténébres. Mais les Sciences & les Arts n'eurent pas plutôt commencé à ſe faire

jour à travers la barbarie gothique, que la Chaſſe partagea les prémices de leur renaiſſance. Que d'Ouvrages lui ont été conſacrés depuis cette époque juſqu'au ſiécle de Louis XIV ! Le ſpectacle des Grands Hommes étoit réſervé au Régne de cet Auguſte Monarque ; à côté des Héros il préſente des Sçavants aimables & profonds, qui ont éterniſé l'art le plus reſſemblant à l'Héroïſme.

On a de nos jours eſſayé de perfectionner leurs vues & leur maniere ; & il faut avouer que les uſages, qui varient ſans ceſſe, & dont l'empire eſt reconnu, ont pu produire de nouvelles réflexions. Pour réunir ſous un ſeul aſpect la progreſſion des différentes découvertes qui ont été faites en ce genre, nous donnons une notice des Ouvrages relatifs à la Chaſſe, en vers ou en proſe, des Auteurs anciens & modernes. Notre deſſein n'eſt pas de nous borner à les indiquer tels qu'on les trouve dans la plûpart des Catalogues, ſans chaleur & ſans vie ; nous rappellons les principales productions de leur génie, les traits diſtinctifs de leur caractére, & pour faire

juger de la bonté des préceptes, nous préſentons leur Auteur. Les Anciens nous ont paru mériter la plus grande attention. Un Xénophon, un Arrien, un Oppien, voilà des guides ſages, mais preſqu'oubliés. Pour réveiller le ſentiment d'eſtime qui leur eſt dû, & rendre à la Littérature le tribut d'un hommage légitime, à des extraits ſuccincts nous avons joint un grand nombre d'Editions, avec des réflexions ſur les Commentateurs, les Scholiaſtes, les Traducteurs & les Editeurs principaux. Comme les Ecrivains modernes ſont plus connus, & leurs éditions moins ſuſceptibles d'embarras dans le texte, nous ne nous ſommes point appeſantis ſur des détails inutiles. Les Auteurs ſur la Fauconnerie, dont cette notice rend compte, n'y ont trouvé place que pour ne rien laiſſer à deſirer de ce qui appartient à la matiére des Chaſſes.

Nous aurons été utiles aux amateurs, ſi notre eſſai engage des perſonnes plus éclairées à achever cette ébauche. On a publié à Altenbourg en 1750 un volume ſur ce ſujet ; ce Livre ne nous eſt point par-

venu. Il eſt à ſouhaiter qu'il rempliſſe les lacunes que l'on pourra rencontrer dans la notice que nous préſentons.

BIBLIOTHEQUE
HISTORIQUE ET CRITIQUE
Des Auteurs qui ont traité de la Chaſſe.

XÉNOPHON.

XENOPHON, né à Athenes, vivoit 400 ans avant l'Ere chrétienne. Heros à jamais célébre par la retraite des dix mille, Hiſtorien judicieux, Philoſophe politique, toujours couvert d'une gloire ſolide indépendante de la fortune, il fit reſpecter l'humanité. Sa conſtance inalterable lui procura de longs jours loin de ſa patrie, & il ſçut les rendre agreables par les reſſources de l'amitié, le bon emploi du temps & les amuſemens de la Chaſſe. La pureté de ſon ſtyle & la délicateſſe de ſes penſées le firent ſurnommer l'Abeille-attique. Il eſt ſurprenant que les Litterateurs de notre ſiecle ne s'occupent pas à nous en donner une traduction exacte.

Xenophon, dans ſon Traité de la Chaſſe, ne peut être comparé qu'à lui même. Les Graces ſemblent avoir compoſé cet Ouvrage. On ne decide pas aiſement qui merite le plus l'admiration, ou la ſageſſe de ſes préceptes, ou la beauté des ornemens qui les accompagnent. Son début a dû plaire à la Grece; il y peint ſes Hommes illuſtres honorés de l'Apotheoſe, ou ſes Guerriers genereux qui en étoient dignes, & il ſçait aſſortir les fleurs dont il compoſe leurs guirlandes. Comme la Chaſſe n'eſt, de toutes les faiſons de la vie & qu'elle ne convient pas à tous les hommes, l'age propre à cet exercice & les qualités qu'il exige ſont les premiers objets que Xenophon ſaiſit. De ſon temps, chez les Athéniens, les ruſes étoient encore très utiles pour procurer des ſuccès aux Chaſſeurs: il s'étend beaucoup ſur les filets, les rets, les lacs & autres piéges, ſur l'uſage qu'on en doit faire & le butin qu'on peut en attendre ſuivant l'inſtinct différent

du Gibier. Ses leçons sur le choix des Chiens connus alors ne vieillirent jamais. Ici, c'est un chien paresseux & indolent, fruit d'un caprice bizarre de l'amour. Là, c'est un chien vif, animé, plein de courage & de feu. Xénophon en a moins tracé l'image qu'il ne l'a montrée aux yeux. Quelle attention sur la maniere de perpétuer les bonnes races, sur le choix des Meres, sur l'éducation de la famille naissante, & les travaux des jeunes chiens, sur les façons propres à chasser, sur les qualités du terrein & sur les Tons de Chasse, qui ne cedent en rien aux nôtres. Xénophon est inimitable dans la description du Lievre; c'est un morceau très précieux du Traité. Il suit le Lievre dans la progression de l'âge; par le tableau de la conformation il développe les causes de son agilité. Son stile imite la vitesse de cet animal, par tout il le poursuit: en plaine, sur le penchant des collines, dans les forts les plus épais & sur les montagnes les plus escarpées. Lorsque les chaleurs excessives de l'été, ou les froids immodérés de l'hyver semblent interrompre les travaux du Chasseur, il redouble d'activité, d'industrie, & dispute à la Nature les bornes qu'elle lui avoit prescrites. Quel charme dans l'expression des travaux de la meute! Il n'y a que les Amateurs qui puissent nous rendre compte des plaisirs qu'ils procurent. Sa Chasse aux Cerfs & Biches de différens âges, offre un spectacle qui plaît. Mais on a reconnu, sur tout dans la Chasse au Sanglier, l'adresse & la force des Anciens. Les autres Chasses y sont traitées d'une maniere plus succincte. Xénophon ne pouvoit finir son Ouvrage plus heureusement, il fait voir combien la Chasse influe sur les travaux militaires & entretient le goût pour la vertu. Il refute la doctrine vaine & pernicieuse des Sophistes. Themistius, dans son XIX Discours, fait un éloge de quelques endroits de ce Traité, dit que Xénophon est un Auteur sage en tout.

EDITIONS.

Je ne connois point d'Edition séparée du Traité de Xénophon sur la Chasse ait été imprimée, mais je citerai les principales Editions de Xénophon, où ce Traité a été imprimé, & celles de ses Ouvrages. La première que je connoisse pour tout ce traité: *Xenophontis opera quæ extant omnia, latinè versa, videlicet de venatione. Domitio Nostrino Vicentino, de Regis Hispaniæ Ludovici mandato, ejusdem Ludovici, a Francisco Phrisio, apud eum Secretario, de Hispaniensi, a Leonardo Aretino, de æquivocis by Petro Cyriaco, de tempestatibus. Platone, in fol.* Le frontispice de cette ancienne Edition ne marque ni lieu ni l'impression ni nom d'Imprimeur. Mais à la fin du Volume on lit

l'inscription suivante : *Huic Cirypædiæ, Franc. Philelfus eques auratus, la reatusque porta extremam imposuit manum Mediolani ad XI calend. [illegible], anno a natali Christiano millesimo quatrigentesimo sexagesimo septimo.*

La plus ancienne Edition que je connoisse ensuite s'annonce sous le titre : *Xenophon Pædia Cyri Persarum Regis. De venatione, de Republica & de Legibus Lacedemoniorum, de Regis Agesilai Lacedemoniorum laudibus, Apologia pro Socrate, opusculum de Tyrannide. Bononiæ 1502.* [illegible] Je ne dirai rien de la bonté de cette Edition, je ne connois point ceux qui l'ont donnée, ni les Critiques qui en ont parlé.

La collection des Oeuvres de Xenophon a été considérablement multipliée depuis 1502, par le secours de l'impression. Elle fut imprimée en Grec, chez Alde en 1525, in-fol. Alde Manuce le jeune étoit fort [illegible], ainsi que Paul son pere & Alde son ayeul, ses Editions faites à Venise sont fort belles & très-correctes.

Le texte Grec de Xenophon parut aussi à Florence chez Junte, en 1526 & en 1527, in-fol. Philippe Junte, qui tenoit le second rang en Italie après les Manuces, donna cette Edition sur le manuscrit de Vincent Rusticus, & y joignit quelques Ouvrages de Dion.

On en imprima une version par differens Traducteurs à Bâle en 1534, in-fol. avec la Preface d'André Cratandre, Imprimeur. Maittaire qui parle de cette Edition n'en dit pas davantage.

Xénophon fut imprimé en Grec à Bâle en 1540, in-octavo, deux vol. Ce fut sur les corrections de Sebastien Castellio ou Castalio, qui avoit une grande connoissance des langues Hebraique, Grecque & Latine. On y trouve un eloge de Xénophon par Melanchton.

La version de Leunclavius fut imprimée, avec le texte Grec & la Preface d'Albanus Torinus, à Bâle 1545, in-fol. Elle fut imprimée la même année aussi à Bâle, in-octavo, sans texte : elle parut remaniée & corrigée à Bâle en 1550, in-octavo, & en 1551 à Lyon, Gryph. in-seize, deux vol. C'étoit la version seule sans texte. Leunclavius, originaire d'Amelborn en Westphalie, est un des plus celebres Traducteurs que l'Allemagne ait produit. Personne, dit M. Huet, ne s'est exercé avec plus de capacité dans l'art de traduire.

On en donna une autre, avec les notes de Jean Brodæus ou Brodeau, à Bâle, chez Brylinger, en 1559, in-fol. Les notes de Jean Brodeau, Chanoine de Tours, & ses Commentaires sur divers Auteurs Grecs ont été generalement estimés. Scaliger, Juste-Lipse, Grotius & les plus sçavans Critiques ont été ses admirateurs.

Nous avons une Edition du texte Grec, avec la version latine de differens Auteurs separement, en 1561, in-folio, par Henri Etienne, fils du celebre Robert; l'Edition est belle & les notes sont pleines de recherches & de critique.

Le texte Grec de Xenophon fut imprimé avec la version *Variorum* à Bâle 1568, in-fol.

Xenophon parut encore à Bâle en 1569, in-fol. avec la version de Leunclavius : Edition bien soignée, & dediée à Casimir, Comte Palatin. On en fit une reimpression à Bâle en 1577, in-fol.

Robert Etienne, fils de Robert I & frere d'Henri, donna une belle Edition de Xenophon en 1581, in-fol. On y trouve le texte, les variantes en marge, l'interpretation *Variorum* & les notes d'Etienne à la fin.

Xenophon fut encore imprimé en Grec à Francfort en 1594, in-fol. avec la version de Leunclavius.

Deux [illegible] après la mort de Leunclavius, sa version fut imprimée avec le texte Grec, & les notes de François Portus & d'Emile Portus son fils, à Francfort, chez Wechel, en 1596, in-fol. Cette Edition fut effacée par celle de 1625, in-fol. que produisit l'Imprimerie du Roi.

François Portus étoit originaire de Candie. Mais il dit qu'il fut un des plus grands ornemens de la Grèce, Henri Portus s'distingua aussi par d'excellens Ouvrages.

On a donné une fort belle Edition de Xenophon à Oxford, en 1703, in-octavo, cinq vol. On a joint au texte la version de Leunclavius corrigée, avec une chronologie & des tables géographiques par Hutchinson. Ce n'est pas le seul Ouvrage par lequel il ait mérité notre estime. Nous avons de lui un grand nombre de traités très savans sur la Chronologie & la Géographie. Son Edition des Ecrivains Grecs par Hudson & Gale est très estimée. Il a répandu du jour sur les narrations Romaines de Denis d'Halicarnasse, Thucidide, Xenophon, & a rectifié quelques-unes de ses recherches. Il a traité avec succès du Culte des Grecs, des Romains, des Juifs, &c. Ses Ouvrages cependant ont été en butte aux mortifiantes mécathons de la critique; mais quel Ouvrage n'y est point exposé sur des objets qui changent de face avec les découvertes?

Xenophon a été traduit en notre langue par Pyrame de Candole, en 1613, Cologny (Genève) Auberi, in-fol. & ailleurs, in-octavo.

Je ne connois aucun Ouvrage de ce Pyrame de Candole, ni personne qui en ait parlé. Baillet, dans la Liste des Auteurs déguisés, fait entendre que c'étoit le célèbre Président Claude Fauchet, Auteur des Antiquités Gauloises, & de la Vie des anciens Poètes Français, qui s'est caché sous ce nom de *Pyrame de Candole*. Mais le Nouvelliste fait cette note sur cet endroit. Je ne sais sur quoi ces Messieurs attribuent cette version à Claude Fauchet. Elle est citée dans un Recueil Bibliographique, & il y a certains traits qui annoncent peu de rapport entre Fauchet & Pyrame de Candole. Quoique cette traduction fût en vieux langage, ce seroit une raison de plus pour cette ultime par ceux qui aiment nos premières, si elle tenoit encore davantage au langage Gaulois. Ces langages sont, à des tours & des expressions qui approchent beaucoup de ceux de la Basse-Latinité; aussi avons-nous d'anciennes traductions devant lesquelles on tombe mieux reconnoître le génie de ces deux langues réunies en une seule. Je prends pour quelque chose, le temps qui ne passe point sans emporter avec lui de vieux langage de nos pères un voile qui le rend respectable comme celui des Grecs & des Latins, & quelquefois ce que nous y trouvons de plus beau est précisément ce que nous ne savons pas. Quoiqu'il en soit, je ne puis dire si cette Traduction de Xenophon est exacte, quand je l'ai vue je n'avois pas alors de manières suffisantes pour la confronter.

On a aussi une Traduction Italienne de Xenophon, par Antoine Gandini. Elle a été imprimée à Venise en 1536 & en 1537, in-quarto.

ARRIEN.

ARRIEN de Nicomédie, surnommé Xenophon le jeune, vivoit sous l'Empire d'Adrien. Il parvint à tous les emplois de distinction. General de nos armées, il humilia les ennemis les plus implacables des Romains. Digne de tous les titres dont il fut décoré, le Consulat mit le comble à son illustration. Elève dans les vertus stoïques par Epictète, on remarqua dans sa conduite, soit publique ou privée, les principes de sagesse de ce grand

Maître. Les expéditions d'Alexandre sont le chef-d'œuvre d'Arrien ; la traduction de cet Ouvrage est celle qui a fait le plus d'honneur à d'Ablancourt. Son Traité sur la Chasse a beaucoup de traits semblables à nos usages. L'objet principal d'Arrien est de détruire le crédit que donnèrent les Anciens aux rets, filets, & à mille autres artifices. Il attribue le long détail qu'en a fait Xénophon au peu de connoissance qu'il avoit des chiens gaulois, & il se propose, dans son Traité, de prouver que la Chasse à force de chiens & de chevaux est beaucoup plus amusante & plus honnête que toutes les embûches du vieil âge, de même qu'il est plus héroïque de triompher ouvertement de son ennemi que de le surprendre. Pour remplir ses vues, il peint d'abord avec toutes les richesses & les agrémens du style le chien bien conformé : Une juste proportion dans le corsage; une tête legére, nerveuse, avec les fibres à découvert ; l'œil grand, clair & plein de feu ; l'oreille grande, souple & pendante ; un cou long, arrondi & flexible ; une poitrine ouverte ; les épaules dégagées ; la jambe longue, droite & bien prise ; les côtés fermes, le dos d'une bonne longueur, mais nerveux ; le ventre descendu avec grace ; la cuisse détachée ; la queue bien nouée, fine, longue & flexible. * Il est difficile de trouver une esquisse travaillée avec plus d'art, & nous ne la rendons qu'imparfaitement. Cependant Arrien semble encore s'élever dans le caractére qu'il donne d'un bon chien. Maître de lui-même, dit-il, ce chien n'a jamais un air de surprise, s'il ne caresse pas indifféremment, il reconnoît la main qui le nourrit : soit qu'il obéisse à la voix de son maître, soit qu'il la prévienne, il met de la noblesse dans tout ce qu'il fait ; son sourcil est haut, il a le regard fier, la démarche legére, & porte quelquefois sa tête comme le superbe courtisier ; toujours sobre, il dédaigne les alimens corrompus, & vit de peu ; actif, il ne se repose en plein champ que dans la décrépitude de ses années. Après tous ces traits, Arrien écarte ce qui peut être nuisible à la santé ou à la vigueur des chiens ; il prescrit sur le période des saisons, la régle qu'on doit observer dans leur nourriture ; tout ce qui concerne leur traitement y est clairement exprimé. Arrien avertit le Chas-

* M. de Buffon dans la description qu'il fait d'un beau chien courant, a tracé à peu près le même portrait, avec quelques particularités qu'il est bon d'observer.

ſeur qu'il eſt un temps d'exercice & un temps de repos. On eſt charmé de voir dans le ſiecle des Antonins les Gaulois envoyer à la découverte du Lievre dès l'aube du jour, écouter les rapports, faire des enceintes, battre le terrein, employer à la quête les chiens qui ont le plus de nez, lacher les chiens courans à la pourſuite du Lievre : tels ſont les uſages qu'Arrien avoit appris d'eux & qu'il avoit ſans doute intention d'introduire univerſellement. Il conſeille de ne pas lacher les chiens de trop près ni en trop grand nombre, le Liévre le plus vîte, le plus adroit & le plus brave, intimidé par le ſon des cors & le tumulte, ne fait aucune action digne de lui. S'il a le loiſir de reprendre ſes eſprits, il ſort de ſon gîte les oreilles levées & à grands pas ; les chiens le ſuivent (pour parler d'après l'action) de tous leurs membres, & le ſpectacle intereſſe véritablement ; ainſi raiſonne Arrien. Il veut auſſi que l'on choiſiſſe un Commandant pour coupler les chiens & les contenir. Le Lievre qui cauſe le plus de plaiſir, ajoute-t'il, gîte en plaine, d'où il ſemble provoquer les chiens. On ne le voit point fuir vers les forets, ou les bois voiſins, il tient le champ de bataille. Ce n'eſt que dans ſa défaite qu'il emploie les détours & cherche à gagner les forts, le Chaſſeur délicat fait alors ceſſer la pourſuite en faveur d'une ſi belle défenſe. Arrien dit que Xenophon n'a penſé autrement que parce qu'il ne connoiſſoit pas toute la viteſſe du chien. Il n'omet pas l'obligation où eſt le Chaſſeur d'appuyer de temps en temps ſes chiens de la voix, ſi ce n'eſt au déclin de la Chaſſe ; l'encouragement pourroit alors les lancer dans des précipices ſur les traces du Lievre, à qui la crainte de ſuccomber ôte le ſentiment de tout autre danger. Le Chaſſeur doit, dans le ſuccès, deſcendre de cheval, appeller les chiens par leur nom, & entretenir par de courtes expreſſions leur amour pour la gloire. Arrien preſcrit l'application de ces principes à la Chaſſe du Cerf & des groſſes bêtes, mais il réſerve pour cette Chaſſe les chiens les plus courageux. Il prétend que les chevaux Scites & Illiriens forcent le Cerf & le réduiſent aux abois, qu'un enfant monté ſur un cheval Numide, contraint l'ane ſauvage, animal très vîte & qui ſe laſſe difficilement, à recevoir le cordeau & à ſuivre ſon vainqueur.

Cet Ouvrage nous préſente encore un grand nombre de détails ; l'âge qu'on doit attendre pour faire chaſſer

les

les chiens, la façon de leur former le pied, de les dresser, les précautions que l'on y doit prendre; la maniere de faire couvrir les Lices, de les tenir en état apres la portée, d'élever les petits, & la différence qui se remarque dans les travaux de la Chasse entre le male & la femelle; cette longue suite de choses intéressantes termine le cours des preceptes d'Arrien. Apres avoir essayé de former un Chasseur, plein de respect pour les Dieux, il réunit les plus puissans motifs pour l'engager à implorer leur secours par des sacrifices; il représente les Heros d'Homere, vainqueurs ou vaincus aux jeux du trait, par la faveur ou la disgrace de Diane. Il cite l'exemple de quelques Gaulois qui, du produit d'une taxe par piece de gibier, achetoient chaque année une victime, la lui immoloient & celebroient un banquet où les chiens paroissoient couronnés de fleurs.

Nous avons appuyé sur l'Ouvrage d'Arrien, pour faire connoître l'abondance des matieres qu'il renferme dans trente-six Chapitres, avec beaucoup de precision.

EDITIONS.

Les Ouvrages d'Arrien qui traitent de l'Histoire, sont ceux qui ont le plus exercé nos Sçavans, & qui les premiers ont été mis au jour. Le Traité sur la Chasse, découvert beaucoup plus tard, a été moins souvent imprimé. Holsten est le premier qui l'ait donné avec une version latine qui, conjointement avec le texte, parut à Rome, chez . . . , & à Paris, chez Cramoisy, en 1644, in-quarto, l'Edition de Cramoisy n'est pas une des plus correctes qui soient sorties de cette Imprimerie. La version d'Holsten, quoiqu'élégante, ne rend pas toutes les beautés de l'Original, cet écrivain, mort en 1661, étoit originaire de Hambourg, Chanoine & Bibliothecaire du Vatican. Il enrichit la Republique Litteraire d'un grand nombre d'excellentes productions. Ses recherches critiques, sur les Antiquités Ecclesiastiques & Profanes, décelent un grand génie, un jugement sain, une érudition profonde & une expérience consommée. Mais on a remarqué que les Œuvres posthumes n'ont pas le même caractere de force, de justesse & de netteté.

Je ne connois point d'autre Edition où ce Traité ait été imprimé seulement. Il n'a paru depuis que dans la collection des autres ouvrages d'Arrien imprimée sous ce titre: *Arriani Historia de Expeditione Alexandri Magni, Historia Indica; Ars Tactica; De bello contra Alanos; Periplus Ponti Euxini, Periplus maris Erithræi; Liber de Venatione, Epicteti Enchiridion, Apophtegmata & fragmenta quæ in Stobæi Florilegio & Gellii Noctibus Atticis supersunt; Græcè cum interpretationibus latinis & notis ex recensione Nicol. Blancardi, Amstelodami Janssonii-Waesbergii* [illegible], 1682 & 1683. *in-octavo*, 2 *vol. Fig.* Cette Edition est [illegible] très-correcte, & bien soignée. Nicolas Blancard a travaillé sur l'Edition d'Holsten, & a seulement corrigé sa version du Traité de *Venatione*, d'après un Manuscrit grec qu'Octavius Falconerius avoit

[illegible] Il y a joint, dit [illegible] observations de [illegible] Fabricius [illegible] de [illegible] [illegible] que les il a joint un Catalogue des anciens Ecrivains.

[illegible] de la [illegible] Arrien [illegible] par M. [illegible] d'Arrien [illegible] Cette Traduction n'est pas commune en France.

OPPIEN

OPPIEN naquit à Anazarbe, Ville de Cilicie, il parut avec [illegible] de Severe & de [illegible] Chasse & sur la Pêche, [illegible] une riche erudition. Il a [illegible] d'Homere, [illegible] images. Ses Préfaces [illegible] Le début du [illegible] Invocation aux Dieux [illegible] avec [illegible] de ses [illegible] il fait de leur [illegible] & [illegible] & animé. Oppien [illegible] leur climat & leur patrie, il [illegible] prodiges de leur [illegible] son but principal est de bien faire [illegible] que l'on entreprend [illegible] en temple. Ce qui semble d'abord [illegible] devient bien tôt lumineux par le [illegible] justes & délicatement exposée. Le morceau [illegible] a le Cerf pour

objet, a du deſeſperer ceux qui ont écrit apres lui. Le paſſage des Cerfs * ſur les fleuves & les rivieres, leurs antipathies & leur guerre continuelle avec les reptiles, leur victoire, les ruſes des reptiles, les remedes des Cerfs contre leurs bleſſures, font l'apologie des obſervations de l'antiquité & laiſſent encore des ſujets d'inſtruction aux ſiécles futurs. Les preceptes d'Oppien ſur la Chaſſe ſont didactiques; mais ils n'ont point la ſecheresſe & l'aridité du genre doctrinal. On ſe repreſente avec plaiſir un Ethiopien, revetu de ſa cataquis d'olier ſurmontée d'une peau de bœuf, qui ote defier un lion & ſçait en triompher; le courtiſan prenant l'épouvante, a l'aſpect du Roi des animaux, eſt raſſuré par le heros Chaſſeur, qui, pour vaincre, emploie l'artifice & la bravoure. La Panthere trompée par l'appas ſeducteur d'un vin fumeux, eſt le chef d'œuvre du gout pittoreſque. Dans ce Poeme la Fable prete des agremens à la verité, elle y eſt embellie des traits les plus relevés de la Mythologie. Pour ſuivre Oppien dans ſes autres Chaſſes, on ſeroit obligé de tranchir les bornes d'un extrait. On peut dire que ſes Poemes ſur la Chaſſe & la Peche renferment des monumens tres intereſſans de l'Hiſtoire Naturelle. Rien, par exemple, de ſi agréablement decrit, que la manœuvre du Nautille ce petit poiſſon que Pline appelle *Nautilus*. Il vogue communément ſur la Mediterranée, quand elle eſt calme, & repreſente dans ſa coquille un vaiſſeau avec ſes agres.** L'Empereur Caracalla, a qui le Poëte dédia ſes Ouvrages, trapé d'admiration, recompenſa d'un écu d'or chaque vers du Cynegéticon. Oppien mourut à l'age de trente ans, vers la fin du regne de Caracalla, & ſa Patrie, jalouſe d'entrer en participation de ſa gloire, fit graver ſur ſon tombeau cette courte & magnifique Apologie: *Les Dieux ne ſe ſont hâtés de rappeller Oppien à la fleur de l'âge, que parce qu'il avoit ſurpaſſé les Mortels.*

* Nicolas Comte, au troiſieme Livre de ſon Poeme de la Chaſſe, a très-bien rendu ce paſſage en trois vers:

Cum tranant fluvios imponit clunibus alter
Alterius caput; & feſſo ſuccedit eorum,
Qui prior ex medio natat, atque exterior fit.

Dans le ſecond Livre il rapporte la même ruſe des Loups, qui les uns les autres s'entre tiennent la queue, le plus fort marchant devant.

Et cum præterunt currentia flumina multi,
Fortior eſt reliquis dux. Cauda mea cui ſit
Pone ſequens tenet ore; Lupis hic omnibus ordo.

** On peut voir cette deſcription dans le Spectacle de la nature, élégamment traduite du *Saggio d'Hiſtoria Naturale*, du Chev. Vallisneri, lui-même il avoit traduit cet endroit d'Oppien, que tous les Naturaliſtes ont copié à l'envi.

EDITIONS.

I. Conegetticon ou Traité de la Chasse d'Oppien, & sur Halieutiçon ou [illegible] de la Pêche, [illegible] toujours été lu, traduit & commenté. Le Traité de la Pêche parut le premier, traduit en vers latins, par [illegible] Lippius, à Florence, en 1478, sous ce titre : *Oppiani Halieutica Latin carmine Laurentio Lippio Florentino interprete. Gallus regnante Bonas impressit. Cui epigramma de eodem scripsit Politianus Florentino 1478*, in-quarto. On a cru que cette édition de 1478 étoit in-quarto. C'est vraisemblablement une faute. Lorenzo Lippi a mis en tête de sa version la vie d'Oppien dédiée à Laurent de Médicis. Rittershusius a observé que Lippius s'étoit trompé dans [illegible] de la vie d'Oppien, & Voilà en porte un jugement [illegible] de dix-huit.

A ces Manuscrits, qui ont l'obligation de plusieurs belles Editions d'Auteurs grecs & latins, il faut encore ajouter les Traités de la Chasse & de la Pêche, & ceux-ci parurent avec la version latine de Lippius en **1517**, **in-octavo.**

On a depuis [illegible] Strasbourg une version latine du Traité de la Chasse d'Oppien. Cette version est de Lippius, corrigée [illegible] Les Livres de différents Auteurs [illegible] & Livre de Leal Jove, **sur les Poissons, en 1534**, **in-quarto.**

Le Traité de la Chasse [illegible] grec & celui [illegible] ensemble, à Paris, chez Vascosan, en 1549, [illegible] Cette Edition **est estimée pour sa beauté & pour son exactitude.**

Jean Brodeau, Chanoine de Tours [illegible] Editeur du Commentaire, nous a donné cette [illegible] Les Editions précédentes étoient [illegible] Brodeau rendit à Oppien, rejeta tout [illegible] & suivit Mss. [illegible] Scaliger, & Saint-Marthe [illegible] Beaucoup [illegible] Brodeau, dans la Préface [illegible] par Brodeau, dit quelquefois [illegible] Mais [illegible] Il est [illegible] à Quarre de sa main, & [illegible] Bâle en 1552 avec son Oppien. Nicolas [illegible] sur les notes d'Oppien, par Brodeau, dont [illegible] Auteur des Commentaires [illegible] même fond de science, la même étendue de lecture, la même fécondité de rapprochements, [illegible] même exactitude.

[illegible] & Paris [illegible] en 1555, [illegible] dit de Tournes [illegible] la date [illegible] pas moins bonne, parce [illegible] élégante [illegible] publique, [illegible] Rois [illegible] ne parle pas très-avantageusement de Bodin.

[illegible] Conegetticon, Adrien [illegible] ; il en donna [illegible] Rouen [illegible]

quarto : elle prétendoit le texte grec retouché en quelques endroits, avec la version en vers de l'Halieutique & la version en prose du Cynegetique par Lipsius. Cette version ne gagna pas peu à passer par les mains de ce célebre Imprimeur puisqu'on peut dire d'un côté que c'est une excellente critique, Turnebe, natif d'Andely, en Normandie, a été regardé par plusieurs comme le genie le plus heureux de son siecle, Orateur, Poëte & Philologue, il excelloit dans toutes ces parties, de même que si une seule eut occupé toute son attention. Il étoit aussi critique judicieux, & son Traité des *Adversaria* est très propre à faire voir l'intelligence des Auteurs grecs & latins. Scaliger, Vossius, Juste Lipse, Casaubon & un grand nombre d'Auteurs critiques font des éloges pompeux & quelquefois ridicules, ou plutôt jusqu'à l'enthousiasme, car on peut dire que les Auteurs qui le louent excessifs dans la louange comme dans le blâme. Le Lapidaire eut un second Mercure Trismegiste, un autre Scaliger, &c. &c. Et ce Scioppius, dont on connoît l'humeur critique, censeur de son bonheur critique & mordante, ce Scioppius, dis-je, qui n'épargna pas même Ciceron; ce Scioppius, l'ennemi de la louange, dit que le siecle de Turnebe fut trop heureux qu'il ait été, n'a point produit d'homme plus sçavant.

Cette même Edition de Turnebe se trouve aussi sous le nom de Morel, parce que cette même année Turnebe, ayant eu la place de Professeur Royal en grec, il le demit de l'emploi d'Imprimeur du Roi, en faveur de Guillaume Morel, originaire du Comté de Morton. Morel remplaça Turnebe avec succès, on a de lui plusieurs Editions grecques qui ont mérité les suffrages des sçavans.

Rittershus a donné une edition du Texte grec du Cynegetique & de l'Halieutique, avec des corrections & des notes très estimées, & une version que quelques Critiques n'ont pas trouvée assez fidelle. Oppien de Rittershus sortit de l'Imprimerie de Raffelenghen, à Leyde en 1597. in octavo. François Raffelenghen qui avoit une grande connoissance des Langues Hebraïque, Caldaïque, Arabe, Grecque & Latine, ne contribua pas peu à la bonté de cette édition, & par son habitude & par les remarques particulieres qu'il communiqua à Rittershus. Raffelenghen montra la même année qu'il donna cette édition, Rittershus dans sa **Préface fait l'éloge de Bodin.**

Michel Piccart, originaire d'Altdorf, où il fut Professeur de Philologie, donna une Traduction du Cynegetique d'Oppien, en vers latins, qui fut imprimée à Amberg, en 1614, in-octavo. Nous avons de Piccart un Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, des Essais de Critique, & plusieurs autres ouvrages qui ont eu peu de succès. Il mourut en 1620. Jean Schubert, Ministre de Nuremberg, publia un *Liber Singularis pericolorum Criticorum*, trente-sept ans après la mort.

Jacques Le Fevre a donné de nouveau Oppien, pour l'insérer dans le *Corpus Poetarum orthodoxorum*, qui a été imprimé à Genève en 1606 avec les Versions en vers latins, des Indices des mots, & une Table de matieres assez utiles. Cette édition, parroît être plus belle & plus correcte.

L'Oppien de Rittershus a été encore réimprimé à Leyde en 1627, in-octavo, augmenté de la Version latine de Piccart.

Salomon Frenzel a donné à Leipsic en 1706 une Version d'Oppien, comme il le dit lui-même, *ex Notis Variorum & Commentariis Criticis*. Les Critiques ont assez généralement estimé, les Ouvrages de ce Grammairien, de Commentateur, & le grand nombre de petites Editions qu'on a faites, doivent nous porter à regretter cette Version qui n'a pas été publiée.

Nous savons de Florent Chrestien une Traduction en Vers François des quatre Livres de la Vénerie d'Oppien, imprimée à Paris chez Mamert Patisson en 1575, in quarto, dédiée à Henri III, & très-correcte, telle qu'on devoit s'y attendre d'un Imprimeur, qui étoit de la famille avec Robert Etienne second du nom, dont il étoit le beau-frere. Florent Chrestien, né à Orléans dans le seizieme siecle, de Jean Chrestien, originaire des environs de Bretagne, fut précepteur de Henri IV, qui prit soin de diriger son éducation. Il avoit été grand-maître [illegible] par lui-même, qui lui permettoit d'exécuter de longs travaux [illegible] que le précepteur imaginoit [illegible] Grecques, qu'il entendoit très-bien. Le Duc d'Epernon, qui en étoit jaloux, disoit qu'il falloit des Vers grecs à [illegible] pouvoit le comparer à Horace. Le [illegible] Poëte, étoit bon juge pour cette sorte de [illegible] temps, n'a pas la réputation [illegible] C'est cependant [illegible] qui a traduit en vers les quatre Livres d'Oppien. Le [illegible] de la rigueur [illegible] reprocher à notre Auteur [illegible] indifférence. Nous avons encore les deux derniers Livres de ce Poëme dans leur langue, par Mr. le Fevre, gendre de la Traduction Françoise d'Amyot sur la Grèce. Il est difficile [illegible] de Rivaudeau. Mr. le Fevre [illegible] ses Critiques, ses efforts [illegible] borne à la Traduction [illegible] d'Oppien, que parce qu'il est à juger [illegible] & par-là [illegible] d'abandonner [illegible] corde guere avec les éloges [illegible] & avec l'interêt que [illegible] les autres Livres.

Stolberg dans [illegible] Grec anonime, [illegible] sur la Vénerie d'Oppien, [illegible] Chrestien. [illegible] Erasme Vindingus [illegible] Grecque de Scipion [illegible] d'après un manuscrit d'Autun, [illegible] sa Version Latine, & une [illegible] ultés chez les Grecs, [illegible] divisé en trois Livres [illegible] de la parole de la langue grecque. Demetrius, suivant quelques Bibliographes, est aussi l'Auteur d'un Traité de Fauconnerie; son Cynetophion a été imprimé sous le nom de Phœmon Philosophe, d'après un manuscrit trouvé au siege de Rhodes par un soldat qui le vendit à

PHŒMON.

IL est incertain quel est ce Phœmon, dans quel pays il vivoit, & quelle étoit sa patrie. Les Critiques pensent que l'ouvrage de ce prétendu Phœmon a été composé par Demetrius Pepagomenus, Médecin de l'Empereur Paléologue vers l'an 1261. Cet âge convient parfaitement à cette époque, il est hérissé d'expressions exotiques de la pureté de la langue grecque. Demetrius, suivant quelques Bibliographes, est aussi l'Auteur d'un Traité de Fauconnerie; son Cynetophion a été imprimé sous le nom de Phœmon Philosophe, d'après un manuscrit trouvé au siege de Rhodes par un soldat qui le vendit à

Ce Livre est divisé en trois Livres, le premier traite des Chiens, le second, des Oiseaux amphibies, & le troisieme, de la maniere de prendre les Oiseaux.

Jean Tresler, Medecin de Dantzic. Le Cynosophion traite de la naissance, du choix, de la nourriture, de l'instruction, des maladies & des remedes des Chiens. L'Auteur dit dans la Preface qu'il compose ce Traité apres celui de la Fauconnerie, pour ne paroître pas avoir negligé les Chiens en etudiant les Faucons. Un avis de cette nature semble decider que le Traité des Faucons, & le Traité des Chiens sont d'un meme Auteur. Le style cependant est assez different pour qu'on puisse en douter.

EDITIONS.

Le Cynosophion a eu quelques Commentateurs par impression; la premiere edition parut dans le recueil intitulé *Venationes principum Cynegetica, videlicet Cynosophion, seu de venatu Canum, &c. de Falconum natura, &c. & Canum natura Andreæ Aurifabri, Ursi, Gratii, Wirsungi Wirsbergensis, Joann. Tresleri*, 1584, in-8 vo. Le Commentaire de Nores d'Aurifaber, Medecin de Breslau, parut en 1590, in-8 vo. Les autres editions sont moins connues. On trouve aussi le Cynosophion dans le dernier volume de la grande collection intitulée *Venatici de venatione scriptores*, Basil. 1596, in-fol. Gratius a aussi traduit en latin le Theriacomimon que le trouve avec le Cynosophion dans le Recueil de Rigaud *de Re Accipitrariâ*. Pierre Gyries, originaire d'Arles, se mêla avec succès de faire l'etude des Langues Grecque & Latine, & de cultiver l'histoire Naturelle. La vivacité de son imagination le rendit propre à le faire chasser de sa Patrie, il voyagea d'abord, pour mendier, autour de lui François I. l'envoya dans le Levant, ses liberalités du Prince ne s'y trouverent pas. Gyries prouva les effets dangereux du sort, mais il eut des consolations qu'il rapporta dans sa Patrie. Les Critiques observent que ces Traductions sont trop libres & ne rendent pas exactement les originaux.

Le Cynosophion fut reimprimé à Paris en 1612, dans le Recueil de Rigaud intitulé *Accipitraria veterum scriptorum quotquot*.

A Leipsick, avec le titre *Phænomena, cum primis Descriptio Propagmenti Iliberi de cura Canum præsertim & Equorum, Græcè & Latinè, cum notis & variis lectionibus Andreæ Ravisii*, 1654, in-quarto. André Ravisius fit des Notes sur Phenomon, & y ajouta la Traduction d'Aurifaber avec les Commentaires & Observations de Rudolphe de Mosbourg & de Nicolas Rigaut. Ce Ravisius est de Bâle en Saxe en 1602, & mourut à Leipsick, où il étoit Professeur en Medecine, & Doyen de la Faculté de Medecine, & Professeur en Poesie. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages sur différentes matieres. Je ne connois point d'edition du Cynosophion, postérieure à celle de Londres, donnée par Thomas Johnson en 1700, in-8 vo. Johnson a reconsidéré dans cette edition Nemesien, Gratius, Alcon de Fracastor, & le Livre de Jean Kaie sur les chiens Anglois.

GRATIUS ET NÉMÉSIEN.

GRatius le premier des Poëtes latins qui ait entrepris de traiter en vers les Préceptes de la Chasse, composa cet ouvrage dans le siecle le plus favorable aux

Muſes ; il étoit contemporain d'Ovide. Sa verſification toujours facile, ſemble ſe jouer parmi les fleurs ; ſes images ſont tracées des mains de la nature, & dans ſon ſtyle on reconnoît la touche d'un pinceau delicat & correct ; on lui reproche de s'être trop attaché a plaire ; mais il a ſi bien reuſſi que le Lecteur ſe paſſionne pour lui, lors meme qu'il auroit quelque ſujet de le critiquer. Gratius, en entrant dans la carriere, repreſente le genre humain dans ſon enfance, l'homme triſte habitant des ſombres forets, confondu avec les brutes auxquelles il devoit donner des loix, ſe précipitant ſans ceſſe dans l'erreur, ſans aucun guide pour le redreſſer, juſqu'a ce que la raiſon apprivoiſa ſes mœurs, & ramena les hommes en corps de ſociete : ce fut alors que Diane, les Driades, les Nymphes des eaux, Faune, Menalus, la Mere des Dieux & le vieux Sylvain, formerent les premiers Chaſſeurs ; ainſi débute Gratius. Delà paſſant a ſon ſujet, il ſuit l'ancienne methode inſpirée aux premiers hommes, moins par le plaiſir que par le beſoin qui cherche les voies les plus courtes & les plus ſures pour attraper ſa proie : la maniere de faire des rets, leur contexture, l'eſpece de fil qu'on y doit employer, leurs proportions ſuivant les occurrences rempliſſent ſes premieres leçons. Il traite des embûches treſſées avec les plumes de certains Oiſeaux, comme celles du Vautour dont l'odeur fait une impreſſion ſinguliere ſur le gibier, il enſeigne la maniere de faire les lacs, les colliers, les ailiers, & de s'en ſervir, puis il décrit les differentes eſpeces de traits & leur commerce. Il donne auſſi quelques preceptes propres a la grande Chaſſe. Ses obſervations ſur les chiens, ſur les remedes contre leurs maladies, ſur le renouvellement de races & ſur les chevaux, méritent une attention particuliere.

Nemeſien de Carthage floriſſoit ſous les Empereurs Carus, Carin & Numerien, & ſe concilia la faveur de ces Princes. Il fut l'ami & le rival de Numerien, qui quelquefois diſputoit avec lui le prix de la Poëſie. Son Poeme ſur la Chaſſe le rendit célebre, il renferme des beautés que ſon ſiecle ne devoit pas ſe promettre, & les materiaux qu'il employe, prouvent la ſolidité de ſon jugement. Engagé, dit il, a chanter la Chaſſe par les attraits de la nouveauté, il rappelle dans ſon Exorde les différens ſujets eſclaves avant lui par les Poëtes ; il deſcend habilement aux conquetes de Numerien dont

il donne une exquisse très-poëtique. Il paroit que Némesien dans son ouvrage, tel qu'il nous a été transmis, s'est principalement attaché à la partie qui concerne les chiens de chasse & les chevaux. Il y a dans ces deux morceaux des traits d'une grande recherche, des figures bien sorties, des ornemens distribués avec goût. Ce qui fait le plus de plaisir au Lecteur, c'est que rien n'interrompt le fil de ses preceptes : il seroit à souhaiter qu'il fut entré dans un plus grand detail, le peu de vers qui nous restent de lui, fait juger qu'il eut été capable de s'étendre davantage. Cependant inferieur en delicatesse à Gratius, il n'a ni l'invention ni l'abondance d'Oppien. On lui rendit dans le huitieme & neuvieme siecle une espece d'hommage, en le proposant dans les écoles publiques ; mais les Critiques n'en ont point été eblouis ; ils ont jugé du merite des temps de Charlemagne, & ont sçu distinguer le crépuscule qui vient après les tenebres, de la lumiere qui les a dissipées.

EDITIONS.

On trouvera souvent Calpurnius joint à Gratius & à Nemésien, quoique Calpurnius n'ait composé aucun Ouvrage sur la Chasse. Il étoit le contemporain & l'ami de Nemésien. Nous avons de lui des Eclogues dans lesquelles les Critiques remarquent de la netteté, mais plus de raffinement & de jeux de mots que de delicatesse. Mr Mairault les a traduites, & sa Traduction a été imprimée à Paris en 1744. Elle est precedée d'une Preface dans laquelle le Traducteur a recueilli les Anecdotes les plus curieuses touchant Nemésien, Calpurnius & leurs Ouvrages. La premiere edition que je connoisse de Nemésien est celle de ses Eclogues qui furent imprimées à Paris chez Ascensius, en 1503. avec des notes & des variantes du même Ascensius, qui ont été reimprimées depuis dans les *Poetæ latini Rei venatiæ Scriptores, &c.* Josse Bade, surnommé Ascensius, parce qu'il étoit né dans le Bourg d'Asck près de Bruxelles en 1462, vint d'Italie en France vers 1500, il professa le Grec à Paris, & établit une fort belle imprimerie qu'il appella *Prælum Ascensianum*. On en a vu sortir un grand nombre de Livres, surtout d'Auteurs classiques avec ses explications & les notes. Bade n'a pas été heureux en reputation, quoiqu'il soit tombé dans de furieuses méprises, quoique ses productions ne soient pas de la premiere valeur, il y avoit bien une infinité d'Auteurs qui ont obtenu les éloges des Critiques. Il ne faudroit pas cependant, comme on l'a reproché à Erasme, comparer Bade au celebre Bude, ni à d'autres génies de cette trempe : au surplus de semblables comparaisons ne mettroient pas aujourd'hui toute la Cour & tous les Sçavans en rumeur. Les mêmes Eclogues ont été imprimées à Bologne, in-folio, en 1554. avec les Commentaires de Diomede Guidalotti, Bolognais. Ces Commentaires de Guidalotti ont encore été imprimés dans les *Poetæ latini Rei venatiæ Scriptores, &c.*

Le Poëme de Nemésien sur la Chasse a paru avec celui de Gratius dans l'edition d'Ausbourg de 1534, in octavo. George Logus les fit imprimer sur un Manuscrit en caracteres Lombards, que Sannazar,

même édition sous le nom d'Alde Manuce fils de Paul.

son article.

cette Collection à son article.

que par la multiplicité.

mier tome du Magasin, ne contiennent pas de nouvelle édition de Grotius. Vultius, dans la première édition, emporté par le feu d'une jeunesse présomptueuse, s'étoit, en parlant de nos Auteurs, écarté des bornes de la modération. Il avoit dans plusieurs endroits répandu de fort mauvais sentimens. Devenu plus sage par l'accroissement de ses connoissances, il avoue dans l'édition de 1713, qu'il est trop hardi dans les jugemens, & rend à Barlæus tout ce qui lui est dû.

On a donné une autre édition de Grotius, Nanfan, avec les Notes de Vultius & de Leydecker, en 1696, sous le titre de *M. Lagii prudentiæ naturalis, Barlæi & posteriorum Vultii Grotii & Nanfani Vindiciarum, Fatum Vultium Interpretes*. Cette édition a été donnée par Matthieu Lætius qui y a joint celles de Jean Nanfan, son compatriote, contre Vultius, avec quelques remarques de sa façon sur la Préface & les Notes. J'ajoute quelques Harangues Manuscrites.

Nous avons une autre édition de Grotius & de Nanfan précédée de celle de Vultius, & de Leydecker, avec des remarques de Lætius & de quelques autres Hollandois, en 1703, in-octavo. Les Notes de Thomas Johnson sont estimées, & passent pour être découvertes de celui qui publie cet Ouvrage avant lui. Ce n'est cependant point un mauvais fervide, il est riche de son propre fonds. On n'apperçoit pas qu'il ait lu de fort bonnes éditions de Grotius, Thomas Johnson, cache ici est très-docte, & rare en France.

Les Traités de Grotius & de Nanfan ont été imprimés dans la Collection des Textes choisis donnée par Maire à Leyde en 1713, in-8vo, deux volumes. On trouve dans ce premier volume, Grotius, & dans le second, Nanfan & Cuperus. La Collection précédée d'une Epître Dédicatoire de Mr Maire à son Prince Eugène de Savoie, a beaucoup de prétention & de justesse. Le choix de chaque Traité est en effet de ses Ouvrages, avec une grande exactitude. L'édition en général est bien soignée, & la justesse exacte que l'on est bien de Mr Maire, si célebre dans la République des Textes par les Auteurs typographiques, étoit d'un caractère plus net, & plus de la finesse de l'esprit. Il faudroit les lire des yeux, & ces reproches avec facilité.

Les Traités de Grotius, Nanfan & Cuperus ont été aussi imprimés dans la Collection des *Textus Receptus Veterum Scriptores*, &c. **Je parlerai de cette Collection à son article.**

La version Françoise de Grotius, Angloise par Christophe Wase, imprimée à Londres, en 1654, in-folio. On a cru devoir donner cette Traduction des Livres de plus haut prix, mais elle n'est pas toujours également intelligible. Mr Wase a travaillé sur les Editions de Pierre de Leyde, & a fait paroître cet ouvrage sous la date de 1660. Son Traité *de Senatu Veneto de Republica & Institutis veterum Latinorum*, a paru à Oxford en 1654, in-octavo, pour lequel on peut avoir une **grande idée de son mérite.**

La dernière Edition de Grotius & Nanfan que nous ayons vue, est celle qui a été faite à Utrecht en 1727, *Hugonis Grotii Annotationes in Novum Testamentum, sive Grotii Editio Conjunctim cum Annotationibus M. Antonii Curcellæi, Nicolai Vernesiani Conjunctim, Recognitam & Auctam Ed. præmittitur Vita H. Grotii Auctore Nanfano, accedunt Variorum Scholia ad Loca Novi Testamenti Selectiora, Marcellus de vita Christi, Quæ Rhetorices Ecclesiasticæ, &c. Opera & studio Curcellæi, quæ hactenus adjecta annotationibus fuerunt, Ed. Wishoff* 1731, deux volumes, in-quarto.

Ces Traités Notes de Vultius & de différens Auteurs attachés Burman

en y ajoute de particulieres. Le goût ne tient pas la qualité dominante de Burman : c'étoit un homme laborieux, mais ingrat, entêté, & d'un jugement peu sûr. On préfere toujours l'édition pure de Vitruve d'Ecouen.

Frédéric II. et Albert le Grand.

Je ne connois point d'édition où l'ouvrage de Frederic II. ait été imprimé séparément, je n'en connois point non plus où le Traité de la Fauconnerie d'Albert ait paru seul. Comme ces deux ouvrages ont été imprimés dans le même volume, leurs Auteurs ne occuperont ici qu'un même article.

Frederic, mort en 1250, prit les rênes de l'Empire d'Allemagne au commencement du treizieme siecle. Othon jusqu'à sa mort le lui disputa. Frederic eut de toutes parts des orages à essuyer, il y opposa tant de fois, mais pas toujours avec un égal succès, son courage & les maximes de l'autorité souveraine. Les troubles de son Regne ne l'empêcherent pas de cultiver les sciences. Son Traité de Fauconnerie ou plutôt d'Ornithologie, renferme des préceptes utiles & des monumens de son érudition, il paroît qu'il avoit puisé dans d'autres sources que dans l'expérience, & la connoissance qu'il avoit des Anciens lui servit beaucoup à faire de nouvelles découvertes. Bien des Naturalistes ont depuis travaillé sur ses observations, les ont critiquées & en ont profité. Frederic divise son Ouvrage en deux Livres, le premier de 57 Chapitres, & le second de 51. Le premier Livre établit la division des Oiseaux, qu'il distingue en aquatiques, terrestres & amphibies. Il parle d'abord des aquatiques; traite de leur nourriture, de leur maniere de manger & de boire. Parle de l'Homme pour les terrestres & les amphibies. Il traite ensuite des Oiseaux de passage & du passage des Oiseaux. Il s'étend fort au long sur les parties de leur corps, depuis le vingt-quatrieme Chapitre, jusqu'au cinquante-troisieme, les derniers regardent la mue & les moyens qu'employent les oiseaux pour se défendre. Les Chapitres au reste ne sont pas bien longs, & presque tous sont coupés par des lacunes.

Le deuxieme Livre traite des Oiseaux de proie, de leurs nids, œufs, couvées, plumes, nourriture, instruction, chasse & passage, de la distinction des Faucons &

de la maniere de les apprivoiser. La partie therapeutique eſt la plus etendue, non-ſeulement dans cet ouvrage, mais dans tous les Livres de Fauconnerie du douzieme au ſeizieme ſiecle. Les reflexions de Frederic ſur le temperament, ſur les maladies des Oiſeaux, & ſur les remedes qu'on peut y apporter, offrent des details intereſſans quoique pas en tout conformes à la methode des Modernes. Ducange, dans ſon Gloſſaire de la moyenne & baſſe latinité, cite ſouvent l'ouvrage de Frederic II. Il eſt en effet rempli de termes barbares. Il y a, par exemple, un Chapitre intitulé *de Manieribus voluntum*; les differentes ſortes de vols. On lit *aves de riveâ*, Oiſeaux de riviere, & une infinité d'autres expreſſions ſemblables. Pretorius avertit dans ſa Preface, qu'il a eu le Manuſcrit de Joachim Camerarius, qu'il étoit mutile dans beaucoup d'endroits, ce qui eſt cauſe des lacunes ſans nombre qui ſe trouvent dans l'imprimé. Le manuſcrit & l'imprimé, ſont dans la Bibliotheque du Roi. Albert le Grand a extrait de l'ouvrage de Frederic, quelques articles qu'il a inſeres dans ſon Traité de Fauconnerie, & auſquels il n'a preſque rien changé. Mainfroi, fils naturel de Frederic, a fait beaucoup d'additions à ce Traité, comme le remarque Prætorius. Il y a quelques Chapitres intitulés *Rex*, quelques autres *Manfredus*; mais le plus grand nombre n'eſt ſous aucuns de ces deux titres, quoiqu'ecrits indifferemment par Frédéric & ſon fils. Prætorius dit que Mainfroi, au rapport de Collenuccio, étoit d'une belle figure, d'une taille avantageuſe & bien conſtitué, qu'il s'adonna aux ſciences, & particulierement à l'etude de la philoſophie d'Ariſtote. Il ſuivoit en cela le gout de Frédéric ſon pere, qui avoit fait traduire Ariſtote de grec en latin. Leur goût pour la philoſophie de ce grand homme n'eſt point equivoque, dès qu'on a vu leur traité de Fauconnerie. Ils ont voulu encherir ſur leur modele, & ſouvent ils ont affecté un galimathias philoſophique, qui ſans avoir le mérite d'Ariſtote, a tout le faux & toute l'obſcurité de quelques-uns de ſes préceptes. Collenuccio, dit encore Prætorius, fait beaucoup d'éloges du courage, de la généroſité & des autres qualités qui faiſoient regarder Mainfroi comme le modele le plus parfait qu'on puiſſe propoſer à un Prince jaloux d'être les delices des peuples: j'ai jetté les yeux ſur l'Hiſtoire de Sicile, qui traite ce Prince aſſez mal, il y a entr'autres des peintures odieuſes de ſes impudicités. De ſemblables

désordre en occasionnent bien d'autres, d'où résulte tôt ou tard un enchaînement de malheurs. Mainfroi, du vivant de son pere, fut Prince de Tarente, en 1254 il eut la Lieutenance du Royaume de Sicile, & l'usurpa sur son neveu Conradin.* Après bien des troubles, en 1260 Mainfroi opposa ses forces à la violence de Charles d'Anjou, frere de Saint Louis, dans les plaines de Benevent où il perdit la victoire & la vie.

Il seroit également difficile d'apprécier & le mérite de Frederic & le mérite de Mainfroi. Leur réputation n'est guéres appuyée que sur des éloges excessifs, & des censures sans bornes. L'Empereur Frederic Barberousse, dit Moreri, a bien écrit des Faucons en son article de la Chasse. Moreri a confondu Frederic I. avec Frederic II. **

Albert le Grand, sorti de l'illustre famille des Comtes de Boisfait, étoit de Lavingen dans la Souabe; il entra en 1223 dans l'ordre de Saint Dominique, & fut à Paris en 1245, où il [illegible] beaucoup de succès, reçu Docteur, il retourna à Cologne & passa ensuite auprès du Pape Alexandre IV. Il y exerça pendant quelque temps l'office de Maître du sacré Palais: En 1260 il fut élu Evêque de Ratisbonne, mais l'amour de la solitude le rappella dans le Cloître, il reprit ses exercices dans les Couvents, & mourut à Cologne, en 12[illegible], âgé de quatre-vingt-sept ans. Albert le Grand avoit une érudition si étendue, que les uns l'attribuoient au miracle, les autres à la magie, effet ordinaire de l'ignorance qui sent du peu de pouvoir de la nature par la [illegible]. Albert en avoit soigneusement étudié les opérations [illegible] en Traité considérable *de Animalibus*. Quoique son Traité des Oiseaux de Fauconnerie soit [illegible] qu'Aristote à la sollicitation d'Alexandre, *** avoit écrits sur

* [illegible]

** [illegible]

*** [illegible]

ce sujet, quoique dans ses descriptions on reconnoisse toujours ce qu'avoient tracé les Anciens, il n'est pas difficile de voir qu'il a approfondi chaque objet, & que la nature qui semble toujours changer de forme à mesure qu'on la pénetre, se présente dans ses reflexions avec une face nouvelle. Son Traité est divisé en vingt-quatre chapitres. Il y expose d'abord la nature des Faucons, il assigne ensuite leurs différentes espèces; delà il passe à la discipline & à l'art de la Fauconnerie, & il finit par l'indication des maux & des remedes qu'il est à propos d'y apporter. On peut observer qu'Albert, d'après les Anciens, distingue différentes espèces de Faucons, méthode que blâme Mr d'Esparron; il assure que les différences que nous remarquons dans la taille & dans le pennage ne forment pas réellement des espèces particulières, mais qu'on doit les attribuer au climat ou à la nourriture; plusieurs ont été du sentiment de Desparron. Cependant est-ce écarter l'idée d'une variété d'espèce, que de recourir aux influences du climat & aux effets de la nourriture? Qui ne sçait que la plus grande variété dans les différentes espèces d'animaux & de plantes, ne provient souvent que de ces deux causes? Parce que le Bichon qui sort de la même souche que le Dogue & le Matin, n'a varié que par l'influence du climat, par la nourriture & l'éducation domestique, en conclura-t'on qu'il ne forme pas une espèce différente? D'autres Auteurs plus récens ont avec plus de fondement que Mr Desparron, ajouté que les distinc-

qui selon la supputation de Bâle, fut 1430 [illegible] livre de notre monnoie, & il lui donna un grand nombre de Chasseurs & de Pêcheurs, pour travailler tous les ordres & lui apporter de tous côtés de quoi faire [illegible] observations. A cette riche & savante collection des animaux, on peut encore ajouter plusieurs autres qui, à la vérité, n'offrent pour la plupart que des méthodes de nomenclature assez imparfaites. Les principaux Naturalistes qui après Aristote ont traité de ces animaux sont Ælien, dans son Traité de Paufania qui a été en grec: Gesner, qu'on a surnommé le Pline d'Allemagne, & qui a écrit en latin ses cinq livres des animaux, nous aurons encore occasion de parler de lui. Aldrovande originaire de Bologne, écrivit en latin dans le seizième siècle, & employa un fort toutes sortes de sujets est immense & contient treize volumes qu'on prétend n'être pas tout de lui, il s'attacha d'une manière particulière aux [illegible] & peut-être aussi en avoir de figures tirées au naturel. Le cinquième dont [illegible] année, ses propres [illegible] les plus excellens. Aristote de l'Europe [illegible], [illegible] gnaure de Bretagne, écrivit dans le dix-septième siècle en latin son Histoire Naturelle qui est estimable. Plusieurs autres, [illegible] depuis entre le Grec [illegible] se trouve Mr Linnæus, Chevalier de l'Etoile polaire & Médecin du Roi de Suède. Mr Linnæus dans son Histoire Naturelle, [illegible] l'homme une classe [illegible]. Il le range très-mal-à-propos dans la [illegible] & par des rapports [illegible] purement combinés, [illegible] fondé l'homme, la femme, les singes & le [illegible]. Mrs. de Buffon & Daubenton [illegible] de l'Histoire Naturelle, de ces [illegible] qu'on ne doit pas négliger [illegible] leurs observations, leurs descriptions, & les routes qu'ils ont battues, peuvent dans bien des parties servir [illegible] à faire de nouvelles réflexions.

tions multipliées d'Albert occasionnent de la confusion. Quoiqu'il en soit, on ne peut nier qu'il y ait dans ce Traité des préceptes bien propres à guider le Fauconnier, soit qu'Albert traite de la maniere d'apprivoiser, d'abattre l'oiseau, de seconder son audace ou de la faire naître, soit qu'il apprenne sur le ton de voix propre à reclamer l'oiseau, ou fasse la methode qu'on doit suivre à l'égard de l'oiseau qui ne se rend point à la reclamation, ou bien s'il indique le regime qu'il faut observer en le paissant après avoir étudié son tempérament, ou bien encore lorsqu'il désigne la qualité du lieu où il doit repoſer, en quoi il faut autant qu'il eſt poſſible obſerver la methode de l'oiseau dans son aire : on ne peut nier que ces parties ne renferment de grandes connoiſſances.

A la suite du traité d'Albert, on trouve une Table de 98 vers, sur l'origine de la Fauconnerie. Elle occupe les quatre dernieres pages du livre. Pratorius avertit *ne iſte ultimus vacarent pagellæ, fabulam de mutuis Accipitrum & Falconum elegantèr excogitatam ex fonte Adelphi Accipitrio, Phrygiæ interpreti autoris ritum ſubjungere.* L'Auteur de cette Table est Imprimeur, et le second de Rouille le Galland, d'où est pris le sujet de cette Table. Mais il l'a bien embellie de sa matiere. Je suis surpris que les Editeurs n'ait pas nommé le pere de cette production peu propre, & n'ait pas dit que ces 98 vers sont de la fin du 12e siecle du Heracosophion de de Thou. Voici le precis de la Fable. Les Troyens refusent à Neptune le salaire qui lui étoit dû pour avoir élevé les murs de leur Ville. Ce Dieu, pour se venger, se retire à la source du Simois fort de son lit, le Xante se déborde, les campagnes d'Ilion ne sont plus qu'une vaste mer, & le sommet du Mont Ida peut à peine servir de retraite aux malheureux Troyens. Pour comble de maux, Neptune amene contre eux tous les monstres de son empire, ces cruels animaux, ces ormes, qui de leurs corps immenſes, vomiſſent des torrens. Dans cette extrémité les Troyens assemblés en conſultent les oracles, implorent le secours de Jupiter, demandent du bled pour se garantir de la faim, & des vaiſſeaux pour attaquer les monſtres. Hicetaon, Roi des Mariandyniens, équitable & bon, se rend à leurs prieres, il va lui même à leur secours. Mais sa démarche offense Neptune, le Dieu irrité, il envoie contre Hicetaon les foudres & les tempetes, une nuée d'oiseaux paroît en même temps

temps pour servir la vengeance du Dieu des mers ; ils attaquent Hierax, qui, pour se défendre, fait d'inutiles efforts. Il étoit prêt à succomber, prêt à périr. Jupiter alors le transforma en Epervier, qui conserve sa haine contre les oiseaux, & son amitié pour les hommes.

Plusieurs Poëtes ont traité le même sujet, & de Thou n'a pas ignoré ce qu'ils ont écrit.

EDITIONS.

Reliqua librorum Friderici II. Imperatoris, de arte Venandi cum Avibus, cum Manfredi Regis additionibus, ex membranis vetustis nunc primùm edita. Albertus magnus de Falconibus, Asturibus & Accipitribus. Augustæ Vindelicorum Joan. Prætorius 1576, in octavo. Cette édition est assez rare.

Le Traité de Frédéric II avoit déja été imprimé avec une Version latine de la Fauconnerie de G. Tardif, à Venise 1560, à Bâle 1578, in-octavo.

On trouve au Pâle Traité de Fauconnerie d'Albert à la fin du sixieme Tome de ses Œuvres, imprimées à Lion en 1651, in-folio, vingt-un volumes. Ce fut le Pere Pierre Jammi Dominicain qui les fit imprimer ; il y a inséré quelques Traités qui ne sont pas d'Albert, & en a omis d'autres qui lui sont attribués.

BELLISAIRE AQUAVIVA.

BELLISAIRE AQUAVIVA, Duc de Nardo, étoit frere d'André Matthieu, Duc d'Atri. Ils florissoient au commencement du seizieme siecle, & releverent l'un & l'autre l'eclat de leur naissance par l'emploi de leurs talens. André Matthieu donna un Ouvrage sous le titre si difficile à remplir d'Encyclopedie. Ses autres productions ne lui firent pas moins d'honneur, & son exemple enflamma l'emulation de Bellisaire. Celui ci se distingua par plusieurs Ouvrages qui sont encore recherchés. Ses Traités *de Venatione & de Aucupio*, donnent une idée des graces de son esprit, de la facilité de son génie, & du fond de connoissances qu'il s'étoit fait par la lecture des Anciens. On pourroit lui reprocher de s'en être trop rapporté à ce qu'il avoit lu, & de n'avoir pas toujours assez approfondi les objets que l'experience lui avoit presentes.

EDITIONS.

Je ne connois que trois éditions des Traités de Bellisaire sur la Chasse : *Aliquot aurei libelli de Principum liberis educandis, de Venatione, de Aucupio, de Re militari, de singulari certamine. Basileæ apud Petrum Pernam*, 1518, in-folio. *Neapoli*, 1519. On en donna une autre à Bâle en 1578, in octavo, avec le *Poematium Michaelis Marcelli de Principum institutione, edente Joan. Leunclavio.*

ADRIEN, Cardinal.

LE Cardinal ADRIEN CASTELLESI, appellé Corneto du lieu de sa naissance, s'éleva par son habileté aux premieres dignités de l'Eglise. Il faillit, étant Cardinal, d'être la victime de César Borgia. Il eut beaucoup à souffrir des démêlés de la Cour de Rome sous Jules II. Après avoir échappé à ces dangers, son esprit toujours inquiet le porta à trahir Léon X son bienfaiteur, & sa perfidie le perdit. Il est certain que Corneto avoit de grandes qualités, & qu'il contribua beaucoup à la restauration des Lettres. Son Traité *de Sermone latino & de modis latinè loquendi* est plein d'excellentes recherches sur la pureté de la langue latine, indépendamment des nouvelles observations qu'on a faites depuis, il peut encore servir de modèle. Son Poëme sur la Chasse, dédié au Cardinal Ascagne, est écrit en vers phaléuces, dans un style pur & exact. Il régne de la facilité dans sa versification, mais l'invention en est singuliere & contraire au goût de notre siecle. Diane quitte les bois pour conduire Ascagne à une Chasse. Le Poëte expose en cet endroit l'appareil des instrumens des anciens Chasseurs. Diane atteint un Sanglier furieux, Ascagne un Cerf qui travaille le gué : c'en étoit fait cependant & des chiens & des Chasseurs, si la poudre à canon, qu'un Sycambre apporte, ne les eût tirés d'embarras. Bientôt la fatale poudre fait tomber une si prodigieuse quantité de gibier, que Diane en craint la destruction de l'espece. La Chasse finit ; la Déesse fait servir un grand repas à Ascagne dans un jardin plus beau que celui des Hespérides. Le Poëte fait une pompeuse description des mets, du dessert, & principalement des différentes sortes de vins. Mais ce qui réjouit beaucoup : Diane fait un sermon pathétique à Ascagne sur la destruction de l'idolâtrie, sur l'établissement de notre religion & la pureté de sa morale ; elle l'exhorte à s'élever au-dessus des opinions populaires, & lui fait espérer qu'un avenir éternel prépare une récompense à sa vertu. Ascagne paroît convaincu : il fait un ample compliment à Diane, & l'appelle Protectrice des bois, Proserpine, Hécate, Junon, Dictine, Trivia. Diane, malgré ces éloges,

s'entonce dans le bois voisin, & chacun prend la route de la ville.

Plusieurs Catalogues ont cité ce Poéme sous le nom d'*Adrianus Florentius de Trajecto.* Ils ont confondu le Cardinal Adrien avec le Pape Adrien VI.

EDITIONS.

Le Poeme du Cardinal Adrien a paru sous ce Titre : *Adriani tituli Sancti Chrysogoni Presbiteri Cardinalis Florentini ad Aegidium Carlnalem.* Il a été imprimé avec quelques autres Ouvrages à Louvain, chez Jean Wesphalie, en 1513, in-quarto, à Bâle en 1518, in-octavo, à Cologne en 1522, & en 1524, in-octavo, à Paris, chez Simon de Colines, en 1534, in-octavo. Il y a été réimprimé en 1724, in-octavo, chez Claude Jombert, rue de la Vieille rue de Grenelle, à l'Image Notre-Dame. Il a été traduit en François & imprimé dans la Collection de Fr. Gribendius. Les Ouvrages d'Adrien ont encore été imprimés à Louvain chez Junte en 1537, in-octavo. L'édition est belle & assez correcte, on y trouve un Index latin, italien & françois.

CONRAD HÉRESBACH.

HERESBACH, né dans le Duché de Cleves en 1509, étoit autant élevé au-dessus des hommes ordinaires par ses connoissances que par la noblesse de son origine. L'Hebreu, le Grec & le Latin, lui étoient très-familiers, & il possédoit les langues françoise & italienne aussi parfaitement que l'Allemand sa langue naturelle. Il ne fut pas moins estimé dans son siecle par ses mœurs que par son érudition : elles étoient douces & conciliantes. Ami intime d'Erasme, de Sturmius & de Melanchton, indépendamment des opinions, il mesuroit son estime pour les hommes par leurs qualités personnelles ; ce qui dans tous les siecles caractérisera toujours l'homme de mérite. Son Ouvrage en deux Livres sur l'éducation des Princes, est plein de bons sens, de principes surs & de vues étendues ; on quelquefois cependant il croit un peu trop que ce qu'il apperçoit est connoissable à tout le monde, & porte en avant par son génie, il présente des réflexions dont la profondeur surprend l'imagination sans la satisfaire. Son Traité sur la Chasse est le fruit du loisir qu'il alloit en certain temps goûter à sa maison de campagne. Il est fort estimé, particulierement des Naturalistes. C'est une espece de Dialogue, dont les interlocuteurs ont

des noms significatifs qui se rapportent chacun à un genre particulier.

Philotherus commence, & fait l'eloge de la Chasse, de son antiquité, des avantages qu'elle procure à l'esprit & au corps, par la dissipation & la distraction. Comme il exagere un peu, Haphortous dit un mot des abus que la chasse entraine, il declame sur tout contre la thereutimanie de quelques Princes *quos infamavit venandi tenet Cacoethes*, & cite pour exemple le grand Roi de Pont *. Apres ce debut il entre en matiere, & distingue avec Oppien trois sortes de chasses, relativement aux trois genres d'animaux, terrestres, aquatiques, aeriens : κυνηγετικὴν, ἁλιευτικὴν, ὀρνιθικὴν. Il propose trois manieres de prendre les animaux, la ruse, la force & le poison. Les ruses renferment les lacets, les rets, les nasses, &c. la force a recours aux arcs, aux armes à feu, aux pieux, aux fourches, &c. Il est rare, dit Philotherus, qu'on emploie le poison : mais lorsqu'on en fait usage, soit contre les quadrupedes, soit contre les oiseaux, ou contre les poissons, on le mele dans le manger qui sert d'appât. Cet interlocuteur entre dans le detail de l'equipage, & assigne les qualités du chasseur, puis il traite des chiens, de leur espece, de leur education, soit pour les élever, soit pour les dresser. Ses reflexions roulent ensuite sur le temps propre à la chasse, & sur la saison la plus favorable.

Lagus prend la conversation apres Philothérus, & traite successivement de la chasse du Lievre, de celles du Renard, du Taisson, des Lapins, des Chevreuils & des Daims.

Haphortous fait passer en revue les Cerfs, les Sangliers, les Loups, les Ours, le Lion, la Panthere, le Tigre, l'Elan, l'Elephant, le Singe, le Bœuf sauvage, le Chamois, le Crocodile, il termine la partie en disant un mot des prises & des menageries.

Ornithenta parle des oiseaux de la chasse à l'epervier, aux filets, aux trebuchets & à la glu, il indique la façon particuliere de prendre chacune espece d'oiseaux.

Halieus fait les plus grands frais du Dialogue, il discourt sur les diverses manieres de pecher, & sur la sa-

* Voyez ce que dans son Antropologie rapporte de Mithridate été le trouve par Pompée pour la chasse, qui [illegible] au fort, fut [illegible] le [illegible] compagne. Les [illegible] Pline & autres rapportent [illegible] qui en aient fait mention.

con particuliere de prendre chaque eſpece de poiſſons. On remarque dans cet Ouvrage un peu de credulité à adopter toutes les fables des Naturaliſtes ; défaut qu'on peut reprocher à tous ceux qui ont écrit ſur la chaſſe. Ces hommes qui avoient battu les ſentiers les plus cachés, & qui, ſelon l'expreſſion de Fontenelle, étoient à portée de prendre ſouvent la nature ſur le fait, ont mêlé à leurs découvertes le faux merveilleux des Naturaliſtes qu'ils auroient du detromper. Héreſbach débite, par exemple, ſur le Dauphin, des choſes qu'on paſſe à la Poeſie, parce qu'on eſt averti que la fiction entre dans ſes droits. Mais on ne pardonne pas à un Ecrivain thereutique, qui eſt comme l'eſpion de la nature, de nous conduire dans de fauſſes routes, & pour la réalité de nous preſenter des obſervations menſongeres, je pourrois même dire ſouvent ſuperſtitieuſes.

EDITIONS.

L'Ouvrage d'Heresbach, *de Venatione, Aucupio & Piſcatione*, ſe trouve à la ſuite de ſon Ouvrage intitulé *Rei Ruſticæ libri IV*, imprimé à Cologne en 1571, in-octavo, & à Spire en 1595, auſſi in-octavo.

NOEL LE COMTE.

NOEL LE COMTE, de Veniſe, étoit contemporain d'Heresbach. Il s'appliqua principalement à l'étude des Belles-lettres, & crut avoir aſſez étudié le genie de la langue grecque pour donner des traductions. La critique que Scaliger a faite de ſes ouvrages paroît un peu outrée, l'amour-propre inſpiroit à Scaliger un mépris pour les Auteurs qui ne lui laiſſoit pas tout l'équilibre dans les jugemens. Il faut cependant avouer avec Mr Huet que Noel le Comte n'étoit point heureux en traductions. Sa Mythologie a été eſtimée ; mais le nom de Banier qui vraiſemblablement ſubſiſtera long temps, ne laiſſera pas oublier que cette Mythologie & bien d'autres ont été éclipſées. Sa verſification n'eſt pas fort élégante. Le Poéme que nous avons de lui ſur la Chaſſe eſt diviſé en quatre livres. Imitateur des Anciens, il préſente une partie de leurs preceptes ; mais rarement avec ces graces qui communiquent l'ame & la vie. Dans ſon premier livre, il étale d'abord beaucoup de doctrine ſur ce qui concerne

les chiens & les chevaux ; sa description du cheval merite d'etre lue, quoiqu'elle n'ait pas la beauté de celle d'Oppien : il y a de l'imagination dans la peinture des désordres que les jumens peuvent causer à un equipage. Noël le Comte passe ensuite aux qualités du Chasseur. La vieillesse, dit il, n'est pas propre à l'exercice de la Chasse ; les combats de Mars, ceux du tendre Amour & de la Deesse des bois n'admettent point les glaces d'un age avancé. Il recommande au Piqueur de se faire aimer de ses chiens, & pour prouver qu'ils payent d'une sorte de retour les attentions de l'homme, il rapporte deux traits d'histoire ancienne qui forment un épisode : il termine ce premier Livre en indiquant le temps commode pour la Chasse dans chaque saison de l'année. Les trois autres Livres reunissent aux preceptes des details curieux concernant differens animaux sauvages. Il y traite de leur figure, de leur caractere, de l'intérêt particulier de chaque espece, de leurs amours, du temps de leur portée, du nombre de leurs petits, de leur conformation au moment de la naissance, des soins du pere qui defend & de la mere qui nourrit. On remarque dans le portrait de l'Elephant des touches singulieres, il propose à admirer dans cet animal des traits surprenants & bien propres à decréditer le systeme Cartesien sur l'automatie des Betes. On peut porter le même jugement sur differens animaux qu'il fait naitre dans les Indes. Il est cependant certain que les Naturalistes modernes ont beaucoup encheri sur ces découvertes, & nous ont fait connoître les anciennes erreurs que Noel le Comte avoit adoptées.

EDITIONS.

Ce Poeme a été [illegible] *Veneti de Venatione* [illegible] *Scholiis illustrati. Venetiis*, [illegible]

Le Poeme sur la Chasse [illegible] la Mythologie, [illegible] imprima aussi [illegible] l'Histoire [illegible] Laurent Gottlieb [illegible] encore recherché [illegible] de la Chasse avec [illegible] Dans l'edition de la Mythologie [illegible] après sa mort, l'an 1584, à Francfort, [illegible] de la Table des Auteurs, une Lettre du 3 [illegible] dans laquelle il remercie Wechel, Sylburge & Oppiqué, du soin qu'ils avoient pris de donner une edition plus correcte de son Ouvrage. Ce Poeme de la

Chasse a encore été imprimé à Paris en 15[illegible]3 & en 1605, in-octavo; mauvaises éditions & maussadement exécutées. On en a donné une meilleure à Genève en 1612, in-octavo. On y trouve la Mythologie des Muses de Lonicer, & les Observations d'un Anonime sur les différens Dieux des Nations.

---

*JÉROME FRACASTOR.**

FRACASTOR, Gentilhomme de Verone, consacra à Padoue ses jeunes années à l'étude des Humanités & de la Philosophie. Ses progrès lui ouvrirent la carriere de la Médecine, dont il fit sa plus constante occupation. Il étoit né avec beaucoup de penchant pour la Poésie. Sa Syphilis est sa meilleure Piece, & une des plus belles qui aient été faites dans les derniers siecles. L'Alcon, ou Traité sur les chiens de chasse, tient le second rang. Jules Scaliger regarde Fracastor comme le plus excellent Poete après Virgile, ses éloges ressemblent à ceux d'un enthousiaste, ils tiennent de l'idolatrie littéraire. D'autres ont tenté de ravir à Fracastor l'estime qui lui est due; il faut s'attacher aux critiques qui le louent d'avoir imité Virgile, mais qui observent qu'il n'a pas toujours compris les beautés de son modele. Son Poëme sur la Chasse présente une division assez bien remplie; il y traite du choix des chiens selon les différentes Chasses, & dans un point de vue général. Il y développe aussi les mysteres de l'Art sur la cure de leurs maladies. Tel est le fond de l'ouvrage. Fracastor s'y désigne sous le nom d'Alcon, c'est un vieillard aimable, qui, après avoir employé ses années de force & de vigueur aux exercices de la Chasse, chérit son premier penchant auquel il ne peut plus se livrer, & dirige le jeune Acaste comme un pere, comme un ami. Il ne suffit point, dit-il, au Chasseur de se confier à ses armes: sans les Chiens ses travaux sont infructueux. Les Chiens disputent d'agilité avec les Cerfs, par eux on dompte & le fier Lion & l'énorme Sanglier. Voulez-vous avoir des Chiens excellens, choisissez une race accoutumée à parcourir les forêts * & à livrer la guerre à leurs habitans. Sparte, la Lybie, les Isles Britanniques, la Pannonie, l'Hircanie, le pays des Sires, fournissent des chiens propres à attaquer les [illegible]

* Voyez l'observation que je fais à l'article de Jean de Rais sur les chiens des déserts du Congo & de Saint Domingue.

bêtes & à braver le péril. Pour lancer un Lievre, chasser le Chevreuil fugitif, ou le Cerf timide, prenez des chiens nés en Macédoine ou chez les Sicambres. Il est réservé aux contrées voisines de Persépolis & aux Saxogelons de donner des chiens capables de pénétrer les retraites souterraines. Fracastor fait ensuite une élegante peinture d'un chien bien conformé, imitée des anciens, elle a un ton de couleurs qui est propre à l'Auteur. Après une courte observation sur les amours des chiens, il puise dans l'instinct maternel un moyen de distinguer ceux qui sont les plus courageux, feignez, dit-il, de mettre en danger la postérité naissante, vous verrez la mere courir au secours des plus braves. La maniere d'essayer les chiens, de les former, de les fortifier pour chaque Chasse, & de les mettre à commandement, occupe encore une partie de ce Poeme. Puis Fracastor passe aux remedes convenables contre la fievre, contre les douleurs cuisantes que causent aux Chiens les insectes qui se trouvent dans les eaux putrefiées. Il en propose contre la pelte, la desolure, l'morsure de la mouche, contre les blessures que se font les chiens en se mordant, contre la gale & la rage. Si on voulait rendre compte de tous les remedes, une simple notice seroit trop courte. Peut-être nous sommes-nous déjà trop arrêtés, mais la beauté de l'Ouvrage nous rend excusables.

EDITIONS.

Je ne connois point d'Edition particuliere de [illegible], ou *de cura Canum venatorum*. Similer dans son Epitre [illegible] en 1637, in-octavo, à Geneve, & dit qu'il en a [illegible] ne sçait ni le lieu ni la date. Il [illegible] de 1637 in-octavo, qui prend tous les Ouvrages de Fracastor [illegible] Opuscules & les Poesies d'André Navagero [illegible], 1534, & 1534, in-quarto. La Colombiere [illegible] en 1621, in-octavo, divisé en [illegible] 1653, in-octavo, encore à Geneve. On trouve [illegible] à Padoue, chez Comino, en 1731, [illegible] Alcon a été imprimé dans le premier tome [illegible], & dans le tome second de Marbre [illegible] *carmina illustrium Poetarum italorum*. Petro [illegible]

PIERRE ANGÉLI.

ANGELI, de Berga en Toscane, étudia dans la celebre Université de Bologne. Les Belles-Lettres & la Jurisprudence y fleurirent avec succès aux premiers de-

veloppemens de ses connoissances. Ses idées prirent une consistance nouvelle, par l'expérience que donnent les voyages, lorsque la réfléxion aide à penetrer plus loin que la surface des objets qu'ils présentent au vulgaire des hommes. La partie occidentale de l'Europe * ne fut pas le seul théatre de ses recherches; la Grece & diverses contrées de l'Asie, lui offrirent un vaste champ. De retour en Toscane, il professa long-temps les Belles Lettres dans la florissante Université de Pise **. Il s'est distingué par des productions qui passeront à la posterité avec le gout de la belle Littérature. Poëte, Orateur, Sçavant profond, mais delicat, il força, pour ainsi dire, tous les Sçavans de lui rendre un tribut d'éloges. Personne, dit Paul Manuce, ne le surpassera en esprit, en doctrine & en éloquence. Le Giraldi, Barthius & autres Critiques, trouvent dans sa Poesie du feu, de l'ame, de la force, de la noblesse & de l'élévation. Ses Oeuvres poëtiques les plus estimées, sont ses Cynégetiques, son Ixeutique & sa Syriade. Les Cynégétiques sont divisés en six *** Livres, sur differentes sortes de Chasses, sur diverses methodes de chasser, sur un grand nombre d'usages & de coutumes pratiquées chez sa nation & chez les autres peuples. Les observations curieuses qu'il fait sur l'Histoire naturelle, les particularités qu'il décrit sur toutes sortes d'especes d'animaux, leurs allures, leurs stratagêmes, qui sembleroient presque n'être que le produit d'une réfléxion combinée, offrent des détails que l'on assure être touchés de main de maître. L'idée qu'en donnent tant de Connoisseurs me fait regretter de ne pouvoir, d'apres la lecture, faire une courte analyse de cet excellent Poeme, qu'Angéli lui-meme regardoit comme le meilleur de ses Ecrits. On a encore de lui trois Eglogues sur la Chasse. Son Ixeutique ou Traité de la Fauconnerie ne forme qu'un seul Livre, il est aussi très estimé pour les sujets qu'il traite, & pour la maniere dont ils sont presentés. La Syriade d'Angéli

* Ce fut dans son séjour en France, où il accompagna Henry II à la chasse, qu'il forma le dessein d'écrire son Poëme sur cet Art.

** On rapporte d'Angéli, un trait qui lui fait beaucoup d'honneur. Lorsque Pierre Strozzi assiégea la Ville de Pise, Angéli qui avoit déja donné des marques de valeur en plus d'une rencontre, se mit à la tête des [illegible] de l'Université, & défendit la place jusqu'à ce que le Duc de Toscane eût envoyé des Troupes pour repousser les Assiégeans.

*** Bailler dit que ses Cynégétiques sont en quatre Livres, il a lu sans doute [illegible] l'V. Mr de la Monnoie n'a point fait [illegible] cette méprise, que je prendrois pour une faute d'impression si le six étoit imprimé en chiffre.

est en treize * Livres : elle ne se ressent guères des glaces de l'age où les idées s'affoiblissent avec les forces, on en trouve la versification toujours heureuse & bien cadencée. C'est une histoire des expeditions de Godefroi de Bouillon à la prise de Jerusalem sur les Sarasins. On y remarque une extrême abondance de choses qui sont décrites avec élégance, avec agrément. Ce sont les éloges qu'en font les amateurs qui l'ont lue, je suis privé du plaisir de pouvoir rendre compte de mon propre sentiment, & j'ignore quel parallele on peut en faire avec la même expédition décrite par le Tasse, dans un age où l'imagination fournit les couleurs les plus chaudes. La Jerusalem d'Angeli n'a point trouvé de Traducteur dans notre langue. Il lui faudroit, comme au Tasse, un Mirabaud ; & ses Cynegetiques ** sont bien dignes d'exercer la plume du Traducteur de Vaniere. Angeli mourut en 1596, un an après le Tasse. Il étoit âgé de soixante dix-neuf ans, comme l'annonce son Oraison funebre, imprimée parmi les Proses Florentines de Carlo Dati.

* [illegible] que douze [illegible] chez Mamert [illegible] quatre livres, [illegible] treize livres de ce Poéme.

** [illegible] m'a [illegible] & bien [illegible] ne [illegible] Mais je sais par expérience que la littérature du seizieme & dix-[illegible] ne s'accommode pas.

EDITIONS.

On donna une [illegible] ce titre : *Petri Angeli Bargæi Cyn[illegible]* [illegible] 1568, in-octavo.

[illegible] P. Berga[illegible] nise, chez G. B. Albrizzi. 1735. in-quarto.

Michel-Ange Blondus *.

Blondus, Italien, etoit un célebre Médecin. Gesner, dans sa Bibliotheque, & Vander Linden, dans son Catalogue des Medecins, ont donné la notice de ses ouvrages. Le detail de Blondus sur la Chasse, se rencontre dans bien d'autres Auteurs, mais ils ne fournit presque rien de son propre fonds, sur les différentes manieres de chasser, il en accompagne les préceptes de réflexions qui ne peuvent être le fruit que d'une étude particuliere du système general des loix physiques auxquelles il rapporte tout. Quoique la plus grande partie de cet ouvrage, n'offre que les principes communs aux Chasseurs, je le considere dans son ensemble moins comme un traité concernant la Chasse que comme une exposition methodique de différentes espèces d'animaux dont cet Artiste a dû étudier les caracteres. Blondus se permet des réflexions peu ordinaires aux Thereutographes. Il semble que dans la course rien ne doive échapper à ses recherches, & les végetaux sont quelquefois l'objet de ses observations, ainsi que l'animal qui broute. A chaque pas, c'est une suite de combinaisons & de rapports, qui souvent se perdent dans l'obscurité de la nature qu'il approfondit, pour des réalités souvent il présente des chimeres. On peut encore lui reprocher de s'être trop souvent arrêté dans des discussions frivoles, où il employe autant d'adresse & de sagacité à développer de petits objets, qu'il en eut fallu pour faire d'heureuses découvertes sur des matieres plus importantes qu'il laisse échapper. C'est sur la partie des Chiens, de leurs maladies & des remedes qui leur conviennent que Blondus fait appercevoir que cet ouvrage est traité par un grand maître. Il y peint la profondeur de son art, il semble qu'il n'a fait que changer d'objet. Il profite, pour ainsi dire, des aphorismes des Anciens; attentif sur tout ce qui passe sous ses yeux, il les développe & les enrichit de ses propres observations: c'est un guide excellent si on le rapproche des découvertes que l'expérience nous a procurées. Ce Blondus descend du célebre Flavius Blondus **, natif de la ville de Forli dans la Romagne &

* Le nom de cet Auteur est Biondo Ravaldini. Il a été connu sous la dénomination latine *Blondus*.

** Voyez de Lan[illegible] Jean Ricci Rer[illegible] [illegible] reposa Pétrarque [illegible], dont les descendans furent Seigneurs de Forli. Il est

Secretaire du Pape Eugene IV. Flavius, recommandable par ſes ouvrages, n'a pas moins rendu de ſervices à ſa Patrie par les cinq enfans qu'il lui donna, tous Sujets dignes des éloges des Sçavans.

encore fait mention dans l'Hiſtoire de cette Ville d'un *Biondo Ravaldini* qu'on croit avoir été le pere de *Flavio Biondo* Niceron au ſeizieme tome de ſes Mémoires, s'étend beaucoup ſur les Biondo.

EDITIONS.

Je ne connois qu'une Edition du Traité de Blondus, *De la Chaſſe*, avec pluſieurs de ſes autres Ouvrages *Michaelis Angeli Blondi opuſcula de hiſtoriis gallicæ per aſpectum, de militia Scotiæ tum, hyarum, de deſidus de rectis & conſi, le Combus & Veneris Regis Blondi*, 1544 in-quarto. On imprima deux ans après à Venise ſon Traité de *Ventis & Navigatione*.

JEAN DE KAIE.

JEAN DE KAIE naquit à Nordwick en 1510. Après avoir puiſé dans ſa Patrie les principes des Sciences qui conduiſent à une profeſſion utile, il quitta de bonne heure l'Angleterre, & alla prendre à Padoue des leçons de Medecine du celebre J. B. Montanus. Decoré à ſon retour du Doctorat à Cambridge, ſes talens ne tarderent pas à le faire connoître. Il fut ſucceſſivement Medecin d'Edouard VI, de la Reine Marie, & de la Reine Elifabeth. Jean de Kaie a dédié ſon petit Ouvrage ſur les Chiens, au celebre * Gesner ſon ami; ou plutôt c'eſt moins un Ouvrage qu'il lui dédie, qu'une Lettre qu'il lui adreſſe ſur les Chiens bretons, ainſi qu'il lui en avoit déjà adreſſé pluſieurs ſur différentes eſpeces de quadrupedes, d'oiſeaux, de poiſſons, de plantes, d'arbriſſeaux & de fruits. De Kaie, dans ſon Traité des Chiens bretons, diviſe l'eſpece en trois claſſes. Les Chiens de Chaſſe occupent la premiere qui renferme des détails très-curieux & très-utiles pour ceux qui ne peuvent puiſer dans les grandes ſources. Il recherche leurs étymologies, il indique le caractere de chaque eſpece & l'uſage auquel elle eſt propre. Il y a des chiens, dit-il, qui joignent à une viteſſe incroyable une délicateſſe d'odorat qui ſurprend, il y en a qui ne chaſſent

* On n'ignore pas que Gesner a enrichi l'Hiſtoire naturelle d'un grand nombre de productions [illegible] Aldrovande, de Vorm & de pluſieurs autres, n'offrent que des deſcriptions méthodiques fort incomplettes, ainſi que le remarque M. Daubenton.

que le Lievre ou le Renard, le Cerf ou le Chevreuil, le Blaireau ou la Loutre, la Fouine ou le Lapin. Ceux qui penetrent dans les terriers ont rarement beaucoup de fagacite, mais ils ſçavent tuer le gibier ou le pouſſer dans les filets. On en trouve d'une eſpece ſinguliere en Ecoſſe & en Angleterre. Ils s'attachent non-ſeulement a pourſuivre le gibier, ils le decouvrent encore lorſqu'apres le coup il lui eſt reſte aſſez de forces pour dérober aux Chaſſeurs l'inſtant de ſa mort, & ſi quelqu'un vient a l'enlever, ils le pourſuivent dans les forts les plus épais & dans les endroits les plus inacceſſibles *. Enfin, continue Jean de Kaie, les uns chaſſent principalement du nez, les autres de l'œil, & il s'en trouve qui vont parfaitement a l'eau. Il en deſigne auſſi qui ſont propres a la Fauconnerie. L'Auteur les préſente tous par leurs noms & par leur figure, & il en raiſonne à peu pres comme nos François. Nous ne parlerons pas des autres claſſes qui ne concernent point la matiere des Chaſſes; mais nous ajouterons ici une obſervation que le ſujet amene. M. l'Abbé le Prévot, dans ſon Hiſtoire des Voyages, & Oexmelin, dans l'Hiſtoire des Avanturiers Flibuſtiers, rapportent qu'on trouve dans les deſerts du Congo & de Saint Domingue, une eſpece de chiens qui ſe reuniſſent en grandes troupes & vont chaſſer en ordre, ils declarent la guerre aux Sangliers, aux Taureaux ſauvages, aux Lions meme & aux Tigres. Ces chiens qui chaſſent dans les regles, quoique de race anciennement domeſtique, n'auroient-ils point acquis, par le beſoin de chercher leur proie, un caractere plus déciſif que celui qu'ils avoient reça de l'education? La Nature, qui ſeule a veille ſur leurs beſoins depuis qu'ils ſont dans les deſerts, a pu leur donner plus de fineſſe, plus de ſagacite; & ſur-tout, plus de force, plus d'agilite. Peut-etre en pourroit-on tirer une eſpece particuliere pour la Chaſſe, principalement pour la Chaſſe a la groſſe bete **. L'expérience n'en ſeroit pas difficile, puiſqu'au rapport des mêmes Auteurs, ils s'apprivoiſent aiſement. Jean de Kaie eſt connu par pluſieurs autres Ouvrages; ſes recherches ſur les Academies de Cambridge & d'Oxford renferment des diſſertations tres-ſçavantes.

* Les Chaſſeurs rapportent la même choſe de pluſieurs chiens de differens pays, françois, bigubis & autres.

** Gratius, d'après les Anciens, dit dans ſon Alcon que les Chiens Sylvicoles ſont les meilleurs pour la groſſe bête.

EDITIONS.

La premiere Edition de Darcci, [illegible], fut [illegible] avec le fuivant de Venet, [illegible] Carolus Barus [illegible], [illegible] avec [illegible] Neapolitanæ [illegible]

JEAN DARCCI.

DArcci, ne à Venoſe, lieu de la naiſſance d'Horace, dans le Royaume de Naples, vivoit dans le XIV Siecle: c'eſt tout ce que j'en ai pu apprendre.

Le Poeme de Darcci plaît par l'elegance du ſtyle & la variété des tableaux. Il donne d'abord une idée generale ou le tableau exquis qui caractériſe le chien. On y voit ce fidele ſerviteur de l'homme lire ſes devoirs dans les yeux de ſon maître, le conſulter, l'interroger & repondre à ſa voix. Attentif à connoître les amis de la maiſon qu'il habite, il aſſure ſes pas quand quelqu'un ſe préſente. Et ce tableau, tout à coup il devient immobile; comme honteux d'un abboi indiſcret, il avance lentement & d'un air ſuppliant, puis il le flatte, puis il le leche & l'introduit en le careſſant. Entre-t-il quelqu'un d'indifferent, il le perce de ſa fatale attention. Mais s'il ſurvient quelque étranger qu'il ſuppoſe déplaire au maître du logis, il grince, ſe met en colere & devient furieux; le ſang même qu'il fait couler ne ſuffit pas pour le calmer, ſa fureur de l'ennemi ne met le comble à ſa victoire. Chaque eſpece trouve ſon éloge dans le Poeme de Darcci. Le portrait de ces petits chiens, qui font les delices des Dames, eſt dans la Poeſie ce qu'eſt, dans la Peinture, celle des miniature delicate, le tout du Bichon y tient de la fleur, y abonde avec lui, & les Graces y ſont [illegible] careſſes. L'entretien des combats du vif [illegible] au chien de Chaſſe, nous figure avec le plus grand relief. Darcci, toujours guidé par [illegible], n'eſt jamais fec, ni outré. Il peint ſi bien l'air vif & les mouvemens du chien auquel on a confié la garde d'un troupeau! Aux approches de la nuit ce fidele gardien ramene des paturages les brebis bélantes après leurs agneaux: ſous ſes loix tout repoſe dans le bercail, il veille & tout y repoſe: par tout il fait la ronde, il fent de loin l'en-

nemi qui cherche à le surprendre, sonne l'allarme, prend les devants, avertit & combat. A-t-il attaque pour ravoir ce qu'on lui avoit enlevé ? * content d'etre vainqueur, il se repose sur les depouilles qu'il garde sans y toucher. Bel exemple de courage, de temperance & de fidelite ! Le Poete n'a pas moins d'elevation quand il veut donner une idée des services que les chiens ont rendus aux hommes. On en a vu affronter les coups meurtriers de l'assassin, braver les glaives & le poignard, se consumer dans les flammes avec leurs maitres, ou refusant tout aliment, expirer de douleur sur leur tombeau. Ce Poéme doit etre consideré plutot comme un eloge ** du chien, dont la lecture est amusante, que comme un Traité fait pour donner des préceptes aux Chasseurs.

* Cet trait de temperance est tiré d'un autre Auteur. Je l'ai cru propre à figurer ici.

** Robert de Mesmaim a fait en prose un petit eloge du chien, dans lequel il donne une longue liste de Auteurs qui ont fait l'eloge de cet animal, il remonte jusqu'aux Hebreux. Il est peu d'animaux sur lesquels on ait de recherches plus amusantes, bien curieuses, on en rapporte de choses surprenantes. Il ne leur manque, dit on, quelquefois que la parole. Lauteur dont nous venons d'etre Lecteur fait mention (Hist. Acad. t. 15) de celui qui paroit devoir dire de jolies choses à son maitre ou à sa maitresse.

EDITIONS.

Joannis Darcii Venafini, carmen, recens in lucem editum, Paris, *Colinæus*, 1543, in-8 Edition, en caracteres ronds. Ce Poeme a été reimprimé dans *l'Amphitheatrum* Dorlandi. Il se trouve encore dans le premier tome des *Delicæ Poetarum Italorum*.

Jacques-Auguste de Thou.

Monsieur de Thou naquit à Paris en 1553. On remarqua dans ses études la jeunesse d'un grand homme, ses voyages d'Italie, de Flandres & d'Allemagne fournirent à son génie des sujets pour le developper. Sa famille l'avoit destiné à entrer dans le Clergé, le Ciel lui traça une autre route. Il parvint successivement aux plus hautes places de la Magistrature; il eut la confiance de Henri III & de Henri le Grand. Magistrat integre dans les jugemens, homme ferme & desinteresse dans le conseil des Rois, sincerement attaché à la foi de ses peres, il servit ses Concitoyens, l'Etat & la Religion; sans se devouer aux affaires, il ne cessoit de cultiver les Lettres. Son histoire doit etre à jamais proposée comme un modele à la posterité; il aima mieux sacrifier son elevation que de rien alterer dans les faits qui lui parurent propres

à eclaircir sa patrie *. Le Poeme de Monsieur de Thou, sur la Fauconnerie ** est très elegant & lui a mérité une place parmi les Poëtes les plus distingués de son siecle.

Le Poëte réglant les accords de sa lyre sur les accens melodieux du Cygne de Mantoue, comme lui se leve dans son debut. Je vais, dit-il, chanter les armées aeriennes, les guerres des oiseaux, les stratagemes des êtres volatiles, leurs combats qui dans notre siecle font l'amusement des Heros, & quels soins, quelles precautions sont necessaires pour entretenir les Faucons. O Muses.... fecondez moi dans une telle entreprise: qu'il me soit permis de parcourir un champ jusqu'alors inconnu, & de cueillir un laurier dont personne encore n'a ceint sa tête. Plein d'enthousiasme, il fait une nouvelle invocation à François second ***, puis il s'adresse à Diane, & rappelle ces Heros, ces demi Dieux, qui les premiers ont livré la guerre aux hotes des bois, qui d'une fleche rapide & meurtriere ont atteint le daim dans la course, qui ont rendu le chien compagnon de leurs travaux..... Je laisse à d'autres, dit-il, à celebrer tout ce que l'experience a découvert de fatal à ces hotes fugitifs.

M. de Thou donne d'abord une idée du terme générique qui comprend les differentes especes d'oiseaux de proie: il distingue ceux que les hommes ont accoutumé à leur être fideles d'avec d'autres qui semblent même ne pouvoir supporter les regards de l'homme. Parmi les premiers, sont le Faucon, le Gerfaut, le Sacre, &c. Au nombre des autres sont le Milan, le Vautour, le Chathuant, le Hibou, la Frelaie, &c. Il faut avouer, dit-il, le peu d'accord que se trouve dans les Fauconniers: donnons donc à chaque oiseau un nom qui lui soit propre: & omettons des noms attiques & latines

* Cet Ouvrage est celui que le savant Président de Thou adressa au Parlement de Paris, pour prévenir les troubles dont il étoit menacé par la faction, qui s'étoit emparée de la personne du jeune Roi François II.

** Le Père Lelong, dans sa nouvelle Bibliothèque, dit que Mr. le Sainte Marthe a mal lu le titre de cet Ouvrage, qu'il a cru intitulé son livre *De Aucupio*, au lieu de *De Accipitraria*. Mais Mr. Moreri a mal lu le titre qu'il a cru intitulé son livre *De Aucupio*, au lieu de *De Accipitraria*. Il faut avouer, dit-il, le peu d'accord que se trouve dans les copistes. C'est attention à ce qu'il dit, mais il n'a pas vu que le titre de Thou, *de Re Accipitraria*, est bien différent de celui de la Bibliothèque & autres Ouvrages de Scevole Sainte Marthe, dans une seule édition in-octavo, Paris 1587. C'est un petit poëme, que la Verdier de Vauprivas dans sa Bibliothèque parle avec éloge. Ce Poëme à Mr. de Sainte Marthe: la dédicace de Mr. de Thou est datée de Bretagne: cette Dédicace à Mr. de Sainte Marthe est en vers héroïques.

*** Cette invocation rappelle celle que Virgile fait à César au quarantième vers du premier livre des Géorgiques.

des

des objets peu connus des Grecs & des Latins. Le Poëte a si bien attrapé ce coloris des Anciens, que vouloir analyser le detail de ses preceptes, c'est en affoiblir l'image. Tout dans ce Poeme se presente sous les traits les plus ingenieux de la Mythologie, ainsi loin de reduire tant de beautés à l'aridité du style doctrinal, nous passerons legerement sur le total infini des particularités qu'il renferme. L'Auteur traite-t-il des oiseaux qu'on peut apprivoiser : il les presente sous deux faces, les uns ne sont sensibles qu'au leurre qui les ramene, & les autres entendent avec plaisir la voix du maître qui les rappelle. Entre les Faucons de même espece, il assigne les differences qui designent leur age & le temps auquel on les a pris : la femelle surpasse les males en force, en grandeur & en courage, entorte que de trois qui se trouvent dans une ponte, deux sont femelles, le male est le troisieme, & reste le dernier au fond du nid, d'où il est appellé Tiercelet *. A ce trait qui ne se rappelle, dit le Poëte, les Heroïnes du Thermodon, la guerriere Penthesilée... l'intrépidité d'une Semiramis.... le courage d'une Zenobie... ? &c. Apres cette digression qui est d'une grande beauté, le Poëte revient à son sujet. Parmi les oiseaux de proie qui peuvent être formés à la chasse par les soins de l'homme, l'aigle est celui par lequel il commence ; parce que de tous les oiseaux, l'Aigle seul est à l'abri de la foudre, ce qui l'a fait appeller par les Poëtes, l'oiseau de Jupiter. L'Aigle est un Roi formidable : toutes les nations aeriennes tremblent à son aspect, il n'est pas même impunissant apres sa mort **. La description des Aigles de differentes especes, est d'une chaleur toute poëtique : l'Aigle royal qui porte un manteau de couleur rouss & comme doré, paroît le premier avec des traits distinctifs, & cependant n'est remarquable que par la grandeur. Le plus petit des Aigles appellé Valeria, est le plus vigoureux : il terrasse le Lievre interdit, le rusé Renard & le Blanreau qui suit la lumiere ; il arrete l'Ane sau-

* Mr le Roi, qui a traduit cet article Faucon avec des remarques très-savantes, dit que la Femelle mâle s'appelle Tiercelet, parce qu'elle est le troisieme, c'est par la Femelle.

** Les volumes de la Mythologie, l'Antiquité & l'Histoire naturelle ont épuisé des traits des autres oiseaux, le moins avec celui-ci, & ce n'est pas sans étonnement, dit Mr de Buffon, qu'on voit avec l'Aigle. Pour moi, je n'en suis pas étonnable : l'Aigle deux tambours, l'un de peau de Loup? Voilà ensuite à le frapper ensemble : lorsque celui de peau de Loup résonne comme celui de peau d'Aigle, il est à présumer que l'Aigle a peur, & qu'il a tort. Mr de Buffon a pris plusieurs autres traits de ces [illegible] souvent ont été [illegible] de la nature le particulariser [illegible], qu'un Poëte peut adopter, mais qui ne peuvent que déparer la réputation de Naturaliste qui les rapporte.

vage, dont la timidité rend la course rapide. Ces Aigles quelquefois se réunissent : l'un contrefait la voix des chiens, * remplit de terreur les oiseaux & les quadrupedes, l'autre parcourt avec grand bruit les vastes espaces de l'air, l'ombre de sa marche obscurcit la clarté du jour : le Cerf épouvanté fuit vers d'autres retraites ; l'Aigle tombe sur lui, l'arrête & le devore avec fureur **. L'art de l'homme apprivoise l'Aigle, mais rarement dans nos contrées, à cause des transports immoderés de son naturel féroce ***. De Thou passe ensuite aux Faucons : il enseigne à en connoître les différentes espèces, & le nom qui est propre à chacune. Décrit-il chaque pays qui les produit : la fable, l'histoire, les phénomenes les plus surprenans de la nature servent à varier les lointains de ses tableaux où l'imagination se plaît à s'égarer, & cependant où la raison trouve encore dequoi se fixer. Le même pinceau toujours conduit de main de maître, excelle dans les nuances, dont il décore l'habit des oiseaux qui changent avec l'âge, & varient avec le climat ****. Ces nuances & ces couleurs, qui distinguent les espèces, perdroient leur éclat dans le passage d'une langue à l'autre, & je sens que ma plume n'est point un prisme qui puisse les transmettre sans les corrompre : mais si la force de ce pinceau est admirable, la main qui le dirige, n'est pas moins correcte dans ses desseins. Les morceaux qui ont pour objet le vol distinctif de chaque oiseau, varient avec une hardiesse inimitable.

Aux Faucons succede l'Autour. De Thou en dépeint la forme, la couleur & le caractere, il indique des mar-

* Cette Phrase peut aller de pair avec celle des Grues qui contrefont la voix des chiens, pour attirer les Lievres, & avec celle de l'Hyene, espece de Loup-cervier détestable, Afrique [illegible] d'un berger qu'il a coutume [illegible], va la nuit prendre la calebre & appelle pour le faire sortir & le dévorer.

** [illegible] rapporte que l'Aigle [illegible] l'Aigle attaque même le Lion, [illegible] voyageurs. Rien n'est plus [illegible] relatif entre le Roi des oiseaux & celui des animaux. Il est très-[illegible] d'observer [illegible] tion [illegible] l'un [illegible] l'Aigle, & l'extravagante [illegible] que le Lion avant [illegible] craint [illegible] dés [illegible] plus [illegible] plus [illegible] te [illegible] l'Aigle [illegible] Pline [illegible] sur [illegible] fe [illegible] Pétrone [illegible] Faucon pour chasser à bete [illegible] peuple [illegible] Aigle [illegible] ment sur le Cerf, [illegible] coups de bec [illegible] & [illegible] le précedent dans sa course. [illegible] qui [illegible] courage, [illegible] Faucon a attaquer l'Aigle & à en triompher.

*** [illegible] dit que les Aigles [illegible] dans les pays de montagne, [illegible] de vent, ils ne peuvent aisément tenir sur aile, & ne sont bons à aucun vol.

**** [illegible] Faucons [illegible] blancs, ou blonds ou [illegible] rouges, ou tirant [illegible] suivant les pays, & quelquefois suivant les âges.

ques certaines pour faire un choix heureux. Sous un ciel sévere, vers l'axe Boréal, l'Autour devient plus courageux; il tourne son humeur fiere a la volonté du maître qui l'éleve. Lorsqu'on le lache, l'oiseau qu'il va poursuivre anime sa colere; il fond sur lui & le rapporte à son maître. Ce n'est point comme dans le Faucon l'appât de la proie, ce n'est point une passion avare qui le fait partir, c'est l'amour de son maître qui le conduit, qui le pousse, le rend victorieux & le rappelle.

Le Poete apres avoir exposé les differens genres d'oiseaux de proie, leur origine & les regions qui les produisent, avec les qualités qui résultent du climat, avertit que la Fauconnerie ne convient pas à tout mortel; que l'humble toit d'une maison étroite, ne peut impunément servir d'azile au fier Gerfaut, & qu'il n'appartient qu'aux Grands & aux Souverains d'admettre chez eux tout l'appareil de la Fauconnerie. Puis s'adressant a François II: » Autrefois à ta naissance, Callirhoé annonça de tels pré» sages, lorsque la corne d'abondance se répandoit en ta fa» veur sans s'épuiser. « Cette digression d'une longue étendue, roule sur l'état de la France du temps de François II, & rappelle ensuite le regne de François I, l'amour de ses sujets & la gloire de son siecle. Le Poëte déplore le coup fatal ou la Parque ravit ce Prince à ses peuples. Cet endroit est une imitation de la mort de César dans les Géorgiques de Virgile, & de la mort de Marcellus au quatriéme Livre l'Enéide.

Le second Livre commence par un précis des principales matieres qu'il contient: le Poëte fait ensuite une invocation a sa Muse, a Apollon & a François II; ses leçons sur le choix des Faucons sont de nature à guider un Fauconnier. Il faut d'abord s'attacher à l'âge. Le Faucon * pris jeune & presque sans plumes, oublie entierement son origine, obéit volontiers a la main qui le nourrit, & reçoit de l'art une nouvelle nature. Ceux ** qui chassés du nid par leur mere, ne font encore que sauter de branche en branche, promettent plus de succès au Fauconnier qui entreprendra de les former. Le meilleur & le plus estimé ***, est celui qui n'a point encore jetté ses premieres plumes. Celui qui les a jettées ****, s'il est attentif a l'instruction & docile, sera le plus fort, le plus

* Le Faucon niais, ou Faucon royal.
** Les Faucons branchiers, ou Faucons ramagers.
*** Le Faucon sor.
**** Le Faucon agar, ou Faucon de repaire.

grand & le plus ardent à la proie : à moins qu'il ne cede à l'amour de la liberté, car il est rare qu'il laisse son maître errer librement, & de ses ris, dit le Poete, autant en emporte le vent.

Après avoir appris à connoître l'âge & le caractere de l'oiseau par des signes certains, de l'hoqueter sur la maniere de le paître, sur les différentes viandes qui doivent former le pât, & sur le nombre de becades convenables suivant les circonstances : sur la méthode de tenir l'oiseau, ce qui augmente son appetit, ses besoins & ses chaînes. Il y traite du régime nécessaire dans la mue, de la situation du lieu où l'on doit renfermer l'oiseau, & comment on doit l'y entretenir. Il n'oublie pas les précautions qui sont nécessaires pour prévenir les maladies : ces objets demanderoient des détails qui passeroient les bornes d'un extrait. Un extrait ne peut rendre non-plus toute ce que renferme le précepte sur l'éducation de l'oiseau : soit qu'il faille lui apprendre à rapporter l'aspect & la main du maître, à recevoir tout-à-coup le chaperon ; soit qu'on cherche à l'apprivoiser par un son de voix doux & mitoyant, ou par un réveille-accoutumance à entendre la voix de l'homme dans toute la force, afin qu'il ne s'effarouche point à la réclamation. Il est des façons pour connoître si l'oiseau promet des triomphes : il n'est pas question de bon abord de le rendre docile à la faim de la main ; il faut le battre, il faut le battre jusqu'à ce que le moment de la faim connoître le retour ; c'est lui donner le vif. L'Auteur apprend ensuite en quels temps & comment on doit lui faire connoître [illegible] auquel on le destine, ce qui s'appelle [illegible] comment, lorsque l'oiseau [illegible] on [illegible] le mettre hors de main & le voler pour la [illegible] bien [illegible], bien [illegible], ou [illegible] quelquefois comment le [illegible] les replats, ou [illegible] replats. Pour voir [illegible] comment on [illegible] il faut lui jetter [illegible] le tourner, comment on doit appuyer de la voix, le soin des [illegible] est presque seul objet que renferme la fauconnerie : les chaînes sont nécessaires, il en est de différentes sortes : la maniere de les former n'est pas [illegible] bien. Lorsqu'ils accompagnent l'oiseau & font lever la proie, ils doivent retarder leurs vues & regarder comme une alliance offensive :

il faut que les Faucons y faſſent attention & apprennent a ſe moderer. A ces inſtructions, preſentées avec toutes les graces de la Poëſie, en ſuccedent d'autres qui tiennent moins au genre didactique.

Eſt-il queſtion de décrire le vol & les combats des oiſeaux : cette partie repond a l'enthouſiaſme du Poëte, qui, dans ſon début, annonce que porté ſur leurs ailes, il va s'élever, & que l'oiſeau qui tient la foudre de Jupiter, dirigera ſa courſe comme l'éclair. D'abord il fait connoître quels eſpaces peut franchir la rapidité du Faucon * : bientot apres il le ſuit dans ſa courſe, & donne une image de ſes combats ; elle paroit auſſi animée que l'action du Faucon qui attaque & de l'oiſeau qui ſe défend. A-t on jetté le Faucon ? il fond avec impetuoſité : d'abord il raſe la terre, & par de longs détours revenant ſur lui-meme, il décrit de vaſtes circuits ; puis retreciſſant ſes cercles redoublés, il s'éleve enfin & prend l'eſſor au plus haut des airs : tel que dans ſa courſe rapide, un ouragan s'étend en murmurant, roule a travers les campagnes, efface de la terre l'empreinte des moiſſons, porte au loin ſes immenſes contours, puis ſe reſſerre & ſe reploie, enveloppant dans un nuage de pouſſiere & le ciel & la terre : un bruit ſoudain ſe fait entendre au loin : de ſourds mugiſſemens ſortent des forêts d'alentour ; l'air y répond en redoublant ſes ſifflemens : tout déſerte la campagne ; le laboureur detele, le berger conduit ſon troupeau à l'abri d'une colline, au fond d'une vallée ; & les frenes & les chenes enlevés à leurs racines profondes, roulent leurs débris à travers les bois **. De meme le Faucon prend-t'il ſon vol ? de toutes parts les oiſeaux ſe diſperſent dans les champs, l'épouvante les pouſſe dans les tenebres des forêts ; ils

* François I, dit Mr de Thou, étoit à Villers Côte-rets, Bourg du Valois, à cinq lieues de Compiegne ; un de ſes oiſeaux, qui avoit porté ſon vol au plus haut des nues, s'étoit en ſuivant dans un ciel ſerein de timides Grues. En vain le Fauconnier l'appelle-t-il, le rappelle-t-il, l'oiſeau fuit dans les airs d'une vîte rapidité, plus vîte que le vent, il fend les eſpaces & diſparoit. Il franchit l'Ocean, pénetre ſur la Tamiſe, arrive à Londres & ſe repoſe ſur une tour. Trahi par ſa beauté, ſe ſentant perdre, on le ſaiſit, on le préſente à Henri qui reconnoît ſes armes. Que ne fait-il, dit-il, le mal de perte amitié ! ceci m'eſt un heureux augure. Mais voyons, dit Mr de Thou, que l'oiſeau, ce gage de la guerre & de la paix, pris & relâché en même-temps, ramene la victoire ſon retour. Mr d'Eſparron rapporte qu'un Sacret qui ſe perdit. Car les [illegible] Fontainebleau, fut repris le lendemain à quatre heures [illegible] Mr Thou. De peur que cet trait ne paroiſſe incroyable, l'Auteur s'eſt [illegible] ſoutenu ſa foible.

** Cette peinture d'un ouragan eſt de toute beauté : mais il faut être bien [illegible] critique, pour trouver la comparaiſon juſte. D'ailleurs j'avouerai que la force de cette peinture me paroit affoiblir celle du vol des oiſeaux, qui cependant doit être l'objet principal du Tableau.

s'enveloppent dans d'épais feuillages : la terreur regne sur la terre & dans les airs. Cependant, soit que le Milan, soit que le Héron se présente, un seul Faucon ne suffit pas * ; jettez l'Emérillon * ; bientôt il devient le Héros de la scene : il va d'un vol hardi vers cet ennemi puissant, il le presse à coups de bec, le harcele par ses morsures, & le force à cacher sa tête dans les nues : les deux Faucons fendent l'air aussi-tôt, enveloppent le Héron, & le fatiguent à coups d'ongles, à coups de bec ; l'un d'eux de tout son poids se précipite sur lui, le dérange d'équilibre, & fait rétrograder son vol. Ils lui pressent les côtés, s'animent par la résistance, l'attaquent par la tête, & l'attaquent par le dos : le Heron ramasse ses forces, demeure comme suspendu à la renverse, ne présente que ses griffes étendues, & laisse à travers ses ailes passer son long bec qu'il tient malicieusement caché. ** Le Fauconnier inquiet avertit ses Faucons d'éviter le bec du Héron. Le Lévrier demeure l'œil élevé vers ce combat aërien : le Héron après avoir long-temps lutté, trop foible contre deux, tombe accablé, le chien le saisit dans l'étonnement de sa chûte, & s'abreuve de son sang.

Les combats de l'Autour ne sont pas décrits d'une maniere moins intéressante. Lorsqu'il attaque l'Oie ou le Canard qui se cache dans les algues, le Poete apprend au Chasseur à le faire lever : alors l'Autour donne dessus comme une balle lancée d'un catapulte, & l'abbat immobile sur la terre. Faites attention cependant, quand vous lâchez l'Autour, qu'il n'aille pas avec trop de vîtesse fraper sa proie. Lorsque de son aile bruyante il fait résonner les eaux, le Canard qui l'entend & le voit venir, plonge sa tête, & s'enfonce dans un bourbier profond : l'Autour emporté par son ardeur, fond en même-temps sur le marais, dont l'eau bourbeuse pénetre ses ailes, qui bientôt n'ont plus la force de porter le poids de son corps. En vain s'efforce-t-il de nager : trois fois il fait un effort pour se soulever, trois fois il s'enfonce : l'onde fatale lui ravit enfin le courage & la vie. Le Poete termine ce second Livre par raconter la métamorphose d'Hiérax en Epervier, il en rapporte deux Fables qui occupent plus de la cinquieme partie de ce Livre.

L'invocation que de Thou fait à François II au com-

* L'Emérillon est le plus petit des oiseaux de fauconnerie : il est à peu près de la grosseur d'un Merle.

** Les Fauconniers observent que les Faucons, dans cette rencontre, sont souvent la victime de leur courage.

mencement du troisieme Livre, semble annoncer qu'il n'avoit commencé son Poéme qu'à la sollicitation de ce Prince : c'est toujours sous ses auspices que le Poëte s'enhardit à tracer tous les changemens qui arrivent dans la nature des oiseaux. Que de lignes, que de détours, que de mouvemens à observer, que de parties imperceptibles à saisir dans la méchanique des treles ressorts qui tiennent l'animal en équilibre entre la mort & la vie! Soit qu'il faille porter les secours dans l'interieur, ou appliquer les remedes sur des parties dont les plaies ou les fractures sont sensibles à la vue, l'Auteur est également riche, dans le choix des moyens & dans le choix des expressions *. L'esprit est surpris de trouver dans l'aridité même des recherches de l'art, des images riantes qui animent l'attention en la récréant. La maniere dont on montre à redresser ou remplacer quelques plumes froissées ou brisées, plaît autant par les réflexions qui accompagnent cette operation, que par la singularité de l'opération elle-même. Non-seulement on peut rendre à l'oiseau des plumes lorsqu'il en a perdu, on peut même le dépouiller pour l'habiller de toutes couleurs **, enforte que l'oiseau qui nagueres étoit désolé de gravir sans plumage, tout-à-coup devenu plus alerte, déploie ses nouvelles ailes, & glorieux de pouvoir à l'aide de sa queue planer, se balancer, il prend son vol & va former de nouveaux circuits que le plaisir accélere & multiplie.

L'Auteur termine ce Traité par annoncer qu'il auroit bien d'autres choses à dire sur la naissance des Faucons, sur leur ponte, sur leur aire, &c : qu'il auroit encore à devoiler les secrets infinis de la nature, mais que sa Muse l'appelle ailleurs, & que Phebus lui inspire un nouvel enthousiasme : puis il finit par renouveller au long l'éloge de François II, par faire celui de Cujas, celui de Scaliger, & celui de Juste Lipse : digression qui occupe le tiers de ce dernier Livre. Cet enthousiasme n'eut-il pas été mieux employé à *développer les secrets de la nature, sur la naissance des Faucons, sur leur ponte, sur leur aire, &c.* ? En général si l'on ne sçauroit assez admirer les

* François de Lorme, célebre Médecin de Paris, fut d'un grand secours à notre Poëte pour connoître les termes & les noms des simples qu'il a employés dans son Poëme : il a épargné cependant n'approuve pas la [illegible] Grecque qu'il a mêlée dans le Latin. Quelque fait le nommer, [illegible] montre le faux [illegible] de se [illegible] de Hiéron [illegible] autres Faucon[illegible]

** Cette opération semble tenir de la fable : elle est attestée par plusieurs Fauconniers [illegible] & ceux qui ont le mieux écrit, enseignent [illegible] de redresser celles qui sont froissées, & de remplacer les [illegible] qui sont cassées.

beautés & les richeſſes de ce Poeme, on peut auſſi quelquefois ſe plaindre de la prodigalité du genie poetique, qui par des digreſſions trop etendues & trop multipliées, interrompt le fil des preceptes, & les enveloppe ſous des emblemes ſouvent plus compliquées que les preceptes memes. Nos amateurs de l'antiquité ne pardonneront-ils d'appuyer ſi long temps ſur un Moderne : J'avouerai que l'eſprit de patriotiſme a ſuſpendu, avec une ſorte de complaiſance, la rapidité de ma plume à l'egard d'un Poete de notre nation qui peut etre mis en parallele avec les Anciens ; car s'il a ſes defauts, les Anciens ont auſſi les leurs. Comme nous n'avons point de traduction françoiſe de cet excellent Poeme, & comme il reſte preſque ignoré dans un petit nombre de Bibliotheques, j'ai fait un eſſai ſur quelques morceaux propres à donner une idée du genie qui les a produits. Une nation etrangere a rendu hommage à tant de beautés, leur a prêté les charmes de ſa langue delicate, & ſemble nous reprocher notre indifference.

EDITIONS.

Les deux premiers chants du Poeme *de Re Accipitraria*, ont été imprimés à Bordeaux en 1582, [illegible] par les ſoins de Jehe Vivet, Directeur du Collége de cette Ville.

Le Poeme entier *de Re Accipitraria* a été imprimé ſous ce titre *Jacobi Auguſti Thuani de Re Accipitraria libri quatuor, poſthac à ſuo auctore recogniti. Ejuſdem epiſtola ad Petrum Puteanum Hiſtoriarum Gallicarum & Regiæ Cohortis Pretorianæ Antiſtitem. Maximi Pontificis Urbani VIII. [illegible] Parisiis, apud Petrum Targa, 1584*, in-8°. Voici le jugement de ces deux illuſtres hommes de Poeſie *Thuanus ait in Hiſtoriarum ſeculi noſtri ſexto libro, de Poeſi ſua, Poeſin [illegible] pro ſuperis, quod vel tribus ejuſdem de Re Accipitraria libris, [illegible] epiſtola ad Cisternum Britannicæ Cantilenæ [illegible] quæ ſolebant.*

Le Poeme *de Re Accipitraria* a été traduit en françois, & inſéré dans le recueil intitulé des *Delicæ Poetarum Gallorum*, & [illegible] *de Re Accipitraria ſcriptores.*

On a auſſi traduit en vers italiens le Poeme de Mr. de Thou, ſous ce titre italien, par G. P. Bergamini, imprimé [illegible] de Cinegetiques de Pierre Angeli, à Venise, chez Alde, 1583, [illegible].

JACQUES SAVARY.

JACQUES-TIMENT SAVARY, vivoit dans le XVIIe ſiecle un des beaux eſprits de la Province de Normandie. La verſification latine a fait ſa principale occupation, & il compoſoit avec une grande facilité. Outre les Poemes ſur la Chaſſe, nous lui ſommes encore redevables d'un Poeme ſur l'Hyppiatrique, d'un autre ſur

les triomphes de Louis XIV depuis son avenement à la Couronne, d'une traduction de l'Odyssée en vers latins, & d'un recueil de Poesies mêlées. Le premier Poeme qu'il composa sur la Chasse, est intitulé, la Chasse du Lievre, & est divisé en sept Chants. Il annonce dans son debut qu'il va chanter les delices d'une vie innocente, l'art de la chasse, les temps propres à ce noble exercice, les regles que l'on doit y observer, le choix du gibier, les travaux du Chasseur, les ruses & les detours qui ne suspendent ses triomphes que pour prolonger ses plaisirs. Ce Poeme renferme d'excellentes leçons sur les Chevaux, les Chiens, leurs maladies & les remedes qui y sont propres. Le Poete y decrit les proprietés singulieres des Chiens qui naissent dans differens climats, Anglois, Ecossois, Gaulois, Artesiens, Spartiates, Metis & autres, il donne des leçons pour les conduire, les dresser, les corriger, les tenir en etat, en tirer race : enfin leurs maladies & les remedes qui y sont convenables, ne forment pas une médiocre partie de ses preceptes. Dans le troisieme & quatrieme Chant, l'Auteur ne semble inviter à regretter les douceurs du printemps, ou la chaleur temperée de l'automne, que parce qu'avec la fuite de ces saisons on est privé de l'exercice de la Chasse. Puis s'élevant avec une sorte de courroux contre l'empire d'Eole qui assujettit la nature à ses rigueurs, il fait connoître au Chasseur les vents ses fiers adversaires, & lui indique des signes pour les prevenir. Le Poete dans le cinquieme & septieme Chant, déploie son art pour apprendre aux Chasseurs à choisir un coursier digne de partager leurs travaux : soit que son pinceau saisisse ses qualités ou ses defauts, soit que sensible aux maux qu'il éprouve, il essaye de rouvrir pour lui les sources de la santé, on s'appercoit aisement qu'il opere d'apres les meilleurs Maîtres en ce genre, mais il regne dans sa versification un ton de negligence qui rend ce Poeme aussi languissant qu'il est methodique. Savary cependant s'est moins negligé dans certaines parties que dans d'autres. La Chasse du Lievre contient des details rapprochés avec choix & discutés avec gout. Le Poéte n'omet rien pour en faire sentir les plaisirs : s'il célebre l'industrie du Chien anglois ; il lui oppose la vitesse du Lievre, lorsque bondissant, il semble franchir & supprimer les espaces : il lui oppose ses ruses multipliées, son habileté à donner le change, ses detours com-

binés avec finesse, & les partis extremes qu'il prend dans le desespoir ; le Poëte met un grand intérêt jusques dans sa défaite. Le Poeme de la Chasse du Lievre est dedié à Mr de Pompone de Bellievre, Premier President au Parlement de Paris, dont l'Auteur fait l'eloge dans le premier Chant. Savary se contentoit de lire ce Poeme a ses amis, le sçavant Mr Huet le determina a le mettre au jour. Le succes surpassa son attente, & l'engagea peut etre a composer les ouvrages en vers que nous avons de lui sur la Chasse du cerf, du Chevreuil, du Sanglier & du Loup : il les a dedies a Messieurs de Longueville. Ces Poemes se rapprochent assez de nos manieres pour le fond des choses, mais l'imagination de l'Auteur ne lui a pas toujours présenté les objets sous ces images poetiques qui sont l'ame de la composition, lorsqu'elles sont ingenieusement assorties. L'Auteur, dans ces derniers Poëmes, a suivi du Fouilloux, dont quelquefois il adopte les traits de bonhommie, dans les endroits ou il le suit, comme lui, il tombe dans des redites. Si Savary, sans trop s'en rapporter a sa propre experience, a sur certains objets pris du Fouilloux pour guide, sur d'autres il a suivi Salnove * comme pas-a-pas. Il nous a donné aussi un tres petit Poeme sur la chasse du Renard & du Blaireau ; cette derniere production ** n'offre rien qui merite une attention particuliere. Les critiques conviennent que Savary avoit de l'invention. Mr Huet observe qu'il etoit moins Poete que Versificateur, & que son feu ne pouvoit souffrir la gene de la correction. Cependant, quoique ses Poëmes sur la chasse soient pleins de gallicismes & d'une latinité forcée, on ne sçauroit assez admirer sa constance, d'avoir rendu dans cette langue des locutions inconnues chez les Romains, des termes durs & bisarres qui choquent également & le genie de la langue latine, & l'harmonie de la Poësie.

* Le Traité de Salnove parut quatre ans avant le Poëme [illegible] *Leges* de Savary.

** Savary avoit 52 ans quand ce Poëme fut imprimé : il mourut 11 ans après.

EDITIONS.

Les Poemes de Savary sur la chasse [illegible] ils sont maintenant assez rares.

Album Dianæ [illegible] Venationis [illegible] leges, autore Jacobo Savary Cadomensi. Cadomi 1655, in-16.

Venationis Cervinæ, Capreolinæ, Apraginæ & Lupinæ leges, autore Jac. Savary Cadomensi. Cadomi 1659. in quarto.

JACQUES VANIERE.

LE ſçavant pere VANIERE, né en 1664, dans le Diocèſe de Béſiers, effaça, au jugement de Santeuil, tous les Poetes modernes, dès qu'il parut ſur le Parnaſſe. Son gout pour la Poeſie étoit ſoutenu par une ſanté robuſte, & un attrait dominant pour le travail : tous ſes Ouvrages ſont fort eſtimés. Le *Prædium Ruſticum* eſt regardé comme ſon chef d'œuvre. Il y joint aux talens pittoreſques, une douceur & une amenité de ſtyle qui plaît en s'insinuant, & qui échauffe. On croiroit que Vaniere eſt né dans les beaux ſiecles de Rome. Le fond de ſon XVIe Chant n'eſt pas moins riche que celui des autres : la plupart des matieres qu'il y traite ſont peu ſuſceptibles des embelliſſemens poetiques, & Vaniere ſemble n'avoir trouvé aucun ſujet difficile. Il apprend ici à former un parc où l'on puiſſe à ſon gré goûter le plaiſir de la chaſſe. Il décrit d'abord le parc du Lapin & du Lievre, ſa forme & ſon enceinte : mille traits ingénieux égaient cette peinture *. Il indique enſuite diffé-

* Vaniere dit fort peu de choſe qui convienne ſpécialement au Lievre, mais il entend d'une maniere particuliere ſur le Lapin, quoiqu'il faſſe beaucoup uſage du mot *Lepus*, & très-peu du mot *Cuniculus*. Il faut ſe ſervir que *Lepus* eſt un terme de genre qui ſe prend également pour le Lievre & pour le Lapin. Il en eſt de même du mot Λαγος chez les Grecs. Son ſentiment Elien diſtingue trois eſpeces de Lievre, dont l'une, dit-il, eſt fort commune en Eſpagne : cette eſpece eſt celle du Lapin que les Ibéres, anciens habitans de l'Eſpagne ont, dit Elien, appellé en leur langue & l'ancien, François *connil* ou *connin*.) Auſſi Pline *L. VIII* [illegible] ce, dans des Lapins, *Leporum genera* [illegible] *Hiſpania Cuniculos* appellavit, *Lepores quadr.* dit *Lepus*, cet *Lepus* [illegible] *Hiſpania* a été appelé le Lapin *Lepus quadrimembris*, par [illegible] Scaliger, *quadr. Hiſt. Animal.* par le *Lepus* [illegible] *Hiſpania*. Pluſieurs encore, tels que Martialis & autres, ont regardé le Lapin comme une eſpece de Lievre. Mr. de Buffon allure que d'après l'expérience on n'en peut pas même tirer des mulets. Quoiqu'il en ſoit du produit de cette expérience, il eſt certain que *Lepus* a été admis comme un terme générique, auquel il eſt bon de faire attention en liſant Vaniere, autrement on croiroit que Vaniere auroit attribué à ſon Lievre des choſes qui n'appartiennent qu'au Lapin. Le Poëte, par exemple, veut que la pointe de la terre, de peur qu'un perfide chat ne faſſe quelque incurſion dans le ménage de Lievre, le ne ſoit jamais pas, par parcimonie, à tout autre qu'à un Poëte, indiquer cette prudente précaution qui ſuppoſe, ainſi que la ſuivante, un parc bien petit, & des animaux bien petits pour ſe laiſſer décevoir d'un collet. Car Vaniere veut qu'on attache au cou du mâle ſeulement un collet, & que la pointe de l'autre bout ſoit telle qu'il ne puiſſe entrer dans le terrier, mais y atteindre leur petite patte que dans les excès amoureux ils deviennent un peu cruels & particuliers. Tout ce que Vaniere rapporte de la cauſe du Lievre, comment par ſa crème à l'amour on reconnoît que le vieux Lapin [illegible] ſa paſſion & leur [illegible] à déſirer [illegible] les mâles de femelles, [illegible] les murs qui forment [illegible], [illegible] le Lievre ayant autant de profondeur dans leur fondement, [illegible] de l'autre, [illegible] le Lievre qui fait ſes creux fort [illegible] un paſſage [illegible] mais qui ne creuſe pas d'après ces deſcriptions, [illegible] Lievre eſt comme le Lapin, un habitant des demeures ſouterraines. Lorſque les Lievres,

rentes sortes d'hotes des bois propres à entrer dans les parcs. C'est dans leur caractere & dans leurs mœurs, que souvent il saisit les moyens de s'en rendre maitre. Le Cerf, dont la beauté efface celle des autres quadrupedes, est le premier auquel il veut qu'on donne entrée. On peut se servir de sa curiosité pour le surprendre, & l'attirer par le moyen d'un miroir, ou bien enlever le Faon dupe de l'imprudence de sa mere. Le Sanglier docile aux loix de l'harmonie se rend au piege qu'on lui tend. La Perdrix qui folatre avec le Chevreuil * l'attire par son chant dans les rets : la Chevrette aussi par ses caresses fait tomber le Chevreuil dans le piege. Le Butle, à l'aspect des Chasseurs, cache sa tête **, & laissant son corps à découvert, se croit fort en sureté. Le jeune Chamois, dont l'amour pour sa mere cause la perte, la suit & se rend captif avec elle. Les ruses du Bouquetin presentent l'occasion de sa defaite. Le Poete trouve aussi la fierté du Bœuf sauvage digne de figurer dans un parc, & fait la description des combats du Taureau, encore en usage en Espagne. Le Loup n'est pas oublié : dupe de sa voracité, il se laisse prendre à l'hameçon, ou dans une fosse couverte, & le Renard, pour fuir l'odeur de

dit encore Vaniere, fort [illegible] & [illegible] estranger, [illegible] de la retraite [illegible] de leur [illegible] [illegible] [illegible] Varier [illegible] quî [illegible] Pour chasser [illegible] ce de cette partie du traité de Vaniere.

[illegible] ils ont [illegible] ressemblance beaucoup [illegible]

* Il [illegible] le Chevreuil & la Perdrix, [illegible] l'un & l'autre le [illegible] la voie du Chevreuil, le [illegible] vraisemblablement [illegible] le Chevreuil & la Perdrix. L'interet [illegible] Vaniere, [illegible] reciproquement [illegible] la campagne : & [illegible] sur le dos [illegible] qui quelquefois voltige & s'éleve sur ses Andouillers.

** [illegible] rapporte la meme chose [illegible] la tête est [illegible] à proportion du corps, à l'arbre contre lequel elle [illegible] cachée [illegible]

quelques mauvaises herbes qu'on brule à l'entrée de son terrier, sort avec vivacité, & se livre à la main qui l'attend. Enfin c'est une suite de petits tableaux propres à varier les plaisirs de la campagne. Le Poëte abandonne * à d'autres la gloire de chanter les ruses du Lievre & du Renard, la legereté du Chevreuil bondissant, & la fougueuse resistance du Sanglier qui cedent aux travaux réfléchis de la meute. Il ne suit au loin les traces de Diane, dans les bois & dans la plaine, qu'à la poursuite du Cerf ** : rien n'est plus touchant que les derniers abois de ce beau quadrupede, & Vaniere montre qu'on peut encore, ainsi que l'a fait Gratius, presenter les dons de Latone avec les nuances de la belle Poesie. Vaniere cependant a moins eu pour but, je crois, de decrire les preceptes de la Chasse que d'en chanter les agrémens; & je le cite ici, non pour en proposer les leçons, mais pour en faire admirer les beautés.

On trouve l'Eloge historique de Vaniere dans le Parnasse françois exécuté en bronze : monument que Mr Titon du Tillet a consacré à la gloire de la Nation, & des beaux Arts.

gr[illegible], que pour cacher son œil, l'imbécille oiseau colle son œil contre l'arbre, & laisse son vaste derriere en butte au trait qui le perce.

* Il laisse, dit-il, cette gloire à l'illustre Ravanni, qui, à l'exemple de Virgile, a chanté les tresors de la campagne. C'est un Poëte latin, né à Parme. Ses Poësies sont estimées : il en publia une partie en 17[illegible]6, & une autre en 1711. On a rendu compte de ses Ouvrages dans les Memoires de Trevoux, Janvier 1707, & Octobre 1711.

** Vaniere s'étend sur differentes ruses que le Cerf met en usage pour échapper à la poursuite de la meute. Il rapporte un trait assez divertissant. Si dans sa course le Cerf rencontre un Taureau, il saute sur son dos, lui serre les côtes avec ses jambes, & de ses pieds lui bat les flancs pour le faire avancer. Enfin le quadrupede a haute ramure, après avoir fait le cavalier pendant quelque temps, met pied à terre, laisse le Taureau, se retire derriere un buisson, & songe à employer de nouvelles ruses. Ce stratagême peut bien être adopté par l'imagination d'un Poëte qui s'égaye, mais je doute fort, quoique d'autres encore le rapportent, qu'un Cerf puisse en être l'inventeur. Au surplus, ce pourroit bien être le produit de l'imitation : il seroit plaisant que tous les animaux, un jour, se missent à nous imiter.

EDITIONS.

Les dix premiers Chants du *Prædium Rusticum*, ont été imprimés pour la premiere fois à Paris en 171[illegible], in-12. Vaniere l'augmenta de six autres Chants, & il fut imprimé à Toulouse sous le titre : *Jacobi Vanieri, Prædium Rusticum, nova Editio auctior & emendatior Tolosæ apud Petrum R[illegible]*, 17[illegible], in-12. Au reste, [illegible] Moreri, article Vaniere, [illegible] est bon, il est de M. [illegible]. Cette édition passe pour la plus belle [illegible] qu'en 1746, on en ait donné une in-12 à Paris avec les figures [illegible] Chant. Malgré le grand nombre de figures en taille-douce, [illegible] & de culs de lampe en bois, on peut dire de cette édition, [illegible] n'est pas soignée avec goût, & que l'exactitude n'est pas, à beaucoup près, son caractere distinctif.

Mr Berland d'Halouvry, de Rennes, a traduit en françois, le *Prædium Rusticum*, sous le titre d'Economie rurale. Paris 1756. 2 vol. in-12. On peut dire que la plûpart des graces de l'original ont passé dans la traduction. Mr Berland cependant laisse quelquefois disparoître le fond de son Auteur.

PHILIPPE D'INVILLE.

LE pere d'Inville étoit d'une tres-bonne famille de Paris, dont le nom propre est Amiot. Sa santé ne lui permit d'embrasser aucun genre de vues aussi étendues que son esprit auroit pu le lui promettre. Il mourut en la maison Professe de Paris, agé d'environ 50 ans, entre 1710 & 1715. Je n'ai pu avoir d'epoque plus certaine de sa mort.

Le Pere d'Inville n'est connu que par une seule production. C'est un Poëme * de 450 vers qu'il composa étant Professeur de Rhetorique au College de Rouen. On peut le regarder plutot comme un jeu d'esprit que comme une production serieuse. J'ignore sur quoi fonde ce Poeme a été pris pour un Ouvrage sur la Fauconnerie. On a probablement saisi à la volée ces deux vers du Poëte :

> At nil profuerit species retulisse volucrum ;
> Ni simul Aucupii doceam te tempus & artes.

Mais ce n'est ni un Traité complet d'Ornithologie, ni un Traité de Chasse tres étendu. Le Poëte s'est attaché, non pas à dépeindre toutes les especes d'Oiseaux, mais à citer les noms de quelques unes, ensorte qu'à en excepter un petit nombre de tableaux, ce n'est, à proprement parler, qu'une legere nomenclature, qui plaît moins par le feu du genie poetique, que par l'aisance qui regne dans la versification. L'Auteur annonce-t'il quelle chasse il va faire aux Oiseaux ? loin d'avoir recours aux Faucons, aux Autours, &c. il declare qu'il exclut de son Poeme ces implacables ennemis des habitans de l'air **. Il n'a garde de se servir d'un oiseleur

* L'Epitre dedicatoire en Vers élégiaques, est addressée à Louis Maro de la Ferté, Président à Mortier au Parlement de Normandie.

** *At quoniam Accipitres Avibus crudele minantur,*
Exitium, timidasque solent terrere, juvabit,
Infestum prohibere meis à versibus hostem.

tel que le Faucon, qui lorſqu'il enleve, empiete & lie ſa proie, lui briſe les entrailles avec ſes ſerres; & tel que l'Autour, qui fondant ſur les oiſeaux, les aſſomme & leur porte la mort avec le coup qui les arrete. Le deſſein du Poëte n'eſt point d'enrichir ſa table du produit de ſa Chaſſe. Ce ne ſont point les pénibles travaux de Diane qu'il va chanter: ſa Muſe ſourit aux amuſemens, aux ruſes innocentes de la Bergere, ou du Berger, qui n'en veut à la liberté des oiſeaux, que pour les aſſocier à ſes plaiſirs.

Chaque Oiſeau paſſe en revue avec ſes talens: la Linotte au goſier flexible, la gentille Fauvette au tendre ramage, le Roſſignol aux cadences battues *, appellent la joie autour d'eux. Vient auſſi la plaintive Tourterelle; elle intéreſſe par ſes ſymboles, par ſa douceur. Vient encore le Paſſereau familier qu'on forme à mille petits exercices qui occupent les loiſirs du jeune age. On n'a point oublié le Geai qui ne ſçait ſe taire, le Pivoine, le Sanſonnet, la Grive, la Calande qui retiennent difficilement, mais qui bien repetent ce qu'ils ont appris **. Avec la gent babillarde paroît Margot la Pie qui va, vient tout en ſautant, tout en chantant quelque vieille chanſonnette ***, dont le refrein réjoüit l'amour-propre de la Bergere qui la lui apprit. Le Bruant joue ſon rôle; il régle ſes ébats, & l'etendue de ſa liberté ſur la longueur d'une chaîne légere qui le retient à ſa demeure; il trouve des reſſources ingenieuſes, dans la ſoif & dans la faim, qui lui apprennent l'uſage de deux ſeaux ſuſpendus a ſon juchoir: ſuivant le beſoin, il les fait tour-a-tour ou monter, ou deſcendre.

Mais quel moyen d'attirer parmi nous ces joyeux

* D'Inville dit en parlant du Serin, que s'il n'a pas l'avantage d'imiter la voix, il a au moins celui de ſurpaſſer les oiſeaux par la variété de ſon chant, & de rendre ſon goſier ſocile aux accens meſurés du flageolet. Le Poëte ſe trompe ici: les Serins parlent, on en a vu un qui parloit parfaitement, & avoit en chantant un ſon de voix de femme très-clair & très-diſtinct.

** D'Inville parle auſſi du Perroquet qui retient ſi bien tout ce qu'il entend, & qui, tout Perroquet qu'il eſt, applique quelquefois ſes reponſes avec un air de bon ſens.

*** La Pie eſt un des oiſeaux qui ait le plus de facilité à retenir ce qu'elle entend. Plutarque rapporte qu'un Barbier avoit dans ſa boutique une Pie qui contrefaiſoit tout ce qu'elle entendoit. Des trompettes ayant paſſé devant cette boutique, on remarqua le lendemain que la Pie étoit muette, & parut fort mélancolique. On s'imagina que le bruit de trompette l'avoit rendue ſourde. On fut bien ſurpris au bout de quelques jours d'entendre cette même Pie contrefaire le ſon des trompettes, & en exprimer avec juſteſſe le repriſes, les cadences & les ruſes. Dès-lors elle dédaigna tout ce qu'elle diſoit auparavant, ce qui fit croire à Plutarque qu'elle avoit employé le temps de ſon ſilence à inventer tout ce qu'elle avoit entendu & à preparer ſa voix par une étude profonde a l'imiter.

habitans de l'air : Le Poete etale ici ce que l'art inventa de pernicieux à leur liberté : retz, tonnelles, collets, lacs, [illegible], trebuchets, pipée, & ces perfides miroirs, qui fixant sur la terre l'image du soleil, piquent la curiosité de l'oiseau, qui sans le sçavoir, se rend de lui-même dans les filets.

D'Inville apprend ensuite à preparer à ces aimables captifs une demeure agreable & commode ; il donne quelques notions sur les maladies auxquelles ils peuvent être sujets, & sur les remedes qu'on peut y appliquer.

Apres ces details, l'Auteur finit par renvoyer les curieux aux superbes jardins de Versailles, où des oiseaux de toutes especes ont fixé leur demeure sur ces vastes bassins qui decorent, dit le Poete, la demeure du plus grand des Rois.

EDITION.

Philippi d'Inville, S. J. [illegible], Aves [illegible] excudebat Antonius Lambin, 1691, in-12.

COLLECTIONS.

Epigrammata & Poëmatia vetera, quorum pleraque nunc primum ex antiquis Codicibus & Lapidibus collecta sunt. Paris, Dion. Duval, 159[illegible], in 12.

Cette Collection, donnée par Pithou, renferme l'Halieuticon d'Ovide, le Cynegeticon de Gratius, celui de Nemesien avec ses Eglogues, celles de Calpurnius, le Culex de Virgile & une infinité d'autres petites Pieces. Pierre Pithou, d'une famille noble, * originaire de Vire en Normandie, fut un des hommes de son siecle qui rendit le plus de services à la France. Citoyen zele, il contribua au retablissement de la concorde apres la Ligue. Sa candeur & son bon sens lui meriterent la confiance des Membres qui composoient le Conseil de la nation. Dans une condition privée, il jouissoit de toute l'autorité de la plus haute Magistrature. Ce n'est point ici le lieu de faire l'eloge de ce grand homme. Nous observerons seulement que les objets les plus serieux ne l'empecherent pas de communiquer à sa Patrie, par ses sçavantes découvertes & par ses Collections, le gout

* On trouve le nom de Pithou dans le Catalogue des Gentilshommes de cette Province, qui [illegible] rabli en Champagne, & Pierre Pithou fut Avocat au Parlement de [illegible]

goût & l'esprit des Anciens. On donna une autre édition des *Epigrammata & Poëmatia vetera*, revue & corrigée, à Geneve, en 1596, in-octavo, la même année qu'est mort Pierre Pithou. Cette Edition est supérieure à celle de Paris.

Venatus & Aucupium, Iconibus ad vivum expressa & succinctis versibus illustrata, per Joannem Adamum Lonicerum : accedunt Herculis Strozzæ de Venatione Carmen, & Adriani Cardinalis de Venatione Aulicâ Carmen ; nec non Gratii, M. Aurel. Olymp. Nemesiani, & Joannis Darcii de Venatione & Canibus Carmina. Francof. Sigismundus Feyerabendius. 1582, in quarto.

Ce n'est là que l'abregé du titre de ce Recueil. L'Epître dedicatoire adressée à Antoine de Pablentz, est de Feyerabendius. Cet Imprimeur, à ce qu'il paroit par sa Preface, avoit traduit en Allemand un Traité françois sur la Chasse *, & l'avoit enrichi d'un grand nombre de figures qui représentoient les Chasses de différentes sortes d'animaux : j'ignore quel est le traité que Féyérabendius a traduit.

Le Poeme d'Hercule Strozzi qui entre le premier dans ce Recueil, est l'ouvrage d'un de ces genies délicats qui embellirent ** la Cour la plus polie, la plus elegante, & malheureusement aussi la plus dissolue de l'Europe. Rien de si tendre que plusieurs de ses Poésies : l'amour semble avoir pris plaisir à s'y peindre ; mais trop voluptueux dans ses images, Strozzi degrade l'ame en l'amollissant. Dans d'autres pieces, dissolu sans ménagement, il dé-

* J'ignore si l'on a de Feyérabendius beaucoup d'autres productions. J'ai jetté dans la premiere note de la Collection suivante, quelques conjectures à son sujet, qui ont un degré de vraisemblance.

** Hercule Strozzi mort en 15[illegible]8, agé de 36 ans, étoit fils de Tite Vespasien Strozzi, mort en 15[illegible]2, agé de plus de 80 ans. Ils étoient d'une famille illustre, & pouvoient être mis au nombre des Poetes les plus galants de la Cour des Ducs de Ferrare, où les Seigneurs se piquoient de delicatesse & de Poesie. Cette famille fut animée d'un esprit de patriotisme qui ne le cédoit en rien à celui de l'ancien Romain ; mais cet esprit fut aussi fatal à leur maison, qu'à leur Patrie, lorsqu'en 1537 Philippe Strozzi tenta de la soustraire à la domination des Medicis. On trouve une partie des productions de Tite & d'Hercule Strozzi dans le Recueil intitulé *Pectoralis coetum Deorum*. Mr de la Monnoie, dans ses Notes sur les jugemens des Sçavans, dit, avec raison, que le Recueil des Poëtes italiens ne contient pas toutes les Poesies des deux Strozzi, telles qu'on les trouve dans les éditions d'Alde Manuce & de Simon de Colines, à Paris, toutes deux in-octavo, 1530. Il faut cependant observer qu'il y a ici une [illegible] quelques-uns ont copiée sur Mr de la Monnoie. Alde l'ancien a bien donné une édition de Strozzi en 1513, mais en 1530, il y avoit 14 ans qu'Alde l'ancien étoit mort. Cette édition n'est pas non plus d'Alde le jeune, petit-fils d'Alde l'ancien, puisque Paul, pere d'Alde le jeune, n'avoit alors que 18 ans.

goûte de l'amour par l'image de l'amour même. Son Poeme sur la Chasse, contient environ mille vers héroïques. Il seroit difficile d'en retracer ici la conduite : un enthousiasme assez singulier y précipite l'imagination d'objets en objets : forêts, chiens, guerre, bêtes fauves, tout s'y confond. Cependant une versification heureusement tournée, des images brillamment présentées, des pensées quelquefois saillantes, entretiennent le Lecteur dans une sorte d'admiration, mais sans qu'il soit possible après la lecture, de se rendre compte d'un total qu'on puisse admirer. Ce Poeme n'est, dans le fond, qu'une espece d'Oraison ou de Poëme funebre de César Borgia, Duc de Valentinois, mort en 1507 : il est adressé à Lucrece Borgia, sa sœur, Duchesse de Ferrare. Le Poete a tout propos retombe sur les louanges de ce Héros de Machiavel, ce qui ne fait pas assurément l'éloge du Poete.

La seconde piece du Recueil est le Poeme du Cardinal Adrien dont nous avons parlé. La conduite n'en est pas moins singuliere que celle du Poeme de Strozzi.

Après ces deux Poemes viennent les figures sur la Chasse. Ces gravures, au nombre de quarante, sont en bois, mais fort bonnes, exécutées par un nommé Ammonius. Au haut de chacune est une espece d'Epigramme de Lonicer en vers latins : au bas de la gravure est la même Epigramme traduite en Allemand. Ces gravures sont peut-être les mêmes dont Feyerabendius avoit décoré sa traduction allemande d'un Traité françois de la Chasse, auxquelles Lonicer avoit ajouté un Distique en vers latins : Epigrammes que Feyerabendius a pu traduire en Allemand, pour figurer avec sa traduction. Quoiqu'il en soit, les vers de Lonicer donnent une nouvelle expression à la gravure. Cet Allemand, né à Francfort en 1499, s'addonna à l'étude par un penchant dont les instances de ses parens ne purent triompher. Après s'être enrichi des dépouilles des Sçavans de tous les âges & de tous les pays dont il avoit appris les langues, il forma dans les différentes Villes de sa Patrie des Disciples fameux, capables de perpetuer l'idée de son mérite.

Aux figures sur la Chasse succedent le Poëme de Gratius, l'Halieutique d'Ovide, & le Poeme de Némésien.

La septieme & derniere piece de ce Recueil est le Poeme qui a pour titre *Joannis * Darcii Venusini, Canes*, dont nous avons parlé à son article.

* Il faut observer que dans l'*Amphitheatrum Dornavii* on lit *Darcius* pour *Darcii*. Dans le titre de ce Recueil de Feyérabendius, on lit *Da rcius*, & à la tête du Poeme insere dans le meme Recueil *Darcius*. Ces differences viennent des diverses manieres de latiniser le nom italien *Darci*. Les uns l'ont latinisé tout naturellement *Darcius* ou *Darcæus*, & d'autres, relativement à la prononciation italienne, l'ont appellé *Darchius*.

On trouve dans plusieurs Catalogues *Joannes Garcius*, ce qui est une faute. Il y a bien un *Joannes Garcius* qui a fait differens Ouvrages sur la Météorologie, l'Astrologie, &c. mais on n'a rien de lui, ni sur les Chiens, ni sur la Chasse.

*Hieracosophium, seu Rei Accipitrariæ scriptores nunc primùm editi. Accessit Kynosophium, seu liber de curâ canum, Græcè, ex Bibliothecâ Regiâ: curante Nicol. Rigaltio, Cum versione Latinâ ad calcem, &c. Lutetiæ, Drouart, Claud. Morel *: 1612, in-quarto.*

Mr Rigault, à qui nous devons cette Collection, succéda au sçavant Casaubon dans la place de Biblio-

* Les Editions des Morel sont estimées. Ils étoient sçavans dans les langues grecque & latine. Guillaume le cédoit cependant en érudition à son frere Frédéric II, qui se distingua par son sçavoir, par ses traductions, par l'exactitude de ses éditions, & fut, ainsi que son pere Frédéric I, Imprimeur & Professeur Royal. Il y a eu plusieurs autres sçavans, qui à la place d'Imprimeur, avoient réuni celle de Professeur Royal. Je suis donc étonné que Baillet ait remarqué que le célebre Turnebe ne crut pas en se faisant Imprimeur, descendre du rang que lui donnoient la charge de Professeur Royal, & la haute reputation que son érudition lui avoit acquise. On sçait à la vérité que les places de Professeur Royal ont été possédées par des personnages aussi illustres par leur naissance que par leur sçavoir; mais on n'ignore pas que l'Imprimerie, l'Art des Arts, ce flambeau des siecles futurs, a été honorée par nos Rois, & par d'autres Souverains, des plus belles prérogatives. Un Avocat-Général du Parlement de Par , ne crut pas qu'il fut au-dessous de sa place d'être pourvu d'un Office de Libraire. On trouve dans le Recueil des Actes de l'Université de Paris, du 21 Juin 1488, l'acte de réception de celui qui fut pourvu de ce même Office de Libraire, lors de son décès. *Fuit alma mater Universitas in S. Mathurino hora 2 matutina, &c. ad congregandum super collatione, seu provisione cujusdam Officii parvi (a) Librariatûs, vacantis per decessum Magr. Michaelis de Pont dum viveret Advocati Regii in curiâ Parlamenti.* Des Prêtres même ont exercé cet art avec honneur. Voici un extrait d'un Privilege du Duc de Lorraine, pour un livre intitulé *Nouvelle impression donné charge à veritable notre chér & bien amé imprimeur Maistre Pierre Jacobi, Prestre demeurant à Saint Nicolas-du-Port, &c.* Bonet Locatelli prenoit aussi la qualité de Prêtre dans ses éditions; il étoit de société avec Octavien Scott, noble de l'Etat de Milan, Libraire de Venise Sixte Russinger, Prêtre de Strasbourg, exerça l'Imprimerie, & la porta le premier à Naples, qui il fut fait ennoblir de la noblesse de ce Royaume, & particulierement du Roi Ferdinand, que ce Prince, pour l'arrêter dans ses Etats lui offrit plusieurs fois des Abbaye & des Evechés. Mais cet homme, dit Wimphelingius, vénérable par la dignité du Sacerdoce, & celle de son grand âge, préféra la douceur de l'un pays à toutes ces grandes fortunes. qu'on me passe cette digression sur un art qui mériteroit d'autant plus d'être cultivé avec religion & probité, qu'il mériteroit d'être distingué. On a un petit éloge historique de l'Imprimerie du mérite, de la dignité & de la noblesse de plusieurs de ceux qui l'ont exercée dans toute l'Europe. Ce Livre qu'on assure être curieux, a été composé par un Sigismond Feyérabendt: ce pourroit bien être le Feyérabendius dont nous avons cité ci-dessus une Collection. Ce Feyérabendt y avoit peut-être un intérêt personnel: il y a eu des Feyérabendt distingués en Allemagne qu'on a appellés en latin *Feyerabendus*. Un Conrad de Pablentz épousa une Feyérabendz: j'ai dit ci-dessus que Feyéra-

theque du Roi. Il avoit toutes les qualités nécessaires pour soutenir ce personnage délicat & intéressant dans la république des Lettres. Il porta fort loin la science de la critique. La force de son genie étoit accompagnée des agremens & des richesses de la Litterature. M. Huet prétend que son stile est plus enflé que celui de Sirmond. La comparaison de ce sçavant Prelat n'a pas jusqu'ici diminué le prix des productions de Mr Rigault, j'avouerai cependant avec Mr Huet que dans ses Traductions il ne s'attachoit pas assez au choix de ses mots.

Le Recueil de Rigault est dédié à Louis XIII, & la date est des calendes de Septembre 1611. On y trouve, 1°. *Demetrii Constantinopolitani de Re Accipitrariâ liber.* 2. *Alius liber de Re Accipitrariâ ad Michaëlem Imperatorem.* 3°. *Libellus de curâ Canum.* Ces trois Traités sont en Grec, & se trouvent dans la Collection. Viennent ensuite leurs traductions, les deux premieres *à Petro Gyllio*, la troisieme *ab Andreâ Auratfabro Uratislaviensi medico.* 4°. *Epistolæ Aquilæ, Symmachi & Theodotionis ad Ptolomæum Regem Ægypti de Re Accipitrariâ, Catalanicâ linguâ.* 5°. *Jacobi Augusti Thuani de Re Accipitrariâ libri tres.* 6. *Hieronymi Fracastorii Alcon sive de curâ Canum venaticorum.* C'est la table que contient ce Recueil. M. Rigault a jugé qu'il étoit difficile de rendre de precis sur les premiers Traités, & s'est contenté d'une assez courte Préface, qui n'est rien de bien intéressant. Le premier Traité intitulé *Hieracosophion* est anonyme dans le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi. Gyllius qui l'a mis en latin, possédoit un manuscrit de ce traité & du second intitulé *Ornithosophion*, où est entre les mains de Demetrius de Byzance. Il a donné ce M. S. à la Bibliotheque du Roi. C'est sur l'autorité de ce M. S. qu'on a attribué ces deux Livres à Démetrius. Comme le second Traité est dédié à Michel Paleologue & qu'on a une raison à donner pour attribuer à un Demetrius, on a dit que ce Demetrius étoit surnommé Pepagomene, parce qu'un Demetrius Pepagomene a dédié à cet Empereur un Traité *de Polygamiâ*. Cette opinion est-elle bien fondée? La difference du stile semble annoncer le

Bendz a adressé son Epitre de la gloire à Antoine de Paulmier en ces termes: *Litterarum splendore, Maecenati [illegible] Antonio Palmerio.*

(a) On entendoit par *pere Libraire* un simple Libraire juré. Les Libraires étoient reçus à l'Université de Paris. Il y en avoit de deux sortes, les grands, au nombre de quatre, c'est ce qu'aujourd'hui nous nommons Syndics & Adjoints. Les petits étoient au nombre de vingt.

contraire. Quelques-uns ont attribué l'*Hieracosophion* à Phemonoé, fille d'Apollon, premiere Prêtresse du Temple de Delphes à qui on attribue aussi l'invention des vers héroïques. Il est constant par les Chapitres troisieme & huitieme du Xe. Livre de l'Histoire naturelle de Pline, que Phemonoé avoit écrit sur ce sujet : on peut consulter sur Phémonoé le premier tome de la Bibliotheque Grecque de Fabricius. D'autres enfin ont attribué ce Traité à Phœmon, dont j'ai parlé, page xxii. L'*Hieracosophion* est divisé en 157 Chapitres assez courts, il traite uniquement des Faucons. Le second Traité intitulé *Orneosophion*, attribué à Démétrius, ne peut pas être de lui, comme je l'ai déja observé. On y trouve les mêmes choses à peu près, que Pline a citées de Phémonoé : donc, a-t'on conclu, ce Livre est celui même dont Pline s'est servi, & Phemonoé en est l'Auteur. Ce qu'il y a de plus apparent, c'est que l'*Orneosophion* divisé en 84 Chapitres est une continuation de l'*Hieracosophion* : l'Auteur du Hiéracosophion n'ayant parlé que d'un petit nombre de maladies des Faucons dans ses derniers Chapitres, un Ecrivain postérieur a continué le même sujet, & depuis le premier Chapitre jusqu'au dernier, il ne parle que de maladies & de remedes pour ces oiseaux ; il a bien pu prendre dans Pline ce que Pline en dit, & on aura cru au contraire que Pline l'avoit copié. On a pris le Plagiaire pour l'Auteur original & le veritable Auteur pour le Plagiaire. Ce Traité traduit en Latin par Pierre Gylles, l'avoit été precédemment par Conrad Gesner, qui l'a inséré dans son Traité *de Avibus*. Nous avons parlé du *Cynosophion* à l'article Phœmon. Après ces trois ouvrages grecs & leurs traductions, suit l'Epître catalane, sous les noms Aquila, Symmaque & Théodotion : l'idiome tient de l'Italien, de l'Espagnol, du Latin & particulierement du Languedocien. Cette Epître est divisée en sept Chapitres, c'est un fragment d'un Naturaliste Pseudonyme tout rempli de lacunes & de renvois : l'ouvrage entier étoit probablement en forme de Dictionnaire & compilé de differens Livres que l'Auteur avoit lus. Il distingue huit sortes de Faucons, & traite de leurs maladies. Nous avons parlé ailleurs du Poéme *de Re Accipitrariâ* de M. de Thou, & de l'*Alcon* de Jérôme Fracastor.

Poëtæ Latini Rei Venaticæ ſcriptores & Bucolici antiqui ; videlicet, Gratii, Faliſci, atque M. Aurel. Olymp. Nemeſiani Cynegeticon, Halieuticon & de Aucupio, cum notis integris Barthii, Jani Vlitii, Thomæ Johnſon, Ed. Brucei : accedunt M. Lagii diſpunctio notarum Jani Vlitii, & Cati Libellus de Canibus Britannicis. Cum novis Kempheri obſervationibus & indicibus. Lugd. Bat. & Ag. Com. 1728, *in octavo.*

Le commencement de cette Collection rapproche les témoignages que la Chaſſe a reçus de l'Antiquité, les éloges qu'en ont fait Platon, Xénophon, Polybe, Pollux, Cicéron, Virgile, Horace, Séneque, Pline le jeune, Juſtin, Simmaque, Vegece, &c : ce concert unanime prouve combien la Chaſſe eſt utile aux Princes & à la jeune nobleſſe deſtinée à ſoutenir l'Etat par ſa bravoure. Le début eſt ſuivi des Prolégomenes de Vlitius : ce Critique s'exerce ſur l'origine de la Chaſſe, & en ſuit heureuſement les progrès. L'Alcon de Fracaſtor ferme les préliminaires, vient enſuite une notice des Editions des trois Poetes dont on a réimprimé les Ouvrages avec les notes de pluſieurs Sçavans ſous le texte de Gratius ſont imprimées les Variantes, avec les notes de Barthius, & de Vlitius, * celles de MM. Johnſon & Brucе : les notes qui accompagnent Némeſien ſont celles de Barthius, de Vlitius, de Johnſon : il y en a quelques-unes de Pithou, avec deux petits fragmens de vingt-huit vers du même Auteur ſur la Fauconnerie : on a ajouté à Barthius & Vlitius les notes de Matthieu Lagus. Nous avons deja parlé de ces trois Commentateurs à l'article Gratius. Les Bucoliques de Nemeſien & de Calpurnius ont pour Commentateurs Barthius, Vlitius, Titius & Martel. Vlitius ne fait pas grand cas de ces deux derniers ; mais Vlitius eſt de ces Litterateurs que l'amour propre rend difficiles.

A la ſuite de tous ces Poëmes, on a fait reimprimer l'Ouvrage de Jean de Kaie *de Canibus Britannicis*, après leſquels on trouve les Commentaires de Diomede Guidalotti, Bolonois, avec quelques variantes & quelques notes empruntées de l'Edition des memes Eglogues, faite en 1503, par Aſcenſius. Tout cela eſt terminé par les Commentaires de M. Gerard Kempher,

* On a ſuivi l'Edition de Vlitius 1653.

Vice Recteur de l'Université d'Alcmaer, & l'un des meilleurs Poëtes de son siecle : ses observations ne s'étendent que sur les trois premieres Eglogues de Calpurnius ; elles sont considérables, pleines d'excellentes recherches & d'une grande Littérature. Ces notes n'ont pas été insérées par Kempher ; ainsi il ne faut pas, comme quelques Catalogues, mettre *cum novis Kempheri editoris Observationibus.* Quant aux Index, ils ne sont ni tres-exacts, ni assez détaillés. Cette édition est décorée d'un grand nombre de vignettes tirées des sujets traités dans les Poëmes qui représentent avec tant de graces les plaisirs de la Chasse & les charmes de la vie pastorale. Il seroit à souhaiter que l'exactitude répondit à l'élégance des vignettes.

Bibliotheca Scriptorum Venaticorum, continens autores qui de Venatione, Sylvis, Aucupio, Piscaturâ commentati sunt : studio Georgii Christophori Keysig ; Altemburgi, 1750, in-octavo.

Nous avons observé dans notre Préface que cet Ouvrage ne nous est point parvenu. On ne peut douter qu'il ne doive beaucoup servir à faire connoître les Auteurs qui ont écrit sur la Chasse, pourvu qu'on y ait observé une sage & judicieuse critique ; ce qui se rencontre rarement dans la plupart de ces Bibliotheques qui ne présentent guères que des titres.

OBSERVATIONS

SUR quelques Ouvrages grecs & latins qui ont de l'analogie avec la Chasse.

JACQUES LE PAUMIER, Sieur de Grenteménil *.

AU nombre des Ouvrages en Grec qui ont paru sur la Chasse, on peut admettre le Poëme de Mr de Grenteménil sur la Chasse à la Bécasse. Je n'ai pu le

* Mr de Grenteménil étoit originaire de Caen, où il mourut dans sa quatre-vingt-troisieme année, le premier d'Octobre 16[illegible], & non pas dans sa quatre-vingtieme comme le dit Mr de la Monnoye, dans ses notes sur Mr Baillet. Au sortir du College, il passa en Suede de retour en son pays, il ne reprit les études qu'à l'âge de quarante-huit ans. Mr Huet rapporte plusieurs traits de valeur qui sont propres à donner une idée du caractere de Mr de Grenteménil. Nous avons encore un Conseiller en notre Parlement qui est de la même famille.

découvrir dans aucune Bibliotheque : je ne ſçais s'il a été imprimé ſeparément, ou dans quelque Collection. Mr Huet, dans ſes origines de la Ville de Caen, dit que Mr de Grenteménil a écrit pluſieurs Ouvrages en proſe & en vers, en François, en Italien, en Eſpagnol, en Latin & en Grec. » J'oſe aſſurer, dit Mr Huet, que » le Public me doit l'Edition de ſes Obſervations ſur » les anciens Auteurs Grecs & Latins, imprimées en » Hollande * ; car ce fut ſur mes avis & mes remon- » trances qu'il forma le deſſein d'en faire le Recueil. » Il m'a lu autrefois, ajoute ce ſçavant Prelat, une Hiſ- » toire écrite en grec de quelques amourettes de ſa » jeuneſſe, & un Poëme grec de la Chaſſe à la Bécaſ- » ſe ». Ce Poeme eſt-il conſiderable : je ne connois perſonne qui en ait rendu compte : je preſume cependant que c'eſt moins un Poéme, qu'une Epitre en vers que Mr de Grentemenil écrivit à ſon ami le ſçavant Samuel Bochart **, en lui envoyant deux Becaſſes.

* Imprimé ſous ce titre *Fvae [illegible] Auctore Graeco Incerti Bas.* 1568 *in-quarto*. A la tête d'un ouvrage [illegible], publié par les ſoins d'Etienne Morin, & qui a pour titre, *Grae[illegible]*, *Paris* 1628, *in-quarto*, on trouve une vie très-ſimple de l'Auteur, & la liſte de ſes ouvrages. Le Pere Niceron au tome [illegible] de ſes Mémoires, en a donné extrait ſur Mr le Grentemenil.

** Dans le Livre intitulé *P. D. Huetii [illegible]. Commentarius de rebus ad eum (a) pertinentibus*, publié par Mr [illegible] à la page 47 Edit. d'Amſterd. 1718 *Cujus ſive hæc [illegible] ſive alterius [illegible] ſuperſunt, ſi alii dent. Fuit enim Theocletus (b) Rhetor, & [illegible] Thomas Grentemenilius Lexoviensis (b) [illegible] ſæculo [illegible] & [illegible] & ſapor [illegible], & ſuo ſæculo [illegible] ad [illegible] quod ad Hexametros [illegible] ſtudium eſt, quod ad Elegiacos [illegible] ſe [illegible] ſtudio [illegible] ad eum [illegible] genus [illegible] Antiquorum [illegible] ſuæ gentis.*

(a) Pluſieurs. Mot trouvé un ſoleciſme dans cet *Eum* : ce n'en eſt point un. *Eum* en pareil cas n'eſt une faute, que lorſque [illegible] peut [illegible] ambiguë. Or on trouve dans les meilleurs écrivains *Eum* [illegible] employés en bien des occaſions pour ſe. Par exemple Ciceron, *Off.* III *Pompeius [illegible] ſe [illegible] ſi [illegible] eſſet, ſi [illegible] eum [illegible] propoſuiſſet, ſe Perſarum venenis [illegible] ſturum.* Et eſt-là pour *Ibi.* Quintilien III. declam. *Neque ignorandi [illegible] ſe [illegible] ſi [illegible] Fuit* pour *Fuerit.*

(b) *De Vandœuvre*, Village près de Caën.

Pie II, ou Æneas Sylvius.

CE Pape, mort à Ancone l'an 1464, âgé de cinquante-huit ans, étoit un des grands génies de ſon ſiecle. On lui attribue un Ouvrage ſur la Chaſſe. Tritheme Abbé de Spanheim, & qui écrivoit dans le même ſiecle que Pie II, parle de ſon Ouvrage de *ſtudio venandi*, dans ſon Traité des illuſtres écrivains eccléſiaſtiques. Getner & Poſſevin en parlent auſſi dans leurs Bibliotheques : Brillon le cite

dans son Dictionnaire des Arrets au mot Chasse ; plusieurs autres encore en font mention. Apres avoir feuilleté l'édition in-folio des œuvres d'Æneas Sylvius, Bale, 1571, ou se trouvent presque tous les Ouvrages de ce Pape, le résultat de nos recherches a été de n'y rien trouver concernant la Chasse. Cave le plus sçavant des Bibliographes Ecclésiastiques, fait une recension complette des Traités d'Æneas Sylvius : (c'est au second volume de la belle édition d'Oxford, numero 1458, il ne dit pas un mot de cet Ouvrage : Lipénius n'en dit pas davantage. Il est probable que ce Traité n'a point été imprimé. On a fait nouvellement à Lucques une Edition complette des œuvres d'Æneas Sylvius : je l'ai fait chercher dans les Bibliotheques, elle manque même à la Bibliotheque du Roi. Ainsi je ne puis dire si cette Edition renferme le Traité de la Chasse du Pape Pie II.

Sébastien de Médicis.

On cite Sébastien de Médicis au nombre des Auteurs qui ont traité de la Fauconnerie, de la Chasse & de la Pêche. Imhof dans ses *Stemmata Italiæ*, dit que Sébastien de Medicis, de la maison des Médicis à Florence, fut fait Chevalier de Saint Etienne en 1569 ; c'est tout ce que j'ai pu découvrir sur ce qui concerne sa personne. Josias Simler, dans son Epitome de la Bibliotheque de Gesner, & Simon dans sa Bibliotheque des Auteurs de droit, ont parlé de ses Ouvrages.

Le Traité de Médicis *de Venatione, Piscatione & Aucupio*, imprimé séparément à Cologne en 1598, in-octavo, a été aussi inséré à la fin du tome 17 du Recueil qui a pour titre *Tractatus illustrium in utrâque, tum Pontificii, tum Cæsarei Juris facultate jurisconsultorum de variis juribus & acquisitionibus. Venetiæ*, 1584. *in-fol.* vulgairement connu sous le titre *Tractatus Tractatuum*. Quoique Sébastien de Médicis entre dans quelques détails intéressants pour la Chasse, son Traité est plutôt un ouvrage de Droit * qu'une suite de Préceptes concernant la Théorie des Chasseurs. L'Auteur embrasse d'ailleurs bien

* Comme ce Traité concerne particulierement le Droit, je vais indiquer en peu de mots quelques ouvrages en ce genre ce qui peut être très-utile.

1661. *Jo. Regias Aquarum & Silvarum constitutiones, Parisiis Advocato. Paris*, 1561. *in-octavo.*

Ja. Balthazar de Montmorency Aug. Claud. Rac. Le commencement de cet Ouvrage

d'autres parties que la Chasse même, comme on peut le voir par cette division de son Ouvrage. 1°. *Venatio genericè sumpta.* 2°. *Venatio oppressiva hominum.* 3°. *Venatio adulatoria.* 4°. *Venatio arenaria :* (Je parle de cette espece de chasse à l'article Boulenger.) 5°. *Venatio saltuosa.* Je me crois donc dispensé de rendre un compte plus étendu des subdivisions de cet Ouvrage.

Outre le Traité *de Aucupio, Venatione & Piscatione* de Medicis, on a encore de lui, *De Fortuitis casibus. Florentiæ, in-octavo. Relationes Decretorum & Canonum Concilii Tridentini collectæ. Florentiæ* 1579. *Summa peccatorum capitalium. Florentiæ in octavo.* Un Traité sous ce titre : *Mors omnia solvit. Francof.* 1580. *in-octavo*, & un autre *De Sepulturis. Florentiæ*, 1580.

regarde uniquement la Chasse.

1610.

Edits & Ordonnances des Eaux & Forêts recueillis par de Saint Yon. Paris, 1610.

1621.

Edits & Ordonnances des Eaux & Forêts, augmentés des Ordonnances du Roi Henri le Grand, sur le fait des Chasses & Port d'arquebuses. Paris, Cramoisy. 1621. *in-octavo.*

L'Auteur de ce Recueil se nomme Durand : il le dédia à Mr de Verdun, Premier Président du Parlement de Paris.

1681.

Traité du droit de Chasse, avec un Eloge de la Chasse par Henri Launay, Paris, 1681. *in-12.*

On a beaucoup fait à faire dans le Dictionnaire de Trévoux du Traité de François de Launay, Professeur en Droit François.

1688.

Jurisprudence sur le fait des Chasses. Paris, 1688. 2 *vol. in-douze.*

Il y a d'autres éditions de cet Ouvrage.

1692.

Instruction pour les Gardes des Eaux & Forêts, Pêches & Chasses. Paris 1692. *in-12.*

1699.

Traité universel des Eaux & Forêts de France, Pêche & Chasse, par Noel Duval. Paris, 1699. *in-octavo.*

1711.

Recueil d'Edits, Ordonnances & Arrêts concernant les Chasses, depuis 1700, *jusqu'en* 1711. *Paris*, 1711. *in-quarto.*

1713.

Code des Chasses, ou nouveau Traité du droit de Chasse, suivant la Jurisprudence de l'Ordonnance de Louis XIV, du mois d'Août 1669. *Paris, in-douze, deux vol.* 1713, 1720, 1734 & 1753.

1727.

Nouvelle Instruction pour les Gardes des Eaux & Forêts, Pêches & Chasses. Paris. 1727. *in-12.*

On trouve dans ce Traité de Mr de Froidour, Lieutenant Général du Comté de Marle, & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, les Edits, Arrêts & Réglemens concernant les Priviléges des Gardes des Eaux & Forêts, Pêches & Chasses.

En 1750 on en a donné une nouvelle édition. Paris, Prault, in-12. un vol. L'Epitre dédicatoire est adressée à Mr le Fevre de la Faluere, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France au Département de Paris & Isle de France : Signé *Charpentier*, qui en est l'Editeur.

1737.

Mémorial alphabétique des matieres des Eaux & Forêts, Pêche & Chasse, avec les Edits, Ordonnances, Déclarations, Arrêts & Réglemens rendus jusqu'à présent. Ensemble ce qui se trouve dans les 7 grands Maîtres & des autres Officiers des Eaux & Forêts, & des instructions pour les Gardes, &c. Paris. Théodore le Gras. 1737, *in-quarto.*

L'Epitre dédicatoire est addressée à Mr de Baudry, Cons. d'Etat, Intendant des finances, ayant le Département des Eaux & Forêts de France. Signé, *Noel.*

A la tête du livre est une table chronologique des Edits, Arrêts, Reglemens, &c. concernant le fait des Eaux & Forêts, Pêche & Chasse.

1739.

Dictionnaire des Chasses contenant l'explication des termes, & le Précis des Réglemens sur cette matiere, par l'Anglois. Paris, Prault, in-12.

1744.

Plaisirs, Varennes & Capitaineries, par Bocquet de Chantemesne. Paris, 1744. *in-12.*

On peut encore trouver sur la Jurisprudence des Chasses le Dictionnaire des Arrêts de Brillon au mot *Chasse*, & le titre 23, chap. 3, livres du Traité de la Police du Commissaire de la Mare, avec la citation des Ordonnances & des Arrêts concernant cette matiere : elle y est bien discutée. On y trouve même des particularités qui regardent la théorie des Chasseurs.

1752.

Conférence de l'Ordonnance de Louis XIV sur le fait des Eaux & Forêts, avec les Déclarations, Arrêts, &c. Paris. Nion. 1752. 2 *vol. in-quarto.* Les articles qui concernent la Chasse & la Pêche sont dans le second vol. L'Auteur en plusieurs endroits renvoie au Code des Chasses.

*Jules César Boulenger**.

Jules César Boulenger n'eſt point un écrivain médiocre, ainſi qu'on pourroit le croire d'après ce qu'en dit Mr l'Abbé d'Aubignac dans ſa pratique du Théatre. Baile donne une idée plus avantageuſe de ſon mérite, & le ſçavant Fabricius le cite comme un Auteur qui entendoit fort bien les Antiquités Grecques & Romaines.

On a imprimé à Lion deux tomes in-folio des Ouvrages de cet Auteur **. Il y a dans le ſecond tome un traité intitulé : *de Venatione Circi & Amphitheatri*. Cet Ouvrage n'eſt pas, à proprement parler, un Traité de Chaſſe. J'ai cependant cru devoir l'inſérer dans cette Bibliotheque, parce que l'Auteur en emploie les premiers Chapitres à parler de la Chaſſe en général, y comprenant la Fauconnerie & la Vénerie. Il débute par la chaſſe des Anciens dans les Forêts, par la chaſſe des Rois & des Seigneurs Perſes dans les jardins attenant à leurs Palais, & par l'origine de la Fauconnerie qu'il ſemble attribuer aux anciens peuples de la Thrace.

L'Auteur cherche l'etymologie du mot Chaſſe, pour les combats amphitheatriques des animaux. Il montre le rapport que ces combats avoient avec la Chaſſe proprement dite : dans le cours de l'ouvrage il revient ſouvent à cette comparaiſon de la Chaſſe ordinaire avec la Chaſſe amphitheatrale, la ſeconde n'etant véritablement qu'une imitation de la premiere ; de même que la Naumachie, un des jeux du Cirque, n'étoit autre choſe que la repréſentation d'un combat naval.

* Jules-César Boulenger ou Boulanger, mort à Cahors en 1628, âgé de plus de ſoixante-dix ans, étoit né à Loudun, ou enſeignoit Pierre Boulanger ſon pere, natif de Troyes en Champagne, homme verſé dans la connoiſſance des langues, & part culierement des langues grecques & latines. Il entra chez les Jeſuites à l'âge de 24 ans, & ſortit de chez eux douze ans après, pour avoir ſoin de ſes neveux qui etoient reſtés pupilles. Il fut fait Aumônier du Roi, & rentra dans la ſociété dix huit ans après en être ſorti ; non pas après vingt-deux ans comme le dit l'Auteur d'un des Suppléments de Moréri. Faute qui ne peut provenir que de la promptitude de la main qui ne ſuit pas toujours exactement ce que l'eſprit lui dicte. L'Auteur eſt aſſez ſçavant pour qu'on ne puiſſe pas croire que ſon érudition grammaticale ait échoué contre ces mots *duo de viginti annis*, employés à l'article Boulenger dans la *Bibliorth. Script. ſoc. J.* d'Alegambe, d'après lequel on cite ces vingt deux ans. Dans la derniere édition du Moréri, on dit que Boulenger ne rentra dans ſon ordre que vingt-ſix ans après en être ſorti. Je ne ſçai ſi le nouvel Editeur a fait ce ſujet des découvertes plus ſûres que celles d'Alegambe qui étoit de la ſociété.

** Ces deux tomes en un volume, imprimés à Lyon en 1621, ont pour titre *Julii Cæſaris Bulengeri Julioduneñſis Doctoris Th. elogi opuſculorum ſyſtema duobus*

Boulenger parle enſuite des Divinités auxquelles étoient conſacrées la Chaſſe proprement dite, & la Chaſſe figurative. Il traite ſucceſſivement du lieu où l'on donnoit les Chaſſes amphitheatrales, des raiſons qu'on avoit de repreſenter ce ſpectacle, des perſonnes qui avoient droit de le donner, & des depenſes qu'elles étoient obligées de faire.

A ces détails intereſſans en ſuccedent d'autres qui ne ſont pas moins curieux. Soit que l'Auteur rapporte de quelle maniere on prenoit les animaux à force ouverte ; ſoit qu'il traite de leurs ſympathies & de leurs antipathies, dont on profitoit pour les attirer ou les ſurprendre, & les rendre immobiles à l'aſpect du vainqueur qui leur impoſoit des chaînes ; ſoit enfin qu'il decrive les differentes eſpeces de cages en uſage pour renfermer ces fiers captifs, on y trouve une ſuite ſinguliere de recherches également inſtructives & amuſantes.

Le ſpectacle redouble d'interêt lorſque l'on voit s'avancer ſur l'aréne ces redoutables Heros des Forêts : on eſt étonné de la prodigieuſe varieté d'animaux qu'on y oſoit introduire malgré leur ferocité. On voyoit paroître dans le Cirque des Forets ambulantes, où les beſtiaires lachoient des animaux de toutes eſpeces, oiſeaux & quadrupedes ; Aigles, Autruches, Tigres, Elephans, Rhinoceros, Lions, Léopards, Panthères, &c. (Flavius Vopiſcus rapporte que » l'Empereur Probus donna une » Chaſſe amphitheatrique dans le Cirque, où il avoit » fait planter un ſi grand nombre de gros arbres que le » Cirque paroiſſoit être devenu une forêt : on la rem- » plit d'une infinité de quadrupedes & d'oiſeaux ; on y » mit entr'autres mille Autruches, mille Cerfs, mille Sangliers, Chamois & Cameleopards * , & autres animaux » qui broutent l'herbe, autant qu'on en put trouver &

tomis diſtinctum Lugdun. Batav. 1721, in fol. Mr Clement dans ſa Bibliotheque curieuſe, dit que ce recueil de Boulenger eſt rare. Je l'ai cependant vu dans pluſieurs Bibliotheques.

* Mr l'Abbé de Marolles a traduit Oppien par Des Coupes. Il auroit dû obſerver qu'Oppien, ſous ce nom, animal que les Grecs appellent Cameleopard. Pline l'appelle auſſi Camelopardalis, & dit que cet animal qui a ſervi de ſpectacle à Rome eſt appellé Camelopardalis à cauſe de ſa grandeur. On peut voir ſur cet endroit de Pline les notes du ſçavant pere Hardouin.

Le Cameleopard, ce beau, ce brillant quadrupede, dont Oppien, dont l'œil étincelle de mille feux, dont la tête legere eſt ornée de deux cornes d'une ſubſtance ſemblable, courtes, droites & delicates, dont le cou élevé, long d'une toiſe, flexible & rond, eſt decoré d'une longue crinière, tient à la fois du Chameau, du Cerf & du Cheval. Sa bouche ronde comme celle du Cerf, eſt

» nourrir **. Probus fit encore paroître dans le Cir-
» que cent Lions, cent Lionnes, cent Léopards de
» Lybie, cent autres de Syrie, trois cens Ours.) Il
» y avoit deux sortes de combats : celui des animaux entr'eux, & celui des hommes contre les animaux. Dans le premier, ou les animaux étoient destinés à être immolés à la ferocité du plus fort, ou bien on prenoit les précautions necessaires pour leur conserver la vie. Il en étoit de même du combat des hommes contre les animaux.

Vouloit-on que les animaux ne perdissent pas la vie ? on avoit recours à differens moyens. Souvent c'étoit d'en introduire de desarmés ; quelquefois c'étoit de mettre ensemble des animaux dont l'attaque vive devenoit plutôt un jeu qu'un combat. On a vu sur l'arène le Chien aux prises avec un Lievre ; celui-ci,

garnie de dents blanches & délicates (a). Plus haut que l'Eléphant, mais moins gros, son corsage est délié. Il a la poitrine large & peu de ventre, ses jambes semblables à celles d'un fort cerf, sont d'une grosseur médiocre & finissent par un pied fourchu de la grosseur de celui d'un Daim, sont si hautes qu'il ne peut boire sans se écarter, animal, vive cependant que cet animal néglige également & comme en badinant, un Cheval ne pourroit l'atteindre à la course, fore courte, et comme celle du Daim, garnie de poils noirs à leur extrémité ; & tout ce prince d'un fauve clair est semé de taches blanches comme la peau des Léopards ce qui fait au rapport qu'il a avec le Chameau l'a fait nommer [illegible] Opien, qui donne le troisième rang de ses Cynégétiques donne sa description de cet animal depuis ce vers 381 jusqu'au 481, dit avec une sorte de surprise que ce quadrupede qui s'apprivoise aisement avec l'homme, à la peau formidable par la variété de la forme de Panthere. Nul animal en effet n'est plus doux que le Caméléopard, il se rend docile aux caresses de ses petits enfans, & vient familierement prendre dans leurs mains, le pain, l'herbe, les pommes, ou autres fruits, qu'on lui présentent. Le Camé opard est la même chose que ce que nous nommons la Girafe. Pierre Gilles, [illegible] avons parlé à l'article Pecmon [illegible] trois de ces animaux dont [illegible] Pierre Gilles en a vu trois dans le même pays. Salvien [illegible] en fait mention, & elle est la source de toutes les savantes dissertations sur cet animal. Mr Linnæus met le Caméléopard dans la classe des Cerfs, & l'appelle Cervus [illegible]. Agatharchides de Cnide, Historien grec, qui écrivoit pendant le regne de Ptolemée Philométor est le premier qui ait fait mention de cet animal, & personne avant Oppien, n'avoit parlé des tubercules ronds, de six, & quelquefois de dix pouces que le Caméléopard porte sur la tête en forme de cornes. Ce fut sous la dictature de Jules César qu'il parut pour la première fois à Rome dans la suite l'empereur Gordien en fit paroître dix, d'autres en firent paroître encore mais l'Empereur Probus, voulut les surpasser de beaucoup.

(a) D'autres ont observé que sa lâche [illegible] de deux pieds lui sert à brouter l'herbe, les feuilles d'arbre, &c. avec une adresse singulière.

** *Et Cæsar herbas in manibus, quamvis sit ab eis [illegible] ceteri...* J'ignore ce qui a pu induire l'Abbé de Marolles dans une erreur si grossiere que de traduire *& de toutes sortes de choses propres à nourrir ces animaux ouvrant que sa [illegible]*. Le fait n'a jamais [illegible] cela. & quand il seroit susceptible de cette interprétation, le bon sens s'opposeroit à ce qu'on l'adoptât. Qui pourroit se persuader qu'on eut cherché à mettre dans le Cirque des herbes de toute [illegible] espèces ? Ce n'est pas le seul endroit de cette traduction où Mr de Marolles se soit trompé : mais les autres mépris de ce traducteur n'entrent point dans mon sujet. Je puis seulement dire en passant qu'il est malheureux que nous n'ayons pas d'autre traduction de la vie des Empereurs, par Vopiscus.

apres la plus belle defenſe, tomboit aux pieds du chien, épuiſé de force plutôt que de courage : les ſpectateurs voyoient ce genereux adverſaire s'arrêter tout à coup, & qui d'un œil inquiet ſur la defaite du vaincu, paroiſſoit plutot l'admirer qu'etre ſon vainqueur. Eſt-il étonnant, Alexandre, que tu aies admiré Porus ?

Je n'entrerai pas dans le triſte detail de ces combats, ou la mort étoit le prix de la reſiſtance du plus foible : je parlerai encore moins de ces odieuſes ſcenes où l'homme voit ſon ſemblable broyé ſous la dent du Tigre féroce qui le dévore, cela n'entre plus dans l'ordre de la Chaſſe, qui eſt le plaiſir des ames nobles.

François Pomey.

Le Pere Pomey, mort à Lyon au College de la Trinité en 1673, eſt, connu par pluſieurs Ouvrages, mais particulierement par ſon Dictionnaire François Latin, en un vol. in quarto *. L'Auteur a mis à la fin de ce Dictionnaire une eſpece de Traité de Venerie & un de Faucomerie. Ils ſont l'un & l'autre en François & en Latin. Le Traité de Venerie conſiſte dans quelques deſcriptions, dans quelques definitions, & dans l'explication de differens termes. Il renferme un petit nombre d'obſervations ſur la nature & ſur les ruſes de pluſieurs animaux, du reſte, il contient fort peu de préceptes : il en eſt de meme du Traité de Fauconnerie. Le principal mérite de ces deux Ouvrages, conſiſte à renfermer en peu de mots dans l'une & l'autre langue ce qu'il y a de plus eſſentiel dans l'un & l'autre art.

L'Auteur a renvoyé au corps du Dictionnaire la deſcription de chaque animal, ſuivant l'ordre alphabetique : quelques-unes de ces deſcriptions ont l'avantage de réunir pluſieurs traits curieux recueillis des Anciens, mais pas toujours avec choix.

* Les premieres éditions que je connoiſſe de ce Dictionnaire ſont faites après la mort de l'Auteur, à Lyon 1676 & 1687, in quarto. Il y en avoit eu d'anterieures, mais les dernieres ſont plus amples. On en a encore donné d'autres depuis, dont la derniere, qui me ſoit connue, eſt de Lyon, 1701, in 4°.

THÉREUTICOGRAPHES François.

Le Roi Modus. *

Le Roi Modus eſt un de ces titres allégoriques que la modeſtie, ou peut être le ton du ſiecle, fait adopter à un Auteur. Il nous dérobe le véritable nom de celui à qui nous ſommes redevables de pluſieurs Dialogues ſur la Chaſſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils ont été compoſés par un Gentilhomme qui aimoit beaucoup cet exercice. Son ouvrage eſt diviſé en cinq Parties.

La premiere concerne *la vénerie du Cerf*, & comprend vingt-un Chapitres, dont le dernier traite des propriétés des Chiens.

La ſeconde Partie roule ſur la Chaſſe de la Biche, du Daim, du Chevreuil, du Lievre, du Sanglier, de la Truie, du Loup & de la Loutre. Ce qui forme vingt-trois Chapitres, dont les derniers, depuis le dix-huitieme inclufivement, traitent des maladies des Chiens.

La tierce Partie traicte du deduyt royal, & de pluſieurs exemples qui ſont dictes des Cerfs, & comment il faut tirer de l'arc aux beſtes ſauvaiges. Ce qui forme dix Chapitres.

La quatrieme Partie *démontre l'art & ſcience de Faulconnerie & des aultres Oiſeaux de proye, avec leurs ma-*

* La Dédicace de l'édition dont nous rendons compte, mérite d'être citée. On y annonce qu'on a mis dans un langage moderne les préceptes du Roi Modus quel étoit donc le premier langage, à en juger par celui de l'Editeur, & de quelques morceaux de l'Ouvrage que je tranſcris? Dédicace *A treſhault & Illuſtrissime Prince Monſeigneur Charles, D. de Lenoſtmont, Comte de Marle, de Conſerſan & de Soiſſons, Vicomte de Meaux, Gouverneur & Lieutenant général pour le Roy de pays de Picardie*, SALUT.

Comme il ſoit tres noble & puiſſant Prince que en ce monde n'y ayt point les Princes & Hommes nobles plus louable exercice que celuy de la Chaſſe, honneſte & Faulconnerie. En faiſant lequel exercice, jamais corps ne eſt corrumpu & forvoyé. Occaſionné entre de tous vices delaiſſés, plaiſirs honneſtes oublier, combien que pretent Mais faire ſe contenter, l'ulcun ſes forvoyer. Je voſtre treshonorable ſeigneurie & Liberalité, eſperant icelle apres aucunes & paix apres guerres ay prins occaſion à vng livre nommé Modus & Ratio piece compoſé, traictant de deduyt, d'aiſi, interdites & façons dudit en toute de honneſte & Faulconnerie laquel ay fait reciter corriger & remettre d'un vieil Stylle en langaige moderne, & icelluy fait imprimer en petit volume pour plus plaiſamment porter aux champ, & lequel j'ay deſir & voulu faire preſent à tous mondit tres noble & puiſſant Seigneur. Et treshumblement vous ſuppliant icelluy petit Traicté avoir & recepvoir pour aggreable. Bien des choſes ici paroîtront être des fautes d'impreſſion : mais nous avons ſuivi l'impreſſion.

ladies & medecines pour les guérir. Cette Partie eſt de onze Chapitres.

Dans la cinquieme Partie on enſeigne l'art de prendre toute ſorte d'Oiſeaux, *au filé*, *au lacz*, *à la tonnelle*, *à la ratz*, *à la pipée*, *&c.* Tout cela eſt détaillé en quatorze Chapitres.

Quant aux perſonnages interlocuteurs, le Roi Modus eſt un Pedagogue qui debite à ſes écoliers toute ſa ſcience : un d'eux, deſigne ſous le nom générique d'apprentiſ, fait les queſtions, & Modus lui repond. La Reine Ratio joue un rolle aſſez ſot, & debite en deux ou trois endroits des moralites allegoriques *. Cet ouvrage

* La Reine Ratio ne paroît qu'à la troiſieme partie, chap. 9 & à la cinquieme, chap. 14. Voici un échantillon des moralités de cette Reine. , chap. 9, troiſieme partie (*Enſuyvent les [illegible] aux eſcoliers par figure*.

L'Apprentis demande à Modus pourquoy il ne veult & ne peut [illegible] ſtre ſtourdis en ces [illegible] Modus respond que la Jennetie & comment on le chaſſe, & prend à [illegible] Ratio & dit que les cinq qui l'appellent hors de [illegible] & le Cerf ne viennent mais [illegible] &c. La moralité que déduit Madame Ratio [illegible] eſt que *Dieu Nostre-Seigneur* [illegible] *des laiz de ſes Prophetes*, &c. Madame Ratio dit encore que *Dieu ſe monſtre [illegible] & que pour cela le Cerf peut figurer les vrais [illegible] ſont es mains des Preſtres & preſentent les [illegible] Voir, gnever eſt veu & regardé haulx ſur ceux teſte*. Elle ajuſte encore [illegible] & le reſpect dû aux Prestres, enfin [illegible] belles choſes dont je ſuis [illegible] mes écheres [illegible] de Cerf, & leur maniere de marcher [illegible] matiere aux allégories.

Quant aux bêtes puantes qui ſont, le Sanglier, la Truie, le Loup, le Renard, & le Loutre, la Reine y trouve les mortels du monde les plus ſingulieres. Selon elle, par exemple, le Sanglier a dix propriétés qui repréſentent les dix Commandemens de la Loi Antechriſt : voici ces commandemens :

C'eſt mon premier Commandement	*Si tu ne dis de tres grand d'autruy*
Que on mauguée Dieu ſe ne ſert	*Ton ſeul vray Dieu ainſ n'eſtoy*
Fay à ton corps tous ſes delitz	*Si ton Pere ne fais riote*
Il n'eſt point d'autre Paradis	*Si [illegible]*
Boire, [illegible] mon Hoſtel	*[illegible]*
C'eſt la Taverne & le Bordel	*Fault [illegible]*
Se veulx eſtre en ma memoire	*[illegible]*
Si t'affuble de vaine gloire.	*Tes voulentés ſont accomplies*
Deſpriſe de tous pouvres gens	*Si tu as deffaulte de miſe*
Et n'ayme rien q'or & argent	*Si te prens aux biens de l'Egliſe.*

Madame Ratio entre après le détail de ces [illegible] & les accommode [illegible]

Quant à la Truie, la Reine remarque que [illegible] les antiepz pourceaux au monde. Le Mari & [illegible] elle les nourrit au ſec & je ſuis [illegible] vent il n'eſt rien ſi ſec que je mendarde [illegible] ſont les ſept pechez mortelz [illegible] ſont les ſept pechez mortelz [illegible] c'eſt de l'une Mors à l'autre, & ſi ne [illegible] qu'il peut : leſquels pechez ne le [illegible] vent de ſe prez que quand il ſe [illegible] c'eſt à entendre qu'il ſuyve ſa penſée & ſa [illegible], &c.

ouvrage renferme des singularités qui sont présentées avec une naïveté que permettoit alors le génie de la nation. L'ancien langage étoit fait sans doute pour ces sortes de naïvetés : un idiome est toujours de nature à peindre les mœurs & le caractere du peuple qui l'adopte.

Ce Livre est rempli de gravures en bois, fort mauvaises pour l'exécution, & quelquefois bizarres pour le dessein. Il y en a une au commencement qui est très propre à figurer avec la Reine Ratio, qui, quoique moralisée, n'est point du tout Reine à propos honnêtes. Cette gravure représente un personnage en forme de Moine assis & lisant ; sur ses deux épaules est une femme nue *divaricatis cruribus*. Elle tient dans chaque main un instrument, l'un est une équerre, l'autre est une espece de prétericule avec lequel elle paroît montrer une petite horloge. Je ne sçais trop ce que tout cela signifie ; mais on peut dire de l'extravagante attitude de cette femme,

.... *Pictoribus atque Poëtis*
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Ne seroit-il pas possible cependant de donner une interprétation honnête à cette figure ? Ma conjecture vaudra ce qu'elle vaudra, la voici. Peut-être par ce prétendu Moine a-t'on voulu désigner le Roi Modus doctorisant, ou travaillant à son Livre sur les moyens de chasser. Peut-être encore est-ce la Reine Ratio qu'il porte sur ses épaules ; c'est-à-dire, la Raison qui paroît sans déguisement, qui préside à ses opérations & donne une application à ses préceptes. L'équerre qu'elle tient à sa main convient bien à la raison qui considere & fait tout avec mesure. L'horloge qu'elle montre annonce, sans doute, qu'il faut saisir les momens qui s'échappent avec l'éguille qui tourne, ou bien que chaque chose a son temps. Quant au prétericule, je ne trouve aucun rapport qui y soit analogue ; à moins qu'il n'y eût là-dessous quelque emblême qui signifiât qu'il faut tout commencer par un acte de religion & tout y rapporter. Cela reviendroit assez à la méthode qu'on suit dans ce Livre.

EDITIONS.

On trouve à la Bibliotheque du Roi, un Manuscrit de cet Ouvrage qui est du quatorzieme siecle. Il a été imprimé à Chambery, l'an 1486, in-quarto, grand format, sous ce titre *Le Livre du Roy Modus & de la Royne Ratio qui devise de toutes manieres de Chasse*, avec fig.

Cette édition est extrêmement rare & recherchée, je n'ai pu la voir.

Celle sur laquelle nous rendons compte de cet Ouvrage, est un in-quarto Gothique. *S'ensuit le Livre du Roi Modus, & de la Royne Ratio qui parle du déduit de la Chasse à toutes bêtes sauvaiges, comme Cerfs, Biches, Daims, Chevreaux, Lievres, Sangliers, Loups, Renards & Loutres, avec style de Fauconnerie, & aussi les subtilités d'archerie : contenant plusieurs manieres pour prendre toutes sortes d'oiseaux, tant à la raitz, à la tonnelle que à la pipée, & autres nouvelles choses trouvées pour les prendre. On les vend à Paris en la grant rue sainct Jacques.* Les lignes de ce titre sont alternativement rouges & noires. Pour sçavoir l'année de l'impression, il faut recourir à l'épilogue qui suit : *Cy finit le present Livre intitulé Le Livre du Roi Modus & de la Royne Ratio, nouvellement imprimé à Paris, & fut achevé le premier jour du moys de Mars mil cinq cent vingt six.*

Le livre du Roi Modus a encore été imprimé à Paris sous le titre suivant : *Le Roi Modus, des déduits de la Chasse, Venerie & Fauconnerie, par un Auteur anonyme, revu & corrigé par un autre plus recent aussi anonyme. Paris, Guillaume le Noir, 1560, in-octavo.* On trouve la même édition sous le nom de Corrozet. Il y a eu depuis beaucoup d'autres éditions, mais les plus anciennes sont les plus recherchées.

GASTON PHŒBUS
Comte de Foix.

GASTON DE FOIX, né en 1331, connu également sous le nom *Gaston Phœbus* ou *le Roi Phœbus*, étoit fils de Gaston II, Comte de Foix, & d'Eleonore de Comminge. Il épousa en 1340 Agnès, fille de Philippes III Roi de Navarre & de Jeanne de France, & mourut en 1391. L'imagination de Gaston étoit vive ; il crut avoir approfondi les principes flottans de l'Astrologie judiciaire, & s'attacha avec constance aux objets chimeriques qu'elle présente. Ce fut, dit-on, par cette raison qu'il prit un soleil pour devise, & il ne voulut avoir d'autre nom que celui de Phœbus, sous lequel la Mythologie désigne le soleil *. Brave, mais peu politique, il éprouva tour-à-tour la faveur & la disgrace des Rois de France. Son inclination pour la Chasse étoit si forte, qu'il nourrissoit, dit Saint Yon, seize cens chiens **. Ses observations le porterent à réduire en prin-

* Quelques uns veulent qu'il ait été ainsi nommé à cause de sa beauté, d'autres disent que ce fut parce qu'il étoit blond, & d'autres enfin croient que ce nom lui fut donné parce qu'il aimoit la Chasse.

** Ce nombre de Chiens paroîtra sans doute moins incroyable, si l'on considere ce que l'on rapporte de plusieurs Princes. Amurat, IXe Empereur des Turcs, employoit, au rapport de Chalcondyle, 1[illegible] hommes seulement pour la garde de ses Chiens de Fauconnerie. Hérodote raconte que Cyrus avoit

cipes ce qu'il avoit vu, & il avoit beaucoup vu. Son Ouvrage * a été imprimé sous François I. Ses instructions sont précédées d'un discours dans lequel il prétend prouver qu'il n'est point de voie de santification plus sûre que l'exercice de la Chasse : ses raisonnemens, comme on peut bien se le persuader, sont ridicules & nullement concluants. Gaston developpe ensuite la methode de chasser connue alors. Son Traité contient quatre vingt cinq Chapitres. Il y est parlé de differentes manieres de chasser, de la nature des animaux, qui sont l'objet de la poursuite du chasseur, de leurs propriétés, du temps de leur portée, de leurs ruses, des saisons ou l'on doit les chasser, & des avantages qui peuvent resulter de chaque sorte de chasse. L'Auteur n'a point oublié ce qui concerne les chiens, & il en traite suivant les differentes especes.

Sans s'arrêter à ce que Gaston de Foix rapporte sur toutes sortes d'animaux dont les autres Théreuticographes ont parlé; tels que le Tesson ou Bléreau, sur la peau duquel Gaston débite des contes; tels que le Connil qu'il fait prendre au Furet & dans des filets; tels encore que la Loutre, le Loup **, le Renard, &c. Nous parlerons seulement de quelques animaux dont nous ne disons rien dans les autres Traités : cela nous donnera occasion de rassembler sous un seul point de vue ceux dont Oppien, Gratius, &c ont avec tant de chaleur décrit la defaite. Nous nous bornerons aussi à rendre compte de quelques observations qui sont de nature à donner une idée du génie de notre écrivain.

une si prodigieuse quantité de Chiens d'Inde, que quatre Villes étoient exemptes de tributs & d'impositions, à condition qu'elles nourriroient ces Chiens. Pline & plusieurs autres parlent des Chiens d'Inde qui méprisent les Sangliers, les Daims, & attaquent les Lions & l'Elephant.

* Prosper Marchand dit que l'Ouvrage de ce Comte est divisé en deux parties, l'une theorique & prosaïque qui n'existe qu'en MS, l'autre pratique & poetique qui a été imprimée. Ces deux observations ne sont pas justes. 1°. Gaston n'a point divisé son Ouvrage en theorie & pratique. 2°. Le Traité en prose, que Prosper Marchand dit n'avoir jamais été imprimé, l'a été. D'ailleurs la partie poetique que l'on attribue au Comte de Foix, ne lui appartient point : c'est le Roman des oiseaux de Gace de Vignes. On a seulement changé quelques vers du commencement & de la fin, pour l'insérer à la fin de l'édition in folio du miroir de Phœbus. Un Bibliographe sçavant est tombé dans la même erreur que Mr Marchand. On peut en voir la raison à l'article Gace de la Vigne.

** Gaston débite bien des histoires sur le compte de la Louve. Je m'arrêterai à ce seul trait. Il suppose qu'elle a grand soin de ses petits, mais que le pere est un glouton qui prend tout pour lui. Quelquefois s'il arrive que la Louve cache les captures qu'elle a pu faire, le Loup surpris de ce qu'elle ne rapporte rien, va lui sçavoir au nez. S'apperçoit-il qu'elle sente la chair ? il la maltraite assez vivement jusqu'à ce qu'elle l'ait mené à l'endroit où est la cachette. La mere Louve une autre fois use de plus de finesse, & va se laver la gueule dans une mare, pour ne pas conserver l'odeur de ce qu'elle a pris. Plusieurs Chasseurs sont d'accord sur ce fait, mais en ont-ils été les temoins?

Le Rangier ou Ranglier *, de hauteur à peu près semblable à celle du Daim, paroit avec sa tête plus grande & mieux chevillée que le Cerf : il porte quatre-vingt cors. Ce bois énorme qui le couvre en entier lui sert pour sa défense, lorsqu'il s'accule contre un arbre, & brave une meute entière : aussi ne forme-t-on pas contre lui la même attaque que contre le Cerf.

On trouve dans Phœbus une exposition de la nature du Daim, de son bois, de ses fumées, &c. Il parle de sa robe, mais il ne dit rien de sa livrée **. Selon lui, le Daim passe pour être de même espèce *** que le

* L'Auteur dit que le Rangier (qui est le Renne) fait en raison de la grandeur d'autres qu'il a en tête ; ce qui devroit par la quelle il semble se servir par un animal très-vite, ce qui ne se rapporte guères avec l'idée que nous en avons. On ajoute qu'il se rend animal dangereux, & qu'il est assez traitable, quoique quelques-uns soutiennent le contraire. Il est assez commun dans le Nord, & fait-on quelquefois un petit cas de la peau de cet animal, qui porte avec soi, jusque pour l'entretenir dans la force.

(a) L'expérience a découvert de tous temps que les chiens ne sont pas impropres à tirer du cerf de bonne race, avec [illegible] de cette Province [illegible] ordinairement lors [illegible] ner même du bruit qu'ils font [illegible] forme, c'est pour cela dans [illegible] de chasse. Il paroît par cette expérience [illegible] au sentiment de Mr Le Cerf.

** Voyez [illegible] de Mr Daubenton : cet [illegible]

*** Le [illegible] avec le Cerf qu'avec le Chevreuil : [illegible] Daim [illegible] Cerf, que l'Ane ne diffère [illegible] Cheval, [illegible] Daim [illegible] Ancien qui écrit une chose [illegible] Daim [illegible] différence [illegible] dans son [illegible] & ce que Gesner [illegible] Jonston [illegible] consulter les Not. de Saumaise [illegible] Pline, [illegible] toute ce que c'étoit que le [illegible] de Pline, & combien [illegible] de fautes de Printerie. Le Pere Hardouin dans [illegible] Pline, tome XI, pag. XLV donne aussi son sentiment sur ce Daim qui même paroît peu bien connu. Dans le Journal étranger de Février 1756, on trouve un Extrait fort intéressant de quelques animaux, entr'autres [illegible] description du Daim, par Mr Allmann de Berne, qui est très-curieuse & très-savante. Le cette savant chap. 29 du huitième Livre de Pline, il [illegible] marques & des [illegible] font remarquer [illegible] & de la [illegible] Pline a beaucoup mieux connu ces animaux [illegible] les autres, on ne voit pas [illegible] qu'il ait [illegible] Quelque soit que soit le [illegible] Pline, on ne peut [illegible] avec fruit du peu d'[illegible] de [illegible] Anglois a faites de ces [illegible] & de [illegible] animaux par [illegible] Daim, a beaucoup contribué lui-même à [illegible] Cerf, [illegible] espèce de Chevre que Jean le Laboureur a fait venir [illegible] Gesner avoit eu dans le nord de l'Angleterre, & dont la barbe est [illegible] cet animal, quoique [illegible] la barbe, le poil & la forme d'une Chevre ordinaire, quoiqu'avec de cornes [illegible] ne ressemble en rien au *Daim* qui [illegible] du Cerf, [illegible] que cette espèce a une queue [illegible] courte. Mr Klein prétend que le *Daim* pourroit être le Chamois [illegible] n'a rien [illegible] de [illegible] du Cerf & l'[illegible] ressemble [illegible] que Pline, [illegible] dans le Livre VIII, chap. LXXIX, parle du Chamois & du Bouquetin dont il décrit [illegible] cornes en forme de [illegible], ainsi que la [illegible] du Bouquetin [illegible] s'attache aux [illegible] avec ses cornes, [illegible] *Daim* ; si [illegible] la même chose [illegible] cependant [illegible] *Daim* dans une [illegible] particulière : on peut encore opposer au sentiment de Mr Klein que le Chamois n'a pas ses cornes [illegible] *en dessus*, comme on peut le voir par la figure de cet animal gravée dans le premier tome des ouvrages adopt. de l'Académie des Sciences. Mr Klein doute que le *Daim* de Pline [illegible], ce qui seroit susceptible d'une autre discussion. Les cornes *en dessus*

Cerf, animaux cependant qui ne s'aiment gueres, se fuient l'un l'autre, & ne sçauroient vivre ensemble. Le Daim se plaît dans les terreins cleves, entrecoupés de petites collines. Quand on veut le chasser, on le juge par le pied, & l'on pratique en general la même méthode que pour le Cerf, à l'exception qu'on ne va point en quête de Limier, & que le Chasseur ne fait point sonner. Ce fugitif habitant des côteaux est il attaqué rarement il prend congé de la meute par une longue fuite *à vau-vent*, mais il tandonne, bat son canton, fait en petit les ruses du Cerf, brouille les voies, s'accompagne, &c. Il ne cherche à se dérober des chiens que par les ruses & par le change. Commence-t'il à sentir que la vitesse échappe avec ses forces? il rassemble ses tandonnées, ou bien finit par battre de petits ruisseaux: rarement, comme le Cerf, il traverse de grandes rivieres, encore moins a-t-il la force de les nager. Les ruses reperées du Daim rendent cette chasse difficile: il laisse d'ailleurs sur terre & aux portées une impression si legere & si peu durable, que les chiens sont fort sujets à prendre le change. L'morte que lorsqu'on a un défaut à relever, rarement reussit on à faire un beau rapprochez. Gaston Phœbus avertit que les chiens préferent la chair * du Daim à celle des autres animaux; lorsqu'ils en ont mangé, ils ont beaucoup de peine à garder le change sur le Cerf & sur le Chevreuil.

Gaston Phœbus distingue deux sortes de Boucs: l'un,

dames qui donnent tant d'embarras, me paroissent avoir de la similitude avec le bois du Daim dont les cornes ou perches sont aplaties, & dont l'extremité superieure, se recourbant pareillement en dedans, forment plus ou moins en dessus. Il y a une très-grande variété dans ces bois, suivant les caprices qu'elle s'imagine, & suivant la forme de leurs empaumures qui sont plus ou moins larges. Tout cela se rapporte à ce qu'en ont écrit les Grecs qui, en faisant une description du Daim font à peu près la même. Les derniers des cornes en fer, & ne parlent point de celles. Quant à ce que Pline range le Daim sous la classe des Chevres, il faut en quelque sorte le regarder du rapport avec le Cerf, mais par cette plus grande ressemblance leur donner chacune & les confondre quelquefois compris, ainsi que le Chevreuil, sous le nom general de Cerf: quelquefois aussi ils ont employé des termes propres à chaque espece, ce qui fait leurs descriptions peu exactes. Il est beaucoup de confusion. A la fin, ils entreprennent par la grandeur de la taille de discerner ces animaux, cela demanderoit une trop grande discussion. Aristote paroît pour être le premier qui ait fait la distinction des Anciens, d'avec celui des Modernes.

Je n'ai pu voir l'ouvrage même de Mr Jean George Altmann, mais à l'abrégé qu'en a donné Lanisse qu'on trouve dans le Journal des Savans, il paroît que Mr Altmann est du sentiment de Mr Klein, puisque il dit, comme l'après lui, les Chamois, et les Daims, sont en deux especes. Plusieurs Allemands encore ont pensé de même.

* Lemery, dans son Traité des alimens, assigne d'excellentes propriétés à la chair du Daim, à son sang, à son fiel & à son foie.

s'appelle Bouc sauvage, * & l'autre *Ysarus* (Isard) ou Sarris. Le Bouc sauvage, autrement le Bouquetin, est à peu près de la grandeur d'un Cerf de moyenne taille. Semblable à la Chevre privée, comme elle il porte une barbe longue & noire. Ses cornes couchées sur son dos, font legerement courbées en arriere vers leur extrémité superieure: j'en ai vu qui par une double inflexion se redressent vers leur pointe. Elles sont rondes, sans andouillers, noires & rayées circulairement: chaque raie ou nœud est le produit d'une année. Ces cornes dans leur force sont de la grosseur de la jambe d'un homme, & plus longues**: elles sont creuses jusqu'à trois ou quatre pouces de leur extremité, & les raies, qui en dehors forment une eminence circulaire, sont concaves en dedans. Ces raies commencent à la racine de la corne, & montent à peu-près jusqu'à l'endroit où elle cesse d'être creuse, l'extremité qui est massive, est la premiere darne, ou tête de l'animal. Le poil du Bouquetin, court & bien garni, est d'un roux tirant sur le fauve. Une raie noire partage la tête depuis l'échine jusqu'à la croupe, les jambes, de même couleur que cette raie, sont fauves sous les aisselles & sous les aines: le ventre est fauve, mais d'une teinte moins claire, & sur la partie inferieure de la croupe, regne une couleur fauve foncée. Les jambes du Bouquetin sont fines, souples & nerveuses, ses pieds sont semblables à ceux de nos Boucs, & les traces de ce Quadrupede sont plus grandes plus rondes & plus fortes que celles du Cerf. Telle est à peu près la description que Gaston fait du Bouquetin, & que nous avons perfectionnée d'après les Anciens. Il parle en-

* C'est le Bouc-estain, plus connu sous le nom de Bouquetin. On en trouve dans les Alpes en Dauphiné, en Savoie, dans le Valais, &c. mais que dans le pays des Grisons & sur les Pyrenées. Gaston Phœbus dit que le vrai, & tel que celui du Chamois, est très-bon, cette couleur tirant sur celle de Le Pharmacopologistes attribuent aussi de bien bonnes propriétés au sang, au suif & à la fiente de ces animaux. Le sang [illegible] est excessivement chaud, c'est un remède excellent dans la fluxion de poitrine. Le suif, qu'on appelle Van fleurant, qui est tiré de la bosse, & dont on fait un [illegible], ordonne depuis deux drachmes jusqu'à vingt.

** On dit dans le Dictionnaire de Trévoux, qu'on prétend que cette espece de quatre ou cinq pieds de long, & une coudée de haut. Le Docteur Watter [illegible] quelque autre Auteur ont donné à cet animal, sur de demi. Pour ces mesures on ne peut attribuer [illegible] entièrement de l'autre de leur pays. [illegible] de Perse, de Bactriane, de [illegible] car les plus longues [illegible] que d'un pied & demi, ou deux pieds [illegible] trois pieds. Il est vrai que cette [illegible] jusqu'à sept [illegible] la vue pétrifiée à la tête de quelques [illegible] comparée à celle d'un [illegible] que Belon donne aux Chamois ou Bouquetins. Mais [illegible] peu beaucoup près exacte, mais bien loin d'avoir à faire [illegible] article des cornes que fait la vélocité du Bouquetin, qui dit-on, [illegible] l'espace de six cents pas d'intervalle. Pausanias en parle aussi fort [illegible] animal ne vaut qu'il ne me paroît pas pour vraisemblable. Le Bouquetin, [illegible], peut sauter de bas en haut de la hauteur de six hommes, ce qui fait environ trente ou trente-trois pieds.

suite du viandis de ces animaux, du temps du rut, du temps de leur portée, du changement de leurs fumées par lesquelles on les juge, &c. C'est sur le sommet des montagnes que les Bouquetins cherchent leur viandis. Lorsque la saison qui amene les neiges, les chasse de ces lieux, ils descendent en troupes au pied des mêmes montagnes, pour y trouver de nouveaux paturages : rarement ils se hazardent en pays plat. Vers le milieu du printemps, lorsque la nature decouvre & ranime leurs buissons, ils retournent à leurs premieres retraites; les Chevres alors quittent les Boucs, & vont faonner pres des ruisseaux où elles demeurent tout l'ete. Dans le rut, le Bouquetin raie horriblement : comme les Cerfs, il attaque tout ce qu'il rencontre, frape, non pas de l'extrémité de la tete, mais du milieu, & frape avec une telle vigueur qu'il rompt les bras & les cuisses de ceux qu'il atteint. Il est si fort, dit Gaston, que si on lui donne un coup de barre de fer sur l'échine, il ne la baissera point, & même elle ne ploiera pas. Ce Bouc, est tellement constitué, ajoute le Comte de Foix, qu'il peut tomber de dix toises de haut sans se faire aucun mal. Les Bouquetins cependant tombent quelquefois d'une hauteur si considérable qu'ils ne peuvent plus se tenir sur leurs jambes : alors ils donnent de leurs cornes contre les rochers *,

* On rapporte la même chose du Chamois. Peut-être que les secousses violentes qu'il se donne aux cornes, en ouvrent les pores, raniment & facilitent la circulation des esprits par tout le reste du corps. Oppien assure qu'il y a une telle communication entre les cornes du Chamois & son poumon, qu'enduire ces cornes de cire, c'est arreter le cours de la respiration, & fermer les voies par lesquelles la vie penetre & circule dans ses veines (a). Quoique les cornes du Chamois soient creuses, l'opinion d'Oppien & des Anciens ne paroit pas fondée à Mr Ray, parce qu'on a observé que le crane ferme l'extrémité de ces cornes : j'ajouterai à cela que j'ai vu & examiné dix ou douze cornes de cet animal, que je les ai même ratissées profondément, & qu'il ne paroit à l'extérieur aucun orifice qui puisse supposer un canal de respiration dans ces cornes, qui à la vérité sont creuses comme les cornes de nos Bœufs. Mais est-on bien certain que les parois de ces cornes, ainsi que la partie osseuse du crane qui en forme la base, ne sont pas de nature à donner issue à une transpiration, ou même à une sorte d'aspiration nécessaire à la vie de l'animal? On seroit plus sûr d'après la verification de l'experience qu'indique Oppien, que d'après une simple inspection anatomique. Cependant comme ces cornes sont de substance très-compacte, j'ajouterai encore ici une réflexion qui roule sur le sens du texte d'Oppien, eu égard à la configuration du Chamois. Cet Auteur dit bien qu'entre les dents de l'animal il y a au milieu des cornes un conduit d'une legere respiration qui répond directement au cœur & au poumon : mais [illegible] signifie-t-il au milieu des cornes, c'est-à-dire dans l'intérieur? cela ne signifie-t-il pas plutot dans les dents qui répondent au milieu des cornes? Peut-être alors par ce canal Oppien a-t-il voulu parler de la levre supérieure du Chamois qui est fendue au milieu qui répond directement entre les deux cornes. Alors l'experience qu'il indique seroit une chose à part, & qui n'auroit rapport qu'à une transpiration qui ne suppose pas un canal, mais une infinité de canaux, ou plutôt de pores imperceptibles. Au reste, ce ne sont là que des conjectures d'un simple Littérateur, & je laisse aux Naturalistes à faire un plus ample & plus sûr examen.

(a) On rapporte d'après *Scietus* dans le nouveau Dictionnaire des Animaux, in-

& par ce moyen ils rappellent leurs forces étourdies.

Quoique les préceptes que Gaston Phœbus propose pour la Chaſſe du Chamois conviennent également à celle du Bouquetin, on peut dire qu'il n'a rien écrit de particulier ſur la Chaſſe de ce dernier. C'eſt pourquoi nous en donnerons une eſquiſſe d'après Oppien & les meilleurs Thereuticographes anciens qui ont ſervi de modeles à Vanniere & autres Modernes. Le Bouquetin gravit aiſément les rochers les plus eſcarpés. Le pourſuit-on, il ſaute tout d'un pied leger ſur le faîte de rochers en rochers, & laiſſe entre le Chaſſeur & lui de profonds & d'immenſes eſpaces. Ou bien comme une pierre, il ſe laiſſe rouler le long d'un rocher dont la pente rapide met en défaut le courage des chiens: on s'attend à cette ruſe, on juge ſa fuite, des rets ſont tendus au pied du précipice vers lequel on dirige ſa courſe fugitive. Auſſi fin que le Chaſſeur qui tend ſes pieges, le Bouquetin s'élance ſur les arbriſſeaux qui croiſſent contre le perchant des rochers, s'y accroche avec ſes cornes & demeure ſuſpendu dans l'endroit le plus eſcarpé*. Mais de quoi l'homme ne triomphe-t-il pas? une fleche, qui inventa l'art de nuire, porte à travers les airs la mort que l'alerte quadrupede croyoit éviter.

La maniere la plus utile de chaſſer le Bouquetin, c'eſt de l'attendre à l'affut. Les Chaſſeurs avertiſſent de prendre garde alors au côté du vent, car les Bouquetins, d'une diſtance conſidérable, ſentent s'ils ont quel-

quarto, 4 vol. qu'Oppien dit qu'on injecte la cire par les cornes du Chamois, & que cette cire pénetre juſqu'au poumon! Auteur du Dictionnaire en conclut que l'injection étoit en uſage dès le temps d'Oppien. Je n'ai pu confronter ce que dit *Textor*, je ne connois point cet Auteur. Peut-être eſt-ce un nom dans le goût de *Geſner* ou *Zuingerus*, qui dans un autre ſiecle auront fait nettement feminiſer Aulu-Gelle & autres Auteurs dont le nom prouve trop qu'ils ſont hommes. Mais voyons ſi Textor a connu ce dont on parle. Quoiqu'il en ſoit de ce *Textor*, ce qu'on ne ſait pas c'eſt qu'on ait jamais connu cette injection de cire d'Oppien. Je n'ai pas dit qu'il n'en parle point, je dis ſeulement que c'eſt Oppien qui ne parle que d'un canal & non de deux, tel dans nos cornes du Chamois, Taureaux ordinaires que l'on éleve, Bouquetin & autres de ce genre, mais pas dans l'idée d'après l'inſpection, mais d'après ce que l'on croit avoir vu.

* Le Chamois s'accroche auſſi avec ſes cornes. M. Altmann dit que l'expérience de ſon Chaſſeur, qui a tué [illegible] Chamois, lui a appris que le Mâle [illegible] une fois pour parler ne tient pas ſeulement. Ch[illegible] a beaucoup vu de ces animaux, dit dans ſon Hiſt. du Dauphiné, [illegible] qu'ils s'attachent avec leurs cornes, & qu'[illegible] aux rochers. Auſſi le Pere Hardouin a-t-il pu fort bien [illegible] le Pere, d'attribuer [illegible] Mais le Pere Hardouin a eu tort de dire que le Bouquetin n'avoit pas cela de commun [illegible] a eu tort encore dans le même endroit d'entendre par [illegible] Chamois, mais un Bouquetin, comme le Président [illegible] a très-bien dit dans ſes *Lyncæ ſeptem Delphinatus*. Le Pere Hardouin avoit tout-à-fait raiſon, ſuivant le Garde Guillaume Paradin, qui dans le Chap. 22 du I. Liv. de ſon Hiſt. de Savoie, dit que le Chamois eſt l'*Ibex* de Pline.

que ennemi a redouter, & rebrouſſent chemin. Au contraire, verroient-ils un homme armé, s'ils ne le ſentoient pas, ils paſſeroient preſque à la portée du trait ſans beaucoup s'étonner. La direction du vent eſt également à obſerver quand on veut forcer le Bouquetin avec les Chiens; il faut que le veut rapproche de eux le frais, le ſentiment que l'agilité de l'animal ſemble enlever à ſes traces. Ce ſentiment, cette odeur du Bouquetin, quoique forte, diſparoîtroit à la longue avec lui, ſi l'on n'avoit ſoin de menager des relais dans les endroits convenables pour le croiſer, & de faire ſes traces toujours à contre-vent. Cela demande beaucoup de jugement dans la conduite de la meute: car lorſque le ruſe quadrupede ne peut rebrouſſer court pour prendre le fil du vent, il le prend au moins de quart, & à la longue il rebrouſſe tout-à-fait: ſur alors d'échapper à l'ennemi qui le ſuit, il n'a plus recours à la ruſe, & ne ſonge qu'à gagner au loin de rochers en rochers.

L'autre eſpece de Bouc (ou de Chevre ſauvage) que Gaſton de Foix appelle *Yſarus* ou Sarris, eſt ce que nous nommons le Chamois, animal connu pour l'excellente qualité de ſa peau, lorſqu'elle a été paſſée à l'huile chez les Chamoiſeurs. Ce Bouc, dit le Comte de Foix, eſt ſemblable au précédent pour la forme *, pour le temps du rut & autres proprietés naturelles. Les femelles ont les cornes comme celles du mâle, mais pas ſi grandes. Pendant l'hiver le Chamois ſe nourrit ordinairement de bois de Sapin & de Pin, arbres qui ne ſe dépouillent point de leurs feuilles. Sa venaiſon n'eſt

* Cet animal a la vraie configuration requiſe au Bouquetin pour la forme du corps. Mais il varie dans quelques particularités: le Chamois n'eſt pas de ſi haute taille. Il a le front plus applati, les cornes plus courtes d'un blanc tirant ſur le noir. Ses yeux ſont grands & vifs, ſont garnis d'une double paupiere au deſſus de ſes yeux prend une teinte jaunâtre qui deſcend le long de ſes joues, vers ſon nez. Le reſte du corps eſt d'un brun noirâtre pour le mâle, & de fauve [illegible] pour la femelle. Il a le poil fort & épais, ſurtout en hiver. La levre ſuperieure du Chamois eſt fendue par le milieu comme celle du Lievre. Ses cornes ſimples & fort noires, trouvent une direction droite juſqu'à leur extremité, laquelle ſe termine en forme d'hameçon, & ſe recourbe en arriere. Elles ſont traverſées de nœuds ou rides circulaires qui forment des anneaux, & ne montrent pas en forme de vis, comme l'ont dit quelques écrivains. Ces nœuds ou rides ne paroiſſent pas au ſommet de la corne qui eſt très-lisse & très-unie. Il paroît que les cornes du Chamois varient ſuivant le pays. Celui qui habite les Alpes, comme les autres ſont longues de dix pouces, noires, unies, polies ſur le corps, & très-peu recourbées en arriere. Il a la vûe fort perçante, & paſſe en fuite aſſez vîte pour n'être atteint par aucun animal qu'il ne devance. Voilà comme parle le Bouquetin. Il y a auſſi quelques [illegible] dans les Pyrenées, ſelon [illegible] Auteurs, qui ont de ces fortes de cornes: ce qui pourroit autoriſer le ſentiment de Mr Altmann.

Voyez la deſcription d'un Chamois dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, Tome VII. des Ouvrages adoptés, pag. 225 & ſuiv. Voyez auſſi ce qu'en dit Pierre-Belon.

pas excellente, elle eſt même fievreuſe * : on la ſale cependant, & bien des gens en font uſage. Mais ſa peau, dit notre Auteur, eſt particulierement ce qui le fait rechercher. Gaſton de Foix apprend à chaſſer le Chamois au chien courant, à le quêter, à faire ſuite avec Limier, ainſi qu'on fait pour le Cerf. Il veut au moins quatre relais de dix ou douze chiens de meute; parce que ce montagnard animal ne fait qu'eſcalader les rochers, puis les deſcendre & les remonter, ce qui creve les chiens. Ceux-ci quelquefois ſont la victime du courage & de la viteſſe qui les emporte dans des precipices où le Chamois ſe laiſſe rouler impunément. Commence-t'il à s'appercevoir que malgré ſes bonds, il n'echappera point aux chiens dont l'odorat eſt toujours attentif à rechercher la voie? ſa derniere reſſource eſt de fuir la terre qui le trahit, & de battre quelque riviere, ſtratagême qui lui reuſſit lorſqu'on n'a pas diſpoſé une meute pour le repercer & ſuivre de près.

On doit bien juger que cette Chaſſe eſt penible pour qui l'entreprend, & comme le remarque Gaſton de Foix, on ne peut avoir l'agrement de ſuivre les chiens ni à pied, ni à cheval. Il eſt d'autres manieres moins fatiguantes de prendre le Chamois. Oppien & les Anciens apprennent à lui dreſſer des pieges, ou bien l'attendre par le ſecours des fleches que les armes à feu remplacent aujourd'hui. Le Chamois aime le ſel, on en repand dans les lieux où l'on veut l'attirer. Chorier, dans ſon Hiſtoire du Dauphiné, dit qu'on en voit ſur les montagnes de ces contrées des troupes de plus de cinquante qui marchent ſous la conduite d'un ſeul ** d'entr'eux qui eſt à la tête. Fatale dignité! gloire d'être chef, qui ſouvent coûte cher. Les Chaſſeurs

* Varron dit la même choſe, & ajoute que le [illegible] ſervent pour [illegible] la fievre.

** Le Dauphin [illegible] la [illegible] chef. Cette eſpece d'animal ſociable [illegible] decrit par Mr. Collinſon [illegible] ſur la [illegible] ſelle qu'il la [illegible] elle appartient [illegible] Dame „ les paſſe [illegible] le [illegible] nombre, ils forment „ des troupes [illegible] qui [illegible] bien d'un [illegible] leur eſpece, & „ qui bientôt [illegible] ſe [illegible] par [illegible] deux troupes, veulent „ également occuper le même endroit du pare [illegible] chacune de ces troupes a „ ſon chef qui marche le premier, & c'eſt le plus fort & le plus agé, les „ autres ſuivent, & tous le diſpoſent à combattre pour chaſſer l'autre trou„ pe du bon pays. Ces combats ſont fort chauds, par la reſiſtance qui part de „ y reſiſter, ils attaquent avec rage, ſe battent avec courage, ſe ſoutien„ nent les uns les autres, & ne ſe cedent pas vaincus par un ſeul echec; „ car le combat ſe renouvelle trois fois [illegible] ce que les plus forts „ chaſſent les plus foibles, & les relancent juſques dans le mauvais pays. „ Parmi les animaux qui ſe font de ſemblables guerres, les Singes ſont ceux dont les combats ſemblent tenir le plus de l'humain. Rarement les Singes de même eſpece ſe font-ils entr'eux la guerre, mais il n'en eſt pas de même de ſorte entre les Singes de l'eſpece Anthropomorphique, & ceux de l'eſpece Cynocephalique. Ils ſe jettent des pierres & des branches d'arbres, avec cette adreſſe qu'en ſçait

lui font essuyer les premiers coups, & s'ils le tuent, les autres demeurent dans un si grand étonnement qu'il est aisé d'en prendre plusieurs. Le Chamois qui court sur la pointe de ses ongles avec la plus grande vitesse, souvent trouve dans ses ongles même la cause de sa défaite. il les a si longs, si crochus, dit Gaston, qu'en se grattant, il se les enfonce dans les cuisses, ne sçauroit plus les retirer & périt ainsi *. Les Chamois sont fort peureux de leur nature : Chorier rapporte que pendant qu'ils paissent, l'un d'eux fait le guet à cent pas delà sur la pointe d'un rocher. Apperçoit il quelqu'un ? alors par un sifflement aigu, il avertit les autres de prendre garde à eux **. Il est rare, ajoute Chorier, qu'on en prenne de vivans : plus rarement encore, dit-il, prend-on les petits. Oppien dit le contraire ***.

connoît : ils en jettent aussi aux sauvages, qui pour se nourrir de leur chair vont les attaquer. Au premier signal les Singes se rassemblent sans qu'aucun s'écarte de la bande. Le combat commence par des cris épouvantables, & ces cris redoublent avec l'action, qui ne finit que par la fuite d'un des deux partis, sans beaucoup de carnage de part & d'autre. Ce qu'il y a de fort singulier, c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la plaie, & faire de même que s'ils vouloient la sonder. Voient ils couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles qu'ils machent & poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Le Pere le Comte, qui s'est trouvé à la Chasse que l'on fait aux Singes, assure qu'il a vu ce dernier trait plusieurs fois, & qu'il l'a toujours vu avec une nouvelle admiration.

* Ce que Gaston dit des ongles du Chamois, Bélon & autres Naturalistes le disent de ses cornes.

** Cet usage de faire le guet, leur est commun avec plusieurs autres animaux. On rapporte la même chose des Singes, lorsqu'ils dépouillent une melonniere : un d'eux sur les murs du jardin fait sentinelle, tandis que les autres Singes au nombre de deux cens quelquefois, se jettent les melons de main en main, & gagnent la forêt. Quand les Singes vont aux cannes de sucre, ils y vont en corps de bataille, comme feroient des hommes, & envoient des avant-courriers pour découvrir s'il n'y a pas d'embuscade. A ce trait joignez ce que Dampierre, dans ses Voyages, rapporte du Walrus, ou Bœuf marin, animal amphibie, dont la machoire supérieure est armée de deux dents longues d'un pied, plus blanches & plus estimées que l'yvoire. Ces Bœufs se plaisent à dormir en troupe sur le rivage. J'ai souvent remarqué, dit Dampierre, que lorsqu'on approche, il y en a un qui donne un coup de dent à son voisin, & celui-ci au sien, ce qui continue de même jusqu'au dernier. Dès qu'ils sont tous éveillés, ils se dressent sur les pieds de devant, regardent d'un œil farouche, & poussant un mugissement terrible, ils frapent de leurs défenses sur le rocher, comme s'ils voulloient les aiguiser, puis mettant leurs pieds de derriere sous ces défenses, ils se culbutent en foule dans la mer. On sçait ce que Pline rapporte des Grues, on n'ignore pas de quelle maniere les Castors font sentinelle, lorsqu'ils sont occupés à couper des arbres pour construire leurs Maisons. Et tout cela n'est pas plus surprenant que le coup de pied du Lapin si connu des Chasseurs.

*** Faites-vous tomber dans vos lacs la femelle du Chamois, raconte Oppien, lorsqu'au cordeau vous la conduirez avec vous, ses faons se rendront auprès d'elle & la suivront malgré ses plaintifs bélemens par lesquels elle semble leur crier : fuyez, fuyez, mes petits, ô tendres enfans, fuyez des Chasseurs ennemis. La douleur qu'elle a de les voir captifs, semble s'aigrir par le plaisir même de les voir. Vanier a rendu cela en beaux vers latins. Si tout ce que l'on rapporte de ces animaux est vrai, rien n'est plus touchant que leur attachement les uns pour les autres. Toutes les facultés de l'ame sont intéressées dans la peinture qu'Oppien fait de l'amour des Chamois pour leurs Faons, & des soins que ces Faons à leur tour rendent à ceux qui leur ont donné la vie. Le Poete en fait un parallele charmant avec la piété filiale qui devroit régner parmi les hommes, qui dans leurs peres doivent soi-

Gaston de Foix parle aussi du Chevreuil qui ressemble beaucoup au Cerf, mais qui est de meilleure suite. Cette chasse est si agréablement décrite dans Mr de la Contenie, qu'on ne pourra de ne point rapporter ce que notre Roi Phœbus dit sur les feintes amours du Chevreuil & de la Chevrette, sur la portée *, &c. Tant d'autres encore en ont parlé. Oppien, dont le pinceau est aussi vif que l'animal qu'il dépeint, n'a pas oublié ce joli quadrupede : souple & leger dans sa démarche, ses yeux brillants parouissent, dit-il, pleins du sentiment le plus vif, & sa figure élegante est l'image de la gaieté. Mr de Buffon, admirable dans ses descriptions, n'a point ignoré les morceaux des Anciens les mieux touchés. Il en a transfus tout le coloris dans notre langue, avec de nouvelles observations. Le Chapitre du Chevreuil, dans son Histoire naturelle, est un morceau curieux pour un chasseur éclairé.

La chasse à l'Ours n'est pas la partie de Gaston la moins interessante. Retranchez en quelques fictions sur la nature de l'Ours, qu'il a heureusement adoptées **.

gner & respecter une cause où il [illegible] curieux d'attendre. Lorsqu'un vieux Chamois commence à entendre [illegible] ses oreilles, sourdit cette foiblesse qui annonce la [illegible] ce, on voit avec surprise ses [illegible] devenir [illegible] sur de l'herbe fraiche & [illegible] fleurie, il sont sur le bord de [illegible] que le [illegible] levées sur-tout entre [illegible] dise de [illegible] animent [illegible] arrêtent [illegible] arrêtez. L'amour lui a attribué [illegible] & rendent [illegible] robe cette [illegible] & ce [illegible] fait disparoître.

L'expression d'Oppien [illegible] Mr de Buffon observe en effet [illegible] les moutons, est plus juste que chevre [illegible] propriété de cette espece qui [illegible] & le distingue [illegible] parfaitement, ce qui vient sans doute [illegible] fait donner par [illegible] bête mâle. Peut-être encore ces animaux [illegible] parce que [illegible] beaucoup [illegible] comme [illegible] Varalamo de Chancellier [illegible] Auteurs qui ont parlé de la [illegible] Si mes [illegible] observations peuvent n'être pas inutiles.

* Le Comte de Foix dit que la Chevrette qui a [illegible] porte deux Faons, mais & femelle. [illegible] Faons dans le [illegible] peut être une [illegible] mais elle [illegible] les autre. Theremographe, Mr de Buffon & autres [illegible] font que la plus forte portée de la Chevrette est de trois, & que cette portée arrive rarement.

** Il ne faut pas comprendre cependant au nombre des fables, ce que Gaston de Foix raconte sur le temps considérable que l'Ours reste dans une caverne sans boire ni manger, on sait que la Marmotte [illegible] l'Ours qui est le *Mus Alpinus* de Mr Ray, ainsi que plusieurs autres animaux passent une partie de l'année sans rien prendre. Mr Sarrasin, Médecin [illegible] dont on voit l'exacte & curieuse description dans les Mémoires de l'Académie des Sciences [illegible] rapporte qu'ayant [illegible] un Ours sous des planches qui furent couvertes de neige [illegible] Octobre ou Novembre, & qu'au mois d'Avril la neige étant fondue, il fut trouvé bien vivant. Quant à ce que Gaston ajoute d'après Elien, Pline &c. que l'Ours se nourrit pendant long temps en léchant seulement son pied droit, je ne doute pas que ce ne soit le produit de quelque mal-entendu dans le texte d'Auteurs plus anciens, qu'Elien a mal rendu. Ces

Vous y trouverez d'ailleurs à peu près la méthode de chasser, décrite par les Grecs & les Latins. Pour rendre ce que nous en allons rapporter plus intéressant, nous parlerons d'après les Anciens si heureux dans leurs descriptions. Si, pour se rendre maître de l'Ours, on a recours à l'artifice ; certains appâts tels que le miel, dont il est fort friand, promettent un succès immanquable. Les rets sont d'un grand usage. On ne doit pas mépriser non plus l'emploi des fosses, quoiqu'elles ne réussissent que lorsqu'elles sont bien profondes, & lorsque l'ouverture va en élargissant dans le bas en forme de cône : il faut qu'une trape couverte de mousse, ou de gazon artificiellement suspendue, cède aisément au poids de l'animal, & le restitue avec la même facilité. On attaque aussi l'Ours à force ouverte : une flèche portée d'une main sûre au défaut de l'épaule, met l'animal hors d'état de revenir sur le coup : une blessure à la tête lui est également funeste. La meilleure méthode est de le tirer du haut d'un arbre : il revient avec fureur vers cet arbre d'où est parti le trait qui l'a blessé ; il grimpe avec une vîtesse qui n'a d'égal que le désir de la vengeance * : mais le Chasseur qui l'attend avec une hache tranchante lui coupe la main & le fait tomber. Veut-on encore l'attaquer aux lances, à l'épieu, aux épées ? Un homme seul ne suffit pas pour cette attaque ; l'Ours se lève debout & combat corps à corps. Il a une telle force dans les mâchoires, dans les ongles & dans les bras, que souvent il brise les lances qu'on lui présente ; il pare & détourne les épieux avec une adresse & une

que Pline a copié sans examen (a). Cependant Mr Perrault dans les Ouvr. adoptés de l'Acad. des Sciences, tome premier, prétend apperçevoir quelque vraisemblance dans ce fait, & croit en trouver la raison dans la nature du pied de l'Ours. Mais ce n'est pas ici la place de calculer le ridicule de cette observation Académique.

(a) Le Grec entendoit aussi dans l'acception homonyme de l'expression des Grecs certains rapports qui peuvent donner quelque vraisemblance à ce qu'on raconte de la constitution de l'Ours : quoi qu'il en soit, pour informer & faire vivre, & dont la nouvelle existence aux soins de la mère, qui avec son sein distribue dans tous les corps de la chaleur autant que le mouvement, & que cette exercitive ne reçoit avec l'air que quelque forme qui a force de se lécher par l'examen de cette matière, lorsque irexplicable, qui résulte souvent de ceux qui en connoissent mal la qualité les meules, demande des explications d'une étendue que mon sujet ne comporte pas.

Quant à la grasseur de l'Ours naissant Mr Perrault croit pouvoir se sentiments d'Aristote, de Pline, &c. qui disent que l'Ours naît de la grosseur d'une [illegible] il croit que la conformation extérieure de l'animal, entre autres ces rapports qui méritent d'être examinés. Je lis cependant surpris qu'[illegible] aux simples conjectures du raisonnement, tandis qu'on pouvoit, par le secours d'après la spécification d'un Ours qui ne fut que de naître.

* Cette seule que les Anciens donnent à l'Ours ne peut raisonnablement s'entendre que par comparaison avec la lenteur ordinaire de cet animal, qui comme Gaston de Foix le dit très-bien, ne va pas dans la course, ni plus précipitée, beaucoup plus vite qu'un homme.

force extraordinaire ; il les saisit avec vigueur, & lorsqu'il ne peut les casser, il va quelquefois jusqu'à les arracher des mains de son adversaire. Un homme seul ne seroit pas meme sur d'en triompher apres lui avoir passé sa lance a travers le corps : l'Ours la saisit & se l'enfonce davantage pour atteindre l'ennemi qui le perce, & qui, s'il n'est secouru, devient la victime de sa fureur & perit avec lui. Deux Chasseurs a pied, bien armes de lances, ou d'epieux, & qui s'entendent, ne craignent point de ceder a la force de l'Ours : le plus vigoureux attaque le premier ; l'Ours a chaque coup qu'il reçoit revient sur celui qui le porte : ainsi chacun frapant alternativement, il va tour a-tour sur l'un & sur l'autre, &, trop foible contre deux, il succombe enfin.

On chasse aussi l'Ours au chien courant. Le Chasseur alors doit faire quete avec son Limier : il faut detourner la bete, la laisser courir, & enfin en revoir comme on fait du Sanglier. Les relais se placent pareillement de fort en fort & aux refuites *. La meute doit etre composée de Levriers & de Matins qui puissent tenir contre l'Ours. Quand ce lourd animal les sent ameutés & soutenus de la voix de l'homme ou de la trompe, il s'etonne du bruit, & peu vite de sa nature, il longe lentement quelque chemin, quitte la forêt & gagne la plaine : son pas augmente a mesure que le danger l'approche.

Lorsqu'enfin il se sent hors d'etat de fuir long-temps, il fait volte face ; saisit le chien qui le premier ose tenter l'attaque, le range & le presse sous son train de derriere, en arrete un second & le contient sous son pied de devant, de l'autre bras il serre contre son épaisse poitrine tout autre chien qui se presente, culbute l'un d'un coup d'epaule **, d'un coup de dent met l'autre hors de combat, & les etourdit ainsi tour-a-tour : il n'y a que le grand nombre qui puisse en triompher, ou la force énorme de certaine espece de matins. L'Ours finit quelquefois par se jetter dans l'eau, & se souille ainsi que fait le Sanglier.

Gaston s'étend beaucoup sur l'histoire naturelle de

* Tout ce que Mr de la Conterie a [illegible] sur la maniere de chasser le Sanglier, peut être appliqué a cette [illegible] en excepte la résistance meurtriere que le Sanglier fait avec ses défenses.

** Gerard Vossius, dans son *Ety*[illegible] differentes étymologies sur le mot Ours : il cite, entr'autres, le sentiment de ceux qui disent qu'[illegible] vient du participe d'*[illegible]*, presser, pousser, parce que cet animal renverse les autres en les poussant, & qu'il les presse & les etouffe sous lui.

l'Ours. Il en distingue de grands & de petits *. Les Ours vivent d'herbe & de fruits qu'ils vont cueillir au haut des arbres. La chair des animaux ne leur est point un mets inconnu ; ils osent même défier le Bœuf, & l'indomptable Taureau, suivant que le besoin leur donne de forces **. La conformation de leurs laisses dépend de la qualité des choses dont ils se sont nourris. S'ils ont fait leurs mangeures de chair, de raisins, de fruits & d'herbes, &c, leurs laisses sont en plateaux : s'ils ont fait usage de fèves, de pois, de gland, de fourmis, &c, leurs laisses sont en torches. La saison de l'Ours dure depuis le mois de Mai jusqu'en Décembre qu'ils entrent en chaleur ***. Le Comte de Foix ne veut pas qu'on ignore que l'accouplement de l'Ours se fait dans l'attitude de l'homme avec une femme. En parlant des diverses attitudes de l'Ours, Athénée qu'on peut nommer le Pline des Grecs, disoit assez plaisam-

* Les Allemands qui sont les meilleurs écrivains en Théreuticographie, & surtout pour ce qui concerne la Chasse des Bouquetins, Ours, &c, disent que le grand Ours est noir, qu'il est fort cruel, que la Chasse de cet animal est un combat réel, & que sa taille est effrayante. Mr Klein parle de la peau d'un Ours qui avoit dix aunes de long (1). Et d'un autre qui en avoit six. Les Ours de moyenne taille sont de couleur fauve. Les Théreuticographes Allemands en citent d'autres de très-petite taille, & qui sont blancs. Parmi les Ours de différentes grandeurs il y en a aussi qui sont d'un brun foncé, mêlé d'une teinte de fauve, & qui ont une raie noire le long du dos. Quoique les Ours en général n'aient point de queue, ou plutôt n'en aient qu'un petit bout *cauda truncata*, il est cependant parlé dans les actes de Stockolm 1747, & dans le *Museum Wormianum*, 319, d'un Ours à queue longue.

(1) Il n'est pas vraisemblable que Mr Klein entende par là l'aune de France. Voyez ce que nous avons déjà dit sur les cornes du Bouquetin, note 2. pag. 66. Une infinité d'exemples peut faire connoître la nécessité de l'examen des homonymes. Je suis persuadé qu'on ne rencontre tant de fables, tant de merveilleux dans les Historiens & dans les Naturalistes, que parce que ces écrivains n'ont pas assez examiné ce qu'avoient entendu les Auteurs d'après lesquels ils ont écrit. Confusion qui provenoit ou de l'idiome que le Copiste n'entendoit pas, ou des sages qu'il n'avoit pas assez connus. Pline le bien des endroits est tombé dans de semblables méprises, pour avoir ignoré que les mêmes mots signifient des choses différentes, ou qu'ils ont d'une langue à l'autre des acceptions plus ou moins étendues. Il ne se feroit pas moque, par exemple, de l'inconstance des Grecs sur le *Βαπρεστις* dont ils faisoient leurs ragoûts, & contre lequel cependant ils cherchoient des précautions comme contre un poison dangereux, s'il avoit sçu que *Βαπρεστις* signifioit tantôt un animal & tantôt une espèce d'herbe.

** Cet animal ne paroît pas avoir un goût décidé pour telle nourriture plutôt que pour telle autre. On sçait que l'Océan Glacial charie des parties de glace immense. Les Ours quelquefois se hazardent sur cette demeure flottante, & sont très-surpris de se voir tout à coup éloignés de l'endroit où ils se sont embarqués, il leur arrive de passer de temps considérables sur ces glaces. Lorsqu'enfin après avoir bien jeûné (2) ils se trouvent voiturés dans un nouveau pays, ils se jettent sur ce qu'ils rencontrent à leur descente. Si dans les premiers jours ils ne trouvent que de l'herbe & des fruits, ils se bornent à renavant à cette nourriture, s'ils trouvent des bestiaux ou autres animaux, ces animaux deviennent leur mets favori, & si malheureusement ils font rencontre d'un homme, ils prennent goût à cette chair & n'en veulent plus d'autre. La Norvège reçoit quelquefois de ces débarquemens. On lit cette Anecdote d'histoire naturelle dans les Actes de Copenhague, 1676.

(2) Quelques Naturalistes & quelques Voyageurs cependant prétendent que loin d'y jeûner, ils s'y nourrissent d'excellens poissons.

*** Si les Cerfs, les Sangliers, les Bouquetins, &c, redoutables dans leur rut, par rapport à leurs fureurs, blessent tous ceux qu'ils rencontrent ; les Ours ne le sont pas moins par rapport à leurs amours & à leur inclination pour

ment que l'Ours avoit autant d'aptitude à devenir homme que certains hommes ont de disposition à se rendre Ours.*

Plusieurs motifs nous engagent à faire la guerre à cet habitant des bois & des cavernes. La satisfaction que l'on a naturellement à détruire toute bête nuisible est une partie du profit qu'on peut tirer de sa défaite. A cela joignez l'utilité de sa peau connue dans la Pelleterie. Sa chair, quoique peu agréable, est un appât pour le peuple des contrées qu'habite cet animal. D'ailleurs ses pieds, dit Gaston, sont un excellent manger **. On se sert de son sain, ajoute notre Auteur, contre la goutte & pour l'adoucissement des nerfs. Tout le monde connoît la pommade d'Ours & son usage.

les femmes. Qui [illegible] Tous les Anciens [illegible] de personne. Les [illegible] amoureuses [illegible] que parle [illegible] au Grammairien Aristophane la possession d'une jeune Bouquetiere de la Ville [illegible] amoureux d'une jeune femme.

* On peut encore [illegible] homme [illegible] dans les [illegible] & se rend [illegible] avec l'homme; [illegible] que dans l'homme.

** [illegible] un mets délicat. [illegible] pour la table des Princes. On sert [illegible]

EDITIONS.

Le Miroir de Phœbus des [illegible] des bêtes sauvaiges & des oiseaux de proye, par [illegible] Paris. [illegible] [illegible] Paris, Antoine Verard, [illegible] Paris, [illegible] & porte pour titre *le Miroir de Phœbus [illegible] bêtes sauvaiges & des oiseaux de proye, [illegible] & la cure des [illegible] & oiseaulx à celle propice.* Philippe le Noir en a donné une autre en 1520.

GACÉ

GACE DE LA VIGNE.

GACE DES VIGNES OU DE LA VIGNE, autrement GASTON DE LA BIGNE *, Gentilhomme Normand, du Diocese de Bayeux **, florissoit dans le quatorzieme Siecle ***, & fut premier Chapelain des Rois Philippes de Valois, Jean, & Charles V. Il fut élevé à la Prestrise par le Cardinal Pierre des Prez, comme il le dit dans ces Vers :

Et quand fut grand il le fit Prestre
Le bon Cardinal de Preneſtre.

C'est de lui même encore qu'il parle dans les Vers suivans, que Mr l'Abbe Goujet **** attribue a Gaston de Foix.

Le Prestre est né de Normandie
De quatre costés de lignie,
Qui moult ont amé les Oyseaulx,
De ceulx de la Bigne & d'Aignaux

* Les derniers Auteurs de l'Histoire généalogique, tome VIII, le nomment Gaces de Chantepie, ils disent que son Livre est conservé par Mr de Chantepie en Normandie. Les Auteurs du *Gallia Christiana* les ont suivis ; mais dans l'article de Philippes de Vitri, Evêque de Meaux, ils l'appellent *Gaſto de Lin*.

** Le savant Evêque d'Avranches Jan. fes Origines de la Ville de Caen, ne dit rien pas que Marmarin de la Bigne, le premier éditeur de la Bibliotheque des Peres, ne fut sorti de cette noble famille de la Bigne qui est originaire du Bessin, à cinq lieues de Vire. André de la Vigne, que d'autres nomment aussi de la Bigne, Auteur du Roi Charles VIII, Secretaire d'Anne de Bretagne, étoit vraisemblablement de la famille de Gaces de la Vigne. On peut voir encore ce que la Croix du Maine, Jodas Sinler, le Pere Labbe & Antoine Teste ont dit de notre Auteur.

*** Suivant la Croix du Maine, ce Poete a fleuri depuis 1323, jusqu'en 1361. il paroit cependant qu'il a vecu au moins jusqu'en 1374, il n'a pas pu écrire plutôt ces vers sur Pierre d'Orgemont ;

Ce grand dit preuve par un homme
Qui n'a pas le. soinis de Rome
Qu'il fut preſent & vit le faict,
Quand fut le champ fut fait.
Pierre Dorgemont a ce nom
Qui eſt ung homme de grand renom
Si fut fait le Roi Preſident
A Paris en ſon Parlement ;
Et depuis par ſouffiſance
Le fit ſon Chancelier de France.

Pierre d'Orgemont fut élu Chancelier de France par Scrutin, le Roi présent, dans le Louvre, le 20 Novembre 1373.

**** Je n'ai pu deviner, dit Mr l'Abbé Goujet, qui Gaston Phebus veut designer par ce Prêtre issu de Normandie qui fut redevable de son commencement au moindre de son élevation à Pierre de Prez, & qui dans la suite combla d'honneurs & de biens par trois de nos Rois, fut leur principal Chapelain. Il est très-certain que c'est Gace de la Vigne. Le Pere Labbe dans ses Eloges historiques des Rois de France, in-quarto, pag. 202, dit „ Mr Gaces de Vignes,

Et de Clinchamp & de Buron
Yſſit le Preſtre dont parlon . . . .
Depuis il a faict grant vaillance,
Car a ſervy troys Roys en France,
En leur Chapelle ſouverain
De tous troys maiſtre Chapelain,
Leſquelz lui ont faict tant de biens
Qu'il m'a dit qu'il ne lui fault riens.

Gace de Vignes commença ſon Roman des Oiſeaux pendant la priſon du Roi Jean, dont il étoit Chapelain, en 1359, & ne l'acheva qu'à ſon retour en France ſous le Roi Charles V; il le dédia à Philippes * Duc de Bourgogne, quatrieme fils du Roi Jean, comme on le voit par les Vers qui terminent ce Poeme.

Gace faict a ceſte beſoygne
Pour Phelippe Duc de Bourgoingne,
Son tres-chier & doubté Seigneur
A qui Jeſu-Chriſt croiſſe honneur,
Si ly ſupplie à ſon pouvoir
Qu'en gré la veuille recepvoir
En ſuppléant quant la verra
Les défaulx qu'il y trouvera,
Et prie ceulx qui l'ouyront lire
Que de leur grace veuillent dire
Que Dieu lui pardonne ſes défaulx,
Car moult ama chiens & oyſeaulx.
Deo gratias J. H. S. Maria.

Le Poëme de Gace de la Vigne eſt un Traité apologetique de la Fauconnerie. L'Hiſtoire & la Fable forment tour à tour des épiſodes qui jettent de l'agrément dans la didactique des Chaſſeurs, que le Poëte débite d'ailleurs aſſez ſuperficiellement. Ses préceptes ont pour objet, la nature des Oiſeaux de chaſſe, leurs propriétés, la méthode en uſage de ſon temps pour les dreſſer, & la maniere de les guérir des maladies auxquelles ils ſont ſujets. Chaque Auteur donne la préféren-

» Prêtre natif de Normandie, Chapelain de la Chapelle de trois Rois de France » en ſon Armoire de Oiſeaux, ſavant, dit l'Hiſtoire avenue en Perry d'un Fau- » con & d'un Heronceau qui s'étoit ſauvé d'une cage & qu'il a tient du » Chancelier d'Ingelmarville. Le Pere Labbe a tort de citer ce Vers de Gace de Vignes, Mr. Abbé Goujet ſe trompe auſſi en les lui attribuant à Gace de Bris. Ce ſont ces deux Poëtes, ce ſont Philippe, c'eſt ce que on a ſup- primé le commencement & la fin de ce Poëte qui a été imprimé ſous le nom de Gace de Phelippe, & la faute de ſon Traité n'eſt pas petite.

* M. l'Abbé Maſſieu dit que Gaces de Vignes dédia ſon Poeme à Philippe de Valois qui aimoit beaucoup la Chaſſe.

le a la partie qu'il traite ; & l'on doit s'attendre, qu'on relevera ici la chasse aux oiseaux * bien au-dessus des autres chasses.

* Le Seigneur d'Arcussia dans son Traité de Fauconnerie en fait autant. Il emploie même un chapitre à persuader à ses lecteurs que les oiseaux sont doués de toute la raison du monde : il leur accorde le discernement des Grecs & des Latins, c'est-à-dire, la raison & la réflexion.

EDITIONS.

Il n'est pas étonnant que la Croix du Maine, & plusieurs autres Bibliographes, aient dit que le Roman des Oiseaux de Guace de Vignes n'a jamais été imprimé. Il ne l'a été jusqu'à présent en aucune & d'une façon très-exacte, avec le texte rétabli de ses fautes, les Notes ainsi que deux Vers. La première édition a paru chez Antoine Verard, in-4°. sans date, Gothique, sans date *. La seconde édition a été faite chez la Veuve Trepperel, in-fol., Gothique, sans date **. La troisième ne parut que chez Trepperel, Gothique, Philippes le Noir. Comme il n'est pas difficile de connoître le vrai titre de ce Poëme par ses différentes, nous le donnerons d'après celui d'un beau Manuscrit qui existoit dans le Catalogue de Mr de Selle : il y a dans ce Catalogue de très-bonnes remarques sur ce Poëme ; nous en avons profité. A la tête du Manuscrit on voit une miniature où Guace y est peint en robe violette, avec un chaperon fourré, un genouil en terre, il présente son Livre à Charles V.

Guace de la Vigne, jadis premier Chapelain de très excellent Prince le Roy Jehan de France, que Dieu absolle, commença ce Roman à Redest en Angleterre l'an MCCCLIX du mandement dudit Seigneur, affin que Messire Philippes son quart fils, Duc de Bourgongne, qui adonc estoit jeune, apprist les déduits pour eschever (éviter) le peschié oiseulx, & qu'il en fust mieulx enseigné en meurs, en vertus, & depuys le dit Guace le parfist à Paris. Ici commence le Roman des déduits.

* Vers ce temps-là on imprimoit vers la fin du quinzième siècle il donna en 1486 les Politiques d'Aristote, & en 149. Les Prophéties de Merlin, in-folio, livre rare & fort gothique.

** Trepperel, en 1496, imprima le Verger d'honneur par André de la Vigne, Orateur de Charles VIII, & Secrétaire d'Anne de Bretagne.

JEAN DE FRANCIERES, ET ARTELOUCHE DE ALAGONA.

JEAN DE FRANCIERES, * Chevalier de Rhodes, étoit Commandeur de Choisy & grand Prieur d'Aquitaine : il vivoit sous le regne de Louis XI, & avoit une grande réputation parmi les Sçavans de son siècle. Mr Naudé dans son addition à l'Histoire de Louis XI, par Comines, pour répondre à Bodin & à plusieurs autres, qui dans leurs écrits reprochoient à la Noblesse

* Ailleurs il est appellé de Franchieres ; & ailleurs, de Franquieres.

françoiſe d'avoir mépriſé les ſciences juſqu'au regne de François I, cite Meſſire Jean de Francieres, comme un perſonnage capable de faire tomber cette flétriſſante imputation. Mr de Francieres compoſa ſon Traité de Fauconnerie à la ſollicitation de M. de Vigean. Cet ouvrage a eu bien de la reputation: il annonce en effet beaucoup d'expérience, de lecture & de reflexion. * Son principal merite cependant ne peut gueres conſiſter aujourd'hui qu'à nous rappeller les uſages & la naïveté du temps où il a été compoſé. La principale matiere du Traité des Chiens de chaſſe de Francieres roule ſur leur nourriture, leur éducation, les remedes qui leur ſont convenables, & ſur leur génération. Il n'eſt choſe au monde plus ridicule & plus bizarre que le Chapitre qui enſeigne l'art de les mettre en chaleur. A la fin du Livre on trouve cette remarque. *La pratique de prendre toute eſpece de volatille & de venerie, eſt écrite en trois Livres qui ſont intitulés, l'un Gaſſes, l'autre Modus & Ratio, & un tiers Phœbus.* **

Artelouche de Alagona, Seigneur de Maravecques, étoit Conſeiller & Chambellan du Roi de Sicile. J'ignore dans quel temps il écrivit. Il eſt beaucoup cité, & l'eſt ſouvent avec éloge par ceux qui ont traité les matieres de Fauconnerie, ou d'Hiſtoire naturelle. On deſireroit que l'Auteur, dans l'ordre didactique qu'il a ſuivi, ſe fut permis un plan de reflexions moins retreci. Son ouvrage eſt diviſé en 39 Chapitres qui ne rempliſſent que 38 pages d'un caractere aſſez gros. Quatre objets principaux y ſont briévement indiqués: les differentes ſortes d'oiſeaux de proie ſervant à la

* Cet ouvrage, à la ſeule exception [illegible] a été compoſé que ſur ſept Livres de [illegible] Mr de Francieres [illegible] il eſt par-tout d'accord avec eux, & [illegible] Artelouche il ne le cite que pour [illegible] Mr de Francieres [illegible] Meſſire Jean de Francieres [illegible] Seigneur [illegible] Mr de Francieres [illegible] *mon temps faiſoit moult de beaux exercices en fait de Fauconnerie, &c.*

On trouve le MS. [illegible] Mr [illegible] & Carlan à la Bibliotheque du Roi. Il traite [illegible] de la nourriture, de l'éducation & de l'usage des Chiens courans. Il s'étend particulierement ſur leurs maladies, & fait à peu près le même uſage [illegible] au treizieme ſiecle, [illegible] abſolument [illegible] de la Fauconnerie & [illegible] Chaſſe, ne different que par quelques remedes particuliers [illegible] l'expérience avoit fait découvrir à leurs Auteurs & qu'une expérience [illegible] a confirmés.

** Gaſtevel [illegible] de Gaſton, [illegible] Livre de Chaſſe des Oiſeaux, traite de la Fauconnerie, Phœbus traite de la Venerie, Le Roi Modus & la Reine Ratio traitent de l'un & de l'autre.

Fauconnerie, le choix qu'on en doit faire, leur instruction & leurs maladies. La maniere dont ces objets sont traités, ne les rend pas susceptibles d'une analyse étendue.

EDITIONS.

La premiere édition que je connoisse parut sous ce titre: *C'est le Livre de l'art de Fauconnerie, lequel Frere Jehan de Francieres, Chevalier de l'Ordre de saint Jehan de Hierusalem, Commandeur de Choisy en France, a extrait & assemblé, c'est assavoir des Livres des trois Maistres Fauconniers cy après nommés, lesquels en leur temps furent moult Experts & sçavans audit art de Fauconnerie & selon la nature des Faulcons. Ensemble le deduit des Chiens de chasse, comme cy après ce monstrera & sera traicté en ce present Livre. Paris, Pierre Sergent, in-quarto, Gothique.* Je crois cette édition faite en 1511. Elle est extrêmement rare, ainsi que deux autres ouvrages, sous le même nom Pierre Sergent.* Il y a eu une autre édition de Francieres, Enguilbert de Marnef, à Poitiers en 1567, in quarto, avec figures. Elle est précédée d'une Epître dédicatoire addressée à Mr de Vigean, petit fils de ce Mr de Vigean qui avoit engagé l'Auteur à composer cet ouvrage. On y a joint la Fauconnerie de Guillaume Tardif, du Puy en Vélay, Lecteur du Roi Charles VIII. On y trouve encore la voserie de Messire Artelouche de Alagona. La Fauconnerie de Jean de Francieres a encore été imprimée avec Guillaume Tardif & Artelouche de Alagona à la suite de du Fouilloux. Paris, Cramoisy, 1628, in quarto, figures.

* Les Fleurs & Antiquités des Gaules, en 1532; Le Mistere & beau Miracle de Saint Nicolas, à trente quatre personnages, in-quarto.

GUILLAUME TARDIF.

GUILLAUME TARDIF, originaire du Puy en Vélay, étoit Professeur en Belles Lettres & en Eloquence au College de Navarre & Lecteur de Charles VIII. Il a vécu jusqu'à la fin du quinzieme Siecle. Le célebre Reuchlin, dans ses écrits, se fait honneur d'avoir été son eleve. Guillaume Tardif, connu par d'autres productions * que par son Traité de Fauconnerie, dédia ce Traité à Charles VIII. La Dedicace est de nature à donner une idée du plan qu'il a suivi : » Au Roy très-» Chrestien Charles huitiesme de ce nom, Guillaume » Tardif, du Puy en Vellay, son Liseur, tres humble » recommandation, supplie & requier.

» C'est lorsque Dieu vous doua du nom de très-» Chrestien Roy de France, Sire, mon Souverain na-» turel & unique Seigneur, je, votre tres-humble & » tres obeissant serviteur, vous dédiay mon mediocre

* On trouve le Catalogue des Ouvrages de Tardif dans le Dictionnaire de Prosper Marchand.

» engin & science. Car apres plusieurs œuvres que en » votre nom ay composées par votre commandement » & pour recréer votre royale Majesté entre ses gran » des affaires. Vous ay en ung petit Livre redigé » tout ce que j'ay pu trouver servir à l'art de Faul- » connerie & des Chiens de chasse, lequel Livret ay » translaté en François des Livres en Latin du Roi » Darchus *, qui premier trouva & escripvit l'art de » Faulconnerie & des Livres en Latin de Moamus, de » Guillinus & de Guicennast, & collige dels autres » bien sçavants & experts en ladicte science & art. » briefvement & clerement mis en ordre par rubriches » & chapitres, &c. » Guillaume Tardif escrivit moins d'apres l'expérience que d'apres les preceptes de ceux

* Apres bien des recherches, [illegible] ce Roi Dancus, [illegible] Guicennast [illegible] Arabe [illegible] Moamus [illegible] parle dans sa Preface [illegible] Prosper Marchand, [illegible] ces noms ne sont [illegible] plus étranges [illegible] plus étranges, ni plus barbares que les [illegible] des Arabes. [illegible] Auteurs, [illegible] ont fait [illegible] phes [illegible] antique obscurité de leurs noms les doit rendre pour nous plus respectables.

Quoique nous [illegible] que les Arabes [illegible] on sçait que ceux qui se [illegible] ces dans un temps [illegible] sçait que [illegible] premiers [illegible] aux Arabes que [illegible] & ce [illegible] parmi nous ce [illegible] comme le dit [illegible] qui [illegible] nommé [illegible] de l'A[illegible] en [illegible] & de [illegible] Aaron [illegible] dans [illegible] contemplation [illegible] condition singuliere, viole cette condition, & est décapité.

> [illegible]
> [illegible]
> *Connois quelle est des Rois la faveur passagere,*
> *Contemple Barmécide; & tremble d'être heureux.*

Je ne connois [illegible] Aaron Rachild ait traité de la Chasse [illegible] art, puisque [illegible] quelques. D'Herbelot n'en a pas parlé dans sa Bibliotheque Orientale.

Parmi les Arabes [illegible] & les Medecins qui ont traité de la [illegible] qui concerne [illegible] naturelle. On attribue par exemple un ouvrage sur la chasse à Alsaharavius [illegible] Albucasis ou Albucasa, célebre Medecin Arabe qui vivoit d[illegible] onzieme siecle. On en attribue un à Albumasar, autrement Allumazar, Astrologue très renommé dans le neuvieme siecle, & un des grands Astronomes de son

qui l'avoient précedé, en sorte que son ouvrage n'est, à proprement parler, qu'une compilation des Anciens. Il faudroit etre plus initié que je ne le suis dans les secrettes connoissances de l'art pour prononcer si l'Auteur a réussi dans le choix de ses materiaux. Je ne sçache personne qui ait decidé la question, & rationnellement il entre dans mon plan de juger sans m'appuyer sur des paralleles appréciés déjà par d'autres.

L'Index des Chapitres paroit annoncer les mêmes sujets qu'on trouve dans les Traités que le Lecteur de Charles VIII avoit pour modeles. Cette similitude varie

temps. On cite encore parmi les Savans Arabes qui ont écrit sur la Chasse, le Cheik Al-Farabi [illegible] plus precieux qu'aient deux à commencement du [illegible] Il y a même une petite piece imprimée, & connue, sur la [illegible] d'ouvrage, & la diversité d'ouvrage, sont une partie où l'on [illegible] de Leyde. On assure qu'il est sur les pratiques de Venerie, & le [illegible] en usage dans differens pays, un Traité dont le manuscrit [illegible] aux anciens Théologographes. Mr. l'Abbé Lenglet parle de ce Poëme après Hottinger dans son Histoire de la Philosophie Hermetique. Ebn-Khallikan rapporte [illegible] le Cordouan Philosophe de son temps; & Avicenne confesse avoir puisé chez Farabi toute sa science.

D'Herbelot dans la Bibliotheque Orientale ne parle point du Traité de Fauconnerie d'Al-Farabi. Les Auteurs qui l'en ont attribué un, ont peut-être perdu qu'Al-Farabi est le même que Moamu, à cause que le vrai nom de ce Savant étoit Mohamed Farkhani Al-Farabi, dit un Surnom que les Arabes lui avoient donné comme qui diroit le Farabien, parce qu'il étoit originaire de Farab, autrement Otrar. Il se peut très-bien faire que ceux qui ont traduit le Livre de Mohamed Arabe en Latin, auront latinisé son nom en Moamus. En effet les anciens Hieratographes citent un Farcanus, qui vraisemblablement est le mot Farkhani latinisé. Al-Farabi n'avoit pas seulement de la penetration pour les sciences profondes, il étoit doué de ce talent divin qui meut l'ame & la maîtrise, le commande, se répand avec force dans les facultés. D'Herbelot rapporte une avanture singuliere qui arriva chez Arabe chez le Sultan de Syrie, qui est bien propre à donner une idée de son caractere & de son genie. Ce Philosophe passant par la Syrie, apprit que le Sultan, amateur des sciences, avoit [illegible] chez lui toute [illegible] se présenta dans la salle où l'on étoit à souper, & s'y tint [illegible] Le Sultan lui fit [illegible] d'asseoir. Al-Farabi avec [illegible] qui parut peu convenable, fut se mettre sur le coin du sopha ou le Sultan étoit assis. Le Prince surpris d'une telle hardiesse, dit à un de [illegible] faire [illegible] Farabi répondit le Philosophe [illegible] Ce propos fut rapporté au Sultan étoit de nature à lui causer [illegible] mais il est des traits hardis qui excitent un genie [illegible] à un Prince [illegible] pour les connoître. Le Sultan voulut voir [illegible] Alkarabi parut [illegible] de sa démarche. On ouvre la conference: notre Philosophe s'y distingue d'une maniere [illegible] & [illegible] qu'il réduit les Docteurs au silence. Le Sultan pour se dissiper & récréer [illegible] fait venir des Musiciens. Al-Farabi se joint à eux, les accompagne de son luth avec tant de délicatesse, qu'il captive les yeux & l'admiration de toute la [illegible] Le Sultan [illegible] l'avant pris de donner quelque chose de sa composition. Al-Farabi tira de sa poche une piece [illegible] avec toutes les parties [illegible] & l'accompagna avec tant de force & de vivacité qu'il [illegible] extrêmement, & fit rire tout les assistans à gorge déployée. Il fit exécuter une autre piece si tendre & si touchante, qu'il fit répandre à tous les larmes. Et par une troisieme, comme s'il eut voulu [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Un me passera sans doute réflexion sur un Auteur qui a traité de la Chasse & [illegible] en faveur d'une Nation qui a précédé un grand nombre [illegible] en ce [illegible] mais pour cet [illegible], parce que la Langue Arabe ne nous est pas familiere, [illegible] est certain que les Arabes sont fort curieux de la Fauconnerie. Les Persans & [illegible] aussi, dont les voyageurs Chardin décrit les chasses, suivent encore ce qui étoit pratiqué chez les anciens Arabes pour la chasse [illegible] Les Persans chassent le cerf & le Chevreuil avec le Faucon. Ils [illegible] sur ces animaux, & les arrêtent fort singulierement. On peut voir ce détail curieux dans le troisieme tome des Voyages de Chardin en Perse & autres lieux d'Orient. Voyez aussi mes notes sur de Thou.

cependant à l'égard de la partie qui concerne les maladies des Oiseaux & des Chiens.

Guillaume Tardif termine son Traité par une Peroraison * bien propre à completer l'idée que sa Dédicace donne de son ouvrage.

* „ Cet œuvre, Sire, [illegible] votre commandement conçu [illegible] & pour votre „ [illegible] & [illegible] ont [illegible] & exercé „ [illegible] Seigneur [illegible] „ [illegible] „ [illegible] „ [illegible] „ [illegible] „ [illegible] [illegible] „ [illegible] „ [illegible] „ blera plus utile & [illegible] & [illegible]. Ce [illegible] &c.

EDITIONS.

L'art de Fauconnerie & [illegible] des [illegible] de la Chasse. Paris, Philippe le Noir, in quarto, Gothique [illegible] ce Traité en 1567 [illegible] la Fauconnerie de [illegible] avec le Traité de [illegible] & [illegible] Prosper Marchand [illegible] le Traité de Tardif [illegible] ne [illegible] que [illegible] Fauconnerie [illegible] & une petite [illegible] de R[illegible] avec [illegible] de Franchières, & [illegible] de [illegible] & [illegible] Fauconnerie, Lars, Cramart [illegible].

C H A R L E S IX.
*Sur la Chasse au Cerf. **

CHARLES IX avoit un penchant [illegible] pour la Chasse, qu'il voulut composer un Traité sur cette

* On trouve sur la Chasse au cerf un Traité [illegible] livre de la [illegible] de Budé, [illegible] (Henri II [illegible] IX & [illegible] dit [illegible] Budé [illegible] de B[illegible] & que [illegible] fait être [illegible] en cet [illegible] malgré les [illegible] à entendre [illegible] & [illegible] faut pour [illegible] rien, [illegible] rapport avec le [illegible] adaptée. L'auteur [illegible] de [illegible] le plaisir de rapporter ceux que le [illegible] défaut, qui tombent moins sur Budé que [illegible] gouvernement & [illegible] dans sa [illegible] ses, fastes, [illegible]. La partie qui a [illegible] renferme des détails curieux & satisfaisans. La Théorie de Budé diffère peu de celle de no[illegible].

du Cerf *. Il employa, disent quelques Ecrivains, les Hommes les plus sçavans de son Royaume pour recueillir les materiaux qui devoient y entrer. Il regne en effet dans cet Ouvrage un grand gout de recherches ** sur l'instinct & la nature du Cerf. On pretend que Mr de Villeroy, Secretaire d'Etat, y travailla avec Charles IX, & l'ecrivit sous sa dictée, d'autres *** disent

[illegible] insiste sur le rusé de ce quadrupede, il rapporte [illegible] d'un Cerf qui, [illegible] Van[illegible] pour[illegible] suites de la Meute en faisant [illegible] cavalier [illegible] que cette avanture est arrivée sous un Grand-Veneur [illegible] de Louis XII [illegible] & [illegible] merveilleux [illegible] Stratagême [illegible] Budé, qui [illegible] d'une plaine mit en defaut [illegible] le [illegible] ou que la terre [illegible] un [illegible] chasseurs.

Budé qui pendant sa jeunesse s'étoit adonné à l'exercice de la chasse dans ses terres & chez ses amis, & qui depuis s'est fait connoître par une étude profonde & par ses productions pleines d'érudition, étoit [illegible] en état de composer un Traité de [illegible] graphie [illegible] dans son [illegible] Quadrupedibus, [illegible] que Budé [illegible] Philologie de Budé [illegible] le Cerf, [illegible] imprimé à Basle 1543 [illegible] & à Paris 1556 [illegible] in-fol. [illegible] imprimé dans le second volume du Recueil [illegible], intitulé, [illegible] & [illegible] methodi, [illegible], 1654, in-quarto. Le Mercure de France, Avril 1730, page 741, cite le [illegible] de Budé sous le titre Excerpta [illegible] à la fin du Dictionnaire [illegible] Paris 1564 in-fol. [illegible] qui doit être à la fin du Dictionnaire François [illegible] de Robert [illegible]. Les Auteurs du Mercure de Mars & d'Avril 1730 [illegible] beaucoup étendus [illegible] donné une [illegible] de ses Ouvrages telle qu'on la trouve dans le huitiéme tome des Memoires de Niceron.

* On trouve dans la Guinée une espece de Cerf, ou de Chevreuil qui mérite d'être remarquée à cause de sa petitesse. Cette espece est désignée chez les Naturalistes par ces mots, [illegible].

Ce Cerf [illegible] cinq pouces de la [illegible] au poitrail [illegible] il n'a guere plus de quatre pouces de [illegible], du pied de devant [illegible] & [illegible] d'un demi pied quelques lignes. Son bois a deux pouces de long, & ses jambes [illegible]. Nous n'avons point le Chasseur [illegible] qui nous apprenne si un chasseur [illegible] peut [illegible] il faudroit supposer [illegible] de grandeur proportionnée. [illegible] une espece de Cerf [illegible] au surplus [illegible] le spectacle de [illegible] de [illegible]. Dapper, dans sa description des Isles de l'Archipel, raconte bien que [illegible] de l'Isle de Chypre avoient dressé des Chats à chasser. Nous avons vu apprivoiser des Singes qui ont le nez plus fin que le Chat, animal d'ailleurs peu docile & qui ne chasse que par voracité.

** On ne doit pas être surpris de trouver dans la Chasse de Charles IX, & dans les autres [illegible] bien des particularités [illegible] pas [illegible] Il [illegible] de différens pays, ensorte qu'au premier coup-d'œil, certains [illegible] de la vraisemblance, quoiqu'on ne s'en écartent pas lorsqu'on [illegible] du climat qui les réalise. L'Africain, par exemple, [illegible] à l'aspect du Lion, ce [illegible] des plaines de la Lybie, [illegible] la chasse que [illegible] font aux timides [illegible] l'Amerique, où ces animaux n'ont pour nous [illegible] que [illegible].

*** Mrs de Sainte Marthe dans l'Histoire Généalogique de la Maison de France, vie de Charles IX, parlent ainsi de cet Ouvrage, « Le Roi [illegible] la p[illegible] un Traité de la Chasse, [illegible] & [illegible] par la diligence [illegible] & renommé Conseiller & Secretaire d'Etat [illegible] de Villeroy, Seigneur de Villeroy. Œuvre qui peut être mis au rang de ceux que [illegible] écrivirent l'Empereur Frederic second, & Gaston Phœbus, Comte de Foix. »

que M. de Villeroy l'a recueilli & l'a mis en ordre lui-même. Ce Traité eſt diviſé en vingt neuf Chapitres. Par l'extrait ſuivant du Chapitre premier, on jugera du ſtyle & de la méthode de Charles IX. *Puiſque j'ay entrepris d'eſcrire par le menu les façons & manieres comme il faut chaſſer & prendre les Cerfs à force, de leur condition & nature, je veux commencer par ce qu'il me ſemble qu'ont obmis tous ceux qui ont eſcript par cy-devant de telle matiere; c'eſt à ſçavoir de la façon qu'il faut peupler une forêt où il n'y a point de Cerfs, &c.* (Ce ſecret conſiſte à y mettre des Biches.) Depuis le ſecond Chapitre juſqu'au ſeptieme, Charles traite du rut, de la retraite, de la mue & des fumées des Cerfs. Le ſixieme eſt long & plein d'érudition; l'Auteur Monarque y a ramaſſé une partie de ce que les Anciens ont dit de la nature du Cerf *. Depuis le ſeptieme Chapitre juſqu'au dix-neuvieme, il traite des Chiens & de leurs maladies. Le reſte eſt la didactique des Veneurs. Le Traité de Charles IX n'a été connu à l'Impreſſion que ſous Louis XIII, auquel il eſt dédié.

On peut voir auſſi ce que l'on a dit ſur cet Ouvrage dans la Bibliotheque choiſie.

* Du Fouilloux, Salnove & cent autres l'ont mis à profit ſur ce qui concerne la nature du Cerf, ſans en citer la ſource. Il eſt vraiſemblable que cet Ouvrage a été fait [illegible] Nous avons un autre traité de la même matiere, par [illegible] Notaire [illegible]. Tous ces Auteurs, [illegible] Arrivée, [illegible] & Pere [illegible] ſont tous [illegible] & écrivent ſur le bois de telle ſorte, [illegible] qu'il eſt aiſé de voir qu'ils ne parlent d'après [illegible] Cerf [illegible] de la Cerf eſt [illegible] Cela a coûté encore un [illegible] & le Lois des autres.

EDITION.

La Chaſſe royale compoſée par le Roy Charles IX. Paris, Nicolas Buon, 1625, in-octavo. Cette édition eſt la plus correcte, je crois, qui ait été faite de ce Traité.

JEAN DE CLAMORGAN.

L'Ouvrage de Clamorgan eſt dédié à Charles IX. On y traite de la nature du Loup, des remedes que l'on peut tirer de ſes différentes parties, de la maniere de dreſſer le Limier & les Chiens courans pour cette Chaſſe, on y apprend à faire tirasses & buiſſons. La queſte & la chaſſe du Loup avec Chiens courans, ou avec Levriers, & la même ſans Limier, occupe une partie de ce Traité. Il indique enfin les différentes façons de pren-

dre les Loups avec rets, filets, piéges & autres instrumens dont les planches rendent la description sensible. Mr de Clamorgan avoit etudié l'Histoire Naturelle dans les meilleurs Livres connus de son temps, mais elle etoit alors renfermée dans le cercle etroit de quelques observations tres-difficiles a demeler du fond merveilleux. Cet Auteur entendoit bien la Chasse, on ne doute pas qu'il n'ait été regardé comme un modele. Bien d'autres titres le rendirent celebre : il donna a François I une nouvelle forme de Mappe Monde, avec les longitudes & latitudes, que ce Prince fit placer dans sa Bibliotheque de Fontainebleau. Mr de Clamorgan, Capitaine de la Marine du Ponant, servit en mer pendant quarante cinq ans sous trois de nos Monarques. Il eut, pour son temps, des vues saines sur l'astronomie & la police de la Navigation. On a éprouvé que les hommes ne sont pas faits pour avoir toujours les mêmes vues.

EDITIONS.

La Chasse du Loup par Jean de Clamorgan, Seigneur de Saine, premier Capitaine de la Marine de Ponant. Paris, Jacques Dupuis, 1576, in quarto, avec figures. On en cite une edition de 1574, que nous ne connoissons pas. Ce Traité a été inséré dans la Maison rustique & dans quelques editions de du Fouilloux.

JACQUES DU FOUILLOUX.

JACQUES DU FOUILLOUX, gentilhomme Poitevin, mourut * pendant le regne de Charles IX, auquel il dedia son Ouvrage sur la Chasse. Issu d'une famille qui avoit toujours eu du penchant pour cet exercice, lui-même il s'y etoit livré bien des années avant que de se déterminer a écrire. Ses preceptes ont un caractere de verité, qui doit satisfaire tout lecteur attentif. On y remarque plus de liaison que dans les Auteurs qui l'ont precédé. Du Fouilloux s'ecarte cependant quelquefois de son but principal, & donne dans des digressions hors d'œuvre, que l'erudition ne peut remplacer. Il retourne encore trop souvent sur ses pas. Son style ne ressemble pas plus au notre, que nos habits ressemblent a ceux de son temps. Mais on ne peut assez le louer d'avoir preparé de riches materiaux a ceux qui ont écrit depuis lui sur

* Il a été secretaire d'Etat, aux états de Blois de 1588. Par la quatorzieme erreur du Palet de Castardie, on trouve qu'il a été le secretaire Mr du Fouilloux, qui seroit curieux de connoître la famille de Mr. du Fouilloux, peut consulter l'Art Heraldique.

la Chasse. Ses observations sur les différentes especes de Chiens de chasse, sur la maniere de les élever, de les nourrir, de les dresser, la cure de leurs maladies, les devoirs des Valets de chiens & du Piqueur [illegible] d'être las. La Chasse au Cerf [illegible] très grande partie de l'ouvrage. L'Auteur en [illegible] & n'en a pas encore assez. Les Chasses au Sanglier, au Lievre, au Renard & au Tesson ou Blereau, supposent beaucoup d'expérience dans celui qui les décrit, & font regretter qu'il ne se soit pas étendu davantage. Il y a dans du Fouilloux quelques morceaux de Poésie : on y remarque des traits d'une naïve rusticité. Rien n'est plus comique que la peinture qu'il fait dans la Chasse au Renard de la situation du principal acteur. Il le place dans un chariot garni de bouteilles de vin, de jambons, de langues de bœuf, de coqs d'Inde froids, il l'étend sur un lit fait de peaux remplies d'air, & à sa tête il met une jeune nymphe moins farouche que Diane : ce trait de galanterie, excusable dans du Fouilloux, se trouve dans le Poeme de Savary.

Nous avons, dans plusieurs éditions de du Fouilloux, un extrait des matieres traitées par Gaston Phœbus, sous le titre du Roi Phœbus, & la Chasse au Loup par Clamorgan. Mrs de Buffon & Daubenton citent souvent du Fouilloux dans leur Histoire naturelle.

EDITIONS.

La Venerie de Jacques du Fouilloux [illegible] primée à Milan en 1615, in-octavo, figures.

CLAUDE GAUCHET.

CLAUDE GAUCHET de Dampmartin, Aumônier * de Charles IX, avoit composé [illegible] quatre Livres sur la Chasse sous le regne de ce Prince. En [illegible]

* Claude Gauchet étoit [illegible] soit certainement *Claude Gauchet.*

son genie, il flattoit la passion du Souverain : c'étoit prendre la route qui conduit le plus surement à la faveur. Ses ouvrages ne furent rendus publics, comme la preface l'annonce, qu'apres la mort de Charles IX. Ils furent dedies à Mr de Joyeuse, Amiral de France, & Gouverneur de Normandie. La seconde edition plus ample que la premiere, fut dedice à Mr le Duc de Montbazon, Grand Veneur. On n'a pas de peine à croire que la versification françoise * de Gauchet, n'a ni la douceur, ni l'harmonie de la Poësie moderne : les graces qu'elle ne cesse d'acquerir depuis le siecle dernier ont entierement effacé l'ancienne Poesie, si on en excepte l'elegant badinage de Marot, & les traits sublimes de Malherbe. A ne considérer l'ouvrage de Gauchet que comme un morceau de litterature, c'est une production des plus mediocres. Rien qui flatte ou qui anime : nul ordre dans la composition ; nulle flexibilité dans les digressions : ni délicatesse, ni regularité, ni hardiesse dans les figures ; ses images ont tout l'ensemble du dessein gothique. Enfin point de noblesse, point de finesse dans les plaisanteries par lesquelles le Poete prétend quelquefois réjouir son Lecteur. Il sera cependant aisé de voir par l'analyse que je donne de ce Poeme, ou de cet immense amas de vers sur la chasse & les plaisirs des champs, qu'il renferme des détails qu'un genie plus heureux auroit pu faire valoir.

Le debut de Mr Gauchet est une ample description du printems, du Prieuré de Beaujour, & de la forêt de Retz. Son Prieure est le Theatre des plaisirs qu'il va chanter. Il invite plusieurs beaux esprits à venir les partager. Daurat ** est des premiers que le Prieur se fait fete de posseder. Il ne manque pas d'inviter le célebre Ronsard, & lui dit de belles choses, ainsi qu'à l'Abbé Desportes ***. Il fait aussi son compliment d'invi-

* Mr l'Abbé Goulet qui parle de ce Poëte dans le quatorzieme volume de sa Bibliotheque françoise, fait fort peu de cas de son Poeme sur les plaisirs des champs.

** *Toi qui de docte main*
Latin, Grec & François as tracé le chemin
A tant de beaux esprits qui sont voir par la France,
Le fruit qu'ils ont porté de ta docte semence.

*** *Desportes, qui des Roys bien aimé sçait escrire*
D'un style doux coulant ton amoureux martyre,
. . . . . .
Tu ne dédaigneras si bonne compagnie.
. . . . . .
Je chanterois si haut que Phœbus & Fouilloux,
Viendroient ressuscités chanter avecques nous.

tation à Bayf *. D'Orleans ** lui paroit un héros digne de figurer dans cette partie : la fête n'iroit pas bien sans son ami l'Escallay ***, & le bon Prieur de Beaujour qui ne veut oublier personne, dit honnêtement à deux autres **** qu'il n'est pas assez dédaigneux pour les oublier.

Avant que de prendre le plaisir de la chasse, le Poete fait une complainte amoureuse assez ridicule, & la termine par une chanson que Faune lui même eut rougi d'entendre, & qui cependant ne fait pas rougir la Bergere qui la répete.

Ici la Chasse commence : deux Renards successivement passent en revue, esquivent la dent qui les presse, font mille ruses, & se rendent. Ces deux Chasses sont presentées de maniere à n'interesser que celui qui les a decrites. Les Lapins paroissent aussi sur la scene. Mais les chiens méprisent ces foibles, lâches & imbecilles habitans des demeures souterraines. Un orage assez mal imaginé sert ici d'Epysode, Diane la Déesse des Chasseurs échauffoit cependant l'imagination du Poete : à ce songe succedent deux Sonnets qui ne signifient pas grand'chose. On se dédommage de tant d'ennui par la Chasse du Lievre qui est assez récréative. Malheureusement cela ne se soutient pas. La pecherie, ou peche, est un des plaisirs que l'Auteur promet, mais dans le monde que de promesses sans effet ! cette peche n'offre rien d'interessant ni pour le fond, ni pour la maniere dont elle est traitée, l'Auteur emploie plus de vers à dire où il va, ce qu'il va faire & comment

* [illegible]
En sonnets, en chansons fait estonner le monde.

** [illegible] aussi d'Orléans dont la plume gaillarde
[illegible] entre les premiers & haultaine & mignarde.
[illegible] les amours d'un style tant heureux
[illegible]
[illegible]
[illegible]
De Beaujour où je veux, &c.

*** [illegible] mon l'Escallay dont la Muse (a) je prise,
[illegible] pas estre de [illegible]
[illegible] Dauval, lieu [illegible]
[illegible] de bois, de champs & d'eau.

(a) Au commencement [illegible] des champs de [illegible] on trouve un Sonnet à l'Auteur par Pierre l'Escallay [illegible] Dauval & de Tour.

**** [illegible] *Je ne veux pas aussi*
[illegible] Hérley (b)
[illegible]
[illegible]

(b) Jacques de Hérley, Seigneur de Baudoilly & [illegible], a adressé à Mr Gauchet un Sonnet sur les plaisirs des champs [illegible] à la tête de cet Ouvrage.

il s'en retourne, qu'a décrire ce qu'il a fait. Il s'arrête sur tout a la description d'un gros orage qui l'oblige de gagner la maison : cet orage est un vrai déluge qui arrive je ne sçais trop comment, mais qui arrive fort a propos pour congedier la compagnie. Apres la pluie vient le beau temps, dit un proverbe ; le beau temps venu, la bande joyeuse se trouve a une fete de Village : la peinture de quelques danses grotesques est assez naturelle, interesse ; & de tous ces plaisirs, c'est le premier, je l'avoue, qui m'ait fait rire. Le lendemain se donna un defi entre plusieurs Pastoureaux ou Bergers ; le Poete cite leurs Eglogues ennuyeuses, & c'est par-là que finit la riante saison du printemps.

L'été vient, viennent aussi les moissons. Ces plaisirs ont leur prix, sans doute ; mais le Tableau qu'en a fait Mr Gauchet est de médiocre valeur. A peine Latone, dépouillée de sa blonde parure, découvre-t'elle aux Chasseurs les tresors qu'elle leur réserve, qu'aussi-tôt les Convives de Beaujour lancent un Lievre : quel Lievre ! Lievre le plus ruse que jamais on ait vu songer en son gite. Un Loup paroit a son tour, & est mal mené, comme un Loup mérite de l'être. Ici mille plaisirs differens mettent treve à la chasse au chien courant. La treve n'est pas longue : on ne poursuit plus les animaux de juste guerre, c'est à la ruse qu'on a recours ; les pieges, les poches, les filets mettent la desolation dans la famille des Cailles, dans celle des Lapins : les Poissons au fond des eaux ne sont pas plus en surete : toute la gent volatile enfin, Merles, Grives, Sansonnets, trouvent dans la glu l'écueil de leur agilité ; le Pinçon seul, plus malin, plus adroit qu'aucun autre, souvent esquive les gluaux. Pendant que le Poëte est au bois, il n'oublie pas de nous dépeindre tout ce qu'il y voit, Bucherons, Sabotiers, Charbonniers : ce Tableau de la nature seroit digne d'un Gesner, qui dans ses Idylles nous a donné des images champetres si heureusement trapées. Mais la Poésie qui rend agreable le desordre de la nature la plus négligée, est aussi peu agreable dans notre Poëte, que la bise & noire figure des Charbonniers qu'il dépeint. Apres cet epysode Mr Gauchet entreprend la Chasse au Cerf, qu'il suit depuis le lancer jusqu'à la mort : il insiste sur différentes sortes de ruses qu'emploie ce quadrupede ; il enseigne plusieurs pratiques assez bonnes : mais tout cela est décrit d'une maniere peu

poetique. Apres cette Chaſſe divers plaiſirs des champs partagent tour à tour le loiſir du Prieur de Beaujour & de ſes amis. L'imagination du Poete court enſuite d'objets en objets : ici c'eſt le Sanglier qui ravage les vignes & deſole le Vigneron, là c'eſt le ſpectacle d'un Soleil levant qui ranime la Nature : on revient ſur le compte du Sanglier, qui lorſqu'il eſt Sanglier de compagnie eſt ane à épouvanter, mais qui a beaucoup d'allures quand il eſt grand Sanglier. On a vu un Soleil levant, il ne faut pas manquer de le voir à ſon coucher : un temps doux & ſerein eſt celui qu'il a plu au Poete de choiſir. Apres cette derniere deſcription, on revient encore au Sanglier : celui ci bleſſe à mort, ramme par ſes fureurs ſes forces qui lui échappent, il meurt, & l'été finit.

Notre bon Prieur eſt fort fâché qu'aux approches de l'automne les beaux jours commencent à diſparoître : la vendange le conſole un peu, il s'en va à voir meurir les raiſins, à les voir cueillir. Ces travaux de l'automne ſont dignes du plus beau pinceau, malheureuſement les vendangeurs & vendangeuſes que le Poete a choiſis ne reſſemblent guéres à ceux de la Vallée de Tempé. Il débite quelques gentilleſſes qui lui plurent ſans doute quand il les écrivit : à propos de raiſin, à propos d'autres jolies choſes encore, il aſſure que les filles ſont friandes. Puis il s'extaſie ſur le bonheur de l'homme champêtre, il applaudit à faire le vin, & détaille ſes différentes qualités ſuivant la maniere dont il eſt préparé. Il faut varier les plaiſirs, un Sanglier pour le moment on fait les frais. La ſcene commence au point du jour, on fait un premier rapport, puis un ſecond, & puis la Chaſſe va ſon train. Dans toutes ces Chaſſes on a garde d'oublier la Trompette *, déjà l'imagination du Poete vole à travers les airs, ou bien revient ſur terre par ſauts & par bonds. On jugera de ſes deſcriptions par cette peinture du jet de l'oiſeau :

Alors on l'entend Hazard, Merveille, Madame,
Des pieds à tête dale & l'un & l'autre entame
Le vent, montants à mont d'une telle façon
Qu'ils font aux regardants du tout perdre le ſon

De

* Il auroit donné un avis en proſe & il auroit décrit ces vols pour ſe rendre à la Cour de Marſeille de Montmorency qui vint à la cour ſe rétablir, & y augmenta ſes Fauconis.

De la fonnette ronde & qui deu dridrillante *
Témoigne le porteur d'icelle, bonne ou meschante.

Beau debut qui finit par une honteuse echappée sur une troupe de pigeons. *Nascetur ridiculus mus.*

Les comparaisons du Poete ne sont pas merveilleuses, elles ont quelquefois de la vivacité, mais peu de justesse, comme on peut le voir par celle ** du Faucon qui descend sur sa proie. son vol rapide est comparé à la

* *Dridrillante.* L'ancien langage a [illegible] de mots, qui semblables à celui-ci, [illegible] par le laps du temps [illegible] empêche de le adopter. Je [illegible] [illegible] parle, [illegible] [illegible] il pas [illegible] [illegible] harmonie [illegible] [illegible] dont l'un [illegible] l'empressement [illegible] d'un cel [illegible] une harmonie imitative [illegible] de quelqu'un qui demande en [illegible] [illegible] des termes pour rendre ce [illegible] [illegible] quelque-uns, ne sont-ils pas relégués dans [illegible] familier de la conversation [illegible] [illegible] [illegible]
Je [illegible] que je ne puis concevoir [illegible] l'action du Faucon qui frape avec vigueur l'oiseau [illegible] du haut des airs.

Qui le choquant à plomb le renvoïe bas.

nous n'avons aucun terme qui puisse en cet occasion suppléer à [illegible]: [illegible] est un [illegible] qui [illegible] une nulle idée [illegible] de l'oiseau qui se culbute dans son vol. De [illegible] il [illegible] la plupart des expressions [illegible] l'action & [illegible] d'autres mots [illegible] pour rendre la même [illegible]. Je [illegible] ici sur la Langue quelques réflexions, en passant, [illegible] mettre en corps d'ouvrage.

** *Qui jamais vid d'enhault descendre à longue trace*
Lorsque par le plancher du Ciel [illegible] place
La [illegible] de feu,
Lequel ayant atteint [illegible] peu à peu
Quelque astre qui l'allume (a), *on le void de vitesse*
Rayonner contre-val tant que la flamme [illegible]:
[illegible]
Qu'une estoille du ciel puisse tomber [illegible].
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Afin que [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Ce dernier Vers est plein d'action, & feroit un très-bel effet s'il étoit en meilleur [illegible].

(a) [illegible] par ce vers de Gauchet, on auroit lieu de penser que la Physique [illegible] le premier degré de [illegible] Auteur cependant se croyoit bien sçavant & trouvoit le peuple fort ignorant.

(b) Nom d'un Faucon de Mr le Maréchal de Montmorenci.

course de certains meteores qui s'enflamment dans la moyenne région, & qui tombant avec rapidité laissent dans l'air une longue trace de lumiere. Le Prieur ne s'en tient pas à un seul vol : celui de la Pie le divertit beaucoup, le vol pour Milan ne lui paroit pas moins plaisant : il compare l'attaque des Faucons aux ailes d'un Moulin à vent, qui tantot vont en haut, tantot vont en bas. Tous les vols étant finis, chacun se retire, & l'Auteur va se coucher. Le reveil du Poete porte image, mais image bien grotesque : ah! dit-il,

> Ja les chiens sont couplés, & de toutes les parts,
> Pour guerroyer au bois s'apprestent les Soudarts :
> Sus, sus, esveillons nous, & nous fourons d'emblée,
> Et de tête & de cul parmy ceste assemblée.

Cette grande expédition est une chasse au Loup sans chiens, mais seulement avec de gros Villageois qu'on rassemble, afin de forcer le carnacier animal à se jetter à la nage pour passer une riviere. La compagnie dans maint & maint bachots avec des fourches seulement livre la guerre au pauvre haire qui bientot n'en peut mais. Chacun court sus, on se presse, on se pousse, les uns tombent, & se mouillent & s'essuient; & puis de rire. Cette espece de combat naval fini, la Compagnie retourne à Beaujour. Un diner les y attend : chacun en tire partie. Au diner succede un petit concert :

> . . . . . Gauchet prend l'espinette,
> Silve prend la guitterre, & l'opot la musette ;
> Et moy je prends le luth entre mesfant la voix
> Avecq' l'usage appris des plus habiles doits.
> Chacun reste ententif de nostre Compagnie
> Pour des quatre instrumens entendre l'armonie.
> Puis apres, s'il nous plaît, nous faisons apporter
> Les livres pour aux voix diversement chanter.

Le reste de la journée se passe en differentes sortes de divertissemens, les uns s'amusent au jardinage, & d'autres par les champs vont courir la pretentaine : le Prieur qui va chasser la Laie, lui tue trois Marcassins

d'un ſeul coup, le coup me paroît fort : mais dequoi s'étonne un Poëte ? Notre Chaſſeur retournant ſur la brune, fait rencontre de deux eſclaves en fait d'amour qui mettent en deſarroi la vertu d'une bergere : d'abord la chevelure eſt dérangée, & bien d'autres choſes ont le même ſort ; ſa foible réſiſtance, qui cede aux efforts, eſt dépeinte avec une naïveté d'expreſſion qui fait oublier que c'eſt l'Aumonier d'un Roi de France qui écrit : de retour chez lui, les eſclaves de retour auſſi, on en plaiſante le reſte de la ſoirée. Ici le Poëte s'endort ; mais à ſon reveil, dès l'aube matinale il rappelle la Muſe *ſa mie*, & prend avec elle des Alouettes au miroir, chaſſe qu'on doit faire au ſoleil dans une belle matinée. La journée ſe paſſe, vient le ſoir, une autre chaſſe occupe les Convives du Prieur, & l'on prend des oiſeaux à la pipée. Déja l'Automne ſe reſſentoit des approches de la froide ſaiſon, le Poëte en eſt bien fâché, mais il va toujours ſon train. Un jour donc le long d'un bois, cherchant gibier, il décrit, chemin faiſant, comment le Renard lance le Lievre, comment il le quête, comment il abboie. Maître Renard n'eſt pas le ſeul Chaſſeur quadrupede qu'il rencontre : deux Loups, de leur côté, pourſuivoient de concert un Chevreuil avec toutes ſortes de ruſes ; cette chaſſe eſt plaiſante, mais le Prieur toujours adroit, & qui n'aime pas de pareils Chaſſeurs, d'un ſeul coup les tue tous deux tandis qu'ils dépecent leur proie. Enfin un autre jour il vole la Perdrix avec l'Autour, avec le Tiercelet, prend ſix Perdrix & s'en retourne. Ce n'eſt pas mal avoir rempli ſon Automne.

Nous voilà donc en Hiver : Mr le Prieur décrit la vie qu'on mene en cette ſaiſon. Il prend des Alouettes, il prend des Perdreaux, & de tout cela en bonne quantité : c'eſt aſſez bien commencer, auſſi la joyeuſe compagnie va-t'elle ſe coucher. Le lendemain dès le matin l'imagination du Poëte s'échauffe à faire la deſcription d'un temps de neige : il profite de ce temps pour ſuivre à la piſte la Biche, le Chevreuil & le Sanglier. Il tue des Perdrix au fuſil : un Oiſeleur prend dans la neige des Ramiers aux filets, & les Convives en font bien leurs affaires. Un autre jour la Fauconnerie ſert à varier les plaiſirs ; on fait un vol pour champs avec des Tiercelets de Faucon. Le vol pour Merle, & le vol pour Grive eſt une aſſez ſotte deſcription. Le Poëte, à ce

qu'il paroit, s'amuſoit de tout, même à jetter du grain pour prendre des oiſeaux. Pendant qu'il eſt en train, il prend des Perdrix à la tonnelle, & dix douzaines d'Alouettes à la haie. Une autre fois on fait une Darve, eſpece de chaſſe d'hiver, & le lendemain la Compagnie joue au Flux, au Glic, à la Ronette, au Trictrac, au Tarot &c. Le Poëte donne une idée du tramail, chaſſe de nuit, où l'on prend beaucoup de Rameaux, qui tandis que tous les oiſeaux dorment, reſtent attachés à un arbre, écoutent le bruit des battüs ou des poſtes, & admirent la flamme dont la lumiere éclaire les Chaſſeurs qui tirent à leur aiſe. Un autre jour on s'occupe à une chaſſe qui n'a d'amuſant que le profit qu'on en retire, c'eſt celle du Conil ou Lapin au Furet. Le Poëte donne une deſcription du vol pour Heron : la deſcription eſt vive, mais peu poétique. A ce plaiſir ſuccede la Chaſſe du grand vieux Sanglier dans les toiles, & celle du Loup faite au bois de Rouvre pour Dauphin roi, où l'on prend ſix Loups. Voilà tous les plaiſirs de Mr Gaſcelet. L'Auteur a terminé ſon Ouvrage par un petit Dictionnaire des termes de Chaſſe.

EDITIONS.

Les Plaiſirs des champs. Avec les quatre Livres ſelon les quatre ſaiſons de l'année, par Claude Gaſcelet, Lieutenant des Chaſſes au Bois de Paris. Reveu, augmenté & ſubtilement illuſtré par le Veritable Chaſſeur & le Curieux. Voilà le titre de la veritable & ſeule édition. Un honnête homme peut prendre aux champs. **Paris, Abel Langelier, 1604, in-quarto.**

GOMMER.

NOus citons l'Ouvrage de Mrs de Gommer pour prouver notre exactitude. Il ne paroit pas avoir merité l'attention des Critiques, ou peut-être n'en ont-ils point parlé, parce que le titre même aura échappé à leurs recherches. Ce Livre eſt très-rare, & nous n'avons pu le trouver. Je ne connois d'ailleurs aucune anecdote, ni hiſtorique, ni littéraire, qui puiſſe faire connoître Mrs de Gommer.

EDITIONS.

De l'Autourserie & de ce qui appartient au fait des oyseaux, par Pierre de Gommer, Seigneur de Luyancy, & de la Gommerie, Gentilhomme du Breuil son frere. Chatons, Guyot, 1574. in 8vo, le meme, Paris, 1608.

---

*CHARLES D'ARCUSSIA Vicomte D'Esparron *.*

MOnsieur d'Esparron etoit un Gentilhomme instruit, qui avoit joint, temps avec tems la Cour. Il joignoit à ses talens toutes les réflexions que fournit l'experience **. La Fauconnerie, de son temps, faisoit encore l'amusement des plus grands Seigneurs, & lui-même il etoit un très habile Fauconnier. Avant lui plusieurs avoient écrit en notre langue sur cette matiere, mais leurs Ouvrages n'ont ni la netteté, ni la methode, ni le fond de reflexion que l'on trouve dans celui de Mr d'Esparron : l'Auteur fait remonter l'origine de la Fauconnerie jusqu'aux Hébreux ***, il en cherche des preuves dans le Prophete Baruch, dans les Annales Sacrées de l'Histoire Sainte, & même dans les Chroniques de l'Histoire fabuleuse. Quel homme jaloux de rendre ref-

* Charles d'Arcussia fils de Caspar d'Arcussia & de Marguerite de Glandeve, fecond de ce nom, [illegible] Seigneur d'Esparron, Capitaine de [illegible] pour le Roi [illegible] Provence, [illegible] Bailli [illegible] la cour [illegible] de Sarlat, [illegible] Lardiers, &c. pour les services [illegible] rendus à cette Province. Il [illegible] temps [illegible] qu'il est [illegible] Fauconnerie, [illegible] que son [illegible] Pascal [illegible] d'Arcussia [illegible] & son [illegible] defendu [illegible] Arcussia, ont pratiqué [illegible] la Fauconnerie [illegible] qui [illegible] faire [illegible] Gentilhomme, il [illegible] considérée, fameuse autrefois par [illegible] de la [illegible] en [illegible] passa [illegible] par [illegible] avec [illegible] de [illegible] des [illegible] Hesquin [illegible] dit ceux qui [illegible] Naples [illegible] Venitiens, savoient Villani, Sammonic, Julio Cesare Capaccio & autres.

** Il paroit que [illegible] d'Arcussia a fait un Traité en Latin sur la Fauconnerie. Trouvant ce que fit Mr d'Arcussia, avoit fait de [illegible] Voici ce qu'il dit de [illegible] même lettre : Philibert [illegible] par un [illegible] Ancelet [illegible] Arcussia, [illegible] Capreraria capior. C'est-à-dire, Hilere d'Arcussia, Seigneur de cette Ville, de Capcio, & Général des Galeres de l'Empereur Frideric Barberousse. [illegible] Louis VII. Empereur Henri VI et [illegible] pere de [illegible] Empereur [illegible] Quant au Latin d'Hilere d'Arcussia, je n'en connois pas [illegible].

*** On peut consulter [illegible] la Venerie & de la Fauconnerie, *Annales* [illegible] *Sacrées* & [illegible] *Prophete Baruch*, [illegible] explique fort au long [illegible] les Fables sur l'origine de la Fauconnerie. On trouve [illegible] Ouvrage dans la *Bibliot. mss.* de *Pp Leg.* 1677 à la pag. 247 du tome 2.

pectables les tuteurs qu'il traite, ne prétente pas leur origine au dessus de toutes découvertes par l'éloignement & l'obscurité des premiers temps. Le Vicomte d'Esparron cherche aussi des époques distinguées au Siege de Troye. Il trouve encore des héros de Fauconnerie dans Méroüe, dans Henri Roi* d'Allemagne, surnommé l'Oiseleur, dans l'Empereur Henri VI**, dans Frederic II, son fils, dans Euphrosine Imperatrice de Constantinople***, dans Mahomet ****, fils d'Amurat, neuvieme Empereur des Turcs, dans le Pape Léon X &c, &c.

L'Ouvrage de Mr d'Esparron est rempli de recherches sur toutes sortes d'especes d'Oiseaux, & même sur l'Histoire Naturelle de differens autres animaux & de Plantes dont il rapporte des particularités singulieres. Il ne s'est pas toujours appuyé sur le temoignage d'Auteurs dont la verité fut à l'épreuve de toute critique: il ne s'en rapporte cependant pas à tout ce qu'on dit. Quelquefois il refute fort judicieusement les erreurs des anciens Naturalistes***** & des Historiens, mais quelquefois aussi son jugement porte à faux, & montrent qu'il n'a pas toujours également approfondi les objets qu'il discute. On reconnoit dans cet Ouvrage un grand fond de lecture qui n'est pas distribué avec économie, & l'on est bien surpris au sujet de Fauconnerie de trouver tout à coup de la Morale

* L'Empereur Henri I est appellé par les auteurs Italiens, que Roi d'Allemagne parce qu'il [illegible] Trois du pompeux [illegible] d'Empereur, qu'on [illegible] par des Juges [illegible], une Nation [illegible] chef.

** [illegible] Nardes, dit que cet Empereur [illegible]

*** [illegible] la chasse [illegible] Elle [illegible] dans [illegible] Oiseaux [illegible]

**** [illegible] Ils [illegible] de [illegible] & [illegible] texte [illegible] réferva [illegible] au lieu de [illegible] Arfie, il [illegible] à la verité [illegible] ses [illegible]

***** Il refute [illegible] parcellement [illegible] au [illegible] que les Viperes [illegible] que les Renards [illegible] que l'Aigle éprouve ses petits aux rayons du Soleil dans; Il doit [illegible] Tigres, &c. &c. &c.

de la Metaphysique, de la Physique, de l'Histoire, de la Critique même, des Etymologies * & des Remarques de Grammaire. Les Rabins, les Peres de l'Eglise, les Orateurs, les Poëtes, les Politiques, les Mythologistes, fouvent ne femblent avoir place dans cet Ouvrage, que pour montrer que l'Auteur les avoit lus. Je ne dois pas laiſſer ignorer que dans ce fatras on trouve des remarques qui ne ſont pas deplacées, & qui au nombre de celles qui ſont le plus hors de place, il eſt des obſervations intéreſſantes. Au ſurplus, paſſez ſur l'ennui qu'entraine avec ſoi l'érudition du ſiecle de d'Arcuſſia, retranchez quelques hiſtoriettes ** & quelques pratiques ſuperſtitieuſes ***, vous aurez un Traité de Fauconnerie fort curieux & tres-inſtructif. J'appuierai

* On voit par exemple, l'origine du mot Poltron, qui vient de ce que les Perſes faiſoient couper le pouce aux ſoldats qui tournoient le dos au combat. *Apud veteres Arcuſſia Dei gnè la différence qui eſt entre pertum & brevi pollice, pravum, prima, &* Dans la ſeconde lettre à Philalethe, il explique le vers du Pſalmiſte *Sagittæ parvulorum factæ ſunt plagæ eorum*, &c. d'après ce qu'il avoit obſervé à un Chaſſeur d'en deſcendre le ſens. Il a bien vu des difficultés ſur ce verſet, & n'en connoit pas de plus raiſonnable que celle de d'Arcuſſia, qui eſt appuyée ſur le témoignage des Archers. Fauconnerie.

** Mr d'Arcuſſia, par exemple, s'appuie ſur des faits qui n'ont d'autre fondement que la Fable. Pour prouver la fidélité des Aigles, il rapporte qu'un jour deux Aigles ſe battoient avec un même endroit, ſe rendirent avec d'horribles cris à ce même point de leur ſéjour, & ſe battirent chacun de leur côté. Il auroit dû rapporter le fait tel qu'il eſt dans Homere, pour ne pas donner à penſer qu'il ajoute foi à cette vélocité fabuleuſe de l'Aigle. Mr d'Arcuſſia ſe permet le récit d'autres Anecdotes moins curieuſes & qui n'ont pas plus de rapport à la Chaſſe que celle ci. Comment n'a-t-il pas ſenti que je me ſuis propoſé de faire les traits de littérature qui peuvent intéreſſer, & n'a-t-il pas vu l'application & l'explication de ce qu'il a dit? C'eſt ainſi qu'il a merveilleuſement bien fait les Poëtes & les Hiſtoriens de leurs fables qui ont été ſi mal compriſes juſqu'ici. Ce Dieu voulant marquer qu'il étoit le maître de la terre, y plaça deux Aigles, l'un du Levant & l'autre du couchant. Les Aigles, leurs cris étant entendus, ſe rencontrerent au Mont Parnaſſe au-deſſus du Sanctuaire de l'Oracle. Les habitants de Delphes en mémoire de cette avanture, conſacrerent au Temple d'Apollon deux Aigles d'or. Pindare en fait mention dans ſa IVe Pythique. Le lieu où ſe rencontrerent les deux Aigles, fut appellé *Omphalos*, c'eſt-à-dire le nombril de la terre. Il y avoit en effet dans le Temple de Delphes une figure de nombril entourée d'une bandelette ſur laquelle étoient poſés deux Aigles. Le nom *Omphalos* n'étoit pas ſeulement donné au Temple, mais auſſi à la Ville de Delphes, comme on le voit dans Euripide, Sophocle, Euripide & autres. Varron ne croyoit pas que Delphes fût le milieu de la terre. Plutarque qui s'eſt attaché au ſentiment de Varron, exprime que le mot *Omphalos* & le faux bruit qui ſe répandit qu'une voix divine, oracle, annonçoit que Delphes en auroit été appellé ſuppoſent qu'il y eut des oracles qui le portoient. Plutarque combat ſérieuſement une autre Hiſtoire pour prouver que Delphes eſt le véritable milieu de la terre. Les Auteurs étoient bien bons de diſputer ſur cela. Le milieu de la ſurface d'un globe ne ſe déſigne-t-il pas dans chaque point qui la compoſe?

Que le ſoit à Québec, à Pekin, à Paris,
Le centre de la terre eſt par-tout où je ſuis.

Les Anciens n'ont tant cherché à connoître le milieu de la terre, que parce qu'ils croyoient avoir découvert qu'elle fut ronde. Du temps même de Saint Auguſtin, c'étoit preſque une héréſie d'admettre des Antipodes.

*** L'Auteur déclame cependant beaucoup contre toutes ſortes de ſuperſtitions, il forme de très-bons raiſonnements contre l'Aſtrologie judiciaire, contre les jours heureux & malheureux, il blâme que Virgile, Ovide, Heſiode, Conſtantin & Conſtantin ayent eu trop de bon ſens pour croire ce qu'ils ont écrit ou fait. Il ne patiſſoit ainſi, dit-il, que pour contenir les Peuples. Il tourne en ridicule ceux qui n'oſent chaſſer le Ventreux, & ceux qui tirent un mauvais augure d'une ſalière renverſée, ou de ſe trouver treize à table.

même sur ce Traité avec une sorte de détail, parce que l'Auteur a profité des lumieres de tous les Fauconniers & des Naturalistes qui l'ont précédé. D'Arcussia ne parle presque toujours que d'après l'expérience ; & cette expérience éclairée par la réflexion, par une méditation particuliere sur ce qu'il a vu & entendu, l'a souvent conduit à de nouvelles découvertes. Or, comme il mérite d'être suivi, il mérite aussi qu'on prévienne qu'il n'est pas toujours un guide assuré. De ces deux manieres de considérer l'Ouvrage de d'Arcussia, doit nécessairement résulter une certaine sorte d'analyse & de notes.

La Fauconnerie du Vicomte d'Esparron est divisée en six parties qui sont précédées de seize Conférences ou Journées. Ces Conférences traitent avec précision plusieurs objets qu'il développe dans le corps de l'Ouvrage : & ces préceptes ou instructions sont : Sa premiere partie a pour objet, l'histoire, le caractere & la figure des oiseaux de Fauconnerie. L'Auteur s'étend sur la différence de leur taille, de leur poids & de leurs qualités naturelles, des pays où l'on trouve les meilleurs Faucons, & fait observer dans le même article les contrastes qui peuvent dépendre de la nation ou de l'Fauconnier qui l'a reçu. Maître la maniere de les dresser, de les nourrir, de les purger, & tout ce qui est relatif à chaque oiseau : on ne le reconnoît pas de la même maniere avec le Faucon lanier & le Faucon pelerin, le Faucon niais, ou l'Faucon de passage, &c. Le Vicomte d'Esparron traite dans la seconde partie des maladies des oiseaux & des remedes. Comme l'on est toujours à se blesser, soit dans le temps de la repue, soit à la chasse, l'Auteur donne toutes les especes de plaies qui peuvent l'incommoder. La troisieme partie traite de la mue, de la maniere de la faire, de celle qui est naturelle, & de celle qui est artificielle. Dans la quatrieme partie, le Fauconnier peut apprendre à prévenir la plupart des maladies par le régime, par la propreté, &c. L'Auteur indique quelques remedes de précaution ; mais il n'entre point au développement de plusieurs principes généraux. Mr d'Esparron dans sa quatrieme partie, ou son Ouvrage, fait le détail des parties intérieures* des oiseaux de

* Pl. [illegible] Fauconnerie ces détails [illegible] parties intérieures des oiseaux. Ces détails [illegible] sont [illegible] sur leur anatomie, [illegible] & [illegible] Ouvrage pour servir en comparaison les os de celui-ci avec ceux de l'autre, suivant leur forme &

Fauconnerie, de leur forme, situation, substance & fonctions : détail qui s'étend sur leur accouplement, leur ponte, leur façon de faire éclorre les œufs, de nourrir leurs petits dans l'aire, de leur enseigner à voler & à prendre la proie. Il y a dans cette partie un nombre de faits assez intéressans, qui seroient bien propres à animer l'imagination d'un Poete. Il n'est pas réservé aux seuls Quadrupedes de se faire la guerre pour obtenir une compagne. Le Tiercelet ou Faucon mâle combat aussi pour enlever à ses rivaux le Forme ou Faucon femelle qui lui plaît. Après que les prétendans ont long-temps dans les airs enflammé leur amour par le feu du combat, le vainqueur reste Maître du roc, avec la femelle qu'il a choisie, & le vaincu, l'aile traînante, va tristement chercher fortune ailleurs. Déjà la paix fait goûter à l'oiseau fortuné les plaisirs de l'union ; de tendres Fauconneaux deviennent bientôt le fruit de ses amours, le mâle & la femelle assidus auprès d'eux, font sentinelle tour-à-tour. Si l'Aigle ennemi du Faucon vient à passer près du roc où sont les petits, le Péron qui est de garde appelle l'autre, qui pour trouver provision bat les environs. Les deux Pérons se réunissent, l'un deux s'élance avec fureur, prend le dessus & va fondre sur l'Aigle. L'Aigle aussitôt se renverse pour parer le coup avec ses griffes & saisir son ennemi ; l'autre Faucon prend son temps, & [illegible] vient [illegible] l'Aigle de leurs piques : tous deux reviennent à la charge, & l'oiseau de Jupiter trop heureux d'échapper au danger qui le presse, bat [illegible] dans son vol, prend le large, & s'en va pour ne plus revenir. La maniere dont ces oiseaux élevent leurs petits & leur apprennent à voler sur la proie n'est pas moins intéressante. Les Pérons, c'est-à-dire le pere & la mere, leur

[illegible] Le squelette d'oiseau que présente B[illegible], développe des parties [illegible] dans [illegible] d'Aristote [illegible] il n'est pas fait sur le même [illegible]. Le second Livre de l'Ornithologie de Belon [illegible] d'avoir [illegible] de Fauconnerie & ses préceptes [illegible] l'éducation des Oiseaux de Fauconnerie [illegible] plus étendue [illegible] Belon [illegible] sur [illegible] leur forme [illegible] leur [illegible] Cet Auteur [illegible] imprimé in-fol. [illegible] Paris, [illegible] vers 1510, [illegible] par différens au[illegible] de Paris en 156[illegible] [illegible] un génie dont les vues se sont étendues & réduites par un travail assidu.

preparent d'abord les morceaux hachés fort menus, puis ils leur donnent des oiseaux entiers & plumés, puis ils leur livrent les oiseaux vivans. Ensuite ils leur apprennent à voler, les exercent à tournoyer, branler, planer & se bander. Tenant à leur main un oiseau vivant, ils volent en tournant au dessus de leurs petits qui les suivent. Lorsqu'ils font un poltron favorable, ils lâchent la proye, & les petits s'efforcent de la prendre. Arrive-t'il qu'ils la manquent, ou qu'elle soit encore forte pour eux : Un des vieux Faucons la reprend & la releve pour leur donner le même plaisir. Lorsque les Fauconneaux sont bien instruits à se brancher, à se tenir au fil du vent, à se gendre en lampe, lorsqu'avec succès ils ont commencé à attaquer quelque oiseau de juste guerre, le pere & la mere cessent d'en prendre soin, & chacun chasse pour soi. Si les premieres amours des Faucons, si leur ponte, si l'éducation de leur famille demandent tant de soins qui touchent, leur union constante & assidue présente des particularités qui n'étonnent pas moins. Un Peron sur ses vieux ans devint si foible, si decrepit qu'il ne pouvoit plus voler, il étoit comme aveugle, & suivoit volontairement dans tout. Pendant deux ans qu'il vécut ainsi, son mâle eut pour lui également soin & matin ce qui lui étoit nécessaire *. Beau trait de morale pour nos Fabulistes, qui tâchent si souvent envoyer les hommes à l'école des animaux.

Après ces détails le Vicomte d'Esparron expose les talens que la nature donne aux Faucons sauvages pour entretenir ou réparer leur force, les Faucons dans les bois n'auroient pas les moyens de guerir leurs blessures, & mêmes toutes fractures, soit de jambes, soit d'ailes. Veulent-ils les panser, ils font usage de rue, de sipres, de coppeuses, &c. & connoissent parfaitement les endroits où ils peuvent trouver ces medicamens. La saignée ne leur est pas inconnue ; l'application en varie suivant les différentes sortes de maladies : l'Oiseau avec son bec ou avec

* On peut voir sur l'attachement des [illegible] ce qu'en ont écrit [illegible] de la [illegible] de la [illegible] font & se couvrent de leurs ailes [illegible] jusqu'à la perte d'après Oppien sur l'amour [illegible] ou de soin.

ſes ongles s'ouvre la veine. Mr d'Iſparron avoit un Lanier malade, dont il deſeſpéroit la guériſon : il aſſure avoir vu ce Lanier ſe frotter long-temps le coin de l'œil avec la partie ſupérieure de la main, afin d'y attirer le ſang, puis avec l'ongle s'ouvrir la veine qui eſt entre l'œil & le bec, de ſorte que le ſang en ſortoit & jailliſſoit avec force, ce qui le guérit entierement. Comme chaque maladie demande une ſaignée differente, il en a vu ſe ſaigner eux-mêmes par les veines du dedans des ailes, par celles du plat des cuiſſes, par celles du corps, ou bien encore par celle qui eſt au deſſous de la langue, & ſe guerir ainſi *. Cette partie eſt terminée par des Recettes que l'Auteur avoit omiſes, par une deſcription des outils dont on peut ſe ſervir pour panſer les Oiſeaux, il y joint des remedes contre la rage des Chiens qu'il appelle hydrophovie (c'eſt hydrophobie,) & contre differentes autres maladies. L'Auteur ne s'intereſſe pas ſeulement a la ſanté des Chiens : en pluſieurs endroits, il donne des préceptes ſur leur éducation & ſur le choix qu'on en doit faire ſuivant chaque eſpece. Il s'enthouſiaſme ſur leurs bonnes qualités, & cite des Anecdotes concernant la gent canine qui valent tout le merveilleux qu'ont adopté nos Ecrivains ſur l'ame des bêtes. Il atteſte en être le témoin, foi de Gentilhomme ; & de peur de paroître trop crédule, il n'épargne ni Ariſtote, ni Pline, ni tous ceux qui depuis ont adopté des fables pour des realités. Je ne rapporterai qu'une ſeule de ces Anecdotes. Mr d'Iſparron avoit une Chienne

* Pluſieurs ſe ſont efforcés de prouver que les hommes ont tiré leurs connoiſſances des animaux, que le la Cicogne qui avec ſon long bec ſe ſeringue de l'eau dans le corps, nous avons pris l'uſage des Clyſteres, & que de l'Hippopotame & du Veau marin qui pour ſe deſaltérer de l'abondance de leur ſang, ſe font ſur un fable avec & ſur des roſeaux coupans, nous eſt venu l'uſage de la ſaignée. La ſaignée des Faucons a bien plus d'analogie avec la nôtre, & ne me doute va qu'en obſervant ſcrupuleuſement la diſpoſition organique des veines chez les ſujets, on ne ſoit a portée de faire de ces ouvertures de veines pour la ſanté des hommes. Huarte, Médecin Eſpagnol, a tout beaucoup a cette façon de penſer. Mr de Buffon, qui dans ſon Hiſtoire naturelle du Cheval, regrette que la ſanté d'un animal ſi precieux ſoit abandonnée à des gens qui n'ont avec ce peu ſans connoiſſances & ſans lettres, voudroit remettre en honneur la Médecine que les Anciens ont appelée Médecine vétérinaire, & qui avec quelques Livres d'Eſculape a l'adopter a cette partie, il leur promet d'heureux ſuccès, non ſeulement du côté de la fortune, mais auſſi du côté de la ſanté. Il eſt clair que des connoiſſances qu'on acquerroit en ce genre, on pourroit aiſément en tirer des inductions utiles a l'art de guérir les hommes. Jusqu'ici tout ne conſiſte que dans des rapports, & de leur combinaiſon réſulte ce que nous appellons la nature. Ses ſecrets, comme s'exprime majeſtueuſement un Philoſophe, (c'eſt Sénéque,) ſont renfermés dans l'interieur de ſon ſanctuaire pour y être enterrés, il faut ſuivre toutes les voies qui peuvent y conduire, & ne pas négliger de ſuivre un chaſſeur dans celles qu'il a découvertes, il peut ſe tromper, mais il peut éclairer.

qui fit ses petits pendant l'hiver, la saison ne lui parut pas favorable pour la propagation de l'espece, il fit précipiter du haut [illegible] nouveaux nés. La [illegible] s'en apperçut [illegible] rapporta dans sa loge [illegible] & de leur rendre la vie avec la chaleur [illegible] Qu'elle [illegible] cette mere [illegible] des soins [illegible] tous six, & resta douze [illegible] sans permettre à aucun [illegible] douze jours d'affliction & de [illegible] passerent, elle reprit sa nourriture & sa gaieté. C'est bien là des devoirs tels qu'on assure que les Elephans en rendent à leurs semblables *.

La cinquiéme partie [illegible] Traité abrégé de l'Antourserie [illegible] [illegible] les [illegible] & [illegible] temps [illegible] de mauvaise [illegible] pour le [illegible] la [illegible] la [illegible] des mat[illegible] [illegible] Cour de [illegible] des [illegible] c'est l'ame [illegible] après [illegible] des [illegible] [illegible]

[illegible]

la Fauconnerie, l'Auteur veut toujours que ce soit ou le diable ou des lutins. Toute cette partie consiste en formules de conjurations & d'exorcismes : il faut faire des aspersions sur le Faucon qui va fondre sur l'innocente Perdrix pour le preserver de l'Aigle qui, chemin faisant dans les airs, pourroit le detrousser & le croquer lui-même. Tels étoient les préjugés du siecle de Mr d'Esparron, & du siecle de l'Empereur Frederic : préjugés qu'ont plus ou moins adoptés presque tous les Fauconniers. Mais aujourd'hui, voulant secouer le joug de la superstition, on en est venu au point de n'admettre rien, & l'on pourroit dire :

Incidit in Scillam cupiens vitare Charybdin.

On trouve enfin dans l'Ouvrage de Mr d'Esparron, quelques petites pieces de Poesie qui n'interessent gueres la belle littérature.

rante [illegible] Il s'en trouve dans nos Villes, le Peuple seul les voit, ou les [illegible] Il semble que ces Esprits craignent de se trouver dans le [illegible] nation polie, & redoutent la compagnie des hommes [illegible]. [illegible] que les Islandois appellent cette sorte de Dem[illegible] qui a du rapport avec le mot [illegible], en Da[illegible], qui est un Diable en François. De la Peyrere Auteur des Preadamites dit dans sa relation de l'Islande, que peut-être ce qu'on appelle en François *un bon [illegible]*, est la même chose qu'*un bon diable*.

EDITIONS.

La Fauconnerie de Charles d'Arcussia de Capre, Seigneur d'Esparron, de Pallieres & du Revest en Provence, divisée en dix parties, avec les Portraits au naturel de tous les Oiseaux. Aix, 1598, in-octavo. Paris, 16[illegible] & 16[illegible], in-octavo. 1615, 1621 & 1627 in-quarto. Il a été aussi imprimé à Rouen en 1644, in-quarto, cette édition passe pour la plus ample. Si pour juger du merite de cet Ouvrage, le grand nombre d'éditions qui en ont paru ne suffisoit pas, il est une appreciation qui n'est pas équivoque, c'est l'estime où il a été chez les Nations les plus instruites dans l'art de la Fauconnerie. Il fut traduit en Allemand en 1601. On en a fait aussi une traduction en Italien : mais j'ignore en quelle année. Les traductions étrangeres sont tres-rares en France.

JEAN PASSERAT.

PASSERAT, originaire de Troyes en Champagne, apres avoir rempli une carriere utile à la République des Lettres, apres bien des succès, termina cette carriere âgé de 68 ans *. L'étude des Auteurs Grecs &

* Baillet met la mort de Passerat le jour de l'Exaltation de Sainte Croix, l'an 16[illegible]. Mr de la Monnoie dans ses notes sur Baillet, fait cette observation : « Passerat, selon Scévole de Sainte Marthe, mourut *pr[illegible] Septembres*, c'est-à-dire, le 12 de Septembre, & non pas le jour de l'Exaltation de Sain-

Latins développa son genie & perfectionna son goût : la Langue des Romains avoit pour lui un attrait particulier.

» te Croix qui est le 14 ... Dans la dernière édition du Dictionnaire de Moreri » on a adopté la note de la Monnoie, un auteur qui attaque Mr Baillet, sur ce que dans plusieurs articles il met sa mort en 16 . . , & dans d'autres en 1602, mais on a cru devoir reprendre sur la date [illegible] mort, il a suivi sur cette date Papire Masson. Un dernier auteur [illegible], qui Mr le Clerc a cité, qui a dit Scévole de Sainte Marthe [illegible] Papire Masson, qui sur la mort de Passerat, [illegible] avec [illegible] Jean Jacques de Mesme voulut ériger [illegible] & la [illegible] de la mémoire de Passerat dont il fut [illegible]. A la vérité Papire Masson [illegible] pas trompé sur la date de sa mort, mais [illegible] quelques inexactitudes. Je le [illegible] on il a pris [illegible] que Mr le Clerc a assez exactement copiée d'après lui, & qui finit en ces termes

CARISS. HOC MONUM. DE SUO FIERI CUR. OBIIT XVIII. KAL. OCTOB. DIE S. CRUCIS. CIↃ. IↃ. CII.

Comme les Ecrivains qui ont parlé de Passerat, ne s'accordent pas, & n'ont point exactement rapporté ce qui se trouve sur le monument & sur la tombe, nous mettons ici tout au long ce que le R. P. Prieur des Dominicains de la rue Saint Jacques a eu la complaisance de nous envoyer avec l'extrait de ses Registres.

Le monument érigé à Passerat est dans l'Eglise des Jacobins de la rue Saint Jacques, sur le pilier qui est [illegible] la chapelle de Saint Pie. [illegible] de marbre [illegible] deux épitaphes & une inscription sur deux tables de marbre en cette forme.

Epitaphium carmen quod sibi ipse scripsit.

Hic situs in parvâ jacet Passeratius urnâ
Ausonii Doctor Regius Eloquii :
Dis[illegible] Magistri,
[illegible]
Hoc cultæ officio meæ mollitur ossa quiescent
Sint modo carminibus non onerata malis.

Veni, abii : sic vos venistis, abibitis omnes.

ALIUD.

Misisti beatos [illegible]
Cœlum [illegible]
Nemo unde abeat [illegible]
Egrediar unde [illegible]
Necessitatis lege : sed gaudentior
Hinc Christus tecum [illegible]
Ad astra [illegible]
[illegible]
Ut [illegible]

* * *

Qui fuit, vixit quotus [illegible] :
Qui sis futurus, tu tamen per me scies.
Ego tuque pulvis, umbra & umbram somnium.

CIↃ. IↃC. III.

Jo. Ja. Memmius [illegible]
Jac. Nepos Supp. Lic[illegible] in Eg.
Mag. Discip. Præcept. Kariss. hoc
Monum. de suo fac. coeravit.

Pour la posseder a fond & entendre parfaitement Ciceron, il conçut qu'il falloit connoitre la latinité des anciens Jurisconsultes. Dans le dessein d'acquerir cette connoissance, il fut a Bourges avec Alphonse d'Elbene, Eveque d'Albe (d'Albi), il y passa trois ans pour etudier le Droit sous Cujas, ce celebre restaurateur de la Jurisprudence Romaine parmi nous.

Passerat revint a Paris en 1569, enseigna d'abord les humanités au Plessis, & fut ensuite Professeur Royal en Eloquence en 1572, a la place du fameux Pierre Ramus (ou de la Ramée), qui cette même année fut assassiné le 24 d'Aout, jour pour nous d'odieuse memoire. Passerat eut un auditoire fort distingué, & ses leçons furent reçues avec applaudissement. Ses Discours, ses Poësies, particulierement ses Commentaires, & les recherches singulieres qu'il fit sur la latinité *, lui meriterent la plus belle reputation. Dans son style, dit Mr le Clerc, en parlant de ses productions latines, on croiroit un éleve du siecle d'Auguste, & dans les choses, on reconnoit un François qui parle, qui badine, qui harangue & qui raille. Passerat bien-tot fut mis de pair avec ces illustres Sçavans, dont les noms seuls reveillent dans l'esprit de

Vis-a-vis le monument est une grande tombe de pierre sur laquelle est écrit : *Ici repose Jean Passerat, qui fut trente ans Lecteur & Interprete du Roi, natif de Troyes, & décéda le XII. jour de Septembre M. DC. II. agé de LXXIII ans.*

PRIEZ DIEU POUR LUI.

Piganiol de la Force, dans sa description de Paris, tome 5, page 146 & suiv. après avoir rapporté avec quelques changemens cette Epitaphe ainsi que les deux autres, fait observer que la date du monument est celle de l'année où il fut erigé a Passerat, & que la date qui est sur la tombe, marque l'année de sa mort. Il est donc vraisemblable qu'il est mort le 14 Septembre 1602. Comme ledit Papire Masson dans le tome second de ses Eloges. Cela paroit d'autant plus constant, que la date de la tombe s'accorde avec les Registres des recettes & depenses du grand Couvent des Freres Precheurs de la rue Saint Jacques, en ces termes : *Le 16 Septembre (1602) [illegible] pour défunt Mr Passerat, qui fut enterré dans le cœur auparavant [illegible] par l'enterrement*, &c. Pour que Passerat fût mort le 12, il faudroit supposer que, par un extraordinaire, on l'auroit laissé trois jours sans l'inhumer supposition qui n'est pas de force à démentir un monument. Je ne vois donc pas sur quoi fondé Scevole de Sainte Marthe, & d'après lui Mr de la Monnoie, le Dictionnaire de Moréri, le Dictionnaire des hommes illustres, le Dictionnaire des beaux Arts, &c. mettent cette mort le 12.

Le second objet sur lequel les Ecrivains ne s'accordent pas, regarde l'age de Mr Passerat. Teissier & autres qui ont suivi l'Epitaphe lui donnent LXXIII ans : les autres Ecrivains, d'accord avec Papire Masson sur l'année de sa naissance, lui donnent LXVIII. Il est à présumer que l'erreur vient de l'Epitaphe, & que le graveur aura mis un X pour un V.

* Antoine Teissier dans ses additions aux hommes sçavans de Mr de Thou, donne une legere notice des ouvrages de Passerat. Le Pere Niceron dans le second tome des Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la Rep. des Lettres, en donne une notice plus ample que celle de Teissier, mais ce que rapporte Niceron n'est que l'abregé très-succinct de ce qu'on trouve dans le septieme tome de la Biblioth. anc. & mod. de Mr le Clerc. L'article Passerat y est developpé avec beaucoup d'erudition, avec des réflexions critiques fort judicieuses, & contient 84 pages de cette Bibliotheque.

grandes idées de littérature & d'érudition, promettent beaucoup pour un Ouvrage, & vont plus loin que les éloges *.

La réputation de Passerat ne nous éblouit cependant pas aujourd'hui à l'égard de sa versification françoise, & le Poëme ** intitulé, *le Chien courant*, si estimé de Ronsard, de du Bellay, de Baïf & d'autres poëtes ses contemporains, est, à mon avis, une de ses productions françoises de moindre valeur. Il est assez court, & ne consiste que dans des détails quelquefois instructifs à la vérité, souvent fautifs & presque toujours secs, toujours arides. Ces détails roulent sur le choix des Chiens, sur la manière de les connoître, de les élever, de les former, sur leur usage & sur les maladies auxquelles ils sont sujets.

Le début est une invocation naïve, mais peu animée, peu poëtique ; elle s'adresse à Henri III ***, qui avoit engagé Passerat à composer le Poëme de la Chasse.

> Dans ces forêts où bruit un doux Zéphyre,
> Je veux des Chiens & de la Chasse écrire
> Sans invoquer Diane & les cent Sœurs,
> Nymphes des Bois, [illegible] des Chasseurs.
> Henry, grand Roi, l'honneur des Princes du monde
> A qui Diane en la Chasse est seconde,
> Donne courage & force à ton sujet
> De bien traiter un si noble sujet.

Le Poëte veut qu'on ait un soin tout particulier pour la Chienne en gésine, ce qu'il exprime en vers fort prosaïques.

S'ainsi

* [illegible] nous par l'impression.

** Mr. l'Abbé [illegible] a parlé de ce Poëme [illegible] tome de sa Bibl. françoise.

*** [illegible] Passerat [illegible] un Poëme sur la grande chasse [illegible] en font [illegible] à cet endroit de la vie de Passerat par Papire Masson.

S'ainsi advient que ses Chiens elle fasse
En tems d'Hyver, qu'elle ait une paillace
Auprès du feu, à cause que l'Hyver
N'est guere propre a des Chiens élever.

La description de la Rage est si longue & si ridicule, que pour l'honneur du Poëte, je ne veux pas la rapporter. Il ne faudroit pas conclure de ce Poëme que Passerat, pour son temps, ait mal reussi dans la Poësie françoise.

Ses autres Pieces sont beaucoup au dessus de celle-ci; non pas cependant qu'on put, sans risquer de s'ennuyer, soutenir la lecture d'une piece entiere, pour peu qu'elle soit de longue haleine. Ses expressions & la tournure des phrases, en usage alors, deparent aujourd'hui ses idées, leur beauté s'est éclipsée avec les graces de la diction devenue surannée.*

De ce que je dis sur la versification françoise de Passerat, il en resulte seulement qu'il n'est point un Poëte moderne: ce n'est point un Boileau, ce n'est point un Racine, un siecle plus tard peut-etre l'eût il eté. Ennius, au jugement de Ciceron & d'Ovide, étoit un Poëte d'un grand génie; deux siecles plus tard, Ennius peut etre eut égale Virgile qui adopta plusieurs de ses vers: l'or françois de Passerat vaut bien celui du Romain Ennius. On peut ajoûter que Passerat dans quelques-unes de ses Poësies, n'est pas éloigné de plaire encore. Il est des beautés qui malgré la diction, ont des

* Tant qu'une langue n'est point fixée, on ne peut se promettre l'universalité de suffrages pour les siecles a venir. Celui de Passerat n'etoit point encore cet heureux siecle de Malherbe.

Qui le premier en France
Fit sentir dans les Vers une juste cadence:
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux regles du devoir.

Du temps de Passerat on se permettoit toute licence, soit pour la diction, soit pour le retranchement des syllabes. Il n'y avoit point de regle établie dans le choix des rimes. On n'etoit point encore délicat sur la rencontre de deux voyelles qui se heurtent sans s'élider, & qui dans leur choc écorchent les oreilles. A peine alors osoit-on penser d'après soi-meme: idées, expressions, tout étoit calqué d'après les Latins, ou d'après les Grecs. Les Poetes sur tout ne donnoient qu'un latinisme ou un hellenisme à peine françois: ce n'etoit que transpositions de mots, que constructions forcées. Passerat cependant, qui plus que tout autre s'etoit fait une etude de la latinité, etoit moins qu'aucun autre chargé des défauts de son siecle. Si Passerat n'etoit pas doué de cette force de génie, de cet enthousiasme poetique qu'on trouve dans Ronsard, dans du Bartas, dans du Bellay, au moins n'avoit-il pas un style si enflé, si plein de latinisme. Passerat meme, quoi qu'on en puisse dire, a des traits d'élévation qui laissent a penser qu'il lui eut été facile d'etre plus élevé s'il n'eût craint l'enflure de son siecle. Ronsard, Philippes des Portes, du Bellay ont fait son éloge, ainsi que le Card. du Perron qui avoit le goût délicat pour la belle Poësie de son temps.

droits sur tous les siecles. Marot plaira toujours, & Passerat avoit quelquefois un tour, une naïveté badine & polie qui ressemble fort à Marot. Sa Fable de la métamorphose d'un Homme en un Oiseau que l'on nomme Coucou, le rapproche encore de la Fontaine : elle a beaucoup d'agrément dans la narration *.

* Un vieillard avoit épousé beauté jeune & fraîche,
Il l'aima trop, si l'on peut trop
[illegible] & à dit : ce femme, mais ses larmes ni ses vers ne peuvent l'arrêter :
Mal est gardé ce que garde la crainte,
La belle s'enfuit avec son ga[illegible]
Sans dire [illegible] son homme [illegible].
A [illegible]
Y [illegible]
D'[illegible] ni [illegible],
[illegible]
[illegible]
Ce n'est qu'une femme prise,
Quelque gaillard l'a vue éclatante,
Va dire : ô Dieux, qu'il m'en eût une autant!
Passerat raconte [illegible] d'arbre en arbre, criant partout où ? où ?
Parle aux pêcheurs & ne leur dis qu'où?
Rien que ce mot ne retient le Coucou
D'abandon gosier. Mais par mauvais [illegible]
[illegible] ne me fie mal [illegible]
Se souvenant qu'on s'est perdue chez lui,
Venge ce tort, & prend du nid d'autrui.

EDITIONS.

Les Oeuvres poétiques de J. du Bellay. Paris, in-octavo, 1604. Cette édition est [illegible] Poésies françoises de Passerat [illegible], qui est [illegible] & a dédié au Roi [illegible] qui n'[illegible] pas dans [illegible], l'[illegible] [illegible] couvert d'intérêts d'[illegible], [illegible] à celle de 1606 [illegible] [illegible] même réimpressions. Le recueil de [illegible] de ces pièces contenues dans le Recueil des Poésies de Passerat.

GUILLAUME DU SABLE.

JE ne connois le Poëme de GUILLAUME DU SABLE que par le titre. Quel Auteur en a parlé : Quel est le mérite de ce Poëme ? C'est ce que je n'ai pu découvrir. L'Ouvrage de du Sable n'est ni à la Bibliothèque du Roi, ni à celle de Saint Germain, ni à celle de Sainte Geneviève.

EDITION.

La Muſe Chaſſereſſe par Guillaume du Sable. Paris, 1611, in-douze.

François de Saint Aulaire.

JE ne connois pas plus l'Ouvrage de Mr de Saint Aulaire que celui de du Sable ; à l'exception que par les Catalogues, il paroît moins rare que *la Muſe Chaſſereſſe*. Il y a eu un Antoine de Beaupoil, Seneſchal de Perigord & Chevalier de l'Ordre du Roi, dont François de Saint Aulaire peut deſcendre.

EDITION.

La Fauconnerie de François de Saint Aulaire, Sieur de la Renaudie, en Perigord, Gentilhomme Limoſin. Paris, 1619, in-quarto.

de Strozze.

JE ne trouve que le titre de l'Ouvrage de cet Auteur, ſans date, je crois cependant, par le temps des impreſſions qui ont paru ſous le nom de Bourriquant, que cette traduction peut bien être placée ici. Quant au fond de l'Ouvrage, peut-être eſt-ce une traduction du Poëme Latin d'Hercule Strozzi, imprimé dans la collection de Feyerabendz, en 1582, & dont nous avons parlé page lxv. de cette Bibliotheque.

Louis Gruau.

ON trouve à la tête de ce Traité une courte Epitre dédicatoire à Louis XIII, qui pour lors n'avoit que douze ans. Cette Epitre ne renferme rien d'intéreſſant : elle eſt ſuivie d'une ſeconde Dédicace à Mr le Duc de Monbazon, Grand-Veneur de France. Celle-ci, plus étendue, apprend que Mr Gruau a fait prendre en peu de temps ſoixante-ſept Loups dans

ſa Paroiſſe : cela pouvoit engager à ſuivre ſa nouvelle invention *. Son Ouvrage comprend quatre Livres, & trois Diſcours aux Paſtoureaux François. Le 1er. Livre, qui eſt de ſept Chapitres, roule ſur la définition de la Chaſſe, ſur ſes avantages & ſes inconvéniens. On y traite fort au long du Loup, de ſon naturel, des lieux qu'il frequente ſelon les ſaiſons, de ſes amours, des accouplemens, &c. Le Chapitre qui a pour objet la fineſſe & les ruſes du Loup, preſente differens ſtratagêmes qu'on trouve cités par-tout. Entr'autres, le ſtratageme du Loup qui ne pouvant vaincre un Che-

* On a de nos jours une nouvelle invention qui vaut peut-être toutes celles de Mr Grivan & autres poſſeſſeurs. J'en vais rendre compte en peu de mots. Les Loups cauſoient beaucoup de ravages, il y a huit ans, aux environs de Chaalons-ſur-Marne. On preſenta à Mr l'Evêque de Chaalons le modele en carton d'un marché facile & [illegible] pour prendre ces animaux tout vivans. La deſcription, jettée, en fut miſe à [illegible] dans un Journal, & cette machine fut [illegible] dans [illegible] Voici la figure de cette machine telle a peu près qu'elle eſt gravée. Elle eſt faite de fort & de planches de ſept pieds de hauteur ſur [illegible] en [illegible], mais [illegible] en cercle. Au centre on met une [illegible] ſur [illegible] une Oie. Il n'eſt point d'animaux qui par le [illegible] [illegible], ne propres à attirer le Loup, qui d'ailleurs eſt aſſez friand de [illegible]. La porte doit être aſſez large pour que le Loup entre & avant [illegible] que le ſe retourner. La porte de la gorge doit avoir de [illegible] pour [illegible] ſe fermer d'elle même. Il faut cependant qu'elle s'ouvre aiſément & cede à la moindre impreſſion. Elle doit auſſi être beaucoup plus large que haute, afin que le Loup, entrant de biais, puiſſe à peine s'ouvrir à moitié, ainſi qu'on le voit dans la figure.

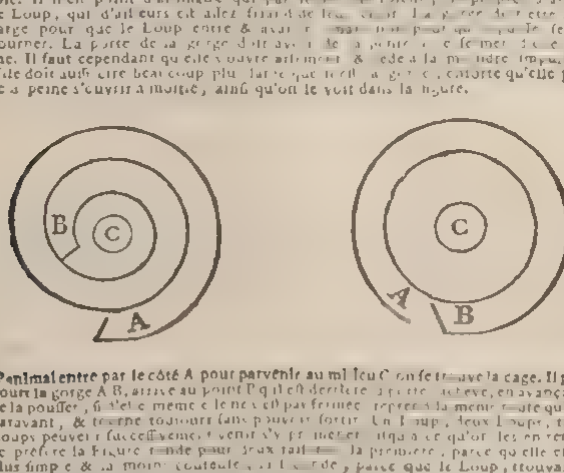

L'animal entre par le côté A pour parvenir au milieu C où ſe trouve la cage. Il parcourt la gorge A B, arrive au point B qui eſt derriere la porte intérieure, en avançant, de la pouſſer, ſi elle ne meme ſe ne s'eſt pas fermée, reprend la même route qu'auparavant, & tourne toujours ſans pouvoir ſortir. Un Loup, deux Loups, trois Loups peuvent ſucceſſivement venir s'y faire prendre juſqu'à ce qu'on les enferme. Je préfere la figure ronde pour deux raiſons : la premiere, parce qu'elle eſt la plus ſimple & la moins couteuſe ; la ſeconde, parce que le Loup, trouvant à tourner toujours, n'a pas de raiſon pour s'arrêter à la porte plutôt qu'en toute autre partie de la gorge, mais dans la figure quarrée il eſt arrêté à l'extremité, il doit néceſſairement retourner à reculons ſans intention de ſortir ; & ſe trouvant de nouveau arrêté par la porte qui eſt fermée, il doit s'y blotir, & empêcher dès lors tout autre Loup d'y entrer. Cette invention eſt de Laurent Imbert, qui a long-temps été Miroitier à Grenoble.

Laurent Imbert prétend avoir trouvé le fait de miroirs ardens avec des glaces planes, & que Mr de Buffon n'a fait que les perfectionner : toujours eſt-il certain que celui de Mr de Buffon eſt d'une grande beauté. Ce même Miroitier Machiniſte eſt l'Auteur de pluſieurs inventions qui ne ſont pas publiques. Il a inventé un Pſaltérion où l'on dreſſe ſur le champ tous les tons au moyen de petites charnieres de fer ou de laiton.

val ou un Bœuf qui lui résiste, va se rouler dans la poussiere, puis dans l'eau ou dans la boue, & vient ensuite leur en secouer dans les yeux, afin de les saisir à la gorge plus aisément. L'Auteur cite cependant une ruse du Loup qui mérite d'être rapportée telle qu'il la décrit, à la diction près. Cette aventure assez plaisante est arrivée à la Chartreuse de Notre-Dame du Parc, à deux lieues de chez lui. La Chartreuse est entourée de fossés pleins d'eau, & l'on n'y entre que par un pont-levis. Un jour sur la brune, un Loup rodoit le long des fossés cherchant à faire capture. Il entendit *cacarder* * des Oies la gent babillarde. Seigneur Loup ne manquoit pas d'appetit, ses pareils n'ont pas tous les jours ventre plein & franche lippée : grand desir donc de passer outre. Le mets étoit friand, il en valoit la peine. Mais traverser les fossés, escalader les murs, c'étoit chose impossible : maints surveillans d'ailleurs gardoient tour à tour & porte & pont-levis. Un chariot chargé de foin survint fort à propos, tout autre qu'un Loup n'en eut pas tiré parti : celui-ci, non moins avisé qu'Ulysse **, profita du chariot, passa dessous à l'ombre du foin, & sans être vu, pénétra dans la seconde cour, où les Oisons jasoient encore. Ils étoient seize de compagnie; deux des plus gras furent pour le nouvel hôte un souper délicieux. Il y avoit là dequoi s'engraisser ou jamais; aussi fit-il, je n'en doute pas, de grands projets d'embonpoint. Les Oies cependant, sur le mauvais traitement des Oisons leurs confreres, devoient sans hésiter quitter compagnie si gloutonne. Que faire en pareil cas? leur ôter, à son ordinaire, tout desir de se sauver en leur ôtant la vie? Non, il n'en fit rien. Les chaleurs quelquefois se font sentir dans la saison ou l'on récolte le foin. Ce jour là, Messire Loup avoit lu son Matthieu Lansbert sans doute, prévoyoit quelque orage & craignoit de perdre sa provision. Tout bien raisonné, tout bien combiné, le meilleur parti étoit de ne pas occire les Oies qui restoient. Une cage de nouvelle invention servit au besoin. Il les enterra bien vivans, leur laissant seulement

* Ce mot *Cacarder*, dont s'est servi Gruau, est encore une de ces expressions pittoresques dans le goût de celles dont j'ai déja parlé à l'Article Gaucher, & que nos Dictionnaires ont supprimées sans en substituer d'autre à leur place. *Cacarder* est une harmonie imitative du cri des Oies, il vaut bien, à mon avis, le *Pépier* des Latins pour le cri d'un petit Poulet. J'ai vu un sçavant Commentateur s'extasier sur leur *Gloire* pour le cri d'une Poule qui va pondre, expression qui ne porte pas plus image que *Cacarder*.

** On sçait qu'Ulysse se sauva de l'antre de Polypheme, en se mettant sous le ventre d'un des moutons du Cyclope.

la tête & le cou libres *. Le temps se passe, la nuit aussi : Matines sonnent, la trêve est venue, tous les beaux dehors. Ce gîte, n'agueres si charmant, paroît pour lors un horrible lieu (que de Normands ne nous remettent-ils sous celles ?) La porte est close, nous Recluse dans sa couverture, va, tourne, revient, furete par tout, flaire & se tatmue. Puis en attendant meilleure fortune, il fait le mort & s'étend au pied du mur. Cependant les bons Peres, les Freres & les Valets, tous se levent, chacun va de son côté. Un Loup dans un clos s'apperçoit plutôt qu'une Souris : celui-ci n'y resta pas long-temps incognito. Il eut beau faire, on vit bien qu'il n'étoit pas mort au bruit des Chiens & des Valets, il s'apperçut aussi qu'on n'en envoyoit rien. Aussi-tôt de courir : vingt fois dans ces cours, à huis clos, il rebattit sa voie. Eut-il couru dix fois davantage, il eut bien fallu se rendre, & recevoir le trépas avec la loi du plus fort. Heureusement un pavillon tenoit au mur qui bornoit les fossés. Il entre, à grands pas enjambe l'escalier, trouve une fenêtre ouverte, n'en fait pas trois fois, saute dans les fossés, & s'échappe enfin sans payer le coupeur de gîte, ni batelier. Les Amusemens Philosophiques du Pere Bougeant n'offrent pas de traits plus plaisans pour le fond, sans en excepter même les Hirondelles & du Moineau. A perte de fusil de l'Ouvrage de Mr Gruau vaut-il qu'on en parle ? ce sont des pieges, des poches, des fosses pour prendre Loups & Renards, avec différens secrets pour les attirer ; ce sont chausses-trapes, battues, enceintes dans les forêts, enfin tout ce que la rage & que la rage peut inventer. L'Auteur entre fort au long sur la nécessité de chasser les Loups de bonne heure, sur la possibilité de le faire, & les moyens les plus propres pour les empêcher de revenir. Les faits cités à l'appui de cette expulsion générale & de l'anéantissement des Loups, sont consignés en faveur des données exactes qu'on auroit pu en tirer à la France. Si le dommage étoit aussi bien calculé que le calcul de Mr Gruau, la chose en vaudroit la peine ;

* Cette note manque dans l'exemplaire par lequel Hebert, qui dans sa [illegible] les Seigneurs qu'il met [illegible] leurs [illegible] x ou trois [illegible] font [illegible] par leur docilité, [illegible] se comptant sur la fédentaire des Hommes, [illegible] ne puissent plus [illegible] de [illegible] les Cerfs des fédentaires, [illegible] leur presse & rapidité tellement les [illegible] qu'ils ne peuvent plus marcher. Les Naturalistes & les Auteurs ont rapporté bien d'autres traits de prévoyance que je voudrois avoir vus.

il seroit question de moitié de gain. Enfin, l'Auteur disserte sur la variété des opinions concernant l'expulsion des Loups faite en Angleterre. Quant aux trois discours adressés aux Pastoureaux François, ils roulent sur les maux que causent les Loups. On y apprend par quelle étrange aventure ces animaux font tant de mal, & l'on conclut que plus nous approcherons de la fin du monde, plus ils feront la guerre aux Hommes. Pour tout dire, ils sont pleins d'une érudition conforme aux idées du siecle où ils ont été écrits.

EDITION.

Nouvelle Invention de Chasse pour prendre & ôter les Loups de la France, par Mr Louis Cruau, Prêtre, Curé de Sauge, Diocese du du Mans. Paris, Chevalier, 1613, in-douze. Figures.

PIERRE HARMONT.

PIERRE HARMONT fut pendant 45 ans Fauconnier de la Chambre sous Henry III & Henry IV : il s'acquitta, comme il l'apprend lui même, des devoirs de cette Charge avec la plus grande assiduité. Les lumieres qu'il acquit par cet exercice nous ont procuré son Miroir de la Fauconnerie. Le titre entier que nous plaçons, en indiquant les editions, suffit pour donner une idée de cet Ouvrage qui n'est pas considerable. Pierre Harmont le dedia à Charles d'Albert, Duc de Luines, Grand-Fauconnier, Garde des Sceaux & Connetable de France.

EDITIONS.

Le Miroir de Fauconnerie, où se verra l'Instruction pour choisir, nourrir, traiter, dresser & faire voler toutes sortes d'Oiseaux, les muer & essimer; connoître les maladies & accidens qui leur arrivent, & les Remedes pour les guérir. Par Pierre Harmont, dit Mercure, Fauconnier de la Chambre. Paris, Percheron, 1620, in-octavo, fig. Besoigne, 1635, in-octavo, fig. David, 1640, in-quarto, fig.

ROBERT DE SALNOVE.

APrès avoir passé les années de l'éducation en qualité de Page avec Henry IV & Louis XIII, Mr DE SALNOVE fut Conseiller-Maître de l'Hotel, Lieutenant

de la Grande Louveterie de France, Ecuyer de Madame Royale Chriſtine de France, ſœur de Louis XIII & Ducheſſe de Savoye : il fut auſſi Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Victor Amedée Duc de Savoye.

Guidé par l'experience que devoient procurer 35 années paſſées dans la Venerie & à la Guerre, Mr de Salnove compoſa ſon Ouvrage, & le dedia à Louis XIV. Dans la Preface, il réclame avec confiance les ſuffrages des principaux Seigneurs de la Cour & de tous ceux qui s'y diſtinguoient le plus dans l'art de la Chaſſe, comme autant de garants de ſes preceptes. Le jugement de cet Ecrivain ſur lui même n'étoit point dicté par un amour propre aveugle, il fut bien tôt juſtifié par la grande reputation que ſon Ouvrage lui acquit.

Salnove paroît avoir eu particulierement en vûe de faire connoître l'ordre & la methode qu'on doit obſerver pour les differentes ſortes de Chaſſes dans la Venerie du Roi. Il s'étend ſur les places de la Venerie, dont il nomme les principaux Officiers. Il ſe ſert à ſi avec exactitude les Princes qui s'adonnent à la Chaſſe. Le Ceremonial qu'on doit obſerver à l'egard du Roi, des Princes, du Grand-Veneur, du Grand-Louvetier & des autres Officiers, n'eſt point un article ſur lequel il paſſe legerement.

Ce Traité eſt diviſé en quatre parties. Les trois premieres comprennent la Chaſſe au Cerf, Lievre *, Chevreuil, Loup **, Sanglier &. Re-

* Salnove s'excuſe ſouvent ... mais lui-même il donne des preuves qu'une experien... ſ'appercevoir ... exemple, qu'il, à propos de ... & selon du Bouquin, en ſorte qu'on ... me on fait le Cerf; Mr de la ... Lievre, en ... ſ'il ...

** Mr de S... Loup ... Jui beaucoup ... Linnæus ... Naturaliſte déſigne le Chien ... trouvera peut-être ... de la nature, & Mr de Buffon la nature ... tes. Une ... avec un jeune ... plus grande ... donna ſes ... tenta de ... gne, l'a ... Cr ... un dans ... Nous ... choſe ſut ... ſieurs autres ... ſeulement ... coupiſſement ... Chiens & Loups, j'avoue qu'on admettra la realité de ces accouplemens, on n'en pourroit rien conclure pour la multitude de nature ... moins que les Chiens qui en proviendroient ne fuſſent comme les Mulets

mard *. L'Auteur donne auſſi, d'après les obſervations,

qu'on peuvent donner de leur eſpece. Mais ſi l'on en croit Garcilaſſo, ces races peuvent ſe multiplier ; ſelon lui, les Loups de l'Amérique méridionale étoient anciennement les animaux domeſtiques des Indiens, qui [illegible] d'autres Chiens avant qu'on leur en amenât de l'Europe. Acoſta [illegible] les races des Chiens & des Loups ſe font mêlées & [illegible] Je citerai cependant que ce fait demanderoit autant de [illegible] que je dirai d'Ariſtote & autres Anciens, qui penſent que les Mulets proviennent de l'eſpece Cheval-ine & Aſine, deviennent prolifiques d'un côté, [illegible] Quant aux expériences qu'a faites Mr le Duc de Newcaſtle, le Renard & le Chien, elles ſuppoſent une averſion bien forte entre ces deux animaux, que je ne trouve point ailleurs. Scanove & les autres Chaſſeurs remarquent qu'il y a entre une ſorte d'averſion entre les Mâtins & les Chiens de Chaſſe, qui a quelque choſe de plus ſurprenant, ce ſont de Mr de la Chaſſeraie que les Chiens Mâtins baiſſent tellement le Matin en [illegible] les Chaſſe-rats Loups, qu'ils [illegible] voient du Matin, ils n'aboient [illegible] Loup, comme ils feroient [illegible] Loup, avec cette différence que [illegible] le Soir, ils reviennent la queue entre les jambes [illegible] Matin, ils reviennent la queue droite & gaie. La Nature [illegible] ne confine peut-être que dans des bornes plus ou moins [illegible] Ne pouvant pas [illegible] mêler obſerver que les expériences de Mr [illegible] n'ont pas été complettes. Sur ce que les Chaſſeurs ont remarqué que la premiere [illegible] Chienne mâtinée, ne reprend la nature de ſa mere, qu'après [illegible] leurs accouplements, & que la ſeconde [illegible] influe infiniment ſur le caractere des Chiens, enſorte qu'un jeune Chien de Chaſſe élevé chez un Boucher, extrêmement bon, eſt toujours vorace ſur les animaux domeſtiques, & donne volontiers ſur le Mouton ; n'eût-il pas fallu pour compléter l'expérience apprivoiſer, non pas au bout de trois mois, mais au ſortir du ventre de la mere, deux Loups, ou deux Renards mâles & femelle, les faire allaiter par une Chienne, le plus long-temps poſſible, & leur faire avoir des petits. Puis obſerver [illegible] pluſieurs générations, la nature de ces petits. On peut y ſuppléer par l'expérience, en les élevant jeunes avec des Chiens dont on les ſéparera dès qu'ils commenceront à ne plus ſe jouer enſemble, ou à avoir quelque querelle. On obſervera encore leur caractere par le ſuccès qu'on en retirera dans la chaſſe avec eux, leur paraît ſouvent, les careſſant & les châtiant dans le beſoin, le Faiſeur ſera ſûr de perdre aux Loups de la nature, & l'amour du plaiſir par le moyen duquel il ſera bon de combattre. Le changement que produit la nourriture, n'eſt pas peu conſidérable. Perſonne n'ignore ce que Lycurgue, ce Légiſlateur de Lacédémoniens, fit pour leur montrer le pouvoir de la nourriture & de l'éducation. Lycurgue prend un Levrier de bonne race, il l'éleve dans une cuiſine avec force viande, ſans autre exercice que celui de courir & de dormir. Il éleve d'un autre côté un Mâtin des plus propres à la chaſſe, il le dreſſe cependant avec exercice, & ne le nourrit que médiocrement. Le Peuple s'aſſemble ſur la place. Leur fait-on entrer les deux Chiens, on leur jette de la viande, on leur lâche un Lievre. Le Mâtin court après la proie, & le Levrier n'en court que plus d'autre que celui qu'on lui jette à ronger. On pourroit ſans doute auſſi changer, par la nourriture la nature du Loup, en le faiſant, au lieu d'aſſi né, allaiter par une Chienne ; & en le nourriſſant enſuite au lieu du pain trempé dans du lait. C'eſt la nourriture que bien des Chaſſeurs veulent qu'on donne aux Chiens, pour leur former un naturel plus tempéré. Ce régime peut calmer la voracité qui eſt le caractere diſtinctif du Loup, comme on peut le voir par le détail des expériences de Mr de Buffon. A la ſeconde, troiſieme, ou quatrieme génération, on ſe trouveroit peut-être ſeul en état d'avoir des Loups aſſez doux pour ſouffrir les careſſes du Chien ; mais peut-être auſſi de cette expérience, conduite avec des ſoins encore plus combinés, en réſulteroit-il une ſuite de découvertes & de rapports inattendus ſur ces animaux. Ajoutez à ce que j'viens d'obſerver que ſi le ſentiment de Mr Klein ſur l'accouplement des Loups eſt juſte, l'expérience de Mr de Buffon a été d'autant moins complette qu'il a mis un Chien avec une Louve au lieu que Mr Klein dit que l'expérience apprend que les Loups s'accouplent avec les Chiennes ; & que jamais les Chiens ne s'accouplent avec les Louves. Cette différence entre Loup & Louve peut exiſter ; mais la raiſon primordiale de cette différence, ſeroit d'une trop longue diſcuſſion pour l'examiner ici.

On ne trouvera pas fâcheux, ſans doute hors de propos cette digreſſion ſur l'Hiſtoire Naturelle au ſujet d'un Traité de Chaſſe, où l'on conſidere la Théorique comme un chef de l'Hiſtoire Naturelle, dont les Naturaliſtes ont toujours prôné & prêché encore tous les jours. Ceci même devroit bien engager les Auteurs à approfondir leurs recherches, & à cette ſcrupuleuſe ſur la vérité des faits qu'ils avancent.

* Il paroît, ſelon Scanove, que Louis XIII aimoit beaucoup la Chaſſe ;

& les préceptes des Anciens, qu'il réfute quelquefois *, une idée de la nature ** de chaque Animal qu'il faut chaſſer, des qualités des Chiens, de leur éducation, de leurs maladies & des remedes qui leur ſont propres. On trouve encore dans ces trois premiers Livres les différens cris des Chaſſeurs, leurs tons & leur maniere de ſonner, avec un grand nombre d'uſages que l'expérience nous a rendus étrangers. La Chaſſe au Cerf en tient la moitié de l'Ouvrage. Comme Mr de Salnove connoiſſoit parfaitement la Savoye & le Piedmont, où il avoit paſſé dix huit ans, il termine ſa Chaſſe au Cerf par un petit Traité ſur la maniere de courre le Cerf en Piedmont, avec des obſervations particulieres ſuivant les différentes ſaiſons, il aſſigne auſſi les quêtes & relais qui ſont néceſſaires eu égard à la poſition des lieux. La Savoye, dit-il, eſt un Pays tout de montagnes : il eſt difficile d'y ſuivre les Chiens de Lait, où l'on peut les ſuivre en la voix. Le Piedmont a plus de rapport avec la France : le Pays eſt plat & l'on peut y accompagner les Chiens. Mais il s'y décharge de torrens qui viennent des neiges fondues des Alpes, & offrent pluſieurs Rivieres ; les Habitans les divertiſſent en grand nombre de Canaux pour répandre la fertilité dans leurs terres. Les Cerfs en France ne traverſent les Rivieres que par néceſſité : en Piedmont, accoutumés à l'eau, ils la battent par inclination ** ; dès qu'ils ſentent les Chiens, ils ſe jettent dans ces torrens pour les longer. S'opiniâtre-t-on à les ſuivre ? ils en ſortent pour rentrer dans d'autres torrens, &

& particulierement la Chaſſe au Renard, la faſſure que c'eſt ce Prince qui l'a perfectionnée, qu'il alloit prendre haleine avec des Chiens courans & avec un Limier cet animal que l'on alloit enſuite chaſſer avec des Ballets. Louis XIII a même inventé une maniere particuliere de courre pour le Renard, & en compoſa [illegible] & d'un ton très-fin.

* Il attaque principalement un Auteur qui a traité de la chaſſe du Cerf, qui porte viande, fumée [illegible] & [illegible] pour le pied le [illegible] les Chaſſeurs [illegible] de cet Ecrivain [illegible] contrefaire un Preſſe, [illegible] ſi comme [illegible] avoient [illegible] balivert [illegible] comme on [illegible] & [illegible] veut [illegible] qui vient [illegible] des plaiſirs. [illegible] que Saint Jean Chryſoſtome [illegible] 21e. Homelie [illegible] 3e. livre des Supériorités, rapporte [illegible] contre [illegible] & cette [illegible] Saints Peres & les Evêques qui les ont [illegible].

** Salnove n'oublie pas même d'indiquer quelle maladie font [illegible] différentes parties de l'animal, tous ces Auteurs ont plus ou moins appuyé ſur ces propriétés.

*** En France les Cerf. font volontiers la même choſe dans les pays où il y a beaucoup d'eaux.

s en vont toujours bondissant le change. L'Auteur fait la description du lieu de plaisance du Duc de Savoye : il est situé dans une belle plaine d'environ deux lieues, entre Turin & Rivoli. Cet endroit s'appelle Mille Fleurs, & merite, dit Salnove, d'être appellé Mille Plaisirs * ; rien, ajoute-t-il, n'est plus amusant que de lancer le Cerf en Automne dans cette plaine. Une infinité de bosquets en varient l'étendue, des côteaux décorés de vignes en forme de berceaux, & des Casines ** charmantes la terminent agréablement. Ce qui l'embellit encore, elle est coupée par de petites rivieres & des ruisseaux sans nombre qui serpentent à travers les vignes, où le Cerf bondit le chien, &, où les Chasseurs animés par les Dames qui sont aux fenêtres de leurs Casines, goûtent de nouveaux plaisirs par ceux mêmes qu'ils procurent. Mais il faut des précautions : Salnove apprend comment on doit placer les relais pour maintenir le Cerf de près, & ne pas lui donner le temps de s'éloigner & de tourner devant les Chiens.

Enfin, la quatrieme partie de ce Traité contient le dénombrement des forêts & grands buissons du Royaume, avec les situations les plus convenables aux quêtes, relais & logemens pour y chasser. On se doute bien que par les grands buissons de France, l'Auteur entend tout bois qui n'a point dénommé forêt. Ces quêtes & ces relais ne peuvent guères convenir qu'à des Chasses nombreuses, telles qu'en font nos Rois. Cela peut cependant être utile à quiconque courre le Cerf avec une meute considérable : pourvu toutefois que les Chasseurs qui prendront Salnove pour guide, fassent attention aux changemens que les temps ont produit dans le local de chaque pays. Voici les différentes Provinces de France dont l'Auteur désigne les forêts & grands bois, suivant l'ordre qu'il leur donne : le Gatinois, la Brie, la Normandie, la Picardie, l'Orleannois, la Touraine, le Poitou, la Bretagne & la Bourgogne. Cette partie est très curieuse, & l'état détaillé que l'Auteur présente des bois & forêts suppose beaucoup de connoissance.

* Cette Maison Royale s'appelle aujourd'hui la Venerie. Elle est située entre [illegible] la Stura & la Dorta.

** Le terme des Maisons de Campagne, d'Italie [illegible] entre des autres de [illegible] pas de l'intervalle. C'est planté de vignes qui s'élevent [illegible] des [illegible] en [illegible] pas, ce qui forme de couverts [illegible] à la Chasse pour courre le Cerf, [illegible] y faire le refuit. C'est matiere de pointer les vignes en Italie, & qui n'est pas commune en France, excepté dans la Provence, où il est en usage du temps de Romanus, comme on le voit par [illegible] Poetes ont fait des descriptions de ces plantades & de ces berceaux que la vigne avec [illegible] tortues couples forment à l'aide des ormeaux.

EDITIONS.

La Vénerie Royale, qui contient les Chasses du Cerf, du Chevreuil, du Sanglier, du Loup & du Renard, avec le dénombrement des forêts & grands buissons de France, où se doivent placer les logemens, quêtes, relais pour y chasser. Par Messire Robert de Salnove. Paris, Sommaville, 1655 & 1665, in-quarto. On cite dans quelques Catalogues une édition de ce Traité en deux vol. in-douze. Quoique la Vénerie de Salnove ait été imprimée plusieurs fois, elle n'est pas commune. L'édition de 1655 ne prévient, ni par la beauté du papier, ni par la netteté des caractères. Nous ignorons si les autres sont mieux exécutées.

CHARLES PERRAULT.

MOnsieur PERRAULT élevé dans le sein des Lettres en fit son occupation la plus délicieuse, & ne négligea point les autres connoissances qui pouvoient le rendre utile à la société. Son habileté pour les arts, soutenue d'un grand fond d'équité, lui mérita la confiance de ce célebre Ministre qui donna à la France le Spectacle de l'universalité des grands Hommes, par son choix & par ce soin si essentiel & si rare d'encourager les succès. Ce fut sous ce Ministre, sous le Grand Colbert, que Charles Perrault, dans la place qu'il occupa *, montra son goût déclaré pour les Arts, les Sciences & les Lettres, & pour tous ceux qui s'y distinguoient, un zele constant à les servir **. Toutes les fois que la justice & le mérite réclamerent son crédit, le desir d'obliger fut pour lui une passion vive & délicate.

On a de Mr Perrault un grand nombre *** de Productions : son imagination féconde lui fournit en Poésie, ainsi qu'en tout autre genre, des sujets tantôt enjoués, tantôt sérieux, puisés dans la nature, & qui portoient l'empreinte du beau & du vrai. Né fort doux & avec un grand amour pour la paix, il eut cependant à essuyer les orages littéraires, que l'esprit & le sçavoir

* Il fut Contrôleur-Général des Bâtimens du Roi, dont Colbert étoit Sur-Intendant.

** Mr Perrault s'appliqua à dresser des Mémoires sur lesquels furent formées les Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Il entra des premiers dans l'Académie des Sciences & dans celle des inscriptions : l'Académie Françoise, dont il fut reçu membre en 1671, lui doit l'honneur de tenir ses séances dans le Palais de nos Rois.

*** Le Pere Niceron, page 268 du trente troisieme tome de ses Mémoires, a donné une notice des Ouvrages de Perrault.

attirent souvent. On connoît les fameuses querelles qu'excita son Parallele des Anciens & des Modernes. Sans se laisser emporter à l'excessive chaleur que ses amis & ses adversaires mirent dans ces disputes, il aima mieux sacrifier une partie de son Parallele, que de rompre avec des personnes qu'il estimoit : il connoissoit le prix si souvent ignoré ou négligé de se faire des amis, & il essaya au moins de vivre en paix avec ceux mêmes qui ne comptoient au nombre de leurs amis que les Adorateurs des Anciens.

Le Poëme de Mr Perrault sur la Venerie, est moins une production utile aux Veneurs qu'un de ces jeux d'esprit que se permet quelquefois un homme de Lettres. Cette piece de 451 vers, dédiée à Mr de Rozieres, est écrite d'un style aisé, badin & plein de naturel. Le Poete commence par une description des amusemens de la Chasse, dont il fait valoir les agrémens. Puis après n'avoir découvert au Chasseur que des routes semées de fleurs, il fait une peinture enjouée des épines qu'il rencontrera chemin faisant. Tout cela plaît par une infinité de traits également naïfs & saillans. Il seroit difficile de donner un extrait de tout ce que le Poete s'est permis, dans ce narré ; il semble qu'il n'ait rejetté aucune des idées plaisantes qui se sont présentées à son imagination dans le feu de la versification.

EDITIONS.

Le Poeme intitulé *la Chasse*, a été imprimé séparément à Paris en 1692, in-douze. On l'a depuis imprimé dans le Recueil de l'Academie, 1693, & recemment on l'a inséré dans le Recueil qui a pour titre Passe-Temps Poetiques, Historiques & Critiques. Paris, du Chesne, 1757. Toutes les pieces que renferme le premier tome de ce Recueil sont de Mr Perrault, & le Poeme de la Chasse est la dix-huitieme.

LE SOLITAIRE INVENTIF.

IL n'y a point de Livre qui ait été plus souvent mis sous les yeux du Public, tantôt avec des altérations & changemens dans le titre, tantôt avec des augmentations extraites des Auteurs qui ont écrit sur le même sujet. Cependant on ignore encore quel est le nom de son véritable pere. Il s'exprime en plusieurs endroits de maniere

à laiſſer entrevoir que c'eſt un Religieux * qui emploie à cette ſorte de recreation les momens qui ne ſont point remplis par les exercices de ſa Regle. Quelques unes des pratiques qu'il indique doivent être bannies d'un état police : elles tendent à depeupler une terre de Gibier & à detruire les fonds de la Peche. Cinq Livres forment la diviſion de cet Ouvrage. Le premier enſeigne à faire des filets que l'Auteur juge propres à ſes ruſes meurtrieres ; le ſecond traite de l'art de prendre les Oiſeaux du Pays, le troiſieme apprend à tendre des pieges aux Oiſeaux de paſſage ; dans le quatrieme on en tend aux Quadrupedes ; le cinquieme enfin comprend mille artifices dont on peut ſe ſervir à la Peche dans les étangs & dans les rivieres. Cet Ouvrage d'ailleurs ne renferme aucuns preceptes ſur la Chaſſe au Chien courant : le Chien n'y eſt employé qu'à quêter, à faire un arrêt, ou à lever le Gibier dans le filet. Notre Solitaire dit auſſi quelque choſe de la Chaſſe au Furet, de la meilleure eſpece pour cette & de la meilleure pour les terriers. Il ne faut pas eſperer ce petit animal dans les rochers, à cauſe des trous & des cavernes qui s'y trouvent, parce que ne pouvant ſauter, il ne ſe retirera pas des trous où il ſera tombé. On trouve dans cet Ouvrage quelques obſervations ſur la nature des animaux relativement aux moyens de les prendre. Le Bleireau, par exemple, ſi-tôt ſon terrier, il fait un trou dans terre, y met ſon oreiller, & y retourne toujours juſqu'à ce qu'il ſoit plein. Il n'eſt pas difficile de lui tendre piege ſur ſa toute, il faut ordinairement la même. L'édition in quarto de Paris, 1750, dans laquelle j'ai parcouru l'Ouvrage du Solitaire Inventif, eſt terminée par un petit Traité de Chaſſe pour prendre toute ſorte de Gibier ſuivant les quatre ſaiſons de l'année, ce qu'on ne trouve pas dans les éditions précédentes.

Notre Solitaire a puiſé pluſieurs de ſes ſecrets dans la Maiſon Ruſtique, dans Jean Baptiſte Porta, Alexis Piedmontois, Albert, Pline, Cardan, Jean-Jacques Wecker, Medecin Allemand, &c. Il avoit fait un Traité d'Ornithologie, dans lequel il attaquoit les Naturaliſtes, qu'il aſſure avoir cenſé avec peu de juſteſſe ſur la forme, la groſſeur des Oiſeaux, & les couleurs de leurs

* On ſe trompoit même à Paris que le Solitaire étoit un Religieux, comme le Journaliſte le dit ici ; on le croyoit du Tiers-Ordre. Les lettres initiales qui ſont dans le titre du Livre ci-deſſus, ſignifient, *Frere étranger Exilé ou autre, Religieux de Grammont*, ou d'une autre Communauté.

plumages. Ce Traité renfermoit des remarques particulieres sur certains petits Oiseaux dont les Ornithologistes n'avoient point parlé. J'ignore ce qu'est devenu ce Manuscrit sur l'Ornithologie, & s'il a été rendu public par l'impression.

EDITIONS.

Les ruses innocentes dans lesquelles on prend les Oiseaux passagers & les non passagers, & plusieurs traits de Fusil à quatre pieds, avec les plus beaux secrets dans les bonnes & belles Lettres, & la maniere de faire tous les bons & les beaux pieges & simagrées. PARIS, D. *G. de la Salle, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, 1683, in-quarto. Ad Eridam, 1685, in-douze, avec fig. Paris, 1713, in-quarto. Autre édition, Paris, 1722, in-douze, avec fig. Les ruses innocentes de la Chasse & de la Pêche. Amsterdam, 1732, in-douze, &c., &c.*

CHARLES DE MORAIS, Chevalier, Seigneur de Fortille.

MONSIEUR DE FORTILLE écrit avec une précision & une netteté digne du siecle de Louis XIV. Tous ceux qui depuis lui ont travaillé sur la Fauconnerie, l'ont imité dans les parties qu'il a traitées. On y reconnoît la même tradition & souvent les mêmes expressions. Mr de Fortille paroît cependant toujours trop court; il eut pu s'étendre davantage; mais le plaisir qu'il fait goûter à son Lecteur, est le principal motif de la plainte. Le nom des Oiseaux de Fauconnerie, la maniere de les choisir & de les dresser, les différens vols suivant les chasses, la nature des Oiseaux, la quête des Oiseaux égarés, les précautions pour redresser ceux qui chavient, leurs maladies & leurs remedes brievement détaillés; tels sont les objets présentés par succession d'ordre. L'Auteur donne ensuite quelques leçons sur le choix des Chevaux propres à la chasse, & les remedes convenables à leurs maladies, sur le choix des Epagneuls qui peuvent être agréables aux Oiseaux & sur la Rage des Chiens. Mr de Fortille déprime souvent les Anciens: ce n'est pas là son plus grand mérite. Il assure que de son temps, on a dégagé la Fauconnerie d'une infinité de pratiques, d'observations & de détails, dont l'ignorance des Anciens l'avoit chargée. On n'ignore pas que les combinaisons & observations préliminaires de toute science, montent à l'infini avant qu'il en résulte la simplicité de la perfection; mais

tous les détails qu'on a retranchés, & qu'on retranche de plus en plus en France, étoient ils tous également superflus : Les Allemands & les Italiens, chez qui la Fauconnerie eſt toujours cultivée, & que l'exercice continuel doit rendre difficiles & affurés ſur le choix des moyens, réimpriment toujours leurs anciens Livres de Fauconnerie, & la traduction des anciens Auteurs Theurgiques. Leurs nouveaux Traités même ne ſont pas encore diſſemblables à leurs Prototypes.

EDITION.

Le véritable Fauconnier, par Mre Claude de Morais, Chevalier, Seigneur de Frville, ci-devant Chef du Heron de la Grande Fauconnerie; dédié au Roi. Paris, Gabriel Quinet, 1683.

JACQUES EPÉE DE SÉLINCOURT.

NOus nous croyons diſpenſés de rendre compte de chacun des ſujets que renferme l'Ouvrage de Mr DE SELINCOURT. Il s'annonce ſi-même, ſuffiſamment par ſon titre qui en détaille toutes les parties. Ce parfait Chaſſeur eſt calqué, ſans beaucoup de choix, d'après tous ceux qui l'ont précédé. Il s'eſt cependant un peu éloigné de cette érudition diſcoureuſe qui caractériſe ſes modèles, & il eſt rare que ſous chaque titre on rencontre autre choſe que le développement de l'objet qu'il déſigne, peut-être eſt ce là la meilleure qualité. Il eſt bon néanmoins de faire attention qu'il n'eſt point de Traité ſur la grande Chaſſe qui ne renferme des particularités intéreſſantes.

EDITION.

Le parfait Chaſſeur, ou Inſtruction à ceux qui aiment la Chaſſe pour ſe rendre capables de bien exercer cette profeſſion aux Veneurs, Piqueurs, Fauconniers & Valets de Chiens, avec des plans des plus belles équipages, pour la dépenſe, qu'on y fait chaque jour; enſemble les Ligamens, les Garennes, les Buiſſons, les & les Limiers, Couples, & les remèdes pour les maladies des Chiens. Par Jacques Epée de Selincourt, Paris, Quinet, 1683, in-douze.

Mr l'Abbé DE FOURNEAUX.

NOus avons un Poeme par Mr l'Abbé DE FOURNEAUX ſur la Chaſſe au Loup. C'eſt moins un Poeme qu'une

qu'une piece de Poëſie volante, qui n'eſt propre ni à enrichir la littérature, ni à éclairer l'Ecole de la Chaſſe.

EDITION.

La Chaſſe au Loup, au Château de Rhincy, par Mr l'Abbé de Fourneaux. Paris, 1708, in-douze.

Amuſemens de la Campagne.

LOUIS LIGER, né à Auxerre en 1658, a donné au Public un grand nombre d'Ouvrages : malheureuſement il eſt au rang de ces Ecrivains qui n'ont qu'un petit cercle de doctrine empruntée, & qui font gémir les preſſes en ſe répetant ſous différens titres. Les Amuſemens de la Campagne qu'il nous a donnés apprennent peu de choſe de nouveau. Les ſecrets rapportés dans les Ruſes innocentes, reparoiſſent dans Liger avec un ſtyle peu différent & quelques additions : on peut enfin confronter cet Auteur avec le premier, ſecond & troiſieme Livre du Solitaire Inventif. La Fauconnerie eſt puiſée particuliérement dans Mrs d'Eſparron & de Morais. Quant à la partie de la chaſſe, elle eſt tirée de du Fouilloux. Les Amuſemens de la Campagne ont été réimprimés à Amſterdam en 1714. On a eſſayé de déguiſer cette réimpreſſion ; mais les changemens ſont peu importans.

EDITIONS.

Les Amuſemens de la Campagne, ou nouvelles Ruſes innocentes, qui enſeignent la maniere de prendre au piege toute ſorte d'Oiſeaux & de Bêtes à quatre pieds, avec les plus beaux ſecrets de la Pêche dans les Rivieres & les Etangs, & un Traité general de toutes les Chaſſes par Louis Liger, avec fig. en bois. Paris, Prudhomme, 1709, in-douze, 2 vol. Amſterdam, Roger, 1714, in-douze, 2 vol.

L'Art de toutes ſortes de Chaſſes & de Péches.

C'Eſt encore un Livre qui, comme les éditions de Liger, n'apprend rien de nouveau ; & l'explication qui s'y trouve, par demandes & par réponſes, n'a été ainſi rédigée que pour donner le change.

EDITION.

L'art de toute sorte de Chasses & de Pêches, avec celui de guérir les Chevaux, les Chiens & les Oyseaux, & un Dictionnaire de la Chasse & de la Pêche, & une explication des termes de la Fauconnerie, par demandes & par reponses. Lyon, Bruet, 1719, in douze, 2 vol.

Théatre d'Agriculture.

ON trouve à la fin du cinquieme Livre de cet Ouvrage, qui est encore de Liger, un Traité de la Chasse & de la Fauconnerie. Le Traité de la Chasse est intitulé, *le Fouilloux moderne.* Il est en effet extrait de la collection qui se trouve dans les dernieres éditions de du Fouilloux. On sçauroit gré à Liger d'avoir substitué aux expressions surannées de ses modeles, des expressions plus modernes, s'il ne nous avoit pas privés de bien des principes que les Amateurs recherchent toujours. Le Traité de la Fauconnerie n'est qu'une reimpression du petit Ouvrage de Mr de Morais sur la même matiere.

EDITIONS.

Le nouveau Théatre d'Agriculture, &c. le tout suivi d'un Traité de la Pêche & de la Chasse, par Louis Liger. Paris, 1722 & 1723 in-quarto. On trouve dans Moreri, à l'article Liger, une notice des Ouvrages de cet Ecrivain.

Eloges de la Chasse.

MR le Chevalier de Mailly, filleul de Louis XIV & de la Reine Anne d'Autriche douairiere, presenta à Louis XV un Eloge sur la Chasse écrit en forme de Lettre. Ce n'est pas, beaucoup près, un des meilleurs morceaux de Litterature qui ait paru. Auroit-on dû s'attendre que pour célebrer un art toujours en considération chez les Nations, on eut, dans un siecle tel que celui de Louis XIV, emprunté toutes de gloire de prodiges romanesques & de faits evidemment controuvés *.

* Rien de si ridicule, par exemple, que l'histoire du Lievre charmé. Ce Conte est copié mot à mot [illegible] de Gaston Phebus, Comte de Foix, par Pierre Target, Auteur [illegible] différé sur le choix des matériaux, pour prendre ce qu'il y a de moins rare dans un Livre qui, quoique superficiel à quelques égards, est cependant écrit avec esprit, & renferme bien des connoissances. On sçait que *Real Fr.* signé est le Pere Etienne Binet, Jésuite, connu par d'autres Ouvrages plus estimés. On trouve dans

François de Launay, Professeur en Droit François, dans son Traité du droit de la Chasse, imprimé à Paris en 1681, en a fait un eloge plus exact & mieux reflechi: je n'ai pu trouver cet Ouvrage, ce que j'en dis n'est que d'apres le sentiment de ceux qui en ont parlé. Nous en avons un auili de Mr Beneton du Perrin, Paris 1734, in-douze. Je ne le connois pas plus que le précédent: Mr de Chappeville en fait beaucoup de cas.

Les éloges de cet art ont été celebres par plusieurs Nations, par les Anglois, les Espagnols, les Allemands, & plus souvent encore par les Italiens qui lui ont en différens temps consacré des Ouvrages en vers & en prose.

Quelques uns ont pris pour un eloge de la Chasse, le discours de Dion Chrysostôme qui a pour titre l'*Euboique*, ou *le Chasseur*; mais ce Discours de l'Orateur grec n'est à proprement parler qu'un eloge de la vie champêtre. Voici ce qu'en dit Mr de la Fontelés * qui a traduit ce discours avec beaucoup de gout. Je compte 34 Ecrits philosophiques dans le Recueil des Œuvres de Dion: parmi ce nombre, je n'en trouve point de plus intéressant que celui qui est i titule l'Euboique. Dans la premiere partie de ce discours, Dion represente toute la naïveté, toute l'innocence, tous les charmes de la vie champetre que mene une famille retirée dans un lieu désert de l'Isle d'Eubée. Dans la seconde, l'Orateur éxamine les ressources permises à l'indigence dans les Villes. Ce discours, dit Synésius, est propre à humilier l'orgueil des riches en leur faisant voir un véritable bonheur dans le sein de la pauvreté, & à consoler les pauvres en leur offrant l'image des vrais biens qu'ils sont les maîtres de se procurer.

ce livre des Merveilles de la Nature, édition de Rouen, 1612, in-quarto, un Traité de Venerie & un autre de Fauconnerie. Ce dernier Traités sont recueillis de divers Auteurs Therentique. francois, & ne me paroissent pas meriter un article particulier. C'est à la fin du Traité de Vénerie que l'on trouve le Chapitre qui a pour titre, *Chasse gracieuse d'un Lievre chaud.*

* Mr de Bréquigny de la Fontelés de l'Academie de Rouen, est connu par l'Histoire de la Revolution de Gênes, & par servier des anciens Orateurs grecs avec la Traduction de plusieurs de leurs discours 2 vol in 12, Paris, 1752. Ce dernier Ouvrage est excellent, & il seroit à souhaiter que l'Auteur en donnât la continuation qu'il a promise. On sera bientot dedommagé de la longueur de cette expectative, par une sçavante Traduction de Strabon, à laquelle il travaille maintenant:

ÉDITION.

Eloge de la Chasse, par le Chevalier de Mailly. Paris, 1753, in-douze.

Mr DE SEREY.

J'Ignore de quel Pays & de quelle Profession étoit Mr DE SEREY, son nom peut tenir un rang distingué parmi les Ecrivains thereutiques. Il a plus heureusement qu'aucun autre joint à l'utilité des préceptes les agrémens de la versification françoise. L'entreprise n'étoit pas médiocre, & si le succès n'a pas toujours été supérieur, il faut souvent s'en prendre à la scrupuleuse délicatesse du genie François, qui admet difficilement les termes d'art avec les cadences poetiques. Pourquoi aussi, comme dit Horace, ne pas appeller un chat un chat? Cette distinction linguistique d'expressions d'une Langue en fait deux, dont l'une en certaines rencontres devient comme étrangere & même barbare. Il me semble que si l'esprit joue son rôle à l'égard de l'invention & de la tournure des phrases, le bon sens de son côté doit tenir bon pour l'acception des termes nécessaires à chaque objet; non pas que je prétende justifier en tout Mr de Serey sur le défaut d'harmonie qui regne dans son Poëme. La prosaïque simplicité, qui caractérise plusieurs de ses descriptions & de ses tableaux, n'est pas excusable, ainsi qu'une fréquente monotonie qu'il eût pu éviter en admettant même les termes d'art.

Mr de Serey a compris sous le titre de *Dons de Latone*, le Poëme de la Musique & celui de la Chasse. Ce dernier intitulé *Diane*, ou *les Loix de la Chasse du Cerf*, est divisé en six Chants. C'est une version libre du *Cervinæ venationis leges* de Savary. L'Auteur annonce dans sa Préface qu'il a retranché beaucoup de choses abrogées par l'usage, qu'il a mis dans un plus grand jour ce qui avoit déjà été écrit, & que son Ouvrage est plein d'observations & de réflexions nouvelles.

Ce dernier Poëme est terminé par un Dictionnaire des termes de Chasse, & par la gravure des Tons & Fanfares. Tout l'Ouvrage est orné de figures en taille-douce, & la partie typographique en est très bien exécutée.

EDITION.

Les Dons des Enfans de Latone, la Musique & la Chasse du Cerf, dédiés au Roi. Paris, Prault, 1734, in-octavo.

La Pipée, par Mr SIMON.

MR SIMON n'épargne rien pour mettre la Pipée en honneur; sa Préface promet à la fois l'agréable & l'utile. Il invite les Dames par l'attrait du plaisir, & flate les Seigneurs en leur annonçant dans la Pipée un moyen de conserver le Gibier. Il entre dans le détail de ses préceptes, & rend compte avec ingenuité de l'amusement qu'il a trouvé dans la pratique.

EDITION.

Moyen de conserver le Gibier par la destruction des Oiseaux de rapine; Traité de la Pipée, par Mr Simon. Paris, Veuve Prudhomme, 1738, in-douze.

Nouveau Traité de Vénerie.

CEt Ouvrage est attribué dans le Privilége au Sr Pierre-Clément de Chappeville, ancien Capitaine du Régiment Vexin. Mr de Chappeville n'est que l'Editeur. Il annonce dans sa Préface que l'Auteur est un Gentilhomme de la Venerie, qui apres avoir servi dans ce Corps sous le feu Roi pres de quarante ans, est mort quelques années avant que son Livre ait paru: il se nommoit Antoine Gaffet, Sr de la Brifardiere.

Le plan de Mr Gaffet est plus régulier que celui de Salnove; & ce seroit lui faire une injustice que de le mettre en parallele avec l'Ouvrage de Mr de Sélincourt, dont cependant il suit quelques fois la méthode. Quand il discute les mêmes sujets, il s'éleve autant au-dessus de lui qu'un grand maître l'emporte sur un éleve. Voici l'ordre de son Traité & les matieres qu'il renferme. La Chasse au Cerf occupe le premier rang & est traitée avec beaucoup d'intelligence: viennent ensuite la Chasse au Chevreuil, celles du Sanglier, du Lievre & du Renard, qui n'annoncent pas une expérience consommée dans leur Auteur. Il dit, par exemple, que lorsqu'on coure le Lievre & que l'on a change, *c'est d'une certaine conséquence.* Il falloit dire *d'une très-grande conséquence.* On sçait le proverbe, que qui court deux Lievres n'en attrape

aucun. La Chaſſe au Renard eſt ſuivie d'un fort bon eſſai ſur la Pipée. On trouve dans Mr Gaffet des préceptes ſur la maniere d'élever & de dreſſer les Chiens, particuliérement les Chiens couchans; ſur les moyens de les mettre à commandement, de les faire rapporter & aller à l'eau. A ces préceptes, qu'on deſireroit être plus étendus à l'égard des Chiens courans, ſont jointes des inſtructions & des remedes contre la Rage & les maladies les plus eſſentielles, ſoit pour les prévenir, ſoit pour les guérir. Mr Gaffet apprend auſſi à connoître les Chevaux propres à la Chaſſe, à leur porter un ſecours prompt & efficace lorſqu'ils ſe bleſſent, à diſtinguer les différens équipages, & tout ce qui concerne les fonctions de Piqueur.

La Chaſſe au Chevreuil eſt ſuivie d'un Dictionnaire de la Chaſſe au Cerf & au Chevreuil, avec tous les termes pour parler aux Chiens.

Cet Ouvrage eſt terminé par un Eſſai de Fauconnerie très-abrégé, & tous les Tons de Chaſſe & Fanfares. Le Livre de Mr Gaffet renferme bien des connoiſſances, mais il ne leur donne pas un développement ſuffiſant. Il tombe quelquefois dans des mépriſes qu'il eſt difficile de pardonner à un ancien Praticien, & il laiſſe appercevoir qu'il étoit peu inſtruit de l'Hiſtoire naturelle. On trouve à la fin de l'Ouvrage de Mr Gaffet un petit Traité de la Chaſſe au Fuſil qui eſt très-bon.

EDITION.

Nouveau Traité de la Vénerie, contenant la Chaſſe du Cerf, celle du Chevreuil, du Sanglier, du Loup, du Lievre & du Renard, &c. Par un Gentilhomme de la Vénerie du Roi. Paris, Mérier, 1742, in-octavo.

Amuſemens de la Chaſſe & de la Pêche.

CEs Amuſemens ne méritent que le titre d'édition. Les Ruſes innocentes s'y montrent à découvert: on y débute par une copie textuelle, dont on a ſeulement retranché le Chapitre ſecond. Le reſte de l'Ouvrage appartient à Liger dont on a renverſé l'ordre. On y a cependant ajouté un plus grand nombre d'extraits de Mr d'Eſparron, ſur les remedes des Oiſeaux de Fauconnerie, & quelques recettes touchant les maladies des Chevaux.

EDITION.

Amuſemens de la Chaſſe & de la Pêche, où l'on enſeigne la maniere de prendre toute ſorte d'Oiſeaux & d'Animaux a quatre pieds, avec des inſtructions ſur la volerie & les Oiſeaux qui y ſervent, les plus beaux ſecrets de la Chaſſe & de la Pêche; la maniere de faire les Rets & les Filets; la connoiſſance des Chiens & des Chevaux de chaſſe; la maniere de les élever & de les inſtruire, avec les remedes qui conviennent a leurs maladies; avec un Dictionnaire des termes de la Chaſſe & de la Pêche, & un grand nombre de figures. A Amſterdam & a Leipſic, chez Arkſtee & Merkus, 1743, in-douze, 2 vol.

Maiſon Ruſtique.

LA Maiſon Ruſtique a été originairement écrite en Latin par Charles Eſtienne, frere du célebre Robert. Charles avoit beaucoup puiſé dans les Anciens, ſoit Grecs, ſoit Latins, & l'étude particuliere qu'il avoit faite de la Nature, l'éclaira dans ſon choix. Il confia cet Ouvrage à l'impreſſion en 1554, & le dédia à Guillaume Bailli, Préſident de la Chambre des Comptes, biſayeul de Mr Bailli, Avocat Général du Grand-Conſeil, auquel il a dédié ſon Traité *de Nutrimentis*. Antoine de Baïf, dans ſes Vers adreſſés au Roi Charles IX, fait l'éloge de Charles Eſtienne, qui, avec Ronſard, avoit accompagné ſon pere Lazare de Baïf dans ſon Ambaſſade en Allemagne. Le goût particulier qu'avoit Charles Eſtienne pour l'étude de la Nature, le conduiſit à celle de la Médecine, & l'engagea à donner pluſieurs Ouvrages en ce genre. Ce goût ne l'empêcha pas cependant de ſuivre avec ſuccès la profeſſion Typographique qu'avoit exercée ſon pere, & de montrer ſon érudition par différens Ouvrages de littérature.

Le *Prædium Ruſticum* de Charles Eſtienne a été traduit en pluſieurs Langues. Il en donna d'abord lui-même une traduction françoiſe; mais cet Ouvrage n'étoit qu'un eſſai ſur des ſujets qui, pour être utiles, doivent être remplis avec autant d'étendue que de ſagacité; il fut augmenté par Jean Liebaut, gendre de Charles Eſtienne, connu par pluſieurs productions, particulierement par ſes Traités en latin ſur la fécondité, les maladies des Femmes & les moyens propres a entretenir leur beauté, on n'ignore pas que Liebaut n'étoit pas moins libre dans ſes obſervations que l'Italien Marinelli, dont il a traduit en françois un Traité a peu près ſemblable

au sien. En voilà sans doute assez pour faire connoître les deux premiers Auteurs de la Maison Rustique. Ils étoient certainement très sçavans l'un & l'autre. Leur science malheureusement, à l'égard des secrets qu'ils ont débités, étoit montée sur le ton que nous appellons Empyrique. Mais il faut bien le leur pardonner, on étoit aussi glorieux dans leur siecle d'avoir le cerveau meublé de choses semblables, qu'on est glorieux aujourd'hui dans un certain Pays, de porter des lunettes dans les rues. Qui croiroit que l'une & l'autre étiquette pût caractériser un Sçavant : Chaque siecle & chaque nation a ses ridicules.

On trouve dans les anciennes éditions de la Maison Rustique des instructions sur la Chasse, depuis le vingt-unieme Chapitre du septieme Livre, jusqu'au Chapitre quarante cinquieme du même Livre. Liger a donné une nouvelle Maison Rustique en 1 7 o, avec des additions considérables. Celui qui a travaillé à la dernière édition, dit que Liger n'a fait qu'écheveler son Ouvrage. Il est vrai qu'en général il a changé l'ancienne Maison Rustique sans l'entendre infiniment, mais en jugeant de la dernière édition, par la partie de la Chasse & de la Fauconnerie, il ne paroît pas qu'elle ait un grand avantage sur les précédentes. Il faut cependant avouer que l'Auteur a été heureux dans le choix de quelques traits nouveaux, on y trouve aussi quelques corrections qui font regretter qu'elles ne soient pas en plus grand nombre. Malgré les imperfections de cet Ouvrage, il renferme une infinité de connoissances qui doivent le faire rechercher, ainsi que *les Ruses innocentes*, par quiconque a du goût pour la vie champêtre. Nous avons encore différens autres Ouvrages sur la Maison Rustique, ou Maison des Champs. Ils traitent si peu de la Chasse, que je ne crois pas devoir les ranger dans l'ordre des Ouvrages cherchés.

On peut citer ici, dans la catégorie des Maisons Rustiques, le Dictionnaire Oeconomique, 4 vol. in-folio, qui traite de différens pieges & secrets pour prendre les animaux. On y trouve des remedes pour les Chiens & les Chevaux, qui peuvent être utiles à un Chasseur, & en général une infinité de choses qui concernent la vie Oeconomique, ou Maison Rustique.

EDITION.

La nouvelle Maison Rustique, ou Oeconomie Rurale de tous les Biens de Campagne, de la maniere de les connoître & de les multiplier, donnée

ci-devant au Public par le Sr Liger, septieme édition, augmentée considérablement & mise en meilleur ordre, avec la vertu des Simples, l'Apothicairerie & les divisions du Droit François sur les matieres Rurales, enrichies de figures. Paris Saugrin, 1755, in quarto, 2 vol.

Nous nous arrêtons ici à la nouvelle édition comme la plus ample.

ADDITIONS AUX FRANÇOIS.

GUILLAUME CRETIN *.

CE Poëte a vecu sous Charles VIII, Louis XII & François I. Chantre de la Sainte Chapelle de Paris, & Tresorier de celle de Vincennes, il eut aussi la qualité de Chroniqueur (Historiographe) du Roi **. Guillaume Cretin, à en juger par quelques-uns de ses Ecrits, ne termina sa carriere qu'après que la vieillesse eut long-temps blanchi sa chévelure : l'age n'avoit pas non-plus épargné ses yeux. On n'a point d'époque certaine de sa mort, mais il y a apparence qu'elle arriva vers 1525. Le temps, le lieu de sa naissance, ainsi que sa famille ne sont pas plus connus :

* Le Dictionnaire de Moréri, sans en établir la raison, assure qu'il s'appelloit Guillaume du Bois, & que Cretin étoit un sobriquet. Mr l'Abbé Goujet dit la même chose, mais il appuie son sentiment sur ce que le Poëte dans la premiere Epître à Frere Jean Martin, débute par ces quatre Vers :

Le G. (gros) du Bois, aliàs dit Cretin
En plum stant sur son petit pulpitre
A m[illegible] ste presente Epistre
Pour l'envoyer à Frere Jehan Martin.

On avoit déjà donné la même raison dans la lettre addressée à Mr l'Abbé Marion, Prieur de Rouvre, & Chanoine de Cambray, qui est à la tête de l'édition de Paris 1723. Mais cette preuve est-elle suffisante ? partout ailleurs le Poëte s'appelle tout pur *Cretin*, & son ami Charbonnier en dédiant la Collection de ses petites Pieces à la Reine de Navarre, l'appelle ainsi. Est-il à présumer que dans une Epître dédicatoire, son ami l'eût désigné par un sobriquet, sans au moins indiquer son vrai nom ? Pour moi je m'imagine que *du Bois* est plutôt un surnom, c'est-à-dire un nom de terre, ou autre. Peut-être avoit-il véritablement une Seigneurie de ce nom ? peut-être aussi en écrivant à frere Martin, Religieux Célestin, le Poëte s'appelle-t-il du Bois, par allusion à sa prétendue Seigneurie de la Chapelle du Bois de Vincennes, ou dit-il ailleurs, il s'amusoit quelquefois à chasser. Ce qui m'arrête à cette conjecture, c'est qu'il a [illegible] ses Epîtres, tantôt du Bois & tantôt de Lyon. Je ne vois pas non plus [illegible] faille conclure que Cretin soit un sobriquet de ce qu'en ancien langage [illegible] petit panier, comme Ménage le remarque dans son Dictionnaire étymologique, & de ce que Charbonnier en fait allégorie dans son Epître dédicatoire à la Reine de Navarre. Molinet, dans une Epître à Cretin, fait [illegible] au Cretin ou petit Panier, comme Cretin en réponse fait allusion au [illegible] de Molinet ou petit Moulin. Si du Bois eût été le nom propre de Cretin [illegible], ce me semble, été bien plus naturel d'équivoquer sur ce nom, n'y avoit-il pas de quoi exercer la verve équivocante de Molinet ? On verra dans la [illegible] ce qui m'engage à admettre que Cretin est le véritable nom du Poëte.

** [illegible] l'ordre chronologique, Guillaume Cretin devoit être placé immédiatement après Guillaume Tardif. Il est ici hors de date, parce que nous n'avons eu connoissance de son Ouvrage que postérieurement à l'impression des quatre articles qui le précédent.

je croirois cependant encore d'après ses Ecrits, qu'il étoit originaire de Lyon ***, ou des environs.

Si l'on recueille les suffrages que Cretin a obtenus de ses Contemporains, c'etoit le Coriphee des Poetes de son temps. Mais, a le considérer dans ses propres Ouvrages, son principal mérite se réduit a beaucoup de rafinement, & à un certain ton de plaisanterie, qui dans un autre siecle eût éte de meilleur goût. Ses vers, aux hyatus pres, ont une sorte de cadence, qui quelquefois répond au sujet & plait encore. Quant a la richesse des rimes, qui supposoit une grande facilite dans l'Auteur, elle a pu lui mériter le titre de grand Poëte, dans un temps ou (quoiqu'éloigne de la belle regularité) on s'attachoit plutot a la regularité géometrique de la Poesie, qu'au génie qui en fait l'ame. Cette richesse de rimes est cependant ce qui rend la Poesie de Cretin fatiguante par une monotonie presque perpetuelle. Il devient surtout insupportable, lorsqu'a l'imitation de son ami Molinet, il remplit ses vers de miserables jeux de mots & de doubles rimes en forme d'écho. Rabelais n'a pas ete ebloui par les éloges qui nous ont transmis la memoire de ce Poete avec un eclat qui lui est etranger. Mais si Clément Marot, si Geoffroy Tory, si Charles de Bordigne sont outrés sur le merite de Cretin, Rabelais, par un contraste peu raisonnable, l'a mis trop au dessous de sa juste valeur, en l'introduisant dans le 21e chap. de Pantagruel, sous le masque de Rominagrobis, vieil radoteur, & Poëte ridicule. Rabelais avoit porte ce jugement sur les pieces fugitives que Cretin ecrivoit a ses amis, & dans lesquelles cherchant un ton facétieux, il donnoit des platitudes. Cela n'empeche point qu'on ne trouve dans quelques-unes de ses Poesies, un certain sel qui n'est pas desagreable. Il est facile d'en juger, sans chercher d'autre piece que l'Epitre a laquelle est jointe le Rondeau que Rabelais critique: combien meme de gens d'esprit feroient encore entre amis des platitudes semblables a celle de ce Rondeau! Au reste, comme ce

*** Mr. l'Abbé Goujet le dit Parisien peut-être ce sçavant Bibliographe a-t-il vu quelque part que Cretin étoit de Paris, peut-être aussi a-t-il ete nommé Parisien, parce qu'il étoit Chantre de la Sainte Chapelle de Paris, & que son séjour le plus ordinaire étoit en cette Ville. Pour moi, comme il paroît par les Lettres de Cretin qu'il a [illegible] souvent a Lyon, & qu'il y avoit des habitudes très-particulieres, [illegible] de famille pouvoient seule [illegible] engager a faire souvent un si long voyage. Ce qui me porte encore plus a le croire originaire de Lyon, c'est qu'il paroît [illegible] sa plus tendre jeunesse. D'ailleurs il y a eu des Cretins a Lyon, je ne sçais pas même s'il n'y en a pas encore. Peut-etre le Poete étoit-il de cette famille.

Poëte ne mérite gueres de tenir une place dans la Bibliotheque des Chaſſeurs, ceux qui voudront avoir de plus amples éclairciſſemens ſur ce qui le concerne pourront conſulter Mr l'Abbé Goujet, qui dans le dixieme tome de ſa Biblioth. Franç. a donné ſur Cretin un article tres-étendu & fort bien diſcuté. Je n'aurois meme entre dans aucuns détails, ſi, d'apres la lecture de ce Poëte, je n'avois fait quelques obſervations qui ajoutent à ce qu'on a déja dit, ou qui s'en écartent.

La production de Cretin, ſi elle etoit bien traitée, concerneroit la Thereutiographie d'une maniere intéreſſante : c'eſt un Plaidoyer ou l'on diſcute laquelle eſt preferable ou de la Fauconnerie ou de la Vénerie. Malheureuſement cette piece n'a que le deſavantage d'ennuyer par ſa longueur, ſans dedommager par des détails inſtructifs. Le Poete raconte d'abord comment, en quel temps, en quel lieu, par quelle aventure ſemblable *débat* s'éleve entre deux Dames. Une Chaſſe au Cerf avec les Chiens, & le retour d'une Chaſſe avec les Faucons, forment une entrevue qui donne occaſion au Plaidoyer : la deſcription que chacun fait de ſa chaſſe, & des plaiſirs qu'on y a goutes, à quelques vers pres, n'a nulle action, nulle vivacité. Le Poëte enſuite met les Acteurs à leur aiſe, comme il ſuppoſe qu'on doit être à un retour de chaſſe, & leur fait dire tout ce qu'il lui plait, pour le plaiſir de la Compagnie :

Joyeux devis ſe mirent à l'enchere,
Menus propos furent en avant mis
Ainſi que on fait entre les bons amis
. . . . . .
On chante, on rit, on s'accolle, on ſe baiſe.
Pendant ce temps le ſoupé s'apprête :
On perſe vins, on larde venaiſon,
Poulets, pigeons, ne ſe ſauvent, ne oiſon ;
. . . . . .
Les amoureux ſe deviſent aux Dames,
Comptent leur cas, jurent Dieu & leurs ames
Que leur amour tant les tourmente & nuit,
Qu'ils n'ont repos la ſeule heure de nuict,
Font des piteux, ſouſpirent & lamentent :
Mais pour certain je crois qu'en cela mentent.

On revient encore au joyeux devis de la Chaſſe : mais le ſoupe vient auſſi ; c'eſt un vrai gala ou rien ne manque, chacun en veut prendre ſa part : le Poete ſeul me paroit bien dupe ; tout cela, dit il, etoit ſi beau, ſi bien ordonné qu'il ne ſongeoit qu'a tout admirer. Le ſoupé fini, de la table on fut au lit, & chacun ſe fit fête de bien dormir. Deja nous en ſommes au quart du Poëme. Le lendemain de la Chaſſe, le Poete, contre l'ordinaire, fait lever les Dames les premieres, il pretend que cela ne pouvoit être autrement, & que quand il faut parler, jamais femme ne reſta derriere. Mais paſſons ſur bien de jolis propos que Guillaume Cretin debite a ce ſujet : on ne perdra pas beaucoup ſi je paſſe auſſi ſur toutes les raiſons, ſans ordre & ſans methode, que les Dames alleguent tour a-tour pour appuyer leur ſentiment. La Dame qui ſoutient les Faucons & les Eperviers, parla d'abord & employa d'aſſez pitoyables moyens, pour donner belle a la replique. La Dame qui ſoutenoit les Chiens, s'y prit un peu mieux : l'autre par une courte & mauvaiſe replique, crut avoir tout répare. L'Auteur aſſure que la Dame aux Oiſeaux alloit encore parler, & parleroit peut etre encore ; mais que la compagnie, quoiqu'elle trouvat tout cela fort bien dit, fort amuſant, arreta cependant que le Comte de Tancarville ſeroit choiſi pour Juge, comme le plus habile de ſon temps dans l'une & l'autre Chaſſe. Ce Comte fait un réſume des raiſons alleguées, & porte ſon jugement en faveur de la Venerie. Ce jugement finit par ce vers :

Les dépens compenſés & pour cauſe.

Devinera qui voudra la raiſon de ce *pour cauſe*. Pour moi, *mon pour cauſe* auroit été que l'une ni l'autre Partie n'avoit diſcuté la matiere, ſuivant les principes de l'art.

OUVRAGES DE JURISPRUDENCE ſur les Chaſſes.

COmme nous avons parlé a l'article de Sébaſtien de Médicis de differens Traités concernant le droit des Chaſſes, nous devons mettre au rang des addi-

tions l'annonce d'un Livre sur cette matiere qui a paru dernierement.

'*MANUEL des Chasses, ou, Dissertation sur le Droit de Chasse, avec un Traité de la compétence des Juges des Seigneurs, relativement aux Eaux & Forêts : Ouvrage utile aux Seigneurs des Justices & Fiefs, & aux Officiers qui ont la connoissance de ces Matieres.*

'*MAXIMES sur la Saisie Féodale & Censuelle, ou, Recueil du sentiment des meilleurs Auteurs sur cette Matiere : contenant des Notions précises sur sa définition, sa nature & ses causes, ses formalités & ses effets ; le tout, conformément au Droit commun du Royaume & particulier des Coutumes de Paris, Tours, Blois & Anjou.* (1. Vol. in-12. a Blois, Charles, & a Paris, Jean-Thomas Heriſſant, 1762.

Je renvoie, pour le fond de ces Traités, a ce qu'on en a dit dans le Journal de Trévoux, Mai 1762.

OBSERVATIONS

'SUR *quelques parties Historiques qui ont trait à la Chasse.*

IL n'entre point dans notre plan de parler des Traités Théreutiques * de toutes les Nations de l'Europe : il nous seroit impossible de donner quelque chose de complet sur l'universalité de ces Ouvrages. Nous nous bornons à observer que dans l'Europe, les Allemands & les Italiens sont ceux qui en ont produit le plus; les Espagnols & les Anglois en ont produit un nombre moins considérable : au surplus les Chasses de ces nations rentrent a peu près dans ce que nous avons dit. Nous allons seulement terminer cette Bibliotheque par donner une idée de la Chasse des Celtes ou Gaulois & Francs dont nous descendons, ainsi que de leur Fauconnerie. Nous en parlerons d'après l'Histoire des Celtes de Mr Pelloutier, & d'après un Memoire de l'Academie, don-

* Nous avons cependant parlé des productions Theretiques des Etrangers, lorsqu'ils ont écrit en latin, soit en prose, soit en vers.

ne par Mr Lancelot, productions dont nous rendrons compte avec les details qu'elles meritent.

Les Chaſſes abſolument étrangeres à nos contrées, telles que celles des Perſans, des Tartares, des Chinois, des Sauvages d'Amerique, des differens Peuples d'Afrique, des Hottentots, &c., forment dans leur enſemble un tableau qui decouvre des objets auſſi intereſſans que ceux qui étonnerent la Grece & l'Italie, lorſque les Traités de Xenophon, d'Arrien, d'Oppien, de Gratius, &c. vinrent à paroître. D'après les obſervations que nous avons été à portée de faire, nous pourrions, avec de nouvelles recherches, mettre en parallele ce que les Hiſtoriens, les Voyageurs & les Naturaliſtes modernes ont écrit ſur ce ſujet, avec ce que les Anciens nous ont laiſſé, ſi notre Bibliotheque ne paſſoit pas déja les bornes que nous nous ſommes preſcrites en mettant cet Ouvrage en tête de celui de Mr de la Conterie. Les obſervations qu'on pourroit faire ſur les Chaſſes étrangeres, demanderoient un Ouvrage particulier : je vais ſeulement donner une idée de ce qu'il peut devenir.

D'abord, ſans quitter les bornes de l'Europe, je m'arrêterai à un des peuples qui habitent le nord de cette partie du monde : ce ſont les Lapons. Les Chaſſes & les Mœurs de cette Nation ſont de nature à donner une idée des Chaſſes de differens autres Peuples ſauvages, & ſe rapprochent de nos anciens Gaulois, nous rendrons compte de ce qu'en a écrit le ſçavant Scheffer. Quelques particularités expoſées en peu de mots ſur la Chaſſe des Perſans & des Tartares rendront le lecteur curieux de connoître l'induſtrie ſurprenante des Chaſſeurs orientaux, & la variété ſingulière des Chaſſes de toutes les Nations, ſuivant les differentes eſpeces d'animaux auxquels on livre une guerre convenable à l'inſtinct particulier de chaque animal, & aux reſſources que fournit chaque pays.

Chaſſes des anciens Gaulois.

DAns le ſecond Livre, chap. 12 de l'Hiſtoire des Celtes, par Simon Pelloutier, ouvrage plein d'érudition, on trouve ſur la Chaſſe des Gaulois une diſſertation appuiée ſur differens Auteurs grecs & la-

teins qui ont parlé de la Chaſſe des Celtes ou Gaulois. Saiſiſſons ce que cette diſſertation renferme de plus remarquable. Les obſervations de cet Ecrivain demandent que nous entrions dans des diſcuſſions qui répondent à la nature de ſes recherches. Auſſi croyons nous devoir rendre compte en meme-temps de quelques autres diſſertations qui ajoutent encore à ce qu'a écrit Mr Pelloutier ſur la Chaſſe des Gaulois nos ancêtres.

Dans un temps où l'eſprit étoit trop peu cultivé pour s'occuper, le corps ſeul occupoit l'homme tout entier, enſorte que dans les ſiecles de barbarie qui chez les Grecs étoient les ſiecles de héroïſme, la gloire & le mérite de nos peres conſiſtoient à ſe diſtinguer dans les exercices Militaires, ou dans celui de la Chaſſe. Habitans des forêts avec les brutes, comme elles, ils paſſoient toute leur vie à pourſuivre des animaux qui devoient leur ſervir de nourriture & leur fournir le vêtement, ou bien à ſe défendre de ces animaux, & des entrepriſes de leurs ſemblables, à manger, grande occupation parmi eux, & à dormir (*a*). La Chaſſe comme une image & un apprentiſſage de la guerre, étoit dans la paix l'exercice favori de ces Peuples: les jeunes Gaulois commençoient à faire la guerre aux bêtes pour la livrer enſuite aux hommes, & cet exercice étoit le prélude de toutes les grandes entrepriſes. Auſſi ces peuples ſe plaiſoient ils aux Chaſſes dangereuſes, comme à celles du Biſon (*b*)

(*a*) *Quoties bella non ineunt, multum venatibus, plus per otium transigunt, dediti somno ciboque.* Tacite Germ. c. 15. ailleurs il dit qu'ils aimoient à dormir la groſſe matinée. *Somnum plerumque extrahunt.* Tacite, Germ. c. 22.

(*b*) Mr Pelloutier interprete le *Bubalus* des Grecs & le *Bison* des Latins par l'Elan: il aſſure que c'eſt le même animal, & que pour preuve les Allemands l'appellent encore *Wisen*. Il y a dans cecì une double mépriſe premierement, l'animal que les Allemands appellent *Wisen* ou *Bisent*, eſt un Bœuf ſauvage. Mais ils appellent l'Elan *Elent*. Secondement, le Biſon eſt un Bœuf ſauvage qui n'a aucun rapport avec l'Elan. Il porte une crinière de cheval, & une boſſe ſur le dos comme le Chameau. C'eſt de cet animal qu'a parlé Calpurnius, *Eglog.* VII. Ce Biſon eſt le même que le bœuf du Meſique dont parlent Hernandez, *Hiſt. Mexic.* p. 587; Fernandez, *Hiſt. nat. Hiſpan.* p. 10, le Pere Neremberg Jeſuite, p. 181 il ne differe gueres de celui d'Allemagne, voyez Raczinſki, *Hiſt. nat. Polon.* Les Allemands le nomment *Wisent*, & les Polonois *Zubr*. Il y a encore un Biſon qui eſt auſſi *dorſo gibboſo*: Marc Paul Venitien en parle, & dit qu'on le trouve dans la Perſe, on en trouve de ſemblables dans l'Iſle de Ceilan, dont on ſe ſert pour traîner des Voitures. Le Pere de Charlevoix parle auſſi de ce Bœuf dont on fait uſage au Japon pour porter ſomme; mais ce Bœuf qui reſſemble à celui

& du Bœuf sauvage (*c*). Pour prendre le Bison on ménageoit

du Mexique & d'Allemagne, par rapport à l'eminence qu'il a sur le dos, en differe en ce qu'il n'a point de criniere. Il y en a une troisieme espece qu'on appelle *Bison albus*. Ce Bison n'a pas comme les autres une bosse sur le dos, mais [illegible] par une criniere fort garnie de poils très-longs; il ne differe gueres du Bœuf domestique, que parce qu'il a une criniere & parce qu'il est tout blanc. Camden *Hist. Britann.* dit qu'autrefois la forêt Caledonienne [illegible] Ecosse, nourrissoit une très grande quantité de ces animaux qui sont très-méchans, mais que de son temps il y en avoit peu. Guillaume de Rubruquis dans ses voyages, dit que dans la Tartarie Chinoise au Royaume de Tangu, il y a de ces Bœufs qui ont la queue semblable à celle des chevaux, & le poil fort long au ventre, ainsi que sur le cou; il ajoute qu'ils attaquent quelque chose qui se presente à eux, mais il n'en dit point la couleur, si elle est fauve, ils ressemblent fort au Bison, dont parle Oppien, qui se trouve, dit-il, dans la Thrace.

Si Mr Pelloutier se trompe sur le Bison, il n'est pas moins en erreur sur l'*Alce*, lorsqu'il dit qu'il ne parle point de l'*Alce*, parce qu'il est constant que cet animal que César dit être dans les Gaules, est un animal fabuleux. Il est certain que l'*Alce* est le même que l'Elan, il a conservé ce nom dans la langue Italienne. Mr Perault d'ailleurs, dans sa description anatomique de l'Elan (dans le premier tome des Ouvr. adopt. de l'Academie) prouve que l'*Alce* est le même animal, & concilie toutes les contradictions des Anciens.

(*c*) L'*Urus*, autrement l'Aurocks, mot francisé de l'Allemand, est un Bœuf sauvage qui ne differe gueres du Bœuf domestique que par sa grandeur & sa ferocité. César, *Comment.* l. VI, n. 28, dit qu'il est un peu plus petit qu'un Elephant. Mr Pelloutier remarque que César se fût exprimé d'une maniere plus juste, s'il eût dit un peu plus grand que le Taureau ordinaire; car, ajoute-t-il, il y a encore bien loin de l'*Urus* à l'Eléphant. Il est constant cependant qu'il y a des Bœufs qui peuvent être comparés à des Eléphans, puisqu'il y en a qui portent le nom de *Taur-Elephantes*. Agatharchide le Cnidien, qui florissoit sous Ptolemée Philometor, est le premier qu'on connoisse parmi les Anciens avoir parlé de ces Bœufs enormes, que lui & quelques autres Ecrivains ont dit être Carnivores. On en trouve une description fort ample dans les fragmens de son Traité de la Mer rouge, conservés par Photius dans sa Bibliotheque, *Codice* 250, & qui ont été parfaitement imprimés avec sa vie dans les *Geographiæ veteris Scriptores Graeci minores*, donnés par Mr Hudson Diodore de Sicile, dans sa Bibliotheque, donne la même description, y [illegible] quelques particularités [illegible] ne fait mention d'une espece de Bœufs de la grandeur [illegible]. Elien parle de Bœufs deux fois aussi grands que ces Bœufs ordinaires de la Grece. Ludolf fait la même comparaison de [illegible] avec ceux de Hongrie qui sont très puissans. Il est encore [illegible] plusieurs endroits de la grandeur de ces Bœufs dans les [illegible]. On ne doutera pas que cette grandeur ne convienne aux Urus des Gaules, si l'on fait attention à ce qui est dit de la grandeur des cornes de ces animaux. Voyez la note (*f*) suivante. D'ailleurs Albert le Grand, l. XXII. *de Animal. Tract.* 2, *cap.* 1, qui parle de ces Taureaux des forêts du Nord, avoit lu quelque part qu'ils avoient jusqu'à quinze coudées de long, & que leurs cornes étoient hautes de trois coudées. Il avoit lu aussi de quelle maniere le Chasseur s'y prenoit pour en triompher. Ce qu'il exprime en ces termes: *nec capi potest, nisi ingenio fovearum; vel venatore*

peu

geoit un foffé creuſé le fond duquel étoit rempli de pointes durcies au feu. Si l'on jugeoit à propos de faire paſſer la foſſé, on couvroit ces pointes d'herbes & de fleurs, afin que les Chaſſeurs ne s'en appercuſſent point. Le cheval pour l'ordinaire ne bronche point, & ſe garde bien de mettre les pieds ſur les peaux tendues, à moins qu'il ne ſoit trop preſſé par derriere, tombe dans la foſſé, & ſe rapproche ainſi de la faim qui devient l'écueil de la liberté. On a vû même des Chevaux ſe laiſſer mourir de faim pendant quelques jours dans cette foſſé, pour l'affamer. Bientôt la faim triomphe de la premiere fierté : on lui preſente le cordeau qui doit pour toujours l'aſſocier aux travaux de ſon vainqueur, il s'approche, on l'attache à un chariot (*e*), ce deſir il ne connoît plus d'autre plai-

per cui tempo ſi ſtende ſecondo la ſtagione, e quando ſi ſeccano, e ſi ſeminano ſecondo la ſtagione, e quando ſi ſeccano, e ſi ſeminano ſecondo la ſtagione. Le [illegible] Chaſſeurs [illegible] & dangereux, & [illegible] que les Chaſſeurs. Il paroît auſſi [illegible] Les [illegible] en 1494, par [illegible] Agathias, [illegible] Tartares, Turcs, &c. debordent, [illegible] Bonaparte Evanes, porte [illegible] qu'on trouve autrefois [illegible] forêts au nord de l'Europe, [illegible] les Arcadiens, [illegible] deſcriptions de ſiege trop. Nous ne trouvons pas [illegible] Europe [illegible], auſſi prodigieuſement grand que [illegible] Arcadiens ont [illegible]. Ces [illegible], caſtels de toutes parts [illegible] nos contrées policées, ont pu deſoler [illegible] proſperités publiques qui [illegible], & [illegible] voient point [illegible] les vaſtes contrées où les Sauvages ſe retirent pas encore diſputé la poſſeſſion de la terre, telles que les déſerts de l'Afrique & de l'Aſie, où l'homme n'a pas aſſez d'eſprit pour [illegible] les bornes de ſes domaines, ces [illegible] pour [illegible] perſonnes, [illegible] groſſiers [illegible] ſerrent & ſe combattent [illegible] favorables. Le Peuple [illegible], fruit de la Chine, [illegible], [illegible] Tartarie Chinoiſe, l'Iran, [illegible] Cumans [illegible], [illegible] prodigieuſement [illegible] ſe [illegible] ſes [illegible]. Il y a auſſi dans ces déſerts des Bœufs que les Chaſſeurs nomment Sauvages, & [illegible] plus utiles [illegible] de marcher [illegible].

(d) Voyez ci-ſtrung [illegible] dans l'Hiſtoire [illegible]. On a pris le bon [illegible] ſtrupe [illegible]. En 1419, le célebre Jean Zizka, Général des Huſſites, [illegible] Corps d'armée [illegible] Sophie [illegible] de [illegible] Zizka [illegible] Jean [illegible] ſerrent [illegible] & [illegible], les gens de Zizka [illegible], [illegible] & [illegible] de [illegible] Zizka [illegible] [illegible] Voyez Æneas Sylvius, *Hiſt. Boëmica.*

(e) *Turpe eſt ſi qua ſi trahunt Bigorres.* Martial. [illegible], Epig. 25. Voyez ci-deſſus, page 255, note (b), les Bifons de Ceſar.

jets que de flatter la main qui vient de lui donner des chattes. On prend auſſi le Bœuf ſauvage de la même maniere. *Comme ces animaux ont une force & une agilité ſurprenante, comme ils n'épargnent ni les hommes ni les bêtes qui ſe préſentent devant eux, c'eſt par ce pénible exercice*, dit Celar (*f*), *c'eſt par cette Chaſſe que ſe forment la jeuneſſe Gauloiſe. Ceux qui en tuoient le plus & qui pour preuve en rapportoient les cornes, recevoient de grands éloges.* On expoſoit ces cornes dans les lieux publics, on les gardoit ſoigneuſement, on les faiſoit garnir d'or ou d'argent, & elles ſervoient de coupes dans les feſtins (*g*): plus elles étoient grandes (*h*), plus

(*f*) *Comment. Cæſaris, lib.* VI, n. 28. C'eſt de l'*Urus* particuliérement dont Céſar parle ici.

(*g*) Celar, *Comment. lib.* VI, n. 28, dit que ces cornes étoient fort recherchées, qu'on les garniſſoit par les bords, & que les Gaulois s'en ſervoient dans les feſtins. Il paroît que cette coutume de boire dans des cornes étoit fort commune. Xenophon *de Expedit. Cyri, lib.* VI, dit la même choſe des Arméniens. Theopompus qui vivoit du temps d'Alexandre, & d'autres encore, parlent de même. Il ne reſte que des fragmens, dit-on, des Ecrits de Theopompe; mais on les trouve dans des cornes revêtues d'or. Athenée, *l. x. c.* de Hiſt. de Philippe de Macédoine, eſt cité par Voſſius, *de Hiſtoricis Græcis*, & dans Athenée, *l.* XI. On a auſſi un fragment de Poſidonius cité dans les *Excerpta Valeſiana*, qui dit que les Celtes & les Gaulois boivent ſouvent dans des cornes. Il eſt vrai que le mot *Rhytium* ſignifie proprement, remuer, verſer dans une corne, vient de ce que les anciens Grecs buvoient dans ces cornes. Il eſt encore des peuples qui boivent dans cet uſage. Pietro della Valle, rapporte que les Tartares de la grande Tartarie ont conſervé cette coutume, & qu'ils font uſage de cornes enrichies d'or & de pierreries, ſuivant la qualité de ceux qui ſe ſervent. On conſerve dans le Tréſor du Roi de Danemarck une fameuſe corne, nommée la corne d'or, ſur laquelle Wormius & pluſieurs autres ont compoſé pluſieurs Traités. Cette corne portoit ſept pieds de hauteur, & ſervoit à boire dans les feſtins, & peut-être même dans les ſacrifices.

(*h*) Les Bœufs, comme on l'a obſervé, n'ont d'ordinaire que fort peu d'épaiſſeur, & leur tête, qui eſt couverte de poil, paroît encore plus petite. Il n'en eſt pas de même de ceux qu'on trouve dans l'Iſle de Chypre, ou dans quelques autres endroits. Leurs cornes ſont d'une groſſeur prodigieuſe, & ſi longues, qu'elles ſont quelquefois un fardeau pour celui qui les porte. Ce qui paroît bien par ce que dit Heliodore, *Æthiop. l.* X, p. 387, qui parle de ces ſortes de cornes. Elles ſont auſſi fort grandes dans le Pays de Galles, comme le remarque Giraldus Cambrenſis, *Deſcript. Cambriæ, c.* 25. Pline, *l.* XI, *c.* 45, dit que les cornes de Bœufs ſont d'une grandeur ſi extraordinaire, que les Parthes en font des eſpéces de vaiſſeaux, qui contiennent juſqu'à quatre congies. Athenée, *l.* XI, *c.* 14, dit que les cornes de Bœufs contiennent juſqu'à trois pintes de Paris. Les cornes de ces animaux ſont ſi fortes, que Céſar, *Comment. l.* VI, *c.* 28, dit que les Bœufs qui, comme le dit Céſar, ſont ſemblables à des Cerfs, ſe battent avec tant de force, qu'ils font ſouvent périr celui qui reſiſte. Pline, *l.* VIII, *c.* 15, parle de la force & de la grandeur d'un Taureau dont les cornes furent attachées avec des crampons de fer. Peut-être Pline ne parloit-il pas de la diſtance de ces cornes vers leurs bazes, mais de

elles rendoient recommandables l'adresse & le courage du Chasseur qui avoit tué une bête pourvûe de semblables défenses.

Il y avoit autrefois dans les Gaules un nombre prodigieux de Cerfs, de Sangliers, de Chevreuils, de Boucs, de Renards, &c. Quelques Ecrivains ont conjecturé, mais sans preuves suffisantes, qu'il y avoit aussi des Tigres & des Lions: au surplus, cela n'est pas impossible; bien d'autres animaux ont disparu de nos contrées: on y voyoit des troupeaux considerables de Chevaux & d'Anes

ce que l'est le Renne, par rapport à celui des autres climats. Ainsi le même Cesar, Auteur très-digne de foi, dit que le Cheval Hercynien, le plus fort de tous ceux de la Gaule, étoit d'une grandeur médiocre. Selon Mem. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, tom. [illegible], & dans le Mémoire de l'Académie des Sciences, [illegible] tant ceux qui sont dans l'état naturel, soit [illegible] *Domestici*. Cette distance de corps s'augmente de proportion avec la grandeur d'un Chat-sauvage. Il est aussi que ces animaux sont très-féconds, puisque Sloan dépeint les *Urus* en ces termes *Bos ferus cornutus Uri.* Mr Hans Sloane qui a composé ce Mémoire, les a conservés dans une cave près de Londres, & dont la dissertation est très-curieuse, auroit très-bien pu conclure de-là que le Bœuf, avec la forme des cornes qu'il décrit. Une de ces cornes, depuis son tronc jusqu'à la pointe, avoit 6 pieds six pouces & demi, mesure d'Angleterre, & de diamètre de la base à-peu-près de six pouces neuf lignes; elle pesoit trente-une livres dix onces, & contenoit dans sa cavité dix pintes, mesure [illegible]. Mr Hans Sloane croit que ce sont les cornes d'une espece de Bœuf qui se trouve dans l'Europe & autres Contrées au nord de l'Afrique. Cela peut être, mais elles peuvent aussi venir des anciens *Urus*, communs autrefois en Europe. Je sais très-peu de chose de la corne de Bœuf trouvé dans terre, près de Dartchaw, par Mr Bern, Secretaire de la Ville de Dantzic & de la Société Royale, dont on a parlé ci-dessus. Nous avons donné la description de cette corne dans les Transactions Philosophiques, tom. [illegible], 1732, n. 426. vient d'un Bœuf d'Europe. Cette corne a de pied & demi de circonférence, & la cavité a de profondeur quatre pouces & demi entre la racine de chaque corne. Jugeant que ces cornes étoient celle que Gesner, *Icon Anim. quadr.* dit avoir vue, j'ai conféré avec une chaîne à trois colonnes de l'Eglise Cathédrale de Strasbourg; il la mesura, & trouva que le mien avoit quatre pouces de plus en longueur. Gesner en rabat, ce semble, la corde d'environ [illegible] & qu'elle pouvoit être répétée trois fois depuis le centre [illegible] le cas échéant, [illegible] qui contenoit trois [illegible] Suisses, Chartreux [illegible] Cluniac, des Cisterciens [illegible] les autres ordres subalternes, n'ayant point [illegible] Les [illegible] l'Ordre de Prémontré, [illegible] avoient à Combourg [illegible] Ludolf, *Comment. ad Hist. Æthiop.* [illegible] Taut-Ecclesias. On pourroit rapporter beaucoup d'exemples tirés de la grandeur des cornes des autres Bœufs de l'Europe. Quant à la corne de Mr Hans Sloane, qui pense que ces grandes cornes qu'on a trouvées en divers endroits de l'Europe, ont été apportées d'Ethiopie ou le trouve des Taut-Ecc-

sauvages (i) qui présentement sont à peu près détruits dans toute l'Europe; il y avoit aussi des Bonases (l) & autres puissans Animaux. Chez un Peuple où le besoin seul sembloit présenter des plaisirs, on cherchoit comme dans les

phans, [illegible] auquel Mr [illegible] forme à ce qu'ont [illegible] les [illegible] il les met [illegible] bisons dans [illegible] dans les Gaules [illegible]

Après [illegible] me [illegible] M. Dacier [illegible] nous disent [illegible] de cornes [illegible] que du [illegible] fois [illegible] cornes [illegible] les choses [illegible] *solantur*, dit un Ancien.

(i) Plin. l. VIII, c. 15, n. 16. Strabon. l. 4.

(l) Mr [illegible] dans la classe des [illegible] de cet animal, ni les [illegible] des fumes. Aristote [illegible] propriétés [illegible] Quant [illegible] de chose près, [illegible] *sine gibb* [illegible] Mr [illegible] mais il [illegible] tingue [illegible] comme [illegible] Bonase qui [illegible] fabuleuse [illegible] Mr [illegible] ainsi [illegible]

* Je dois revenir sur [illegible] dit à l'égard de ce sçavant Naturaliste, dans la note [illegible] d'après un autre Naturaliste qu [illegible] une étrange [illegible] tions. Mais [illegible] au-dessus de [illegible]

Homo [illegible]

Theologicè, *te creatum animi [illegible] ad imaginem Dei.*

Moraliter, *te unicum beatum [illegible] in laudem summi tui creatoris.*

Naturaliter [illegible] *imperatorem & creationis ultimum finem cujus causa [illegible]*

Physiologicè, [illegible] *& stupe[illegible] machinam.*

Diætetice, [illegible] *& [illegible] concessit naturæ parens.*

Pathologicè [illegible] *calamitatibus subjecta.*

Hæc si noveris, Homo [illegible] *& a [illegible]*

arts utiles, les voies les plus sures & les plus courtes pour arriver au but. Quoique les Gaulois, comme on le voit dans Arrien, fissent la chasse au Lievre tout autrement que celle qui approche de celle de nos jours, le Cerf n'étoit cependant pas encore attaqué avec cette noblesse, qui fait depuis plusieurs siecles faire l'agrément de cette Chasse. Les pièges & les embûches de l'amour paroissent avoir été les plus en usage pour triompher de ce timide & beau quadrupede (*m*).

(*m*) Sous la plus ancienne de nos Loix, qu'il étoit défendu de voler, ou de tuer un Cerf privé qui auroit été élevé & dressé

On a cru encore que les Gaules nourrissoient des Bœufs qui n'avoient qu'une corne au milieu du front, erreur qui ne provient que de ce qu'on a mal rendu (n) le texte de César.

Les anciens Auteurs mettent assez generalement la

[illegible]

fleche au nombre des armes, dont les Celtes se servoient à la chasse : la chose mérite d'être remarquée, dit Mr Pelloutier, parce qu'il est constant qu'à la réserve des Peuples qui étoient voisins des Sarmates, les autres ne connoissoient gueres l'usage de l'arc & de la fleche. Strabon, *lib.* IV, dit, à la vérité, que quelques Peuples des Gaules avoient des arcs & des frondes, mais il ajoute dans le même endroit que les Gaulois dardoient les oiseaux avec une sorte de trait qui se lançoit de la main. Il y a donc toute apparence que la fleche dont les Chasseurs se servoient, doit se prendre ici dans un sens général, pour un dard ou un javelot (*o*). Les Chasseurs étoient encore armés d'une espece d'épieu, que les Gaulois, selon Mr Pelloutier, appelloient *Sparus* (*p*), arme dont on se servoit particulierement pour l'attaque des Aurocks, Elans & autres puissans animaux. L'usage des arcs & des arbaletes est aussi fort ancien, & n'a cessé

Grecs ont faite, sur la maniere dont ils assurent qu'on prenoit ces animaux. Il en étoit de l'erreur des Anciens sur le défaut de jointures dans les jambes de l'Elan, comme du sentiment d'Aristote qui pensoit que le cou du Lion n'étoit composé que d'un seul os. L'Anatomie nous a détrompés de bien des erreurs. Voyez note (*b*), page CLX.

(*o*) Voyez Strabon, *lib.* IV. Ce Javelot des Gaulois ressemble beaucoup au *Rackum* des Hottentots, petit bâton d'un pouce de diametre & de douze ou quinze pouces de long, dont un des bouts est pointu. Ils se lancent à une distance considerable, & donnent rarement à faux. Le bout pointu de ce *Rackum*, est ou brûlé, ou armé de fer, & quelquefois d'os, ou de corne, ainsi que font les Lapons, comme on le voit dans Schesser. Les Gaulois, souvent au défaut de fer armoient aussi de cornes leurs armes, fleches, lances, &c. Voyez l'article des Lapons, page clxxxix, note (*q*), remarque **.

(*p*) Les Romains avoient donné au *Spar* des Gaulois une terminaison latine, & en avoient fait *Sparus*. En langue Celtique, on se servoit également de *Par* ou *Spar* ; il étoit indifférent d'ajouter l'article *ys*, ou par Syncope *'s* seule au commencement du mot ; aussi les mots Celtiques ou Gaulois *Par*, *Spar*, ou *Sparr* répondent-ils aux différentes acceptions des mots Allemands, *Spar*, *Sparrhen*, *Speer*, *Spies* ; Theuton, *Spiero* ; Italien, *Spiedo*, ancien Saxon *Spear*, *Spere* ; Gaulois *Per*, *Yspér*, Anglois, *Spear*, Tartare du Tibet, *Par*. Cet épieu étoit simple ou composé. Le simple étoit une espece de lance dont la hampe de quatre ou cinq pieds de long, étoit armée d'un fer large, droit & pointu en forme de langue. Le composé avoit une espece de hache fort tranchante, accolée à la partie inférieure de la langue dont nous venons de parler. L'épieu simple doit avoir été le premier en usage chez nos barbares, ayeux comme il est en usage chez presque tous les peuples sauvages, & par conséquent Chasseurs par état : chez les Lapons, par exemple, chez les Sauvages de l'Amérique & autres. Le Spar simple des Gaulois est exactement la grande Hassagaie des Hottentots. Ces peuples de la Cafrerie la manient avec une vigueur & une dexterité singuliere, ainsi qu'il paroit par divers traits d'histoire que nos peres manioient le Spar. La hampe de

ou lorsque les effets & l'utilité des armes à feu ont été généralement connus (q).

Les anciens [illegible] avoient connu, comme les [illegible] & d'Afrique, s'en portant les [illegible] dont ils se servoient [illegible] les trempant dans le suc d'une plante, que [illegible] *Limeum* (r).

[illegible]

perfectionnent de plus en plus.

[illegible]

[illegible]

mot pris en ce sens, je montrerai combien cette qualification convient à [illegible]

[illegible]

Ces traits ainsi empoisonnés faisoient mourir les bêtes, quelque legerement qu'elles en fussent attein-

G [illegible] Mr [illegible] Ouvrage, T. 1, l. 2, c. 23; [illegible] le passage de Galien, de Theriac. ad Pisonem c. 1. , qui [illegible] du *Limeum*. [illegible] en trouve des [illegible] Sciences, dans [illegible] Memoires de la [illegible] de Londres, &c. mais on ne lui [illegible] pas [illegible] il faut que par [illegible] dans la connoissance [illegible] dans leurs op[illegible] la maniere de la pre[illegible] des Gaul. ne [illegible] entre la *Jusquiame* & [illegible] *Limeum* [illegible] dans la même [illegible] de Mr Linnæus [illegible] R[illegible] *cauli*[illegible] Linn. Sp. [illegible] 556. n. 10. [illegible] On la connoit sous le [illegible] *Herba* [illegible] R. P. Hardouin [illegible] *Limeum* [illegible] *Herba Terr*[illegible] rapporte [illegible] Mr [illegible] p. 220. *Venenum* [illegible] *esse fere communi* [illegible] *tantum* [illegible] *intereat mortem inferebant.* Mr Pell[illegible] un peu de [illegible] *Limeum* [illegible] El[illegible] figure, & [illegible] avoit à peu près la figure du chapiteau d'une colomne de l'ordre Corinthien.

Pr[illegible] *Limeum* [illegible] *l'Ellébore.* Mais [illegible] *Limeum* [illegible] n. 76. [illegible] dit à peu près [illegible] Ellébore [illegible] n. 2 [illegible] dans son l. xxii. c. 25. [illegible] bien aussi que les Gau[illegible] leurs fleches, mais [illegible] *Limeum* & l'*Ellébore* [illegible] Lobel, *Advers. pag.* 263. [illegible] le *Veratrum*, ou l'*Ellébore blanc.*

S[illegible] dans sa *Géogr*[illegible], en [illegible] de l'espece de figuier [illegible] porte se trouver dans [illegible] Bergique [illegible] seulement

[illegible] le mot françois balafre, ba[illegible], coupure [illegible] il [illegible] part [illegible] pour [illegible] observons que [illegible] cette peau [illegible] Il seroit bien inutile de rapporter [illegible] tantôt une épée [illegible] fleche [illegible] &c. [illegible] qui représente [illegible] de rasoirs [illegible] de toutes [illegible] comme les dards [illegible] le nom de [illegible] tant de fleches de [illegible] servoient pour emp[illegible] un [illegible] rapport avec [illegible] son nom de [illegible] & ainsi que les Latins ont donné au nom [illegible] Apollon réunissant également dans la science de l'avenir, dans l'art de toucher la lyre, & de tirer des fleches.

A[illegible], [illegible] Æneid. l. xii.

tes (*f*) : la chair n'en étoit pas moins bonne à manger ; au contraire, elle en devenoit plus tendre (*t*) : on ob-

qu'on se servoit du fruit de ce figuier [illegible] & ne donne [illegible] soit l'unique poison [illegible] crois que ce sont [illegible] suivant les propriétés des [illegible] contrées qu'ils habitoient. Arist. de *Mir.* [illegible] d'un poison dont on faisoit le même usage [illegible] qui signifie étranger, de même que [illegible] une espece de [illegible] fort rare [illegible] si violens & si prompts, que des [illegible] boit sans vie, & le Chasseur devoit [illegible] che avoit touché [illegible] parce qu'en peu de temps [illegible] tion totale de l'animal. On peut juger de [illegible] par l'antidote [illegible] Aristote [illegible] qui ayant pris du Xenicon, [illegible] sent les uns, ou, [illegible] te la plante que [illegible] Galien dit que [illegible] poisonnoient aussi leurs fleches [illegible] ge de sang humain [illegible] Aristote, *de Mirab.* [illegible] l. XI, c. 53, n. 116. Les [illegible] ches avec des [illegible] prennent dans une [illegible] me *Cobra de Capello*. [illegible] poisons. Il est fait [illegible] de plusieurs épreuves [illegible] agissent les fleches [illegible] Ces fleches conservées [illegible] mort à l'animal [illegible] dire que [illegible] Sauvages [illegible] étoit [illegible] rendoit [illegible] apprirent aux [illegible] parle Strabon. Mr [illegible] *plus ultra* sur ce figuier & sur son fruit. [illegible] du positif sur cet arbre [illegible] Belgique, [illegible] pe. La *Clausule* [illegible] *maudit*, [illegible] especes, mais toutes [illegible] est une [illegible] matur[illegible] qui [illegible] thien. [illegible] préciemment. Il [illegible] Amérique fut le même qu'on connoissoit autrefois en Europe.

(*f*) [illegible] *de* [illegible] a bien décrit l'effet de ces fleches :

[illegible]
Et telum causas mortis habere duas.

(*t*) *Circumcisoque* [illegible] *affirmant.* Pline, l. XXV, c. 5, n. 25, Aulu-Gelle, l. XVII, c. 15.

servoit seulement de couper & de jetter la chair que la fleche avoit touchée (*u*). Le même poison étoit funeste aux hommes qui étoient blessés de ces traits envenimés. De-là vient que les anciennes Loix des Francs & des Bavarois, leur défendoient de s'en servir contre leurs compatriotes (*x*), rarement même s'en servoient-ils contre leurs ennemis : cette coutume barbare étoit plus en usage chez les Scythes & chez tous les Orientaux de l'Europe.

Les Gaulois avoient d'excellens Chiens de chasse. Xénophon s'est fort étendu sur différentes espèces de Chiens, & ses descriptions sont admirables, comme nous l'avons remarqué en parlant de cet Ecrivain ; mais il paroît les avoir moins connus qu'Arrien qui renvoie cependant à ce que son prédécesseur en a écrit. Les préceptes qu'Arrien nous a donnés sur la Chasse aux Chiens courans, il les tenoit des Gaulois. Ces peuples avoient entr'autres une très-bonne espèce de chiens qu'ils appelloient *Segusii* (*y*) : Mr Pelloutier ne me

(*u*) Les Hottentots, comme on le voit dans la description du Cap de Bonne Espérance, par Kolbe, pratiquent la même chose.

On ne peut lire sans s'étonner, que ces Sauvages se nourrissent de la chair des Elephans qui ne succombent que sous une prodigieuse quantité de fleches, dont les pointes empoisonnées leur font, par la violence du poison, enfler la peau de tous côtés. Ils ne jettent cependant que la chair qui environne chaque fleche, & ce manger devient pour eux un mets aussi délicieux que l'est pour nous le gibier du meilleur fumet. (*x*) Voyez *Leg. Salic.* p. 322, *Leg. Bavar.* p. 411

(*y*) „ Il y a tout lieu, dit Mr Pelloutier, de croire que les Gaulois nommoient *Segusii*, non-seulement un certain genre de chiens, „ comme je viens de le dire qu'on les tiroit du pays des Segusiens qui demeuroient „ autour de Lyon. Je voudrois cependant établir cette étymologie, „ parce que je vois que le nom de *Segusii* leur étoit donné dans toute „ la Germanie. Peut-être qu'il est dérivé de *Suchen*, chercher, parce „ qu'ils entroient dans les terriers pour chercher les Blereaux & les „ Renards.

Les Sçavans sont de différens sentimens sur ces Chiens. Arrien, c. III. *de Venatione*, les appelle aussi : *Canes Segusii specie turpi ac brutâ, ad investigandum apti, hirsuti & aspectu turpes.* Cette peinture ne ressemble pas entièrement aux Basset, quoiqu'eu égard au son de voix dont parle Arrien, & à quelques autres particularités, ils tiennent beaucoup de cet animal. *Petrus de Crescentiis, lib.* 10 *de Agricultura*, dit que ce sont ceux que les Bracs, *canes Segusii vel Brachi vocantur* : sa description d'Arrien a bien moins de rapport avec les bracs qui sont beaux Chiens & bien faits. Je croirois donc que par *Brachus*, Pierre de Crescentiis entend un fort Chien d'espèce mêlée tenant de l'Espagnol, comme les Italiens appellent l'Espagnol *Can di Spagna*, ou *Bracco* : expression de la basse latinité qui signifie un Brac de la grande espèce, comme *Brachetus* & *Bracetus* l'indiquent un petit Brac, aussi le mot italien *Bracco*, par lequel on entend un Braccieu, répond également à ceque nous appellons un Brac. Le Comte Nadard, Auteur exact & sçavant, dans son Livre *De origine*

paroit pas avoir suffisamment approfondi ce que les Anciens ont écrit sur cette espece de Chiens, il a même, à certains égards, perdu de vue ses modeles. Outre les Chiens des Gaules proprement dites, les Gaulois en avoient encore de diverses contrées. Mr Pelloutier remarque avec Strabon qu'ils tiroient de la Grande Bretagne des Dogues qui étoient [illegible] excellens pour la Chasse, mais qui leur rendoient encore ser-

Francorum [illegible] *Segusius* [illegible] *investigandis* [illegible] & dit *canis Sensus* [illegible] *est qui* [illegible] [illegible] rapproche [illegible] l'idée d'un Bâtard [illegible] peut [illegible] cette espece de Chien [illegible] de Bâtard, [illegible] qu'il y en avoit de deux [illegible] la grosse [illegible], l'autre pour le Lievre, le Lapin, le Renard, & [illegible] les Anciens parlent de *Sensus* [illegible] Mr d'Aubenton [illegible] [illegible] avec [illegible] le [illegible] [illegible] aux [illegible] d'Arrien, [illegible] ment de Mr Pelloutier. [illegible] la petite espece, ce qui [illegible] de ce qu'ont dit [illegible] sur [illegible] encore [illegible] Mr d'Aubenton [illegible] Limier qui servoit [illegible] *ad investigandum* [illegible] de cette [illegible] pour la grosse [illegible] des Bâtards. [illegible] Ancien [illegible] le plus de [illegible]) [illegible] necessairement [illegible]

* Les sentimens sont partagés [illegible] que ce soit Beaune, [illegible] que c'est Bevray [illegible] de la Martiniere, qui dans son [illegible] adopte ce dernier, d'après Adrien [illegible] aux [illegible] adopté celui qu'il a suivi [illegible] porte de Mr l'Abbé de Longuerue [illegible] d'Autun.

vice a la guerre (z). Grands Guerriers & grands Chaſſeurs a la fois, ils infligeoient une double amende a celui qui voioit un chien : le voleur pouvoit cependant ſe ſouſtraire a l'amende, en ſubſtituant une peine auſſi ri-

Je ne trouve pas trés-juſte, la raiſon [illegible] a donnée Mr Pelloutier de la premiere etimologie qui s'etoit preſentée a l'imagination. Il n'oſe aſſurer que les Chiens *Segu[illegible]* [illegible] l'origine du pays des Segu[illegible]ens, parce que [illegible] toute la Germanie. C'eſt de même que [illegible] Eſpagneul eſt originaire d'Eſpagne, parce qu'[illegible] nomme Eſpagneol, en Angleterre, Spaniel, & [illegible] Mr Pelloutier trouvent une autorité pour appuier [illegible] Arrien a dit, que cette ſur la figure [illegible] Ville, le Veautre, dit *hos canes vocari Segu[illegible]* [illegible] *Gallia, cujus in finibus primum nati ſunt & in [illegible]* voulu abſolument [illegible] des Segu[illegible] de [illegible] pour douter, & l'origine de cette eſpece meritoit qu'on la cherchât d'abord en ce pays, comme le fait [illegible] deſſus chez ceux qui [illegible] Eſpagne. La penſée de ces derniers me paroit aſſez [illegible] Quoique cependant [illegible] une autre penſée, ſçavoir dans quel pays des Segusiens [illegible] cette eſpece de Chiens *Segu[illegible]* Adrien de Valois, dans [illegible] Ouvrage *Notitia Galliarum*, *de Ebnodanis gens Galliæ*, qui *Segu[illegible]* [illegible] *Alpini Pedemontani*, *Segu[illegible]* & *Brigantionum in [illegible]*, *priusquam Segu[illegible]*, *quorum urbes ſunt Lugdunum*, *Forum Segu[illegible]* & *Rhodumna*. Auſſi Adrien de Valois penſe-t-il que les *Canes Segu[illegible]* ou *Canes Segu[illegible]*, tirent plutôt des Chiens du pays que nous nommons aujourd'hui les Bretagnons & le Marquiſat de Suſe, [illegible] s'applique ſur pluſieurs articles de différentes [illegible] ſont des Francs, ſont des Allemands. Mais ces raiſons de cet Ecrit ne me prouvent rien autre choſe, ſinon que ces Chiens viennent également de ces deux parties des pays ſegusiens. Du Cange, dans [illegible] *Glossarium med. & infim. Lat.* donne ſur les anciens noms de différentes eſpeces de Chiens, un article fort ample & fort bon, mais [illegible] n'a pas toujours paru ſatisfaiſant, particulierement ſur les eſpeces dont nous venons de parler.

(z) Voyez Strabon, *l.* IV, *Geogr.* Au rapport du *Monachus Sangallenſis*, *lib.* 2 *de Carolo Mag.* c. 14, les Germains nourriſſoient des Chiens [illegible] cruautez, qui [illegible] propres à [illegible] des Tigres & des Lions. Au rapport de Papas, les Habitans de l'Aſſyrie en avoient de ſemblables. Les Comtes & les Pairs faiſoient auſſi uſage de leurs Chiens pour la Chaſſe & pour la guerre. On rapporte [illegible] de pluſieurs Peuples de Mauritanie, des Magnuſiens, des Celtiboriens, des Cattabaces, &c. [illegible] des cicatrices de Chiens qui commencerent le combat, & [illegible] avec beaucoup de ſuccès. Voyez Ælian, *Hiſt. anim.* [illegible], c. 38, [illegible], *cap.* XV, [illegible], *lib.* V, *cap.* 9. Les Habitans de Tyr ſe ſervent de leurs dreadnoughts pour [illegible] [illegible] font [illegible] commencer le combat par la [illegible] de ces animaux. Le [illegible] du Cerf [illegible] a coutume de [illegible] [illegible] [illegible] ennemi [illegible] [illegible] du Nord dans le Sund, [illegible] [illegible] du cerf [illegible] [illegible] [illegible] le moins [illegible] [illegible] [illegible] adverſaire, & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] animaux [illegible] [illegible] [illegible] font donner avec une manœuvre & une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

sible (*a.a*) en elle-même, que le vol étoit honteuse dans l'idée de ces peuples.

Les Gaulois faisoient la plupart de leurs Chasses à cheval, & leurs chevaux quoique petits & fort maigres, étoient fiers & ardents (*bb*), qu'on pouvoit atteindre, avec le même cheval, toute sorte de Cerf le plus vite: Mr Pelloutier parle de plusieurs Auteurs. Il nous dit aussi, d'après le même Historiographe Grec, que plusieurs Chasseurs Gaulois recherchoient avec soin

roit pas ces peuples capables, par [illegible] génie par des Reglemens sensés. Voyez [illegible] la description du Cap de Bonne Esperance, [illegible] Chasse que font ces peuples, [illegible].

(*aa*) Il y a eu un très grand nombre [illegible] ou tuoient un Cerf, ou une Biche. *Leg. Frision.* [illegible], *Leg. Bajwarior. Tit.* [illegible], *Leg. Alaman. Tit.* [illegible], *Tit.* [illegible], *Leg. Kanuti Regis, de Forest.* [illegible]. Voyez [illegible] singulier à un article [illegible] *tium, aut Petrunculum* [illegible] *ram omni populo fieri* [illegible] *nem involavit, cogatur* [illegible]. Le *Burgundion. addit.* 1, *Tit.* [illegible] Frederic Barberousse [illegible] voir cette Ville [illegible] contre qui avoit [illegible] charge d'impôts, [illegible] contrainte de [illegible] Milan, le prit, le détruisit [illegible] après avoir fait raser [illegible] que fut cette vengeance, [illegible] reparée, il n'accorda la vie [illegible] avec leurs dents une figue [illegible] honteusement promener leur [illegible] ainsi une figue, [illegible] paroles qu'il leur [illegible] demander aux Amiénois, [illegible] cette ridicule [illegible] Milan, qu'un grand [illegible] être mise en parallele [illegible] gard des voleurs de Chiens de Chasse.

(*bb*) Voyez l'Auteur [illegible] pays étoient les Chevaux [illegible] question des habitans des [illegible] pas de Chevaux de cette [illegible] Anglois qui perfectionnent [illegible] obligé, pour suivre Mr [illegible]

(*a*) *Vetitabum*, ou *veritragum* [illegible] Dictionn. de l'Acad. de la [illegible] sentiment, ce qui se rapporte parfaitement à ce qu'en a dit Xénophon.
(*b*) *Canes Persoui*, ou *Persici* [illegible]. Voyez ce qu'en a dit Xénophon, *cap. 7. de Venatione*, & Gratius, *Cynegetic.*

l'honneur de Diane (ee), & lui faisoient une offrande du produit d'une taxe qu'ils s'imposoient eux mêmes, durant l'année, en raison de chaque piece de gibier

plus d'une occasion, parce qu'il met les Gaulois dans toute l'Europe sous le nom général de Celtes, sans faire assez de cas des limites que lorsqu'il a été question de parallele.

(ee) Les Grecs célébroient la même fête le mois Attique d'Hecatombæon qui répondoit à notre mois de Juillet, étoit aussi consacrée, parce que dans ce mois on célebroit ces fêtes de Diane appellées Εκατόμβοια. Voyez les Mœurs & Usages des Grecs par Mr. Meurſius, partie II. partie, chap. 3.

Diane n'est pas la seule divinité que les Gaulois honoroient pour la Chasse. Ils reconnoissoient encore un Dieu qu'ils nommoient *Cernunnus*. Trois pierres de différentes grandeurs, trouvées chez ces peuples, en font foi. Elles représentent, la premiere, un homme assis, les jambes croisées à la maniere des Tailleurs, ayant sur la tête un bonnet fait en forme de panier renversé, & orné de deux cornes de Bœuf, dont les pointes sont tournées en dehors. Il tient dans la main droite un serpent, dont la tête, qui est fort endommagée, paroît avoir été celle d'un Bélier, & dans la gauche une espece de bourse. Il a devant lui un Cerf, & un Lion qui paroît dévorer un homme. La seconde pierre représente un Dieu à trois têtes, ayant aussi des cornes de Bœuf, & tenant dans la main droite un serpent à tête de Bélier, & dans la gauche une espece de corne d'abondance. Il est accompagné d'un Taureau, d'un Cerf, & d'un Lion. La troisieme pierre représente un Dieu assis, ayant aussi des cornes de Bœuf, & tenant dans la main droite un serpent à tête de Bélier, & dans la gauche une espece de corne d'abondance. Il est accompagné d'un Taureau, d'un Cerf, & d'un Lion. Les trois pierres sont gravées dans le Recueil d'Antiquités de Mr. de Caylus, Tome II. pag. 1. & suiv. Mr. Moreau de Mautour a des cornes de Bœuf surmontées d'un croissant, dans le même goût que celles de la Collection de Mr. de Caylus. Les cornes de Cerf, qui sont dans le Cabinet de Mr. de Cayeux, sont disposées en forme de palmes, & ressemblent parfaitement à celles du Daim, du Cerf, & du Chevreuil. Le *Cernunnos* de la Cathédrale de Paris a des perches pareilles à celles du Cerf. Les cornes de Bœuf sont suspendues aux corniers de Chênes, offrandes votives des Chasseurs si fréquentes dans l'Antiquité. La tête de Cabri ou de jeune Daim que tient à la main le Cernunnos de Mr. de Caylus est bien dans le même cas. Les Gaulois, les Grecs & les Romains aimoient le même usage. *Cernunnos* est un mot Celtique composé de deux autres mots de la même langue : le premier est *cern*, corne, & le second *nunnos*, qui signifie ancienne, parce que, comme je l'ai déjà remarqué, *nun* & *nano* veut dire ancien, dont on se servoit d'une façon particulière pour exprimer l'Etre suprême, l'Eternel, &c. ce qui est très propre à faire connoître la nature du Dieu Cernunnos, & l'objet du culte qu'on lui rendoit. Il est certain que le Dieu Cernunnos étoit invoqué pour les chasses par-tout comme celles des Auroches, des Bisons, des Elans, &c. & que Diane présidoit aux Chasses de pur agrément, mais ce n'est que dans celle-ci que je trouve quelque chose d'ancien dans l'Histoire.

Les Germains n'ont pas entièrement les mêmes noms que les Dieux nommés *Alaires*, Divinités Nationales, Peuple de la Germanie, entre la Suabre & la Vistule, suivant Ptolomée, dont parle Tacite, *de Mor. German.* Le mot *alaires* qui signifie des Elans, convient bien à des Dieux auxquels on donnoit des cornes, tels de Cerf, tels d'Elan, &c. Tacite croit, avec raison, que ces Alaires sont Castor & Pollux, mais ce qui est la seule chose douteuse dans cette conjecture, ne fait que confirmer la vérité de celles que j'ai faites. Tite-Live, Strabon, César & Lucain ont regardé Castor & Pollux comme des Dieux de la Gaule. Voyez ce que l'Auteur de la *Religion des Gaulois* a dit sur ces Dieux Cernunnos ; les conjectures qu'il a faites sont ingénieuses, mais quelques-unes affoiblissent les preuves de ses raisonnements, par des interprétations peu justes.

Il y a une autre Déesse, comme le R. P. Dom Martin range dans la classe des Dieux de la Gaule. Il en a parlé d'après une belle tête, de mar-

qu'ils prenoient (*d.d*). Cette tête, dit Mr Perlonnier, ressemble assez à celle que nous appellons aujourd'hui la S. Hubert (*ee*). Il n'est pas sans apparence,

bre blanc, qui le vont à Nantes [illegible] parfaitement beau, les cheveux [illegible] front fort élevé, [illegible] dessus du front, il lui sort [illegible] dont je parle, reflemble assez [illegible] tres sur cette tête, qui lui est fait venir à Rome [illegible] description des animaux des Gaules par César, [illegible] je l'ai montrée page cl. vignette. Une pareille [illegible] mine peu hardiement la différence de [illegible] médailles des familles *Cornificia*, *Julia Julia*, & *Imperatoria* [illegible] modèles de telles monnoyes, puisque ces têtes [illegible] Jupiter Ammon, qui prennent le dessus des temples & se recourbent en arrière au-dessous des [illegible] On peut voir la figure & [illegible] dans l'ouvrage de Fabretti, Fronta, Agostini, & [illegible] les Romaines, édition de Paris, [illegible] corne dans ces figures [illegible] autant vaudroit il ne rien dire [illegible] lot, d'après lequel il ne paroît [illegible] la figure de Cornificius [illegible] milieu du front. Au reste, je [illegible] dans la figure de Nantes, [illegible] Mars, comme [illegible] chasseresse. En effet, [illegible] Communautés des villes de Bœuf, de Cerf, d'Ours, [illegible] doit supposer que [illegible] Nantes, une corne de Rhinocéros, [illegible] cet animal, ce qui ne [illegible] nous fait trouver qu'il y a eu des Rhinocéros, ou [illegible] espece quelconque de Monocéros dans les Gaules.

(*dd*) Ils mettent, dit Arrien, pour chaque Lievre deux oboles, une drachme pour chaque Renard, & quatre drachmes pour un Chevreuil. On en achetoit une victime pour le jour de la naissance de Diane. Voyez **page xvii de cette Bibliotheque.**

(*ee*) Je vous renvoie [illegible] d'une dissertation du célebre Abbé le Beuf sur les Cantons d'Auxerre, & en partie sur celui de S. Hubert, insérée dans le Mercure de France [illegible] 1725. Il avoit été parlé de cette Chasse dans le Mercure [illegible]

La Cavalcade d'Auxerre, [illegible] fait le jour de la S. [illegible] de, et fort qui n'est [illegible] drixa à un cerf, la [illegible] cheval, les autres à pied, [illegible] ment avec un bâton. [illegible] premiers Chefs qui [illegible] probable, puisque tous [illegible] étoient frappés [illegible] Bœuf presque [illegible] usage de tuer [illegible] avare. On représente tous [illegible] septembre, une espece [illegible] cette dissertation : c'est ce spectacle que le P. Theophile Pl[illegible] Bénédictin,

parence, ajoute cet Ecrivain, que le S. Patron des Chasseurs, a pris la place de quelque divinité payen-

B[illegible] ne[illegible], dans ses vers macaroniques, app[illegible] *Bellum*: Mr le [illegible] du premier Septembre avec la curiosité des Habitans [illegible].

Saint Germain, Evêque d'Auxerre, qui [illegible] journalier de la Chasse avant que d'avoir [illegible] dans cette difference [illegible] ce Saint [illegible] arbre qui étoit au milieu de la Cité, les têtes de bêtes [illegible] car dis-cite [illegible] rappor-te le témoignage des Anciens [illegible] usage conservé par les payens [illegible] à peu près semblable, nous [illegible] dans les [illegible], ou le moindre Chasseur [illegible] porte, soit [illegible], des pieds, ou autres membres de [illegible] Mr l'Abbé le Bœuf [illegible] l'arbre de S. Germain [illegible] d'attacher aux arbres les bois de Cerfs & autres, [illegible] des grandes bêtes, en conséquence du vœu qu'ils en [illegible] fait à quelque divinité *vivaci cornua cervi*, dit Ovide, [illegible] Metamorphoses. Le sçavant Abbé le rapporte peu [illegible] ce Vers du 2 l. des Géorg. de Virgile :

Oscilla ex altâ suspendunt mollia pinû.

Vers qui ne revient nullement au sujet de cette [illegible]. Il n'est point question dans ce vers d'offrandes attachées à [illegible], [illegible] d'une fête [illegible] en l'honneur de Bacchus, & des jeux qui [illegible] cette fête, ensorte que ce Vers des Georgiques signifie [illegible] des escarpolettes attachées à des pins, jeu en usage aux fêtes de [illegible], depuis la mort d'Icare l'Athenien. Quand on s'arrêteroit même à un autre sens du mot *oscilla* qui signifie une petite figure [illegible] qu'on en offroit à Saturne & à Pluton dans les [illegible], ce second sens n'iroit pas mieux avec les bois de Cerfs & les têtes d'animaux qu'on attachoit à un arbre, en l'honneur de Diane, qu'il [illegible] une fête de Bacchus. Si Mr l'Abbé le Bœuf vouloit un Vers de Virgile, sur les cornes, les têtes & autres dépouilles [illegible] des animaux, ces deux Vers de la septième Eclogue pouvoient à peu près lui convenir. C'est un Chasseur qui s'adresse à Diane.

Setosi caput hoc Apri, tibi Delia, parvus,
Et ramosa, Mycon, vivacis cornua Cervi.

De cet usage d'attacher aux arbres en offrande les cornes des animaux qu'on avoit pris, sont venus sans doute les Dieux cornus dont nous avons parlé page clxxv, note (cc). Les Celtes ou premiers Gaulois furent long-temps sans connoître d'idoles : ils adoroient d'abord la divinité dans le silence des forêts. Chasseurs par état de sauvages, accoutumés à attacher leurs offrandes à des arbres, ils les [illegible], le firent plusieurs Dieux, & quand ils eurent l'usage des Statues, ils leur donnerent vraisemblablement pour attributs les offrandes qu'ils avoient [illegible], ou les caractères de chaque passion qui multiplia leurs Dieux. Mais revenons à la dissertation dont nous rendons compte. „ Grande dévotion „ dans tout l'Auxerrois au glorieux S. Hubert, en l'honneur duquel, dit „ Mr le Bœuf, il y a dans les vieux Missels d'Auxerre, une Messe ou „ dans les Oraisons il est qualifié de *Bienheureux Patron*, ce qui fait voir, „ ajoute-t-il, combien nos ancêtres étoient grands & dévots Chasseurs.

L'Auteur dit que dès le dixième siecle on invoquoit S. Hubert, que

m

ne (ff). Ce que Mr Pelloutier a recueilli de plus intéressant sur la Chasse des Gaulois dans le 1er. tome de son Histoire des Celtes, se reduit à ce que nous venons de rapporter : je n'ai pu trouver le second tome du même ouvrage donné postérieurement au premier. Je ne doute pas qu'il n'y soit fait mention d'une maniere plus particuliere de la divinité tutelaire des Chasseurs, en puisant de la Religion des Celtes : Mr Mallet de l'Académie d'Upsal, cité dans son Histoire du Dannemarc, plusieurs mor-

dans quelques endroits on invoque aussi S. Germain Evêque d'Auxerre, & que des forêts même ont été mises sous la protection. Tel est la forêt de S. Germain, de même que la forêt des Ardennes a été consacrée à *Ardenna*, *Ardunna*, ou *Arduenna*, la Diane des Gaulois, comme nous le dirons dans la note suivante.

On conjecture encore dans cette hypothese que S. Hubert n'est devenu le Patron des Chasseurs, que la création de la Station dans laquelle se fit la transformation de Saint Eustache, & Mr. Bouillon, dans la forêt des Ardennes. Il est fait mention de l'Empereur Louis le Débonnaire, comme fondateur de l'Abbaye d'Andain. Cet Empereur ayant été [illegible] dans la forêt pour y chasser dans le Canton de Saint Chaffre, [illegible] pour faire ce fameux pelerinage. Les Chasseurs qui accompagnoient l'Empereur, y prirent part comme les autres, & comme depuis ce tems-là ils devoient tous les autres Chasseurs du Royaume. Il s'est même trouvé une opinion que S. Hubert avoit fait bâtir une Chapelle dans cette forêt, lorsque Evêque de Liege. La dévotion envers la grande de la part des Chasseurs, dans toute l'étendue des Ardennes, étoit déjà avant l'onzieme siecle, que c'étoit une coutume universellement reçue chez tous les Seigneurs de ce pays-là, d'offrir à ce Saint, les premices de leur Chasse, & de ne chasser la dixieme partie de tout le gibier qu'ils prenoient chaque année.

(ff) Cette opinion de Mr Pelloutier, qui a été celle de plusieurs Ecrivains anciens et modernes, n'a pas besoin d'être réfutée. Les anciennes offrandes des premices de la Chasse que l'on faisoit à S. Hubert, ces Gaulois les avoient faites à Diane, qui avoit affecté toute la forêt des Ardennes. Il y avoit dans cette forêt, lit le Père Dom Martin, plusieurs temples où les Gaulois honoroient Diane, sous plusieurs différentes épithetes, et les Druides y offroient des victimes humaines. Sur les bords du Rhin même, les Gaulois célébroient aux mêmes fêtes de cette Déesse, avec des chants [illegible], & toutes les débauches que peuvent produire l'amour & le vin, c'est ce qui les portoient vers la fin de l'année sur cette montagne des Ardennes qui est dans le Luxembourg. Les Ardennes étoient autrefois très grande & fort épaisse, c'est ainsi que Mr. Bouillon nous [illegible] aujourd'hui très [illegible], & [illegible] *Hercynium*, *Hercinium*, *Hercynia Silva*, *Orcynia*, *Orcynia Silva*, *Georg. Turon. Hist. l.* VIII, c. 15, [illegible] Mr Bouillon, Hist. de Liege, T. I, [illegible] 22, de quelques [illegible] Forêts [illegible] gageres [illegible] peuples [illegible] Les Celtes [illegible] cette forêt divinité jetta dans [illegible] Nymphes & d'une Egide de [illegible] S. Martin [illegible] S. Martin, qui a longtemps [illegible] Ardennes, [illegible] divinité des Ardennes. La cause d'Ardenna [illegible] cette [illegible] longtemps dans d'autres parties de cette vaste forêt, par [illegible] un siecle après, S. Remacle, ou vulgairement Remaut, fait Evêque de Maestrich par le Roi [illegible]

ceaux du second tome de l'Ouvrage de Mr Pelloutier, qui me font croire qu'on y doit trouver des particularités sur ce qui concerne la devotion, les offrandes, & les fêtes des Chasseurs Gaulois.

Gebert, travailla encore à y extirper le culte des idoles, y établit un Monastere qu'il nomma *Malmundarium*, aujourd'hui petite Ville, & célebre Abbaye de Benedictins dans le Diocese de Cologne S. Remacle lui donna ce nom, parce qu'il avoit purgé ce lieu des impuretés de l'idolâtrie *quia eum locum a superstitionum immunditiis purgaverat, Malmundarium, quasi à malo munitum, placuit vocare.* Heriger *vit. S. Remacli, cap.* 15. L'Auteur de la Relation des Environs du Pays voit encore au dessus d'un bois qui est vis-à-vis [illegible], Ville du pays de Luxembourg, un ancien monument de Diane [illegible] trouvé, dans lequel on a fait des injures, du temps [illegible] que tout ce pays étoit couvert de bois, partie de la forêt des Ardennes. De la [illegible] conclure que, de même qu'on avoit pris Diane, qui avoit été prise de la Chasse, on a successivement pris S. Martin & S. Hubert pour Patrons des Chasseurs, & l'usage des festins qui s'est conservé le jour de cette fête, a succedé à ceux que faisoient les Chasseurs Payens après le Sacrifice offert à leur Deesse.

Fauconnerie des Gaulois, ou plutôt des anciens François.

ON trouve dans le neuvieme tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, une explication d'une Tapisserie (*a*) de la Cathédrale de Bayeux, ou est représentée la conquête de l'Angleterre, par Guillaume le Conquérant. L'Auteur de la dissertation explique le sujet de cette tapisserie, ou Harold autrement Harauld, la premiere personne d'Angleterre après Edouard, est représenté à cheval, l'oiseau sur le poing, ses chiens courans devant lui.

C'étoit alors, dit Mr Lancelot, l'usage de la Noblesse de marcher, soit en équipage de guerre, quand il y avoit quelque expédition à faire, soit en équipage de Chasse quand la guerre ne l'occupoit pas (*b*). On a vu dans l'article précédent quelle estime la Noblesse avoit pour la Venerie; un seul trait suffira pour montrer combien elle estimoit la Chasse à l'oiseau. Les anciennes Loix Capitulaires défendoient qu'on donnât son Epervier, ou

(*a*) Cette Tapisserie appelée dans le pays, la Toilette du Duc Guillaume, est une piece de toile de dix neuf pouces de haut, sur deux cens dix pieds onze pouces de long. On prétend que c'est un Ouvrage de la Reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant.

(*b*) Voyez l'article de la Chasse des anciens Gaulois, n. (*aa*), p. clxxiv.

son epée pour le prix de sa rançon (*e*). Ces deux choses paroissoient sacrées, & personne ne devoit s'en défaire, pas même pour recouvrer sa liberté. Aussi les mêmes Loix avoient-elles prescrit une peine bien singuliere (*f*) contre ceux qui auroient osé voler un oiseau.

Porter l'Epervier ou le Faucon, étoit un droit reservé seulement à la Noblesse. Elle étoit si jalouse de ce droit, que souvent elle portoit ses oiseaux jusques dans les combats. Abbon (*g*) en décrivant le Siege de Paris par les Normands, sous le regne d'Eudes (*f*), dit que ceux qui défendoient le Pont que nous appellons à présent *le petit Pont*, désespérant de le conserver, & ne voulant pas que leurs Oiseaux tombassent entre les mains des Ennemis, les lacherent en l'air, & leur rendirent la liberté (*g*).

Les sceaux & les miniatures sont des témoignages antiques de cet usage qu'avoit la Noblesse, de porter l'Oiseau sur poing. Les jeunes Seigneurs qui n'étoient point encore Chevaliers, & qui par conséquent n'avoient pas le droit de paroître ni d'être représentés armés avec l'épée nue, ou la banniere à la main, y avoient un oiseau (*h*). Les femmes nobles n'ont pas d'autres attitudes dans les sceaux. On pourroit en fournir presque autant d'exemples qu'il s'est conservé de sceaux où des Dames sont représentées. La Noblesse françoise a longtemps conservé ce penchant pour les Oiseaux, ainsi qu'il est aisé de le remarquer par les différens Ouvrages dont nous avons parlé. Nos Rois (*i*) seuls aujourd'hui tiennent un grand état de Fauconnerie. Ce luxe, autrefois poussé

(*e*) *In compositionem Virgildi volumus ut ea detur quæ a lege continentur, excepto Capitare & Spathi. Lex Longobard. lib. 1, tit. 9, cap. 33.*

(*d*) *Si quis Accipitrem alienum involare præsumserit, pro eo unus cornis Accipiter ipsi super tres mansos donetur, tale est, qui in circuitu, solidos illi cujus Accipiter est, componatur explendos. Pactus autem pro tale solidos duos. Les Barons Allemands, t. I, p. VI.*

(*e*) On trouve ce fait dans la Vie de Saint Germain de Paris, dans la Collection des Historiens de France de Duchesne, tome 2, page 499. Ce Poëme est de 1200 vers.

(*f*) Dans le neuvieme Siecle.

(*g*) *Accipitres loris permisit ire solutis.* Abbon, *De obsessi à Normannis Lutetiâ.*

(*h*) On a un Sceau d'Albert Landgrave de Thuringe, fils du Comte de Misnie en 1263, par lequel il paroît avoir succédé à Sophie, épouse de Robert de Bethune, fils du Comte de Flandre en 1265, par lequel aussi sur un fond uni l'Oiseau sur le poing, avec un chien qui est dans l'action de chasser.

(*i*) Depuis onze siecles que l'Abbaye de S. Hubert est sous la protection de nos Rois, en reconnoissance de cette protection l'Abbé de S. Hubert

jusqu'à l'excès chez les particuliers, a subi le sort de tout ce qui passe les bornes de la modération; enſorte que ce qui en faisoit l'objet est devenu presque inconnu parmi nous.

[illegible] au Roi tous les ans, au moins le premier [illegible] Cerfs courans & six Cerfs [illegible]. Cet usage est présentement du Roi par l'entremetteur des Ambassadeurs & le Grand-Maître des cérémonies: il fait un compliment au Roi, lui présente ces deux pièces de Venaison, & le Monarque fait délivrer cent écus [illegible] Aubert. L'Auteur de la Concordance des Chartres de Roi [illegible] Paris a omis d'parler de cet usage, quoiqu'il [illegible] plusieurs autres prelens d'Oiseaux de Fauconnerie, [illegible] qu'on présente au Roi, dans le courant du mois d'Avril, [illegible] de Brandebourg, & de ceux que l'Ambassadeur de Malte [illegible] au nom du Grand-Maître. Voyez Varenius, [illegible] & liv. 3, ade part.

Chasses des Lapons (*a*).

LA Chasse est un des principaux exercices des Lapons, & n'est permise qu'aux hommes (*b*): jamais ils n'entreprennent de Chasses un peu considérables sans avoir auparavant, avec le Tambour de la Laponie, taché de reconnoître si le Dieu leur sera favorable ce jour là; car ils croient aux jours heureux & malheureux (*c*).

(*a*) Parmi les Historiens qui ont écrit sur la Laponie, il n'en est point qui aient traité de leurs Chasses avec autant d'étendue que Jean Scheffer, il a cependant omis bien des particularités citées dans d'autres Auteurs.

(*b*) Loin de souffrir que les femmes aillent à la Chasse, lorsqu'un Lapon se met en chemin pour chasser, il ne sort point par la porte ordinaire, mais par une porte qui lui est opposée. Les Chasseurs croient qu'alors la rencontre d'une femme leur est de si mauvaise augure, qu'il sera impossible de rencontrer aucune bête, si, [illegible] par la porte de la Chasse, il se présente quelque femme en ce lieu-là pour cette raison il est défendu aux femmes d'aller derrière la Cabane. Superstition bien opposée à celle des anciens Veneurs François [illegible] peut voir ce que j'en ai dit à l'article Salnove, pag. 138, note 1. Le préjugé des Lapons est d'autant plus extraordinaire, qu'ils comptent au nombre de leurs plaisirs celui de plaire aux femmes, qui chez cette Nation se décerne par leurs suffrages la gloire attachée aux exercices, surtout à ceux de la Chasse & des Combats, comme on voit dans Tacite & autres Ecrivains qu'ces ont fait de toute antiquité [illegible] Gaulois, les Germains & presque tous les Peuples du Nord. Voyez sur le même sujet la note de cet article. Quoiqu'il en soit, le Chasseur Lapon est bien [illegible] lorsqu'à son retour de la Chasse, la Femme [illegible] les compagnes le reçoit en [illegible] une pointe qui rend un [illegible] couleur de cerise qu'elle lui applique galamment avec la bouche [illegible] visage, & ce rouge pendant plusieurs jours cette couleur [illegible] visage que la Dame a rendu à la valeur, & comme le symbole du [illegible] qu'il a pu répandre à la Chasse.

(*c*) Voyez sur la superstition des jours heureux & malheureux pour la Chasse chez les anciens François, l'article de d'Arcussia, p. 119, n. 3.

C'eſt là un des uſages de ce tambour magique ſi renommé (*d*). Les Lapons vont-ils livrer la guerre aux animaux? des Chiens qui courent tres-vite, & ſont fort bien dreſſés, partagent fidelement avec eux leurs travaux thereutiques : ils arretent la bete, ou la font lever, & vont avec autant d'adreſſe que de courage, braver l'animal le plus furieux : pour les rendre encore plus ardens à la proie, leurs maîtres les tiennent continuellement attachés à la cabane, là dans le repos, ils font la fonction de gardiens du logis.

En hiver les hommes ſont eux mêmes leurs limiers : ils obſervent les traces de la bete imprimées ſur la neige ; par la forme, ainſi que par la poſition des pieds, ils jugent de la défenſe qu'elle peut faire, ſi elle eſt bête de compagnie, & ſi elle eſt du pays, ou de paſſage : obſervations qui ſont de la plus grande conſequence. L'ignorance du Chaſſeur ſur ce point reſpectif l'expoſeroit à la honte de faire des courſes inutiles, & même au danger de ſuccomber dans l'attaque d'un ou de pluſieurs adverſaires dont il n'auroit pas prévu la force.

Une des belles Chaſſes des Lapons, c'eſt celle du Rhenne. Par le moyen de deux planches, ou patins (*e*)

(*d*) Le tambour des Lapons ſur [illegible] ſont de merveilles, & qui touchent [illegible], de la gaîté que de la triſteſſe, de ceux qui en [illegible] ſe ſervent. Il eſt couvert [illegible] peau comme le ſont les nôtres. Sur le [illegible] ſont peints des hieroglyphes qui ont trait aux différens uſages qu'on en attend. Comme un de ſes principaux uſages de cet inſtrument eſt d'être utile à la Chaſſe, c'eſt ce deſſein qui y eſt tracé : les figures de certains ours ſauvages y ſont même que les [illegible] en trouvent ſur leurs [illegible], & même les [illegible] corps auxquels on avoit peint [illegible] de flèches *. Ce qui a fait d'abord [illegible] que l'expreſſion de l'horreur de quelques particuliers pour la Chaſſe, devint dans la ſuite une [illegible] du tambour, en [illegible] l'empreinte des figures de certains [illegible] à leur tombre, ou [illegible] les Lapons [illegible] voyoient [illegible] ces figures [illegible] qu'elle vetoit [illegible] que la cour [illegible] les Lapons [illegible] famine à [illegible]

(*e*) Les patins des Lapons [illegible]

* On deſſeroit chaque [illegible] qu'on avoit [illegible] Jarl la Chaſſe, enſuite [illegible] qui mutiloient tellement [illegible] Voyez Conrad. Celtes, [illegible], cap. 3, fol. 23, &c. Olaüs [illegible] [illegible] toutes ſortes de bêtes, [illegible] [illegible] à tirer, lancée ſur la [illegible] [illegible] de ces Chaſſeurs qui font d'[illegible] beaucoup de ſuperſtition de ſemblable figure ſur le gras de leurs bras, telles que la clef de S. Hubert, l'Image de ce Saint, celle de S. Martin, &c.

que les Chasseurs ont sous les pieds, on les voit avec une vitesse incroyable, partir & disparoître, ainsi que le Rhenne qu'ils poursuivent. La neige qui fléchit sous les pieds aigus du fugitif quadrupede ralentit sa course, & le livre enfin au Chasseur, dont elle augmente la vitesse par le glissant de sa surface. On ne sçauroit s'imaginer avec quelle agilité le Lapon sur ses longs patins avance, recule, se tourne, se précipite, se ramasse; comment en un instant il se transporte du fond d'un vallon, au sommet des montagnes, revient sur lui-même, & déjà traverse de nouvelles vallées (*f*). Cette Chasse est celle du printemps, lorsque les neiges extremement hautes couvrent la terre.

Dans les saisons où la neige fondue ne se prête plus

de pas celle de la plante du pied. Elles sont d'inégale longueur & leurs extrémités qui se terminent en pointe se relevent en décrivant une ligne courbe. Elles sont attachées vers leur milieu sous les pieds. La plus courte, longue de la hauteur de l'homme, c'est-à-dire, de quatre pieds & demi, hauteur ordinaire des Lapons, est attachée au pied gauche; l'autre est d'un pied plus longue. * Scheffer entre dans une grande discussion sur leur longueur: mais on ne peut pas mieux en fixer la proportion que de dire qu'elle paroît varier en raison de la grandeur de l'homme qui les porte. Les femmes font également usage de ces patins. Les Lapons se servent ordinairement de traineaux pour voyager: ils s'en servent aussi quelque fois à la Chasse des Rhennes qu'ils tuent avec des fleches, de dessus ces traineaux. Cette Chasse demande beaucoup d'adresse: j'en rendrois compte, ainsi que de la maniere dont on se sert des traineaux & de leur forme, si je traitois de toutes les Chasses de ces Peuples.

(*f*) Les patins des Lapons, qui selon la forme que nous venons de décrire, note précédente, sembleroient devoir embarrasser dans la course, sont précisément ce qui l'accélere en glissant sur les neiges. Mais leur principal usage est de garantir celui qui s'en sert. Sans ces patins il enfonceroit dans des abysmes de neiges. Pour le même usage, dans l'Amérique Septentrionale, on attache sous les pieds des raquettes faites comme nos raquettes de Paulme, à l'exception qu'elles sont beaucoup plus grandes & sans manche. Le Lapon qui semble moins courir que voltiger sur la neige, tient à sa main un bâton & s'en sert pour se conduire, s'élancer & se relever dans les culbutes multipliées qui dans les descentes rapides composent sa course: le bas de ce bâton est terminé par une planche ronde qui le rend semblable au battoir dont nos Villageoises se servent pour faire du Beurre dans la Baratte. On conçoit

* Mr de la Motraye, qui a séjourné quelque temps en Laponie, a examiné dans la cabane d'un Lapon, une paire de ces patins, & les a mesurés. Le plus long avoit dix-huit paumes, & le plus court treize: ce qui ne revient pas tout à fait à la proportion que donne Scheffer. Il y a aussi des patins beaucoup plus grands: car malgré la petitesse ordinaire des Habitans de la Laponie, il n'est pas rare d'y trouver des hommes de six pieds. Les patins que vit Mr de la Motraye en Laponie étoient doublés par-dessous de peau d'élan. On lui dit que c'étoit là les patins les mieux conditionnés, & que ceux qui n'étoient pas doublés d'Elan, l'étoient de la peau de quelqu'autre animal d'un poil court, ferme & uni, & attachée de maniere que le poil empêche de reculer si volontairement. Voyez la Motraye, tome 2, chap. 16. Scheffer parle aussi des patins doublés de peau, & ajoute qu'il y en a qui sont seulement garnis de résine par dessous.

à la vitesse des Lapons, ils y suppléent par des pieges. On s'assemble, les Habitans de plusieurs cabanes se réunissent : on construit deux palissades fort hautes faites de pieux & de branches, ces palissades rangées sur deux lignes paralleles, forment une longue allée (g) fort vaste à son entrée, mais étroite vers son extrémité qui est terminée par une fosse profonde. C'est-là que les Chasseurs à grand bruit, conduisent & forcent les timides Rhennes, qui croyant trouver leur salut dans ce réduit, redoublent leur course qui les précipite dans la fosse. Ce n'est pas le seul moyen auquel on ait recours pour prendre cet animal. Les pieges que tend l'amour ont de tout temps été connus parmi les hommes, & de tout temps ils s'en sont servis contre les animaux comme un des expédiens les plus sûrs pour leur ravir la liberté. Les Grecs s'en servirent, nos anciens Gaulois aussi long-temps avant eux, sans doute, ils n'étoient pas ignorés, & les Nations [illegible] de notre siecle, comme les Nations policées, en font encore usage. Dans la saison où les Rhennes sauvages sont en rut, les Lapons attachent à l'entrée des forêts

bien que cette [illegible] des Lapons [illegible] est peut-être [illegible] trer [illegible] Sauvages [illegible] Hottentots [illegible] les Sauvages comme eux, ils avoient les mêmes exercices [illegible] de la Société [illegible] pour les femmes [illegible] les moins [illegible] Sauvages [illegible] Voyez ce qu'en écrit [illegible] Hist. du [illegible] au contraire & de l'adresse [illegible] dans un [illegible] dans sa [illegible] Norwege [illegible] ce que [illegible] le Norvegien [illegible] compris l'exercice de la Chasse [illegible] l'Arc, de monter à Cheval, de courir sur des [illegible], &c.

(g) Scheffer & autres disent que ces allées [illegible] de deux milles. Cela me paroît bien fort, & je ne suis guères [illegible]

des Rhennes femelles domestiques (*h*), celles-ci auxquelles on a fait éprouver un long veuvage, appellent compagnie par leurs cris plaintifs & redoublés. Les males pleins d'ardeur n'ont garde de négliger si bonne fortune, ils bondissent de joie, ils accourent: mais quelles amours! ils tombent ou dans les filets de l'homme, ou percés sous ses coups.

Les piéges servent encore à prendre d'autres animaux :

d'une si longue allée, une demi-lieue, eu égard à la vitesse de l'animal & de ceux qui le poursuivent, me semble-t-il bien suffisante.

Dans le Royaume de Siam, où l'on fait la grande Chasse des Eléphans, on prend vivans ces puissans animaux dans une allée à peu près semblable à celle que pratiquent les Japons, autour de l'allée régne un amphithéatre où les Spectateurs sont assis. Cette Chasse est un vrai spectacle qui pique la curiosité des Nations voisines, & dont nos Ambassadeurs en ce pays ont pris plaisir à faire la description: nous souhaiterions pouvoir en donner dans notre Bibliothéque un Article particulier.

(*h*) Cela se pratique en Automne vers la Saint Matthieu, lorsque les Rhennes sont en rut, ou au Printemps. C'est aussi par le secours de l'amour qu'on commence l'attaque des Eléphans dont nous venons de parler dans la note supérieure. A en croire les Anciens, on n'employoit pas seulement les armes de l'amour pour prendre les animaux par le secours des femelles leurs semblables: mais il en est qui dans les charmes d'une femme trouvent un piége séduisant. Le moyen, dit-on, le plus sûr pour se rendre maître du Rhinoceros, c'est de mettre à l'affut une belle fille qui découvre sa gorge dès qu'elle apperçoit le quadrupede monocorne. Celui-ci s'apprivoise aussi tôt, s'enyvre de l'objet qui l'a séduit, reste immobile la tête appuyée sur son sein, & bientôt une troupe de Chasseurs lui prépare d'autres chaînes. Quelque respectables que soient les Ecrivains qui ont rapporté ce trait, j'avoue que je n'ai encore rien trouvé dans nos Voyageurs modernes qui le confirme, & j'ignore si cette Chasse est de nos jours pratiquée en quelque Pays. Voyez Saint Grégoire le Grand, *Lib.* 31 *Moral. Cap.* 1., *Edit. Benedict.* Saint Isidore, *Origin. Lib.* 12, *Cap.* 2, J. Pierius Valerianus, dans les *Hieroglyphica*, *Lib.* 2, *Cap.* 22; Hector Pintus, *Cap.* 45. *in Isaiam*; Pipinus, *Sermo* 10 *de secretis secretorum*, Saint Grégoire & Saint Isidore se sont exprimés à peu près dans les mêmes termes. Telles sont les paroles du Saint Evêque de Séville: *Virgo puella præponitur quæ venienti sinum aperit, in quo ille (Rhinoceros) omni ferocitate depositâ, caput ponit; sicque soporatus velut inermis capitur.* Dans le Dictionnaire des Animaux, où l'on révoque ce fait en doute, on indique plusieurs autres témoignages vénérables: mais il paroît que l'Auteur de ce Dictionnaire n'a rapporté les noms des Ecrivains qu'il cite, que d'autres d'autres, sans recourir aux Ouvrages des Auteurs cités. Par exemple, sur ce qu'on a vu *Eustathius* en citation, on prend à témoin S. Eustache, qui n'a jamais écrit, au lieu de l'Archev. Eustath. Il est malheureux que ce Dictionnaire, qui est très utile pour l'Histoire Naturelle, soit négligé dans la partie des citations: tous momens j'y trouve des noms estropiés, *Mr* NIREMBERG pour LE PERE NIEREMBERG, BRYN pour CORNEILLE BRUYN, UGELE pour AULU-GELLE, GELIUS tantôt pour PIERRE GILE & tantôt pour AULU-GELLE, SCHESSER répété en plusieurs endroits pour SCHEFFER, PAVIUS pour PAWIUS, &c. Je n'avertis de ces fautes, que sur ce que ce Dictionnaire mérite qu'on le corrige dans une autre Edition

ce sont des trapes des fosses, des filets, des lacets. Il n'est Hermines, Martes Zebelines (*i*), Lievres, Renards (*k*), Castors (*l*), Linx (*m*), Loups (*n*), Jacrts ou

(*i*) Les Lapons prennent ordinairement les Hermines & les Martes à peu près de la même maniere que nous prenons les Rats & les Souris [illegible] qu'ils attachent à des cordes fort [illegible] par le mouvement de trois, de quatre & [illegible] Hermines qui entrent dedans tout à la fois, [illegible] & les petits animaux se trouvent emprisonnés sous une trape [illegible] & pesante.

(*k*) Le Renard, qui dans tout Pays est le fleau des [illegible] & désole les menageres, n'est pas moins fripon, ni moins [illegible] dans la Laponie que par tout ailleurs. La bonté de sa peau dans ces contrées du Nord, [illegible] aux dépens de personne, lui attireroit des envieux. On lui dresse donc des piéges: une longue branche d'arbre [illegible] par le moyen d'un [illegible] qui est retenu par les broussailles, forme un piége [illegible] entre les hommes & [illegible] Sauvages * [illegible] que [illegible] le Renard, rarement [illegible] artistement tendu qu'il est caché. [illegible] ou du fromage [illegible] fort, mis à [illegible] le friand, qui [illegible] dans ce moment qu'il est [illegible] le trouve pris par [illegible] par le pied, par [illegible] par le milieu du corps, la branche [illegible] en l'air le [illegible] Les [illegible] & [illegible] petites bêtes éprouvent aussi combien est [illegible] On prend encore les Renards [illegible] met [illegible] en forme de tenailles [illegible] également un [illegible] à cet usage une espece de [illegible] Renards.

(*l*) Un des piéges [illegible] c'est une espece de [illegible] qui a deux portes [illegible] de l'espece [illegible] est [illegible] il entre, [illegible] & si [illegible] est [illegible] ordinairement [illegible] est pris. Le Chasseur vient [illegible] aussi [illegible] & ne doit [illegible] l'animal [illegible] les Lapons [illegible] Castors [illegible] de [illegible] bien [illegible] stratagêmes [illegible] : je n'en [illegible] le Baron de la Hontan dans ses voyages de l'Amérique Septentrionale.

(*m*) [illegible] du [illegible] ou Loup cervier, dans le 3. tome des Ouvr. adop. de l'Académie.

(*n*) Les Lapons [illegible] attachent à des charognes des [illegible] & des fleches qu'ils cachent dans la neige pour pren-

* On prend de la même maniere au Cap de Bonne Espérance, les Elans dont la hauteur ordinaire en Afrique est de cinq pieds, & qui pesent environ quatre cent livres. On juge bien que la branche élastique qui fait voltiger par le pied, un animal de cette pesanteur, doit être très forte. C'est toujours par un pied, soit de devant, soit de derriere, que l'Elan se trouve enlevé.

Goulus (*o*) qui ne paient le tribut de leur avide curiosité. La terre eſt ça & là couverte de piéges, & ces Sauvages ſe gardent inviolablement entr'eux une fidélité qui ſerviroit d'exemple aux Nations les mieux policées. Jamais aucun d'eux ne s'approprie la bête qu'il a trouvée dans un lacet qui ne lui appartient pas : loin de ſe l'approprier, il va plein de joie la porter à qui elle appartient. Si les piéges mettent la déſolation chez les quadrupédes de petite eſpece, la dent aiguë d'un chien agile & ruſé ne leur eſt pas moins funeſte, il ſçait ſans enſanglanter leur peau, les livrer ſans vie au chaſſeur qui le met en quête. Les Lapons prennent encore ces animaux par le ſecours des fleches. Les Ecureuils (*p*),

dre les Loups. On n'épargne rien pour les détruire, parce qu'il y en a une prodigieuſe quantité dans le Païs, & qu'ils ravagent les troupeaux. On a recours aux mêmes piéges pour faire la guerre aux Lynx ou Loups cerviers.

(*o*) Le Jaerf ou Goulu, ſelon le rapport de Matth. Michovius, *Sarmat. Europ.* eſt de la grandeur d'un fort Chien, a la face d'un Chat, & la queue d'un Renard. Scheffer dit qu'il a les dents auſſi fortes & auſſi aiguës que celles du Loup, le corps large & les pieds petits comme le Loutre. Mr Klein a donné une figure du Goulu d'après un Jaerf qui ſe trouve à Dreſde dans le cabinet de l'Electeur de Saxe. Il eſt nommé Goulu noir. Il fut apporté vivant de Sibérie à Dreſde ; cet animal mangeoit trente livres de viande par jour, & n'étoit pas raſſaſié. La couleur étoit d'un noir tirant ſur le brun. On conſerve dans le même cabinet un Goulu d'un brun jaune qui fut pris en Saxe auprès de Travelſtein par Auguſte II, Roi de Pologne. Jean de Laet a remarqué une teſte monſtrueuſe avec le corps de l'homme dans l'expoſition anatomique d'un Goulu, qui a été faite en ſa préſence par Pierre Paulus. On croit que ſi arrive ſouvent au Jaerf ou Goulu, qui ſe nourrit de cadavres, d'en manger glorieuſement une ſi grande quantité, qu'il eſt hors de paſſer de force entre deux arbres afin de rendre par haut & par bas ce qu'il a pris. Tous les Naturaliſtes rapportent ce moment fait qui, par rapport, de Mr Klein. La maniere dont on chaſſe cet animal ſert à le connoître encore mieux. Scheffer dit que le Chaſſeur ſuit le moment que le Jaerf paſſe avec effort entre deux arbres pour le décharger de ſon fardeau, & qu'alors on le perce de fleches. On prend encore cette bête avec ces pieux de bois & une ficelle fort déliée entre deux, afin qu'en voulant s'en paſſer le ventre comme il fait entre deux arbres, il ſoit étranglé.

(*p*) Toute cette ſuite des Chaſſes étrangeres, & des divers animaux qui en ſont l'objet, nous a retenus ici à parler de l'Ecureuil, de Pline, &c. Mais comme il eſt bien certain que les Anciens ont dit de ces animaux, de ce que les Modernes en ont écrit. Oppien & Pline ont rapporté ſur l'Ecureuil des particularités curieuſes. Nous avons déjà dit que ce n'eſt pas les bornes actuelles de notre plan qui ne nous permettent pas de l'expoſer d'étendue pour la ſuite, qu'autant que le Lecteur, d'après nos obſervations, ſe décideroit pour des détails plus amples & plus particuliers. Au nombre des drôles curieuſes qu'on a écrites ſur ces Animaux, Scheffer, Auteur exact, rapporte un trait ſur l'Ecureuil qui mérite d'être cité. Les Ecureuils tantôt abondent dans

les Martes, les Hermines dont les peaux sont plus précieuses, demandent plus de ménagement. Les fleches dont on se sert pour cette Chasse, sont applaties par le bout comme nos fleurets, afin que le sang ne gâte point des peaux si précieuses. Les Lapons se servent aussi de fleches armées de pointe : mais ils sont si adroits, & dirigent leur coup avec tant de justesse, qu'ils jettent bas l'animal, en le frapant directement par le museau. Dans leurs Chasses aux Oiseaux, ils se servent ordinairement de fleches ou de mousquets. Ces Chasses varient suivant la diversité des Oiseaux & des saisons. L'hiver, attirés par un appat trompeur, le besoin les livre aux lacets qu'on leur tend.

La Chasse à l'Ours est une des plus grandes Chasses des Lapons. En Automne, lorsque les premieres neiges commencent à tomber, il y a parmi eux une émulation singuliere pour chercher à demêler les traces d'un Ours, & à découvrir son repaire. Par tout où il s'agira du droit de primauté, il y aura toujours de quoi interesser l'homme sauvage comme l'homme policé. Il s'a-

la Laponie, & tantôt ils sont très rares. En certaines années, lors qu'ils [illegible] [illegible] prennent le parti de [illegible] Pays [illegible] morceau [illegible] levée leur sert de [illegible] à la faveur du vent qui la porte & [illegible] les vagues & l'orage [illegible] les barques & [illegible] leurs corps ne [illegible] en fait une Chasse [illegible] Les Lapons en diverses [illegible] matiere.

Il y a [illegible] fit [illegible] trouve dans la Laponie [illegible] appe[illegible] valeur [illegible] article page 44 & [illegible] Cette [illegible] l'usage & [illegible]

* Nous [illegible] une Anecdote sur [illegible] Nous rapporterons [illegible] l'ouvrage des Sçavans de l'Europe, tome 2, page 222.

» M. [illegible]

» [illegible]

» [illegible]

» [illegible]

» [illegible]

» [illegible]

» *Med.* [illegible] *in octavo.* [illegible] sous écrivit les deux premieres pieces à la » priere de Gesner qui en a profité dans son Histoire des animaux. C'est ce [illegible] » Caius qui fonda à Cambridge un College qui porte son nom.

git ici de meriter d'etre le Roi d'une fete, & d'une des plus grandes fetes de la Nation. Auſſi le Lapon qui fait la découverte d'un Ours, triomphe de joie, va trouver ſes parens, ſes amis, & les invite à cette Chaſſe comme on feroit à quelque grand feſtin, car il n'eſt pour eux morceau plus friand, ni plus delicieux. La Chaſſe finit par depecer l'animal, & l'on ſe doute bien que des Lapons ne ſont pas gens à faire petite bouche par ceremonie. L'aſſemblée n'a lieu cependant que vers le commencement du printemps, où la neige plus haute & plus ferme, promet aux patins plus d'agilité. C'eſt alors que les Chaſſeurs font la recherche de la bête avec leurs Chiens qui vont reveiller l'Ours & le faire ſortir de ſon repaire. Après que le chef a aſſemblé ceux qui doivent être de la partie, on fait choix de celui qui ſçait le mieux battre le tambour, afin de connoître quel ſera le ſuccès de la Chaſſe. Le Roi de la troupe marche en tête, & ne doit point avoir d'autres armes qu'un bâton dont la poignée eſt ornée d'un anneau de laiton: après lui marche le tambour, puis celui qu'on a choiſi pour porter à l'Ours le premier coup, les autres vont de ſuite en leur rang, & chacun à ſa fonction. Armés d'arbaletes, d'ares, de fleches, & ſur-tout de hallebardes (*q*), c'eſt ainſi qu'ils avancent en ordre vers le

(*q*) Leurs Hallebardes ſont comme l'Eſpieu des Gaulois. Voyez l'article des Gabaons page clxxij, note (p). Outre la Hallebarde, les armes dont les Lapons ſe ſervent pour la Chaſſe ſont des Ares *, des Arbaletes, des Fleches armées de pointes de fer ou de corne **, des Fleches émouſſées & plates par le bout, la Hache *** & le mouſquet.

* Les Lapons quoique petits, ont de grands ares qu'ils bandent ſans peine, & que le Norvegien le plus robuſte ne ſçauroit plier qu'à moitié. Ces ares ſervent ſouvent de baton aux Lapons pour aller en patins, & pour cet uſage un des bouts de l'are eſt terminé par une petite planche ſemblable à celle du baton dont nous avons parlé page clxxvij, note (f).

** L'uſage d'armer les fleches & autres armes d'un pointe ou de corne, paroît être le plus naturel pour des Peuples ſauvages, & avoit été connu de preſque tous. Les Gaulois avoient la même coutume, & cette coutume paroît avoir été commune à tous ces Peuples du Nord. Pline, liv. xi. chap. 37, en parlant des Habitans du Nord dit *Cornua pro telis habent*. Tacite, *Germanie* chap. 46, en parlant des Finlandois, dit *Arma ſagittæ ferrum deſunt*. Voyez auſſi Strabon et Marcellin, liv. xxxi. Preſque tous ces ſauvages peuples ſont d'os & de cornes, pour armer leurs fleches, n'eſt pas toujours une preuve qu'ils manquent de fer, ni qu'ils ne ſçavent pas le travailler. Les Sauvages armoient ordinairement leurs fleches de fer, ou de corne. Les Hottentots, quoiqu'ayant le marteau & des enclumes de pierre, travaillent & poliſſent aſſez proprement le fer de leurs armes, employant à cet uſage, à ce que l'on croit, une pierre noire qui au feu devient preſque auſſi dure que le fer, et dont ils ſe ſervent au lieu de limes, parce qu'elle mord plus fort, & que c'eſt moins tout que la nature qui donne des armes & des outils aux bêtes.

*** La hache de Lapons eſt quelquefois armée de pierre au-lieu de fer; uſage auſſi ancien & auſſi commun chez les Peuples ſauvages que les fleches armées de corne ou d'os. On a trouvé dans divers tombeaux d'anciens François, Peuple qui ſe faiſoit enterrer avec ſes armes, pluſieurs haches ſemblables de pierre

repaire : l'action se passe avec cette vigueur dont j'ai donné une esquisse à l'article Gaston Phœbus. Si plusieurs Ours se présentent à la fois, l'action redouble avec le danger. Au retour des Chasseurs, l'air retentit de chansons & des éloges qu'on donne au héros de la Chasse. Le Roi de la fête assis à la place d'honneur dans la cabane autour d'un grand feu, boit la première rasade, raconte ses exploits,

„ Et je suis sûr qu'Hector de Troye
„ Chargé des dards & des ecus
„ De mille Grecs par lui vaincus,
„ Dans sa démarche triomphante
„ N'avoit pas l'ame plus contente. (r)

Les femmes en tout pays partagent la gloire de leurs époux, & l'on sçait que la gloire est un appas qui nourrit & réveille les feux de l'amour, auth nos Laponnes en ce moment délicieux, redoublent-elles leurs caresses : mais ce jour-là, malheureusement, il est une loi (f) qui anime encore les caresses en y mettant des bornes.

(r) Perrault dans son Poëme de la Chasse.

(f) Cette Loi est prise [illegible] Hottentots. Le Chasseur qui a lui seul triomphé d'un bête féroce, comme un Tigre, un Lion, ou un Léopard, est auth roi [illegible], grande dignité chez ces Sauvages. Il doit entre [illegible] tours, dans l'entour de sa cabane, mettre beaucoup d'ardeur, d'art & de force, afin de recouvrer les forces. La femme, [illegible] long temps [illegible] la présence de son Mari, le condamne à la retraite, & [illegible] la plus austere, & ne prend de nourriture qu'autant qu'il en faut pour se soutenir. Cet état de mortification [illegible] paroît devant son Epoux, l'accueil est des plus vifs, & cette entrevue est pour eux un nouvel hymen. On tue le mouton gras, [illegible] invitées, personne ne manque à la fête, tout [illegible] réjouit. Voilà la brave Hottentote qui partage la gloire d'un [illegible]. Un Hottentot qui sans doute a, [illegible] de ce singulier usage, & de la [illegible] de ce triomphateur, [illegible] plates, très-larges, très-durs & [illegible], [illegible], des os aiguisés, de [illegible] d'une flèche [illegible] ches fut long temps [illegible] on trouve encore [illegible] à fusil dont le Bri[illegible]. Mercures de Trévoux, Mai 1714, page 842.

CHASSES DE L'ORIENT.

La Circassie.

NOus ne passerons point à l'Orient, sans dire quelque chose d'un Pays, dont les Habitans, si connus par leur beauté, sont un peuple de Veneurs. Rien n'est

plus agréable que de voir dans leurs forets les Circaſſiens ces beaux Chaſſeurs avec leurs compagnes, qu'on croiroit, dit Mr de la Motraye, autant de Venus & d'Adonis. Souvent on rencontre a la Chaſſe une troupe d'aimables Circaſſiennes montées leſtement ſur un agile courſier, le carquois ſur l'epaule & l'arc a la main, ou l'oiſeau ſur le poing. Quoiqu'en cette Contrée, comme autrefois en tout Pays, la Chaſſe ſoit un bien commun, on ne ſçauroit croire quelle quantité de venaiſon, de bêtes ſauvages & de gibier de toute eſpece dédommage les Chaſſeurs de leurs courſes continuelles.

On trouve dans leurs contrées des Chevres ſauvages ſi vites que le meilleur cheval Arabe peut a peine les atteindre. Elles vont par troupeaux comme des Chevres privées, ne paroiſſant pas meme redouter l'approche des hommes; elles les voient venir, & broutent toujours paiſiblement: mais a peine ſe jugent-elles à la portée du trait, qu'auſſi-tôt on voit le troupeau tout entier ſe regarder, partir & diſparoître. On a recours, pour les forcer, à un expedient qui mérite d'etre cité. Le Circaſſien porte devant lui ſur ſon cheval un alerte Lévrier, & franchit les eſpaces a toute bride: apres une longue & rapide courſe, il lache le Levrier qui acheve de forcer les fugitives. On voit quelquefois trente ou quarante Circaſſiennes dans cet equipage courir de front a la pourſuite d'un troupeau de Chevres, qui dans leur fuite gardent entr'elles un auſſi bel ordre que ceux qui les attaquent. La nature ſemble avoir favoriſé cette eſpece de Chevre d'un reſervoir propre a la reſpiration pour la rafraichir dans des courſes ſi longues & ſi violentes. Elle porte, dit Mr de la Motraye, une eſpece de bourſe ſous la gorge, qui s'enfle & ſe gonfle comme une corne-muſe a meſure que ſa courſe augmente.

Mais quelqu'intéreſſantes que ſoient les Chaſſes des Circaſſiens, quelqu'agréables que ſoient ces beaux Chaſſeurs, n'oublions pas que nous ne nous ſommes arrêtés dans leur Pays que comme en paſſant.

La Perſe.

LEs Perſans, fort adonnés à la Chaſſe, ont recours à des moyens inconnus dans nos Contrées: rarement parmi eux on ſe ſert de Chiens, parce que cet animal,

les délices d'un Chaſſeur Européen, eſt en exécration parmi les Perſans qui regardent le Chien comme le plus impur des quadrupedes. Il n'y a que l'Empereur & quelques grands Seigneurs qui aient le permettre d'en avoir, mais en petit nombre. On ſupplée au défaut de Chiens par le ſecours des Faucons. J'ai déja dit à l'article de Thou, ce qu'on peut attendre de la valeur de ces oiſeaux, & que le plus fier quadrupede ne ſçauroit ſe ſouſtraire à l'adreſſe & au courage de ces habitans de l'air. Les Perſans aſſocient encore à leurs plaiſirs des heros quadrupedes que nous ne ſoupçonnerions pas faits pour aller d'intelligence avec l'homme attaquer leurs ſemblables. Que diroit un Chaſſeur Européen s'il voyoit le Tigre, ce farouche animal, en croupe (*a*) ſur le même cheval du Perſan qui va attaquer avec lui le Daim, le Cerf, la Gazelle, &c. Le Lion même, ce fier & cruel tyran des forêts qu'il habite, ſe plaît à recevoir les careſſes de l'homme, eſt docile à ſa voix, & n'eſt glorieux d'employer ſa valeur que pour le ſervice de ſon maître. L'indocile & farouche Panthere, devenue par les ſoins du Perſan auſſi ſouple que le Chien le mieux dreſſé, ne redoute rien plus que de manquer la proie que le Chaſſeur attend de ſa force & de ſa legereté. Le feroce Leopard, plus vorace, plus furieux qu'aucun autre de ces animaux, & qui par ſa nature ne peut ſans frémir ſoutenir les regards de l'homme, ſe calme cependant par des ſoins aſſidus, & ne ſent renaître ſa fierté que lorſqu'en trois ſauts l'animal qu'on lui fait pourſuivre n'a pas tombé ſous ſes griffes, confus alors & déſolé de n'avoir pu montrer à ſon maître autant d'adreſſe que de fidélité, il demeure triſte, léchant la terre à l'endroit où le dernier de ſes ſauts a été inutile. Le Chaſſeur doit le rappeller avec douceur, le conſoler de mille manieres, & lui faire entendre qu'une autre fois ſes efforts ſeront plus heureux, l'animal au moment même ſe ranime, reprend ſa gaieté, ne fait qu'un bond, & déja le voilà ſur la croupe du cheval à recevoir les careſſes de celui qui l...

(*a*) On le conduit les yeux bandés. Comme on tient ce Faucon chaperonné juſqu'au moment qu'il fond ſur ſa proie, on ne débande les yeux du Tigre & du Leopard, que lorſqu'on les expoſe à ce dangereux combat. Le Sieur Tavernier, dans ſon voyage au Levant, dit que dans l'Aſie mineure on fait auſſi uſage de ces animaux, & que le Chaſſeur les tient devant lui ſans qu'ils ayent les yeux bandés.

qui l'a consolé. L'Once que les Anciens ont designé sous divers noms, sous diverses figures, quadrupede féroce qu'ils redoutoient tant, dont le nom seul faisoit frémir, & sur lequel ils ont débité tant de fables, est aujourd'hui le plus docile dont les Persans se servent à la Chasse.

Si l'on se représente avec admiration ces fiers habitans des deserts, fideles à attaquer le Cerf, les Gazelles & les Daims qui n'ont de ressource que dans la fuite, & qui rarement échappent au troisieme bond de l'animal aggresseur; le spectacle devient plus interessant encore, lorsque le Persan lache un Lion, ou un Tigre d'une énorme grandeur (*b*) contre le redoutable Taureau des forêts, contre le Lion sauvage, le Leopard, ou le Tigre. Il est plus aisé de s'imaginer que de rendre toute la vigueur d'un combat où l'un reprend sa férocité naturelle pour l'amour de son maitre, tandis que l'autre ranime ses fureurs pour defendre sa liberté. A entendre les affreux rugissemens, à voir les féroces efforts de son Tigre, ou de son Lion affidé (*c*), le Chasseur devroit, ce semble, redouter le retour de ce terrible serviteur; mais sa rage, apres sa victoire, se change en douceur, en plaisirs; & cette même queue, qui dans le feu de l'action agitoit l'air à coups redoublés, imprimoit la terreur par un horrible sifflement, devient l'instrument de ses caresses. Ce qu'il y a de plus surprenant, il paroitroit que ces animaux, dès que l'homme se les est associés, depuis qu'ils ont sucé un lait étranger, n'aient d'ennemis que leurs semblables, & ne connoissent d'amis que l'homme.

Les Rois de Perse ne sont pas moins adonnés à la

(*b*) Quand on se sert de Lions, ou de Tigres si puissans, on les porte ordinairement sur des traineaux, alors ils n'ont pas les yeux bandés.

(*c*) L'usage où sont les Peuples de l'Orient d'apprivoiser des Lions & des Tigres, paroitra moins incroyable, si l'on se rappe le comme en fois l'Histoire ancienne nous représente ces animaux soumis au joug. Pline, *l.* 8, *c.* 16, *n.* 21, fait mention d'un Char de triomphe, attelé de Lions apprivoisés, sur lequel Marc-Antoine entra dans Rome après la Bataille de Pharsale. Lampridius, au c. 28 de la Vie d'Heliogabale, dit que cet Empereur attelloit à son Char tantôt des Lions, se faisant appeller *Magna mater*, & tantôt des Tigres, se faisant appeller *Liber*. Je l'ai déjà dit, la connoissance de l'Histoire & les paralleles diminuent bien du merveilleux des choses qui d'abord paroissent les plus incroyables. L'attelage des Cerfs, dont j'ai parlé pag. lxxxiv, sous-note (*a*), n'est point non plus sans exemple dans l'Antiquité. Lampridius rapporte encore qu'Heliogabale paroissoit en public sur un Char attelé de quatre Cerfs. Vopiscus, dans la Vie de l'Empereur Aurélien, *c.* 33, décrivant la Victoire qu'il avoit remportée sur la Reine Zenobie, remarque que ce Prince alla au Capitole monté sur un Char attelé de quatre Cerfs, qui avoient appartenu au Roi des Goths.

Chaſſe que leurs peuples. Ils font quelquefois des battues & des enceintes, dont l'appareil magnifique eſt ſemblable à celles du Grand-Mogol & de l'Empereur de la Chine (*d*). On fait ordinairement dans ces Chaſſes du Roi de Perſe un abbatis de ſept ou huit cent animaux : il y en a, dit le Chevalier Chardin, où l'on a tué juſqu'à quatorze mille bêtes (*e*).

Les armes dont le Roi fait uſage à la Chaſſe ſont les fleches, la lance, l'épée ou l'arquebuſe. On a ſoin de ne pas prendre tout ce qu'on a pu raſſembler d'animaux dans ces enceintes ; le gibier ſeroit bientôt de-

(*d*) Les Chaſſes des Souverains de l'Orient ſemblent moins faites pour procurer des plaiſirs, que pour étaler tout l'appareil de leur grandeur dans les diverſes Contrées qui compoſent leurs Etats.

Les Chaſſes de l'Empereur de la Chine ont plus l'air d'une expédition militaire, dit le Pere du Halde, tome 4, que d'un ſimple divertiſſement. Il ne ſe fait point de chaſſe ſans une cavalerie, & plus de ſoixante mille hommes, tous armés de fuſils & de carabines, diviſés par compagnies, s'emparent en cercle de la plus grande étendue de terre qu'ils peuvent, au ſon des tambours & des trompettes. Le cercle [illegible] Empereur. Les Cantons du cercle, c'eſt-à-dire, les endroits où la foret, le terrain ou les chemins ſont plus favorables pour chaſſer, ſont attribués à la maniere de Chaſſer des Tartares Orientaux. Cette armée avoit l'avantage de faire, en peu de temps, [illegible] & un grand carnage, parce que tous les animaux, effrayés par le bruit des tambours & des trompettes, ſe raſſemblent dans des chemins creux-ombragés, parce qu'ils ne trouvent que des retraites vers les hauteurs de la circonférence. Tartares Agités [illegible] ſont des barrieres entr'eux, ou forment le cercle à la Chaſſe, ſes lances en arrêt, [illegible] place avantageuſe pour la Chaſſe, les animaux qui [illegible] ouvrir le cercle, effrayés par le bruit des tambours & des trompettes. Le cercle [illegible] rétrécit peu-à-peu, & [illegible] d'une [illegible] & de l'autre [illegible]

Le Pere [illegible] Hiſtorien [illegible] rapporte [illegible] d'un grand Chaſſe [illegible] Empereur [illegible] dans [illegible] ſuppoſe [illegible] retrouver [illegible] ne juge [illegible] coutume [illegible] d'après [illegible] Quelquefois [illegible] Rois, [illegible] la Couronne, [illegible] l'Empereur à cette [illegible]

On ne [illegible] Grand-Mogol, [illegible] conduit qu'il [illegible] hommes de troupes [illegible]

(*e*) Le Pere de [illegible] offrir [illegible] dans la ſeconde partie de [illegible] du Roi de Perſe de huit ou dix mille animaux. Ces Chaſſes, [illegible] ſont ſouvent [illegible] ſyndics, qu'on voit [illegible] ſur les [illegible] du Roi, une [illegible]

truit : tous les peuples policés ou sauvages qui font de semblables battues, rendent toujours la liberté aux femelles pour conserver l'espece. Le Roi prend quelquefois plaisir à attacher aux oreilles de quelques unes, de petites plaques d'or sur lesquelles son nom est gravé : ce seroit un crime capital que de chasser à l'avenir ces bêtes marquées du Sceau royal, sans la permission du Souverain. Le Roi mene ordinairement avec lui les Femmes. On leur prepare, dans l'endroit le plus favorable de l'enceinte, une grande galerie couverte, & entourée de jalousies. Les Dames à travers ce grillage aussitent les bêtes qu'on prend soin de relancer devant elles. Quelquefois aussi le Roi donne ordre au corps de Chasseurs qui l'accompagne, de s'écarter à certaine distance, & de former une large enceinte où les Dames puissent chasser à découvert, sans que personne ose les approcher : alors elles montent à cheval avec beaucoup de grace & de légereté, voltigent dans la plaine, & donnent des preuves de leur dexterité avec des fleches & des épées. C'est une grande faveur que d'accorder aux plus distingués des Chasseurs, du gibier tué des mains de ces belles Dames : ce gibier frappé des traits lancés d'une main délicate, acquiert un nouveau dégré de bonté que l'imagination seule peut apprécier.

mide fort élevée, construite de toutes sortes d'animaux à cornes, & autres de différente espece, sculptés avec tant de vérité l'une après l'autre, qu'elle forme une piece de toute beauté, qui fait le produit d'une chasse générale. Comenius, dans son Dictionnaire Géographique, confirme la même chose. On trouve la même description dans la Grammaire Géographique, traduite de l'Anglois, de Patrice Gordon, & l'origine de cette pyramide élevée par le grand Sha Allas.

La grande Tartarie. (a).

LEs Tartares sont continuellement occupés à faire des courses sur leurs voisins, par l'appat du butin ; ou à livrer la guerre aux animaux pour s'enrichir de leurs dépouilles, & se nourrir de leur substance. Si l'on considere les petites Chasses de ces peuples, elles presen-

(a) Cet Article est une pratique en entier des Voyages de Marc-Paul, Vénitien, que vous pouvez voir dans le recueil d'Asie, &c. Cet Ouvrage est imprimé en Latin en plusieurs Recueils de Voyages ; mais la meilleure édition Latine a été donnée par M. Andreas Muller, à Berlin, in-4°, 1671. On en a inséré une Traduction Françoise dans le

tent une variété vraiment intéressante, & qui demanderoit une infinité de détails : mais nous n'en retiendrons ici qu'un petit nombre dont plusieurs sont communes aux peuples de l'Indostan, nous passerons avec regret [illegible] par ce vaste Pays sans en rien dire. Les Tartares, & les In-

[illegible] Bergeron, les Voyages [illegible] Carpin, de Rubruquis, de Jean de Mandeville, &c.

[illegible] fort [illegible] & [illegible] l'article des Lapons, page clxxix, note (q).

* Les habitans de [illegible] & les [illegible] de ceinture [illegible] pierre fin[illegible] au défaut de pierre [illegible] la Nature [illegible] aux [illegible] à jetter ces pierres sans lâcher [illegible] de liens qui servoit à les lancer.

doſtans, lancent des bâtons avec tant d'adreſſe & de vîteſſe, qu'ils en font à la chaſſe leurs armes favorites. Soit qu'ils aillent en troupe pourſuivre les Chevres, les Lievres, les Chevreuils, & retrecir les eſpaces de leur liberté par des enceintes ou des bâtons ſont lancés de toutes parts ſur le gibier : ſoit que le Chaſſeur, ſeul à ſeul avec un quadrupede, le lui diſpute de viteſſe à travers les plaines ; on a peine à decider qui a triomphé, de l'adreſſe, ou de la legereté. Si ces peuples attaquent auſſi les Oiſeaux avec des fleches, ou des armes à feu, avec leurs bâtons, & de juſte guerre, ils ont encore mille ſtratagemes pour les prendre ſans en être vûs. Tantôt ce ſont des bœufs dreſſés à cet uſage : le Chaſſeur armé de fleches, marche ſous le ventre (c) de ces paiſibles conducteurs qui les menent où il, entendent des Oiſeaux : ceux-ci ne ſe doutant pas qu'un Bœuf ait tant de malice, y ſont pris lorſqu'ils s'y attendent le moins. Tantôt ce ſont des buiſſons ambulans chargés de fruits, qui par leur éclat & leur odeur invitent la gent volatile, tandis que de perfides fleches, pénétrant ſoudain à travers le buiſſon, font trébucher la bande joyeuſe. Tantôt encore c'eſt aux Oiſeaux de paſſage qu'on va tendre des piéges ſur les rivieres. Rien de plus plaiſant que la maniere dont on prend ces Oiſeaux : ce n'eſt plus à la courſe que le Chaſſeur doit exceller, mais à nager de façon que ſa tête ſeule paroiſſe ſur l'eau ; encore faut-il qu'elle ſoit coëffée, bien emmitouflée de plumes (d), & qu'elle repréſente la figure d'un des Oiſeaux qu'on veut mettre en carnaſſiere. On avance en cet équipage vers l'endroit où ſont les Oiſeaux, qui croyant voir arriver un Oiſon leur confrere,

(c) Nos Théreuticographes indiquent un expédient qui eſt le même que celui-ci. Autrefois, comme les Tartares, nous avons marché ſous le ventre des Bœufs, depuis on nous a laiſſé la peine de prendre la figure.

(d) On fait la même Chaſſe à la Chine, mais au lieu de voler aux Oiſeaux leur figure pour les tromper, on emprunte celle d'un pecotrot. Le P. du Halde, T. 2 de ſon Hiſtoire de l'Empire de la Chine, dit que le Chaſſeur Chinois ſe met la tête dans une groſſe citrouille vuidée, perce, à quelques endroits pour voir & reſpirer. En cet équipage il nage avec les mêmes précautions que ce fruit, ou autre ſemblable. Les Canards, ou autres Oiſeaux qui paiſſent le long de la Chine, accoutumés à voir des citrouilles autour de quelques bâtimens, ſe laiſſent approcher ſans crainte, & ſont la dupes de cette ruſe. La même Chaſſe aux citrouilles a lieu, dit-on, en quelques endroits de l'Amérique. Nouvelle Hiſt. Univerſelle des Voyages faits par mer & par terre dans l'ancien & le nouveau Monde, in-12. Paris, 17.. Cet Ouvrage, dont il paroît point de nom d'Auteur, eſt de l'Abbé de Bellegarde.

lui laissent honnetement prendre place au milieu d'eux: c'est bien le loup couvert de la peau de la brebis. Dès la main du nageur, sans perdre de temps, vous prend par les pieds un des Oiseaux son voisin, & lui fait vitement faire le plongeon. La bande toujours va son train; car plonger, pour un Oison, est chose ordinaire. Chacun s'admire, se redresse, & de ses pieds tripote les eaux, sans se douter qu'un sien confrere reste croché à la ceinture du méchant qui toujours les pourchasse. Ainsi, tour-à-tour, chacun éprouve que faire le plongeon, n'est pas en tout pays chose ordinaire.

Les Tartares se plaisent aussi beaucoup au vol de l'Oiseau: outre leurs Faucons, qui sont de la grande taille, ils ont des Aigles faits à la Chasse de la grosse bête, Cerfs, Sangliers, &c. L'équipage de Fauconnerie du Grand Cham est de dix mille hommes qui ont des Faucons, des Eperviers, &c. Un Baron a la direction de la Fauconnerie: s'il se trouve des Oiseaux égarés, quiconque les reçoit est obligé de les lui apporter, sous peine d'être à l'instant traité comme voleur. Le Grand Fauconnier pour cet effet, a son étendart élevé sur une éminence pendant le temps de la Chasse. En general le Grand-Cham tient un magnifique état de Venerie. Deux Barons font office de Grands Veneurs: chacun de ces Barons a sous lui dix mille hommes qui ont l'intendance de toutes les choses nécessaires à la Chasse: ils élevent & dressent des Chiens de forte taille. Lorsque le Grand Cham veut faire une partie de Chasse extraordinaire, les Barons menent leurs vingt mille hommes, & une troupe de cinq mille chiens, ou même davantage: le Souverain se tient avec sa Cour au milieu de la plaine, les deux troupes se rangent sur deux lignes paralleles, & forment une enceinte considérable. L'enceinte formée, les chiens sont lachés sur le gibier, & l'on fait grand abbatis.

Les Peuples de la Tartarie, comme ceux de Perse, font usage de Leopards, de Lions, &c. Le Grand Cham particulierement se plaît à voir les bêtes apprivoisées aux prises avec une bête farouche: il a des Lions plus grands que ceux de Babylone. Pour chasser, on en mene deux sur un même traineau: ils sont suivis chacun d'un petit Chien dont le rôle est interessant. C'est avec une pareille meute que les Tartares font ordinairement la Chasse à l'Ours. Les petits Chiens se sentant appuyés par deux athletes plus puissans

que le gros animal qu'ils vont attaquer, font que, avancent hardiment, & vont eux seuls l'agacer à l'entrée de son repaire : celui-ci se jette dessus & croit faire bonne capture, les petits Chiens plus alertes gagnent le large : adroits à esquiver sa lourde patte, ils font autour de lui mille & mille passe passes, & toujours abboient comme un roquet qui se sent soutenu. L'animal s'anime par le désir de la proie, poursuit, gagne la plaine, & ne s'attend pas que gibier de si petite espece doit trouver un azile entre deux Lions ou deux Tigres de la plus forte taille. Trop tard il s'apperçoit qu'il est joué. En ce moment rien de plus pressé que de songer avec toute la vîtesse dont un Ours est capable : malheureusement il n'est pas né coureur, la fuite en pareil cas est un moyen inutile. Il veut faire bonne contenance, heurte de l'épaule, frape de la main, & toujours porte des coups impuissans. La valeur se réduit à bien peu de chose vis-à-vis plus fort que soi : l'Ours ici ne se trouve point à partie égale ; attaqué tout à la fois par deux puissans ennemis, l'un lui porte un coup de griffe sur la hanche, l'autre lui assene le plus terrible soufflet, & déja la dent de l'aggresseur s'imprime dans son gosier. Le combat devient plus opiniatre si les Chiens ont amené deux Ours, le mâle & la femelle : à l'aspect des Lions ceux ci s'encouragent & se soutiennent : chaque Ours se leve sur ses deux pieds, combat corps à corps avec son ennemi, & le presse étroitement entre ses deux bras ; mais la griffe & la dent du Lion l'épuisent, le font flechir : cependant ils se serrent encore, le vaincu dans sa chute entraine l'aggresseur avec lui, tous deux se roulent sur la poussiere, & l'Ours en sang ne lâche prise qu'en rendant le dernier soupir. Les Chiens jouent pendant ce temps, un rôle assez plaisant ; ils sautent de loin autour des combattans, & croient par leurs abbois avancer la défaite de l'Ours ainsi mal-mené : le combat est-il fini ? ils reviennent fort glorieux, levant la queue à côté des deux seigneurs Lions, dont ils reçoivent quelques caresses, & tous vont ensemble partager celles de leur conducteur. Ces petits Chiens font, dit on, le reste du jour plus fiers de leur victoire que les Lions ne le font eux-mêmes ; ils n'ont été que les trompettes, & se croient les heros. Ingenieux Des Billons, voilà un sujet de morale dont votre plume feroit un morceau digne d'accompagner l'élegant Phedre.

CONCLUSION.

Nous sommes parvenus à notre but, si l'ensemble de cette Bibliotheque, par la multiplicité des Ouvrages de tant d'illustres Ecrivains, est propre à faire valoir la noblesse de l'art Thereutique, & si nous pouvons, par la variété de nos observations, prouver que l'Ecole de la Chasse tient également à l'Histoire des Hommes qui la cultivent, & à l'Histoire de la Nature dont elle paroit avoir été la clef par l'usage que les Naturalistes ont fait des Théreuticographes. Au reste, si quelquefois nous nous sommes trompés sur l'Histoire Naturelle & la Thereutique, nous déclarons que nous ne nous piquons d'être ni Chasseurs ni Naturalistes : nous avons plutôt parlé en Litterateurs d'après les Ecrivains qui ont le mieux traité de l'une & l'autre partie. Sur ce qu'on n'a pu voir, dirai-je avec Pline, il faut bien s'en rapporter à la foi des Auteurs : *Fides penes Autores sit.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES

Contenues dans cette Bibliotheque.

Nous avons mis en Capitales Romain les Noms des Thereuticographes dont les Ouvrages sont Article dans cette Bibliotheque. Tous Noms d'Auteurs ainsi mis en Capitales, désignent que dans l'Article indiqué on rend compte de l'Ouvrage Théreutique du même Auteur, ainsi que de tout ce qui concerne sa personne & ses autres Ouvrages. Les Thereuticographes ou Auteurs qui ont parlé de la Chasse ou auxquels on en a attribué des Traités, & dont nous n'avons fait mention que dans le corps des Articles & en notes, sont en Capitales Italique. Pour distinguer les Thereuticographes Poëtes d'avec les autres, nous avons mis l'Poeme *après leur Nom.*

A

ABRON RACHELD. Voyez RACHELD.

Accouplements. Si le Lievre & le Lapin accouplés produisent des Mulets, page *lix*, note. Accouplement du Chien & du Loup, quel en peut être le produit. Voyez Loup.

ADRIEN, (le Cardinal) son Poëme, page *xxxiv*. Confondu avec le Pape Adrien VI, page *xxxv*.

ÆNEAS SYLVIUS. Voyez PIE II.

Agatarchide le Cnidien a parlé le premier de Bœufs énormes, qu'il dit être carnivores, page *clx*, note *c*.

Aigles; différentes especes propres à la Chasse des Oiseaux & des Quadrupedes, attaquent les Cerfs & le Lion même, p. *xlix* & *l*, note **, page *cxcvlij*. Observation de d'Arcussia sur le vol des Aigles, page *l*, note ***. Aigles sauvages, leur maniere de chasser entr'eux, page *l*. Agilité de l'Aigle; Fable rapportée à ce sujet par d'Arcussia; autre Fable consacrée par la Religion de Delphes, page *cxix*, note **. Effet des plumes de l'Aigle, même après sa mort, sur celles des autres Oiseaux, p. *xlix*, n. **.

ALAGONA (Artelouche de) voyez l'Article FRANCIERES, page *c*.

ALBERT le Grand, page *xxx*.

Alcé (l') n'est autre chose que l'*Elan*, page *clx*. note *b*. Erreur de César sur l'*Alcé*: cause de cette erreur, page *clxvj*, note *n*.

Alcès, (les) dont parle Tacite, Divinités chez les Naharvalles, si elles répondent aux *Cernunnos* des Gaulois, page *clxxv*, note *cc*.

Aldrovande, page, *xxxj*, notes.

AL-FARABI, Arabe; son mérite universel; on lui attribue un Traité de Fauconnerie, doutes élevés à cet égard, solution. Sa noble hardiesse chez le Sultan de Syrie, elle tourne à sa gloire; & pourquoi, page *ciij*, notes.

Allemands, (les) ont le mieux traité de la Théreuticographie, surtout pour ce qui concerne la Chasse des Bouquetins, Ours, &c, page *xcv*, note *.

Altmann, (Mr) ses Observations sur le Bouquetin & le Chamois, page *lxxxiv*, note ***. Son opinion

sur l'accrochement des cornes du Chamois, contredite par Chorier, page *lxxxviij*, note *.

Amphithéatre, (combat de l') voyez Boulenger.

Amurat, *X Empereur Turc*, méprise de d'Arcussia sur l'équipage de Chasse de ce Sultan, suivie, p. *lxxxij*, note **, & relevée d'après Chalcondyle, page *cxviij*. note **** *ibid.* ligne 10, au lieu d'*Amurat IX*, lisez d'*Amurat X*.

Amusemens de la Campagne, page *cxlv*.

Amusemens de la Chasse et de la Peche, page *cl*.

Anciens, le defaut d'expérience nous les fait souvent accuser d'exaggération, ainsi que les Historiens, page [illegible] réflexion & par des paralleles, page *clxiv* & *clxv*, note *l*. Voyez aussi *Fables*. Texte de leurs Ouvrages changé mal à propos, & grande circonspection qu'il faut avoir en les réformant, page *clxiij*, note *h*, & p. *clxv*, note *l*. Leur peu de [illegible] cription des Animaux, page *lxxxv*, suite de [illegible]

Angeli, (Pierre) son Poeme, *xl*.

Animaux [illegible] en a fait un detail curieux qui n'est pas exempt d'erreur, page *xxxviij*. Animaux qui s'accompagnent, qui se donnent un chef, p. *xc*, n. **. qui font le guet, page *xcj*, note ** Prévoyance de certains pour conserver leurs provisions, page *cxxxiij* & *cxxxiv*, note *. Attachement dans certaines especes, des peres envers les petits & des petits envers les peres, page *xcj*, note ***, page *cxxij*, note *, & page *cxxiv*. Leur amour pour les femmes, page *xcvj*, suite de la note ***, page *clxxxv*, note *h*. Si l'influence du climat, la nourriture & l'education domestique en varient l'espece, page *xxxj*; s'ils degénerent dans les pays cultivés, page *clxj*, note *e*. Diversité du climat influe sur la force & la férocité des Animaux, page *cv*, note **. Combat des Animaux, voyez Boulenger.

Apollon: le nom de *Belen* qui lui étoit donné par les Gaulois, répondoit au *Jaculis gaudens Jaculator* & *Arcitenens* des Latins, & au [illegible] des Grecs; preuve tirée des Langues dérivées du Celtique, ou Gaulois, & de la figure de ce Dieu chez ce Peuple, p. *clxix*, sous-note.

Aquaviva, (Bellisaire) page *xxxiij*: André-Matthieu Aquaviva, son Ouvrage sous le titre d'Encyclopédie, *ibid*.

Aquila, Épitre en Catalan, sur la Chasse, sous son nom, page *lxix*.

Arabes, leur succès dans la bonne Poësie, l'Astronomie, la Philosophie & la Medecine; nous leur devons un grand nombre de connoissances: notices de quelques uns de leurs Théreuticographes, pages *cij*, *ciij*, notes.

Arbalête. Dernieres Ordonnances sur le fait des Chasses où il en soit parlé, page *clxviij*, note *q*.

Arc. Vers quel temps cessa-t'on d'en faire usage pour la Chasse, page *clxviij*, note *q*. Arcs des Lapons, comment faits, leur force, page *clxxxix*, sous-note *.

Arcussia, (Charles d') accorde aux Oiseaux le *Divinus instinctus* des Latins & des Grecs, page *xcix*, note *. Son Traité de Fauconnerie, page *cxvij*. Opposé à M. de Thou, page *lv*, note *. Elisée & Pancellus d'Arcussia, anciens & habiles Fauconniers: Élisée a fait un Traité de Fauconnerie, page *cxvij*, note * & sous-note.

Ardoina, *Ardouina* ou *Arduenna*, noms de Diane chez les Gaulois, d'où la Forêt des Ardennes a pris son nom, parce que Diane y étoit honorée, page *clxxviij*, note *ee*. Son culte aboli; quel Saint la remplacée, *ibid*, note *ff*.

Aristote a composé son Ouvrage sur les Animaux, encouragé par les sommes immenses que lui fournissoit Alexandre le Grand, & par d'autres ressources qu'il lui procuroit, page *xxx* & *xxxj*, note ***. Fausse application de son Texte par Hardouin; vraie interprétation de ce Texte, page *clxv*, note *l*. Erreur de cet Auteur, page *clxvij*, note *n*.

Armes, voyez *Fronde*, *Javelot*,

Rackum, *Spar*, *Hassagaie*, *Arc*, *Fleche*, *Arbalête*, *Arquebuse*, *Escopette*, *Fusil*. Traits des Anciens & leur emmanchure; qui en a traité, page *xxiv*. Observations sur la nature & l'origine des premieres Armes : les pierres & les bâtons, comment furent lancés d'abord. Origine de la Fronde, de quelle nature étoient les premieres, de combien d'especes. Fleches & Javelots, comment furent les premiers, page *cxcvj*, note *b* & sous-note. Lances & Hallebardes, quelles furent les premieres, voyez *Spar*. Armes de bois, aiguisées & brulées, ferrées de pierre, d'os, de cornes, &c., sont les plus anciennes, [illegible] & sous [illegible] **, page [illegible], note *b*. Ouvert tombeau des Francs où on a trouvé de pareilles Armes, page *clxxxix*, sous note *** Peuples sauvages tant anciens que modernes, qu'on rapporte faire usage de pareilles Armes, mis en parallele avec les Gaulois, page *clxvij*, note *o*, page *clxxxix*, note *q* & sous notes. Peuples sauvages qui se servent d'Armes empoisonnées, mis en parallele avec les Gaulois ; de quel poison font usage, page *clxviij*, note *p* & note *r*. Vers quel temps a commencé l'usage des Armes à [illegible] la Chasse, page *clxviij*, note *q*.

Armoiries, leur origine, page *clxxxij*, note *d*.

Arquebuse. Vers quel temps on a cessé de s'en servir à la Chasse, page *clxviij*, note *q*.

ARRIEN, page *xiv*. Observations sur ses Κύνες ἐγρυοίας : applications de ce qu'il en a dit, p. *clxxj* & suivante, note *y*.

L'ART DE TOUTES SORTES DE CHASSES ET DE PÊCHES, p. *cxlv*.

Ascensius. Voyez *Badius*.

Astrologie judiciaire combattue par d'Arcussia, page *cxix*, note ***.

Attelage de Cerfs, page *lxxxiv*, sous note *a*, & *cxciij*, note *c*. De Bisons, page *clix*, note *b*; page *clxj* & note *e*. De Tigres & de Lions, page *cxciij*, note *c*.

Aubenton (Mr d') doit être lu par un Thércuticographe, p. *xxxj*, note : cité, page *lxxxiv*, note ** & note ***, a donné la description d'un Chien qui tient des Chiens Ségusiens, page *clxxij*, note *y*.

AULAIRE, (François de S.) page *cxxxj*.

Avocat, (Mr l'Abbé l') Dict. des Grands Hommes, relevé sur Passerat, page *cxxvij*, note.

Aurifaber, Médecin de Breslaw : sa Version du Cynosophion de Phœmon, & ses notes, page *xxiij*.

Aurocks. (l') Voyez *Urus*.

Aunes. Necessité de faire attention à la distinction des Aunes de différens Pays, page *lxxxvj*, note **, page *xcv*, note *, sous-note.

Autour, sa forme, sa couleur & son caractere, page *l*. Description de son vol, de ses combats & des évenemens qu'il éprouve, page *liv*.

Autruche, son imbécillité la livre aux Chasseurs, page *lx*, n. **.

B

Badius ou *Bade*, (Josse) surnommé Ascensius; Jugement sur son Imprimerie & ses Ouvrages : toute la Cour en rumeur sur le mérite de cet Imprimeur, page *xxv*.

Baillet, relevé page *xlj*, note ***, page *xlij*, note *, page *lxvij*, note *. Justifié contre *la Monnoie*, sur le jour de la mort de Passerat, page *cxxv* & note. Relevé sur la date de l'année, page, *cxxvj*, note.

Barthius, (Gaspar) sa patrie, sa naissance : critique le plus fecond & le plus varié de son siecle ; reproche qu'on lui fait, page *xxvj*. Cité page *lxx*.

Basile, (Saint) son Homélie où il est parlé de la Chasse, page *xviij*.

Bassets, (les Chiens) premier Pays d'où ils paroissent s'être étendus dans les Gaules, page *clxxij*, note *y*.

Bâton (le) des Lapons : ce que c'est, sa forme & son usage, page *clxxxiij*, note *f*. Leur Arc leur sert aussi de bâton, page *clxxxix*, sous-note *.

Battues, si elles ont été les premieres Chasses en usage, page *clxxvj*, note *ee*. Grande Battue & grand

Abbatis de Gibier par les Rois de Perſe, pages *cxciv*, *cxcv* & note *e*. A la Chine & au Japon, pages *cxciij* & *cxciv*, note *d*. En Tartarie & dans l'Indoſtan, page *cxcvij*.

Belinuncia, diſſertation ſur ce mot, page *clxviij* & *clxix*, note *r* & ſous note.

Bélon, ſon exaggération ſur l'agilité du Bouquetin, page *lxxxvj*, note **. Son Ornithologie traite, mais ſuperficiellement, des préceptes de Fauconnerie : Anatomiſte plus exact des parties des Oiſeaux que ſes Devanciers; a écrit ſur l'inſtinct & le courage des Oiſeaux propres à la Chaſſe, page *cxx* & *cxxj*, note.

Beneton du Perrin, ſon Eloge de la Chaſſe, page *cxlvij*.

Bergantini, (G. P.) ſa Traduction en Vers Italiens des Cynégetiques d'Angelo; autre Traduction en Vers Italiens du Poeme de de Thou, *de re Accipitraria*, p. *xlij*.

Berland, (Mr) élegant Traducteur de Vaniere : ſentiment contraire au ſien, page *lx*, note.

Bibracte, divers ſentimens ſur cette ville; lequel paroît le meilleur, page *clxxij*, ſous-note.

Bigne. (Gaſton de la) Voyez Vigne.

Billons, (le P. des) Jéſuite, ſujet de Fable digne de cet ingénieux imitateur de Phedre, page *cxcix*.

Binet, (le P. Étienne) Jéſuite, ſes Traités de Venerie & de Fauconnerie, page *cxlvj* & *cxlvij*, note.

Biondo. Voyez Blondus.

Bœuf des Grecs & le *Biſon* des Latins eſt-il l'Élan : combien d'eſpeces de Biſons; en quel Pays en exiſte-t'il encore; leur différentes configurations; leur inſtinct & leur naturel féroce; maniere de les chaſſer; Auteurs qui en ont parlé, page *clx* & *clxi*. Biſons mis en attelage; Vers de Martial, page *clxj* & note *e*.

Blancard, (Nicolas) ſa belle édition d'Arrien, ſes corrections ſur Holſten; autres Ouvrages, page *xvij* & *xviij*.

Blériau (le) préſente lui-même l'occaſion de lui tendre un piége, page *cxxxiij*.

Blondus, (Michel-Ange) page *xij*.

Bodin, (Jean) ſa Traduction en Vers Latins du Cygénéticon d'Oppien; éloge de cet Ouvrage. Jugement general de Grotius ſur Bodin. Sa République, page *xx*.

Bœuf, (Mr l'Abbé le) ſa diſſertation ſur les Chaſſes d'Auxerre; réflexion hiſtorique & critique ſur cette diſſertation; malfondé à croire qu'il n'y avoit que contre la groſſe Bête que les Anciens faiſoient uſage de fleches; fait une fauſſe application du Vers de Virgile : *Oſcilla ex alto ſuſpendunt mollia pinu*, page *clxxvj*, note *ee*.

Bœuf ſauvage. Voyez *Urus*, *Biſon*, *Bonaſe & Taur-Éléphant*. Bœufs carnivores, page *clx*, note *c*. Bœuf monocéros, page *clxvj*, note *n*. Eſcadrons de Bœufs dans les combats, & leur attaque, p. *clxxiij*, note *q*. Bœufs dreſſés à aller à la découverte des Oiſeaux, page *cxcvij*, & note *c*.

Bois. (Guillaume du) Voyez Caltin.

Boiſſieu, (le Préſident de) ſon ſentiment ſur l'*Ilex* des Anciens oppoſé au P. Hardouin, page *lxxxviij*, note *.

[illegible] animal; eſt une eſpece de Biſon, ce qui l'a fait croire un animal fabuleux. Son ſtratagême d'éjaculer ſa fiente contre ceux qui l'attaquent, n'a paru une fable que parce qu'on l'a mal interprété Ariſtote, Pline & Solin, obſervations ſur le ſens de ces Auteurs. Parallele de ce ſtratagême dans le Mouton du Perou. Ce qui peut rendre brulans les excremens du Bonaſe, page *clxiv* & *clxv*, note *l*.

Bouc-étain. Voyez *Bouquetin*.

Boucs ſauvages. Voyez *Bouquetins* & *Chamois* pourquoi les Boucs ſont dits matineux par les Hébreux; pourquoi ils paiſſent plus volontiers ſur les montagnes que dans les plaines, page *xcij*, ſous note.

Boulenger, (le P. Jules-Cesar) Jéſuite. *De venatione Circi & Amphitheatri*, page *lxxv*.

Bénigne, page *xcv*, note * sous-note, lisez *Bénignité*. Mepriſe ſingulière de Pline ſur ce mot, *ibid.*

Bouquetin (le) ſa deſcription par Mr Altmann, page *lxxxiv*, note ***. Autre deſcription du Bouquetin : obſervations medicales ſur les parties du Bouquetin, page *lxxxvj* & note *. Hauteur prodigieuſe & force extraordinaire de ſes cornes ; ſon viandis ; ſes retraites ſuivant les ſaiſons ; ſon rut, & ſa violence en ce temps ; ſa légereté & ſes chutes : pourquoi il frape violemment des cornes contre les rochers, page *lxxxvj* & *lxxxvij*.

Brachus, quel eſpece de Chien c'etoit, page *clxxj*, note *y*.

Brequigny de la Fontelès, (Mr de) ſon jugement ſur l'Euborique, ou le Chaſſeur de Dion ; autres Ouvrages du même Auteur, page *cxlvij*, note.

Briffardiere. (de la) Voyez Gollet.

Breuil. (Mr du) Voyez Gommer.

Brodæus ou *Brodeau* (Jean) Chanoine de Tours, ſes Commentaires ſur divers Auteurs Grecs généralement eſtimés, page *xiij*. Son Édition d'Oppien ; éloge qu'en ont fait differens Critiques, page *xx*.

Budé, ſa Philologie, jugement qu'on en porte. Idée particuliere de ſon Traité de la Chaſſe au Cerf, page *civ* & *cv*, note.

Buénos-Ayres. Voyez *Indiens*.

Buiſſon ambulant, page *cxcvij*.

Buffon, (Mr de) doit être lu par un Thereuticographe, page *xxxj*, note. Sa deſcription d'un Chien courant a de la reſſemblance avec celle d'Arrien, page *xv*, note *. Ses experiences concernant la différence d'eſpeces entre le Chien, le Renard & le Loup ; diſcuſſions ſur cette opinion, p. *cxxxvj* & *cxxxvij*, note **. Extrait de ce Naturaliſte ſur le Daim, page *xc*, note **. Obſervation de ce Sçavant ſur l'herbe propre aux Chevres, page *xcij*, ſous-note. Cité ſur la Médecine [illegible], page *xcvij*, note. Son Miroir à glace plane d'une grande beauté ; un autre a voulu s'en attribuer l'invention, page *cxxxij*, note.

Buſſle, (le) ſa maniere imbécille de ſe cacher à l'aſpect du Chaſſeur, page *lx*.

Burgos, (Chiens) leur rapport avec les *Segufii*, page *clxxij*, note *r*.

Burman, (Pierre) ſa collection des Poetes Latins ; ſon amour du travail ſoutenu d'un goût peu ſûr, page *xxvij* & *xxviij*.

C

Cacarder ; terme imitatif du cri des Oies : obſervations ſur ce mot, page *cxxxiij*, note.

Calepin, (Dict. de) pourquoi décoré du nom de Paſſerat ; s'il eſt vrai qu'il y ait fait des additions ; conjecture ſur ce ſujet, page *cxxviij*, note *.

Calpurnius, ſes Éclogues, page *xxv*. Cité ſur le Biſon, page *clix*, note *b*.

Camélopard, (le) belle deſcription de cet animal ; grandeur extraordinaire de ſa langue ; la hauteur démeſurée de ſes jambes de devant : ſon inſtinct ; ſa familiarité avec l'homme, page *lxxvj* & *lxxvij*, note *, & ſous-note.

Camérarius, (Joachim) ſon Manuſcrit de Frédéric dépoſé dans la Bibliotheque du Roi, page *xxix*.

Candole, (Pyrame de) ſa Traduction Françoiſe de Xénophon ; à qui attribuée par Baillet. Son ſtyle, page *xiv*.

Capre ou *Caprée*, (le Seigneur de) Voyez d'Arcussia.

Capre ou *Caprée*, Iſle fameuſe par les débauches de Tibere ; grand paſſage pour les Cailles & les Faucons, page *cxvij*, note *.

Cassian. Manuſcrit de ſa Fauconnerie eſt à la Bibliotheque du Roi, page *c*, note *.

Caſſines Maiſon de plaiſance d'Italie, page *cxxxix*, note **.

Caſtalio ou *Caſtellio*, (Sébaſtien) ſa grande connoiſſance des Langues anciennes ; ſes corrections ſur Xénophon, page *xiij*.

Caſtelleſi. Voyez Adrien.

Caſtors. Maniere de les prendre en Laponie : quel Auteur a par-

lé de la maniere de les prendre dans l'Amérique Septentrionale, page *clxxxvj*, note *l*. Lorsqu'ils coupent du bois de construction pour leur maison, l'un d'eux fait sentinelle, page *xcj*, note **.

Catesbi, sur les Loups de l'Amérique Méridionale, page *cxxxvij*, note.

Cerf. Petit Cerf de Guinée, voyez *Chevreuil*. Analogie qui semble être prouvée par les Anciens Naturalistes entre le bois du Cerf & le bois des arbres, page *cvj*, note. Guerre des Cerfs, avec les reptiles, page *cxix*. Leur passage sur les fleuves, *ibid* & note *. Chasse du Cerf en Savoye & en Piémont; difficultés de ces Chasses, l'une par rapport aux montagnes, l'autre par rapport aux canaux, page *cxxxviij*. Tableau de la Chasse au Cerf dans la plaine de Mille-fleurs & ses plaisirs, page *cxxxix*. Cerfs privés qu'avoient les Gaulois pour en prendre d'autres à l'appeau : peine infligée à quiconque voloit ou tuoit un de ces Cerfs. A la Chine on les prend aussi à l'appeau, page *clxv* & *clxvj*, note *m*. Moyen d'attirer le Cerf par un miroir, page. *lx*. Ruse divertissante d'un Cerf qui fait le Cavalier, page *lxj*, note **. Anecdote sur la possibilité d'un attelage de Cerfs page *lxxxiv*, sous note *a*, & page *cxciij*, note *c*.

Cernunnos ou *Dieux Cornus*, Divinités de la Chasse chez les Gaulois. Cernunnos de la Cathédrale de Paris aux cornes duquel sont suspendus des colliers de Chiens; plusieurs autres especes de Cernunnos : observation sur ces différens Dieux, page *clxxv* & suivante, note *cc*.

César, ce qu'il dit de certains Beufs sauvages. Pelloutier l'a-t'il attaqué avec fondement, page *clx*, note *c*. Observations favorables à ce qu'a écrit César, page *clxij*, note *h*. [illegible] interprété. Animal dont César a fait deux animaux, parce qu'il a oui parler du mâle sous un nom & de la femelle sous un autre nom, p. *clxvj*, note *n*.

Chalcondyle, Historien Grec, mal [illegible] par Desparron, page *cxviij*, note ***.

Chamois, (le) sa description par Mr. Altmann, page *lxxxiv*, note ***. Autre description, & en quoi differe du Bouquetin : autre description indiquée dans les Mémoires de l'Academie. Chamois dans la Suisse qui ont la courbure des cornes différentes des autres, page *lx*[illegible], note *. [illegible] attribue des conduits de respiration aux Cornes du Chamois dont depend sa vie; expérience qu'il en a faite : Opposition de Mr Rai à ce sentiment; discussion conjecturale sur le fait proposé où, entr'autres choses, on examine la signification du [illegible], page *lxxxvij*, note *. Facilité qu'ont les Chamois à s'accrocher par les cornes, page *lxxxviij*, note *. Pourquoi leurs Ongles sont la cause de leur défaite. Animaux peureux, l'un d'eux fait le guet, page *xcj*. Leur Chasse, leur vitesse, leurs ruses lorsqu'ils sont poursuivis; stratagêmes des Anciens pour les surprendre. Ils s'accompagnent, se donnent un Chef : Deroute de la troupe quand le Chef est tué, page *xc*. Maniere de prendre les petits Chamois, & les soins tendres que les Jeunes ont pour les Vieux dans leur caducité; belle description d'Oppien, page *xcj*, note *** Leur viandis, page *lxxxix*.

CHANTEPIE, (Gaces de) nom attribué par les Genéalogistes à Gace de la Vigne, page *xcvij*, note *. Mr de Chantepie en Normandie, possesseur de son manuscrit, *ibid*.

Chappeville, (Pierre Clément de) Éditeur de Gasset. Voyez GASSET.

CHARLES IX, (le Roi) page [illegible]

CHASSE aux Chiens courans. Auteurs qui ont traité de cette Chasse & des Chiens. Voyez *Xénoph*[illegible], *Arrien*, *Oppien*, *Phœmon*, *Gratius*, *Némésien*, *Heresbach*, *le Comte*, *Fracastor*, *Angéli*, *Blondus*, *Kaie*, *Darcei*, *Savary*, *Vaniere*, *Boulenger*, *Pomey*, le Roi *Modus* & la Reine *Ratio*, *Francieres*, *Budé*, *Charles IX*, *Clamorgan*, *Fouilloux*, *Gauchet*, *Passerat*, *Salnove*, *Perrault*, *Selincourt*, *Liger*, l'Art de

toutes sortes de Chasses & de Pêches, Théatre d'Agriculture, Binet, Serey, Gaffet, Amusemens de la Chasse & de la Pêche, Maison rustique, Cretin, Dict. Economique.

Auteurs qui ont traité des Oiseaux, & de leur Chasse.

Oppien, Phæmon, Frédéric II, Albert le Grand, Hérebach, Angeli, de Thou, d'Inville, Pomey, le Roi Modus & la Reine Ratio, Gace de la Vigne, Brancieres, Alopeus, Tardif, Gauchet, d'Arcussia, Belon, de Saint Aulaire, Harmont, le Solitaire Inventif, de Morais, de Selincourt, Liger, l'Art de toutes sortes de Chasses & de Pêches, Théatre d'Agriculture, Binet, Simon, Gaffet, Amusemens de la Chasse & de la Pêche, Maison Rustique, Cretin, Dict. Economique.

Auteurs qui ont traité des Ruses & Piéges. Voyez Xénophon, Oppien, Gratius, Hérebach, le Comte, Vaniere, d'Inville, Boulenger, le Roi Modus & la Reine Ratio, Clamorgan, Gauchet, Gruau, le Solitaire Inventif, Liger, l'Art de toutes sortes de Chasses & de Pêches, Théatre d'Agriculture, Simon, Amusemens de la Chasse & de la Pêche, Maison Rustique, Dict. Economique.

Chasse Amphithéatrique. Voyez Boulenger. Parallele de la Chasse ordinaire & de la Chasse amphithéatrale : Etymologie du nom Chasse, page lxxv. Témoignage avantageux des Anciens sur la Chasse, page lxx. Eloges de la Chasse, voyez Eloge. Termes de Chasse usités chez les Grecs ; qui en a parlé, page xxij.

La Chasse aux Chiens courans fort ancienne chez les Gaulois ; Arrien a pris d'eux les préceptes qu'il en a donnés, page clxxj. Conformité des préceptes d'Arrien avec nos usages, page xv. Saisons de la Chasse indiquées par le même, page xvj, xxxvj & xxxviij. Age propre à la Chasse, page xxxviij.

Chasse de l'Ethiopien, ses Stratagêmes, page xix. Observations historiques par rapport à la Chasse, page clvij. Chasse des anciens Gaulois, page clvij. Chasse d'Auvergne : dissertation de Mr l'Abbé le Bœuf à ce sujet ; réflexions hist. & crit. sur cette dissertation, page clxxvj & suivante, note ee. Battue, premiere Chasse en usage, ibid. Chasse des Hottentots, page clxxiv, note y : des Lapons, page clxxxj.

Chasse de Circassie, page cxc : de Perse, page cxcj, de Tartarie, du Mogol, & de divers peuples de l'Indostan, page cxcv. L'appareil de Chasse chez les Souverains de l'Orient, a plus l'air d'une expédition militaire que d'une partie de plaisir ; idée des Chasses de l'Empereur de la Chine & de celles de l'Empereur du Japon ; nombre prodigieux de Rois à la suite de ce dernier, page cxciv. Plaisante Chasse aux Oiseaux de Riviere dans l'Indostan, à la Chine & dans les Isles de l'Amérique, où le Chasseur nage la tête dans une citrouille, ou bien emmitouflée de plumes, page cxcvij & note d. Chasse surprenante des Indiens de Buénos-Ayres ; comment un Sauvage seul ose défier un Tigre, un Lion ou un Taureau, page cxcvj, sous note *.

Traites des droits de Chasse, Pêche, &c. Idée de Jurisprudence en fait de Chasse chez les Gaulois, & indication d'anciennes Loix où il est parlé de la Chasse. Voyez Jurisprudence. Bibliotheque Latine de la Chasse : pourquoi nous n'en avons pas rendu compte, page lxxj.

Chasseurs (anciens) leurs sacrifices aux Dieux, pag xv. Chasseurs Gaulois, leurs fêtes, leurs divinités, page clxxv & suivante, note cc. Offrandes qu'ils leur consacroient, page clxxvj, note dd. Chasseurs modernes, leurs fêtes, divers Patrons qu'ils ont pris ; le rapport qu'ont dans ces usages avec les Gaulois ; dissertation de Mr l'Abbé le Bœuf à ce sujet, & réflexions critiques sur cette dissertation, page clxxvj, note ee. Si les fêtes des Chasseurs modernes doivent leur origine à celles des anciens Gaulois, page clxxviij, note ff. Coutumes des Chasseurs d'attacher à leur porte les dépouilles des Animaux ;

origine de cet uſage, page *clxxvij*, note *cc*. Superſtitions de certains Chaſſeurs qui ſe gravent des figures ſur la chair, page *clxxxij*, ſous-note. Arrangement comique de la voiture du principal Acteur dans une Chaſſe au XV & XVI Siecle, page *cvij*.

Chats dreſſés à la Chaſſe dans l'Iſle de Chypre, page *cv*, note *.

Chevaux Scythes, Illiriens & Numides : leur viteſſe, page *xvj*. Viteſſe de ceux dont ſe ſervoient les Gaulois, page *lxxiv*, note *bb*. Précepte des Anciens ſur le choix des Chevaux de Chaſſe ; deſcription pittoreſque de leur agilité, page *xviij*. *Idem*, par Gratius, page *xxiv*. par Némeſien, page *xxv*. Médecine Vétérinaire ; avantage d'en faire une étude ; gloire & recompenſe qu'elle pourroit procurer, p. *cxxiij*, note.

Chevre, eſpece de Chevre fort rare dans la Circaſſie ; ſorte de Bourſe qu'elle porte à la gorge qui s'enfle à la courſe, page *cv j*.

Chevrettes, (les) ſentimens de divers Auteurs ſur leur portée, page *xcij*, note *.

Chevreuil, belle deſcription de cet Animal par Oppien & par Mr de Buffon, page *xcij*. Chevreuil attiré par la Perdrix, page *lx*. Cauſe de ſympathie entre ces deux animaux ; n'eſt pas toujours funeſte au Chevreuil, page *lx*, note *. Chevreuil pris d'amour pour une jeune femme, page *xcvj*, ſuite de la note ***. Eſpece de Chevreuil de Guinée ; deſcription de ſa figure, de ſa petiteſſe, page *cv*, note *.

Chien. Auteurs qui en ont traité, voyez *Chaſſe*. Belle deſcription d'un Chien bien conformé, ſon caractere, page *xv*. Maniere de le dreſſer, de couvrir les Lices, d'élever les Petits, difference entre le mâle & la femelle pour les travaux de la Chaſſe indiques par Arrien, page *xvj* & *xvij*. Moyen de diſtinguer les bons Chiens dès leur naiſſance, page *xl*. Diverſes eſpeces déſignées par la célérité de la courſe, la fineſſe du nez, la facilité de pénétrer dans les terriers, d'aller à l'eau, de découvrir le Gibier bleſſé à ou par leur aptitude à la Fauconnerie, page *xliv* & *xlv*. Leur déſignation par leur inſtinct, leur climat & leur patrie, page *xviij* & *lvij*.

Antipathie qui regne entre le Chien mâtin & le Chien de Chaſſe. Lice mâtinée, ſa poſtérité ne reprend ſa nature qu'après pluſieurs générations ; Chien de Chaſſe élevé chez un Boucher, l'inclination qu'il contracte ; effet de l'éducation des Chiens prouvé par une expérience de Lycurgue, page *cxxxvij*, note. Le Chien eſt-il de la même eſpece que le Loup & le Renard, *ibid.*

Chiens Gaulois, ce peuple en avoit de différentes eſpeces : Chiens Séguſiens, leur figure, leur origine, leur pays, l'étymologie de ce nom ne vient point du mot Allemand *Suchen*, comme l'a cru Mr Pelloutier. Il y avoit des Chiens Séguſiens de deux eſpeces ; ſentiment de pluſieurs Sçavans, réflexions ſur ce qu'ils ont dit : Mr d'Aubenton donne la figure d'un Chien qui tient du Seguſien de la grande eſpece. Les divers ſentimens des Sçavans conciliés ſur le Pays des Chiens Séguſiens, page *clxxj* & ſuiv. note *y*.

Les Gaulois ſe ſervoient de Chiens à la Guerre ; autres Peuples qui en avoient auſſi des eſcadrons dans les combats, page *clxxiij*, note *z*.

Loix contre ceux qui voloient un Chien de Chaſſe ; peine riſible qu'on infligeoit au Voleur : parallele de cette punition, avec la figue des Milanois, page *clxxiv*, note *aa*.

Chiens ſauvages du Congo & de S. Domingue, s'attroupent & chaſſent ſeuls avec art les bêtes les plus feroces ; facilité de les apprivoiſer, & les avantages que l'on peut s'en promettre, page *xlv*.

Eloge du Chien, page *xlvj*. Généroſité de cet animal après la belle défenſe d'un Lievre, pages *lxxvij* & *lxxviij*. Exemple d'un attachement inconcevable d'une Chienne pour ſes Petits, page *cxxiv*. Chien qui parle, page *xlvij*, note **.

Nombre incroyable de Chiens entretenus, ſoit par des Particuliers, ſoit par

par des Souverains, page *lxxxij* & *lxxxiij*, note ** & page *cxcviij*.

Chine, (l'Empereur de la) prodigieux attirail de Chaſſe de cet Empereur; enceintes immenſes qu'il fait, page *cxciij*, note *r*.

Chinoiſes, précautions bizarres pour les rendre ſédentaires, page *cxxxiv*, note.

Chorier oppoſé à Oppien ſur l'enlevement des petits Chamois, page *xcj*.

Chrétien, (Florent) ſa Traduction en vers françois de la Vénerie d'Oppien, ſa patrie, ſon extraction, ſes emplois, ſon caractere, ſes études, la facilité à faire des Vers, idée de ſon ſtyle & de ſa verſification, page *xxij*.

Circassiens: quel Auteur a parlé de leurs Chaſſes; Circaſſiennes en équipage de Chaſſe avec des Chaſſeurs non moins beaux qu'elles; leur maniere ſinguliere de chaſſer un Animal très-vite, page *cxc* & ſuiv.

Clamorgan, (Jean de) page *cvj*.

Clerc, (Mr le) Biblioth. anc. & mod. relevée ſur Paſſerat, page *cxxvj*, note.

Cleros, ſignification de ce mot & interprétation du Verſet 14 du Pſeaume 67 de David, *Si dormiatis inter medios Cleros*, page *cxix*, note *.

Cobra de Capello, Veſſie dans la tête de ce Serpent dont les Hottentots ſe ſervent pour empoiſonner leurs fleches, page *clx*, note *r*.

Collections de divers Auteurs ſur la Chaſſe: premiere Collection, page *lxiv*. Seconde Collection, page *lxv*. Troiſieme Collection, page *lxvij*. Quatrieme Collection, page *lxx*.

Collenuccio, ſon ſentiment ſur Mainfroy, page *xxix*.

Comte, (Noël le) ſon Poëme, page *xxxvij*.

Conradin, Petit-fils de Frédéric II; ſa Mort tragique, page *xxx*, note *.

Corneto. Voyez Adrien.

Cornes, particularités curieuſes ſur celles du Boucquetin, p. *lxxxvj*, note **. Diſcuſſion ſur celles du Chamois, page *lxxxvij*, note *. Les Gaulois & autres Peuples ſe ſervoient de Cornes pour boire. Peuples qui ont conſervé cet uſage; de quoi elles étoient garnies par les bords: fameuſe Corne d'or du Roi de Danemarc, page *clxj*, note g. Honneurs que recevoient les Gaulois qui rapportoient de la Chaſſe de grandes Cornes: extrême grandeur de ces Cornes; leur capacité preſque incroyable, page *clxij*, note h, & page *clxiij*. Conjecture ſur l'origine de l'idée ridicule qu'on a attache au mot *Corne*; les Anciens ont-ils connu l'expreſſion injurieuſe *donner des Cornes*? p. *clxiv*, note h.

Cornus, (Dieux) Voyez *Cernunnus*.

Coucou, (le) jolie Fable de Paſſerat, page *cxxx*, note.

Cratandre, (André) Imprimeur, a fait une Préface ſur Xénophon, page *xiij*.

Crétin, (Guillaume) ſon Poëme, page *cliij*.

Crocodile, ſtratagême de cet Animal pour prendre les paſſans, page *l*, note *.

Croix du Maine, (la) pourquoi il ſuppoſe avec pluſieurs Bibliographes que Gace de la Vigne n'a jamais été imprimé, page *xcix*.

D

Daim, Diſſertation ſur la nature du Daim des Modernes & du Dama des Latins, page *lxxxiv*, note ***. Chaſſe du Daim; ſon incompatibilité avec le Cerf, page *lxxxv*. Les Daims ſe choiſiſſent un Chef; deſcription de leur union ſociale: s'ils ſont nombreux ils ſe ſeparent en deux bandes; leur combat, leur régularité & leur acharnement dans l'action, page *xc*, note **. Obſervations médecinales ſur pluſieurs parties de cet animal, page *lxxxv*, note *.

Dama, Obſervations ſur le Dama des Anciens, page *lxxxiv*, note ***.

Danchet, (Antoine) de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſ-

criptions & Belles-Lettres, mort en 1748, a fait un discours sur la Chasse des Anciens, dont nous n'avons point parlé dans le corps de notre Bibliotheque ; au reste, ce discours est de peu d'étendue, & n'est gueres de nature à occuper un Article particulier ; on le trouve inséré dans le quatrieme volume de ses Œuvres, imprimées à Paris, 1751, in-octavo.

Dancus, (le Roi) Théreuticographe, page *cij*, note *.

Darcet, (Jean) son Poëme, page *xlvj*. Observations sur les différentes manieres de latiniser son nom ; origine de cette variation, page *lxvij*, premiere note *.

Dauphin, sympathie de cet Animal avec l'homme, page *xcvj*, suite de la note ***.

Delphes, regardé autrefois comme le milieu de la Terre. Voyez *Terre*. Deux Aigles d'or dans le Temple de Delphes, & pourquoi, page *cxix*, note **.

Démétrius, on lui attribue un Hiéraco-sophion & un Ornéosophion ; raison de douter s'il est l'Auteur de ces deux ouvrages, page *lxviij* & *lxix*. Voyez aussi Phormon.

Diane, Voyez *Ardoina*.

Dictionnaire des Animaux. (l'Auteur du) relevé, page *lxxxvij* & *lxxxviij*, sous-note. Utilité de ce Dictionnaire ; défauts essentiels à réformer, page *clxxxv*, note *h*.

Dictionnaire des Beaux Arts, relevé, page *cxxvij*, note.

Dict. Économique, ce qu'il renferme de relatif à la Chasse, page *clij*.

Dict. de l'Encyclopédie, de Trevoux, de la Martiniere & de Moréri. *Voyez* ces Noms.

Dieux, Culte des anciens Chasseurs, page *xv*.

Dion Chrysostôme, son *Euboïque* ou *le Chasseur* ; ce que c'est, page *cxlvij*.

Divinités de la Chasse des Gaulois, page *clxxv* & suiv. note *cc*.

Dodwell, Chronologie & ses Tables Géographiques sur Xénophon ; ses notes sur différens Auteurs ; page *xiv*.

Dons de Latone. Voyez Serv.

Dridrillant. Observations sur ce mot, page *cxiij*.

Drôle, étymologie de ce mot, page *cxxv*, sous-note.

Ducange, *Gloss. Med. & Infim. Lat.* a donné les anciens noms de différentes especes de Chiens ; n'est pas toujours satisfaisant, p. *clxxiij*, note *y*.

E

Ecureuil. Singuliere Chasse de ces animaux en Laponie ; leur maniere de s'embarquer pour traverser les lacs ; leurs flottes & leurs naufrages. Ecureuils de diverses especes, Ecureuils volans, p. *clxxxviij*, note *p*.

Education, (pouvoir de l') Trait de Lycurgue à ce sujet, page *cxxxij*, note *tt*.

Ἐλαφηβόλια, Fêtes instituées en l'honneur de Diane, étoient pour les Chasseurs Grecs ce qu'est la S. Hubert pour les nôtres, page *clxxv*, note *cc*.

Elan, si c'est le même Animal que l'*Alcé*, page *clx*, note *b*. On n'en trouve plus en Europe d'aussi prodigieusement grands que les Anciens l'ont décrit ; quelle en peut être la raison : énormement puissans dans la Tartarie Chinoise, page *clxj*, note *c*. Maniere singuliere dont on prend l'Elan au Cap de Bonne-Esperance, page *clxxxvj*, sous-note.

Eléphant, diverses manieres de le prendre à Siam, page *cxxxv*, note *g*. Ses ceremonies pretendues religieuses, page *cxxiv*, note *. [illegible] Huquetiere d'Alexandrie, ses attentions à lui plaire, page *xcvj*, suite de la note ***.

Elien, les Théreuticographes doivent le lire, page *xxxj*, note.

Ellebore, les Gaulois s'en servoient pour empoisonner leurs Fleches ; de quel Ellébore ils faisoient usage, page *clxix*, note *r*.

Eloges de la Chasse, page *cxlvj*.

Encyclopédie, (le Dict. de l') au mot Daim; opinion sur le *Dama*, page *lxxxiv*, note ***. Relevé sur la longueur des Cornes du Bouquetin, page *lxxxvj*, note **.

Epée de Selincourt, (Jacques) page *cxliv*.

Epitaphe de Passerat communiquée par le R. P. Prieur des Jacobins de la rue S. Jacques de Paris; discussions sur cette Epitaphe, page *cxxvj* & *cxxvij*, note.

Epitre Catalane sur la Chasse; jugement sur cette Piece, page *lxix*.

Escopette, jusqu'à quel temps en usage pour la Chasse, page *clxviij*, note *q*.

Esparron. (le Vicomte d') Voyez Arcussia.

Esprits Folets connus dans l'Islande & dans les Indes, ne le sont que du Peuple & chez les Nations peu policées, page *cxxiv*, note **. Nom que leur donnent les Islandois, page *cxxv*, suite de note.

Essai des Merveilles de Nature; ce que c'est, page *cxlvj*, note.

Etienne, (Henry) Imprimeur, a fait des notes sur Xenophon, page *xiij*.

Charles Etienne aussi Imprimeur, Auteur d'une Maison Rustique, écrite en Latin & traduite ensuite en François par lui même, celebre par ses connoissances dans les Langues Grecque & Latine, la Médecine & la Typographie, page *cxliij*.

Euboique ou *le Chasseur*. Voyez *Dion Chrysostôme*.

Euphrosine, (l'Impératrice) sa passion pour la Fauconnerie, page *cxviij*, note ***.

Eustache, (Saint) cité plaisamment au lieu d'Eustath, p. *clxxxv*, note *h*.

Eutecnius, (le Sophiste) Auteur d'une Paraphrase sur la Chasse aux Oiseaux d'Oppien, page *xxij*.

F

Fable de Mr de Thou sur la Métamorphose d'Hiérax en Epervier, page *xxxij* & *xxxiij*. Fable de Passerat sur le Coucou, semble égaler en beauté celles de la Fontaine: Lisez cette Fable, p. *cxxx*, note *.

Nous ne traitons souvent de Fables ce que les Anciens ou les Voyageurs ont dit, que parce que notre amour-propre nous dédommage ainsi de notre ignorance: Preuve, p. *clxj*, note *c*, *clxiv* & *clxv*, note *l*.

Fabricius relevé, page *xviij*.

Falconerius, (Octavius) son Traité manuscrit de la Théreutique d'Arrien apporté de Rome, page *xvij*, *xviij*.

Farabi. Voyez *Al-Farabi*.

Faucon: Y en a-t'il de différentes especes? Division d'opinions à cet égard, page *xxxj*. Variété dans leurs plumages suivant les Pays, page *l*, *ibid*, note ****. Leur taille, leur pennage, leurs qualités, les meilleurs Pays d'où l'on puisse les tirer, la différence d'instinct, p. *cxx*. Le temps de leur choix & quels sont les meilleurs & les plus estimés, p. *lj* & *lij*. Maniere de les paître, de les éduquer, de leur faire connoître le leurre, & de leur donner le vif, page *lij*. Belle peinture du Vol & des Combats des Oiseaux. Traits singuliers sur leur vîtesse, page *liij* & note *, & page *liv*. Faucons chassent la grosse Bête, pages *l* & *ciij*, note, & page *cxcviij*. Faucons sauvages, leurs amours; description des combats qu'elles occasionnent; maniere des Pérons de se défendre contre l'Aigle, d'élever leurs petits, & de leur apprendre à voler sur la proie. Vieux Péron, soin que prend l'autre de le nourrir. Remede qu'ils firent de leur instinct. Médicamens & saignées, page *cxxj*, *cxxij* & *cxxiij*. Accidens & maladies des Oiseaux de Fauconnerie; maniere de les prévenir & d'y remédier, page *lv*, *idem*, page *cxx*. Maniere de les remplumer qui paroît incroyable, page *lv*, & note **.

Fauconnerie. Voyez *Chasse*, sur les Auteurs qui en ont traité. Origine de la Fauconnerie, à qui attribuée, page *lxxv*. Auteurs qui ont traité de son origine, page *cxvij* & n, ***.

Fauconnerie des Gaulois ou plutôt des anciens François, p. *clxxix*. Eſtime ſingulière qu'ils faiſoient de la Fauconnerie, *ibid* & ſuiv. Loix qui défendoient qu'on donnât ſon Epervier ou ſon Epée même pour ſa rançon, page *clxxx* & note *c*. Uſage depuis onze Siecles chez les Abbés de Saint Hubert d'envoyer des Faucons & des Chiens au Roi de France, pourquoi? en quel nombre; Cerémonie avec laquelle on reçoit les Envoyés; autres Préſens d'Oiſeaux faits au Roi par des Souverains tous les ans; quel en eſt le temps marqué, page *clxxx* & *clxxxj*, note *i*. Grand état de Fauconnerie que tiennent les Tartares, page *cxcviij*. Les anciens Auteurs de Fauconnerie donnoient leur recette comme les Apothicaires & par abréviations, page *civ*, note ***.

Fauconniers, (anciens) fort crédules aux Revenans; leurs ſuperſtitions, page *cxxiv* & *cxxv*.

Femmes préſidoient aux exercices des anciens Gaulois, & de tout temps elles ont excité l'émulation parmi les hommes: on ne pouvoit leur plaire ſans s'être diſtingué; combien leur eſtime influoit ſur le courage des Peuples barbares, chez qui la bravoure remplace les autres qualités de l'eſprit & du cœur; trait ſingulier à ce ſujet, page *clxxxj*, note *b*, page *clxxxiv*, note *f*. & *exc*, note *s*. Riſible & ſcrupuleuſe auſtérité des Femmes Hottentotes lorſque leurs Maris viennent de mériter à la Chaſſe les éloges du Canton, page *cxc*, note *s*. Les Chaſſeurs François regardent comme une bonne fortune de rencontrer une jolie Fille en leur chemin, page *cxxxviij*, note ***. Les Chaſſeurs Lapons regardent pareille rencontre comme un mauvais préſage; précautions qu'ils prennent pour l'éviter; contradiction de cet uſage avec leurs mœurs, page *clxxxj*, note *b*.

Fermat, (Mr) Conſeiller au Parlement de Toulouſe; ſa Traduction Franç. de la Théreutique d'Artien: Inégalité de ſtyle & négligences qui y regnent, page *xviij*. Sa traduction françoiſe en Proſe des deux derniers livres d'Oppien, page *xxij*.

Feyrabendis. Voyez *Feyerabendius*.

Feyerabendius, (Sigiſmond) Imprimeur & Editeur d'une Collection d'Auteurs Théreuticographes; ſa patrie: Auteur d'une Préface en tête de ſa Collection; a traduit en Allemand un Traité François ſur la Chaſſe qu'il a donné avec Figures, dont quarante ont été placées dans ſa Collection, page *lxv* & *lxvj*; Conjecture vraiſemblable ſur ſa naiſſance. On le prétend Auteur d'un Eloge Hiſtorique de l'Imprimerie, page *lxvij* & *lxviij*, note.

Figue (la) des Milanois, ce que c'eſt, page *clxxiv*, note *aa*.

Figuier qui portoit un fruit dont les Gaulois, ſuivant Strabon, ſe ſervoient pour empoiſonner leurs fleches; quel étoit ce Figuier; a beaucoup de reſſemblance avec la *Cluſia* que le ſçavant Mr Bernard de Juſſieu nomme le Figuier maudit; deſcription de ce Fruit tel que je l'ai vu, page *clxx*, note *r*.

Foix. (le Comte de) Voyez Phebus.

Vers attribués à ce Comte qui ſont de Gace de la Vigne, page *xcvij* & *xcviij*, note *****.

Fortille. (le Chevalier de) Voyez Morais.

Fouilloux, (Jacques du) page *xxij*, critiqué par Salnove dans les Principes, & raillé par rapport à ſes ſuperſtitions, page *cxxxviij*, note ***.

Fourmeaux, (Mr l'Abbé de) ſon Poeme, page *cxliv*.

Fracastor, (Jérôme) ſon Poëme, page *xxxix*.

Franchieres. (Jean de) Voyez Francieres.

Francieres, (Jean de) p. *xcix*.

François, (le) ancien & moderne. Obſervation ſur cette Langue. Voyez *Langage*.

Franquieres. (Jean de) Voyez Francieres.

Frederic II, (l'Empereur) page *xxviij*.

Friſchlin, (Nicodême) Grammairien & Critique, ſon Erudi-

tion fait regretter ſa Verſion d'Oppien, page *xxj*.

Fronde. Son origine : comment étoient les premieres ; trois eſpeces de Frondes, page *cxcvj*, ſous-note *. Les Gaulois en ont fait uſage, page *clxvij*, note *o*.

G

GAFFET. Voyez NOUVEAU TRAITÉ DE VÉNERIE.

Gandini, (Antoine) ſa Traduction Italienne de Xénophon, page *xiv*.

GARCÆUS, (*Joannes*) on ne lui attribue un Traité de Chaſſe, que parce que vraiſemblablement ſur des fautes d'impreſſion de quelques Catalogues, on le confond avec *Darcæus*, page *lxvij*, premiere note *.

GAUCHET, (Claude) ſon Poëme, page *cviij*.

Gaulois. CHASSES DES ANCIENS GAULOIS, page *clviij*. Leur paſſion pour la Chaſſe, page *clix* & note *a*. Leur viteſſe, page *clxxxiv*, note *f*. Diverſes manieres de chaſſer, dangers de leurs Chaſſes, page *clxix*, *clxxj*, *clxxij* & note *c*, *clxxv* & note *m*. Combien ils recherchoient les Cornes d'*Urus* ; uſage qu'ils en faiſoient, page *clxij* & ſuiv. note *g* & *h*. Honneurs accordés à ceux qui ſe diſtinguoient à la Chaſſe, *ibid* ; leurs Armes, les differentes eſpeces, page *clxxvij* & *clxxviij*, notes *o*, *p*, *q*, ferrées d'os, de corne ou de pierre, page *clxxvij*, note *o*, *clxxxix*, n. *q*, ſous-note **. Divers Tombeaux des Francs où on a trouvé de pareilles armes, page *clxxxix*, ſous-note ***; empoiſonnoient les traits dont ils ſe ſervoient à la Chaſſe : violence du poiſon ; la chair du gibier en devenoit meilleure, page *clxviij* & ſuiv. notes *r*, *s*, *t*. Leurs differentes eſpeces de Chiens tant étrangers que du pays, page *clxxj* & ſuiv. & note. S'en ſervoient dans les combats, page *clxxiij*, note *x*. Viteſſe des Chevaux dont ils faiſoient uſage, page *clxxiv*, note *bb*. Leur piété, leurs ſacrifices envers les Dieux protecteurs de la Chaſſe ; quels étoient ces Dieux ; origine de la S. Hubert, page *clxxv* & note juſqu'à page *clxxix*. Rapports de ces Peuples avec les Hottentots, les Lapons & autres Peuples ſauvages ; leurs uſages mis en parallele, page *clxx*, note *r*, *clxxj*, note *u*, *clxxiij*, note *x*, *clxxxij*, note *d* & ſous-note. Vont nuds ; ſe deſſinent des Figures ineffaçables ſur le corps ; rapport de ces Figures avec celles qui ſont ſur le Tambour des Lapons ; ces Figures devinrent des marques de diſtinction pour les familles, paſſerent ſur les Armes, ſur les Boucliers, &c, origine des Armoiries ; qu'elle étoit la maniere de graver ces Figures ; même uſage que la ſuperſtition fait pratiquer à des Chaſſeurs modernes, page *clxxxij*, note *d* & ſous-note. Leur paſſion pour la Fauconnerie. Voyez FAUCONNERIE. Juriſprudence ſur la Chaſſe des Gaulois. Voyez *Juriſprudence*.

Germain (Saint) grand Chaſſeur ; Trophée Théreutique qu'il attachoit à un arbre à Auxerre ; origine de ces Trophées, page *clxxvij*, note *ee*.

Gerbel, (Nicolas) ſa Préface ſur Brodeau, Commentateur d'Oppien, page *xx*.

Geſner, bon à connoître à un Théreuticographe, page *xxxj*. Relevé, page *clxv*, note *l*. A profité des Ecrits de Jean de *Kaie*, page *xliv*. A inſéré dans ſon Traité *de Avibus* la Traduction Latine de l'Orneoſophion *de Gilles*, page *lxix*. Uſage qu'il a fait du traité de la Chaſſe, par *Budé*, page *cv*, note.

Giovanni, ſa Traduction Italienne de la Chaſſe d'Arrien, p. *xviij*.

Glama, (le) ſtratagême de cet animal, page *clxv*, note *l*.

GOMMER, (Mr de) page *cxvj*.

Goujet, (Mr l'Abbé) ſon Article Vaniere dans Moréri, bon, page *lxj*. Ce qui a induit en erreur ce ſçavant Bibliographe ſur Gace de la Vigne, dont il attribue les Vers à Gaſton de Foix, page *xcvij* & *xcviij*, note ***. Son Article ſur Cretin très-étendu & fort bien diſcuté, page *civ*. Donne à Cretin le nom de Dubois ; eſt-il bien fondé ? le dit Pariſien, autre point de diſ-

cuſſion, page *cliv*, note.

Goulu, (le) quelle eſpece d'animal; maniere de le prendre en Laponie; ſingulier effet de ſa voracité; les doutes de Mr Klein ſont-ils fondés? page *clxvij*, note o.

GRATIUS, ſon Poeme, page *xxiij*, cité page *clxxiv*, note *aa*, ſous-note *b*.

GRENTEMÉNIL. (Mr de) Voyez PAULMIER.

GRUAU, (Louis) Curé de Sauge, page *cxxxj*.

Gryphe, (Sebaſt. & Ant.) Imprimeurs, également ſçavans: quelles ſont les meilleures Éditions du dernier, page *xxvj*.

Guet, Animaux qui font le guet, page *xcj*, note **.

GUICENNAS, Théreuticographe Arabe, page *cij*, note *.

Guidalotti, (Diomede) Bolonois, ſes Commentaires ſur Néméſien, p. *xxv*. Les mêmes avec quelques variantes, page *lxx*.

GUILLINUS, Auteur Théreutique, page *cij*, note *

Gilles (Pierre) ſa Traduction en Latin du Hiéraçoſophion & du Cynoſophion de Phémon: ſa patrie, ſes voyages, ſes talens, ſes diſgraces, page *xxiij*.

H

HANS-SLOANE, (Mr le Chevalier) Préſident de la Soc. Roy. de Londres; Mémoires de ce Sçavant. Obſervations contraires à ſon ſentiment, page *clxiij*, note h.

Han-ta-han, (le) eſpece d'Élan, page *clxj*, note c.

Hardouin, (le Pere) fauſſes Obſervations de ce ſçavant ſur le *Dama* des Latins, page *lxxxiv*, note ***. Relevé ſur l'acception du terme *Ibex*, page *lxxxvij*, note * Corrige mal à propos le Texte de Pline, pour avoir mal interprété ce Texte & celui d'Ariſtote, page *clxv*, note *l*. S'eſt trompé lorſqu'il a copié quelque part *Herba terra*, pour interpreter le *Limeum* de Pline, page *clxix*, note *r*.

HARMONT, (Pierre) page *cxxxv*.

Hoſſagaie, (la) des Hottentots, quelle ſorte d'Arme c'eſt, ſon rapport avec le Spar des Gaulois, page *clxvij*, note p.

Henry I. (*l'Empereur*) a le premier fait prendre des Faucons en Italie, page *cxviij*, note **.

Herbelot, (d') Bibliotheque Orientale, citée page *ciij*, note.

HERESBACH, (Conrad) page *xxxv*.

Hermines, maniere de les prendre en Laponie, page *clxxxvj*, note i, page *clxxxvij*.

Hibou, ſa prévoyance à conſerver ſon gibier, page *cxxxiv*, note.

Holſten, premier Traducteur de la Théreutique d'Artien; idée de ſa Verſion & de ſes autres Ouvrages, ſon pays & ſa profeſſion, page *xvij*.

Hottentots; qui a donné une idée de leurs Chaſſes, page *clxxiv*, note t. Leur viteſſe, page *clxxxiv*, n. *f*. Leur maniere de travailler le fer, page *clxxxix*, ſous-note **. Leurs armes à peu près ſemblables à celles des Gaulois & des Lapons; reſſemblance dans leurs mœurs avec ces deux peuples, page *clxviij* & ſuiv. n. r, p. *clxxix*, n. **. Leur maniere d'empoiſonner leurs fleches, page *clxx*, note r. La violence du poiſon ne les empêche point de manger les animaux qu'ils ont tués avec des fleches empoiſonnées, page *clxxj*, note u. Dreſſent pour leurs combats des eſcadrons de Bœufs; leur maniere de s'en ſervir, leur manœuvre, page *clxxiij*, note t. Pratique ſinguliere de la femme à l'égard du mari après une grande action. Hottentot fait Chevalier de l'Urine, page *cxc*, note *f*.

Huarte, Médecin Eſpagnol, cité page *cxxiij*, note.

Hubert, (Saint) en quel temps, en quel pays ſon culte établi, page *clxxvij*, n. *ee*. Origine des feſtins de la S. Hubert, page *clxxix*, note *ff*.

Huet, (Mr) Evêque d'Avranche, ce qu'on doit penſer de ſon Parallele de Mr Rigault avec le P. Sirmond, page *lxvij*. Son Éloge de Mr de Grenteménil, p. *lxxj* & *lxxij*.

Hyene, Conte ridicule ſur cet animal, page *l*, note *.

I

Icapital. Observation sur cette lettre, page *xxx*, note **.

Ibex, ce qu'on doit entendre par Ibex; mépriſe du P. Hardouin sur ce mot, page *lxxxviij*, note *.

Imbert, (Laurent) Auteur d'un nouveau Piege à Loup; inventeur d'un Pſaltérion où l'on dieſe ſur le champ tous les tons; ſe dit l'inventeur des Miroirs ardens à ſurface plane, page *cxxxij*, note.

Imprimerie, nobleſſe de cet état; Avocat-Général du Parlement de Paris reçu Libraire; les Nobles & les Prêtres ont exercé cet état avec honneur: Éloges hiſt. de l'Imprimerie; à qui on attribue un de ces Eloges, page *lxvij*, note.

Indiens de Buénos-Ayres, leurs Chaſſes ſurprenantes; comment un homme ſeul oſe défier le Lion, le Tigre ou le Taureau ſauvage, page *cxcvj*, ſous-note *.

Indoſtan, Chaſſe des Habitans de l'Indoſtan, page *cxcv*. Leur adreſſe à lancer des bâtons & des pierres avec la Fronde & ſans Fronde, page *cxcvj*, note *b* & ſous-note.

Injection: l'Auteur du Dict. des Animaux établit, d'après une ridicule interpretation du Texte d'Oppien, que l'injection étoit connue des Anciens, page *xcvij* & *xcviij*, ſous-note.

Inville, (le P. Philippe d') Jéſuite; ſon Poeme, page *lxij*.

Jaerf. (le) Voyez *Goulu*.

Jammi, (Pierre) Dominicain, éditeur peu exact des Œuvres d'Albert le Grand, page *xxxiij*.

Japon, (l'Empereur du) Chaſſe ſurprenante de cet Empereur; prodigieuſe quantité de Rois qui s'y trouvent; quantité inconcevable de gibier pris dans une Chaſſe, page *cx.iv*, note *c*.

Javelot des Gaulois, comment étoit fait, page *clxvij*, note *o*.

Johnſon, (Thomas) Imprimeur Anglois, reflexion ſur ſon Édition de Gratius & de Nemésien, page *xxvij*, cité page, *lxx*.

Jonſton doit être connu par un Théreuticographe, page *xxxj*, n.

Junte, (Philippe) Imprimeur, tenoit le ſecond rang en Italie après les Manuces, page *xiij*.

Juriſprudence (Traités de) concernant la Chaſſe & la Pêche, page *lxxiij* & *lxxiv*, note. Autre Traité, page *clvij*. Idée de Juriſprudence en fait de Chaſſe chez les Gaulois, & indication de diverſes loix anciennes au ſujet des Armes en uſage, du gibier, des animaux propres à la Chaſſe. Amendes conſidérables & peines ſingulieres contre ceux qui voloient ou tuoient un Cerf privé propre à en prendre d'autres, contre quiconque voloit un Chien de Chaſſe, un Faucon, un Épervier, &c. page *clxv* & *clxvj*, page *clxviij*, note *q*; page *clxxiv*, note *aa*; page *clxxx*, note *d*.

Juſquiame, (diſſertation ſur la) ſervoit à empoiſonner les fleches: violens effets de cette plante; quels rapports elle avoit avec Apollon; pourquoi appellée *Belinuncia* & *Apollinaris*, raiſons priſes de différens noms dérivés du Celtique ou Gaulois, page *clxviij* & *clxix*, note *r*, & ſous-note. Contre-poiſon de la Juſquiame, page *clxx*, note *r*.

K

Kaie, (Jean de) page *xliv*. Sa Chevre ne reſſemble en rien au Dama des Anciens, page *lxxxiv*, note ***. Édition de ſes Ouvrages & Anecdotes ſur ſa perſonne, page *clxxxviij*, ſous-note.

Kempher, (Gerard) quel il étoit: ſes Obſervations ſur les Éclogues de Calpurnius; leur valeur, page *lxx* & *lxxj*.

Klein, ſon opinion ſur le Dama des Anciens; ſentiment oppoſé au ſien, page *lxxxiv*, note ***. Il ſuppoſe l'accouplement des Loups avec les Chiens, page *cxxxvij*, note; relevé page *clxiv*, note *l*. Ses doutes ſur les effets ſinguliers de la voracité du *Jaerf*, ne paroiſſent pas fondés; pourquoi? page *clxxxvij*, note *o*.

Kolb ou *Kolben*, (Mr) a donné une idée de la Chaſſe des Hotten-

tots), page *clxxiv*, note *z*.

Κεράκιον, contre-poison au Xénicon, trouvé par un Corbeau; ce que c'est, page *clxx*, note *r*.

Κύνια ἐγρυσίαν d'Arrien, ce que c'est, page *clxxj* & suiv. note *y*.

L

Lagius, (Matthieu) Hollandois, la Préface sur son Édition de Gratius & Némésien, est dans le genre polémique outré, page *xxvij*.

Langage. Observation sur l'ancien François; son rapport avec le Latin & le Grec; si le non usage ne prête pas beaucoup de beautés aux Anciens, page *xiv* & *lxxxj*. Si l'ancien François avoit des expressions pittoresques dont on doive regretter la perte; si l'harmonie imitative que nous trouvons dans certains noms Latins est imitable dans notre Langue; d'où vient notre stérilité à ce sujet; moyens de suppléer à cet inconvénient, page *cxiij*, note *. Scrupuleuse délicatesse du génie François, page *cxlviij*. Les Écrits dans une Langue vivante ne peuvent guères promettre des succès durables, page *cxxix*, note. Le période d'une Langue, tableau des Mœurs, page *lxxxj*.

Lapin, à quel excès la jalousie porte le vieux Lapin. Les Chiens ne veulent pas courre ces animaux, page *lix* & *lx*, note.

Lapon. Chasse des Lapons, page *clxxxj*. Il n'est permis qu'aux hommes d'aller à la Chasse: cérémonies qui précedent les Chasses, *ibid*. Chiens des Lapons, page *clxxxij*. En hiver, les hommes sont eux-mêmes leurs Limiers; il est de conséquence pour eux de bien faire quête, *ibid*. Tambour de la Laponie; son principal usage; ce que signifient les figures tracées dessus, page *clxxxij*, note *d*. Maniere dont les Lapons poursuivent les Rhennes sur la neige; idée de leur agilité inconcevable: description de leurs Patins; s'ils doivent leur vîtesse seulement à ces Patins: Bâton des Lapons; se servent de Traîneaux à la Chasse, page *clxxxiij*; note *d* & note *f*. Divers piéges qu'ils tendent aux Rhennes, page *clxxxiv* & *clxxxv*. Divers piéges & stratagêmes pour prendre d'autres animaux, page *clxxxvj* & *clxxxvij*. Leurs armes, & leur adresse à s'en servir, page *clxxxvij* & *clxxxviij*, page *clxxxix*, note *q* & sous-note. Grande Chasse à l'Ours; précaution qu'ils prennent & ordre qu'ils observent, page *clxxxvtij* jusqu'à *cxc*. Retour de la grande Chasse chez les Lapons: trouvent dans l'accueil de leurs femmes la gloire & la récompense de leurs travaux; usage pratiqué par les femmes en cette rencontre; loi qui modere & anime les plaisirs, page *clxxxj*, note *c*, page *cxc* & note.

Latin, (le) Observations sur cette Langue. Voyez *Langage*.

Latone, (Dons de) Voyez Serry.

Launay, (François de) Voyez *Eloges*.

Lectius, (Jacques) son *Corpus Poetarum Græcorum*, ce qu'on doit penser de cette Édition, page *xxj*.

Leopard, les Persans rendent ce féroce animal docile & fidele à les servir à la Chasse, page *cxcij*.

Leunclavius, célebre Traducteur Latin, son pays, page *xiij*; le même, cité page *xxxiij*.

Liébaut, (Jean) a augmenté la Maison Rustique de Charles-Étienne. Ses Traités sur la fécondité & les maladies des femmes, trop libres; Traducteur de Marinelli qui étoit tombé dans le même défaut, page *clj*.

Lievre, belle description de cet animal, page *xij*. Leçons d'Arrien pour en rendre la Chasse agréable; différence du Lievre qui gît en plaine de celui qui gît dans les forêts; utilité & danger d'appuyer les Chiens dans cette Chasse, page *xvj*. Acception générique du terme *Lepus* chez les Naturalistes Latins; cette acception étrangere à notre Langue. Inadvertance du Traducteur de Vaniere; difficulté de concilier sur ce terme l'original avec lui-même; preuve que Vaniere

s'eſt ſervi du terme *Lepus* dans le ſens qui déſigne le Lapin, page *lix* & *lx*, note. Belle défenſe d'un Lievre & généroſité d'un Chien aggreſſeur, page *lxxvij* & *lxxviij*. *Lievre charmé*, (*le*) prodige romaneſque, page *cxlvj* & *cxlvij*, note.

Lioer. (Louis) Voyez Amusemens *de la Campagne*, Theatre *d'Agriculture*, Maison Ruſtique.

Limeum, les Gaulois s'en ſervoient pour empoiſonner leurs fleches. Diſſertation ſur ce mot, mépriſe de pluſieurs Sçavans ſur ſon acception : ce que c'eſt, page *clxviij* & *clxix*, note *r*.

Lineum. Voyez *Limeum*.

Linnæus, (Mr) faux jugement ſur ce Naturaliſte, p. *xxxj* note. Ce jugement relevé, page *clxiv*, note *l*, ſous-note. Ce qu'on doit entendre par les 10 aunes de long qu'il donne à une peau d'Ours, page *xcv*, note * & ſous-note. Son opinion ſur la conformité de nature du Loup, du Renard & du Chien, page *cxxxvj*, note **. Son ſentiment ſur la diſtinction qu'on doit faire du *Biſon*, du *Bonaſe* & de l'*Urus*, page *clxiv*, note *l*.

Linx, bonne deſcription anatomique du Linx : par qui, page *clxxxvj*, note *m*.

Lion : les Perſans & les Tartares en font uſage à la Chaſſe ; docilité, adreſſe & vigueur de cet animal ; comment le Chaſſeur le mene ; ſes combats, ſoit contre les Cerfs, Daims, Gazelles, &c. ſoit contre ſes ſemblables. Attaque de l'Ours avec le Lion, page *cxcij*, *cxciij*, & page *cxcviij* & *cxcix*.

Lippius, (Laurent) ſa Traduction en Vers Latins de l'Halieuticon d'Oppien : ſa Vie d'Oppien, page *xxv*.

Logus, (Georges) Éditeur de Némeſien ; ſa patrie & ſes productions, page *xxv* & *xxvj*.

Lonicer, (Jean-Adam) ſa patrie, ſon penchant ſupérieur à l'étude ; ſes vaſtes connoiſſances & ſon zele à former des Éleves : ſes Épigrammes ſur la Chaſſe, page *lxvj*.

Longuerue, (l'Abbé de) on lui fait dire ce qu'il n'a point dit, page *clxxij*, ſous-note.

Lorme, (François de) célebre Médecin, procure à Mr de Thou des connoiſſances ſur les maladies des Oiſeaux de Fauconnerie, & leurs remedes, page *lv*.

Louis XIII. (le Roi) a ſubſtitué à l'ancienne maniere de chaſſer le Renard, une méthode plus ſûre ; a inventé des Tons particuliers de Chaſſe, p. *cxxxviij* & *cxxxviij*, note.

Loups : s'ils ſont de la même eſpece que le Chien & le Renard. Voyez *Renard*. Loups de l'Amérique méridionale, anciennement animaux domeſtiques : leur race confondue avec celle des Chiens devenue prolifique, page *cxxxvij*. Inſtinct du Loup, lieux qu'il fréquente, [illegible], ſes amours, ſes accouplemens, ſes ſtratagêmes, page *cxxxij*. Rôle ingenieux & amuſant joué par un Loup dans la Chartreuſe du Parc, page *cxxxiij*. Stratagêmes incroyables du Loup & de la Louve ; l'une pour conſerver des proviſions à ſes petits, l'autre pour les lui ravir, page *lxxxiij*, note **. Paſſage des Loups ſur les rivieres, page *xix*, note *. Projet de détruire les Loups en France de même qu'on a fait en Angleterre, par qui ? Calcul des dépenſes à faire & du profit qui en reſulteroit, page *cxxxiv* & *cxxxv*. Piége d'une invention moderne pour prendre beaucoup de Loups à peu de frais, ſa conſtruction : Projet qui tend à la perfection de cette Machine, page *cxxxij*, note. Diverſes manieres de prendre les Loups en Laponie, page *clxxxvj*, note *n*. Singulier effet que produit un Tambour de peau de Loup, frapé en même temps qu'un Tambour de peau de Mouton, page *xlix*, n **.

Lunettes. Pays où l'étiquette des Sçavans eſt de porter des Lunettes dans les rues, page *clij*.

Lusancy, (Pierre de) Voyez Gommer.

M

Mailly. (le Chevalier de) Voyez Éloges.

Mainfroi, Fils de Frédéric II. Sa figure, sa taille, son penchant pour les Sciences, son attachement particulier à la Philosophie d'Aristote; qualité du cœur que la flatterie lui attribue & que la vérité lui dispute : usurpateur de la Sicile; sa cruauté envers son neveu : défait par Charles d'Anjou, page *xxix* & *xxx*

Mairault, (M.) Traducteur de Calpurnius, a fait des Observations sur ce Poëte, sur Gratius & Némésien, page *xxv*.

Maison Rustique, page *clj*.

Maittaire, sa Collection des Poëtes Latins, la trempe de son génie, page *xxvij*.

Malopin, Manuscrit de sa Fauconnerie à la Bibliotheque du Roi, page c, note *.

Manuce, (Alde) ses Éditions faites à Venise, belles & correctes, page *xiij*. *Paul Manuce* a tiré de la poussiere beaucoup d'excellens Auteurs, soit Grecs, soit Latins : éloge que les Sçavans ont fait de ce célebre Imprimeur : mis en parallele avec Crevon, page *xxvj*. Faute dans notre Bibliotheque sur une Édition d'Adrien 1534, *Alde Manuce*, lisez *Paul*, page *xxxv*.

Maravegues. (Mr de) Voyez Alagona.

Marchand (Prosper,) Libraire & Auteur, son Dictionnaire, relevé page *lxxxiij*, note *. *Idem* sur la façon de parler des Auteurs Arabes, page *cij*, note *.

Marolles, (l'Abbé de) mépriſe ridicule de ce Traducteur, page *lxxvj* & *lxxvij*, note * & note **.

Marot, (Clément) outre dans ſes Éloges ſur Cretin, page *cliv*.

Marc-Paul, Venitien : la meilleure Édition Latine de ſes Voyages, par qui donnée, page *cxcv*, note *a*.

Martes, maniere de les prendre en Laponie, page *clxxxvj*, note i, page *clxxxvij*.

Marthe, (Mrs de ſainte) leur Jugement ſur la Chaſſe au Cerf de Charles IX. page *cv*, note ***. Scévole de Sainte-Marthe, relevé page *cxxvij*, note. On lui a attribué un Poeme ſur la Fauconnerie, page *xlviij*, note **.

Martin, (Saint) a-t'il été longtemps le Patron des Chaſſeurs; Divinité que ce Saint a remplacée, page *clxxviij*, note *ff*.

Martin, (Dom) Auteur de la Religion des Gaulois, ſa mauvaiſe interprétation du Texte de Céſar; trouve dans ſes *Commentaires* un Bœuf monocéros; prodigieuſe quantité d'autres monoceros de toute eſpece qu'il dit que l'on trouve encore dans les Indes, page *clxvj*, note *n*. Il demande par quel rapport les Gaulois ont donné à la Juſqulame le nom d'Apollon? réponſe à cette queſtion, tirée des Langues dérivées du Celtique ou Gaulois, page *clxviij* & *clxix*, tous-note. S'eſt trompé ſur le *Limeum* des Latins & s'eſt appuyé mal à propos ſur le *Lixivum* de Galien, page *clxviij* & *clxix*, note *r*. Son ſentiment ſur Bibracte eſt le meilleur, page *clxxij*, ſous-note. Son ſentiment ſur les Medailles des familles *Cornificia*, *Julia*, *Junia*, *Pinaria*. Réflexions critiques ſur ce ſentiment, page *clxxvj*, note *cc*.

Martiniere, (Bruzen de la) fait dire à Mr l'Abbé de Longuerue ce qu'il n'a point dit, page *clxxij*, tous-note.

Maſſieu, (l'Abbé) cité, page *xcviij*.

Maſſon, (Papire) a mal rapporté l'Épitaphe de Paſſerat, page *cxxvj*, note *. Juſtification de ce qu'il a écrit ſur la mort de Paſſerat, page *cxxvij*, note. Relevé page *cxxviij*, note ***.

Médecine, s'il eſt vrai que l'homme ait tiré des animaux des connoiſſances médicales; divers traits de curation que les animaux ont de commun avec les hommes, page *cxxiij*, n. *Idem*. p. *xcj*, ſuite de n. **

Médicis, (Sebaſtien de) page *lxxiij*.

Mélanchton a fait un Éloge de Xénophon, page *xiij*.

Meute, (travaux de la) agréablement d'écrits dans Xénophon, p. *xij*.

Michelin, Manuſcrit de ſa Fauconnerie à la Bibliotheque du Roi, page ç, note *.

Mille-Fleurs, beauté ravissante de cette Plaine, page *cxxxix*.

Mithridate a passé sept ans à la Chasse sans entrer sous aucun toit : nous avons dit, page *xxxvj*, note *, que nous ne connoissions point d'anciens Historiens qui en fissent mention ; c'est par inadvertance, car Justin, *Lib.* 37, *Cap.* 2, assure formellement ce fait.

Moamus, Théreuticographe Arabe, page *cij*, note *, & même note, page *ciij*.

Modus, (le Roi) page *lxxix*.

Monnoie, (Mr de la) relevé page *lxv*, note **, page *lxxj*, note, page *cxxv*, note *.

Morais, (Charles de) page *cxliij*.

Morel, (Guillaume) Imprimeur du Roi, né au Teilleul, dans le Comté de Mortain ; & non pas au Tilleul, comme le dit Mr de la Monnoie, qui reprend Baillet d'avoir mis Tailleul. Ses succès dans les Éditions Grecques, page *xxj*.

Morels, originaires de Champagne. Federic I, Imprimeur du Roi & Professeur Royal. Fédéric II, Imprimeur & Professeur Royal, distingué par son sçavoir, ses Traductions & l'exactitude de ses Éditions. Claude, (mal nommé Guillaume dans cet article de notre Bibliotheque,) sçavant, mais inférieur à son frere Fédéric II. page *lxvij*, note.

Moréri, (Dict. de) a confondu l'Empereur Frédéric I. avec Frédéric II. page *xxx* : cause de cette mépriſe, *ibid*, note **. Autre mépriſe, page *xlviij*, note **. Relevé, page *lxxv*, note *, page *lxxvj* & *lxxij*, note. Article *Crerin*, dénomination qu'il lui donne sans preuve, page *cliij*, note.

Morhaim, (Rudbert) ſes Obſervations ſur *Phœmon*, page *xxiij*. Son Éloge du Chien, avec une Liſte des Auteurs qui en ont parlé, page *xlvij*, note **.

Moraye, (Mr de la) ſa deſcription des Patins des Lapons, page *clxxxij*. Ce qu'il a dit de la Chaſſe des Circaſſiens, page *cxcj*.

Mots, le laps du temps accrédite les uns & decrédite les autres, page *xiv* & page *cxlij*, note *. Mots homonimes ; examen qu'on en doit faire ; erreur qui réſulte de leur confuſion, page *xcv*, note, ſous-note.

Mouton du Pérou. Voyez *Glama*.

Mulots, convenance d'inſtinct entre ces animaux & les Lapins, page *lx*, ſous-note.

N

Naturaliſtes (Indication de pluſieurs Naturaliſtes célebres que doit lire un Théreuticographe, page *xxxj*, note. Divers contes fabuleux des anciens Naturaliſtes, réfutés par d'Arcuſſia, page *cxviij*, note *****.

Naudé ; ſon Éloge de *Francieres*, dans le deſſein de prouver que l'ancienne Nobleſſe n'étoit pas ignorante, page *xcix* & *c*.

Nautile, ſa manœuvre décrite par Oppien, page *xix*. La même dans le *Saggio d'Hiſtoria Naturale* & dans le Spectacle de la Nature, page *xix*, note **.

Nemésien, ſon Poëme, page *xxiv*

Nouveau Traité de Vénerie, page *cxlix*.

O

Obſervations *ſur quelques parties hiſtoriques, qui ont trait à la Chaſſe*, page *clvij*.

Oiſeaux, rapports entre les parties de leur corps & celles de l'homme, page *cxx*, note. Oiſeaux de paſſage ſur les rivieres ; maniere réjouiſſante de les prendre dans l'Indoſtan, à la Chine & dans les Iſles de l'Amerique, page *cxcvij*, & note *d*.

Ὀμφαὶ & Ὀμφαὶ, rapport de ces mots avec Delphes, page *cxix*, note **.

Once, animal dont le nom ſeul faiſoit frémir les Anciens ; les Perſans en ont fait un ſerviteur docile qui leur ſert de Chien à la Chaſſe, page *cxciij*.

Oppien, ſon Poëme, page *xviij*. Auteur d'un autre Poëme en 5 Livres ſur la Chaſſe des Oiſeaux, pas-

ge *xxij*. Sa description du Caméléopard, p. *lxxvj*, *lxxvij*, note * & sous-note. Cité sur *le Chamois*, réflexions critiques sur l'interprétation qu'on a donnée à ce qu'il a dit, page *lxxxvij*, note *, page *xcj* & *xcij*, note ***. Sur le *Bison*, page *clx*, note *b*.

Ὀρνυία, ce que signifie ce mot; sentiment de Suidas, page *clxv*, note *l*.

Ovide, son Poëme qui a pour titre Halieuticon; ce qu'il nous en reste, page *xxvj*. Ce Poëme est-il de Gratius, est-il d'Ovide? problême littéraire, *ibid*.

Ours, étymologie du mot Ours, p. *xciv*, note **. Hist. Naturelle de l'Ours; division des Ours en grands & petits, page *xcv*. Ours noir est le plus cruel, page *xcv*, note *. Ours blanc, Ours à queue longue; grandeur extraordinaire d'une peau d'Ours, *ibid* & sous-note. Différentes especes de leur viandis, page *xcv*. Sa patience à supporter la faim, experience qu'on en a faite; sentiment des Anciens à cet égard appuyé par Pérault, p. *xcij* & *xciij*, note ** & sous-note; temps de leurs amours & leur maniere de s'accoupler, p. *xcv* & *xcvj*. Rien de plus cruel que l'Ours dans son rut; ses inclinations pour la femme; Ours ravisseur d'une jeune Danoise, *ibid*, note ***. Ressemblance de l'Ours excorié à l'homme par la configuration du corps, page *xcvj*, note *. Examen des Auteurs qui ont pensé que l'Ours naît informe & de la grosseur d'une Souris; opinion que Pérault semble approuver, page *xciij*, sous-note *a*. Pied de l'Ours, mets delicat chez les Anciens & recherché encore en Allemagne, page *xcvj*, note *. Débarquemens considérables de ces animaux de dessus les glaces des Mers du Nord: la premiere nourriture qu'ils trouvent à leur descente, décide leur goût pour la suite, page *xcv*, note **. Chasse de l'Ours par ruses, à force d'hommes, & à force de Chiens; ressource de l'Ours contre ces attaques: Description d'après les Anciens, page *xciij*, jusqu'à *xcv*. Grande Chasse de l'Ours chez les Lapons; cérémonies pratiquées & ordre que l'on suit dans cette Chasse, p. *clxxxviij* & suiv. Retour des Chasseurs & leur réception par les Dames Lapones, page *clxxx*, note *b*, & page *cxc*, note *f*; Chasse de l'Ours avec deux Lions & deux petits Chiens; stratagême des Roquets; belle défense de l'Ours & furieux acharnement des Lions, page *cxcviij* & *cxcix*.

P

Pancellus. Voyez d'Arcussia.

Panthere. Appât qu'on lui présente, page *xix*. Les Persans se servent de cet animal à leur Chasse, & cette farouche bête devient aussi souple que le Chien le mieux dressé, page *cxcij*.

Paradin, outré sur les cornes du Bouquetin, page *lxxxvj*, note **.

Parc, maniere de le former & d'y attirer du gibier de toute espece, page *lix* & *lx*.

Passerat, (Jean) son Poëme, page *cxxv*.

Patins des Lapons; leur forme, leur proportion, leur usage, comment ils contribuent à la vitesse incroyable des Lapons; cette vitesse ne vient-elle que des Patins? parallele des Patins des Lapons avec les Raquettes en usage ailleurs; les femmes se servent de Patins comme les hommes, page *clxxxiij*, note *e*, note *f* & sous-note.

Paumier, (Jacques le) Sieur de Grentemenil, son Poëme, p. *lxxj*.

Pelloutier, (Mr) relevé sur le *Bison*, page *clix*, note *b*: sur l'Alcé, p. *clx*, note *b*: sur la capacité du *Congius*, page *clxij*, note *h*. S'est trompé sur le *Limeum* des Latins; a mal à propos cité à ce sujet Pline, Aulu-Gelle & Strabon, ils ne disent point ce qu'il leur fait dire, page *clxviij* & *clxix*, note *r*. N'a pas suffisamment approfondi ce que les Anciens ont écrit sur les *Canes Ségusii*: Observations à ce sujet, page *clxxj* & suivante, note *y*.

Pepagomene. (Démétrius)

Voyez DÉMÉTRIUS.

Perrault, peu convaincant dans quelques-unes de ses Observations sur l'Ours, page *xciij*, suite de note **, & sous-note : Concilie les contradictions des Anciens sur l'*Elan*, page *clx*, note *b*.

PERRAULT, (Charles) son Poëme, page *cxl*.

PERRIN. (Beneton du) Voyez ELOGES.

PERSANS, leurs Chasses ; Chien en exécration parmi eux, ils y suppléent par des Lions, des Tigres & des Léopards qu'ils portent en croupe, ou sur des traîneaux ; docilité, adresse & vigueur de ces animaux. Chasse des Rois de Perse & Battues ; réservent les femelles du gibier pris dans les Battues, leur mettent des plaques d'or aux oreilles. Femmes des Rois de Perse à la Chasse ; regles observées à cet égard. Pyramide élevée à Hispaham du produit des têtes d'animaux pris dans une Chasse : Armes dont fait usage le Roi de Perse, page *cxcj*, & note jusqu'à *cxcv*. Les Seigneurs Persans chassent la grosse bête au Faucon, suivant la methode des Anciens, page *ciij*, note.

Perses, Chasses des Perses dans leurs jardins, page *lxxv*.

Petronius, espece de Chien, page *clxxiv*, note *aa*, & sous-note *b*.

Philelphe, (Franç.) Editeur de la Théreutique de Xénophon, page *xiij*.

PHŒBUS, (Gaston) Comte de Foix, ou le Roi Phœbus, p. *lxxxij*.

PHŒMON, Plan du Cynosophion, page *xxiij*, voyez aussi page *lxviij* & *lxix*.

PHOMONOÉ, quelques-uns lui ont attribué l'Hiéracosophion, page *lxix*.

Picard, (Michel) sa Patrie, sa Profession, sa Traduction du Cynégéticon d'Oppien ; idée de ses autres Ouvrages ; sa mort, page *xxj*.

PIE II, (le Pape) ou *ÆNÉAS SYLVIUS*, page *lxxij*.

Pie, Anecdote rapportée par Plutarque sur cet Oiseau, page *lxiij*, note ***.

Pierres, Peuples qui en jettent, soit avec la fronde, soit sans fronde, avec une telle adresse qu'ils peuvent fraper de très-loin le tranchant d'un sol marqué, p. *cxcvj*, note *b*.

Piganiol de la Force, conciliation juste de la date apposée sur la tombe de Passerat avec celle de son monument, page *cxxvij*, note.

Pithou, (Pierre) Editeur d'une Collection de Théreuticographes ; sa patrie, sa naissance, ses qualités & ses services importans rendus à l'Etat, sa mort, page *lxiv*, note.

Pline, ses Traits hazardés sur l'Ours, adoptés par Perrault, page *xcij*, note ** & sous-note, & page *xciij*. Méprise singuliere sur le Βόπρηστις des Grecs ; page *xcv*, note *, sous-note. Son Texte corrigé mal-à-propos par le Chevalier Hans-Sloane, page *clxiij*, note *h*. Par *Gesner*, *Saumaise* & le *P. Hardouin*, page *clxv*, note *l*.

Poison, diverses especes dont les Gaulois empoisonnoient leurs fleches ; autre poison dont font usage plusieurs Peuples sauvages. Poison des Gaulois & des Sauvages si vifs qu'ils donnent la mort à l'animal aussi-tôt qu'il en est atteint. Fleches dont le poison, après plusieurs années, conserve toute son activité. Antidote commode que nos François ont opposé aux fleches empoisonnées des Sauvages du Canada dans la derniere Guerre, page *clxviij* & suiv. note *r*. Peinture de l'effet des armes empoisonnées par Ovide, page *clxx*, note *s* ; la Chair empoisonnée en devenoit meilleure. Traits surprenans à ce sujet, page *clxx*, note *t*, & page *clxxj*, note *u*.

Poesie, idée de la Poësie Françoise avant Malherbe : Pleines d'hellenismes & de latinismes ; liberté choquante de l'ancienne Poësie dans ses tours & ses transpositions, page *cxxix*, note. Difficulté d'allier

une bonne Poëſie Françoiſe avec les termes d'Art, page *cxlviij*.

Poltron, origine de ce mot, page *cxix*, note *.

POMEY, (le P. Franç.) Jéſuite, page *lxxviij*.

Portus, (Franç. & Emile) ſçavans Commentateurs Grecs, leur Pays, page *xiij* & *xiv*.

PRÆDIUM RUSTICUM. Voyez MAISON RUSTIQUE. Voyez auſſi VANIERE.

Prætorius, (Jean) Imprimeur, ſon ſentiment ſur le Manuſcrit de Joachim Camerarius, page *xxix*. Rareté de ſon Edition de la Fauconnerie de Frédéric II & d'Albert; il attribue mal-à-propos à un *Auteur incertain* une Fable qui appartient à Mr de Thou. Détail de cette Fable, page *xxxij* & *xxxiij*.

Pſaltérion, où l'on dieſe ſur le champ tous les Tons, page *cxxxij*, note.

Pyramide fort élevée, conſtruite de têtes d'animaux pris dans une ſeule Chaſſe, par qui conſtruite? page *cxciv*, note *d*.

R

RABELAIS, ſa critique ſur Guillaume Cretin dans le Pantagruel; elle paroît outrée, & pourquoi, page *cliv*.

RACHELD, (Aaron) Grand Prince, ſon goût délicat pour les Lettres, & la protection qu'il leur accordoit, page *cij*, note.

Rackum, (le) des Hottentots; quelle ſorte d'arme c'eſt; leur habileté à s'en ſervir, ſon rapport avec le Javelot des Gaulois, page *clxvij*, note *o*.

Raffelenghen, (Franç.) Imprimeur très-verſé dans toutes les Langues mortes, page *xxj*.

Rai, ſa conjecture ſur le Dama des Anciens, page *lxxxiv*, note ***.

Rangier, *Ranglier* ou *Rhenne*, (le) Idée de cet animal; la force de ſon bois, animal très-vite, ſervices qu'il rend aux Lapons, modicité de ſa nourriture, page *lxxxiv* & note *.

Raquettes dont ſe ſervent les Peuples de l'Amérique ſeptentrionale pour aller ſur les neiges, leur deſcription, page *clxxxiij*.

RATIO, (la Reine) Voyez MODUS.

Ravaſini, Poëte Italien eſtimé; Jugement ſur ſes Ouvrages, page *lxj*, note *.

Religion des Gaulois. (l'Auteur de la) Voyez *Martin*.

Renard, ſi le Renard, le Chien & le Loup ſont des animaux de même eſpece, qui ne different entr'eux que eu égard à quelque variation dans la configuration exterieure de leur corps: Opinions des Naturaliſtes; les expériences de Mr de Buffon ſont elles complettes? Obſervations propres à perfectionner ces expériences, page *cxxxvj* & *cxxxvij*, note. Qui le premier a fait chaſſer le Renard aux Chiens courans? page *cxxxvij* & *cxxxviij*, note *. Diverſes manieres plaiſantes de les prendre en Laponie, page *clxxxvj*, note *f*. Le Renard ſenſible aux mauvaiſes odeurs quitte le terrier, page *lx*.

Rencontres. Obſervations critiques ſur les rencontres, p. *cxxxviij*, note *.

RENÉ FRANÇOIS, nom déguiſé, page *cxlvij*, note.

RENAUDIE. (Mr de la) Voyez SAINT-AULAIRE.

Rhennes, divers ſtratagêmes dont les Lapons ſe ſervent pour les prendre; comment on les prend à l'appeau; le temps propre à chaque Chaſſe, page *clxxxiv* & note *g*, page *clxxxv* & note *h*.

Rhinoceros, fort paſſionnés pour les femmes; ſingulier ſtratagême pour les prendre, page *clxxxv*, note *h*.

Rigault, (Nic.) Editeur d'une Collection de Thereuticographes; Biblioth. du Roi, Critique judicieux & Littérateur eclairé, page *lxvij*, & *lxviij*.

Rittershuys, Editeur du Texte Grec du Cynegéticon & de l'Halieuticon d'Oppien, ſa Verſion peu naturelle, page *xxj*.

Rivinus, (André) ſes notes ſur Phœmon, ſa patrie, ſa profeſſion,

ſes ouvrages & ſa mort, page *xxiij*.

Ruses innocentes. Voyez le Solitaire inventif.

Ruſes, uſage des Ruſes du temps de Xenophon, page *xj*. Obſervations critiques d'Arrien ſur les Ruſes des Anciens, page *xv*. Le beſoin qui tend aux voies les plus courtes, les inſpira aux premiers hommes, page *xxiv*. Piéges, Rets & Filets, maniere de les faire chez les Anciens, *ibid.* Différentes Ruſes indiquées par Vaniere, page *lix* & *la*. Ruſes des Gaulois, voyez Gaulois; des Lapons, voyez Lapons.

Ruſticus, (Vincent) Ms. Manuſcrit de Xénophon, page *xiij*.

S

Sable, (Guillaume du) ſon Poeme, page *cxxx*.

Sagaie. Voyez *Haſſagaie*.

Sainte-Marthe, (Mr de) on lui attribue fauſſement le Poeme *de re Accipitraria* de Mr de Thou, p. *xlviij*, note **. Voyez *Marthe*.

Salmove, (Robert de) page *cxxxv*.

Sanglier, ſenſible aux loix de l'harmonie, page *lx*. Adreſſe & force des Anciens à cette Chaſſe, page *xij*.

Sannazar, poſſeſſeur d'un Manuſcrit de Nemeſien en caracteres Lombards, page *xxv*.

Sariſberi, (Jean de) ſur la Chaſſe, page *cxvij*, note ***.

Sarris. Voyez *Chamois*.

Savari, (Jacques Timent) ſon Poëme, page *lvj*.

Saumaiſe, relevé, page *clxv*, note *l*.

Scheffer, Ecrivain qui a traité des Chaſſes des Lapons avec le plus d'etendue, page *clxxxj*, note *a*.

Segusius ou *Seuſius Canis*, ou Chien Ségusien, voyez *Chien*.

Selincourt. (de) Voyez Epée.

Selle, ſon Catalogue renferme des particularités curieuſes, page *xcix*. *Editions*.

Serey, (Mr de) relevé, page *cviij*, note *. Son Poëme, page *cxlviij*.

Serin, il en eſt qui parlent. Obſervation contraire au ſentiment du P. d'Inville, page *lxiij*, note *.

Singes, leurs différentes eſpeces; leurs guerres, ſoit entr'eux, ſoit contre les Sauvages; leur ordre de bataille & leurs poſtes avancés quand ils vont aux cannes de Sucre; font le guet, ont une ſorte de diſcipline militaire, leurs ſoins pour les bleſſés, page *xc*, note **, & *xcj*, note **.

Simon, (Mr) page *cxlix*.

Solin, ſon Texte corrigé mal-à-propos par Saumaiſe, page *clxv*, note *l*.

Solitaire inventif, page *cxlj*.

Souris. Voyez *Mulots*.

Spar, (le) ſorte d'Epée chez les Gaulois, il y en avoit de deux eſpeces; quelle étoit leur forme; ce n'étoit pas un ſimple Trait ou un Javelot comme quelques-uns l'ont écrit: le même nom en différentes langues ſignifie encore les deux eſpeces de Spar, le ſimple eſt commun chez tous les Peuples ſauvages, & comme eux on l'empoiſonnoit, page *clxvij* & *clxviij*.

Sparus. Voyez *Spar*.

Strabon, mal interprété par Pelloutier; quel peut être le Figuier mortifere dont parle ce Géographe. Conjecture ſur ce ſujet, page *clx*, note *r*.

Strozze, (de) page *cxxxj*.

Strozzi, (Hercule) ſa patrie, ſa maiſon, les malheurs que lui ont cauſé ſon eſprit de patriotiſme; le caractere des Poeſies d'Hercule Strozzi; jugement particulier ſur ſon Poëme de la Chaſſe; il étoit fils de Tite-Veſpaſien, Poete lui-même, & tous deux courtiſans des Ducs de Ferrare. Le *Poetarum Italorum Delicia*, ne contient point toutes leurs Poeſies, comme quelques-uns l'ont écrit, page *lxv*, note **, & page *lxvj*.

Sucotario. (le) Voyez *Sukotyro*.

Sukotyro, Bœufs des Deſerts de la Tartarie Chinoiſe, page *clxj*, note *c*.

Superſtitions: d'Arcuſſia en combat pluſieurs. Superſtitions aux jours heureux & malheureux, communes

page *cxix*, note ***, & page *clxxxj*, note *c*. Préjugés superstitieux des Anciens, page *cxxxviij*, note. Superstitions à se graver des figures sur le corps, page *clxxxij*, sous-note.

Symmaque, Epitre en Catalan sur la Chasse sous son nom, p. *lxix*.

Synesius, Evêque de Cyrene. Lettre de ce Prélat qui a du rapport à la Chasse, page *xvij*.

T

Tacite, *de Mor. Germanorum*, sur leur inclination à la Chasse, page *clix*. Si les Dieux *Alces* qu'il dit être Castor & Pollux, ne reviennent pas aux mêmes que les Cernunnos des Chasseurs Gaulois, page *clxxv*, note *cc*.

Tambour des Lapons, comment il est fait; ce que signifient les Figures empreintes dessus. Principal Usage de ce Tambour. Merveilles qu'on en débite, sur quoi fondées, page *cxxxij*, note *d*.

Tardif, (Guillaume) page *cj*.

Tartares & Peuples de l'Indostan; leurs Chasses, page *cxcv* jusqu'à *cc*; leur adresse à lancer des bâtons & des pierres, page *ccxxj*, & note *b*, & sous-note; font de petites Enceintes, page *cxcvj*. De grandes Battues & Enceintes, page *cxcviij*. Le disputent de force & de vitesse avec les Animaux; divers stratagêmes amusans pour prendre des Oiseaux; maniere réjouissante de prendre les Oiseaux de passage sur les Rivieres, page *cxcvij* & notes. Leur Fauconnerie; se servent d'Aigles à la grosse bête; état de Fauconnerie & de Vénerie du Grand-Cham, p. *cxcviij*. Tartares dressent à la Chasse des Lions, des Leopards, &c. Chasse curieuse de l'Ours avec deux Lions & deux petits Chiens, p. *cxcviij* & *cxcix*.

Taur-Eléphant, ce que c'est, page *clx*, note *c*. & page *clxiv*, note *h*. S'il y en a eu en Europe, *ibid*.

Teissier, relevé sur l'âge de Passerat, page *cxxvij*, note.

Terre, (la) curiosité des Anciens à en fixer le centre; motif de cette curiosité & partage de sentimens; page *cxix*, note **.

Théatre d'Agriculture, page *cxlvj*.

Thémistius, son sentiment sur le Traité de Chasse de Xénophon, page *xij*.

Théodebert, Roi des Francs, périt à la Chasse du Bison, p. *clxj*, note *c*.

Théodotion, Epitre en Catalan sur la Chasse sous son nom, p. *lxix*.

Thérapeutique, (la) ou la Science curative chez les Fauconniers du moyen âge, forme la partie la plus étendue de leurs Ouvrages: page *xxix*.

Théreuticographes doivent être les Espions de la Nature. Présentent souvent des Observations chimériques & superstitieuses, page *xxxvij*. Ridicules moralités & Allégories des Théreuticographes du XV & XVI Siécle: Echantillon de ces Moralités & Allégories, page *lxxx* & *lxxxiij*. Anciens Théreuticographes, pourquoi ils avancent des particularités peu vrai-semblables, page *cx*, note **.

Thou, (Jacques-Auguste de) son Poeme, page *xlvij*.

Tiercelet, pourquoi ainsi appellé, page *xlix* & note *.

Thiers, (Mr) ses Observations sur les rencontres, page *cxxxviij*, note *.

Tigres, les Persans & les Tartares s'en servent à la Chasse, docilité, adresse & vigueur de ces animaux. Les Chasseurs les portent en croupe ou sur un traîneau, page *cxcij* & *cxcij*.

Timent. Voyez Savari.

Titon du Tillet, (Mr) a fait l'Éloge de Vanieré, page *lxj*.

Toilette (la) du Duc Guillaume, ce que c'est. Dissertation de Mr Lancelot insérée dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, page *clxxix*, note *a*.

Taurinus (Albanus) a fait une Préface sur le Xenophon de Leunclavius, page *xiij*. Traductions Françoises, caracteres & rapports de l'ancien Langage, page *xiv*.

Traîneaux, les Lapons s'en servent à la Chasse, p. *clxxxiij*, note *c*.

Trois-

Trévoux, (le Dict. de) relevé, page *xlviij*, note **.

Turnèbe, (Adrien) Imprimeur & Professeur Royal, son Édition des Œuvres d'Oppien, sa patrie, l'étendue de ses connoissances, ses Ouvrages, & l'estime qu'en ont fait les Savans, page *xx* & *xxj*.

V

Valois, (Adrien de) son sentiment sur *les Canes Segusii*, page *clxxxiij*, note *y*.

Vampires, si connus dans le Nord, & étrangers dans nos pays, page *cxxiv*, note **.

VANIERE, (le P. Jacques) son Poeme, page *lix*.

Veltrahus, Chiens appellés ainsi, page *clxxiv*, note *aa*, & sous-note *a*.

Venerie, Maison royale des Ducs de Savoye, page *cxxxix*, note *.

Verdier de Vauprivas, (du) revû, page *xlviij*.

Vertragus, espece de Chiens, page *clxxiv*, note *aa*, & sous-note *a*.

VIGNE (Gace de la) ou *Gaces de la Vignes*, autrement *Gaston de la Bigne*, son Poeme, page *xcvij*. Il qui faussement attribué, p. *lxxxiij*, note *.

Vigne, méthode de planter les vignes en Italie, semblable à celle des Anciens : Agrémens que procure cet ordre de plantation, page *cxxxix*, note **.

Villeneuve, sieur de Villeroi. S'il a travaillé au Traité de Chasse de Charles IX, page *cv*, note ***, & page *cvj*.

Villeroi. Voyez *Villeneuve*.

Vinding, (Erasme) Editeur d'une Paraphrase grecque sur la Chasse aux Oiseaux d'Oppien avec une Version : Division de cet ouvrage, page *xxij*.

DE VINEIS. (Gaston) Voyez VIGNE.

VIREVOLTER. Observation sur ce mot (page *cxij*, note *).

VLITIUS, (Jean) Editeur de Gratius, Némésien & Calpurnius : sa patrie, sa profession, excellence de ses Notes. Son écart dans sa Critique de Barthius, & son retour à l'équité, page *xxvj* & *xxvij*. Ses Prolegomenes sur l'origine de la Chasse & sur ses progrès, page *lxx*.

Ulysse, sa ruse pour s'échapper de l'antre de Polipheme, mise en parallele avec celle d'un Loup, page *cxxxiij*, note **.

Voltaire, (Mr de) cité; sa Traduction en Vers d'un morceau de Poesie Arabe, page *cij*, note.

Urus, sa description; sa grandeur énorme; s'il est étonnant qu'en Europe il ne s'en trouve plus de cette grandeur; sa Chasse dangereuse, page *clx* & *clxj*, note *c*. Cornes d'Urus fort recherchées, & pourquoi, page *clxij*, note *g*. Grandeur & capacité presque incroyable de ces Cornes, page *clij*, note *h*.

W

Walrus, (les) Bœufs marins, s'attroupent & dorment sur le rivage; l'un d'eux fait le guet & reveille les autres d'un coup de dent à l'aspect du danger, page *xcj*, note **.

Wanger, Allemand, comment on doit entendre la Mesure qu'il assigne aux Cornes du Bouquetin, page *lxxxvj*, note **.

Wase, (Christophe) sa Traduction Angloise de Gratius; jugement sur cette Traduction; autres Ouvrages du même indiqués, page *xxvij*.

Wisen ou *Bisent*, acception de ce terme chez les Allemands, page *clix*, note *b*.

X

XERIKOS. (le) Poison violent dont parle Aristote; quel peut être ce poison; son Antidote trouvé par un Corbeau, page *clxx*, note *r*.

XÉNOPHON, page *xj*, cité page *clxij*, note *g*, page *clxxiv*,

note *aa*, sous-notes *a* & *b*.

XÉNOPHON le jeune. Voyez ARRIEN.

Y

Y*Sar* ou *Ysarus*. Voyez *Chamois*.

Z

Z*Iska*, (Jean) Général des Hussites. Stratagême singulier qui lui valut une victoire, mis en parallele avec ceux que Pausanias dit que l'on employoit contre les Bisons, page *clxj*, note *d*.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *l'Ecole de la Chaſſe aux Chiens courans, par Mr de la Conterie, précédée d'une bibliothèque hiſtorique & critique des Traités qui ont paru, par Mr Lallemant :* Ouvrages intéreſſans pour toutes ſortes de Lecteurs, par les Obſervations curieuſes qu'ils renferment, & très-utiles aux perſonnes qui aiment la Chaſſe, par les détails, les préceptes & les inſtructions qu'elles y trouveront pour ce genre d'exercice. A Paris, ce 13 Juin 1759.

MARIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le Sieur RICHARD LALLEMANT, ancien Juge Conſul, Conſeiller-Echevin, & notre Imprimeur ordinaire a Rouen, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage, qui a pour titre : *L'Ecole de la Chaſſe aux Chiens courans, &c.* s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A ces Cauſes, voulant favorablement traiter le Sr Expoſant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, &c. Faiſons défenſes a tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité &

condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeissance, &c., à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interets. A la charge que ces Presentes seront enregistrées, &c. Qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Chateau du Louvre, & un dans celle de notredit tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, &c. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le seizieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent soixante, & de notre regne le quarante-sixieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre 15 de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. [illegible] au Reglement de 1723, [illegible] nes de quelque [illegible] braires & Imprimeurs, de vendre [illegible] vres pour les vendre en leurs [illegible] ou autrement; & à la charge de fournir [illegible] Exemplaires prescrits par l'Art. [illegible] ce 24 Septembre 17[illegible]. G. SAUGRAIN, Syndic.

Registré sur le Registre de la Chambre [illegible] des Libraires & Imprimeurs de Rouen, N. 271, [illegible] au Reglement de 1723. A Rouen, ce 30 Octobre 17[illegible]. G. L. LE BOUCHER.

L'ÉCOLE
DE
LA CHASSE
AUX CHIENS COURANS,

Par Mr le VERRIER DE LA CONTERIE, Ecuyer,
Seigneur d'Amigny, les Aulnets, &c.

Précédée d'une Bibliotheque historique & critique des Théreuticographes.

SECONDE PARTIE.

A ROUEN,
De notre Imprimerie,
NICOLAS ET RICHARD LALLEMANT.

M. DCC. LXIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus en cette ſeconde Partie.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

DU choix d'un Commandant d'équipage & de ſes devoirs. De l'eſpéce de Chiens convenables aux differentes Chaſſes. De la façon de faire couvrir les Lices & d'élever les jeunes Chiens. Du ſoin qu'on doit avoir des Chiens au chenil. page 1

CHASSE DU LIÉVRE.

CHAP. I. *De la Chaſſe du Liévre.* 15
I. OBSERV. *Sur le temps & les vents. Le bon ou mauvais chaſſer.* 19
II. OBSERV. *Sur les ſignes qui font connoître & diſtinguer le Liévre mâle du Liévre femelle.* 21
III. OBSERV. *Sur la maniére de connoître*

ſi un Liévre eſt du pays ou étranger. 22
CHAP. II. *De la façon dont on quéte & chaſſe le Liévre.* 26

CHASSE DU CHEVREUIL.

CHAP. I. *De la Chaſſe & nature du Chevreuil.* 65

CHASSE DU CERF.

CHAP. I. *De la nature du Cerf.* 79
CAP. II. *De la Tête des Cerfs. Comment elle s'accroît. Il s'en trouve de bizarres. Du temps où ils la mettent bas. Comme ils ſe recélent & prennent leur buiſſon pour la refaire, & enſuite ſe décelent pour aller aux frayoirs. Comment enfin elle ſe brunit après le frayoir.* 84
CHAP. III. *Du Rut des Cerfs.* 94
CHAP. IV. *Du jugement du pied des vieux & jeunes Cerfs comparé à celui de la Biche, pour en connoître la diſſemblance. Des circonſtances où l'on pourroit les confondre. Des attentions qu'il faut faire pour ne pas s'y méprendre.* 102
Deſcription du pied des jeunes Cerfs comparé à celui de la Biche pour en connoî-

tre la différence. 103
Pied du Cerf dix cors jeunement. 108
Pied du Cerf dix cors. 109
Pied du vieux Cerf. 110
Des connoiſſances accidentelles du pied. 111
CHAP. VI. *Du jugement des Fumées de Cerf & de Biche, avec la preuve de leur diſparité, & les connoiſſances que l'on en doit tirer pour juger les Cerfs.* 113
Connoiſſances ou jugement des Fumées en bouſars. 118
Connoiſſances ou jugement des Fumées en plateaux. 119
Connoiſſances ou jugement des Fumées en troches. ibid.
Connoiſſances ou jugement des Fumées en chapelet & formées. 120
Fumées de Biches, & de leur diſſemblance à celles du Cerf. 122
CHAP. VII. *Du jugement & connoiſſances par les Allures.* 124
CHAP. VIII. *Du jugement des Frayoirs, des Portées, des Foulures & Abattures.* 127
Des Portées. 128
Des Abattures & Foulures. ibid.
CHAP. IX. *Des lieux où les Piqueux & Valets de Limiers doivent aller en quête, ſuivant les mois & les ſaiſons.* 129

CHAP. X. *De la façon de dresser les Limiers à toutes Bestes.* 133
CHAP. XI. *De la façon de détourner, & des attentions qu'il faut faire en détournant.* 140
Rapport. 151
CHAP. XII. *Du partage des Chiens, & comme on doit composer, placer & donner les relais.* 154
CHAP. XIII. *Contenant la façon d'attaquer le Cerf. De faire chasser les chiens. De lever les défauts de toute espece. Et généralement tout ce qui concerne l'office d'un Piqueux habile & prudent, depuis le lancer jusqu'à la mort. Avec la maniére de faire la curée, & un détail de ce qui s'y observe.* 158
CHAP. XIV. *De la maniére de requêter un Cerf manqué de la veille faute de jour.* 185

CHASSE DU SANGLIER.

CHAP. I. *De la Chasse du Sanglier.* 191
CHAP. II. *De la Nature du Sanglier.* 192
CHAP. III. *Du Rut des Sangliers.* 195
CHAP. IV. *Du jugement des Traces, des Boutis, du Soul & de la Bauge.* 198
CHAP. V. *Des lieux où les Valets de*

mier doivent aller quéter les Sangliers, ſuivant les différentes ſaiſons de l'année. Des principales attentions qu'ils ſont obligés de faire en détournant. 204

CHAP. VI. *De l'attaque du Sanglier, & de la façon dont doivent ſe conduire les Piqueux pour le tourner ou mettre au halaly à force de chiens; avec un moyen ſimple de le tuer en le chaſſant à trait de limier.* 210

Moyen de tuer les Sangliers avec le Limier ſeul. 214

CHASSE DU LOUP.

CHAP. I. *De la Chaſſe du Loup, & ſon origine.* 117

De la nature du Loup. 220

CHAP. II. *Du jugement des Loups par le pied. Comme on diſtingue par le pied le vieux Loup du jeune. Comme on diſtingue par le pied la Louve du Loup. De la différence qu'il y a entre le pied d'un chien & celui d'un Loup.* 229

CHAP. III. *De la façon dont il faut quéter le Loup. De l'heure convenable pour ſe mettre en quête, ſuivant la ſaiſon: enſemble, & avant tout, de ce qui regarde le Limier, & la maniére de le dreſſer & d'en*

faire uſage. 233
CHAP. IV. *De l'Equipage convenable pour forcer les vieux Loups ; & de la façon dont il faut les attaquer & chaſſer avec les chiens courans.* 239
Maniére de forcer le Louvart avec les chiens courans. 241
Maniére de prendre les Loups avec les lévriers. 244
Maniére de routailler & tuer le Loup devant les chiens courans. 248
Maniére de prendre les Loups avec les rets & les laſſieres. 249
Maniére de prendre des Loups dans les laſſiéres. 250
Maniére de tuer les Loups de guet-à-pens. 254
Maniére de prendre les Loups dans la foſſe. 257
Maniére de prendre les Loups au piége. 258

CHASSE DU RENARD
Sur terre & ſous terre.

De l'inſtinct & nature du Renard. 263
CHAP. I. *De la maniere de forcer les Renards avec les chiens courans.* 272
CHAP. II. *Sur la maniere de tuer les Re-*

nards devant les chiens à coups de fusil. 278
Chasse sous terre du Renard & du Blaireau. 283
CHAP. III. *De l'instinct & nature du Blaireau.* 284
CHAP. IV. *Description de la situation interne d'une garenne à Renards & à Blaireaux.* 287
CHAP. V. *De la manière de dresser les chiens de terre, & des outils nécessaires pour fouir les Renards & Blaireaux.* 289
CHAP. VI. *De la manière de déterrer les Renards & Blaireaux.* 295

CHASSE DE LA LOUTRE.

De sa nature & instinct. 305
CHAP. I. *Des Chiens propres à la chasse de la Loutre, & de la façon de les dresser.* 307
CHAP. II. *Des différentes manières de chasser la Loutre, suivant qu'elle est en plus haute ou plus basse eau.* 312
Méthode de chasser la Loutre dans les ruisseaux & petites rivières. 313
Manière de chasser la Loutre dans les grandes rivières & étangs. 317

Remédes pour corriger & guérir les Chiens des principales maladies auxquelles ils ſont ſujets. 325 *& ſuiv.*

Dictionnaire alphabétique & général des principaux Termes conſacrés aux Chaſſes traitées dans ce Volume. 343

Inſtructions & Obſervations préliminaires ſur les Tons de Chaſſe. 389

Fin de la Table des Chapitres.

L'ECOLE
DE LA CHASSE
AUX CHIENS COURANS.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Du choix d'un Commandant d'équipage & de ſes devoirs. De l'eſpéce de Chiens convenables aux différentes Chaſſes. De la façon de faire couvrir les Lices & d'élever les jeunes Chiens. Du ſoin qu'on doit avoir des Chiens au chenil.

LEs grands Seigneurs ſont ſeuls en état d'avoir des Commandans pour leurs équipages de Chaſſe. Un Gentilhomme doit lui-même commander le ſien : il y a long-temps que je

commande le mien, & il s'en faut bien que ma fortune bornée me permette de satisfaire, comme je le voudrois, à la passion que j'ai toujours eue pour cet exercice.

Un Prince, véritablement amateur de la Chasse, doit choisir un Commandant qui l'entende, qui l'aime, & pense assez juste pour préférer à tout le plaisir de son Prince. Ces trois qualités sont absolument nécessaires.

Un Commandant est responsable de ce qui se passe au cheni & à la chasse par la faute des Piqueux & des Valets de chiens. Il faut que ceux qui lui sont subordonnés, redoutent assez l'œil du Maître, pour se mettre en état de desirer qu'il ne paroisse que pour louer leur vigilance & leur fidélité. La Chasse occasionne de grandes dépenses ; un bon Commandant en retranche le superflu & le pillage, & se fait un point d'honneur d'amuser son Prince sans le ruiner.

Du choix du Commandant dépend encore, la bonté de l'equipage & le bon ordre dans lequel il doit etre tenu. Si le Commandant est un ignorant, l'équipage ne vaudra jamais rien ; si c'est un paresseux & un libertin, ses subalternes l'imi-

teront, & tout ſera dans le deſordre.

Il eſt donc abſolument néceſſaire, je le répéte, & ne puis trop le répéter, qu'un Prince qui leve un équipage de Chaſſe, choiſiſſe, pour le commander, un Gentilhomme né avec un goût décidé pour la Chaſſe, & qui ait blanchi, avec fruit, dans le métier; un homme de bonnes mœurs, reſpectueux envers ſon Prince, dévoué à ſes intérêts, humain envers ceux qui ſont ſubordonnés, poli avec tout le monde. Un Commandant de cette eſpéce mérite, avec juſtice, des égards, & doit être à l'abri des mauvais tours de l'envie & de la jalouſie.

Le Commandant doit choiſir les chiens convenables à l'eſpéce de Chaſſe à laquelle ſon Prince donne la préférence.

De tous les poils il eſt de bons chiens; les blancs ſont les plus à la mode, parce qu'ils ſont plus brillans, & rapprochent mieux *de hautes heures*; mais ils ſont plus ſenſibles au froid & à l'eau: au reſte l'eſſentiel eſt de choiſir des chiens de bonne race.

J'ai une race de chiens qui chaſſent tout; ils ont la plus belle gorge & la plus belle *menée* du monde *; mais quand on

* De toutes parts on m'en demande, je prie ceux qui par

eſt gros Seigneur, il ne faut point uſer de la diſpoſition des mêmes chiens pour ſervir à toute ſorte de Chaſſe. Cela demande trop de travail, & n'eſt permis qu'à un Gentilhomme peu favoriſé de la fortune; mais quiconque voudra réuſſir à faire chaſſer tout à ſes chiens (de race à cela) ne doit jamais chaſſer *gros* deux fois de ſuite. Si l'on chaſſe le Cerf aujourd'hui, il faut que la chaſſe ſuivante ſoit une chaſſe de Liévre; une *voie* fine & legére doit ſuivre immédiatement celle du haut *ſentiment*, ſans quoi les chiens mépriſeront auſſi-tôt la premiére pour ſe livrer entiérement à la derniére : un grand Seigneur peut toutefois mettre au Chévreuil les chiens pour Liévre : ces deux choſes ont beaucoup de rapport : il faut pour l'une & pour l'autre des chiens qui ayent la même taille & les mêmes qualités.

Des chiens pour Liévre & pour Chevreuil.

Les chiens pour Liévre & pour Chévreuil doivent être *françois, fond blanc, & avoir depuis vingt juſqu'à vingt-deux pouces*, il faut qu'ils ayent *le rable court, bien fait, large, harpe & épais* : ils doivent avoir *le nez plus camard que pointu, les*

---

la ſuite en voudront un certain nombre de vouloir bien me prévenir d'une année pour l'autre, ma poſte eſt Saint Loville de Baſſe-Normandie.

nazeaux bien ouverts, l'oreille longue, mince, baſſe, bien plantée, tournée & torchée; il faut auſſi qu'ils ſoient *bien gigottés*, & qu'ils ayent *le pied ſec, nerveux & allongé comme celui d'un Renard;* la queue qu'ils doivent porter en trompe, ce que nous appellons être *retapés*, doit être *menue, peu chargée de poil, & reſſembler en quelque ſorte à celle d'un rat, c'eſt-à-dire, diminuer de groſſeur depuis les reins juſqu'à l'extremité, où elle doit, pour ainſi dire, ſe réduire à rien.* Si l'équipage eſt compoſé de cinquante ou ſoixante chiens, ils doivent être *de taille égale & de même pied, de ſorte qu'en chaſſant à toutes jambes, un drap puiſſe tous les couvrir.*

Quant aux autres qualités, ils doivent être *bien crians, & n'etre ni trop chauds ni trop froids de gueule;* il faut qu'ils ſoient *collés à la voie, ſans pour cela buſer & tirer moins vite, qu'ils ſe montrent beaux rapprocheurs, & ſe ſervent ſagement & diligemment dans les défauts;* qualités ordinaires au chien françois, & qu'on trouve rarement dans le chien anglois.

Lorſqu'on forme un équipage, il ne ſuffit pas de nourrir des chiens en aſſez grand nombre, il en faut acheter une demi-douzaine qui ſçachent leur métier pour mettre

les jeunes dedans ; ſans cela l'équipage ſe trouveroit uſé avant d'être bon ; le Liévre, ſur-tout, fait tant de *retours*, qu'à chaque inſtant l'on ne ſçauroit où l'on en ſeroit ; les jeunes chiens crieroient, les uns à droit & les autres à gauche, ſouvent les accuſeroit-on de *rabattre*, lorſqu'ils doubleroient les voies d'un *hourvari* ; mais au moyen de ces vieux docteurs, il eſt aiſé de voir quand les jeunes ont tort ou raiſon, & dans tous les cas on les oblige, à coups de fouet, de ſe rallier a leurs précepteurs ; ce qui, joint à quelques *curées*, les forme en peu de temps.

Chiens pour Cerf.

Les chiens pour Cerf, doivent être auſſi françois, fond blanc, batis dans le goût de ceux deſtinés à la chaſſe du Chévreuil, à la taille près, qui doit être plus grande, à cauſe des brandes & briéres par-deſſus leſquelles ils ſont obligés de ſauter ; c'eſt-à-dire, qu'ils doivent avoir depuis vingt-cinq juſqu'a vingt-ſix pouces ; il y en a de plus grands, mais ils ſont moins vigoureux, & n'ont que le premier feu. En Normandie nous avons pluſieurs équipages compoſés de fort beaux & bons chiens, tels ſont ceux de Mrs. de *la Freſnaye* & de *Courcy*.

Pour ſe former un bon équipage pour Cerf, il faut commencer par le faire chaſſer Liévre en plaine, afin de rendre les chiens obéiſſans à la voix & à la trompe, après cela le donner au Cerf, & ne lui jamais faire chaſſer autre choſe ; cependant quand l'équipage ſort de la *mue*, & qu'il y a long-temps qu'il n'a chaſſé, il eſt à propos de lui faire faire quelques chaſſes de Liévre pour le remettre en haleine.

Chiens pour Sanglier.

L'eſpéce de chiens propres à la chaſſe du Chévreuil, l'eſt également à celle du Sanglier ; on trouve en Normandie une race de chiens à gros poil, friſés comme des barbets, qui ſont de bonne taille & fort vigoureux : je préférerois ces ſortes de chiens aux autres, parce qu'ils ne craignent ni l'eau ni les grands forts ; au reſte, tous les chiens normands chaſſent volontiers Sanglier.

Chiens pour Loup

Les mêmes chiens qui chaſſent Sanglier, peuvent chaſſer également Loup, mais il faut qu'ils ſoient de race à cela. En Normandie tous ceux qui chaſſent Loup, chaſſent Sanglier, & ne donnent jamais leurs chiens que ſur ces deux ſortes d'Animaux; on voit beaucoup de chiens vouloir du Sanglier & ne pas vouloir du Loup ; mais

on voit peu de chiens vouloir du Loup & ne pas vouloir du Sanglier. Le plus grand & plus habile Chaſſeur de Loup du Royaume eſt, ſans contredit, Monſieur d'ENNEVAL, Gentilhomme, à qui je dois mes premiéres leçons; il demeure à Argentan, ville de Baſſe-Normandie.

Limiers. Quant aux limiers, on les prend ordinairement de taille médiocre & de poil gris, noir ou brun, parce qu'ils craignent moins l'eau que les chiens blancs, qui d'ailleurs ſe font appercevoir plus facilement par les Animaux.

Du choix des Lices. Comme on eſt obligé de renouveller les meutes, & d'y faire entrer de jeunes chiens pour remplacer ceux qu'on réforme, il faut choiſir dans l'equipage, les plus belles & meilleures *lices*, pour en tirer race avec un beau & bon jeune chien; dès qu'on s'apperçoit que le bouton leur groſſit, & qu'elles entrent en chaleur, on les met dedans un cheni à part, & on leur donne le chien ſur les fins de la chaleur; mais auſſi-tôt qu'elles ne jettent plus de ſang, il ſuffit de les faire pelorer deux fois, un jour entre; la chaleur des mois de Fevrier & Mars, eſt celle qu'il faut ſaiſir par préférence, par-

ce que les chiens qui naiſſent au commencement de l'été, deviennent plus grands & plus vigoureux, & ſont plus faciles à élever que ceux qui naiſſent dans l'hyver; au lait, le pur hazard décide de la bonté du choix; j'ai remarqué pluſieurs fois que les plus petits alors devenoient les plus beaux & les plus grands, cela dépend uniquement de la bonne nourriture; car plus de jeunes chiens ſont bien nourris, plus ils deviennent forts & vigoureux, jamais ne ſont gourmands, & ſe tiennent toujours en bon état.

Les *Lices* portent depuis ſoixante-trois juſqu'à ſoixante-cinq jours, à compter du jour qu'elles ne ſouffrent plus le chien; quand leur chaleur eſt entiérement paſſée, il faut les remettre au chenil, & ne les faire chaſſer que huit jours après, parce que cela pourroit les faire *couler*; au bout de huit jours on peut les faire chaſſer juſqu'à ce qu'elles ſoient à miterme; ce temps paſſé on doit les oublier, & les laiſſer libres dans la baſſe-cour juſqu'à ce qu'elles ayent mis bas; mais il faut bien prendre garde qu'elles n'aillent au *carnage*, ce qui les fait preſque toujours avorter.

Temps que portent les Lices.

Jeunes chiens à la nourrice.

Quand les petits ont ſix ſemaines, on les tire de deſſous la mere, & on les donne à des Fermiers, pour les nourrir comme ils ſont leurs mâtins : élevés avec toute ſorte d'Animaux, ils apprennent à les connoître ; la liberté qu'ils ont dans les Villages, fait qu'ils jouent & courent çà & là, ce qui leur forme le pied, & commence à les mettre en haleine ; à douze mois on les tire de nourrice, pour les mettre au chenil, afin de leur apprendre à aller au couple, à ſuivre, connoitre & obéir ; à quatorze mois on commence a les faire chaſſer, c'eſt le plutôt qu'on puiſſe le faire, parce que n'étant bien dans leur force qu'à vingt mois, on riſqueroit à les faire *effiler*. Les chiens qui ſortent d'un jeune chien, ſont toujours ardens & laborieux ; il n'en eſt pas de même de ceux que l'on tire d'un vieux chien, car ils ſont ordinairement froids, moux & pareſſeux.

Du ſoin que l'on doit avoir des chiens au chenil.

Les chiens demandent beaucoup de ſoin ; ils veulent être bien logés & bien panſés ; dans l'hyver leur chenil doit être chaud, dans l'été ils veulent de l'air ; il faut qu'à leur chenil il y ait une cour dans laquelle ils puiſſent ſe promener & ſe vuider, & qu'ils y trouvent toujours de l'eau

fraîche pour boire : indépendamment de cette cour, il faut, les jours de repos, les mener matin & soir dans des endroits où il y ait du *chiendent*, de l'herbe, ou des bleds verds, afin qu'ils en mangent & se purgent : tandis que les chiens sont à l'*ébat*, un Valet a soin de nettoyer le chenil, & de garnir les bancs de paille fraîche ; au retour de la promenade du soir, on leur donne la soupe, leur bon appétit décide de leur bonne santé ; si l'on en soupçonne quelqu'un de malade, la prudence exige qu'on le mette à part pour travailler sûr le champ à sa guérison ; telle que soit la maladie d'un chien, le reméde pour la rage ne peut lui faire que du bien ; ainsi quand on ne la connoît pas, le plus sûr est de commencer par-là ; si c'est une rage décidée, comme le mal se communique, il faut non-seulement lui donner le reméde, mais le faire prendre à tout l'équipage.

Puisqu'un seul chien peut faire périr tous les autres, rien n'est donc plus utile que de mettre un petit Valet de garde, pour voir ce qui se passe dans le chenil ; avec sa gaule il empêchera les chiens de se mordre, & les maintiendra dans la crainte & l'obéissance.

Le Commandant reçoit l'ordre de la bouche du Prince ou Seigneur a qui il appartient. Le jour de chaſſe, le lieu & l'heure du *rendez-vous* lui ſont poſitivement marqués, en conſéquence il reporte cet ordre à l'équipage, partage les *quêtes*, & ſe réſerve celle qu'il juge à propos : je dirai dans la ſeconde Partie ce qui ſe doit obſerver entre ceux qui vont au bois. Si le Commandant y va lui-même, il doit donner des ordres précis pour que les chiens arrivent au *rendez-vous* à l'heure fixe, & que tout marche en régle comme s'il étoit préſent.

Au retour du bois les Piqueux & Valets de limier ſont leur *rapport* au Commandant, qui en rend compte au Prince, afin de ſçavoir à quelle *briſée* il veut qu'on frape ; quand le Prince s'eſt décidé, le Commandant fait partir les *relais*, enſuite la meute, & à la tête celui des Piqueux, à la *briſée* duquel le Prince a donné la préférence.

Le Cerf une fois attaqué, le Commandant & les Piqueux doivent travailler de concert a procurer du plaiſir a leur Maître ; il eſt de leur devoir de le faire, & leur honneur dépend de la réuſſite.

Lorſque le Cerf ou l'Animal attaqué eſt

mis à mort, le premier Piqueux leve le pied droit, le donne au Commandant qui le préſente au Prince; après la *curée*, ſi elle ſe fait toute chaude, le Commandant fait compter les chiens, & l'équipage s'en retourne dans le même ordre qu'il eſt venu.

Les chiens arrivés au chenil, le Commandant en fait la revue; dès le ſoir même on met les *rétractifs* aux aggravés, & de *l'huile de tartre* à tous les autres, ce qui leur maintient le pied bon; enſuite on leur donne une bonne ſoupe, & la permiſſion de dormir ſur la paille fraîche. Le lendemain matin les Valets, après les avoir bien frottés & bouchonnés, les lavent à l'eau de ſavon pour leur nettoyer la peau, & rendre à leur poil ſa blancheur naturelle.

Les Piqueux doivent être préſens lorſque les chiens mangent, & quand on les panſe.

Les petits Valets ſont ſubordonnés aux Piqueux, & doivent leur obéir dans tout ce qui eſt de leur devoir & du bien de la choſe.

Les uns & les autres répondent de ce qui eſt confié à leur garde.

Un bon Piqueux doit être ſage, poli, attentif aux intérêts de ſon Maître, &

brûler d'ardeur pour ſon métier.

Le Commandant ne doit ſouffrir dans l'équipage ni yvrognes ni libertins, & doit en chaſſer quiconque manque de talent, de conduite & de mœurs.

CHASSE DU LIEVRE.

CHAPITRE PREMIER.

De la chaſſe du Liévre.

LA chaſſe du Liévre n'eſt pas ſi brillante que celle du Cerf ; mais tous les bons Chaſſeurs conviendront avec moi qu'elle eſt la plus fine, la plus commode & la plus récréative de toutes.

Elle eſt la plus fine, parce qu'elle eſt la plus difficile, par le grand nombre de détours & de ruſes qui s'y rencontrent.

Elle eſt la plus commode, parce qu'on trouve de quoi chaſſer à ſa porte, & qu'elle ſe fait à plus petits frais.

Elle eſt enfin la plus récréative, parce qu'on tient toujours ſes chiens, qu'on eſt à portée de voir leſquels chaſſent le mieux, & démêlent plus finement les ruſes de ce petit Animal à qui la nature a

donné un instinct incompréhensible pour sauver sa vie.

Pour goûter agréablement le plaisir de cette Chasse, il faut composer son équipage de chiens gais & ardens ; ils doivent avoir la *gorge* belle, & être de force égale ; leur ardeur & gayeté fait plaisir à voir, leur belle gorge flatte l'oreille ; leurs forces étant égales, ils chassent tous ensemble, ce qui leur donne le temps de crier, & augmente l'harmonie que produit l'union de leur bruit. D'ailleurs un seul chien trop vîte, créve les autres qui employent toutes leurs forces à le suivre, sans pouvoir crier ni goûter la voie, les vieux chiens perdent haleine, & ne peuvent plus servir dans l'extrême embarras d'un *défaut*.

Les chiens pour Liévre, doivent avoir trois qualités essentielles. 1°. Ils doivent chasser le chemin, être sûrs & ne mentir jamais; tout chien babillard doit être reformé *. 2°. Ils doivent bien *pourchasser* & être de race à cela. 3°. Ils doivent être collés

* Les chiens trop vîtes, les chiens trop lents, c'est-à-dire, les traîneurs, doivent être réformés, ainsi la réforme se fait par la tête & par la queue, on y comprend les danseurs, les bricolleurs, les babillards, ceux qui emportent, cèlent ou dérobent la voie.

collés à la *voie* ſans s'en écarter, & n'en pas aller moins vîte.

L'équipage en régle du côté des chiens, il faut choiſir un Piqueux qui faſſe ſon métier plus par goût que par intérêt, (ce qui eſt bien rare aujourd'hui) qui aime les chiens, & ne leur ſoit point trop ſévére; les aimant, il en aura plus de ſoin; ne les maltraitant point mal à propos, ils en ſeront plus obéiſſans: car il faut tenir pour maxime que ſi une *meute* n'eſt fort à commandement, elle n'eſt pas ſur le pied d'être dite bonne *meute*; il doit auſſi s'étudier à parler aux chiens avec des tons de voix agréables & hautains, tant pour réjouir les Chaſſeurs que pour ſe faire reconnoître par toute la meute.

Il eſt des tons qui s'annoncent de la voix & de la trompe, dont un Piqueux doit uſer rarement, & jamais à tort; par exemple, un *tayaux*, une *vue*, un *forhu*, un *hourvari*, &c. parce que les chiens, une fois trompés, perdroient toute créance, & n'y viendroient plus. En Normandie, on eſt dans l'habitude de crier *tayaux* au Liévre comme au Cerf, partout ailleurs on crie *vlau*; pour moi je voudrois qu'on ne criât jamais ni l'un ni l'autre; & qu'au lieu d'enlever des chiens,

ce qui ne ſe fait qu'après un long défaut, on les remît ſur la voie en la croiſant par forme de *devans* ou de *retours*. Qu'arrive-t'il quand vos chiens ſont accoutumés aux *tayaux* ? c'eſt que dès qu'ils ſont en *défaut* ils levent le nez, au lieu de rechercher leur *voie*, & ont toujours l'oreille au vent pour écouter s'ils n'entendent point crier *tayaux*.

Une meute pour Liévre, compoſée & conduite dans le goût que je viens de décrire, eſt toujours floriſſante, fait honneur & peut chaſſer tout. Une bonne meute pour Liévre, eſt bien-tôt excellente pour le Chévreuil; le Piqueux, après trois ou quatre Chaſſes, eſt auſſi en état de chaſſer le Chévreuil qu'il faiſoit auparavant le Liévre; & au bout de ſix mois de pratique, de bon Piqueux pour Liévre il devient Piqueux admirable pour Cerf : c'eſt ce que je ne dois pas ignorer, avec le goût que j'ai toujours eu pour la Chaſſe aux chiens courans, qui eſt héréditaire dans ma Famille. Ces raiſons m'ont déterminé à traiter de cette Chaſſe avant les autres, dont elle eſt la clef. Mais avant de ſortir nos chiens du chenil, je crois à propos, pour ne rien omettre d'intéreſſant, de faire quelques Obſervations ſur le temps & les vents, le bon

ou mauvais *chaſſer*, les ſignes qui diſtinguent le Liévre mâle du Liévre ſemelle, s'il eſt du pays, étranger ou ladre. Il eſt d'une conſéquence infinie à un Piqueux d'attraper ces connoiſſances, tant pour *lancer* facilement que pour bien ſervir les chiens après le *lancer*.

PREMIÉRE OBSERVATION.

Sur le temps & les vents. Le bon ou mauvais chaſſer.

Le Piqueux, pour lancer facilement, doit, avant de ſe mettre en *quête*, examiner ſi le temps eſt ſec ou pluvieux; parce que s'il eſt ſec, les Liévres ſont partout, particuliérement au plain, dans les côteaux expoſés au midi & ſous le vent. S'il eſt pluvieux, ils ſont dans les guérets, les carriéres, les marniéres & autres lieux ſecs, le cul tourné au vent. Au reſte, le hazard le fait ſouvent trouver dans les endroits où ils ne dévroient naturellement pas être.

Il doit auſſi ſçavoir qu'il y a trois Vents bons pour la chaſſe aux chiens courans, & quatre mauvais.

Les trois bons ſont *l'Orient d'été*, *l'Occident d'été*, & celui qui eſt entre le Midi Vents favorables.

& l'Occident, vulgairement appellé *d'Aval*. Ils ſont bons, parce que les deux premiers ſont bas & humides, & le troiſiéme chaud & humide. Les temps frais & doux, les terroirs plus humides que ſecs, les lieux fourrés où le Liévre touche de ſon corps, ſont également avantageux aux chiens courans.

Vents contraires.

Les quatre mauvais ſont, *le Midi*, *le Septentrion*, *celui qui eſt à gauche du Septentrion*, & celui qui eſt entre l'Orient d'été & le Midi, appellé *des Terres*.

Ces quatre Vents refroidiſſent les voies, & ſont ſi contraires aux chiens, qu'ils chaſſent mieux *à vau-vent* que *dans le Vent*; ce qui paroît extraordinaire, puiſque les voies fuyent au lieu de venir. Les Vents du *Midi*, du *Nord*, & des *Terres* ſont les trois plus mauvais, ſurtout quand ils ſont grands; ils étouffent & refroidiſſent tellement les voies, que les chiens ne peuvent les emporter. C'eſt aſſez dire qu'à pareil temps on a beaucoup de peine & peu de plaiſir.

Pleine Chaſſe.

Mais ſans s'inquiéter d'où le Vent ſouffle, rien n'eſt plus facile que de voir ſi la Chaſſe ſera bonne ou mauvaiſe, il n'y a qu'à ſe mettre le nez au vent; ſi la Chaſſe doit être *pleine*, on trouve le Vent doux, frais & humide, on ſe ſent ſoi-

même vigoureux & leger : Mais ſi le Vent eſt aigre, vif, piquant & *reſſuyant*, on peut en conclure que la Chaſſe ira mal; & rien de ſi ſimple. Si dans un inſtant le Vent ſéche & *reſſuie* la terre au point de la faire tendre, à plus forte raiſon il étouffe & reſſuie ce leger ſentiment que laiſſe un Liévre en courant. En un mot, *la Chaſſe eſt pleine quand la terre eſt bonne, l'air doux, & qu'il ne fait ni vent, ni poudre ni ſoleil.*

SECONDE OBSERVATION.

Sur les ſignes qui ſont connoître & diſtinguer le Liévre mâle du Liévre femelle.

Il eſt d'un très-grand avantage à un Piqueux de ſçavoir ſi le Liévre qu'il quête eſt mâle ou femelle, parce que ſi c'eſt un mâle, il doit tenir ſes chiens de fort près, incertain s'il randonnera, ou ſi dès ſon *lancer*, ou la premiére *randonnée* faite, il ne prendra point congé de la meute par une longue fuite *à vau-vent*, ce qui pourroit lui faire perdre la chaſſe; accident honteux & deshonorant pour un Piqueux, mais qui ſera bien-tôt réparé, s'il a l'attention de piquer à toutes jambes *à vau-vent*, juſqu'à ce qu'il l'ait retrouvé.

Liévre mâle.

Pour s'assurer si le Liévre, dont on défait la nuit, est mâle ou femelle, il faut dans les *gagnages*, sur les mottes ou monceaux de terre, au pied des entes ou jeunes arbres, où les chiens crient avec plus de chaleur regarder si l'on y verra du *repaire* du Liévre, ce qui arrive toujours; & lorsqu'on en trouvera *de bon temps*, il faut sçavoir que si c'est d'un mâle, ses crottes, ou *repaire*, seront petites, sèches & pointues par un bout en forme d'éguillon. Elles sont petites, parce que le Liévre mâle est plus petit que la femelle. Elles sont sèches, parce qu'il fait beaucoup plus de chemin la nuit, & qu'il n'a pas le temps de les moudre & digérer. Elles sont pointues en forme d'éguillon, parce qu'il lui est naturel de les faire ainsi. On le connoît encore par ses ruses dans les chemins & les carrefours qui sont fortes & de grande espace; & si l'on y fait attention, l'on verra qu'il cherche presque toujours les grands pays & lieux découverts. A la sortie du gîte, & bien mieux encore au gîte, on remarquera qu'il a les épaules rouges, avec quelques poils longs, la tête courte, la barbe longue, les oreilles courtes, larges & parsemées de blanc, la queue longue & fort blanche; il attend les chiens de près, parce

qu'il ſe ſent alerte & vigoureux ; quand il part du gîte, s'il leve une oreille & couche l'autre, ſans fuir de viteſſe, retrouſſant la queue ſur l'échine, c'eſt ſigne d'un fort & ruſé Lievre.

La *Haze* ou femelle, au contraire, fait ſon *repaire* ou ſes crottes rondes, beaucoup plus groſſes, & bien moulues ; plus groſſes, parce qu'elle eſt plus grande ; moins ſeches, parce que ne faiſant pas tant de chemin, elle a plus le temps de les moudre & digérer. Elle a auſſi la tête longue & étroite, le poil de deſſus le dos d'un gris brun, la queue étroite & moins blanche que le mâle. On voit, en défaiſant ſa nuit, qu'elle ne traverſe guéres les ſillons du *gagnage*, mais les ſuit & les longe, s'arrêtant aux plus fortes ſépées pour viander ; & lorſqu'elle n'a plus de faim elle coupe le bled, & ſe fait de petites routes au travers ; étant dans ſon gîte, elle s'amuſe à couper tout ce qui l'environne. Elle fait ſes ruſes courtes & en lieux couverts, tournant autour d'un buiſſon comme un lapin. Sa chaſſe eſt bien aiſée à deviner, mais n'en eſt pas moins deſagréable par tous ſes retours ; car elle paſſe & repaſſe par les mêmes endroits, faiſant ſes randonnées fort petites, & ſe *relaiſſant* ſouvent. Sa

Lievre femelle.

première ruſe doit être obſervée, parce qu'elle la continuera ; elle ſe fait ordinairement prendre tout près de ſon gîte, à moins qu'elle ne ſoit lancée près de ſes Lévrauts, ce qui peut occaſionner une fuite. En un mot, la chaſſe d'une Haze & celle d'un Lévraut ſont à peu près ſemblables.

TROISIÉME OBSERVATION.

Sur la manière de connoître ſi un Liévre eſt du pays ou étranger.

Il eſt des Liévres étrangers en tout pays, parce qu'ils abandonnent le lieu de leur naiſſance quand ils ſont courus des Lévriers, ou qu'ils entrent en amour ; ce qui arrive aux mois de Janvier, Février & Mars, auquel temps ils quittent leur pays pour aller juſqu'à trois & quatre lieues chercher les *Hazes*. La premiére choſe que font ces Liévres étant lancés, eſt de s'en retourner droit chez eux ; de façon que ſi l'on ne ſçait pas diſtinguer le Lievre de paſſage du Liévre de pays, il arrive ſouvent qu'on le manque, parce qu'on n'imagine pas qu'il aille toujours devant lui, & qu'on s'amuſe inutilement à prendre des *devans* par où l'on

penſe qu'il a dû retourner à ſon *lancer* ; mais ordinairement tout Liévre qui fuit droit devant lui, ruſe peu & ſe fait prendre ſans défaut.

Liévre étranger.

On connoît qu'un Liévre eſt étranger en défaiſant ſa nuit, lorſqu'il paſſe au travers des bleds ſans y *viander*, ruſant dans les carrefours, & parcourant les lieux les plus élevés ; il ne s'arrête pour ainſi dire point à *viander*, parce qu'il eſt amoureux, & qu'il ne connoît point le pays ; hors de ſon canton, il eſt inquiet & dans la crainte, ce qui lui fait gagner le plus haut lieu pour s'y faire un gîte dont il puiſſe, des yeux, monter la garde pour ſa ſureté. Ces ſortes de Liévres ſe gîtent pourtant quelquefois au bois, & quand on les y attaque, ils ſe font chaſſer dès leur *lancer*, comme s'ils étoient ſur leurs fins, ſe faiſant *relancer* deux ou trois fois dans un demi-quart d'heure ſans vouloir quitter le fort, y ruſant du mieux qu'il leur eſt poſſible pour ſe défaire des chiens ; mais lorſque toutes ces ruſes leur deviennent inutiles, & qu'ils ſont également preſſés, comme ils ne connoiſſent point le pays pour le battre, ils prennent leur parti, & s'en retournent par où ils ſont venus. J'en ai été prendre un juſqu'à quatre lieues de ſon gîte, & pluſieurs autres à deux & trois lieues.

Lièvre du pays. Un Lièvre du pays fait une chaſſe plus amuſante ; il *randonne* dans ſon canton, ce qui flâte la plupart des Chaſſeurs de nos jours, qui craignent de crever leurs chevaux, ou qui ſont effrayés de quelques foſſés qu'il faut franchir par ou l'on ſe trouve, ſi l'on ne veut pas perdre la chaſſe.

Lievre ladre. Le Lièvre ladre ſe connoît facilement en defaiſant ſa nuit, car il fait toutes ſes ruſes dans les eaux, a la queue des étangs où il gîte ordinairement. Ces ſortes de Lièvres ſe ſauvent en ſe relaiſſant dans le milieu des rivières ou des étangs, en paſſant & repaſſant pluſieurs fois une même eau, & y demeurant a la fin dans quelque touffe de jonc. Paſſons maintenant a la façon de quêter & chaſſer le Lièvre.

CHAPITRE II.

De la façon dont on quete & chaſſe le Lièvre.

LA roſée bien paſſée, la gelée blanche bien fondue, le Piqueux découplera dans les regains, gros ou menus bleds, ſuivant la ſaiſon. Quand ſes chiens

auront jetté le premier feu, il les raſſemblera & leur ſonnera le ton de *quête*, les excitera de la voix, en ces termes : *ulaié*, *ulalé*, *lance*, *lance* ; il doit précéder les autres Chaſſeurs de cent pas ou viron, & être le ſeul à commander aux chiens, parce qu'ils veulent connoître leur Maître, ſa voix & ſa trompe. Qui que ce ſoit ne doit leur parler, ſi ce n'eſt pour faire rejoindre au corps de la meute quelque chien qui s'en écarteroit ou demeureroit derriére ; la voix de tout autre les inquiéte & étonne, & il eſt certain que quel que bon que ſoit un équipage, lorſqu'il eſt mené par un étranger, il ſe dérange & chaſſe mal : cet étranger lui-même, quelqu'habile qu'il ſoit, a de ſon côté les mêmes inquiétudes avec des chiens qu'il ne connoît pas, parce qu'il ne ſçait auxquels il doit avoir confiance.

Lorſque les chiens trouvent la nuit d'un Liévre, le Piqueux doit s'arrêter court, les laiſſer échauffer & parler ainſi à ſes meilleurs : *Ha il va là briſaut*, *il va là rumbaux... c'eſt de ly mon ami... c'eſt de ly*, *tu dis vray*, s'attachant toujours à connoître ſon Liévre, comme je l'ai dit ci-deſſus.

Si les chiens ont peine à trouver la *ſortie*, & qu'ils ne vuident pas le *gagna-*

ge, à cauſe des *allées & venues* que le Liévre y auroit faites, il faut leur faire prendre les *devans* & *arriéres* du *gagnage*, & infailliblement ils le trouveront ſorti : les vieux chiens qui ſçavent bien que le Liévre n'y doit pas demeurer, les prennent d'eux-mêmes, & reclament les autres dès qu'ils trouvent la ſortie. C'eſt pour lors qu'il faut les animer, parce que la voie d'un Liévre qui va ſe gîter n'eſt pas ſi chaude, quoiqu'elle ſoit de meilleur temps que celle d'un *gagnage* ou il a fait ſon *viandis*. Lorſqu'il *viande* il s'aſſied, communique la ſenteur de ſon haleine aux herbes, laiſſe de ſon repaire & beaucoup de ſentiment tout à la fois ; mais comme il ne va à ſon gîte que par ſauts, balançant çà & là, allant & venant, ſuivant & longeant les chemins où il fait mille ruſes, le Piqueux doit laiſſer faire ſes chiens, ne les pas trop approcher ni preſſer, parce qu'il leur feroit *fur-aller* la voie.

Si les chiens tombant en défaut, & qu'en recherchant leur *voie*, ils en crient tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre ſans pouvoir ſortir de là, c'eſt une marque aſſurée que le Liévre va par ſauts & bonds, & qu'il eſt ſur le point de ſe gîter. Pour ſe convaincre de cette vérité,

il ne faut qu'aller à *l'étraq* dans un temps de neige ; rien n'inſtruit mieux des ruſes que fait un Liévre allant à ſon gîte. Le Piqueux alors doit prendre des *devans*, & faire des *retours* bien lentement, pour donner à ſes chiens le temps de retrouver leur voie. Si quelqu'un d'eux la redreſſe, il doit y rallier les autres, en criant *rali à ruſtaux il dit vrai... rali à ruſtaux...* & quand ils ſeront tous rameutés, *rapproche mes toutous... lance, lance...*

Mais ſi le Piqueux ne retrouve point ſa *voie* dans les *devans* qu'il aura pris, il la retrouvera vrai-ſemblablement ſur les *arriéres*, le Liévre ayant naturellement dû faire une *allée & venue*, autrement dit un *hourvari*. Alors il faut examiner le lieu où ſe fait le défaut ; ſi c'eſt dans un terroir planté en herbe, ou plus humide que ſec, il n'eſt pas naturel que les chiens y ſur-allent la voie ; ſi c'eſt dans un chemin il faut en faire les deux côtés, & le longer fort loin, car ſouvent les Liévres ſuivent les chemins en ruſant, ſur-tout dans les pays de plaine, ou quand il a tombé de l'eau pendant la nuit : leur but eſt d'embarraſſer les chiens, & d'être mieux *reſſuyés* avant de ſe mettre dans leur gîte.

Si les chemins longés, les *devans* & *arrières* pris, les chiens ne retrouvent point la voie, il faudra fouler le canton, sur-tout les endroits les plus propres à gîter un Liévre, suivant le jour & la saison, les bien battre, & regarder attentivement si on ne l'appercevra point; car souvent un Liévre qui a entendu la trompe & les chiens, laisse passer tout près de lui sans vouloir sortir de son gîte. Il y a deux raisons pour cela; la premiére, si c'est un *Bouquin*, il se fie à sa force & à son agilité, & ne daigne pas lever le cul que les chiens ne tombent dessus. La seconde, si c'est une *Hase* pleine, ou un Liévre foible, il n'ose décamper & se donner à vue, dans la crainte d'être gueulé au *lancer*; les chiens en prennent beaucoup de cette espéce au gîte.

Quand en foulant le terrein où l'on soupçonne le Liévre, on apperçoit un ou plusieurs gîtes de différens temps, sur-tout un gîte du jour, à moitié fait, que nous appellons un *faux gîte*, c'est une preuve que le Liévre dont on défait la nuit, habite ordinairement ce canton, & qu'il n'est pas loin; ainsi l'on ne peut trop battre & fouler.

J'approuve fort ceux qui font démêler à leurs chiens la nuit d'un Liévre, par-

ce que cela fait un rapproché fin, rempli de difficultés, où les bons chiens brillent; cela sert en outre à plier une meute & à la bien mettre à commandement; mais il y a peu de véritables Chasseurs aujourd'hui : tous ces *balancés*, *tours* & *retours* ne font qu'ennuyer nos Maîtres d'équipage, qui d'ailleurs ont des affaires de cœur, & d'autres rendés-vous.

Si le Piqueux, au milieu des chiens, apperçoit le Lièvre au gîte, il doit passer outre, & ne pas arrêter, de peur qu'il ne parte, s'en écartant à petits pas, afin d'avoir le temps d'examiner s'il est mâle ou femelle, & dès qu'il aura assez éloigné ses chiens pour ne pas leur donner à vue (ce qui feroit une grande faute) il se dérobera d'eux & viendra le faire partir, ou, pour mieux faire, l'indiquera à quelqu'un des Chasseurs qui ira le mettre debout; après quoi il viendra croiser la voie près du gîte, tous ses chiens ensemble, & dès qu'ils commenceront à la *dresser*, il doit ainsi parler aux plus ardens, *sagement fortunaux... sagement rumbaux...* les suivre sans les appuyer, au contraire, les faire chasser en crainte, jusqu'à ce qu'il voie que leur chaleur se passe, que les plus vîtes se ralentissent & commencent à chasser sagement; auquel

cas il peut les approcher à cent pas près ; & leur ſonner tous tons pour chiens, les appuyant de la voix, en ces termes : *ha ! il va-là brifaut, ah ! il va-là, il va-là, ha, ha, ha.* Toujours à la queue, jamais devant ni de côté, regardant à droit & à gauche s'il ne verra point ſon Liévre, pour en cas d'un défaut, aider à ſes chiens ; car on prend peu de Liévre ſans défaut, particuliérement dans les pays de plaine où la Chaſſe eſt très-difficile, à cauſe des grands guérets, herſis & chemins ſecs & pierreux qui s'y rencontrent.

Défaut. Mais s'il arrive un défaut, ſur-tout au coup de midi, moment fatal aux chiens, comment le Piqueux s'y prendra-t'il pour le lever ? Tout le monde ſçait, & j'en ai déja dit quelque choſe au Chapitre de la quête, qu'il faut faire *des devans* & *arriéres*, les prenant d'abord fort petits, dans la crainte du change ; enſuite de plus grands en plus grands, les premiers avec beaucoup de diligence, les derniers très-lentement pour donner aux chiens le temps de crier ; mais pour faire ces *devans* & *arriéres* à propos, il faut ſçavoir deviner ce que peut être devenu le Liévre ; les Obſervations qui vont ſuivre, jointes à celles que j'ai ci-devant faites, & qui, toutes à la fois, doivent ſe préſenter

ſenter à l'imagination d'un Piqueux dans l'inſtant même du défaut, en faciliteront les moyens : cet accident requiert célérité, & veut être réparé promptement. C'eſt dans ce point critique où l'on connoît l'habile Chaſſeur ; en un mot, toute la ſcience du métier conſiſte à bien lever un défaut, le ſurplus s'acquiert aiſément.

Connoître & être connu des chiens.

Pour y réuſſir, il faut néceſſairement être connu des chiens, les connoître ſoi-même, & leur façon de faire ; c'eſt-à-dire, qu'il faut que les chiens ayent confiance au Piqueux, & que le Piqueux puiſſe en avoir aux chiens ; que cette confiance réciproque, qui régne entre le Piqueux & les chiens, régne également entre les chiens même ; car quelqu'habile que l'on ſoit, ſi les chiens ne s'entr'entendent pas, & vous manquent d'obéiſſance, qu'ils ſur-allent la voie par défaut de nez, ou qu'ils ſoient, enfin, des menteurs qui annoncent le faux, il eſt abſolument impoſſible de ſe tirer de ce mauvais pas ; & mal-à-propos l'on accuſe d'ignorance un Piqueux qui ne peut réuſſir à rien avec de pareils chiens. Je veux donc qu'un Piqueux puiſſe ſe dire : mon Liévre ne va pas-là, & j'en ſuis ſûr, parce que *printanaux & fortunaux* ne me le laiſſeroient pas aller par un temps auſſi

favorable & dans un terrein auſſi avantageux que celui par où j'ai pris mes *devans* ; je ſuis également certain que mon défaut ſe fait en tel endroit, parce que *printanaux & fortunaux*, qui ne mentent jamais, en ont encore crié la.

Cela ſuppoſé, je vais faire enſorte de le tirer d'embarras ; mais qu'il m'écoute attentivement, & qu'il rappelle ce que j'ai dit dans mes trois premiéres Obſervations : comme elles ſont intéreſſantes, j'en répéterai quelque choſe dans l'occaſion. Le Lecteur intelligent voudra bien excuſer les redites en faveur de ceux qui conçoivent avec peine. Voici donc les attentions qu'il doit faire pour agir en conſéquence.

Attentions dans les défauts.

1°. Il examinera d'où eſt le vent, s'il eſt bon ou mauvais.

2°. Si le temps eſt ſec ou pluvieux, & ſi ſon Liévre eſt de bois ou de plaine.

3°. De quel coté ſon Lievre avoit la tête tournée, le pays qu'il a tenu dans ſes premiéres randonnées, les ruſes qu'il a déja faites, s'il commence à ſe rendre, ou s'il eſt encore dans toute ſa force.

4°. Si ſon Liévre eſt du pays, ou étranger.

5°. S'il eſt mâle ou femelle.

6°. S'il n'eſt point ladre, comme l'ayant

lancé à la queue de quelqu'étang, ou autre endroit marécageux.

7°. Enfin, ſi le lieu où s'eſt fait le défaut eſt avantageux ou contraire aux chiens; de quelle façon la Chaſſe alloit lorſque le défaut eſt arrivé, ce qui a pû l'occaſionner.

Je vais reprendre le tout par partie.

1°. Le Piqueux examinera d'où eſt le vent, s'il eſt bon ou mauvais; parce que ſi le vent eſt bon, doux & foible, le Liévre aura pû s'en aller dedans; s'il eſt mauvais, c'eſt-à-dire, fort, aigre, vif, piquant & reſſuyant, il ne fuira pas dedans; mais le cotoyera ou lui tournera le cul, parce qu'il ſçait parfaitement bien que s'en allant à *vau-vent* la voie fuit les chiens, qu'il eſt à portée de les entendre, & de régler ſa courſe de façon à ſe procurer le temps de faire ſes ruſes, & à ne pas ſe laiſſer ſurprendre.

2°. Il obſervera ſi ſon Liévre eſt de bois ou de plaine, & ſi le temps eſt ſec ou pluvieux; parce que ſi le temps eſt ſec, & que ſon Liévre ſoit un Liévre de bois, il ne percera jamais en avant, mais s'en reviendra toujours au bois où il aura été lancé, & s'y laiſſera prendre; cependant s'il venoit à perdre tête, avant ſon retour au bois, il pourroit faire une cour-

te fuite ; ce qui arrive rarement, parce qu'encore un coup, ces ſortes de Liévres finiſſent preſque toujours dans le fort où ils ont coutume de ſe retirer ; c'eſt même là où ils ſe défendent le plus long-temps, attendu que les chiens ne pouvant y avoir de longues *à vues*, ne peuvent pas non plus les y emporter de viteſſe ; encore arrive-t'il qu'on les manque quelquefois, parce qu'on ne peut venir à bout de les relancer.

Si le temps eſt pluvieux, le Liévre, quoique de bois, ne s'y tera pas battre, il en longera ſeulement les chemins ; & s'il feint d'y entrer, ce ſera pour en ſortir ſur le champ.

Si le Liévre eſt un Liévre de plaine, il tiendra peu le bois ; il pourra bien y entrer, mais il ne fera que le traverſer, & en reſſortira auſſi-tôt.

3°. Il obſervera de quel côté ſon Liévre avoit la tête tournée quand le défaut eſt arrivé, afin de prendre ſes premiers *devans* de ce côté-là, à moins qu'il n'ait des raiſons pour juger qu'il n'a pas dû aller en avant, ou qui l'obligent d'en agir autrement. Il obſervera le pays qu'il a tenu dans ſes premiéres randonnées ; d'où il conclura qu'un Liévre qui en a fait pluſieurs dans un même canton, ſe déter-

mine difficilement à le quitter, sur-tout s'il est du pays. Il observera les ruses que son Liévre a déja faites ; parce qu'il aura lieu de croire que son défaut est occasionné par ces mêmes ruses, d'autant plus faciles à démêler qu'elles lui seront connues. Il observera si son Liévre commence à se rendre, ou est dans toute sa force ; parce que si son Liévre se rend, ses ruses seront presque toutes en *hourvary* ; si son Liévre est dans toute sa force, il faut qu'il commence, pour parer le *change*, par de petits *devans*, ensuite par de plus grands, & qu'il suive, en un mot, la régle générale, qui est de prendre *devans & arriéres*, selon les circonstances du défaut, parlant souvent à ses chiens, comme en ces termes : *Laillela, valets... laillela.... Retrouve ta voie, mes bellots.... retrouve ta voie.....*

4°. Il observera si son Liévre est du pays ou étranger ; parce que s'il est du pays, il battra son canton ; mais s'il est étranger, il fera tout au plus une randonnée, & prendra congé de la meute, comme je l'ai déja dit, pour retourner en son pays natal ; c'est donc en avant qu'il le faut rechercher.

5°. Il observera si son Liévre est mâle ou femelle ; parce que si c'est un *Bouquin*

lancé dans la plaine, il pourra, quoiqu'originaire du lieu, percer en avant, s'il se voit vivement poursuivi, & il tiendra le pays qu'il aura découvert en allant faire l'amour. Si c'est au contraire une *Hase*, elle passera & repassera toujours par les mêmes endroits, sur tout dans les Villages qu'elle traversera sans crainte, allant jusqu'au seuil des portes, pour entrer dans les jardins potagers; ce qui occasionne souvent des défauts, soit qu'ils procèdent des *retours* que lui font faire les payſans, ou que les chiens empoisonnés de l'odeur des fumiers sur-allent la voie, ou qu'elle se cache ou se recèle, enfin, dans quelqu'endroit ou on ne la soupçonne point, comme dans une vieille maison ou étable: ce qui fait qu'on ne peut tenir ses chiens de trop près pour les secourir promptement. Une autre raison qui l'exige, c'est qu'ils peuvent être desservis par les chiens des payſans, ou par les payſans mêmes, que l'on ne peut trop corriger en pareil cas.

6°. Il observera si son Liévre n'est point ladre; parce que s'il est ladre, toutes ses ruses seront dans les eaux. Il passera les rivières, quelques grandes qu'elles soient, & se remettra tantôt dans l'eau, la tête seulement hors, tantôt dans des joncs, & sou-

vent dans la tête de quelque vieil aulne ou saule creux. Tous ces sortes d'endroits, dans un défaut, doivent donc être visités d'un œil extrêmement curieux.

7°. Enfin, il examinera si le lieu où s'est fait le défaut est avantageux ou contraire aux chiens ; parce que s'il leur est avantageux, il n'est pas naturel de penser qu'ils laissent aller leur Liévre dans un pareil endroit ; mais plutôt qu'il s'en revá sur ses *arrières*, ou qu'il a fait un petit *hourvary* pour se remettre au bout de sa ruse. Si le Piqueux, au contraire, voit que le terroir où s'est fait le défaut est desavantageux aux chiens, & qu'il soit arrivé, par exemple, sur la poussiére, sur le sable, ou dans l'eau, il aura sujet de croire que le Liévre n'a pû y laisser aux chiens que fort peu de *sentiment* ; que quoiqu'ils paroissent être à bout de voie, le Liévre n'en va pas moins en avant : ce qui doit lui faire prendre des *devans* au-delà de ces mauvais endroits dans lesquels il retrouvera sa voie.

Souvent les jeunes chiens, lorsqu'ils retrouvent la *voie*, saisissent le *contrepied* ; quand ils font cette faute, le Piqueux doit les *forhuer*, & leur sonner le *hourvary* simple ou forcé, selon qu'ils sont plus ou moins entêtés, tandis que le pre-

mier venu des Chaſſeurs leur tombe ſur le corps à coups de fouet.

Les vieux *Bouquins*, qui connoiſſent tout ce qu'il y a de chemins & de ſentiers dans le pays, les enfilent ordinairement fort loin pour cauſer de l'embarras & ſe tirer d'affaire : ce qui fait que les chiens, après avoir longé le chemin ou ſentier juſqu'à certaine diſtance, y tombent quelquefois en défaut, & s'amuſent à rechercher leur voie à droit & à gauche. La raiſon de ce défaut ? C'eſt que ces ſortes de Liévres ont la fineſſe de n'appuyer que du petit bout des ongles, de façon que touchant à peine la terre, dans un endroit auſſi ingrat, ils n'y laiſſent, pour ainſi dire, aucun ſentiment. Quand un Piqueux s'y trouve en défaut, il ne doit point ſe laſſer de longer le chemin, regardant attentivement s'il n'en pourra point *revoir*, afin d'aider à ſes chiens en leur criant : *Tien volulets*, *volulets... à volulets.... volulets....* Mes yeux m'ont ſervi bien des fois en pareille occaſion, ſur-tout quand je voyois mon Liévre aller & venir : ce qui me faiſoit prendre les *derrieres* avec ſuccès, tandis que j'aurois inutilement paſſé mon temps à prendre des *devans* ; mais ſi le Piqueux n'en peut *revoir*, & que les chiens n'en veuillent dire mot, alors il prendra les

devans, & fera les deux côtés du chemin, ſonnant à ſes chiens un *requête* pour les régayer; s'il ne le retrouve point, ni ſur les *devans* ni ſur les côtés du chemin, il en fera les *arriéres*, dont il faut toujours ſe défier; s'il n'eſt pas plus heureux ſur les *arriéres*, que je ſuppoſe faits ainſi que les *devans*, par pluſieurs & différentes fois, ou les chiens ſur-alleront continuellement la voie, ou ſon Liévre ſera relaiſſé aux environs de ſon défaut; la façon dont va la Chaſſe, quand il arrive, aide beaucoup à deviner, parce que ſi dans le temps que ſe fait le défaut les chiens tiroient bien la voie, il eſt tout ſimple de croire que le Liévre l'a doublée pour s'en retourner ſur ſes *arriéres*, ou pour ſe relaiſſer après avoir fait deux ou trois grands ſauts.

Dans une meute un peu paſſable, il y a toujours quelques vieux chiens rufés, qui défont ou marquent au moins les *hourvaris*; le Piqueux ne peut être trop attentif à leur façon de faire, pour en profiter dans ce qu'il aura lui-même à faire.

Si, quand le défaut arrive, les chiens chaſſent mal, ſoit qu'il faſſe mauvais chaſſer, ou que le Liévre ait été *fort longé*, il ne faut pas pour cela, comme je l'ai déja dit dans une autre occaſion, les croi-

re à bout de voie, & s'imaginer ou que le Liévre s'en eſt retourné ſur ſes *arriéres*, ou qu'il eſt relaiſſé (ce qui peut arriver toutefois) mais penſer au contraire, qu'ils la ſur-allent, parce qu'elle eſt trop refroidie; il faut donc les pouſſer en avant ſur un terroir favorable, ſur-tout à la haie, ſi c'eſt en pays de boccage, afin de voir ſi le Liévre paſſe outre; ſi cela n'aboutit à rien, il faut ſonner un *retour* & prendre les *arriéres*; ſi l'on ne réuſſit pas mieux ſur les *arrieres*, pris ainſi que les *devans*, par pluſieurs & différentes fois, je le répéte, il ne reſte plus qu'à croiſer le pays qu'il aura tenu dans ſes premiéres randonnées: cela m'a réuſſi, dans le temps que d'habiles gens regardoient ma peine comme inutile, & prétendoient qu'il étoit plus à propos de fouler avant tout le canton où s'étoit fait le défaut. Deux raiſons me faiſoient penſer différemment; la premiere, c'eſt que lorſqu'il m'eſt arrivé d'en agir ainſi, je voyois, à la façon de faire de mes chiens, qu'ils ſur-alloient la voie déja refroidie par la longueur du défaut, ou le mauvais chaſſer. La ſeconde, que j'imaginois avec raiſon, qu'il m'étoit indifférent de fouler tôt ou tard le lieu de mon défaut, & qu'il n'en étoit pas de même de ma premiére opération

qui devenoit inutile un quart-d'heure plus tard ; car enfin le bon ſens veut qu'en tout l'on commence par le plus preſſé. Par exemple, je ſuppoſe que le défaut arrive dans un endroit ou d'un côté le terrein ſoit avantageux aux chiens & de l'autre extrêmement défavorable : Il faut commencer par prendre des *devans* ou *arrieres*, ſuivant les circonſtances, ſur ce mauvais terrein ; parce que ſi l'on paſſe le temps à rechercher ſa voie ſur un terroir doux, où il eſt certain que les chiens ne la ſur-alleront pas une demi-heure plus tard, pour après s'en revenir dans les chemins, les ravets & la pouſſiére, travailler à la redreſſer, c'eſt expoſer les chiens à la ſur-aller ; c'eſt, en un mot, manquer par ſa propre faute. De même encore, ſi l'on chaſſe un Lievre de bois, & qu'il arrive un défaut près de ce même bois où il a été lancé, il y a, j'en conviens, dix à parier contre un, qu'il y ſera rentré ; cependant comme il peut arriver qu'il aura fait un *hourvary*, & qu'il eſt prudent d'ailleurs de ne riſquer le change qu'à l'extrémité, il faut d'abord faire les arriéres ; parce que s'il rentre au bois, où il touche de ſon corps à la branche, les chiens, une demi-heure plus tard, le rapprocheront gayement, & bien tôt le relanceront. Quand

on prend des devans dans le vent, il faut uſer de diligence, ſur-tout les jours où la Chaſſe eſt pleine ; il n'en eſt pas de même à vau-vent & ſur un mauvais terrein, ou les meilleurs chiens ſont ſujets à ſur-aller la voie.

Le pur hazard nous occaſionne ſouvent des défauts : Un Liévre, je ſuppoſe, longera un chemin où il y aura des manœuvres a couper du bois ou à réparer un foſſé ; il trouvera dans ce chemin une grande mare d'eau au travers de laquelle il n'oſera paſſer, autant de raiſons qui le déterminent a faire un *hourvary*, qui peut cauſer un défaut, a la vérité, bien facile à lever ; parce que le Piqueux juge auſſitôt que ces manœuvres auront fait faire une *allée* & *venue* à ſon Liévre, & qu'il doit le retrouver ſur les *arriéres* ou ſur les côtés du chemin.

Il eſt pourtant bon de remarquer qu'il eſt des temps & des occaſions ou les meilleurs chiens, même dans un terrein doux & favorable, ſur-allent la voie d'un Liévre qui ne fait que paſſer. Par exemple, ſi elle a été ſur-marchée par des moutons, le terroir & l'air ſont ſi fort intectes de l'odeur puante de ces animaux, qui étouffe entiérement les voies, qu'il eſt impoſſible aux chiens de les emporter ; d'ailleurs, ils ſe

reſſouviennent qu'étant jeunes, les moutons leur ont occaſionné des coups de fouet pour les empêcher de courir après : ce qui fait qu'à la moindre connoiſſance qu'ils en ont ils s'inquiétent, & ne penſent plus à ce qu'ils ont à faire. De même ſi le Liévre paſſe dans un endroit où l'on cuit du charbon de forge, ou dans les pays où l'on brule de la terre, l'odeur & la fumée de ces fourneaux étouffent les voies, & ôtent tout ſentiment aux chiens.

Le vent froid & glacial qui précéde les giboulées des mois de Mars & d'Avril ; l'odeur forte de certaines plantes, qui commencent à ſe renouveller dans cette ſaiſon, ſont très-capables de faire ſur-aller aux chiens la voie d'un Liévre.

Il faut donc, quand le Piqueux s'apperçoit que les moutons ont ſur-marché la voie de ſon Liévre, ou que le défaut arrive dans un endroit où il y a des fourneaux, ou beaucoup de plantes odoriférantes, qu'il enveloppe tout le terrein infecté & prenne des *devans* aſſez grands, pour être ſûr que l'odeur des moutons ou des plantes, ou la fumée des fourneaux ne peut plus nuire à ſes chiens ; s'il ne redreſſe pas ſa voie dans les premiers devans, il la redreſſera dans les ſeconds. Ce qu'il y a de ſingulier, & ce qui prouve la néceſſité de prendre pluſieurs devans &

arriéres, c'eſt qu'il arrive tous les jours que les chiens retrouvent leur voie un quart-d'heure après l'avoir ſur-allée dans le même endroit : Et pourquoi cela, me dira-t'on? C'eſt qu'ils prennent toujours les premiers devans avec trop d'ardeur & de viteſſe, ce qui les empêche de ſe coller & de flairer ſagement ; d'ailleurs un mauvais coup de vent fait le même effet.

Si la nature, en formant le Liévre, avoit borné ſes ruſes, il ne ſeroit pas impoſſible à un Chaſſeur, qui auroit blanchi dans le métier, de preſcrire, de ſon côté, des regles pour venir ſûrement à bout de ce petit animal; mais il ſemble que pour nous cauſer plus d'embarras, elle ait voulu que chaque Liévre eût ſa façon de ruſer ; de ſorte que plus on en chaſſe, plus on voit de nouvelles ruſes. Tout ce que j'ai donc pû faire pour mon jeune Piqueux, a été de lui procurer d'heureux moyens pour parvenir à les découvrir : c'eſt à lui à s'en ſervir conformément à mes Obſervations, à mes principes, & à l'idée qu'il aura conçue des ruſes de ſon Liévre.

Liévre relaiſſé.

Mon Diſciple me dira, peut-être, que mes leçons miſes en pratique, il a pris *devans* ſur *devans*, *arrieres* ſur *arriéres*, ſans jamais avoir pû venir à bout de lever ſon défaut : L'embarras eſt extrême, j'en con-

viens, mais le mal n'eſt pas ſans reméde; puiſque ſon Liévre peut être *remis* & *flatre* dans l'*enceinte* qu'il aura formée; il ne doit pas même en douter, ſi ſes chiens, chaſſans à pleine gorge, ont demeuré court dans un endroit qui leur étoit avantageux; il la doit donc fouler exactement, ſonnant à ſes chiens un *requeté*, & les réforçant de ſon mieux.

Attentions en foulant l'enceinte.

Mais cette opération n'eſt pas ſans danger, car il arrive quelquefois en foulant, qu'il part un nouveau Liévre: ce qui fait un accident bien deſagréable, dont le Piqueux doit parer les ſuites avec prudence, en arrêtant d'abord ſes chiens ſur le cul; car *qui court deux Lievres n'en prend point*, dit le Proverbe. Je dis qu'il doit arrêter ſes chiens ſur le cul, parce qu'il en eſt très-peu qui gardent *change* ſur Liévre au point d'en avoir un à vue, ſans courir après; cependant une bonne meute le marque en ſe refroidiſſant auſſi-tôt, ce qu'elle ne fait pas au *relancé* du Liévre qu'elle a d'abord entrepris; au contraire, elle ſe réchauffe extraordinairement, & le chaſſe & pourſuit plus vigoureuſement qu'elle ne faiſoit auparavant; ce qui tranquiliſe encore ſur l'inquiétude du change, c'eſt quand on voit que cela tient le même pays, & fait les mêmes randonnées.

Un Piqueux, en tout cas, ne doit pas, à l'étourdi, donner à ſes chiens le Liévre qui part dans ſon enceinte, ſans être ſûr qu'à ſon air efflanqué, couru & mal-mené, il eſt ſon Liévre de meute. Il peut arriver qu'il n'aura pas eu le temps de le juger; mais pour lever ſes doutes, il ira voir s'il étoit *gîté* ou s'il n'étoit que *remis*; ce qu'il connoîtra facilement, s'il examine que le gîte où il étoit, s'il y a *change*, eſt enfoncé, fort foulé, bien battu, chaud, garni de quelques poils; ce qu'il ne trouvera pas, ſi ce Liévre eſt de meute, car à peine marquera-t'il ſa *forme*, qui, loin d'être chaude, ſera plutôt froide & mouillée, ſi pendant la Chaſſe il a longe quelque chemin rempli de boue & d'eau. Pour mieux s'aſſurer encore, il prendra des *devans* du côté qu'il aura vû partir le Liévre, ſans en approcher d'aſſez près pour que ſes chiens puiſſent en avoir connoiſſance; & ſi ce Liévre eſt ſon Liévre de meute, les chiens retomberont infailliblement ſûr la voie, & la maintiendront juſqu'à l'endroit d'où il l'aura vû partir.

Connoiſſances par le pied.

La Chaſſe du Liévre eſt ſi fine, qu'il faut tout mettre à profit ſi l'on veut reuſſir: Voici un nouveau moyen qui peut aider à garder *change*.

Les jours de *beau-revoir* il faut s'attacher des

dès le *lancer*, à connoître le pied de ſon Liévre. J'ai trouvé bien des vieux Chaſſeurs dans l'erreur de croire que cela n'étoit pas poſſible, mais je leur ai fait voir & prouvé le contraire.

En effet, on diſtingue par le pied le Liévre mâle du Liévre femelle, comme on diſtingue auſſi par le pied deux Liévres de même genre : cela dépend uniquement d'un peu d'attention.

Pied du Bouquin.

Le *Bouquin a plus de jambe & de talon que la Haze. Il a le pied beaucoup plus court, plus ſerré, & plus pointu.* Quand il marche d'*aſſurance*, comme en *fuyant*, il *appuye plus de la pince que du talon. Ses ongles ſont gros, courts & uſés ; mais toujours extrémement ſerrés & enfoncés :* en un mot, on voit dans la boue *qu'il a peu de poil ſous le pied.*

Pied de la Haze.

La *Haze*, au contraire, *a le talon étroit, le pied long, large, garni de poil, & appuye plus du talon que de la pince ; ſes ongles menus & pointus s'écartent les uns des autres, & entrent peu avant dans la terre.*

La raiſon de cette différence eſt ſenſible : la *Haze* ne ſort de ſon gîte que pour viander tranquillement aux environs de ſa *demeure*, ce qui ne peut lui uſer ni les ongles, ni le poil qu'elle a ſous le pied ; tandis que le *Bouquin* eſt dans un exercice

perpétuel ; il court ſans ceſſe de pays en pays, dans le temps du bouquinage, ce qui lui uſe & raccourcit entiérement les ongles & le poil qu'il a ſous le pied. La *Haze* élargit le pied, & appuye plus du talon que de la pince ; non-ſeulement parce qu'elle a moins de force & plus de poil ſous le pied, mais parce qu'elle eſt ſouvent pleine. Le poids du fruit qu'elle porte ſe trouvant au centre, c'eſt-à-dire, entre les quatre jambes, il eſt naturel qu'elle appuye plus du talon que de la pince, & que ſa peſanteur lui faſſe élargir le pied ; concluons donc, que du mâle à la femelle, & de la femelle au mâle, il eſt aiſé de voir les jours de beau-revoir, ſi l'on a *change* ou non.

Par le pied on peut juger change.

Mais ſi l'on diſtingue bien un Cerf *dix cors* d'un autre Cert *dix cors*, un Sanglier à ſon *tiers an* d'un autre Sanglier à ſon *tiers an* ; pourquoi ne diſtinguera-t'on pas bien auſſi un *Bouquin* d'un autre *Bouquin*, une *Haze* d'une autre *Haze* ? On me dira, ſans doute, que la différence eſt extrême par la différence même qu'il y a entre le pied de ce petit animal, & celui de ces groſſes bêtes, qui par ſa forme eſt ſuſceptible d'un grand nombre de *connoiſſances* viſibles & faciles à remarquer.

Pour répondre amplement à cette ob-

jection, il me faudroit entrer dans un trop long détail; mais je m'éviterai cette peine, dès qu'on ſera forcé de convenir qu'il eſt des Liévres de même genre qui peuvent avoir, & qui ont en effet, le pied plus long ou plus court, plus large ou plus étroit, les ongles plus gros, plus courts ou plus uſés, ſoit à la pince ou aux côtés, en dedans ou en dehors, les uns que les autres. Un examen fait avec attention, le profit que l'on en aura tiré mis en pratique avec exactitude, ſera ſûrement revenir d'une prévention mal fondée, & ſera d'une grande utilité dans l'occaſion.

Par le pied on connoît que le Liévre ſe rend

Lorſqu'un Liévre commence à ſe rendre, *ſes allures ſont courtes & déréglées, il n'appuye que du talon*; mais ce qu'il y a de bien remarquable, c'eſt que *le pied lui élargit extraordinairement*, & que les deux doigts du pied de devant, au lieu de s'enfoncer, *ſe tournent en dehors l'un ſur l'autre en forme de croiſſant*; ce qui annonce la foibleſſe de ſes nerfs, & fait une bien bonne *connoiſſance* pour garder *change*.

Liévre de meute dans un vieux gîte.

Je me ſouviens très-bien d'avoir dit que ſi le gîte d'où l'on voyoit ſortir un Liévre, en foulant ſon enceinte, étoit enfoncé, c'étoit ſigne de *change*; mais il n'y a point de régle ſi générale qui n'ait ſon

exception : on va le voir par le recit qui va ſuivre. Après avoir fait inutilement dans un défaut tout ce que l'art requiert, je pris le parti de fouler mon enceinte ; comme j'y travaillois, dans une piece de gueret, il me partit d'aſſez loin un Liévre que mes chiens eurent à vue, je courus à l'endroit d'où je l'avois vu partir, & j'y trouvai un gîte fort enfoncé ; perſuadé qu'un Liévre chaſſé ne faiſoit point de gite pour ſe remettre, & qu'en tout cas le mien n'auroit pas eu le temps d'en faire un ſi profond ; je fis *rompre* mes chiens qui chaſſoient à pleine gorge, & m'en fus ; en route je me rappellai mon Liévre dans ſon genre & ſon eſpéce, le lieu de ſon *lancer*, le pays qu'il avoit tenu, les ruſes qu'il avoit faites, afin de le rechaſſer le lur-lendemain, & le connoiſſant être en état d'aider à mes chiens, car chaque Liévre à ſa façon de ruſer ; ſi vous en manquez un aujourd'hui, & que vous le rechaſſiez demain, il vous fera les mêmes ruſes & battra le même pays, pourvu que le vent ſoit du même côté. Pour exécuter mon projet, je découplai dans un boiteau où je l'avois trouvé l'antiveille. Mes chiens n'y furent pas plutôt entrés qu'il fut debout ; j'examinai fort curieuſement ſa chaſſe, & je vis qu'il te-

noit le même pays, faiſoit les mêmes ruſes, & dans chacune leur temps. Quand je m'apperçus qu'il ſe diſpoſoit à venir à l'endroit où je l'avois perdu la Chaſſe précédente, j'y piquai à toutes jambes, pour avoir le plaiſir de voir ce qu'il y alloit devenir. Je n'y fus pas plutot arrivé, que je l'apperçus venir le long d'un chemin qui tendoit à un carrefour auquel aboutiſſoit cette piece de gueret, dont je viens de parler. Ce carrefour étoit compoſé de trois chemins, dans leſquels il fit mille ruſes; il commença par en longer un viron cent pas, y faiſant quinze ou vingt ſauts, à droit & à gauche, puis revint ſur lui pour en faire autant dans les deux autres, après quoi il ſe jetta dans ce gueret qu'il longea juſqu'au bout, il ſe mit à ruſer en habile Lievre; enfin il double ſa voie juſqu'au milieu du gueret, fait deux ou trois ſauts ſurprenans, & ſe jette dans le fatal gîte qui, la Chaſſe précédente, m'avoit fait faire la ſottiſe de *rompre* mes chiens ſur leur Liévre de meute.

J'ai rapporté cette aventure, pour avoir occaſion de dire qu'un bon Piqueux ne peut être trop attentif. Si la Chaſſe eſt l'image de la Guerre, par la ruſe, l'exercice, la peine & le travail, le Chaſſeur

doit, comme un bon Général, être toujours ſur ſes gardes, avoir beaucoup de ſageſſe, de prudence & de prévoyance. Si j'avois remarqué avec attention le gîte d'où étoit parti ce Liévre ruſé, j'aurois vu qu'il n'étoit point fraîchement battu, j'aurois trouvé, en y mettant la main, qu'il n'étoit point aſſez chaud; en un mot, je n'aurois point fait une faute capable de gâter les meilleurs chiens. La même choſe m'eſt arrivée pluſieurs fois depuis; mais je n'en ai pas été la dupe. Je croyois alors qu'un Liévre ſe faiſoit tous les jours un gite nouveau, & ne ſe remettoit jamais dans ceux qu'il avoit habités; mais l'expérience m'a bien prouvé le contraire.

Néceſſité de bien fouler l'enceinte du défaut.

On ne peut, je le répéte, les *devans* & *arriéres* pris, fouler trop exactement ſon enceinte, puiſque c'eſt le vrai moyen de retrouver ſon Liévre: car, en un mot, ce Liévre eſt quelque part; jamais à la Chaſſe il ne faut perdre cœur. Il m'eſt arrivé cent fois, apres avoir foulé, pied pour pied, le lieu du defaut avec grand nombre de chiens & d'hommes, de *relancer* à coups de fouet mon Liévre qui avoit laiſſé paſſer chiens & gens tout près de lui, ſans vouloir partir. La raiſon pour laquelle les chiens en paſſent ſi près ſans en avoir connoiſſance, eſt

qu'un Liévre, ſur ſes fins, eſt froid, & n'a preſque plus de ſentiment.

Une *Haze*, qui fait ſes fins dans un bois, occaſionne mille petits défauts par tous ſes retours, au bout deſquels elle ſe relaiſſe; ſouvent on la manque, parce qu'on ne peut venir à bout de la relancer. Il y en a qui ne vont pas droit cent pas, ſans faire un retour; d'autres paſſent & repaſſent ſans ceſſe ſur leurs mêmes voies; de ſorte que les chiens craignent de rebattre, ſe rebuttent, & ne ſçavent plus où ils en ſont. Rien alors n'eſt donc plus à propos que d'effacer tous les pas des chiens, & du Liévre, dans les endroits où la Chaſſe a paſſé, afin que revoyant du pied dans l'endroit effacé, l'on ſoit ſûr qu'il y a paſſé depuis. Quand on n'a pas eu cette précaution, il faut, quand on eſt dans l'embarras d'un défaut, regarder attentivement ſi l'on ne verra point le pied du Liévre dans un pas de chien, d'homme ou de cheval, ce qui prouveroit qu'il y a paſſé une ſeconde fois.

Ruſes particuliéres d'une Haze dans le fort.

Comme il eſt à propos d'effacer le pied des chiens & du Liévre.

La plupart de toutes les *Hazes*, ſurtout celles de bois, rendent leur Chaſſe deſagréable, par leur façon de rebattre leur voie, par leurs *retours* & *relaiſſés*; elles longeront le même chemin juſqu'à cinq ou ſix fois, ce qui dégoûte les chiens,

La Haze fait une chaſſe deſagréable.

& leur fait ſur-aller la voie ; mais ils la redreſſent auſſi-tôt, quand on les pouſſe en avant, & au-dela du terroir ou ils ont déja paſſé. Les *Hayes* de plaine ſont pourtant des Chaſſes fort amuſantes, quand elles ne donnent point dans les Villages ; mais celles qui habitent ordinairement les bois, me donnent de l'humeur. Vive un Bouquin qui tire du long.

Une autre raiſon qui doit bien faire fouler le lieu du défaut, c'eſt que rien ne rend les chiens ſi bons que de leur apprendre à bien requéter, & a être entreprenans ſur les defauts : auſſi voit-on que lorſqu'ils viennent à bout de relancer leur Liévre, ils le chaſſent ſi vigoureuſement & le ſerrent de ſi près, que ſouvent il n'a pas le temps de leur faire aucune ruſe capable de cauſer le plus petit embarras.

Je connois pluſieurs Equipages formés de chiens bien bâtis, & de tres-bonne race, qui n'ont jamais pris un Lievre de beau jeu ; parce que les Piqueux qui les menent ſont des pareſſeux, qui ſe rebutent dès qu'ils ont fait un ou deux *devans*, qui d'ailleurs par complaiſance pour de jeunes gens impatiens de courir, font la ſottiſe de donner un autre Liévre a leurs chiens. La meilleure meute gouver-

née de la ſorte, deviendra bien-tôt la plus fautive. Il faut tenir pour maxime, que quand on veut avoir de bons chiens, il ne faut jamais, le même jour, leur donner un ſecond Liévre à *courre*, quand ils ont manqué le premier.

Ruſes du Liévre ſur ſes fins. Conduite du Piqueux

Lorſqu'un Liévre s'apperçoit que l'affaire devient ſérieuſe, il redouble ſes ruſes, particulierement dans les chemins & les carrefours, pour tâcher de ſe défaire des chiens. Le Piqueux, de ſon coté, doit redoubler d'attention, appuyer vivement ſes chiens, & les tenir d'aſſez près pour les ſecourir promptement; mais ſur-tout qu'il n'aille pas les enlever ni leur faire quitter le droit pour courir à une *vue* ou un *tayaux*; car un mauvais jour de chaſſe, ſon Liévre n'auroit tout au plus que cent pas de devant qu'ils auroient peine à redreſſer la voie; & cela, parce qu'un Liévre ſur ſes fins, comme je l'ai déja dit, n'a preſque plus de ſentiment; ſes ſens ſont refroidis, ſa chaleur naturelle l'abandonne, il eſt, en quelque façon, mort. C'eſt preſque toujours dans cet état qu'on a le malheur de les perdre, ſoit par la faute du Piqueux ou des chiens, ſoit que le Liévre faſſe quelques fortes ruſes qu'on ne peut deviner. J'en citerai quelques-unes, pour les avoir vû faire les & avoir dé-

mêlées, afin que les jeunes gens, pour qui j'écris, s'en méfient, & apprennent que pour être bon Chasseur de Lievre, il faut être entreprenant, laborieux & rusé.

Ruses. J'ai vu un Liévre, sur ses fins, passer & repasser deux fois une même riviére, se laisser entraîner au fil de l'eau viron cent pas, pour aller se remettre dans une petite isle qui étoit au milieu de cette riviére.

J'ai vû un Liévre, au bout d'une heure de chasse, longer une grande route plus de cinq cens pas, revenir sur lui jusqu'à une Chapelle qui étoit sur le bord de cette route, & se jetter dedans par une petite fenêtre de cinq pieds & demi de haut.

J'ai vû plusieurs Liévres, sur leurs fins, couler dans des maisons inhabitées par les trous qui se trouvoient aux portes.

J'ai vû un Liévre sauter sur la tête d'un vieux aulne à hauteur de quatre pieds, de-là se jetter sur la tête d'un saule creux, dans la concavité duquel il se recéloit.

J'ai vû plusieurs Liévres se mêler dans des troupeaux de moutons, & fuir de compagnie avec eux.

J'en ai vû d'autres, au moment d'être pris, se couler dans des clapiers de lapin.

J'en vois tous les jours qui longent fort

loin un chemin, sautent la haie qui le borde, & s'en reviennent le long de cette haie, qui, de cette façon, se trouve entre les deux voies.

J'ai vû faire, enfin, mille autres ruses, dont le détail seroit par trop long; celles-ci serviront d'exemples aux Piqueux, & suffisent, ce semble, pour leur en donner une juste idée.

Le Liévre sûr ses fins, le Piqueux sonnera son *halali*, afin d'assembler les Chasseurs à la mort; mais il ne doit pas sonner ce ton, qu'il ne soit sûr que son Liévre n'en peut plus, & qu'il sera bientôt pris.

Fins du Liévre.

Le Piqueux connoîtra que son Liévre est sur ses fins, lorsqu'il le verra racourcir ses randonnées & qu'il arrivera plusieurs petits défauts dans les lieux favorables aux chiens, lesquels défauts sont occasionnés par les ruses en *hourvary*, & les *relaissés*.

Quand ces défauts, dans un pays couvert, seront suivis de *relancés*, & qu'à l'instant les chiens se trouveront à bout de voie.

Lorsqu'il verra son Liévre tourner autour les piéces, afin de trouver une bréche pour en sortir, ne se sentant pas la force de sauter le fossé, dont souvent il

longera le creux pour ſe dérober aux chiens.

Le Piqueux l'ayant à vue, il remarquera que ſon poil eſt d'un brun tirant ſur le noir, ce qui eſt occaſionné par la ſueur; qu'il ſera efflanqué, ayant le ventre collé aux reins, les deux bouts enſemble, ce que nous appellons porter la *hotte*, les oreilles baſſes & fort écartées; que venant à ſa rencontre il donnera dans les jambes de ſon cheval, ſans avoir de peur; que, tout près des chiens, il ne s'étonnera du bruit, & n'en ira pas plus vîte: autant de prévenus qu'un Liévre n'en peut plus, & qu'au premier *relancé à vue*, il ſera gueulé.

Mort. Le Liévre pris, le Piqueux le laiſſera fouler aux jeunes chiens; & s'il voit qu'ils veuillent s'en faire la curée eux-mêmes, il les fera tirer *arriere*, plus du bruit de ſon fouet que des coups qu'il leur portera; enſuite il en ſonnera la mort par autant de fanfares que bon lui ſemblera, car alors il peut ſonner ſans examen; il n'en eſt pas de même avant la victoire. Par exemple, ſi en quêtant ou requêtant un Liévre dans un bois, ſes chiens lancent un Renard, &c. & que tranſporté de chaleur il aille ſonner & appuyer vivement, pour après être obligé de les rom-

pre à grands coups de touet, quels reproches n'auroient pas à lui faire ces animaux parfaits, s'ils pouvoient parler ? Avant d'appuyer des chiens, il faut, par soi-même, ou par quelque chien de confiance, être sûr de ce qu'on chasse, & ne pas, sans cela, donner un seul coup de trompe : ceci soit dit pour les Piqueux, comme pour tous ceux qui en font office.

Curée.

Comme le Piqueux ne doit jamais découpler avant l'arrivée de son Maître au rendez-vous ; de même il ne doit jamais procéder à la curée en son absence. Aussi-tôt arrivé, sa premiére opération est de lever le pied droit de devant, qu'il a soin de mettre dans sa poche pour le présenter quand la curée sera prête à donner aux chiens ; ensuite il deshabillera le Liévre, & en mettra la peau autour de sa trompe, près du tenon qui soutient le pavillon ; apres quoi, il le dissequera en assez de parts pour que tous les chiens de la meute y goûtent, particuliérement les jeunes. La dissection faite, le Piqueux donnera le pied au Commandant, qui le présentera sur le champ au Prince ; s'il n'y a point de Commandant, & que le Maître de l'Equipage soit dans l'usage de faire donner le pied, le Piqueux le présentera à ce-

Présenter le pied.

lui des Chaſſeurs qui lui ſera indiqué par ſon Maître, ſonnant auſſi-tôt fanfare à l'honneur de ſon gouſſet.

Régles ſur la préſentation du pied.

Au reſte, il y a des régles à obſerver; le pied ne ſe préſente point deux fois dans la même année à une même perſonne; il ne doit jamais l'être à quelqu'un qui a part dans l'Equipage, n'y eût-il que deux chiens, à moins qu'il ne le demande; ce quelqu'un, il eſt vrai, paſſeroit pour un craſſeux s'il ne le faiſoit pas.

La cérémonie du pied faite, le Piqueux ſonne le *halali*, au premier ton duquel le Valet qui garde la curée la livre aux chiens, & pendant qu'elle ſe fait on ſonne fanfare.

La curée faite, on mene les chiens boire à la plus prochaine eau, & delà tout de ſuite au chenil, en ſonnant la retraite priſe.

On peut chaſſer Liévre trois fois la ſemaine, pour peu que le temps ſoit paſſable; dans les mois de Janvier & de Février, on ne peut cependant gueres faire que deux chaſſes, parce que les Liévres ſont alors extrêmement vigoureux. Auſſi tenons-nous de nos Peres cette antique maxime: *en Janvier & Février, plume la poule, attache ton Lévrier*; au reſte les Liévres durent plus ou moins de temps,

ſuivant qu'ils ſont plus ou moins vîtes menés ; car un jour de pleine Chaſſe, tel Liévre qui n'aura duré qu'une heure & demie, ſe ſeroit défendu pendant trois heures un jour défavorable. Cela dépend encore de la force ou foibleſſe, de la vîteſſe ou lenteur naturelle des chiens. On ne doit point chaſſer les jours qu'il a gelé, non-ſeulement parce que la chaſſe iroit fort mal par rapport à la froideur du temps & de la terre, mais parce que les chiens ſe deſergoteroient : ce qui eſt un accident de conſéquence par le long repos dont dépend leur guériſon.

Les temps ſurchargés de ces gros nuages froids qui viennent de la mer, le vent étant du Midi, des Terres & du Nord, les grandes pluies, les neiges, les dégels, les verglas, les jours trop chauds & ceux où il tombe de la grêle, la terre trop ſéche, un vent par trop grand, de quelque côté qu'il ſoit, empêchent les chiens de bien chaſſer ; ils ne peuvent pas même, les jours de tempête, ſe rallier, parce qu'ils ne s'entendent pas. Mais lorſque le temps eſt favorable, il faut en profiter ; car plus les chiens pour Liévre chaſſent & ſont curée, meilleurs ils ſont ; cette Chaſſe commence à la mi-Septembre, & finit à la

mi-Avril. Ce temps passé, les meilleurs chiens ne font plus rien qui vaille ; d'ailleurs les bleds commencent à croître, & l'honnete-homme, en prenant son plaisir, ne doit pas causer de dommage à personne.

Fin de la Chasse du Liévre.

ar-tout comme un chien, quand vous
z élevé jeune ; il eſt brave, au point
rer bataille à un Cerf *dix cors* ; dans
mbat il n'oppoſe pas ſa petite tête à
du Cerf, il la coule ſous le ventre
e dernier, & lui porte de ſi furieux
s d'*andouillers*, qu'il l'oblige de fuir,

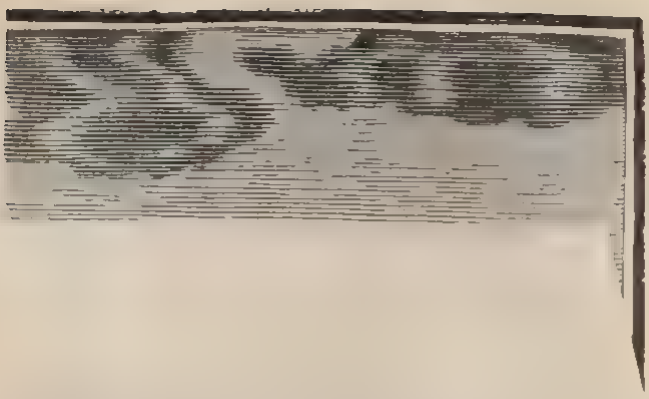

CHAS

CHASSE DU CHEVREUIL.

CHAPITRE PREMIER.

De la Chaſſe & Nature du Chevreuil.

DE toutes les Chaſſes qui ſe font à la forêt, celle du Chevreuil eſt, ſans contredit, la plus vive & la plus amuſante : il tourne, bat ſon canton & rarement fait de longues fuites ; c'eſt, enfin, une vraie chaſſe de Liévre faite pour le plaiſir des Dames & des Chaſſeurs accablés du poids de leurs travaux.

Naturel du Chevreuil.

Le Chevreuil eſt un animal fort leger, il reſſemble au Cerf, mais eſt beaucoup plus petit ; il eſt doux, familier, & vous ſuit par-tout comme un chien, quand vous l'avez élevé jeune ; il eſt brave, au point de livrer bataille à un Cerf *dix cors* ; dans le combat il n'oppoſe pas ſa petite tête à celle du Cerf, il la coule ſous le ventre de ce dernier, & lui porte de ſi furieux coups d'*andouillers*, qu'il l'oblige de fuir,

Fidélité du Chevreuil.

souvent même le bleſſe à mort ; le Chevreuil eſt ſi fidele, que du moment qu'il a fait choix d'une maîtreſſe, jamais il ne la quitte ; le plus tendre retour eſt auſſi la récompenſe de ſa fidélité, car la Chevrette, dans ſes amours, frape du pied quiconque veut la ſéduire ; le plus beau, le plus brillant, le Roi même des Chevreuils de la forêt d'Ardennes vient inutilement lui offrir ſes vœux, un ſouverain mépris eſt l'unique fruit qu'il en tire ; elle aime ſi fort ſon époux, que lorſqu'il eſt pourſuivi des chiens, elle ſe livre elle-même pour le dégager ; ce qui cauſe beaucoup d'embarras aux Chaſſeurs.

Fidélité de la Chevrette.

Du rut des Chevreuils.

Le *rut* des Chevreuils commence aux derniers jours d'Octobre, & dure viron quinze jours, il eſt beaucoup plus tranquile que celui des Cerfs ; ils ne *rayent* point, ils ne ſe battent point, parce que chaque Chevreuil ſe contente de ſa Chevrette : il arrive pourtant qu'un Chevreuil né ſeul de ſa portée, ou qui a perdu ſa compagne, veut jouir de celle d'un autre ; mais il eſt ſi mal reçu qu'il eſt force de vivre dans le célibat, à moins qu'il n'épouſe la veuve de quelque Chevreuil tué à la Chaſſe, ou quelque jeune Chevrette qui n'a point encore d'époux.

Temps où les Che-

Incontinent après le *rut*, les Chevreuils

muent & mettent bas leur tête, ce qu'ils ont tous fait aux derniers jours de Novembre : d'abord il semble que la nature leur a fixé une mauvaise saison ; mais si l'on examine qu'au nouveau bois près, les Chevreuils ont toujours le même *viandis*, on trouvera que de refaire leur tête dans ce temps ou dans un autre, est chose tout-à-fait indifférente pour eux : car ils vivent ordinairement de ronces, de genets, de bourdaignes, de la pointe des bruiéres, de chatons de saule, dont ils ne manquent point pendant toute l'année : aussi leur tête est toujours belle, bien née, & bien chevillée.

vreuils muent & jettent leur tête.

Au mois de Mars les Chevreuils *touchent au bois*, vont aux *frayoirs* & font tomber leurs *lambeaux*, après quoi la nature prend le soin de brunir leur tête.

Temps où les Chevreuils touchent au bois.

Les Chevreuils, comme les Cerfs, entrant à leur seconde année, poussent deux petites dagues que nous appellons *broches* ; ils les jettent à deux ans : chaque année leur tête se renouvelle, & ils sont autant de temps que les Cerfs à attraper le titre & le nom de Chevreuil *dix cors* ; alors ils peuvent porter six ou huit andouillers, ce qui est rare.

Naissance de la tête des Chevreuils & son accroissement.

On connoît la vieillesse d'un Chevreuil par le *merrein qui est haut, gros & bien per-*

Vieillesse du Chevreuil.

lé ; la meule eſt large, bien pierrée & près du tét ; dans leur extrême vieilleſſe, *les deux meules ſe touchent, s'abaiſſent, deviennent larges & épaiſſes.*

Temps que porte la Chevrette, celui où elle fait ſes Faons, leur nombre.

La Chevrette porte cinq mois & demi, & fait ſes *Faons* depuis les derniers jours d'Avril juſqu'à la mi-Mai ; elle en fait ordinairement deux, quelquefois un, & rarement trois ; cinq ou ſix jours avant de mettre bas, elle s'abſente peu-à-peu de ſon mari, pour ſe choiſir un lieu fort épais & peu fréquenté, ou elle puiſſe faire ſes petits à l'abri des chiens & du loup.

Retour de la Chevrette apres la faonnaiſon.

Quinze jours écoulés d'une abſence la plus cruelle, elle revient trouver, à la tête de ſa petite famille, le plus tendre & le plus fidèle des époux : la joie ſuccéde à la douleur ; tantôt il careſſe la mere, bien-tôt ſes enfans ont leur tour ; en un mot, il prend d'eux un ſoin tout particulier. Tandis que la mere les alaite, il monte la garde autour de leur demeure, & ſi malheureuſement les Chaſſeurs les y attaquent, on voit ce bon pere ſe livrer aux chiens, fuir d'abord lentement pour les *ameuter* à ſes trouſſes, après quoi il fait une fuite extrêmement longue pour les tirer du canton où il a laiſſé ſa femme & ſes enfans.

Jalouſie du Che-

Mais ſi la jalouſie fait tourner la tête

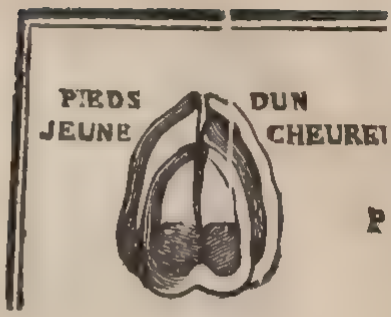

ant que derriere, il a *les pinces plus ron-*
, le talon plus gros, la jambe plus lar-
les os mieux tournés, les alleures plus
ides que la Chevrette, qui a *le pied*
x, les côtés tranchans, & les pinces fort
ttues.

JIL

IEDS DUN CHEUREUIL

ameuter à ſes trouſſes, apres quoi il fait
fuite extrêmement longue pour les tirer
canton où il a laiſſé ſa femme & ſes
fans.

Jalouſie du Cheu- Mais ſi la jalouſie fait tourner la

aux hommes, pourquoi n'auroit-t'elle pas le même effet ſur celle des animaux ? Notre Chevreuil, dans le temps du *rut*, ne peut ſouffrir dans ſa femme la moindre tendreſſe pour ſes enfans ; ſon amour inquiet les lui repréſente alors auſſi grands que lui, il en devient jaloux au point de les battre & de les traiter ſi durement, qu'ils ſont obligés de prendre leur parti. S'ils ſont deux dans la portée, l'un mâle & l'autre femelle, ils s'épouſent ; mais s'ils ſont trois, le même eſprit de jalouſie qui les a fait ſortir de la maiſon paternelle avec les étriviéres, s'empare des deux freres ; de ſorte que pour épouſer la ſœur, il faut un combat qui décide de la préférence en faveur du plus fort. vreuil, & ſes ſuites.

Les Chevreuils ſe jugent au pied comme les autres animaux ; cependant les plus habiles gens conviendront qu'un Chevreuil, qui n'eſt pas au moins à ſa troiſiéme tête, eſt très-difficile à diſtinguer de la vieille Chevrette, mais à ſa quatriéme tête, il eſt bien connoiſſable : car il a *plus de pied devant que derriére*, il a *les pinces plus rondes*, *le talon plus gros*, *la jambe plus large*, *les os mieux tournés*, *les alleures plus grandes* que la Chevrette, qui a *le pied creux*, *les côtés tranchans*, & *les pinces fort pointues*. Jugement du Chevreuil par le pied.

Quand un Chevreuil eſt une fois Chevreuil *dix cors*, & qu'il habite une forêt ſablonneuſe & entrecoupée de montagnes, il a *le pied gros & uſé, le talon gros à proportion, les pinces rondes, les os gros & bien tournés, les côtés uſés au niveau de la ſolle ;* devenu vieux Chevreuil, *il ſe ravale, & la jambe lui retrecit* comme aux vieux Cerfs.

Pour bien juger les Chevreuils, il faut qu'il faſſe très *beau-revoir*, car cet animal eſt ſi alerte & ſi leger, qu'à peine il touche la terre. Une connoiſſance qui n'eſt pas à négliger, ſont les *regards* : quand, en faiſant fuite, votre chien vous en remontre dans les *voies*, vous pouvez être ſûr que c'eſt d'un Chevreuil, parce que la Chevrette n'en fait point, ou au moins très-rarement.

Les Chevreuils changent de demeure deux fois l'an, au printems & dans l'hyver.

Demeure des Chevreuils au Printems.

Au printems ils ſe mettent dans les tailles de deux à trois ans, pour y *vivander* du nouveau jet du bois, dont ils mangent la pointe avec tant d'appétit, qu'il les enyvre au point de leur faire perdre leur méfiance naturelle ; ce qui en fait beaucoup tuer aux Braconniers : ils paſſent l'été dans ces mêmes demeures, & vont boire, dans

les grandes chaleurs, aux ruiſſeaux des forêts, mais ils ne s'y vautrent point.

Demeure des Chevreuils aux approches de l'hiver.

Aux approches de l'hiver, les Chevreuils abandonnent les tailles pour demeurer dans les forets garnies de genets, de bruyéres, &c. Ils preferent les montagnes, les côteaux, & particuliérement ceux où il ſe trouve beaucoup de rochers, à l'abri deſquels ils ſe garantiſſent du froid. Les Valets de limier, pour les détourner, les chercheront dans ces demeures, ſuivant la ſaiſon où ils ſeront. J'ai traité de leur nature, j'ai appris à les juger par la tête & par le pied, j'ai indiqué leurs différentes demeures; ſongeons maintenant à les détourner, pour après les attaquer & mettre à mort.

Pour faire détourner le Chevreuil.

Le Chevreuil ſe détourne de deux façons. Premiérement, on le briſe, la tête couverte, dans un fort où l'on ſoupçonne qu'il reſte, à la façon de faire du limier: enſuite, on prend les devans de ce même fort; & ſi le chien ne l'en trouve point ſorti, ſuivant toute apparence, il y eſt détourné.

Pour faire détourner le Chevreuil.

Mais cette façon n'eſt pas la meilleure: Voici la mienne. Je fais ſuite de mon Chevreuil juſqu'à ce qu'il ſoit lancé, & auſſitôt debout je briſe & me retire. Il ne faut pas qu'au *lancer* le limier donne le moin-

dre coup de gorge, parce qu'alors le Chevreuil, assuré qu'un chien le poursuit, fuiroit en avant, & l'on auroit peine à le renfermer dans une autre enceinte ; mais quand il n'a bondi qu'au bruit qu'on fait ordinairement en broſſant, il n'a nulle autre inquiétude qu'une eſpéce de curioſité qui le prend, un moment après, de voir ce qui lui a donné lieu de bondir ; ne trouvant rien qui lui faſſe ombrage, il croit avoir eu peur mal-à-propos, & ſe remet à vingt pas d'où il étoit. Mais pour cela il faut avoir un chien ſecret ; on l'accoutume à l'être en le tenant de fort court ; s'il veut ſiffler, on lui donne quelques *facades*, même quelques coups du bout du trait, ſi les *facades* ne le contiennent pas.

J'ai ci-devant dit que la Chaſſe du Chevreuil reſſembloit parfaitement à celle du Liévre. Il y a pourtant cette différence, entr'autres, que pour prendre un Liévre on ne fait point de relais, & qu'il en faut néceſſairement pour prendre un Chevreuil ; car quoique beaucoup plus petit que le Cerf, il n'eſt pas moins vigoureux que lui.

Diviſion de l'Equipage pour former la meute & les relais.

Je ſuppoſe donc que l'Equipage ſoit compoſé de trente-ſix chiens ; il faut le diviſer de la ſorte :

Les chiens d'attaque, ce qu'on appelle

la meute, ſeront au nombre de vingt. Ce ſont les plus vîtes & les plus vigoureux de tout l'Equipage dont on forme le gros de ſon armée. Les ſeize autres ſe partagent en deux relais : les huit plus vigoureux ſont du même détachement, & donnent immédiatement après la meute ; les huit autres, qui ſont les plus vieux & les plus lents de tout l'Equipage, donnent les derniers : ce relais s'appelle les *ſix chiens*, quoique compoſé d'un plus grand nombre.

Lieux où ſe placent les relais, & comme ils doivent ſe donner.

Ces deux relais ſe placent de fort en fort au paſſage du Chevreuil, & doivent être donnés à propos ; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas les riſquer ni les lâcher de loin, parce qu'en allant *rameuter*, ils pourroient occaſionner le change.

Attention à faire avant de fraper à la briſée.

Avant de fraper à la *briſée*, il eſt d'une conſéquence infinie d'examiner attentivement le pied du Chevreuil, afin de voir les *connoiſſances* qui peuvent s'y rencontrer, ſoit au pied droit ou au pied gauche, à la pince ou aux côtés, pour s'en ſervir à garder change ; cette inſpection faite, on lâche les chiens d'attaque, qui s'en vont querir le Chevreuil, en faiſant le plus beau rapproché du monde.

Conduite des Piqueux, le

Le Chevreuil une fois debout, les Piqueux tiendront leurs chiens, ſonnant &

Chevreuil une fois lancé.

appuyant de la voix en ces termes : *Cava chiens... cava... ah... il fuit là... elaha.... elahaha...* Comme le Chevreuil fait toutes ſes ruſes en *hourvary*, ils ne doivent pas les approcher de trop pres, parce qu'ils les empêcheroient de doubler les voies du retour. A cette Chaſſe je fais grand cas des chiens qui ſe ſervent d'eux mêmes, & font de grands retours, cela fait que les defauts ne durent pas ; & moins ils durent, moins le Chevreuil a le temps de ruſer, & plutôt il eſt forcé de ſe rendre.

Un bon Equipage pour Liévre, accoutumé à chaſſer dans les chemins, les varets & la pouſſiere, un petit animal, dont le ſentiment eſt auſſi leger, méne bien vivement un Chevreuil, qui en laiſſe beaucoup plus par ſa peſanteur, & en touchant de ſon corps a la branche.

Comme les Piqueux doivent ſe conduire dans les défauts & ce qu'ils doivent obſerver.

Il faut tenir pour maxime qu'à la Chaſſe du Chevreuil, on doit, dans les defauts qui ſe font la tête couverte, commencer par faire les *arrieres*, parce que cet animal, encore une fois, fait toutes ſes ruſes en *hourvary* ; quand on ne le retrouve point ſur les grands & petits arrieres, c'eſt qu'il eſt relaiſſé dans l'enceinte que l'on a formée en les prenant ; il faut ſonner aux chiens un *requête*, & la fouler avec beaucoup d'exactitude juſques dans les ro-

chers les plus escarpés, car il laissera volontiers passer chiens & gens tout près de lui sans vouloir partir : ceci, comme je l'ai dit, pour les défauts qui arrivent dans le fort la tête couverte, car s'ils se faisoient dans un lieu découvert & défavorable aux chiens, il faudroit en prendre les devans.

Défauts dans les chemins & autres endroits défavorables aux chiens.

De même, si le défaut arrive dans un chemin sec, pierreux & sablonneux, comme les chiens pourroient *fur-aller* la voie dans un terroir aussi désavantageux, on doit le leur faire longer & les pousser en avant; au reste, quelque leger que soit un Chevreuil, on en revoit toujours dans un chemin, soit à un endroit ou à l'autre; il faut donc s'y attacher, c'est le moyen de voir s'il a doublé ses voies, ce qu'il fait ordinairement pour se remettre au bout de sa ruse, sur le bord du chemin où il est allé & venu. Quand après avoir pris les premiers arriéres, il vous voit occupé a prendre les devans, il se dérobe & s'en retourne, ce qui preuve l'utilité des petits & grands arriéres.

Le Chevreuil bat l'eau, sa ruse.

Le Chevreuil, comme le Cerf, bat *en avai* les ruisseaux des forêts, ce qui souvent occasionne des défauts; mais il n'y a qu'a longer fort loin la riviére de l'un & l'autre coté, on l'en trouvera sorti, & presque toujours du côté où il s'est mis à l'eau,

parce que le but de ſa ruſe eſt de s'en retourner ſur lui.

Lorſqu'il bat l'eau ſur ſes fins, il a la fineſſe de s'y relaiſſer à l'abri de quelque forte ſépée de bois ou de jonc, qui le dérobe à la vue des chiens & des Chaſſeurs, & dès qu'il les voit outre paſſés, il en décampe, ou n'en partira qu'à coups de fouet; on ne peut donc dans ces ſortes d'endroits en faire une recherche trop curieuſe.

Embarras du change la Chaſſe du Chevreuil.

A cette Chaſſe un défaut m'inquiéte peu; mais le *change* m'allarme: car il eſt difficile à ſauver, ſur tout avec une meute qui ne chaſſe pas uniquement & régulièrement Chevreuil. Les *connoiſſances* du pied ſont bien ſtériles, particulièrement les jours de mauvais *revoir*, parce qu'il ne va que par ſauts & bonds en traverſant les chemins, rarement il les longe avant d'être ſur ces fins; c'eſt donc aux chiens qu'il faut avoir recours, & malheureuſement il y en a peu qui gardent *change* dans le nombre; cependant il s'en trouve toujours qui le marquent: ceux-là ſeuls doivent avoir la confiance des Piqueux.

Attention qu'ont à faire les Piqueux, après le change donné, & ce qu'ils doivent faire.

Lorſque la Chevrette ſe livre aux chiens pour dégager ſon époux, ou que le Chevreuil de meute en ſubroge un autre à ſa place, il ſe fait ordinairement deux Chaſſes; les Piqueux examineront d'abord de

quel parti ſont leurs meilleurs chiens, s'ils chaſſent en crainte ou d'aſſurance ; car ſi dans cette conjoncture, ils redoublent de gorge, après s'être refroidis dans le moment où *le change* s'eſt fait valoir, il n'eſt pas douteux qu'ils maintiennent leur Chevreuil de meute, & qu'on peut en toute ſureté *rompre* les autres pour les rallier avec eux, ſur-tout ſi le Chevreuil qu'ils pourſuivent fait les mêmes randonnées, & bat le même pays qu'il avoit tenu avant le *change* donné.

Mais ſi les Piqueux n'ont pas aſſez bien tenu leurs chiens, pour voir ce qui s'eſt paſſé au moment où le *change* s'eſt livré, ou que la meute ſoit diviſée, & chaſſe de façon à n'y rien connoître, il faut que chacun d'eux ſuive ſa partie des chiens, ſans appuyer, ni donner un ſeul coup de trompe, les croiſant par-tout pour tâcher de voir le Chevreuil ; & ſi celui qui le voit lui trouve l'air aſſez *mal mené* pour ne pas douter que l'autre partie des chiens eſt dans le deſordre du change, il doit ſonner & appuyer vivement, afin que ſon camarade *rompe* & *rameute* avec lui.

Quand une fois on a paré le *change* & rallié tous les chiens ſur leur Chevreuil de meute, ils le ſerrent alors de ſi près, ſur-tout s'ils le ſentent *mal mené*, qu'ils ne lui

laiſſent guéres le temps ni de ruſer, ni de faire valloir le *change*.

Preuve que le Chevreuil eſt mal mené & ſe rend.

Un Chevreuil eſt *mal mené*, & l'on connoît qu'il ſe rend, lorſqu'il *n'appuie plus que du talon, qu'il donne par-tout des os en terre, qu'il ſe méjuge, & que ſes allures ſont tout-à-fait déreglées.*

Fins du Chevreuil.

Les fins du Chevreuil & celles du Liévre ſont à peu près les mêmes ; les uns ſe font prendre au bout d'une longue fuite, les autres au contraire, raccourciſſent leur randonnées, & finiſſent dans leur canton ; la curée s'en fait comme du Liévre, la cérémonie du pied eſt la même.

Fin de la Chaſſe du Chevreuil.

ge da
t.

à point *viander* qu'il ne prenne au-
vant le vent du *gagnage*, pour voir
'y a perſonne qui lui cherche noiſe : le
des chiens courans & celui des coups
eu l'inquiéte violemment.

'Preuv
que le Ch
vreuil e
mal mer
& le rend

Fins d
Chevreu

CHASSE DU CERF.

CHAPITRE PREMIER.

De la Nature du Cerf.

LE Cerf eſt le plus bel animal du monde : auſſi les Grecs l'ont-ils nommé *Ceratum* à cauſe de ſon extrême beauté ; ſon air fier, noble & majeſtueux lui a mérité le titre de Roi de toutes les bêtes qui ſe chaſſent : il a beaucoup d'haleine & court longuement, ſur-tout quand il eſt d'un *pélage* aleſan ; il a l'oreille fine, & il aime ſi fort les inſtrumens, que dans le temps même qu'on le chaſſe, il s'arrête court & ſe rapproche quelquefois des chiens pour entendre plus clairement la trompe ; il eſt ruſé, ſe méfie de tout, & ne va point *viander* qu'il ne prenne auparavant le vent du *gagnage*, pour voir s'il n'y a perſonne qui lui cherche noiſe : le bruit des chiens courans & celui des coups de feu l'inquiéte violemment.

Eloge du Cerf.

Le Cerf vit cent ans.

Phabus fixe la durée de ſa vie à cent ans ; de-là cette expreſſion poetique : *Cervinos annos vivere* ; mais cela eſt regardé comme fabuleux par les meilleurs Naturaliſtes, qui ne donnent aux Cerfs que quarante ou cinquante ans de vie & non cent. Il eſt pourtant rapporté par Mézerai, que du temps que Monſieur Gamache étoit Grand-Veneur, Charles VI. en prit un dans la forêt de Senlis, qui portoit un collier avec cette inſcription : *Cæſar hoc me donavit* ; cette inſcription varie encore chez les Auteurs, car d'autres diſent : *Cæſar hoc mihi donavit* ; au reſte, ſi le fait eſt vrai, il faut attribuer ce collier avec ſon inſcription, à un des Empereurs d'Allemagne, qui portent le nom de Céſar, & non à un Empereur Romain.

Il eſt toujours conſtant qu'il eſt de longue vie, quoique ſujet à deux grandes incommodités, ce que j'ai remarqué dans ceux que j'ai élevés : la premiere, eſt une violente rétention d'urine ; la ſeconde, eſt une demangeaiſon vive & douloureuſe, cauſée par de gros vers blancs appellés *Tons*, qui s'engendrent & proviennent, pendant l'hyver, de la mauvaiſe nourriture dont il eſt obligé de faire ſon *viandis* ; comme la nature pouſſe au-dehors tout ce qui lui eſt contraire, ces vers

cheminent entre cuir & chair pour trouver par où ſortir : les uns vont par-deſſus le dos, les autres le long du cou ; mais ne pouvant outre paſſer les oreilles, ils deſcendent ſous la gorge, où ils s'amaſſent & y ſéjournent juſqu'à ce qu'ils ayent tous pû ſortir par la bouche & les narines ; quand on vient à lever la tête d'un Cerf pris dans cette ſaiſon, on en trouve quelquefois dans le *garzon* gros comme les deux poings ; ces ſortes de vers affoibliſſent & font maigrir extraordinairement les Cerfs ; mais ils ſe guériſſent de cette maladie aux mois de Mars & d'Avril : en Mars, en mangeant le bouton qui précéde le nouveau bois & le bourgeon des arbres fruitiers ; en Avril, avec le nouveau bois même, les bleds verds, & autres herbes tendres & nouvelles.

Comment les Cerfs ſe guériſſent de leur rétention d'urine.

Quand à leur rétention d'urine, ils s'en guériſſent ſinguliérement : ils tuent à coups de pied un Crapaud ou une Vipére, la mangent, & ſe mettent enſuite à courir de toutes leurs forces, puis ſe jettent à l'eau ; ceci n'eſt point un conte fait à loiſir, j'en ai la preuve de mes yeux : Iſidore eſt de plus mon garant, & nombre de Piqueux qui en ouvrant des Cerfs ont trouvé dans leur panſe de ces ſortes de réptiles.

La nobleſſe, la majeſté, en un mot,

la beauté du Cerf consiste dans sa tête, elle fait l'admiration de tous les hommes.

Sentimens de Pline & d'Isidore sur la nature de la premiere tête du Cerf, selon de l'Auteur.

Pline prétend que la nature se ressaisit de la premiére tête dont elle a décoré le Cerf, pour en faire présent aux quatre élémens. Isidore est d'un sentiment différent : car il soutient que cet animal la cache si bien en terre qu'il est impossible de la trouver ; ce qu'il y a de certain, c'est que depuis trente ans que je brosse & parcours les forêts, je n'en ai pas encore pu trouver une ; il est vrai-semblable que cette premiére tête ne consistant que dans deux simples *dagues*, ce jeune Cerf, sans y entendre finesse, la fiche & laisse en terre, lorsqu'impatienté des démangeaisons insupportables qu'il ressent dans la *meule*, il se roule sur le dos pour tâcher d'y apporter remède.

Temps que porte la Biche ce qu'elle fait avant & après avoir fait son Faon.

La Biche est également incommodée par des *Toms* ; elle porte son *Faon* huit à neuf mois, & le met au monde communément en Mai ; quand elle se sent à terme elle se purge avec la *tragonece* ; & dès qu'elle a *faonné* elle mange la peau dans laquelle étoit enveloppé son *Faon*. Pline dit que si l'on prenoit une Biche aussi-tôt son *Faon* fait, on lui trouveroit dans le corps une pierre admirable pour soulager les femmes en couche.

Pierre admirable pour les femmes en couche.

Le Cerf a un os en forme de croix dans le cœur, qui a la même propriété, & qui pendu au cou, guérit les palpitations de cœur.

Os du cœur du Cerf pour les femmes en couche & pour les palpitations de cœur.

b Le membre du Cerf desséché & mis en poudre, par infusion dans le jus de plantain, guérit le flux de sang, répare les forces d'un homme épuisé & languissant, & qui n'a point, en un mot, *les facultés corporelles du véritable Chasseur.*

b Membre du Cerf guérit du flux de sang, & ranime l'homme épuisé.

La tête du Cerf, lorsqu'elle se refait, c'est-à-dire, tant qu'elle est molle & en sang, coupée par petits morceaux & mise avec le jus de *croisette* & de *cassis*, dans une bouteille de verre pendant trois à quatre jours, l'eau que l'on en tire à l'alambic est excellente contre la morsure de la Vipére & autres réptiles semblables.

Tête molle du Cerf excellente contre la morsure de la Vipére.

La corne du Cerf brulée & mise en poudre dans quelque liqueur fait mourir les vers, & quand elle est bien préparée c'est un excellent Céphalique.

Bois de Cerf pulvérisé fait mourir les vers.

La moele du Cerf fondue & appliquée sur les nerfs douloureusement affectés, est un reméde souverain.

Moëlle du Cerf, admirable pour les douleurs de nerfs.

Enfin, nous devons au Cerf la découverte d'une plante appellée *Dictame*, qui est le plus puissant des remédes pour les blessures causées par le fer.

Suivons-le maintenant, par ordre &

par dégrés, dans tout ce que la nature lui a prescrit pendant le cours de l'année.

CHAPITRE II.

DE LA TÊTE DES CERFS.

Comment elle s'accroît. Il s'en trouve de bizarres. Du temps ou ils la mettent bas. Comme ils se recelent & prennent leur buisson pour la refaire, & ensuite se décelent pour aller aux frayoirs. Comment enfin elle se brunit après le frayoir.

Jugement des Cerfs par la tête; & des différens noms qu'ils acquérent toutes les fois qu'ils la mettent bas.

LES Cerfs venant au monde s'appellent *Faons*, ils portent la livrée pendant cinq à six mois; à un an fait ils s'appellent *Hures*, & poussent alors leurs *bosses*, de ces *bosses* provient, la seconde année, leur premiere tête, que nous appellons *dagues*, ils la mettent bas à deux ans, & sont dits Cerfs à leur *premiere tête*, mais plus proprement *Dagues*; à trois ans ils ont une seconde tête, & peuvent porter quatre ou six *andouillers*, & sont dits Cerfs à leur *seconde tête*; à quatre ans ils renouvellent leur tête, & peuvent porter sept ou huit *andouillers*, & sont dits Cerfs à leur *troisieme tête*; à cinq ans

NOMS DES PARTIES DE LA TÊTE.

1 Fraiſe ou Pierrure.
2 Meules ou Boſſe où tient la Fraiſe.
3 Mairin ou Perche.
4 Goutiéres.
5 Ce premier Cors ſe nomme Andouiller.
6 Le ſecond, ſur-Andouiller.
7 Tous ceux qui viennent après juſqu'à la Couronnure, Paumure, ou Trochure, ſe doivent nommer Cors ou Chevillures.
8 Ces Cors qui ſont à la ſommité de la Perche ſe nomment Eſpois.

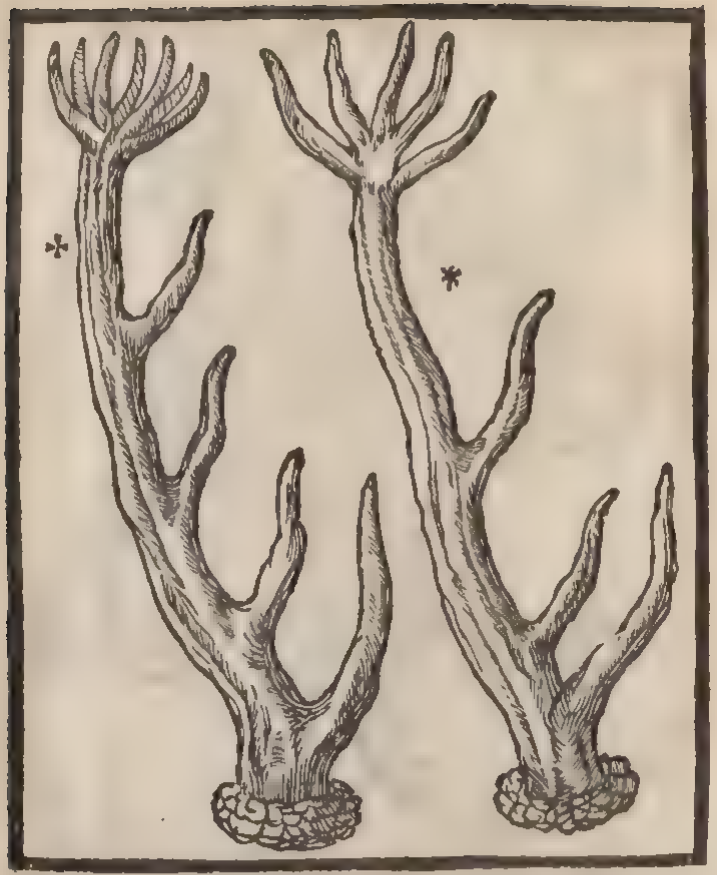

† Cette Tête doit être appellée Tête couronnée, parce que les Eſpois qui ſont plantés en la ſommité de la Perche ſont rangés en forme de Couronne. On en voit bien peu en France, il ne s'en trouve qu'en Allemagne & en Moſcovie.

* Cette Tête ſe nomme Paumée, parce que les Eſpois qui ſont plantés en la ſommité de la Perche ſont rangés en forme de main d'Homme, c'eſt d'où on l'appelle Paumure.

Toutes Têtes ne portant que quatre & trois, les Eſpois étant plantés en la ſommité, tous d'une hauteur en la forme d'une trochée de Poires ou de Noiſettes, ſe doivent nommer Têtes portant trochures.

Toutes Têtes portant deux A-monts, ou que les Eſpois doublent, ſe doivent nommer Têtes entourchies, parce que les Eſpois ſont plantés à la ſommité de la Perche en forme de Fourche.

Toutes Têtes qui doublent Meule, ou ont les Andouillers, Chevilleures ou Eſpois renverſés au contraire des autres Têtes, ſe doivent nommer Têtes *Biſarres*.

ils ſont une quatriéme tête, & peuvent porter dix ou douze *andouillers*, & ſont dits Cerfs à leur *quatrieme tete*; à ſix ans ils ſont leur cinquiéme tête, & peuvent porter dix, douze ou quatorze *andouillers*; alors ils ſont appellés Cerfs *dix Cors jeunement*, parce qu'ils n'ont plus qu'un pas a faire pour atteindre au titre de Cerf *dix Cors*; enfin, a ſept ans ils renouvellent de tête, & ſont à leur an de majorité, ce qui leur mérite le nom de *Cerf dix Cors*, digne, après les vieux Cerfs, d'être couru par préférence à tous les autres, ils peuvent porter à cet âge quatorze, ſeize & dix-huit *andouillers*; il eſt rare après cela, que leur tête augmente en *andouillers*; au contraire, plus ils deviennent vieux Cerfs, plus leur tête eſt déréglée.

Point de jugement certain par le nombre de cors ou andouillers.

Ce n'eſt donc point par le nombre de *cors* qu'il faut juger les Cerfs, puiſque dans tous les âges, le nombre en eſt incertain; mais il faut les juger par la hauteur, abaiſſement, & contour de la *meule*, par le plus ou le moins de *pierrures* & *perlures*, par la groſſeur du *merrein* & la profondeur des *goutiéres*, enfin, par la longueur & poſition des *cors*, comme on va le voir à l'inſtant.

La tête des Cerfs augmente en beauté juſ-

Plus les Cerfs vieilliſſent & mettent bas leur tête, depuis leur premiére année juſ-

qu'à leur huit ou neuviéme année.

qu'à la huit ou neuviéme, mieux elle devient *chevillée* : tous les *andouillers* & le *merrein* grossissent & s'allongent à proportion ; la tête d'un Cerf *dix Cors jeunement* commence à bien se garnir, les premiers *andouillers* sont déjà grands & bien rangés.

Tête du Cerf *dix cors.*

Le Cerf *dix cors*, qui à cet âge est dans sa perfection, doit avoir la tête *haute*, *large* & *ouverte*, le tour de la *meule gros* & *large*, *bien pierré* & *prêt du têt*, le merrein *gros*, bien *brun* & bien *perle*, les *goutiéres grandes* & *larges*, le premier *andouiller gros & près de la meule*, le *surandouiller peu distant du premier*, l'un & l'autre bien *perles*, les *cors* qui sont au-dessus *bien rangés & bien nes*, la *trochure*, *empaumure* ou *couronnure grosse*, *un peu creuse*, *& large*, suivant la grandeur & grosseur de la *perche* ; ce qui dépend, au reste, des bons *viandis* & du repos sans inquiétude pendant le *refait*.

Tête des vieux Cerfs.

Quant aux vieux Cerfs, leur tête, au lieu d'augmenter chaque année en beauté par la longueur & multiplicité des *cors*, semble s'anéantir ; car plus un vieux Cerf avance en âge, moins il porte d'*andouillers* : à toutes les *mues* la *meule s'abaisse & s'enfonce*, *pour ainsi dire*, *dans le têt*, de sorte qu'il y en a qui n'en ont presque plus, ou du moins fort peu : ce desordre vient

d'un manque de ſubſtance occaſionné par la vieilleſſe ; on les connoît donc par le *merrein qui eſt gros & bien perlé, par les andouillers qui ſont gros & plats, par l'empaumure qui eſt large & creuſe*, enfin, *par la meule qui eſt petite & abaiſſée juſques ſur le têt.*

On voit ſouvent des têtes où il y a un *cors* plus d'un côté que de l'autre ; par exemple, un Cerf aura neuf *andouillers* d'un côté & il n'en aura que huit de l'autre ; dans ce cas, on dit ce Cerf porte dix-huit *mal-femés* ; c'eſt ainſi qu'on ſupplée à cette irrégularité.

Têtes bizarres & faux ſiſtême à cet égard.

Mais il ſe trouve des têtes ſinguliérement faites, que nous appellons *têtes bizarres* ; les unes ſont renverſées en arriére & toutes contrefaites ; il y en a d'autres dont les *andouillers* ſont recourbés vers la terre : ſi quelqu'un m'en demande la raiſon, je lui demanderai pourquoi la nature fait tous les jours des hommes contrefaits, qui ont les pieds & les mains à l'envers, & ne m'aviſerai pas de dire avec quelqu'un, que cet accident vient de ce qu'un Cerf ſurpris ſe la tourne ainſi d'effroi lorſqu'elle eſt encore molle en bondiſſant contre un arbre ; il faut n'avoir jamais touché de tête en cet état pour ſoûtenir un pareil ſyſtême : car tous ceux qui raiſonnent d'après

l'expérience, ſçavent que la tête d'un Cerf molle & en ſang ne ploie point, mais qu'elle ſe rompt ſans retour : je conviens bien qu'il eſt des têtes qui peuvent devenir bizarres ou défectueuſes par accident, mais ce ne fut jamais de ce genre de bizarrerie ; je croirai volontiers qu'un Cerf qui n'a qu'un côté de ſa tête entier, a pû perdre une partie de l'autre en heurtant d'effroi contre quelque arbre, ou qu'un Braconnier l'en a privé d'un coup de fuſil ; ces accidens à part, ſi nous voyons des Cerfs porter diverſement leurs têtes, les unes bien nées, les autres mal nées ; l'âge, le pays, les bons ou mauvais gagnages, le repos ou l'inquiétude en ſont uniquement la cauſe ; au reſte, telle que ſoit la tête d'un Cerf, elle fait, comme nous l'avons dit ailleurs, ſon principal ornement ; trop heureux ſi la nature la lui conſervoit pendant tout le cours de l'année, mais il vient un temps où il la perd dans la douleur, pour en refaire une autre dans de continuelles allarmes.

Temps où les Cerfs muent & mettent bas.

En effet, dans les mois de Fevrier & de Mars les vieux Cerfs & Cerfs *dix Cors muent* & mettent bas leur tête : les Cerfs *dix cors jeunement* finiſſent de muer aux derniers jours d'Avril ; les Cerfs à leur quatriéme tête, depuis la mi-Avril juſqu'à

la mi-Mai ; les Cerfs à leur troiſiéme tête, depuis la mi-Mai juſqu'aux premiers jours de Juin ; les Daguets muent à peu près dans le même temps, ſelon qu'ils ſont plus ou moins avancés : il y a des Cerfs qui mettent bas encore plus tard, tels ſont ceux qui ont reçu quelque bleſſure, ou qui ont ſupporté de rudes Chaſſes. Après avoir mis bas, ils ſe recelent quelquefois deux enſemble dans un buiſſon qu'ils ſe choiſiſſent à portée des bons gagnages, dont dépend la beauté de leur tête, qui eſt ordinairement à moitié refaite à la mi-Mai, d'où vient ce Proverbe : *A la mi-Mai mi-tête, a la mi-Juin mi-graiſſe* ; les Cerfs malicieux & ruſés ont deux buiſſons : quand ils ſont inquiétés dans l'un, ils vont dans l'autre ; mais tous préférent ceux où ils ſont tranquilles & où ils trouvent de l'eau & de quoi faire de bons viandis ; j'entends parler ici des vieux Cerfs, Cerfs dix cors & dix cors jeunement, car pour les jeunes Cerfs ils ſe tiennent en hardes & continuent d'accompagner les Biches.

Cerf bleſſé met bas apres les autres.

Comme les Cerfs ayant mis bas ſe recellent & prennent leur buiſſon.

Les ſentimens ſont partagés ſur ce qui occaſionne aux Cerfs de mettre bas leur tête : les uns prétendent que ce ſont les *Toms*, dont j'ai parlé ci-deſſus, qui ayant une fois gagné le haut du têt, s'attachent à la meule & la rongent ; ce qui fait, di-

Syſtêmes différens ſur ce qui occaſionne aux Cerfs de mettre bas. Sentiment de l'Auteur.

ſent-ils, d'autant plus facilement tomber la tête, qu'elle n'eſt que collée ſur la meule; ce ſyſtême ne me paroît pas juſte, parce que les Daguets n'ont plus de Toms à la fin d'Avril, & ne mettent bas qu'à la fin de Mai & au commencement de Juin: les autres ſoutiennent, avec plus de vraiſemblance, que la tête des Cerfs ſe diſſout naturellement, & voici comme ils raiſonnent: Lorſque les Cerfs refont leur tête, il leur reſte dans le fond du merrein une humeur huileuſe, qui tranſpire juſqu'à la pointe de chaque andouiller pour lui ſervir de nourriture; or cette ſubſtance venant à manquer par les mauvais viandis de l'hiver, la tête eſt forcée de ſe diſſoudre; pour moi j'en attribue la cauſe à la pure volonté de la nature, qui a voulu que la choſe ſe fit ainſi; & je ne penſe pas que tout homme raiſonnable adopte aucun de ces deux ſyſtêmes: car ſi le premier n'eſt pas bien fondé, le ſecond ſe trouve démenti par une expérience conſtante; je l'ai moi-même faite en nourriſſant des Cerfs qui, outre ce qu'ils pouvoient attraper dans les champs, mangeoient au logis autant de foin, de ſon & d'avoine qu'ils en vouloient, & qui pourtant n'en mettoient pas moins bas.

Comme il eſt aiſé de

Il eſt aiſé, ſoit dit en paſſant, de s'ap-

percevoir par les *allures*, quand les vieux Cerfs, les Cerfs *dix cors* & *dix cors jeunement* ont mis bas, parce qu'ils ſe méjugent & s'avancent, c'eſt-à-dire, qu'ils portent leur pied de derriére au-dela du pied de devant : pourquoi, me demanderat'on, ſe méjugent-ils de la ſorte ? Je réponds que c'eſt parce qu'ils ſe trouvent tout-à-coup déchargés de leur tête, dont le poids réglоit leurs allures ; quant aux jeunes Cerfs, ils ſont, ſans cela, ſujets à ſe méjuger, par rapport à la foibleſſe de leurs nerfs ; mais ce temps de calamité n'eſt pas de longue durée ; la nature, en trois ou quatre jours, leur fait ſortir de la tête, à l'endroit de la *mue*, une maſſe de chair, qui, quinze jours après, eſt groſſe comme le poing de chaque côté, à meſure qu'elle croit & s'allonge, les andouillers paroiſſent, & en très-peu de temps cette tête ſe trouve à ſa perfection.

juger par les *allures* qu'un Cerf a mis bas.

Comme la tête du Cerf ſe renouvelle.

Lorſque la tête des vieux Cerfs commence à ſe durcir, ils ſe décélent & ſortent des buiſſons qu'ils avoient choiſis pour la refaire ; c'eſt ordinairement vers *la mi-Juillet*, & enſuite tous les autres *ſuivant qu'ils ſont Cerfs*, afin de *toucher au bois*, & de dépouiller leur tête de cette peau velue dans laquelle elle eſt enveloppée. Nous appellons cette peau, une fois tombée,

Le Cerf ſe décéle pour toucher au bois, & comme il va aux frayoirs.

lambeaux ou *frayoirs* ; ils essayent d'abord leur tête au bois le plus doux, comme au Saule, au Tremble, au Peuplier, au Génièvre, ensuite les gros Cerfs frayent aux gros baliveaux, & les jeunes aux plus petits ; pendant huit jours ils s'y frottent continuellement la tête, & si violemment qu'ils en enlévent l'écorce : à la mi-Août les plus jeunes Cerfs ont fini de *frayer*.

Cerf qui se recele apres avoir commencé à toucher au bois la raison.

Il y a des Cerfs qui se recelent lorsqu'ils commencent à toucher au bois, parce qu'ils ne se sentent pas encore assez de force dans la tête pour se defendre du Loup qu'ils craignent beaucoup alors ; mais bien-tôt apres ils sont obligés de se déceler, car les grandes chaleurs durcissent le nouveau bois & en expriment le suc : ce qui les fait sortir de leur retraite, pour aller boire aux mares & ruisseaux des forêts.

Opinions diverses sur la façon dont se brunit la tête des Cerfs. Sentiment de l'Auteur.

La tête des Cerfs une fois dépouillée, en dix ou douze jours se brunit : autre matiére à procès entre les Chasseurs ; les uns prétendent que les Cerfs brunissent leur tête dans les places à charbon, & dans les terres noires & argilleuses ; les autres font un raisonnement specieux, & disent qu'ils se la brunissent de la seve qui est dans l'écorce du bois, laquelle s'imprime & se colle sur les *perlures* du *merrein* & des *andouillers*, ou elle est forcée de s'attacher par l'ardeur du soleil.

Mais si cela étoit, se trouveroit-il des têtes de différentes couleurs, car il en est de brunes, de noires & de rousses ? On répond que les brunes sont teintes à l'écorce du bois de Chêne qui est brune, les noires à l'écorce du Charme, du Tremble & du Peuplier, qui est noire, les rousses à l'écorce du Tilleul, du Bouleau & du Hêtre qui est de couleur rousse.

Pour moi je respecte la nature, & crois devoir lui attribuer ces sortes de soins : je demande à ces Messieurs où est la loi qui oblige les Cerfs à brunir leur tête, pendant tout le temps du *frayoir*, à la même espéce de terre, ou à la même espéce de bois ? Sans cela plus de couleur décidée ; conséquemment plus de prétextes à de pareils raisonnemens. Je leur demande encore, pourquoi des Cerfs élevés dans des fossés, où il n'y a ni place à charbon, ni terre noire & argilleuse, ni enfin aucune espéce de bois, ont-ils la tête aussi brunie que ceux qui sont en liberté dans les forêts ? Cette vérité est sans contredit aussi constante, que mon objecton est pressante : d'où il faut conclure que la nature, en prenant le soin de renouveller la tête des Cerfs & de la durcir, prend aussi celui de la brunir ainsi qu'il lui plaît ; il est bien vrai que les Cerfs se roulent dans les places à charbon, qu'en se

roulant, ils fichent leurs *andouillers* en terre, ce qui ne peut être autrement ; mais leur unique but eſt de ſe trotter ou ils ſentent quelque demangaiſon ; j'en ai même vu qui montoient ſur des fourneaux prêts à mettre en feu, & qui prenoient plaiſir à les découvrir ; mais le tout pour ſe divertir & s'amuſer. Parlons de leurs amours.

CHAPITRE III.

Du Rut des Cerfs.

A Peine les Cerfs ont-ils refait leur tête ; à peine ont-ils ratrapé les forces qu'ils avoient perdues pendant l'hiver ; à peine enfin ont-ils fait quelque venaiſon, qu'ils en font un ſacrifice à l'Amour : tout être reconnoît ſon Empire ; inſecte, animal, homme, tout eſt ſubjugué ; mais de tous les Animaux le Cerf eſt celui que l'amour tyranniſe le plus, & qui s'y livre avec le plus d'inconſideration & de chaleur.

Temps où les Cerfs vont au rut.

Le rut commence aux derniers jours d'Août & dure juſqu'à la Touſſaints. Les vieux Cerfs le tiennent d'abord, enſuite les Cerfs dix cors, apres, ceux dix cors jeunement, & de ſuite juſqu'aux Daguers

Les jeunes Biches

qui le terminent ; les vieilles Biches l'ouvrent les premiéres, & les jeunes plutôt ou plus tard, *ſuivant que leur naiſſance eſt plus ou moins avancée.*

font les premieres enchaleur.

Plus les Cerfs ont fait de venaiſon pendant l'été, plus ils entrent en rut ; la graiſſe qui les échauffe, jointe à l'amour auquel ils ſont aſſujettis dans cette ſaiſon, les tranſporte ſi fort, qu'ils ſont comme foux & enragés ; ils rayent avec tant de force que la gorge leur enfle ; toujours ſur pied, ils vont & trottent *d'aſſurance*, avec de *grandes allures :* on les voit paſſer deux ou trois fois par les mêmes endroits, & courir çà & là pour trouver des Bêtes ; jour & nuit ils vont & viennent le long des chemins, ſans, pour ainſi dire, s'embarraſſer de viander ; auſſi quel changement n'arrive-t'il point à leurs *fumées*, (c'eſt ce que je ferai voir en traitant des *fumées*) où ils trouvent de l'eau, ils s'y vautrent pour ſe rafraîchir ; ſi dans la forêt qu'ils habitent il n'y a pas aſſez de Bêtes pour ce qu'ils ſont de Cerfs, ils en ſortent le nez dans le vent pour aller en chercher ailleurs ; les plus grandes riviéres ne les arrêtent point : voilà ce qui occaſionne les fuites outrées qui vous menent d'une forêt à une autre, lorſque dans la ſaiſon du rut, vous avez le malheur d'attaquer un Cerf étranger,

Amour violent des Cerfs

Combat des Cerfs au rut

Quand plusieurs Cerfs s'avisent d'en conter à le même Biche, c'est pour lors qu'il y a tapage : tous prétendent avoir le pas, ce qui donne lieu à un combat terrible, qui décide de la préference en faveur du vainqueur ; l'affaire est bien-tôt terminée, quand c'est un jeune Cerf qui veut tenir tête à un Cerf *plus Cerf* que lui ; mais quand la dispute est entre deux Cerfs du même âge, la bataille est sanglante : l'un & l'autre commencent par raire d'une façon épouvantable, ils donnent de la tête dans les tepées de bois qu'ils brisent & fracassent, (ce qu'on appelle *hardouces*) ils gratent la terre avec les pieds & la jettent en arriere ; ensuite ils font une partie si violente l'un sur l'autre, qu'on entend craquer leur bois de fort loin ; leur instinct est de s'attaquer d'abord par la tête, & de se porter après de si furieux coups d'andouillers au corps, qu'un des deux en meurt quelquefois, ou en est au moins long-temps malade.

La Biche spectatrice du combat.

La Biche est spectatrice du combat, & attend le vainqueur avec impatience, mais elle ne l'a pas si-tôt reconnu qu'elle semble vouloir s'en éloigner : notre Heros la suit & la presse, quoiqu'elle brule du même desir, elle feint de haïr ce qu'elle souhaite avec ardeur ; elle fuit donc, mais elle

elle fuit à pas ſi lents, que ſon Amant, ſans courir, l'attrape & la dague avec une adreſſe incroyable.

La Biche préfére le plus Cerf. La raiſon.

C'eſt ordinairement ſur de grandes pelouſes que les Cerfs tiennent le rut ; les Biches préférent les plus Cerfs, parce qu'ils ſont plus chauds & plus vigoureux que les autres.

Inconſtance du Cerf.

Le Cerf eſt trop inconſtant pour ſe fixer à ſa premiere Maîtreſſe : tant qu'il l'aime il ſe tient debout auprès d'elle ; mais quand il commence à s'en dégoûter, il s'ennuie d'être ſur ſes jambes, & ſe couche ſans façon ; la Biche reſte auprès de lui, l'admire & le contemple ; mais plus elle l'agace, plus ſon dégoût augmente, & bientôt après il l'abandonne pour aller faire ſa cour à une autre.

Ordre des Cerfs au rut.

Après les *vieux* Cerfs & Cerfs *dix cors*, qui commencent toujours le rut, les Cerfs *dix cors jeunement* y vont vers la mi-Septembre, qui eſt à peu près le temps où celui des vieux finit : enſuite les Cerfs à leur *quatriéme tête* y ſont juſqu'au ſept ou huit d'Octobre, puis les Cerfs à leur *troiſiéme* & *ſeconde* tête y ſont juſqu'au quinze du même mois, & les *Daguets* juſqu'à la fin ; ces derniers terminent le rut plutôt ou plus tard, ſelon qu'ils ſont tardifs ou avancés. Je vais m'expliquer.

L'époque de la naissance des Cerfs plus ou moins avancée les fait venir plus tard au rut & en tout.

C'eſt le temps, la ſaiſon plus ou moins reculée où naiſſent les Cerfs, qui les avance ou qui les retarde : par exemple, on trouvera extraordinaire qu'un Cerf *dix cors jeunement* aille au rut avant un Cerf *dix cors*, & touche au bois avant lui ; en voici la raiſon. Comme on voit de vieux Cerfs & des Cerfs dix cors qui commencent à *muſer* dès la fin d'Août & le commencement de Septembre ; de même il ſe trouve de vieilles Biches qui portent encore des *Faons* avec leſquels elles tiennent le rut, parce qu'elles ſont les premiéres à l'ouvrir : or ces vieilles Bêtes font leurs *Faons* dès la fin du mois d'Avril ou au commencement de Mai, tandis que les jeunes ne font les leurs que depuis la mi-Mai juſqu'aux premiers jours de Juin ; ce qui fait qu'un Cerf *dix cors jeunement* qui ſera né de cette vieille Bête, tiendra le rut & touchera au bois avant un Cerf *dix cors* qui ſera né d'une jeune Bête ; ainſi des autres Cerfs juſqu'aux *Daguets*. Il faut donc ſe mettre dans la tête, que c'eſt l'epoque de la naiſſance d'un Cerf qui l'avance ou le retarde, pour aller au rut & toucher au bois devant ou apres les autres Cerfs.

Les Cerfs [illegible]

Lorſque les *vieux* Cerfs & Cerfs *dix cors* ſentent leur venaiſon diſſipée, leurs forces épuiſées, & qu'ils ſe trouvent las & fatigués du rut, ils ſe retirent dans

les forts qu'ils connoiſſent & ne s'accompagnent preſque plus : la plûpart ſe recellent, parce qu'ils ſe ſentent hors d'état de ſoutenir une longue chaſſe, ſi on venoit à les attaquer.

Le temps du rut eſt la ſaiſon la plus favorable pour les jeunes gens qui veulent apprendre à bien juger les Cerfs, parce qu'ils ont occaſion d'en revoir de toutes eſpéces & de tous âges : C'eſt alors qu'on revoit de toutes les connoiſſances qui ſont au pied des Cerfs, ſoit aux *pinces*, aux *côtés* ou aux *talons* ; on décide à l'aiſe de leurs *jambes* ; on voit de toutes ſortes *d'allures* qui ſervent à les juger, excepté lorſqu'ils fuyent, car en fuyant point de jugement : ici les Cerfs vont *d'aſſurance* ; là ils trottent ou vont *fuyans* ; mais ils ſont bien difficiles à détourner, parce qu'ils ſont preſque toujours debout ; depuis les cinq heures du ſoir juſqu'au lendemain ſix à ſept heures du matin, ils galopent à droit & à gauche pour trouver des Bêtes ; tantôt ils entrent dans une taille dont ils ſont les quatre coins & le milieu, paſſans & repaſſans par les mêmes endroits, & dès qu'ils en ſont dehors ils retournent dans un autre, où ils ne demeurent pas l'eſpace de deux heures ; malgré la forte envie que l'on a de les détour-

Temps du rut très favorable pour apprendre à juger les Cerfs, leur inquiétude.

ner, on les laiſſe plus ſouvent debout que la tête couverte ; les limiers, de leur côté, ſont ſi fort infectés de l'odeur inſupportable qu'exhalent alors les Cerfs, qu'ils préférent les voies de *hautes erres* à celles de *bon temps*. Il ne faut donc pas s'étonner de voir un jeune chien ne pas ſe rabattre d'un Cerf qui ne fait que d'aller, puiſque les vieux limiers ne font ſouvent que tourner la tête du côté d'où leur vient le vent des Cerfs, ce qui les accoutume à mépriſer les voies & à ſur-aller ; ſi l'on pouvoit s'en paſſer tant que dure le rut, ce ſeroit très-bien fait.

Limiers ſe rebutent & ſe gâtent pendant le Rut. Pourquoi ?

Il me ſemble, cher Lecteur, vous avoir ſuffiſamment inſtruit de la nature des Cerfs ; je vous ai, de plus, montré à les juger par la tête, (en les voyant, bien entendu) mais cela ne vous ſuffit pas, à beaucoup près, puiſqu'il eſt fort rare de trouver l'occaſion de mettre cette connoiſſance à profit : je vais donc vous en donner d'autres qui vous apprendront à les bien juger, & à les prendre ſans les voir ; nous ne ſommes même pas dans le cas de les voir au corps, excepté ſur leurs fins ou par un pur hazard, car à la Chaſſe nous ne connoiſſons point d'autres chemins que celui qui nous eſt frayé par le Cerf que nous chaſſons ; loin de relayer à vue & de courir aux *ta-*

yaux pour avancer nos Cerfs, nous les retardons en arrêtant la tête de nos chiens que nous voulons toujours voir chaſſer en bloc : plus un Cerf ruſe, ſe forlonge, s'accompagne & fait bondir le change, plus il nous flatte, puiſqu'il nous met dans le cas de faire voir ce que nous ſçavons, & qu'il nous procure l'occaſion d'admirer la ſageſſe & la bonté de nos anciens chiens normands.

Je tirerai les connoiſſances que je veux vous donner : 1°. Du pied des Cerfs, en obſervant les différences qui s'y trouvent, par rapport au terrein des forêts qu'ils habitent. 2°. Des *fumées* qu'ils jettent ſuivant leur âge, la ſaiſon où l'on eſt, & les accidens qui leur ſont arrivés. 3°. Enfin, de leurs *alures*, *abbatures*, & *foulures*, de leur *portée* & des *frayoirs*.

CHAPITRE IV.

Du jugement du pied des vieux & jeunes Cerfs comparé à celui de la Biche, pour en connoître la diſſemblance. Des circonſtances où l'on pourroit les confondre. Des attentions qu'il faut faire pour ne pas s'y méprendre.

AUtrefois que les Ordonnances de nos Rois étoient obſervées, & que les Gardes des forêts ne braconnoient pas eux-mêmes les Cerfs, il étoit permis d'ignorer la différence qu'il y a entre le pied d'une Biche & celui d'un jeune Cerf; mais aujourd'hui que l'on eſt ſouvent forcé d'attaquer un *Daguet*, faute de pouvoir trouver un méchant Cerf à ſa *ſeconde* ou *troiſieme* tête, (objets du mépris de nos peres) il n'eſt plus permis de ne pas pouſſer l'exactitude & le ſçavoir au point de diſtinguer le pied du plus jeune Cerf de celui de la Biche: cette premiere difficulté eſt rebutante; c'eſt elle qui arrete court, qui embarraſſe & trompe ceux qui commencent à aller au bois.

Au nombre des jeunes Cerfs nous mettons d'abord le *Daguet* comme le plus jeune:

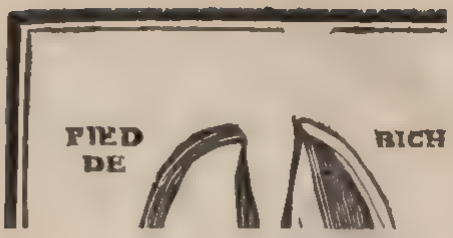

dire, qu'il y a beaucoup de difference de ces *os* à ſon *talon*, *il va les quatre pieds ouverts*, en un mot il ſe *méjuge ſouvent*, parce que ſes nerfs ſont encore trop foibles.

Le Cerf a ſa ſeconde tête a plus de *pinces* que le *Daguet*, & les a *moins pointues*, ſes côtes ſont *moins tranchans*, ſes *os* ne ſont

du plus jeune Cerf de celui de la biche : cette premiére difficulté eſt reconnoiſſante ; c'eſt elle qui arrête court, qui embarraſſe & trompe ceux qui commencent à aller au bois.

Au nombre des jeunes Cerfs nous mettons d'abord le *Daguet* comme le plus jeune:

enſuite le Cerf à ſa *ſeconde*, puis le Cerf à ſa *troiſiéme* & le Cerf à ſa *quatriéme* tête : commençons par examiner les différens pieds de ces différens Cerfs, nous en ferons après un parallele avec celui de la Biche, d'où nous tirerons, j'eſpére, une diſſemblance frapante ; la comparaiſon de ces divers tableaux eſt le vrai moyen d'obvier à la confuſion, & d'en appercevoir la différence. Après cette premiére opération, nous peindrons le pied du Cerf *dix cors jeunement*, celui du Cerf *dix cors*, & enfin celui du *vieux* Cerf.

Deſcription du pied des jeunes Cerfs comparé à celui de la Biche pour en connoître la différence.

Pied du Daguet.

Le *Daguet* a peu de *pinces* & les a *pointues*, ſes *côtés* ſont fort *tranchans*, ſes *os* ſont *bien tournés*, mais ils ſont auſſi *bien pointus*, ſon *talon* eſt *rempli*, mais il eſt *étroit* : le *Daguet* eſt *haut jointé* ; c'eſt-à-dire, qu'il y a beaucoup de diſtance de ſes *os* à ſon *talon*, *il va les quatre pieds ouverts*, en un mot il ſe *méjuge ſouvent*, parce que ſes nerfs ſont encore trop foibles.

Pied d'un Cerf à ſa ſeconde tête.

Le Cerf à ſa ſeconde tête a plus de *pinces* que le *Daguet*, & les a *moins pointues*, ſes *côtes* ſont *moins tranchans*, ſes *os* ne ſont

pas ſi *pointus*, ſon *talon* eſt *plein*, & eſt un peu *plus large* que celui du *Daguet*, il n'eſt pas tout-à fait ſi *haut jointé*, il ſe *méjuge moins*, enfin il commence à *fermer un peu le pied de derriére.*

Pied d'un Cerf à ſa troiſiéme tête.

Le Cerf a ſa *troiſiéme* tête a déja les *pinces un peu groſſes & rondes*, & les *côtes un peu uſés*, ſes *os* ne ſont plus *ſi tranchans*, ils *s'abaiſſent* & *commencent à former le croiſſant*, ſon *talon s'élargit* ainſi que ſa *jambe*, il a le pied de derriére *beaucoup plus petit* que celui de devant, il le ferme *preſqu'entiérement* & *ſe méjuge rarement.*

Pied d'un Cerf à ſa quatriéme tête.

Le Cerf à ſa *quatriéme* tête a le pied ſi différent de la Biche, & eſt en tout ſi connoiſſable, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y tromper : il y a pourtant des Biches dont le pied n'eſt pas abſolument mauvais, avec leſquelles on pourroit confondre le pied des jeunes Cerfs : j'en dirai bien-tôt la raiſon ; au ſurplus il y a peu de différence entre le pied d'un Cerf à ſa *quatriéme* tête & celui d'un Cerf *dix cors jeunement* ; excepté que le Cerf à ſa *quatriéme tête* n'a pas tout-à fait les *pinces ſi groſſes ni ſi rondes*, les *côtés* ſi *uſés*, les *os ſi bas & tournés*, la *jambe* & le *talon ſi larges*, les *allures ſi grandes* & qu'il ne ſe tarde que *fort peu.* Il eſt pourtant bon d'obſerver ici (je le répeterai encore ailleurs) que les connoiſſances

des *os*, des *côtés*, & des *pinces* ne ſont pas les *mêmes* en tous pays. Dans les forêts eſcarpées, dont le terrein eſt pierreux, graveleux & ſablonneux, un Cerf à ſa *ſeconde* aura ſouvent les *pinces* & les *os moins pointus*, les *côtés moins tranchans* qu'un Cerf à ſa *quatriéme* dans une forêt plate, & dont le terrein eſt doux & humide, ce qui lui rend le pied *long* & *creux* : cette attention eſt de la derniére conſéquence. Paſſons à l'examen du pied de la Biche.

Pied de la Biche.

Il y a des Biches qui ont autant de pied qu'un Cerf à ſa *troiſiéme* tête ; mais en général une Biche n'a pas plus de pied qu'un *Daguet*, ou un Cerf à ſa *ſeconde* ; ſes *pinces* & ſes *os* ſont *pointus*, elle a le *talon fort mince & étroit*, elle eſt très-*haut jointée*, *elle place mal ſes os*, *elle a preſque autant de pied derriére que devant* : en un mot, *elle tourne mal ſes voies* & ſe *méjuge ſouvent.*

Ce n'eſt point par la groſſeur du pied de la Biche qu'on la diſtingue du jeune Cerf mais par les défauts qui s'y trouvent.

Ce n'eſt donc pas par le plus ou le moins de groſſeur du pied de la Biche, qu'il faut diſtinguer le jeune Cerf d'avec elle ; mais c'eſt par les défauts qui s'y rencontrent ; car ſi elle a le pied plus gros que celui du jeune Cerf, elle aura le *talon mince & étroit*, les *os tranchans*, & on la verra ſe méjuger *à tout inſtant* ; ſi ſes *pinces* ſont auſſi groſſes que celles d'un jeune Cerf, & qu'elle ail-

le Biche pour celui d'un vieux Cerf, & [illegible] d'un vieux Cerf pour celui d'une vieille Biche.

le pied d'une vieille Biche pour celui d'un vieux Cerf, dont *la jambe* est *ravallée*, *les éponges resserrées & le talon rétréci*; ou par un effet contraire prendre celui du vieux Cerf pour celui de la vieille Biche; derniere erreur dans laquelle on tombe volontiers, quand on trouve ce Cerf accompagné d'un *Faon*; ce qui n'est point extraordinaire, *parce que l'instinct de ces petits animaux*, lorsqu'ils ont perdu leur mere, soit qu'elle ait été tuée ou mangée par le Loup, *est de suivre un Cerf comme une Biche*, lorsqu'on est dans le doute, il faut faire ensorte d'en revoir en plusieurs endroits; car le pied qui vous paroîtra douteux à l'un, se fera juger bon ou mauvais à l'autre: en un mot, quand on ne peut faire autrement, il vaut mieux lancer pour s'assurer, que de s'exposer à la honte d'un faux & mauvais rapport.

Car [illegible] vieux [illegible] pour [illegible] rer, que de s'[illegible] à un faux rapport.

Pied du Cerf dix cors jeunement.

Pied du Cerf dix-cors jeunement.

Le pied d'un Cerf à sa *cinquiéme* téte, connu sous le nom de Cerf *dix cors jeunement*, est bien différent de celui des jeunes Cerfs. Le Cerf *dix cors jeunement a beaucoup plus de pied devant que derriére*; lorsqu'il va d'assurance son pied de devant *n'est presque plus ouvert*, & celui de derriére *est fermé*. Le Cerf *dix cors jeunement se juge bien*,

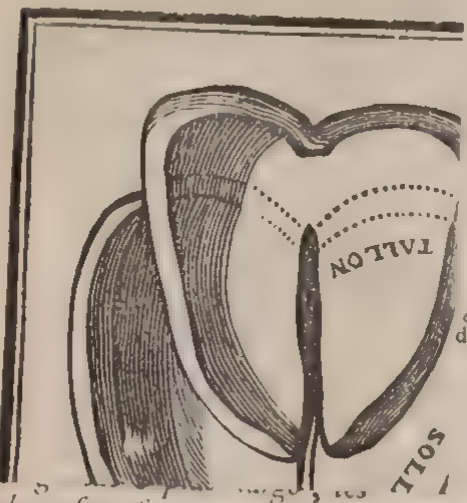

du pied plus uſes : ſon talon eſt large,
'uni du pied qui eſt plein ; il doit avoir
nges retirées , la jambe large & les os
uſés & bien tournés ; ſes allures ſont
s , excepté dans les mois de Juin ,
& Août ; ce que j'expliquerai quand
:erai des allures ; ſes voies *ſont droi-*

tes & bien tournées ; il va les pieds ferrés devant & derrière, & en marchant *il tire, du bout de ses pinces, la terre en arrière.*

Pied du vieux Cerf.

Pied d'un vieux Cerf.

Les connoissances du pied d'un *vieux* Cerf sont à peu près celles du Cerf *dix cors* ; à cette différence près, qu'un *vieux* Cerf *a les côtes des pieds totalement usés, la jambe & le talon retirés*, qu'il est tout-à-fait *bas jointé*, qu'il a les *os gros, courts, & près du talon*, ce que nous appellons *jambe ravalée*. Un vieux Cerf *se juge bien par-tout* & se *retarde considérablement* : il y a même de *vieux* Cerfs où il s'en faut un pouce *que le pied de derriere ne touche au talon du pied de devant, dont il tire régulièrement la terre arriére.*

Attention sur le choix pour juger un vieux Cerf par le pied

Il faut pourtant faire attention au pays où l'on trouve un *vieux* Cerf, parce que (comme je l'ai déja dit) s'il a été nourri dans une forêt pierreuse, remplie de rochers & de montagnes (telles sont en Normandie les forêts d'Andaines & d'Alençon) il aura le pied *beaucoup plus court & plus usé* que s'il habitoit un pays doux & marécageux, où il doit l'avoir *creux & long.*

En général un vieux Cerf doit être *fort*

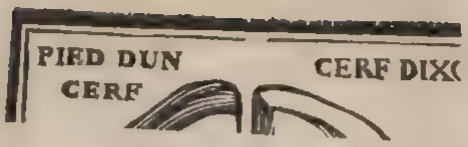

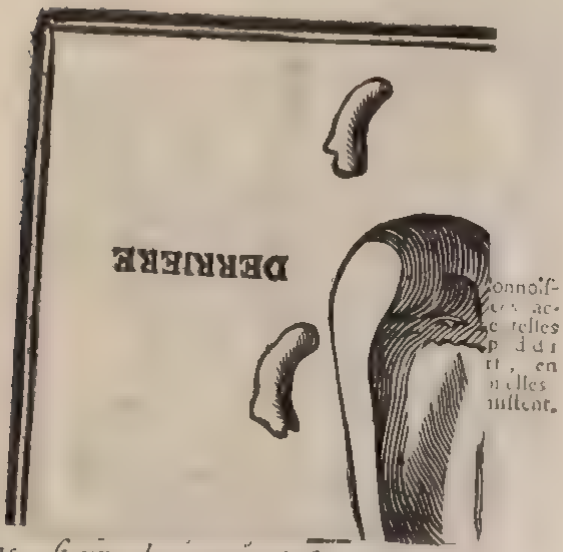

ledans, si une des pinces n'est pas plus ue, plus ronde, ou plus usée que l'au- soit au pied droit ou au pied gauche, 'edans ou en dehors; ensuite on exami- le Cerf *place bien ses pieds, s'il n'ap- point plus du talon que de la pince, lus de la pince que du talon*; ce qui peut occasionné par les efforts qu'un Cerf

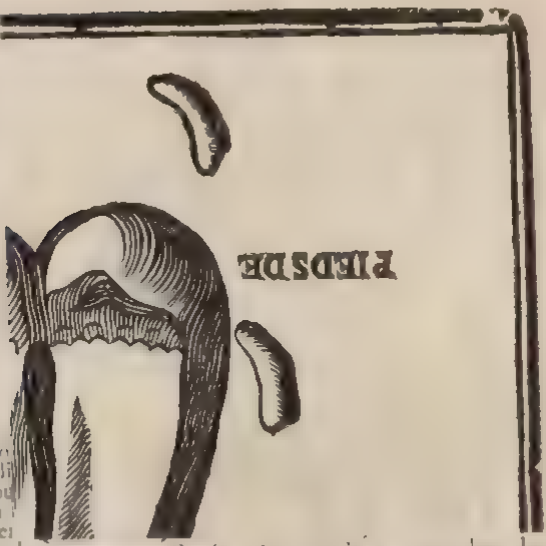

Attention sur le climat pour juger un vieux Cerf par le pied

dans une forêt pierreuse, remplie de chers & de montagnes (telles sont en N mandie les forêts d'Andennes & d'Al çon) il aura le pied *beaucoup plus court plus usé* que s'il habitoit un pays doux marécageux, où il doit l'avoir *creux long.*

En général un vieux Cerf doit être

bas jointé ; il *doit avoir la jambe retrécie, les os gros, courts & uſés, le pied de devant plus long que rond, & le pied de derrére fort petit.*

Des Connoiſſances accidentelles du pied.

Au nombre des connoiſſances *accidentelles*, je mets celles ou la nature a failli, par quelque difformité, en donnant l'être à un Cerf ; ſoit qu'elle l'ait fait naître avec un pied *extraordinairement* fait & tourné, ou avec des *os informes & inuniformes, irrégulièrement placés* : ce qui eſt fort rare.

Connoiſſances accidentelles au pied du Cerf, en quoi elles conſiſtent.

Mais généralement parlant les connoiſſances *accidentelles* des Cerfs, ſe réduiſent à remarquer ſi les *os* ſont *plus* ou *moins ouverts, plus ou moins uſés, plus ou moins longs* l'un que l'autre ; ſi le *talon* eſt *également gros & rond d'un côté comme de l'autre ; ſi un des côtés n'eſt pas plus uſé que l'autre, de quel pied, ſi c'eſt en dehors ou en dedans, ſi une des pinces n'eſt pas plus longue, plus ronde, ou plus uſée que l'autre, ſoit au pied droit ou au pied gauche, en dedans ou en dehors ;* enſuite on examine ſi le Cerf *place bien ſes pieds, s'il n'appuie point plus du talon que de la pince*, ou *plus de la pince que du talon ;* ce qui peut être occaſionné par les efforts qu'un Cerf

se donne en courant, ou par quelque coup de feu dans les jambes, les cuisses ou les épaules ; de ces accidens suit une altération si considérable, que le pied se retrécit & prend une forme extraordinaire : j'en ai vu ce genre à Versailles, à la porte de feu Monsieur Sourcie, Gentilhomme, respectable à tous égards, très-habile Chasseur, & Commandant des chiens pour Cerf du Roi.

Il arrive encore assez souvent que les Cerfs en sautant & galopans de vitesse sur les pierres ou autrement, se font de petites breches à la folle, aux pinces ou aux *côtes*, ce qui fait de bien bonnes connoissances pour garder le change ; il faut donc s'y attacher, & bien examiner *auquel* des pieds elles se rencontrent, si elles sont *de dedans en dehors*, ou purement en *dehors* ou *en dedans* : je ne puis finir ce Chapitre sans exhorter le Lecteur à faire enforte de l'apprendre par cœur : je vais passer à un autre sur le jugement des *fumées*, qui est encore fort interessant.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Du jugement des Fumées de Cerf & de Biche, avec la preuve de leur disparité, & les connoissances que l'on en doit tirer pour juger les Cerfs.

LES connoissances des *fumées* ne sont guéres moins utiles que celles du pied, puisqu'elles servent à juger les Cerfs pendant toute l'année ; c'est effectivement en les examinant que l'on s'assure de l'espéce du Cerf dont on fait *suite ;* elles sont en outre d'un grand secours dans un mauvais *revoir*, puisqu'on peut en lever, en suivant le *droit*, ou en prenant le *contrepied*. Mais comme les Cerfs, dans les differentes saisons de l'année, font leur viandis de différens genres de nourriture ; de même, ils jettent leurs fumées sous différentes formes. Les Biches, particuliérement les vieilles, les jettent à peu près semblables, & pour ainsi dire dans les mêmes temps : ce qui cause un furieux embarras aux jeunes gens dans le discernement qu'ils sont obligés d'en faire pour ne les pas confondre ; il ne leur suffit pourtant pas d'en sçavoir faire la distinction sous chaque forme différente, il faut aussi qu'el-

les leur ſervent à juger un Cerf *ce qu'il eſt* : ce Chapitre a pour objet de leur apprendre l'un & l'autre.

Fumées en *boufars* depuis la mi-Avril juſqu'à la mi-Mai.

Fumées en *plateaux* depuis la mi-Mai juſqu'à la mi-Juin.

Fumées en *troches* depuis la mi-Juin juſqu'à la mi-Juillet.

Fumées en *chapelet*, depuis la mi-Juillet juſqu'aux premiers jours d'Août.

Fumées *formées* depuis la mi-Août juſqu'au rut.

Les Cerfs jettent leurs fumées de cinq façons différentes ; ſçavoir : en *boufars*, en *plateaux*, en *troches*, en *chapelet* & *formées* ; en boufars, depuis ou environ la mi-Avril juſqu'à la mi-Mai ; en *plateaux*, depuis la mi-Mai juſqu'à la mi-Juin ; en *troches*, depuis la mi-Juin juſqu'à la mi-Juillet ; en *chapelet*, depuis la mi-Juillet juſqu'aux premiers jours d'Août ; enfin, ils les jettent *formées*, depuis la mi-Août, juſqu'à la fin de Septembre qu'ils commencent d'aller au rut ; alors plus ou très-peu de jugement, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement fini. Dans tout cela la nature a mis un ordre admirable entre les Cerfs, & les Cerfs & les Biches, qui va beaucoup nous ſervir dans le point de vue que nous nous ſommes propoſé.

Plus un Cerf eſt vieux plus il eſt avancé dans ſes fumées.

Nous avons déja dit & répété que plus les Cerfs ſont vieux, plus ils ſont avancés en tout ; ſoit pour *muer*, ou pour mettre bas leur tête, ou pour aller au rut, &c. Il en eſt ainſi des *fumées* ; les *vieux* Cerfs ſont toujours les *premiers* à les changer de forme : après eux les Cerfs *dix cors*, ceux *dix cors jeunement*, & de ſuite ; avec cette différence, que plus les Cerfs ſont jeunes,

plus ils les jettent *tard*, *menues* & *aiguillonnées*. Expliquons-nous.

Les *vieux* Cerfs & Cerfs *dix cors* commencent vers la mi Avril à jetter leurs *fumées* en *boufars*, c'eſt a dire, molles & défaites, ils continuent de les jetter de la ſorte juſqu'a la mi-Mai : ce changement de *fumées* n'a rien de ſurprenant, parce qu'il eſt occaſionné par le changement de nourriture ; tant que les Cerfs font leur viandis de choſes dures & ſéches, leurs *fumées* ſont de la même nature ; mais au mois d'Avril & de Mai, où les herbes ſe renouvellent, où le nouveau bois pouſſe, où toutes les nouvelles productions dont la nature daigne favoriſer les Cerfs, ne ſont que dans leur naiſſance, & par conſéquent fort tendres, il eſt tout ſimple que la ſubſtance de ces différentes plantes, qui n'a point atteint ſon dégré de vigueur & de maturité, dérange le corps des Cerfs, & leur faſſe jetter des *fumées* tendres & molles : le Cerf a cela de commun avec tous les autres animaux. Un Cheval, par exemple, que vous laiſſerez dehors pendant tout l'hyver, forcé de vivre comme le Cerf, d'herbe & de brout, fera ſes crottes dures, parce que le bois qu'il broute eſt dur, & l'herbe qu'il mange eſt dure & ſéche ; mais dès que les herbes nouvelles viennent à pouſ-

Ce qui donne lieu au changement de fumées.

ſer, & que le nouveau jet du bois paroît ; auſſi-tôt ſes crottes changent & deviennent molles & défaites : tout le monde eſt à portée de pouvoir ſe convaincre de cette vérité.

Auſſi depuis la fin de Mai juſqu'à la mi-Juin, les Cerfs jettent leurs *fumées* en *plateaux* bien moux, gros à peu près comme le pouce : voilà, comme on le voit, un changement de figure ou de nature conſidérable ; car quoique ces *fumées* en *plateaux* ſoient bien molles, elles le ſont pourtant moins qu'en *bouſars* : Et pourquoi cela ? C'eſt que dans cette quinzaine, le nouveau bois, les herbes & les bleds ont un peu durci.

Depuis la fin de Juin juſqu'à la mi-Juillet les Cerfs jettent leurs *fumées* en *troches*, pour ainſi dire formées : nouveau degré d'accroiſſement qui eſt produit par celui de la maturité des plantes ; les herbes alors ne pouſſent plus, les bleds de toute eſpéce ſont preſque murs, ce qui fait que les *fumées* ſont preſque dures.

Depuis la mi-Juillet juſques & compris le commencement d'Août, les Cerfs, en la plupart, jettent leurs *fumées* enfilées les unes avec les autres, comme une eſpéce de chapelet ; ce qui eſt une preuve de beaucoup de *venaiſon*.

Enfin à la mi-Août, les *vieux* Cerfs,

dix cors & *dix cors jeunement*, jettent leurs *fumées groſſes*, *longues*, *dorées*, *ſéparées les unes des autres* & *ſans aiguillon*; après quoi elles deviennent & reſtent *noires* & *martelées*, juſqu'au temps du rut, où elles changent de forme du plus au moins, ſuivant que les Cerfs ſont inquiets & amoureux; lorſqu'il eſt fini, elles reprennent celles qu'elles avoient auparavant pour tout le reſte de l'hyver.

Ordre dans lequel les Cerfs jettent leurs fumées.

En ce qui touche l'ordre dans lequel les Cerfs jettent leurs *fumées*, le voici : Les *vieux* Cerfs & Cerfs *dix cors* jettent déja leurs *fumées* en *plateaux*, que les Cerfs *dix cors jeunement* ne font que jetter les leurs en *boufars*; de même les Cerfs *dix cors jeunement* jettent leur *fumées* en *plateaux* quand les Cerfs à leur *quatriéme* tête les jettent en *boufars*; ce qui a également lieu pour les plus jeunes Cerfs; c'eſt-a-dire, qu'il peut y avoir entr'eux une différence de quinze jours.

Par ces différentes époques, on a dû remarquer que toutes ces *fumées* ne ſont parvenues à leur dernier degré de perfection, qu'à meſure que toutes les plantes ont acquis leur dernier degré de maturité : preuve invincible de la juſteſſe de mon ſyſtême ſur la nature des *fumées*; preuve en même-temps que ce que nos anciens Confréres ont ci-

devant regardé comme un phénoméne extraordinaire, n'a rien en ſoi que de fort ſimple & de fort naturel. Voyons maintenant qu'elles ſont les connoiſſances que l'on peut tirer de ces diverſes *fumées*, chacune à leur égard, & dans chaque ſaiſon, afin de nous en ſervir pour juger les Cerfs *ce qu'ils ſont.*

Connoiſſances ou jugement des Fumées en bouſars.

Les connoiſſances des *fumées* en *bouſars* ſe tirent du *temps*, de la *qualité*, & de la *quantité*; ſi donc dès la mi-Avril, ou peu de jours après, vous trouvez des *fumées* en *bouſars* à peu près gros comme le poing, molles & défaites, vous pouvez être ſûr qu'elles proviennent d'un *gros* Cerf *avancé dans ſon refait*, parce que les jeunes n'en jettent pas de ſi bonne-heure, ſi molles & ſi défaites lorſqu'ils commencent à les jetter, ni en ſi grande quantité; je dis qu'il eſt avancé dans ſon *refait*, par la raiſon que l'un accompagne l'autre.

Fumées d'un Cerf qui ſe recele.

Il faut pourtant obſerver dans tous les temps, ſi le Cerf à qui on a affaire n'eſt point un Cerf *qui ſe recéle*; parce que ſi cela eſt, ſes *fumées* ſeront *maines, ſéches, aiguillonnées & moins groſſes que s'il donnoit toutes les nuits à de bons gagnages*;

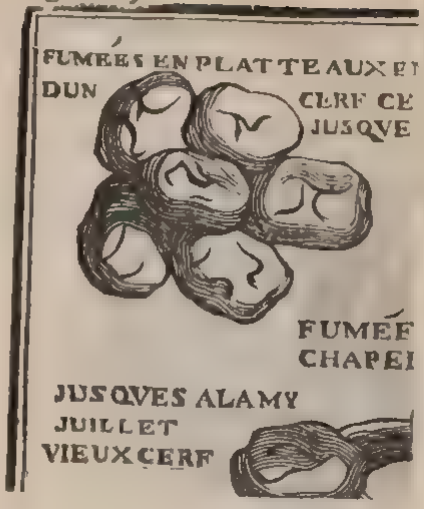

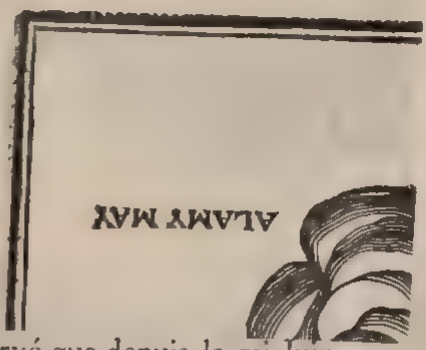

J'ai déja obſervé que depuis la mi-Juin qu'à la mi-Juillet, les Cerfs jettoient leurs

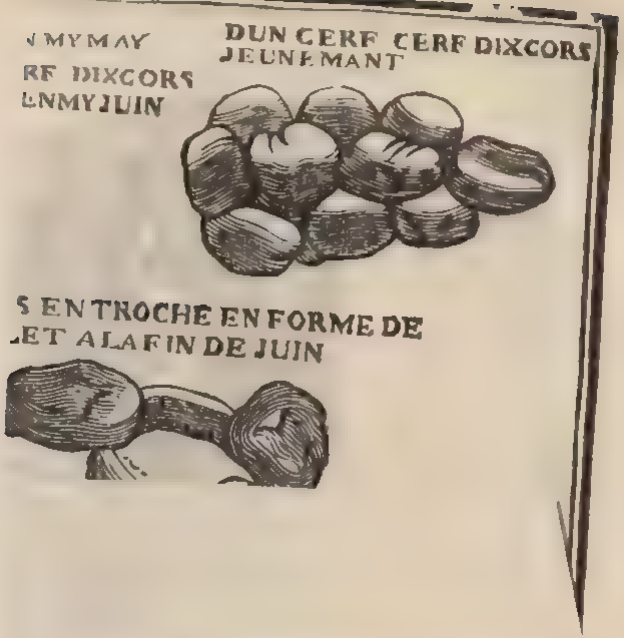

cela eſt, les *fumées* leront vaines, jeune *aiguillonnées & moins groſſes que s'il do noit toutes les nuits à de bons gagnage*

car un Cerf qui ſe recéle pour avoir été bleſſé ou mal-mené, viande peu ; de ſorte que ſes *fumees* ſe reſſentent du déſordre de ſa ſanté, & qu'il ne fait aucune *venaiſon* ; ſa tête *eſt retardee dans ſon refait, elle n'eſt ni belle ni bien nourrie, & il va fort tard au rut.*

Connoiſſances ou jugement des Fumées en plateaux.

J'ai ci-devant dit que les bons Cerfs commençoient à la mi-Mai à jetter leurs *fumees* en *plateaux* bien moux ; mais qu'à la mi-Juin ils les jettoient en *plateaux* formés, gros à peu près comme le pouce ; c'eſt donc par la groſſeur des *fumées*, & la combinaiſon du *temps* où l'on ſe trouve, que l'on juge de *quel Cerf* elles peuvent être ; parce qu'encore une fois, ſi on en trouve des la mi-Mai, de l'eſpéce & de la groſſeur dont je viens de parler, on peut s'aſſurer qu'elles proviennent d'un bon Cerf, & d'un Cerf *qui ne ſe recéle pas.*

Connoiſſances ou jugement des Fumées en troches.

J'ai déja obſervé que depuis la mi-Juin juſqu'à la mi-Juillet, les Cerfs jettoient leurs

fumées en *troches*. Les bons Cerfs en effet les jettent des premiers en *groſſes troches alliées*, & reſſemblantes en quelque ſorte à des *plateaux arrondis*. Quelquefois (avant de toucher au bois, ce qui arrive, comme j'ai dit au Chapitre de la tête des Cerfs, vers la mi-Juillet juſqu'au commencement d'Août) ils les jettent, la plûpart, *aiguillonnées*.

Or le jugement que l'on en doit porter, eſt : 1°. Que ſi elles ſont *avancées*, *groſſes* & *ridées*, c'eſt une preuve qu'elles ſont d'un *gros* Cerf qui ne ſe recéle point. 2°. Que ſi ces *fumées* ſont *liées*, *jaunes* & *glaireuſes*, c'eſt une marque aſſurée que le Cerf qui les jette a *beaucoup de venaiſon*, & *qu'il ne tiendra pas long-temps devant les chiens*.

Connoiſſances ou jugement des Fumées en chapelet & formées.

On appelle *fumées* en *chapelet*, des *fumées formées*, mais qui ſont *comme attachées les unes aux autres avec une eſpéce de boyau glaireux*. Les Cerfs les jettent de la ſorte à la fin de Juillet & au commencement d'Août, apres quoi ils les jettent *entiérement formées*, *groſſes*, *jaunes*, *dorées*, *ſéparées les unes des autres*, & *en petite quantité*, *juſqu'au temps* du rut; pen-

dant qu'il dure elles changent ſi fort chez certains Cerfs, qu'il eſt impoſſible de les *juger* ſainement ; le temps du rut paſſé, elles ſont *noires*, *martelées*, & reprennent, comme je l'ai déja dit, la forme qu'elles avoient auparavant.

Le jugement que l'on doit porter de ces *fumées*, eſt qu'elles proviennent d'un *gros Cerf bien en venaiſon* ; ainſi lorſqu'un Piqueux, dans un pays clair ou dans un temps de ſéchereſſe, ne peut ſe décider, ni par les *portées* ni par le *pied*, il ne riſque rien en le donnant à courre ſur de pareilles *fumées*. Les Cerfs *dix cors jeunement*, en jettent qui ſont *à peu près* ſemblables ; mais ce qui les diſtingue de façon à ne pas s'y tromper, c'eſt qu'elles ſont *plus tardives*, *plus menues*, *plus rondes & moins glaireuſes* ; le défaut de glaires annonce le défaut de venaiſon. Quelle eſt la cauſe du peu de venaiſon des jeunes Cerfs ? C'eſt l'exercice violent qu'ils prennent lorſqu'ils vont aux *gagnages*, par leurs allées & venues, leurs ſauts & caracolles : les gros Cerfs ont de la venaiſon, parce qu'ils y vont & viennent tranquillement, & ſans faire un pas inutile. Si vous les trouvez accompagnés d'un jeune Cerf, vous verrez le vieux au ſortir du gagnage *chercher la bréche*, & le jeune *franchir le foſſé par où il ſe trouve*.

Ce qui fait que les jeunes Cerfs font peu de venaiſon.

Fumées du relever.

Les *fumées* du *relever*, ſont toujours *bien moulues*, *mieux digérées* que celles de la nuit, parce qu'elles proviennent d'un *viandis rongé & ruminé pendant le repos du jour.*

Fumées d'un Cerf manqué aux abbois.

Mais toutes ces *fumées* (faites-y bien attention) ſont ſuſceptibles d'altération : un Cerf mis a bout par les chiens, un Cerf bleſſé, un Cerf recelé, un Cerf au rut, outre que ces différens accidens le retardent & l'empêchent de jetter ſes *fumées* dans la forme qu'elles doivent avoir ſuivant ſon âge & la ſaiſon, c'eſt qu'elles ſont non-ſeulement tardives, mais auſſi *plus vaines*, *plus ſéches*, *plus petites & beaucoup plus aiguillonnées qu'à l'ordinaire* : les maux qu'il ſouffre, l'amour le plus inquiet & le plus violent, ſont la cauſe d'un pareil changement.

Fumées de Biches, & de leur diſſemblance à celles du Cerf.

Les Biches jettent leurs *fumées* de différentes façons : Avant d'avoir fait leur Faon, elles les jettent *longues & dures*, à peu près ſemblables *à celles des Chévres*, quelques-unes les jettent en *bouſars*, mais *c'eſt lorſque les Cerfs ont fini de jetter les leurs de la ſorte* ; quand elles ont fait leurs

Faons, elles les jettent en forme de *petits plateaux non formés*; enſuite pendant le mois de Juillet, elles les jettent plus *plates* que *quarrées*, & *en plus grande quantité que les Cerfs*, parce qu'elles ſont *bien plus gourmandes.*

Temps où on peut prendre les fumées d'une vieille Biche pour celles d'un Cerf.

Le temps ou l'on pourroit plus facilement s'y tromper, c'eſt à la fin de Juillet & en Août, où les Bréhaignes & vieilles Biches en jettent qui ſont *en demi-plateaux* & ſemblables à peu-près à celles *d'un Cerf dix cors jeunement*; mais outre qu'il y a un aiguillon *plus long & plus menu* que n'eſt celui des *fumées* d'un Cerf *à ſa quatriéme tête*, c'eſt que ces *fumées* de Biche *ne ſont jamais de ſaiſon*, en ce qu'elles ſont *trop tardives ou trop avancées*; depuis le mois d'Août juſqu'au renouveau, elles les jettent *noires & formées*, mais *rondes*, *longues & entées*, *les unes aiguillonnées*, *les autres ſans aiguillon.*

Il eſt donc clair, en comparant ce que nous venons de dire des *fumées* des Biches, à ce que nous avons ci-devant dit des *fumées* de Cerf, qu'il s'y trouve aſſez de différence pour ne pas les confondre; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'eſt, je le répéte, *qu'elles ne ſont jamais de ſaiſon*, ſoit qu'elles ſoient *trop avancées dans le commencement*, ou *trop tardives ſur la fin*; d'ail-

leurs elles ſont *vaines*, *legéres*, *mal-moulues*; tandis que celles des Cerfs ſont *peſantes*, *martelées dans le temps*, *bien mieux moulues*, & *en plus petit nombre*.

Connoiſſances ſur les fumées.

Une connoiſſance que beaucoup de gens ignorent, eſt de caſſer en deux les *fumées* douteuſes; s'il s'y trouve un bout de paille, ſur lequel elles paroiſſent avoir été tournées, elles ſeront ſûrement d'un Cerf & non pas d'une Biche; ſouvent encore on y trouve un petit noyau de la groſſeur d'un grain de creſſon: ſeconde connoiſſance d'autant moins trompeuſe, que dans les *fumées* de Biche, il ne s'y trouve pas plus que le bout de paille dont je viens de parler; il eſt pourtant vrai que j'ai caſſé pluſieurs *fumées* de Cerf, ou je n'ai pas trouvé ni le bout de paille ni le petit noyau; mais rarement l'un & l'autre y manquent. Paſſons maintenant aux connoiſſances & jugement des *allures*.

CHAPITRE VII.

Du jugement & connoiſſances par les Allures.

LE terme *d'allure* ſignifie non-ſeulement la diſtance plus ou moins grande qu'il y a d'une des *voies*, ou d'un des

pas du Cerf à l'autre *pas*, mais il procure encore nombre de connoiſſances fort utiles : car on diſtingue, par les allures, le Cerf de la Biche ; on juge de ſon corſage ; on voit s'il a mis bas, s'il eſt ſain, s'il n'a point eſſuyé de rudes fatigues ; enfin s'il a bien de la venaiſon.

Par les allures on diſtingue le Cerf de la Biche.

Les *allures* font diſtinguer le Cerf de la Biche, bien qu'elle ait plus de pied que lui, parce que les *allures* d'un Cerf, quelque jeune qu'il ſoit, ſont toujours *beaucoup plus grandes* ; d'ailleurs *il marche mieux, tourne mieux ſes voies, & va toujours derriére la Biche.*

Connoiſſances que l'on tire des grandes allures.

Les *grandes* allures annoncent un Cerf de *grand* corſage ; par conſéquent plus vîte, plus leger, & de meilleure haleine que ceux dont les allures ſont courtes.

Temps où les Cerfs raccourciſſent leurs allures.

Les *vieux* Cerfs & Cerfs *dix cors*, ont toujours de *grandes* allures ; cependant depuis la fin de Juillet juſqu'à la fin d'Août, ils les ont *plus* courtes : ce qui fait que leur pied de derriére demeure *quelquefois* à deux doigts du *talon* du pied de devant ; c'eſt la venaiſon qu'ils ont au-devant des épaules & aux flancs, qui les empêche de jetter leurs pieds auſſi en avant qu'à l'ordinaire ; ces Cerfs ont peu d'haleine & ſe rendent promptement, mais leurs allures ſont toujours *bien* réglées, & ils ne ſe mé-

jugent jamais ; sinon dans le cas *où ils auroient mis bas*, ou lorsqu'ils eussent été *blessés ou mis à bout par les chiens*.

Par les allures on juge qu'un Cerf a mis bas.

Par les allures on connoit qu'un Cerf a mis bas, (j'entends parler des vieux Cerfs, Cerfs dix cors, & dix cors jeunement,) lorsqu'ils *se méjugent*, & qu'ils font *outre-passer* le pied de devant par *celui* de derriére. Pourquoi leurs allures, alors, sont-elles déréglées ? C'est qu'ils se trouvent tout-à-coup plus legers, & déchargés du poids de leur tête qui regloit leurs allures ; mais elle n'est pas sitôt refaite qu'ils cessent de se méjuger.

Allures déréglées pourquoi.

Par les allures on connoit qu'un Cerf a été bien mis à bout.

On connoit encore par les allures un Cerf qui a quelque incommodité, ou qui a été couru & mis à bout par les chiens, parce qu'elles paroissent fort grandes & précipitées : d'ailleurs, *il a le talon, les pinces & les côtés du pied usés ; il ouvre le pied sur un terrein mol comme sur le dur, & paroît plus Cerf qu'il n'est* ; mais la jambe & les os, *quoiqu'usés & raccourcis*, font voir *ce qu'il est*.

Un Cerf qui a été fort couru se recéle, est inquiet & ruzé.

Un Cerf qui a été fort couru & mal-mené, se recéle ordinairement pour se refaire de la fatigue qu'il a eue ; il fait son viandis *dans les taillis derobées*, mais ce n'est pas sans inquiétude ; car il croit toujours voir & entendre les chiens à ses trousses : aussi

eſt-il plus fin, ruſé, & *continuellement aux aguets*; il ne ſe rembuche *qu'après* avoir *entré & ſorti pluſieurs fois de ſon fort*, & le plus ſouvent *à vingt-cinq ou trente pas en avant*. Il *prend ordinairement le vent du trait*, & eſt preſque *toujours* debout : il faut donc en approcher ſans bruit & avec beaucoup de précaution, car il eſt intéreſſant de le bien donner aux chiens ; on doit auſſi s'attendre, en attaquant un pareil Cerf, à beaucoup de ruſes & une longue chaſſe.

CHAPITRE VIII.

Du jugement des Frayoirs, des Portées, des Foulures & Abattures.

J'AI ci-devant expliqué, dans mon Chapitre de la nature des Cerfs, ce qu'on entendoit par *frayoirs* : j'ai appris auſſi en quel temps & de quelle façon les Cerfs *frayoient*, ou mettoient bas leurs *lambeaux*, ce qui eſt la même choſe ; je m'en tiendrai donc dans celui-ci, à donner le peu de connoiſſances qu'on en peut tirer.

Connoiſſance du frayoir.

Quand on eſt au bois, & qu'on trouve un baliveau où un Cerf a frayé, il faut d'abord conſidérer ce baliveau ; s'il eſt gros,

on en conclut (comme je l'ai remarqué ailleurs) que ce ne peut être que d'un gros Cerf; on se confirme dans cette opinion par la hauteur du frayoir, qui fait juger de son corsage & de sa tête.

Des Portées.

Connoissances des portées.

Par les portées on connoît la hauteur & l'ouverture de la tête d'un Cerf, & on voit si on suit le droit, parce qu'un Cerf passant au travers du *fort*, renverse, avec son bois, du côté où il va, les branches qui se trouvent à sa rencontre.

Des Abattures & Foulures.

Connoissances des abattures & foulures.

Par les abattures & foulures on connoît la hauteur & grosseur d'un Cerf. 1°. On décide de sa grosseur en examinant la largeur du chemin qu'il s'est fait avec le ventre, au travers les herbes, les fougéres & bruyéres. 2°. On voit la hauteur de ses jambes, en mesurant de l'œil à quelle distance de la terre il a casse & renverse ces herbes ou fougéres. 3°. Enfin par les foulures & abattures, il est aisé de voir si on est sur le droit, parce que ces herbes, bruyéres ou menus bois, seront renversées du côté dont le Cerf aura la tête tournée.

Les

Les jours où il fait de la roſée, on juge encore du temps qu'il y a qu'un Cerf eſt paſſé, car s'il ne fait que paſſer, elle ſera toute fraîche abattue ; s'il rentre, au contraire, ou eſt paſſé de plus long-temps, il en ſera tombé depuis plus ou moins ſur les abattures & foulures.

CHAPITRE IX.

Des lieux où les Piqueux & Valets de Limiers doivent aller en quête, ſuivant les mois & les ſaiſons.

IL étoit bien juſte que la Nature, après avoir donné l'être à un animal auſſi beau que le Cerf, prît en même-temps le ſoin de pourvoir à ſa ſubſiſtance ; c'eſt auſſi ce qu'elle a fait, en lui procurant dequoi vivre pendant le cours de l'année. En effet, ſi chaque ſaiſon anime & fait pouſſer les plantes, en échauffant le terrein qui leur eſt propre, de même les Cerfs, par un inſtinct admirable, ſont inſtruits des lieux où cette bonne mere produit dequoi perpétuer leurs jours ; pour en profiter, ils habitent les endroits de la forêt qui en ſont les plus proches. Voyons donc où eſt leur aſile pendant chaque mois

de l'année, afin de les y aller chercher les jours que nous voudrons chasser.

J'ai ci-devant dit que le rut étoit entiérement fini vers les premiers jours de Novembre, & qu'après le rut les Cerfs se recelaient pour ratraper les forces qu'ils y avoient perdues; le mois de Novembre est donc celui par où nous allons commencer.

Le mois de Novembre voit les bons Cerfs habiter les grands *forts*.

Pendant le mois de Novembre, les *vieux* Cerfs, les Cerfs *dix cors*, & les Cerfs *dix cors jeunement*, s'attroupent & se recélent dans les grands *forts*: On trouve pourtant quelquefois de vieux Cerfs avec les jeunes, même avec des Biches; mais cela est rare: tant que ce mois dure les Cerfs font leur viandis aux bruyéres, dont ils mangent la pointe & la fleur; la substance de cette plante est extrémement chaude, & elle répare en eux les forces qu'ils ont perdues au rut.

Où sont les Cerfs au mois de Décembre

Au mois de Décembre, les Cerfs accompagnent les Biches & se mettent en *hardes* avec elles; ils se retirent tous ensemble dans les grands *forts* à fond de forêts, pour s'échauffer de leur haleine, & pour y être à l'abri du froid, des neiges, & des verglas: ils font leur viandis, pendant ce mois, à toute espece de mort bois; comme au genet, au saule, au peuplier, au châtaignier, aux ronces, à la bour-

daigne, &c. ils ſont entr'autres fort friands du lierre de terre, & de celui qui s'attache aux arbres, contre leſquels ils s'élèvent pour l'atteindre; ce qui forme encore une petite connoiſſance de la taille & du corſage d'un Cerf.

Où ſont les Cerfs au mois de Janvier.

Au mois de Janvier les Cerfs abandonnent les Biches pour s'accompagner d'autres Cerfs, comme alors le froid eſt violent, ils préferent pour demeure, les *forts* qui ſont à l'abri de quelques grands côteaux. Leur *viandis* eſt aſſez le même du mois de Décembre; s'il ſe trouve quelques ſegles ou autres bleds avancés, ils commencent à y aller.

Où ſont les Cerfs aux mois de Février & Mars.

En Février & Mars, où les grands froids ſont pour ainſi dire paſſés, les Cerfs ſe partagent & prennent les aîles des forêts pour aller aux *gagnages* dans les bleds verds; c'eſt le temps ou ils commencent à mettre bas; auſſi penſent-ils auſſitôt à ſe choiſir des *buiſſons* qui leur ſoient commodes, tant pour les gagnages & pour l'eau, que pour tranquillement y refaire leur tête.

Où ſont les Cerfs en Avril & Mai.

Les Cerfs en Avril & Mai ſont dans leurs *buiſſons*; ils ne les quittent ordinairement qu'à l'entrée du rut, à moins qu'ils n'y ſoient inquiétés. Il eſt des Cerfs (comme nous l'avons dit ailleurs) qui pour avoir été chaſſés pluſieurs fois, deviennent ſi fins

& ſi ruſés, qu'ils ne ſortent de leur buiſſon que de deux jours en deux jours, ou qui en prenent deux, l'un à un bout de la forêt, l'autre à l'autre bout.

Où ſont les Cerfs en Juin & Juillet.

Aux mois de Juin, de Juillet & d'Août, les Cerfs ſont dans leur grande venaiſon; ils viandent dans les tailles, & dans les gros & menus bleds. On en prend connoiſſances aux endroits où il y a de l'eau, parce que la grande chaleur de cette ſaiſon, jointe à la ſoif que leur cauſe les bleds ſecs, les obligent d'y aller boire, & même de s'y vautrer.

Où ſont les Cerfs en Septembre & Octobre.

Aux mois de Septembre & d'Octobre, les Cerfs quittent leurs buiſſons pour aller au rut: tantôt ils ſont dans un endroit, tantôt ils ſont dans l'autre; ils n'ont point de demeure fixe, parce qu'ils cherchent & ſuivent les Biches par-tout; ils viandent alors ſi peu, qu'il ſeroit permis de dire qu'ils vivent d'amour.

Les Cerfs qui ſe recélent au mois de Mai & de Juin, parce qu'ils ont été chaſſés à outrance, ne vont point aux gagnages, & font leur *viandis* dans de petites tailles à portée des *fouis* où ils ſe retirent. Ces ſortes de Cerfs ſont fort méfians & difficiles à trouver, ils ne vont point à l'eau, parce que la roſée qui s'attache au nouveau bois dont ils font leur *viandis*, leur

suffit : cependant ils se décélent de temps à autre, pour prendre connoissance des Bêtes qui sont dans leur canton, afin de s'accompagner avec elles, & d'en pouvoir donner le change dans le cas où ils seroient attaqués ; mais ils rentrent dans leur demeure dès avant le jour. Passons maintenant à la façon de dresser les Limiers.

CHAPITRE X.

De la façon de dresser les Limiers à toutes Bêtes.

J'AI remarqué toute ma vie que quelqu'un qui est brutal avec les chiens, l'est également avec les hommes, & jamais je n'ai vu un *brutal* faire un bon chien : (cette réflexion suffiroit, sans doute, pour corriger ceux qui sont nés avec ce vilain défaut, si la nature en les formant n'en avoit plutôt fait des *Sangliers* que des hommes ;) c'est donc par la patience & la douceur, qu'on vient à bout de faire de bons chiens, sur-tout en fait de Limiers : il en est pourtant qui veulent être corrigés ; mais cette correction doit se faire par raison, par degrés, & selon que les chiens sont *plus* ou *moins* dociles.

Qualités requises dans un Limier.

Le chien qu'on veut mettre à la main doit être *ardent*, *hardi*, *naturellement secret*, *haut du devant*, *& bien retapé*. Le meilleur poil eſt le *gris* ou le *noir*, marqué de feu au derriére, à la gueule & aux jambes : il doit être de moyenne taille, & plus gouvaux qu'étriqué.

Age auquel on commence à dreſſer les Limiers ; ce qu'il faut faire pour en venir à bout.

A ſix ou ſept mois, il faut commencer à lui paſſer pluſieurs fois par jour la *botte* au col, & chaque fois le careſſer & lui donner du pain, afin de le familiariſer avec cette eſpéce de harnois qui effraie d'abord tous les jeunes chiens.

A un an, on le méne au bois, la premiére leçon eſt de lui apprendre à aller devant ; il ne faut pas compter l'y faire aller de force, parce que ſi on le maltraite une fois, *il abhorrera le trait & jamais n'y ſera propre*. Il eſt aiſé, ſans cela, d'en venir à bout, voici comme on s'y prend : On va deux enſemble, & on fait paſſer un vieux *Limier* devant ; auſſi tôt le jeune chien excité par le vieux, oublie qu'il a la *botte* au col, & tire ſur ſon trait pour le ſuivre : après avoir fait cela cinq ou ſix fois, on les fait paſſer alternativement l'un devant l'autre, & bien tôt le jeune va ſeul à merveille ; mais il faut l'encourager, & lui parler ſouvent en ces termes : *Houdevant fleuraux... après, mon ami, après...*

Quand on le verra marcher ſans inquiétude, & porter gaillardement ſon trait, il faudra pour lors lui apprendre à mépriſer peu à peu les voies dont on ne voudra pas lui donner connoiſſance, & lorſqu'il ſe rabattra ſur celles de l'animal à la chaſſe duquel on le deſtine, on le flatera beaucoup, & ſi on en revoit on lui parlera ainſi : *Volulets fleuraux... C'eſt de l'y... tu dis vrai mon ami... c'eſt de l'y ſûrement.... aroute l'ami... aroute... aroute.* S'il trouve des *fumées* & qu'il s'arrête pour les flairer, il faudra le bien carreſſer, & le laiſſer faire tant qu'il voudra : on continuera de l'animer, afin de lancer le Cerf s'il eſt poſſible. Si on en vient à bout ; c'eſt pour lors qu'il faut redoubler les carreſſes, & lui faire faire *fuite* en l'appuyant ſans ceſſe en ces termes : *& y a fleuraux... & y a fleuraux... & y après fleuraux...* par-tout où on reverra, *volulets*, *fleuraux*, *& y après*, *fleuraux... après...* Mais il faut bien prendre garde qu'il ne prenne le *change*, ce qui eſt aſſez ordinaire, ſur-tout aux jeunes chiens que l'on dreſſe pour Loup; car comme ils chaſſent cet animal *avec répugnance*, ils ſaiſiſſent avec plaiſir la voie de tout autre : quand ils font cette ſottiſe, il faut leur donner les étriviéres, & revenir ſur ſes pas, reprendre ſa premiére voie & continuer à la ſuivre.

Cet exercice ſera toujours le même, juſqu'à ce que votre chien ſuive hardiment, & *qu'il ſoit ferme dans la voie*; il eſt aiſé de le voir en lui retenant le *trait*, parce que s'il eſt ferme dans ſa voie, il tirera de toute ſa force & ne voltigera pas; s'il n'y eſt pas ferme, lorſqu'on viendra à lui retenir le *trait*, il ſe jettera à droit & à gauche pour la chercher: c'eſt un grand défaut dans un limier que celui de bricoller, & de ne pas ſuivre droit; à plus forte raiſon, un chien qui ne ſuit qu'à la faveur du vent, ne vaut rien, & n'eſt propre qu'à faire faire des ſottiſes.

Quand votre chien aura fait pluſieurs belles *fuites*, il faudra pour lors lui apprendre à *detourner*; pour y réuſſir, *un jour de beau revoir*, vous le menerez au bois: quoiqu'il ait déja fait de belles *fuites*, il ne s'en rabattra pas moins de toutes ſortes de voies; particuliérement de celles de *Renard*, qui flattent tous les jeunes chiens; comme alors il va bien devant, & qu'il tire à plein, il n'y a plus à craindre de dégoût pour le *trait*, ainſi il faudra lui en donner une ou deux bonnes *leçons*, en lui diſant: *Fi de ça fleuraux... fi de ça, maître...* enſuite vous continuerez votre route viron cent pas, pour apres venir croiſer cette même mauvaiſe voie, afin de voir ſi votre chien ſe

reſſouviendra de la correction que vous lui avez donnée ; s'il vous fait voir, en renouvellant ſa ſottiſe, qu'il l'a oubliée, vous lui donnerez pour lors une douzaine de coups de gaule, en lui diſant d'un ton ferme & ſévére : *Fi de ça, fleuraux... fi de ça, mâtin... ſi de ça, vilain...* Il faut cependant, comme je l'ai déja dit, avoir égard au plus ou moins de docilité du chien ; car s'il y en a qui veulent être battus, il y en a auſſi de timides, à qui des menaces, accompagnées de quelques coups, ſuffiſent ; la principale choſe, pour mille raiſons, eſt de *connoître* ſon chien & ſa *façon de faire.*

Du nombre des mauvaiſes voies, pour un limier qu'on dreſſe pour Cerf, ſont celles de Biche ; il ne faut pourtant pas le battre deſſus, mais les lui faire quitter en le menaçant de la ſorte : *Fi de ça, fleuraux, fi de ça, mâtin* : la raiſon pour laquelle on ne doit pas trop intimider un limier pour Cerf, ſur les voies de Biche, eſt ſenſible, c'eſt que dès qu'un Cerf ſeroit accompagné d'une Biche, votre chien n'en voudroit plus faire *ſuite* : au reſte, les limiers, après deux ou trois curées, mépriſent d'eux-mêmes les voies de Biche ; j'en ai eu un qui s'en aſſuroit à la branche, & puis qui piſſoit deſſus : il eſt toujours

bon qu'un Limier marque la Biche ; parce que dans un mauvais *revoir*, il seroit sans cela, difficile de circonstancier son rapport.

Lorsque votre chien en sera au point de mépriser les mauvaises voies, & de desirer les bonnes avec ardeur, il faudra pour lors lui apprendre à former son *enceinte* : rien de si facile : vous lancerez le premier Cerf dont il se rabattra, & vous en ferez *suite* jusqu'au premier chemin, où vous le briserez, *la tete couverte* à sa rentrée *au de-là* : après cela vous prendrez des *devans* d'une moyenne grandeur, afin que la voie étant toute chaude, votre chien s'en rabatte plus volontiers, ce qu'il ne manquera pas de faire ; alors vous le caresserez beaucoup, & vous ferez *suite* jusqu'au premier sentier où vous briserez, comme vous aviez fait auparavant, pour prendre une seconde fois de *très-grands devans*, ce qui accoutumera votre chien à se rabattre de plus vieux temps ; & s'il arrive qu'après en avoir pris plusieurs avec beaucoup d'attention, votre chien ne trouve point votre Cerf passé, vous aurez tout lieu de le croire relassé dans l'*enceinte* que vous aurez formée : dans ce cas, pour accoutumer votre chien à se rabattre des voies de *hautes erres*, vous vous reposerez pendant une heure, & vous retournerez ensuite à votre *brisée*, repren-

dre votre voie, & la ferez suivre à votre chien jusqu'à ce que vous ayez relancé le Cerf ; rien ne fait plus de plaisir à un jeune chien que ces sortes de *relances* ; c'est le vrai moyen de le rendre parfait en fort peu de temps.

Il est des chiens plus chauds de gueule les uns que les autres ce qui est assez indifférent dans le corps d'une meute, pourvu qu'ils ne crient point à faux ; mais pour des Limiers ils doivent être nécessairement secrets en détournant, il ne leur est permis, tout au plus, que de siffler pour avertir leur maître de briser & de former son enceinte ; ainsi quand un jeune chien veut crier, il faut le tenir de court, & lui dire : *Tout coi, fleuraux... tout coi, bellement.*

Pour qu'un *limier* soit agréable dans sa quête, il faut qu'il porte gayement son *traut*, & qu'il diligente ; on l'accoutume à tirer toujours sur son *trait*, en lui marchant doucement sur les talons ; il faut aussi qu'il porte le nez à la branche, & qu'il flaire la terre sans en aller moins vîte.

Le lendemain d'une pluie, les jours de neige, sont favorables pour dresser de jeunes chiens, parce qu'on a beau *revoir* & garder change. Cette méthode est la mê-

me pour dreſſer des limiers à toutes bêtes ; ſauf à ne leur laiſſer vouloir que des voies de l'animal à la chaſſe duquel on les deſtine. Nous venons de faire un limier, mais il faut en ſçavoir faire uſage ; c'eſt ce que je vais apprendre dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XI.

De la façon de détourner, & des attentions qu'il faut faire en détournant.

LA pareſſe eſt un vice affreux, auſſi l'avons-nous en horreur, & quiconque veut faire notre métier, doit, en même-temps, faire de ſa tête une pendule à réveil, afin d'arriver au bois à *la bonne heure* : ſes méditations, en route & en quête, doivent rouler, entr'autres, ſur les connoiſſances que j'ai données *du pied*, *des fumées*, *des allures*, *des portées*, *des frayoirs*, *des foulures & abattures* ; après quoi le *temps* la *ſaiſon*, les *lieux* & le *terrein* où il ſe trouve, *doivent fixer ſon attention*. C'eſt dans cette partie que conſiſte, en quelque façon, tout le ſçavoir du metier : un bon Valet de limier ne doit pas ignorer la moindre choſe de tout ce que j'ai ci-devant dit, parce qu'un Valet de limier ne peut

Premières réflexions d'un Valet de limier étant au bois.

être bon ſans poſſéder ces connoiſſances ; il ne ſuffit pourtant pas pour bien *détourner* d'être réellement habile homme, il faut encore être aidé d'un limier dont on connoiſſe *la façon de faire* ; je dis *la façon de faire*, parce qu'il y a des chiens qui ſont froids ſur les voies de *bon temps*, & qui tirent à plein trait ſur celles de *hautes erres*, bien que le ſoleil n'ait pas encore donné deſſus : c'eſt particuliérement aux *faux rembuchemens* où l'on ſent la neceſſité de *connoître* ſon chien, & ſur-tout dans les terreins *où les voies ſe conſervent long-temps bonnes* : ceci veut être expliqué, & va l'être dans la ſuite.

L'heure de déployer le trait.

Le vrai moment de déployer le *trait* à ſon limier, eſt dans l'hyver demie heure avant le lever du ſoleil, parce qu'alors les nuits étant fort longues, les Cerfs ſe rembuchent de bon matin, mais au printems & dans l'été il ſuffit de ſe mettre en quête à demie heure du ſoleil, parce que les Cerfs, quand il fait un temps doux & clair, ſe tiennent au *reſſui* dans les tailles qui ſont au bord de leur *fort* ; ce qui fait qu'ils ſe rembuchent beaucoup plus tard : il y a d'ailleurs des Cerfs, qui pour avoir été déja chaſſés, ſont ſi fins, ſi rusés, ſi inquiets, *qu'ils rentrent & reſſortent pluſieurs fois de leur fort dans la taille où ils ſe ſont reſſuyés* avant

de ſe rembucher : & cela, pour voir s'il n'y a perſonne qui leur en veuille, & s'il ont le vent du *trait*, ou qu'ils entendent le moindre bruit, ils prennent la fuite, & l'on eſt ſouvent forcé de les laiſſer debout : la quête de ces ſortes de Cerfs ſe doit donc faire à grand jour, & avec beaucoup de précaution.

Ce que doit faire un Valet de Limier qui rencontre un Cerf.

Si le Valet de Limer, en prenant les *devans* des *forts*, où il jugera que les Cerfs auront dû rentrer au retour des *gagnages* de ſaiſon, revoit d'un Cerf qui aille de *bon temps*, ſon premier ſoin ſera de s'attacher à le *juger* par *toutes* les connoiſſances que je lui ai données ci-devant ; enſuite il briſera haut & bas, & prendra les *devans* du *fort* où il le croit rembuché ; ſes premiers *devans* ſeront par les chemins, pour voir ſi ſon Cerf ne ſort point, après quoi il en prendra de ſeconds, le long des petits ſentiers, qui ſont ordinairement par dans le *fort*, où le Cerf, des pieds à la tête, touche de ſon corps à la branche ; ce qui fait qu'ayant par-tout le nez à la branche, il n'eſt guéres poſſible qu'il *faſſe*, & ſi ſes premiers & ſeconds *devans* près il ne le trouve point ſorti, il a tout lieu de le croire bien détourné.

Peut-être quelqu'un me dira-t'il, vous m'avez d'abord effrayé dans le debut de ce

Chapitre ; vous commencez par exiger un ſçavoir fort difficile à attraper, & je vois que pour être bon Valet de Limier, il me ſuffit, quand un Cerf rentre dans un *fort*, d'en prendre le tour avec un Limier, & ſi je ne l'en trouve point ſorti, de m'en aller au *rendez-vous* aſſurer que j'ai détourné un Cerf dans tel *fort* : voila pourtant à quoi ce brillant ſçavoir ſe réduit ; & jamais il ne fut au monde rien de ſi ſimple.

Pour répondre à cet avantageux docteur, je lui demande par où il eſt ſûr (ſans nos leçons) que l'animal qu'il prétend avoir détourné, eſt plutôt un *Cerf* qu'une *Biche* ? Je lui demande, en ſuppoſant que le hazard lui ait plutôt fait rencontrer d'un *Cerf* que d'une *Biche*, pour *quel Cerf* il le donnera dans ſon rapport, ſi par les connoiſſances *du pied*, *des fumées*, *des allures*, *&c.* il n'a pas *ſçu* le *juger ce qu'il eſt* ? Je lui demande ce qu'il répondra lorſqu'on l'interrogera ſur les *connoiſſances* qu'il porte par *nature* ou par *accident*, & ſur le nombre & *l'eſpéce* des animaux dont il eſt *accompagné* ? Je lui demande par où il a jugé que ſon Cerf alloit de *bon temps* ; ſi ne ſçachant pas qu'il y a des chiens qui ſe rabattent plus chaudement des voies de *hautes eaux* que de celles de *bon temps*, il ignore auſſi que dans certains terreins, les voies

formées depuis un quart-d'heure *paroiſſent* l'avoir été *il y a deux jours*, & qu'en d'autres, celles qui ſont *vieilles de deux ou trois jours*, *paroiſſent être du matin* ? Je lui demande encore ce que deviendra ſa certitude *ſur ſon Cerf détourné*, quand il aura appris que *la plupart* des Cerfs, ſurtout ceux que nous appellons *Cerfs ruſés*, *font de faux rembuchemens* ? Enfin, je demande à cet homme, qui ne trouve rien de ſi ſimple *que de bien détourner*, (ſans inſtruction d'ailleurs) comment il y réuſſira avec un limier qui veut de la *Biche* comme du *Cerf*, des voies de *hautes erres* comme de celles de *bon temps*, & qui ſuit indifféremment le *droit* & le *contre-pied* ? Je vois pourtant ſa préſomption s'évanouir à la vue de ces premières difficultés, qui n'en feront point, j'eſpére, pour aucun de mes diſciples, quand, indépendamment de toutes les connoiſſances que j'ai ci-devant données, je leur aurai montré à diſtinguer les voies de *bon temps* des voies de *hautes erres*, les *rembuchemens vrais & réels* de ceux qui ſont *faux & ſimulés*.

Principales attentions d'un Valet de limier pour bien juger les Cerfs. Premiére attention.

Commençons par examiner ſuccinctement qu'elles ſont les principales attentions que doit faire un Valet de limier, pour *bien juger* un Cerf en le détournant. 1°. Il doit mettre un genouil à terre, au premier

mier endroit où il en revoit, afin d'examiner de plus près toutes les *connoiſſances* qui ſont au pied de ſon Cerf. Par exemple : il ſe dira, ce Cerf là eſt Cerf *dix cors*, parce qu'il a les *pinces rondes*, *les côtés*, *le talon & les os uſes* ; parce qu'il a *beaucoup de jambe*, *qu'il eſt bas jointé*, *qu'il a de grandes allures*, *que ſon pied de derriére ne fait qu'approcher du pied de devant* ; *enfin*, *parce qu'avec le pied de derriére*, *il ture la terre en arriere*. Je le juge encore Cerf *dix cors par les fumées*, *par les portées*, & je lui trouve, en un mot, toutes les *qualités* qu'on m'a ci-devant appris qu'il *devoit* avoir : il y a plus. (& c'eſt ce qu'on m'a bien recommandé de ne pas oublier) je lui remarque des *connoiſſances*, qui ſerviront admirablement bien à garder *change* ; il n'en faut pas meme d'autres que celles qu'il a *à la pince du pied droit*, *en dehors*, mais au pied gauche de derriére il en a une autre *de dehors en dedans*, qui n'eſt pas moins bonne, & que je ne dois pas omettre dans mon *rapport* ; & ainſi de tous les *differens Cerfs*, ſuivant les *differentes connoiſſances*.

2°. Il ne ſuffit pas de s'en tenir à l'inſpection d'une ſeule voie, non ſeulement parce qu'il arrive ſouvent qu'un Cerf *ſe fait juger tout différemment dans un endroit*

Seconde attention ſur le diſcernement des voies de bon ou

de vieux temps.

qu'il n'avoit fait dans l'autre ; mais parce qu'il eſt abſolument eſſentiel de décider par l'examen qu'on en aura fait, *ſi ces voies ſont de bon temps* ou *de hautes eaux*. Je conviens qu'il eſt difficile *d'en juger* avec un limier *qu'on ne connoit pas* ; mais il eſt aiſé de le faire, *eu égard au terrein où elles ſont imprimées* : ceci mérite d'autant plus d'attention, que dans *tel* terrein *elles paroîtront vieilles*, quoique *fraîches*, & dans tel autre elles ſembleront *fraîches*, quoique *vieilles de deux à trois jours* : dans le ſable, dans les molliéres, *les voies paroiſſent vieilles, auſſitôt que le pied du Cerf en eſt ſorti*, parce que le terrein *ſe laiſſe aiſément*, & n'a nulle conſiſtance ; mais dans les terres tranches, noires, & glaiſes, des voies de deux à trois jours, qui ne ſont point *ſurpluées*, & ſur leſquelles le ſoleil n'a point donné, *paroiſſent toutes fraîches*, parce que ce terrein eſt d'une eſpece *forte*, qui ſe ſoutient & ne s'évaſe point.

Troiſiéme attention.

3°. On ne doit pas imaginer qu'un chien fait une voie de *hautes eaux*, parce qu'on y remarque des *crantelles* ou filandres, ou parce qu'on y trouve de l'eau *claire* : les filandres, les puits de brouillards, & où il a gelé blanc, ſur-tout, ſe forment dans la minuit, ainſi on ne doit pas les regarder comme une preuve que la voie eſt *vieille* : l'eau *claire* dans la voie ne le

prouve pas davantage ; parce qu'il n'y a rien de plus naturel, lorſqu'elle eſt imprimée dans un terrein *poreux & marécageux*, où l'eau coule & circule précipitamment quoiqu'imperceptiblement.

4. Dans les endroits mous, les jours de neige fondante, ou le pied ſe remplit à l'inſtant, on s'aſſure de *l'animal* & du *droit* par les *portées*, par les *fumées* & par les *urines* : par les *portées*, parce que le bois eſt renverſé du côté *où va le Cerf* ; par les *fumées*, parce que ſi elles ont un aiguillon, *il eſt tourné du côté où le Cerf a la tête tournée* ; par les urines, enfin, on voit, les jours de neige, ſi l'on fait ſûrement *faute* d'un Cerf ; parce qu'un Cerf piſſe ſouvent, & piſſe *entre les quatre jambes*, au lieu que la Biche piſſe *par derriere*. Quatrième attention.

5. La roſée ſert encore beaucoup à juger des voies, parce que ſi elles ſont de *bon temps* elle ſera toute fraiche abattue, *les portées*, *les foulures & les abattures* paroîtront également toutes nouvelles. Cinquième attention.

6. Les faux rembuchemens méritent une extrême attention, & ſont ſouvent très-embarraſſans : tous les Cerfs qui ont été déja chaſſés, & qui pour cela s'appellent *Cerfs ruſés*, ne manquent pas d'en faire, afin de ſe ſouſtraire aux pourſuites des chiens & des Chaſſeurs. Ces animaux Sixième attention. Faux rembuchement.

ſe recélent quelquefois deux ou trois jours, comme je l'ai dit ailleurs, ſans ſortir de leur *fort*; & s'il arrive qu'ils s'en abſentent pour aller aux *gagnages*, ils y rentrent de *tres-grand matin*, lorſqu'ils ne ſe tiennent pas au *reſſui*, en faiſant d'auſſi fortes ruſes qu'un vieux Liévre qui va ſe gîter; la plus ordinaire eſt qu'ils s'avancent vingt-cinq ou trente pas dans le *fort* où ils ont envie de ſe rembucher, & reviennent auſſi-tôt ſur eux, pour aller en faire autant aux différens coins de cette demeure; de ſorte que l'on eſt ſouvent dans l'embarras de ſçavoir laquelle de toutes ces rentrées eſt la véritable, & même ſi le Cerf, apres toutes ces feintes, n'eſt point allé ſe rembucher ailleurs.

Pour ſortir de ce ténebreux cahos, il faut d'abord examiner a laquelle des *rentrees* le limier ſe rabat avec plus de chaleur; parce que s'il préfere, comme il le doit, les voies de *bon temps* a celles de *hautes erres*, ce ſera ſûrement celles ou il marquera en vouloir avec plus d'ardeur qui ſeront les dernieres du rembuchement: on ne peut avoir trop ſoin d'avoir l'œil a terre, pour voir ſi les voies ne ſont point doublées, & l'on ne doit pas negliger non plus de tirer parti des *portées*, des *foulures* & *abattures*; apres cela on prend de grands

devans avec attention & ſans bruit, afin d'entourer cette demeure de toutes parts; on prend auſſi les *arrieres* de la *briſée*, pour n'être pas dupe d'une ruſe en *hourvari*, & ſi ces *devans* & *arrières* pris on ne trouve point ſon Cerf ſorti, il y a tout lieu de le croire *détourné*; ſur-tout, ſi on s'apperçoit *qu'il ait relevé de ce même fort*: ces ſortes de Cerfs ſont rarement ſans *Page*, & ne manquent pas d'en donner le *change* quand ils ſe voient attaqués.

Si, quand on prend les *devans* d'une enceinte, le limier ſe rabat, il faut bien examiner ſi c'eſt du Cerf *qu'on y a rentré*, car il eſt auſſi ſimple qu'il y reſte, comme il eſt naturel qu'un autre en ſorte; c'eſt donc par les *connoiſſances* qu'on lui aura remarquées qu'il faudra s'en aſſurer. J'ai déja dit que les *Cerfs ruſés* ſont faciles à connoître par leurs *allures* qui ſont *grandes*, par leur *pied* de devant qui eſt *ouvert*, par leurs *pinces* qui ſont *arrondies*, enfin par leur *talon*, par leurs *os* qui ſont *uſés*; ce qui vient de la fatigue qu'ils ont eſſuyée.

Cerf ruſé ſe connoît par les allures, & par le pied.

Mais, dira quelqu'un, le hazard m'a fait tomber ſur les derniéres voies du rembuchement, en mauvais *revoir*, de ſorte que craignant de lancer, je n'ai pu faire *fuite* pour juger mon Cerf, ni par le *pied*, ni par les *allures*. A cela je réponds qu'il

faut, en pareil cas, faire prendre à ſon limier le contrepied, & lui faire *défaire* tout ou partie de la nuit du Cerf, il ſera facile alors d'en lever des *fumées*, de *retour* de ſes voies, & de toutes ſes *connoiſſances* : on verra de plus s'il a viandé *ſeul* ou en *compagnie* ; & on remarquera fort attentivement les *ruſes qu'il aura faites* en ſe rembuchant, afin d'en inſtruire les Piqueux, qui ne doivent pas ignorer *qu'un Cerf fait devant les chiens les mêmes ruſes qu'il a faites en allant ſe rembucher.*

J'ai déja dit dans mon Chapitre de la façon de dreſſer les limiers, que les Cerfs étoient difficiles à *déſarmer* pendant la faiſon du rut, ainſi pour ne point me répéter ſans fin, j'y renvoie le Lecteur s'inſtruire des raiſons que j'en ai données ; & je me borne à lui dire, pour la dernière fois, que tout ce que je lui ai ci-devant appris, lorſqu'il eſt au bois, doit ſe retracer à ſon imagination ; ſans quoi il auroit ſouvent la honte de faire *le fin creux*, ou de donner à courre une Biche pour un Cerf, au moins un Cerf pour *ce qu'il ne ſera pas* : au reſte, un Valet de limier ne doit jamais précipiter ſon jugement par trop de chaleur, c'eſt le vrai moyen de ne pas faire d'étourderies ni de mauvais rapports ; il doit, au ſurplus, rendre compte

à l'Assemblée, (en portant la parole à son Maître ou à son Commandant, s'il en a un) de toutes les *connoissances* qu'il aura remarquées au pied de son Cerf; des raisons qui le lui auront fait juger *tel* qu'il le donne; s'il est seul ou accompagné, & si dans son enceinte il y a d'autres animaux. Enfin un Valet de limier prudent & sage doit faire son rapport d'un ton plus modeste qu'avantageux, & à peu près en ces termes:

RAPPORT.

Ou mes yeux & mon chien me trompent, ou je crois, Monsieur, avoir détourné dans *tel endroit*, un Cerf que je juge être Cerf *dix cors*, par le pied qu'il a *rond* devant, *long & étroit* derriére; il a une *connoissance* au pied gauche *de dévant & de dedans en dehors* qui seule suffiroit pour le reconnoître dans le change; mais il en a encore une à la *pince* du pied *droit* de *derriére en dehors* qui ne permettra pas qu'on s'y trompe: au surplus, il a beaucoup de *jambe* & est *très-bas jointé*; ses *allures* sont *grandes*, il appuie du *talon* & va le pied *ouvert*; ses *os* & ses *côtés* sont entiérement *usés*; il a fait sa nuit dans une petite taille *derobée* qui est entre le *fort* où il est rembuché & tel autre *fort*; je me suis apperçu qu'il a *relevé de mon enceinte*, & que de-

puis deux ou trois jours *il viande dans la même taille ;* ce qui me fait croire que c'eſt un *Cerf ruſé* qui ſe *recéle*, & je crois *le même* qui fut manqué il y a quinze jours ; ſes *fumées pettes*, *vaines*, *ſeches* & *aiguillonnées* QUE VOILA (en les montrant) ne me permettent pas plus d'en douter que *toutes les ruſes* qu'il a faites en ſe rembuchant ; car il a fait *ça* & *ça*, & puis *ça* & *ça*, le vent étant du Nord ; il eſt vraiſemblable qu'il tiendra *tel* pays, qui, comme vous le ſçavez, Monſieur, eſt le plus beau *courre* du monde.

Ce rapport eſt celui d'un Cerf *ruſé*, & qui ſe *recéle ;* mais comme tous les Cerfs ne ſe recélent pas, il ne doit être regardé que comme un canevas, dont on remplit le tiſſu ſuivant les différentes circonſtances.

Devoirs de politeſſe entre Valets de Limier au bois.

Il me reſte à parler des devoirs de bienſéance & de politeſſe qui doivent s'obſerver entre Valets de limier quand ils ſont pluſieurs au bois. Dans les gros Equipages il y a un Commandant, qui reçoit l'ordre de ſon Maître pour le jour de chaſſe, il le reporte la veille à tout l'Equipage, & diſtribue les quêtes de façon que chacun a la ſienne marquée ; or voici comme ils doivent ſe comporter entr'eux : Premierement, on ne doit jamais entreprendre ſur la quête de ſon voiſin, ce ſeroit l'offenſer ;

quand on trouve un Cerf dans ſon quartier, il faut l'y rembucher, s'il eſt poſſible; mais s'il en ſort pour rentrer dans celui d'un autre, on doit appeller ſon camarade d'un coup de ſifflet en paume, pour, après l'avoir fait revoir, lui demander s'il trouve bon qu'ils le détournent enſemble, ce qui poliment ne ſe refuſe point; cependant s'il ne veut pas y conſentir, il faut ſur le champ ſe retirer, parce que chacun eſt le maître de ſon terrein: ſi, au contraire, ils prennent le parti de le détourner enſemble, c'eſt à celui dans la quête de qui le Cerf rentre à faire marcher ſon limier devant, & qui doit en faire le rapport, en nommant, toutefois, celui qui l'a accompagné; s'il eſt déja tard, & qu'après pluſieurs appels le voiſin ne réponde point, comme il faut toujours que le bien du Maître ſe faſſe, dans ce cas on peut continuer ſa ſuite dans la quête de ſon camarade & y détourner; mais on ne doit pas en faire de rapport que lorſqu'il ne s'offre point à donner à courre; & ſi dans ſon opération on trouve le Cerf briſé, il n'y a plus de prétexte à l'exception que je viens de faire, il faut ſe retirer à l'inſtant: tout ceci eſt de droit étroit. Apprenons maintenant à compoſer, diviſer, placer & donner les *relais*, afin d'attaquer enſuite le Cerf que nous venons de détourner.

CHAPITRE XII.

Du partage des Chiens, & comme on doit compoſer, placer & donner les relais.

ON forme les *relais* eu égard au nombre de chiens dont l'Équipage eſt compoſé, & a leur plus ou moins d'égalité, de force & de viteſſe, les plus vites forment la *meute*; les autres ſont diviſés en pluſieurs *relais*; on les donne ſucceſſivement, & ſuivant qu'ils ſont plus ou moins vites. Je ſuppoſe, par exemple, que l'Equipage ſoit compoſé de quarante chiens; on choiſira d'abord les ſeize plus vigoureux, & ces ſeize la ſont ce qu'on appelle la *meute* ou chiens *d'attaque*; ſur les vingt-quatre qui reſtent, on en tirera dix *de même pied* pour compoſer la *vieille meute*, laquelle donne immediatement apres la *meute*; le ſurplus ſe partage en deux *relais*: le premier donne apres la *vieille meute*, & le ſecond, qui eſt compoſé des plus vieux chiens, donne enſuite, & s'appelle les *fix chiens*.

Cas où il ne faut pas que la meute ſoit forte.

Avant de faire cette diviſion, il faut pourtant faire attention à l'etendue de la forêt ou l'on chaſſe, parce que ſi elle étoit fort petite, le Cerf effrayé du grand bruit ne manqueroit pas d'en ſortir; ainſi pour

éviter à ce désagrément, on compose la meute d'un très-petit nombre de chiens ; & quand on voit le Cerf assuré dans ses randonnées, on lui lâche de temps en temps un relais : la même chose doit se pratiquer dans une forêt fort vive ; c'est-à-dire, que pour éviter à la *bilbaude*, il ne faut jamais frapper à la *brisée* avec beaucoup de chiens, sur-tout lorsqu'il y a *bien des animaux* dans l'enceinte.

Attentions pour placer les relais.

Quant à la façon de placer les relais, & de les placer à propos, outre la coupe des tailles, il y a trois choses à observer; premiérement, la saison où on est ; secondement, la position des *forts* ; troisiémement, les *refuites* ordinaires des Cerfs, soit pour passer d'une forêt à l'autre, ou pour s'en aller à l'eau.

Pour placer les relais, il faut avoir égard à la saison.

Pourquoi doit-on avoir égard à la saison? C'est que si on chasse en hyver, où les Cerfs ont la tête dure, ils ne manqueront pas de tenir les grands *forts* : si au contraire, on chasse dans le printems, où les Cerfs ont la tête tendre & molle, ils tiendront les tailles, les pays clairs, & peu garnis, parce qu'ils n'osent brosser au travers les *forts*, dans la crainte de se faire mal ; les relais doivent donc être placés eu égard à ces observations.

Pour bien placer les

Il est encore nécessaire, pour bien pla-

relais, il faut connoître les refuites.

cer les relais, de connoître les *refuites* ; ce qui dépend de la poſition des étangs, & de la ſituation des forêts où les Cerfs ont ordinaire d'aller quand ils quittent celle où ils ſont attaqués. Je ſuppoſe qu'on attaque dans un buiſſon un Cerf qui ſera venu d'une forêt voiſine de deux ou trois lieues y refaire ſa tête ; il eſt bien naturel de penſer que dès qu'il ſera attaqué il ne manquera pas de s'y en retourner : ce qui fait que les relais doivent être placés, l'un à l'entrée de la forêt pour y être donné au paſſage du Cerf, les autres dans les endroits convenables ; de-là vient auſſi que l'heure du départ des relais dépend des lieux où l'on chaſſe, & des circonſtances où l'on ſe trouve. Lorſqu'on attaque un Cerf dans ces ſortes de petits buiſſons, il faut toujours faire la meute forte & monter ſes meilleurs chevaux ; parce qu'il arrive quelquefois qu'un Cerf tient une route oppoſée à celle qu'on a imaginée : ce qui fait qu'on ne peut relayer, & que les chiens de meute ſont obligés de prendre ſeuls, la même précaution eſt également bonne dans le temps du rut.

Cas où il faut faire la meute forte, & monter ſon meilleur cheval de meute.

Mais s'il eſt intéreſſant de bien placer les relais, il ne l'eſt pas moins de les donner à propos, parce qu'un relais mal donné peut cauſer beaucoup d'embarras ; ſi on le donne de trop loin, il peut, non-

Il eſt intéreſſant de donner un relais à propos.

ſeulement devenir inutile, mais encore occaſionner & faire bondir le *change* en allant rejoindre la meute.

Pour éviter cet accident, il faut, ſi faire ce peut, que celui qui eſt chargé de cette commiſſion ſoit preſent au rapport, & qu'il connoiſſe les chiens de confiance; étant à ſon poſte, il doit avoir continuellement l'oreille au vent, & les yeux fixés au chemin pour entendre la Chaſſe & voir paſſer le Cerf: entendant la Chaſſe, il lui ſera facile de voir ſi les bons chiens y ſont, ou ſi ce n'eſt qu'un parti de jeunes chiens dans le deſordre du change; les Trompes de confiance l'aſſureront d'ailleurs dans ſon jugement. Voyant paſſer le Cerf, il lui ſera bien aiſé de voir s'il lui paroit *tel* que le Valet de limier l'a donné, & s'il a deja l'air *mal-mené*, auquel cas il approchera ſon relais & le lâchera *quand tout le gros des chiens ſera paſſé*: cette opération doit ſe faire dans un inſtant; c'eſt aſſez dire que les chiens ne doivent pas être mêlés, & que les *couples* & les *hardes* doivent être en état.

Il arrive aſſez ſouvent qu'on n'eſt pas toujours à portée de relayer auſſi à propos que je viens de dire; cela n'empêche pourtant pas qu'on ne donne ſon relais lorſqu'on a le vent bon, & ſur-tout quand il

eſt compoſé de chiens rallians ; mais il faut pour cela que l'eloignement ne ſoit pas conſiderable, & qu'on entende appuyer & ſonner pour chiens : ſans cela il n'eſt point permis de riſquer un relais, ſinon dans le cas d'une refuite. Finiſſons enfin à nos *briſées*, & apprenons à mettre de *meute* à *mort* ce Cerf qui nous occupe depuis tant de temps ; mais avant tout, il faut dejeuner & bien déjeuner, parce que c'eſt le ſeul repas que nous puiſſions faire avant la fin du jour.

CHAPITRE XIII.

Contenant la façon d'attaquer le Cerf. De faire chaſſer les chiens. De lever les defauts de toute eſpece. Et généralement tout ce qui concerne l'office d'un Piqueux habile & prudent, depuis le lancer juſqu'à la mort. Avec la maniere de ſonner la curée, & un detail de ce qui s'y obſerve.

LOIN de nous d'abord cette eſpéce de faux Chaſſeurs, qui ne viennent au *rendez-vous* que pour manger comme cinquante & parler comme cent. Ecoutez ces *Charlatans* de Venerie ; le meilleur Piqueux, & le Piqueux le plus *ardent* n'eſt

pas digne de leur être comparé : ils ne courent pas, ils volent ; les *forts* les plus fourrés, les rochers les plus escarpés, les mollieres les plus dangereuses, les riviéres les plus profondes ne sont point capables de les arrêter ; en un mot, ils tiennent toujours les chiens à la queue ; mais aussi-tôt le Cerf lancé, prenez sur vous d'examiner ce qu'ils vont devenir ; vous verrez ces menteurs, qui deshonorent & le corps & le métier, se percher sur le haut d'une montagne, ou s'accroupir a l'ombre d'un chêne, & ne pas en partir qu'ils n'entendent sonner la mort ; à moins que quelqu'un ne vienne malheureusement à passer où ils sont, auquel cas ils se mettent à courir à toutes jambes, & dès qu'ils sont sûrs qu'on ne peut plus les voir, ils se rembuchent comme ils avoient fait auparavant.

Loin de nous encore cette maudite engeance, plus nuisible & plus à craindre mille fois que tous les *changes* du monde ; les uns sont de petits Fanfarons, bien galonnés, qui arrivent au *rendez-vous* en cabriolant, & qui vont à la *brisée* en faisant des sauts de mouton ; les autres sont des docteurs du premier ordre, qui ont appris, etant Pages, à souffler dans le cuivre ; & qui croient en sçavoir assez pour être en droit de faire enrager un Piqueux dans les

momens les plus critiques de la Chaſſe ; car outre les ſottiſes qu'ils font perſonnellement, c'eſt qu'ils affurent les jeunes chiens, preſqu'auſſi étourdis qu'eux, dans celles qu'ils font de leur coté : encore s'ils ne mugiſſoient & ne cornaillent que lorſqu'un Cerf perce en avant, on s'en riroit ; mais c'eſt préciſément dans le temps qu'il *s'accompagne* ou qu'il donne le *change*, qu'on a la douleur d'entendre ces Forcenés hurler de toute leur force, pour appuyer les chiens dans la faute qu'ils commettent ; tandis que les Piqueux font leur poſſible pour les intimider, & les faire chaſſer ſagement.

A la premiere eſpece je n'ai qu'un mot à dire ; c'eſt que quand on n'aime point la Chaſſe, il faut ſe tenir au coin de ſon feu ; car d'y venir pour *n'y etre pas*, c'eſt, à parler franchement, venir au *rendez-vous* pour exroquer un dejeuner, & non pas pour chaſſer.

A la ſeconde eſpéce, je dis que quand un Maître d'Equipage a la politeſſe d'offrir à quelqu'un de prendre part à ſes plaiſirs, on ne doit pas accepter ſes offres pour en abuſer & le troubler : il faut ſe rendre utile *dans ce qu'on peut* ; au ſurplus, *écouter, regarder & ſe taire*. Si pourtant on a acquis quelque expérience dans le métier, on peut demander la

permiſſion

permiſſion d'en faire uſage, & la demander plus particuliérement aux Piqueux qu'au Maître ; car ſans cela, les choſes que vous feriez le mieux du monde ſeroient réputées mal faites ; ils vous imputeroient leurs propres ſottiſes, & le Cerf ſeroit toujours manqué par votre faute.

Voila ce que je devois à ces Meſſieurs, pour m'avoir tant de fois fait enrager, & je ne les crois pas mal payés : entrons préſentement en matiére.

Maxime ſur la façon d'attaquer un Cerf.

Nous avons une maxime reſpectable par ſa juſteſſe & ſon antiquité, qui eſt *qu'un Cerf bien attaqué eſt à moitié pris* : or, pour bien attaquer un Cerf, il faut aller du *rendez-vous* à la *briſée* les chiens de meute découplés : outre que leur trop d'ardeur au *découplé* ſe paſſe en route, c'eſt que rien ne les rend plus dociles & plus ſages. S'il y en a quelqu'un qu'il veuille s'écarter, on eſt ordinairement du monde aſſez pour le forcer de ſuivre, avec les autres, celui qui les conduit.

Valet de limier doit faire revoir à la briſée.

Quand on eſt arrivé à la briſée le Valet de limier fait revoir aux Piqueux du pied du Cerf, afin qu'ils profitent des *connoiſſances* qui y ſeront, pour le reconnoître dans le *change* ; & lorſque chacun d'eux en a *vu* & *revu à ſon aiſe*, ils appellent les chiens & leur montrent la *voie* & la *rentrée* en leur

criant : *Volulets... rapidaux... volulets..... fortunaux...*

Les Piqueux doivent entrer au fort avec les chiens.

Dès que les chiens commencent à goûter la voie, les Piqueux pour les encourager, doivent entrer au *fort* avec eux, & leur sonner de temps en temps quelques tons de *quête*, & leur parler en ces termes : *Ça va, chiens, ça va... ça va... lance... lance, lance....*

Les Chasseurs, autre que les Piqueux, doivent se poster autour de l'enceinte. Et pourquoi ?

Tandis que les chiens & les Piqueux sont occupés à lancer le Cerf, il faut que les autres Chasseurs se postent à tous les coins de l'enceinte, afin de le voir débucher, & de rendre compte de sa taille & de sa tête à ceux qui ne l'auront pas vu.

Nouvel examen du pied du Cerf. Et pourquoi ?

Aussi-tôt le Cerf lancé, les Piqueux en examineront *de nouveau* le pied, afin de voir si les *connoissances* qu'il fait remarquer *allant d'assurance* paroissent *les mêmes en fuyant* : ce qui n'arrive pas toujours ; ils remarqueront encore s'il va le pied *peu* ou *beaucoup* ouvert ; car soit dit une fois pour toutes, *le pied du Cerf qu'ils attaquent est la bousole qui doit les conduire jusqu'à sa mort.* Après qu'ils en auront *suffisamment* revu, ils tiendront leurs chiens sans trop les approcher ; toujours à la queue & jamais de côté, dans la crainte de leur faire outrepasser les voies, & de faire bondir le change, sonnans & criant : *A... il fuit là,*

chiens... A... il fuit là... Ela ha... la ha... ha... ha...

Je dis (prenez y garde) *quand ils en auront revu*, parce que les Cerfs qui ont un *Page* avec eux en donnent ordinairement le change dès qu'ils ſe voient attaqués ; il ne faut donc pas, à l'étourdi, ſonner ni appuyer *qu'on ne ſoit ſûr de ſon Cerf*, & qu'il ne commence *à fuir en avant* ; car tant qu'il bat l'enceinte, c'eſt ſigne qu'il cherche ſon Ecuyer pour le mettre à ſa place ; il en vient à bout en fuyant d'abord avec lui cinquante ou ſoixante pas, puis ſe replie pour fuir d'un autre côté, ou pour ſe jetter ſur le ventre.

Sentiment de l'Auteur quand les chiens lancent le *page* ou l'Ecuyer.

Mais ſi, en foulant l'enceinte, les chiens lancent d'abord le Page, je ne puis approuver l'uſage de les rompre, par l'ambition de prendre un plus gros Cerf, qui d'ailleurs eſt de revue ; car rompre des chiens pour Cerf ſur le premier Cerf qu'ils attaquent, c'eſt, ſelon moi, les gâter. Cet inconvénient, ſans doute, avoit fait prendre à Monſieur Fouilloux la ſage méthode de lancer avec le limier ; mais les Normands ſont ſi vifs, ſi expéditifs, qu'ils ont adopté celle de fraper à la *briſée* avec tous les chiens de meute.

Le Cerf d'amuſe d'abord du bruit des

Pendant le premier quart-d'heure le Cerf ſemble être perſuadé que ce beau

chiens & des trompes. bruit des chiens & des trompes eſt imaginé pour ſon plaiſir ; il prête l'oreille, d'un air majeſtueux, à ce délicieux tapage ; mais quand il voit que les chiens, qui ont un autre but, le pourſuivent ſans ceſſe d'une égale vîteſſe, il conçoit pourtant que la fin de cette harmonie qui lui parut ſi douce, pourroit bien être cruelle & tragique pour lui.

Cerf donne le *change* & comment. Alors il penſe à ſe débarraſſer de ſes ennemis, en leur livrant un autre Cerf à ſa place : cette ruſe eſt celle de toutes qui lui réuſſit le mieux, conſéquemment celle dont il faut le plus ſe défier ; ainſi dans tous les endroits où le change eſt à craindre, il faut briſer par-tout où on en *revoit*, afin de revenir aux derniéres *briſées* requêter ſon Cerf dans le cas où l'on auroit eu change. On s'aſſure de ce qui en eſt : 1°. Par l'examen du pied. 2°. Parce qu'il n'eſt point de ſi mauvais équipage où il n'y ait quelques chiens qui ne le marquent, en flairant la branche ſans oſer crier, tandis que les jeunes, au contraire, redoublent de gorge en le renouvellant. 3°. En arrêtant les chiens de tête ſur le cul ; ce qui ſe fait en leur criant : *arriére, arriére* ; s'il y a change, on voit auſſi-tôt les meilleurs ſe retirer la queue entre les jambes, tandis que s'ils chaſſent *leur* Cerf de meute, ils reſteront

Preuve du *change*.

fermes dans leur voie, crians ſans ceſſe, & tout ainſi qu'ils font quand on arrête pour attendre & raſſembler les traîneurs.

C'eſt donc en examinant *la façon de faire* des chiens, & *en revoyant du pied du Cerf qu'ils pourſuivent*, qu'on peut ſçavoir *s'il y a change ou non*, & c'eſt ce qu'on ne peut faire à moins qu'on ne les tienne d'aſſez pres pour être à portée de voir ce qui ſe paſſe : auſſi juge-t'on, dans cette conjoncture, de la capacité d'un Piqueux ; car pour mériter le titre de *bon Piqueux* il ne ſuffit pas, comme l'imaginent la plupart, de ſonner proprement, & de bien piquer tant que cela perce, il faut encore ſçavoir lever & prévenir avec autant de prudence que d'activité : en un mot, outre un goût décidé pour le métier, il faut de l'expérience & de la pratique.

Lorſque le Cerf de meute donne le *change*, c'eſt, comme je l'ai déja dit, en le forçant de marcher devant lui pendant quelque-temps, après quoi il fait un hourvari ; ce qui cauſe un double embarras aux chiens, dont il profite pour ſe forlonger ou pour ſe jetter ſur le ventre au bout de ſa ruſe, la tête & les pieds ſous lui, afin d'ôter aux chiens la plus forte partie de ſon odeur qui conſiſte plus dans ſon haleine & ſes pieds, que dans tout le reſte de ſon corps.

Tous les chiens ſont quelquefois la dupe de cette manœuvre, ſur-tout dans la ſaiſon du rut & au commencement du printems, où les premiéres chaleurs, & l'odeur du *ſerpolet*, de la *marjolaine*, du nouveau *jet* du bois, leur émouſſent le nez au point de leur faire perdre cette fineſſe de diſcernement qu'ils avoient auparavant; ce qui fait faire aux meilleurs chiens & aux Piqueux, *par leur trop de confiance*, des ſottiſes qu'on ne ſoupçonneroit pas d'eux.

Cependant les vieux chiens accoutumés à s'aſſûrer à la branche y ſont rarement pris; & on les voit abandonner les autres pour ſe replier ſur leur Cerf de meute.

Ce que doivent faire les Piqueux ſûrs du *change*.

De l'inſtant que les Piqueux ſont ſûrs du *change*, & que tous leurs chiens ont fait la ſottiſe de le prendre, ils doivent rompre pour requêter leur Cerf ſur les arriéres; mais s'il ſe fait deux chaſſes, ſigne que le *change* ſe ſépare, ils rameuteront, *après en avoir revu*, à la partie qui maintient le *droit*, & y rallieront celle qui eſt dans le deſordre du *change*: on ne peut trop rouer de coups les chiens qui font cette ſottiſe; & pour mieux les corriger, perſonne ne doit venir à la Chaſſe ſans être muni d'un fouet & d'une paire de *couples* de ſoie, pour reprendre les traîneurs ou

ceux qui font la faute de ſe déterminer après toute autre Bête que le Cerf de meute.

Ce qu'il faut faire quand tous les chiens ont pris le *change* l'accompagnement.

Mais quand tous les chiens ont fait la ſottiſe de prendre le *change*, & qu'on eſt obligé de requêter ſon Cerf, la voie ne ſe redreſſe pas toujours ſi vîte qu'on le croiroit bien ; parce que le Cerf, après avoir livré le *change*, fait quelquefois de ſi fortes ruſes qu'il eſt impoſſible aux chiens de la retrouver ; ce qui occaſionne des défauts fort allarmans. Dans une circonſtance auſſi critique, il ne faut pas s'amuſer à pouſſer le propos ; car à la Chaſſe comme à la Guerre, *peu de paroles & beaucoup d'action.*

Ce qu'il faut faire pour lever le *défaut.*

Or l'action dont il s'agit eſt de prendre diligemment des *devans* & *arriéres*, en ſonnant un *requêté* aux chiens, & leur parlant ainſi : *Laila, valets... laila, mes toutous... laila, retrouve ta voie... au retour, au retour.* Si quelqu'un des chiens la retrouve, il faut appuyer vivement à celui qui fait cette belle action, comme *à rapidaux... ya, rapidaux... ralya, rapidaux... il dit vrai... ya, rapidaux, elaha... laha... laha ha ha...* Une attention d'une extrême conſéquence, eſt de bien examiner ſur quelle main ou de quel côté le Cerf aura tourné après cette premiére ruſe ; parce qu'après toutes celles qu'il fera dans le cours de la Chaſ-

Intéreſſant d'examiner ſur quelle main tourne un Cerf après ſon premier retour.

ſe, il ne manquera pas de tourner ou de rentrer du même coté.

Si ces premiers *devans* & *arriéres* pris on ne peut venir à bout de redreſſer la voie, alors les Chaſſeurs ſe diſperſeront : une partie des Piqueux reſtera avec les chiens pour leur faire prendre des *devans* & *arriéres beaucoup plus grands* ; ſur-tout ſi le défaut eſt arrivé dans l'inſtant d'un coup de vent refluyant, ou dans un canton de la forêt où la fumée des fourneaux de charbon puiſſe incommoder les chiens, tandis que les autres viſiteront attentivement les chemins les plus proches du défaut pour faire enſorte *d'en revoir* ; & ſi, de chance, ils *en revoient*, ils ſonneront ou crieront le *volulets* ſimple, ſi c'eſt ſur les *devans*, comme : *A volulets... volulets... ya volulets...* Si c'eſt ſur les *arriéres* : *Revari volulets... volulets revari.* Une réflexion bonne à faire en paſſant, c'eſt que pendant qu'on prend des *devans* & *arrieres*, il faut bien écouter ſi quelques chiens écartés ne redreſſeront pas *d'eux-mêmes* la voie ; car s'ils le faiſoient ſans être entendus particulierement *a vau-vent* ; outre qu'ils forlongeroient le Cerf, c'eſt qu'on perdroit infailliblement la Chaſſe : pour la retrouver, en pareil cas, on pique a toutes jambes *a vau-vent* ; dès qu'on eſt au-deſſous, on entend clairement les chiens.

Mais ſi tous ces grands *devans* & *arriéres* ne ſervent à rien, les Piqueux n'ont plus d'autre reſſource que l'eſpoir de le trouver remis dans *l'enceinte* qu'ils auront formée en prenant leurs *devans* & *arriéres*; il faudra donc qu'ils la foulent avec beaucoup d'exactitude & d'attention, parce que ſi leur Cerf eſt déja mal-mené, il ne levera pas le cul que les chiens ne ſoient prêts à lui monter ſur le *cimier*: auſſi quand après ces momens de crainte & d'incertitude il repart aux chiens, c'eſt alors qu'il faut réunir ſa joie à la leur, & l'exprimer par les cris de la plus vive allegreſſe, & par les tons de la trompe les plus vifs & les plus rallians.

Quand le Cerf voit que le change qu'il a eſſayé de faire valoir ne le peut tirer d'affaire, que la prudence des Chaſſeurs & la bonté des chiens le rend la dupe de cette ruſe, il prend le parti de ſe mêler avec tout ce qu'il y a d'animaux, afin que, ſur le grand nombre, les Piqueux & les chiens puiſſent ſe méprendre.

Comme le Cerf s'accompagne.

En effet, il va de *fort* en *fort* les chercher, les met debout, les fait fuir avec lui ſans vouloir les quitter, & cela quelquefois pendant plus d'une heure; il ne les abandonne que lorſqu'il ſent ſes forces preſqu'épuiſées dans l'uſage inutile de cet-

te ruſe ; ce qui lui fait prendre le parti d'en faire d'une autre eſpéce : il enfile à cet effet quelque grand chemin ou ruiſſeau qu'il longe extrêmement loin, & quand il ſe voit éloigné des chiens il fait une forte ruſe, puis ſe jette ſur le ventre, ou ſe relaiſſe dans l'eau le corps enfoncé juſqu'au bout du nez ; de façon que les chiens paſſent ſouvent très-près de lui ſans en avoir connoiſſance : il eſt donc bien intéreſſant d'apprendre à s'appercevoir de *l'accompagnement*, puiſque c'eſt une des plus fortes ruſes du Cerf.

Preuves de l'accompagnement.

Or les Piqueux s'appercevront que leur Cerf eſt accompagné : 1°. Par le grand nombre de voies de différente eſpéce. 2°. A la *façon de faire* de leurs chiens ; car ils verront les jeunes redoubler de gorge, les vieux, au contraire, chaſſer *mollement*, & porter le nez à cinq ou ſix branches avant d'oſer crier.

Ce que les Piqueux doivent faire dans l'accompagnement.

Mais il ne ſuffit pas de ſçavoir ſon Cerf accompagné, l'embarras eſt de le maintenir, & de parer le *change* qu'il a deſſein de faire prendre ; pour y réuſſir, voici ce qu'il faut faire. Le Piqueux le plus habile doit reſter avec les chiens, afin de les faire chaſſer en crainte ; loin de ſonner & d'appuyer, il leur criera ſans ceſſe : *Sagement*, *capitaux*... *bellement*, *fortunaux*... *ſagement*....

ſagement... & il briſera par-tout où il reverra de ſon Cerf, pour, en cas de change, venir le requêter à ſes derniéres *briſées*. Les autres Chaſſeurs piqueront en tête, & s'écarteront de chacun leur côté, tant aux chemins qu'aux jeunes tailles, ſur les aîles, les devans & arriéres du *fort* où ſera la Chaſſe, afin de voir paſſer le Cerf de meute ſeul ou en compagnie, & de lui ſonner une *vue* pour tranquiliſer le Piqueux qui eſt aux chiens, ou enfin pour rompre les chiens qui ſeroient dans le déſordre du *change*.

Si le Piqueux qui accompagne les chiens les voit ſe départir & faire pluſieurs chaſſes, il en doit conclure que le Cerf abandonne ſa compagnie, & que cette nombreuſe aſſemblée prend ſon parti de chacun ſon côté : de cet inſtant il portera tous ſes ſoins à la partie des chiens qui méritent le plus ſa confiance, & s'il voit *par le pied ou autrement* qu'ils chaſſent le Cerf de meute, il ſonnera & appuiera *vivement* à ces admirables héros, & par leurs noms alternativement, tant pour les encourager & leur faire rendre par-tout le monde la juſtice qui leur eſt duë, que pour avertir les autres Piqueux de rompre, à grands coups de fouet, les chiens qui, faute d'attention, ont été les dupes de la ruſe du Cerf,

Pluſieurs Chaſſes après l'accompagnement, ce qu'il faut faire.

Les Piqueux qui ſont obligés de former tout un équipage ont beaucoup de peine dans les commencemens, mais ils en ſont dédommagés dans la ſuite par des chiens qui prennent volontiers ſeuls.

Le Cerf ſe forlonge apres avoir quitté ſa compagnie; ce qu'il faut faire.

Lorſque le Cerf abandonne ſa compagnie, il ſe forlonge tant qu'il peut pour ſe tirer d'affaire; il ſuit ordinairement les chemins, parce qu'il ſçait que n'y touchant point *de ſon corps* à la branche, les chiens ont *beaucoup* plus de peine à le chaſſer; & quand il ſe voit un peu d'avance il fait des *hourvari* à l'infini, allant & venant trois ou quatre fois ſur lui; de ſorte qu'au premier coup d'œil on le croiroit accompagné, après quoi il fait une forte ruſe & ſe jette ventre à terre ou dans l'eau, ce qui occaſionne infailliblement un défaut *tel qu'il ſoit*; mais ce *défaut* eſt ſouvent relevé par les chiens ſeuls, *s'ils ſont chiens françois*, particuliérement par les vieux qui ne vont pas juſqu'où le Cerf a été; car dès qu'ils s'apperçoivent de la double voie, on les voit tourner le cul aux autres, & chercher la *rentrée* ſur les arriéres.

Ce retour ou *hourvari* dans un chemin, quelque ſec & dur qu'il ſoit, ſe démêle d'ailleurs à l'œil, attendu qu'un Cerf n'eſt pas ſi leger qu'on ne puiſſe bien en revoir;

mais en supposant qu'on ne le puisse, il faut faire requêter les chiens des deux côtés du chemin sur les arriéres, & *assez loin*; parce qu'un Cerf qui a du devant fait de fort *longs retours*, & quand les chiens en retrouvent & qu'on en revoit, on crie : *Revari volulets... ya, badinaux, il dit vrai... ya, badinaux... laha... laha... laha ha ha.*

Il ne faut pas pousser les chiens dans le fort. Inconvéniens.

Comme les Cerfs font aussi-bien des retours dans le *fort* que dans le chemin, il ne faut pas y presser les chiens, parce qu'ils outrepasseroient la voie, & en la recherchant ils pourroient faire bondir le change; dans ces sortes de défauts *au fort* on les raméne toujours, soit dit une fois pour toutes, sur leur double voie, en fixant l'œil à bas pour tâcher d'en revoir. Il arrive même souvent que dans cette opération, on trouve le Cerf au bout de son retour, qui attend, pour repartir, que les chiens & les Piqueux soient prêts de lui passer sur le corps.

Comme un Cerf se forlonge d'un bout à de la forêt à l'autre. Comme après il ruse. Comme les chiens le sur-allent; & pourquoi.

Mais s'il peut se remettre au bout de sa ruse, il peut également se forlonger d'un bout à l'autre de la forêt, où il profitera du devant qu'il aura pris pour faire mille autres ruses très-embarrassantes; & si les chiens alors chassent *mollement*, soit à cause de la chaleur, du renouvellement des plantes odoriférantes, ou du mauvais

temps, & qu'avec cela on ſoit lent à les ſervir, les voies ſe refroidiront de façon qu'ils les ſur-alleront ; particuliérement en hyver où la terre ſe refroidit & géle dès les trois heures après midi. Il ne ſuffit donc pas d'agir dans les *défauts* avec de la prudence, il faut y joindre une extrême diligence, parce que ſi les Piqueux perdent le temps, le Cerf ne fait pas de même ; il profite de leur nonchalance pour ſe défaire d'eux.

Raiſons qui déterminent un Cerf à ſe forlonger.

Pluſieurs raiſons déterminent un Cerf à ſe forlonger. Premierement, quand il voit que malgré toutes ſes ruſes les chiens continuent de le pourſuivre avec une égale vivacité. Secondement, il ſe forlonge, quand on l'attaque dans les mois d'Avril & Mai, temps ou ſa tête eſt tendre & molle, ce qui lui fait abandonner le *fort*, pour les pays clairs où il court plus hardiment & ſans craindre de ſe bleſſer : d'ailleurs l'avance qu'il peut ſe procurer dans ces ſortes d'endroits, lui donne le temps de ruſer & de s'éloigner des chiens. Troiſiémement, un Cerf ſe forlonge, quand, n'ayant pû ſe débarraſſer des chiens, il s'étonne & vient à perdre tête : alors il court de toutes ſes forces ſans ſçavoir où il va ; tous les pays lui ſont égaux ; en un mot, il donne dans les villages comme dans les pleines campagnes.

Or quand un Cerf ſe forlonge par les campagnes & que les chiens y tombent en défaut, pour ne pas trop laiſſer refroidir la voie, il faut prendre de très-grands devans, ſur un terrein favorable du côté où il a la tête tournée; ſur-tout s'il paroît gagner quelque bois ou forêts, car il eſt bien rare, qu'en pareille circonſtance, un Cerf revienne ſur lui; il pourroit pourtant bien faire une petite ruſe, & ſe jetter ſur le ventre dans quelques brouſſailles ou choſes ſemblables, s'il s'en rencontroit ſur ſon chemin; mais ordinairement il va toujours en avant tant qu'il a des forces; à moins encore qu'il n'eût en paſſant le vent de quelque eau; ce qui pourroit l'engager à retourner ſur lui pour s'y jetter. Au reſte, quand on connoît le pays, on devine facilement quel eſt ſon but: dans ces ſortes d'endroits on a l'avantage d'en revoir par-tout; ce qui fait que les défauts n'y ſont pas de longue durée.

faut faire quand un Cerf ſe forlonge par les campagnes.

Une choſe à remarquer, c'eſt qu'un Cerf ne ſe forlonge preſque jamais le nez dans les vents des *Terres*, du *Nord* & du *Midi*: 1°. Parce que ces vents qui ſont *grands*, *froids*, & *reſſuyans* lui deſſécheroient la langue, & l'altéreroient au point de lui faire perdre haleine; ſon bois d'ailleurs, qui feroit voile en oppoſite, le fati-

Un Cerf ſe forlonge rarement dans les vents des terres du nord & du midi. Les raiſons.

gueroit beaucoup & l'empêcheroit d'avancer dans ſa courſe. 2°. C'eſt que par un inſtinct admirable, il ſçait qu'en fuyant dans le vent les chiens en auroient un ſentiment fort vif ; tandis que s'en allant à vau-vent il eſt ſûr que ce même ſentiment fuit les chiens : il a de plus l'avantage d'entendre ſes ennemis, & celui de s'avancer & de ſe retarder pour prendre haleine, ſelon qu'il eſt plus ou moins éloigné d'eux.

Preuves de l'affoiblissement du Cerf.

Lorſqu'un Cerf, de fauve qu'il étoit en l'attaquant, devient d'un brun tirant ſur le noir, ce qui eſt occaſionné par la ſueur, & qu'il n'a plus de langue, ce que nous appellons être *Retrait* ; les chiens s'en apperçoivent auſſi-tôt, parce qu'il s'échauffe, s'appeſantit, leur laiſſe un ſentiment bien plus vif : le malheureux fait tout ce qu'il peut pour s'éloigner d'eux, mais ſon derriere & ſes reins, accablés de fatigue, ne peuvent plus ſuivre ſon devant, qui paroît infatigable ; cependant s'il apperçoit quelqu'un dans le chemin qu'il traverſe, il bondit encore d'une force incroyable, mais il n'a pas ſitôt le nez au *fort* que la tête lui baiſſe, & qu'on le voit marcher à pas chancelans : plus alors il s'affoiblit, plus l'eſpoir de la curée donne de force aux chiens qui renouvellent de gorge & de jambes au bruit *fanfaré* des Trompes :

il

il y a même des chiens fins qui pendant la Chaſſe ſe ménagent pour ce moment, où ils prennent la tête ; ils ſerrent le Cerf de ſi près qu'il n'a pas le temps de ruſer ; mais comme cela créve les autres & forlonge le Cerf, il faut les arrêter ſous le fouet, en leur criant : *derriére*, *derriére*, afin que toute la meute chaſſe en bloc ; c'eſt une choſe à faire depuis le commencement de la chaſſe juſqu'à la fin, toutes les fois qu'il ſe fait une file a l'angloiſe ; car outre que rien n'eſt plus deſagréable à voir, c'eſt que l'on n'a pas plus de bruit que s'il n'y avoit qu'un quart des chiens de donnés ; parce que tous les traîneurs emploient leur force à ſuivre, ce qui les empêche de crier. J'avois déja fait cette remarque qui eſt eſſentielle.

Comme il faut arrêter les chiens trop vîtes.

Quand un Cerf eſt auſſi mal-mené que je viens de le dire, il bat les ruiſſeaux, les étangs & les riviéres : dès qu'il s'y jette, les Piqueux doivent ſonner la *fanfare à l'eau*, obſervant, *s'il y reſte*, de la ſonner toute ſimple ; mais s'il en ſort, d'y joindre un Ton qu'on trouvera noté à la fin de ce Traité, & que nous devons à Monſieur le Marquis de Dampierre, notre Compatriote, Gentilhomme auſſi connu dans tout le Royaume par ſon nom, ſes talens, & ſon amour pour la Chaſſe, que par un mérite

Ce que fait le Cerf lorſqu'il ſe ſent mal-mené.

d'autant plus rare, qu'il lui a attiré d'une façon particulière les bonnes graces du plus grand de tous les Rois.

Ruses du Cerf dans l'eau.

Mais quoiqu'un Cerf ne batte ordinairement l'eau que lorsqu'il est *mal-mene*, il n'est pourtant pas encore pris : souvent même y fait-il des ruses qui le font manquer. En voici, par exemple, une qui lui est naturelle & que je ne dois pas omettre. Lorsqu'il entre dans une riviére, il ne monte point, ou rarement, contre l'eau, mais il la fuit & la descend. 1°. Parce qu'il sçait qu'en montant contre l'eau, cet élément porteroit aux chiens son odeur ou sentiment. 2°. Parce qu'il auroit trop de peine à forcer la rapidité du cours de l'eau ; & ce qu'il y a de bien remarquable encore, c'est qu'il longera toujours la riviére par le milieu, dans la crainte d'attraper quelques branches de bois ou choses semblables, ou les chiens puissent avoir connoissance de lui ; & il la longera *fort loin*, dans l'esperance de se detaire plus surement d'eux ; ce qui lui reussit assez ordinairement, au moins pour quelque temps.

Défaut au passage des eaux ; ce que doivent faire les Piqueux.

Quand les Piqueux voient leurs chiens tomber en défaut au passage d'une riviére, leur premier soin est de *courre à l'entrée du Cerf à l'eau*, afin de ne pas oublier l'endroit après l'avoir une fois quitte : ensuite ils examineront de quel cote il a la tête tour-

hée ; ce qui ſera facile à connoître, à la façon de faire des chiens qu'ils exciteront de la ſorte : *Ah... il bat l'eau, chiens, Ah... il bat l'eau... il bat l'eau... il bat l'eau...*

Comme on voit ſi le Cerf traverſe, longe, ou ſort de la riviére.

Ils verront d'ailleurs s'il a traverſé ou longé la riviére. Premierement, par les herbes qui s'y trouvent, & au travers deſquelles il ſe ſera fait une route en les traverſant & traînant du côté où il ſera allé. Secondement, par nombre de petites boules ou barbots qu'il aura fait naître en agitant l'eau. Troiſiémement, enfin, par l'eau même qui en ſera troublée, ſi la riviére eſt dormante, peu profonde, & fangeuſe.

Partage des chiens de l'un & de l'autre côté de la riviére pour prendre les devans.

Indépendamment de toutes les connoiſſances qu'ils peuvent tirer de toutes ces obſervations ſur la fuite de leur Cerf, ils partageront leurs chiens & prendront des devans au-deſſus & au-deſſous de ſon entrée à l'eau, de l'un & l'autre côté de la riviére, qu'ils longeront très-lom, & à trente ou quarante pas des rives, parce que s'ils les prenoient de trop près, les chiens pourroient ſur-aller les voies pleines de l'eau dont le Cerf étoit chargé en ſortant. Il n'eſt guéres poſſible que s'y prenant de cette façon ils ne le trouvent ſorti par un endroit ou par l'autre ; à moins qu'il ne ſe fût remis dans l'eau la tête ſeulement hors & cachée ſous quelque fépée de bois ; c'eſt

à quoi il faut bien prendre garde, car si les Piqueux & les chiens passoient à côté de lui sans en avoir connoissance, dès qu'il les verroit un peu éloignés, il s'en retourneroit sur ses arriéres, ou bien il y resteroit, s'il ne se sentoit pas de force.

Quand un Cerf bat les eaux, *moins pour ruser, que* parce qu'*il se trouve à bout*, son affaire est bien-tôt faite; car lorsqu'il ne prend pas le parti de se forlonger, il fait une *espéce* de chasse de Lapin, & *se donne à vue* à tout instant.

[illegible] Alors *il bronche & [illegible]; il a la bouche noire, & sans [illegible]; il fuit les chemins, sans, pour [illegible], ruser; il fait de grandes glissades, & donne des os en terre & n'appuie que du talon; ce qui le fait aller la jambe extremement ouverte*; s'il se trouve dans un endroit ou il y ait à sauter, *il cherche un passage facile*, parce qu'il ne se sent plus de force.

[illegible] Voila le doux & gracieux moment de la Chasse, particulierement pour les chiens & les Piqueux; pour les chiens, que l'espérance de la curée rend aussi frais & vigoureux que s'ils venoient d'etre découplés; pour les Piqueux, qui par le nombre de fanfares en halaly, annoncent à l'Etranger l'hypotheque que le pied du Cerf leur donne sur sa bourse.

En effet, on voit bien tot ce pauvre animal

toujours fier & plein de majeſté, ſe jetter pour une derniére fois à l'eau, *qu'il augmente de ſes larmes* : il y tient ordinairement ſes abbois : quand il ſe fait prendre à terre ſéche, il ſe couvre le derriére de quelque ſépée de bois, & ſe défend au reſte vigoureuſement, *ſur-tout dans la ſaiſon du rut* ; car il charge les chiens, les chevaux, même les hommes à grands coups *d'andouillers*, & s'il ne tue pas, au moins il bleſſe dangereuſement. Dans les mois de Mars & d'Avril, où la nature l'a dépouillé de ſon bois, il ſe défend à coups de pied avec une force & une agilité ſurprenantes.

Temps où il faut couper le jaret du Cerf

Comme le plaiſir de le voir faire couteroit peut-être beaucoup, il faut promptement lui couper le jaret, & lui couper du côté oppoſé, afin de s'éviter une ruade. Les chiens connoiſſent cette opération, & dès qu'ils le voient fléchir au coup, ils ſe jettent deſſus & le portent par terre. S'il tient ſes abbois dans l'eau, les chiens l'environnent de toutes parts ; les uns le mordent au ventre, aux cuiſſes, les autres lui montent ſur le dos, le ſaiſiſſent à la gorge, le font couler à fonds & le noyent.

Quand le Cerf eſt par terre, les Piqueux en ſonnent la mort pendant que les chiens le foulent ; rien ne leur fait plus de

plaisir & ne les rend si bons : après cela on les fait retirer en leur disant : *arrière*, *arrière*, afin de procéder à la curée qui se fait ainsi :

Comme on leve le pied du Cerf.

Avant de commencer à deshabiller le Cerf, le premier Piqueux léve le pied droit de devant à la jointure du genouil, pour le présenter, dans son temps, à celui que son Maître lui aura indiqué ; c'est un usage que les Gentilshommes de Normandie ont toujours toléré, persuadés qu'ils font que les Piqueux s'intéressent davantage à la Chasse : impression qui ne fait pas d'honneur aux Piqueux. Chez ce qui s'appelle Seigneurs, on ne donne jamais de pied, parce que payant d'ailleurs de très-gros gages, ils ne veulent pas qu'il en coûte à ceux qui les accompagnent ; mais le premier Piqueux ne le leve pas moins, pour le porter au Commandant qui le présente au Seigneur qu'il a l'honneur de servir.

Maniére de faire la curée du Cerf.

Pour procéder donc à la curée, que nous faisons toute chaude, parce que cela fait plus de plaisir aux chiens, voici comme on s'y prend.

On commence par mettre le Cerf dans une belle place, on le tourne sur le dos & on l'empêche, ensuite on fait une incision aux quatre jambes, à la jointure du genouil, & des jarets & tout autour ; on

part après, de la jointure du genouil pour faire une incision dans la nape de chacun côté, qui va rendre au milieu de la poitrine ; du milieu de la poitrine, on fait une incision jusqu'à l'entre-deux des cuisses ; & de l'entre-deux des cuisses, on en fait une autre de chaque côté qui va rendre aux jarets ; après quoi on leve proprement la nape.

Des menus droits.

Lorsque le Cerf est deshabillé, on leve les *menus droits*, qui sont le *musle*, *la langue*, *les oreilles*, *les dentiers*, *le franc boyau*, *la veine du cœur*, *les petits filets*, & *la hampe*. Dans certains Equipages, ce qui est un vol faire aux chiens, on met du nombre des *menus droits*, les *grands filets* qui sont attachés le long du dos, depuis le dessous des épaules jusqu'aux hanches, le gros des *nombres* qui se prend dans l'entre-deux des cuisses, & l'on coupe enfin les cuisses & le *cimier* ; de sorte qu'il ne reste aux chiens que le coffre & les épaules. Je serois bien tenté de dire que le Maître d'un Equipage, sur lequel on prend de pareils droits, va moins à la Chasse qu'à la boucherie.

Quand tous les *menus droits* sont levés & le massacre détaché au premier nœud de la gorge contre la ganache, on recouvre le Cerf de sa nape, & on sonne une *vue*,

après laquelle le Piqueux préſente le pied & ſonne fanfare ; dès qu'il la commence un Valet de chiens enléve la nape, en criant aux chiens : *Halaly... halaly... halaly...* Tant que la curée dure, les Piqueux ſonnent, & les petits Valets ſont attentifs à les empêcher de ſe mordre.

Droit du Limier, du Maître, & des Piqueux.

La *tête*, le *cœur*, les *rognons* & le *foie* appartiennent aux *limiers* ; le *bois* appartient au Maître de l'Equipage, & la *nape* aux Piqueux.

La *curée* finie, on fait le *forhu* : rien n'eſt plus utile, il accoutume les chiens à connoître le ton du *forhu*, auquel ils doivent être obéiſſans, parce qu'il ſert à les enlever de deſſus une *mauvaiſe* voie pour les mettre ſur une *bonne*, ou ſur le *droit* : voici comme il ſe fait.

Façon de faire le forhu.

Un Valet ſe tire à l'écart à cent cinquante pas ou viron, avec la freſſure & menus boyaux qu'il met au bout d'une tourche, puis il prend ſa Trompe & ſonne le *forhu*, juſqu'à ce que tous les chiens ſoient arrivés à lui, après quoi il leur montre cette treſſure, qui eſt le *forhu* ; fatigués de mille ſauts inutiles pour l'attendre, ils ſe mettent à crier comme aux *abbois* du Cerf, & quand ils ont bien ſauté & crié, on le jette au milieu d'eux ; on les fait boire enſuite à l'eau la plus proche, après quoi on les mene au chenil,

en ſonnant *ſanfare* & la *retraite priſe*.

Plus ſouvent des chiens chaſſent, plus ſages & meilleurs ils ſont ; dans les pays où les Cerfs ne ſont point trop vigoureux, on peut faire deux Chaſſes la ſemaine, au moins trois en quinze jours.

Quand il y a long-temps que l'Equipage n'a chaſſé, par exemple, à la ſortie de la *mue*, ou après de longues neiges ou de longues gelées, il faut lui faire faire quelques chaſſes du Liévre : outre que cela ſert à remettre les chiens en haleine, c'eſt que la voie de ce petit animal leur apprend à ſe coller & à ne pas tant ſur-aller.

CHAPITRE XIV.

De la maniére de requéter un Cerf manqué de la veille faute de jour.

NOus venons de prendre notre Cerf ; nous en avons fait la *curée* : tout eſt dit, a-t'on conclu, voilà la Chaſſe du Cerf finie. Point du tout ; il reſte encore à dire que, *ſans la faute des Piqueux & des chiens*, on peut manquer ſon Cerf. La nuit ſurvient, par exemple, lorſqu'il eſt au *halaly* à *fond de forêts*, ou quand il ſe jette dans un étang d'où l'on ne peut le faire ſortir dans l'obſcurité, &c. Mais cet heureux hazard lui ſauvera-t'il la vie ? Non, j'eſpére, en s'y pre-

nant comme on va le voir dans la ſuite de ce Chapitre.

Ce qu'il faut faire quand on rompt ſur un Cerf au halaly.

Obſervons premiérement que lorſqu'on eſt obligé de rompre à *fond de forets*, ſur un Cerf au *halaly*, parce qu'il *eſt nuit*, il faut le *buſer la tête couverte* à la ſortie du chemin où l'on a rompu, & ſe retirer après, juſqu'au lendemain matin, dans la Ferme la plus voiſine, ou dans quelque Loge de Commis de Vente, ou de Charbonnier.

Ce qu'il faut faire quand la nuit ſurvient le Cerf étant à l'eau.

Secondement, quand on eſt forcé l'été d'abandonner ſon Cerf au *halaly* dans un étang, il faut, ſi l'on n'eſt pas aſſez de monde, ſéparer les chiens en pluſieurs pelotons, & les poſter de diſtance en diſtance autour de cet étang, allumer des feux, tant pour ſe chauffer que pour faire peur au Cerf, dans les endroits où l'on n'auroit ni gens ni chiens à les garder ; en un mot, il faut faire bien du bruit & beaucoup ſonner, afin d'empêcher le Cerf d'en ſortir : au ſurplus, la ſeule raiſon dicte qu'il eſt à propos d'envoyer les chiens, s'il eſt poſſible de s'en paſſer, & les chevaux, ſe refaire au plus prochain Village, & d'en rapporter de quoi ſouper bien ou mal.

Si ces précautions empêchent le Cerf de ſortir, on fait le lendemain ce qu'on auroit fait la veille, ſans l'accident de la nuit ; c'eſt-à-dire, tout ce que j'ai ci-devant dit qu'il falloit faire *pour mettre un Cerf de*

meute à mort ; mais s'il fort, malgré toutes ces meſures, ou parce que *l'hyver* il n'aura pas été poſſible de les mettre en uſage ; alors il faut s'y prendre *de la même façon* qu'on auroit fait ſi on avoit rompu & briſé *à fond de forets*, & faute de jour.

Mais, avant tout, examinons la manœuvre du Cerf, lorſqu'il ne ſent plus les chiens à ſes trouſſes ; après cela nous dirons ce qu'il faut faire pour les y remettre.

Ce que fait un Cerf ſur lequel on a rompu, quand il n'entend plus les chiens à ſes trouſſes.

Lorſque le Cerf, ſur lequel on rompt, n'entend plus de bruit après lui, il conſulte ſes forces ; s'il s'en trouve encore, il prend les chemins où il fait mille allées & venues, il ſe mêle avec toutes les Bêtes qu'il trouve, afin de cauſer de l'embarras ; s'il a deſſein, ce qui lui eſt aſſez ordinaire, de revenir dans le canton de la forêt où il a été attaqué, il ne leur tiendra pas long-temps compagnie, mais s'il n'a point ce projet, il reſtera volontiers avec elles.

Cerf manqué fait pluſieurs repoſées.

Quand, au contraire, le Cerf eſt abandonné, pour ainſi dire, aux abbois, il ruſe tant qu'il peut, ſans beaucoup s'éloigner ; après cela il ſe couche, à peine l'eſt-il qu'il ſe leve pour ſe mettre auſſi-tôt ſur le ventre ; de ſorte qu'il fait dans la nuit cinq ou ſix repoſées, toutes proches les unes des autres, ce qui le feroit croire *accompagné*, ſi on ne ſçavoit pas que cela vient de ſon *extreme* laſ-

ſitude : en effet, il eſt ſi fatigué qu'il ne peut *viander* debout, & s'il *viande*, c'eſt de couché, & très-legérement de ce qui ſe trouve autour de lui ; auſſi ſes *fumées* ſont-elles *vaines*, *petites* & *ſeches* ; mais dans l'un & l'autre cas il eſt d'une inquiétude affreuſe, il croit toujours entendre les chiens & la Trompe ; & dans ces momens de crainte & d'allarme, s'il a le vent de quelque *harde* de bête, ou d'un autre Cerf, il l'accompagne pour en donner le *change*, ſi on vient à l'attaquer.

Le même Valet de Limier, & les mêmes Piqueux doivent requêter le Cerf manqué : ce qu'ils doivent faire.

Or pour retrouver le Cerf qu'on a manqué, il faut que le *même* Valet de Limier & les *mêmes* Piqueux qui l'ont chaſſé la veille, & qui par conſéquent doivent en connoître *parfaitement* le pied, ſe mettent à le requêter dès le point du jour.

Pendant que le Valet de Limier ira prendre les voies à la *briſée*, ou à la ſortie de l'étang, les Piqueux & Connoiſſeurs feront les chemins qui traverſent la foret, afin de faire enſorte de *revoir* du Cerf, & s'ils en revoyent ils ſonneront ou crieront le *Volulets* pour que le Valet de Limier & tous les autres Chaſſeurs y courent, ainſi que ceux qui tiennent & conduiſent les chiens.

Comme on connoît un Cerf manqué ſur ſes fins.

Un Cerf manqué *ſur ſes fins* eſt facile à connoître le lendemain, même pendant plus de deux mois, car *il va la jambe*

& le pied fort ouvert, il n'appuie que du talon, il outre-passe des pinces du pied de derrière celles du pied de devant, il se méjuge quelquefois, & tantôt il va d'assurance, tantôt il s'avance ou va le trot, & tantôt enfin il fuit.

Par la retraite d'un Cerf on juge de sa retraite.

Comme par la *refuite* du Cerf on juge à peu près de l'endroit ou il va, il faut promptement y envoyer un relais, que le Conducteur aura l'attention de donner à propos; pour la meute, elle suivra par les chemins, afin d'être prête à donner quand le Cerf sera lancé.

Ces mesures prises, on continuera de faire suivre les voies aux limiers, en les appuyant vivement & criant: *Volulets...* toutes les fois qu'on en reverra, & dès qu'ils l'auront relancé on découplera la meute.

Il faut observer que si le Cerf s'étoit mis à l'eau la veille, parce qu'il n'en pouvoit plus, il ne manquera pas, dès qu'il sera relancé, de faire une petite *randonnée* pour retourner dans son étang; & si, dans cet instant, il étoit possible de le gagner de vitesse pour l'empêcher de s'y remettre en lui coupant le jaret, on s'épargneroit & aux chiens beaucoup de peine & d'embarras; mais *s'il n'étoit pas à bout* quand on a rompu la veille, non-seulement on en fera peut-être *suite quatre ou cinq heures* avant de pouvoir le relancer, mais c'est que lorsqu'il le sera, *il fera mille ruses*,

Comme il est difficile de relancer un Cerf manqué lorsqu'il n'a pas été mis à bout.

mille retours, au bout desquels *il se remettra, & il ne levera pas le cul que les chiens & les Piqueux ne tombent dessus*; on ne peut donc trop faire de bruit, quand on veut relancer un pareil Cerf : après s'être ainsi fait relancer, il *s'accompagnera & fera bondir le change, tant qu'il en trouvera l'occasion.*

Je ne répéterai point ici de quelle façon on doit s'y prendre pour lever ces difficultés, elles font la matiére du Chapitre precédent ; sans l'accident de la nuit celui-ci ne grossiroit point mon Livre ; tout son objet est d'apprendre *à requeter un Cerf manqué de la veille au haldy* : au surplus il faut faire ce qu'on auroit fait sans cette infortune.

Voila, pour le coup, la Chasse du Cerf finie : je voudrois bien l'avoir traitée de façon à plaire à tout le monde ; mais c'est un avantage qu'aucun Auteur n'a jamais eu. Au reste, je n'envie point les suffrages de certains ignorans, dont l'esprit gauche, bizarre & baroque, trouve toujours mal fait ce qu'il enrage de n'avoir pu faire : en tout cas, je n'ai point eu dessein de leur donner de leçons, ce qui doit les porter à m'honorer de leur indifférence ; c'est en vérité tout ce que j'exige d'eux.

Fin de la Chasse du Cerf.

ans les rules & les difficultes, que dans
n bruit ſoutenu ſans embarras & ſans dé-
ut : auſſi quiconque ſçait *bien* juger les
ngliers, & piquer hardiment au *fort*
n ſonnant, peut ſe flatter d'être bon Pi-
eux *avec peu de ſcience.*

Je vais montrer d'abord à les forcer ou
urner en régle, enſuite j'apprendrai à

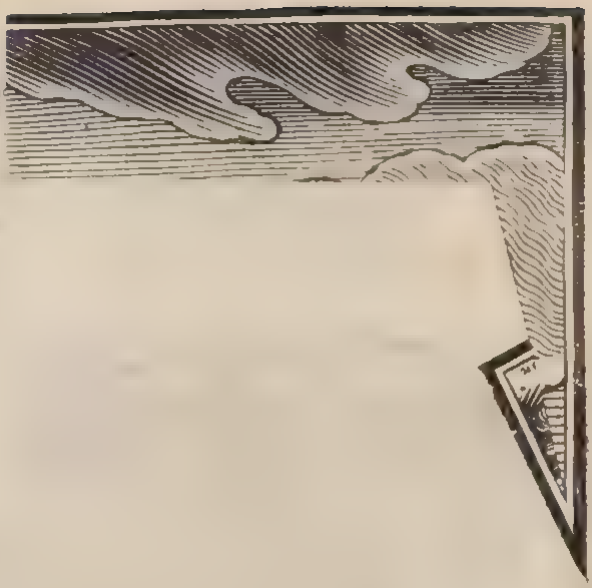

frages de certains ignorans, dont l'esp
gauche, bizarre & baroque, trouve to
jours mal tout ce qu'il engage de n'av
pu faire : en tout cas, je n'ai point eu de
sein de leur donner de leçons, ce q
doit les porter à m'honorer de leur ind
férence ; c'est en vers tout ce que j'e
ge d'eux.

Fin de la Chasse du Cerf.

CHASSE DU SANGLIER.

CHAPITRE PREMIER.

De la Chaſſe du Sanglier.

LE Sanglier eſt un Porc ſauvage, qui reſſemble parfaitement au Porc privé ; ſi l'on en excepte pourtant que le Sanglier a les oreilles droites, plus petites, plus pointues, qu'il eſt noir à ſon âge de perfection, & ſi fort harpé, qu'étant ſur ſes jambes, il forme de ſon reins un demi cercle parfait. La Chaſſe de cet animal eſt très-amuſante pour les Chaſſeurs qui font moins conſiſter le plaiſir de cet exercice dans les ruſes & les difficultés, que dans un bruit ſoutenu ſans embarras & ſans défaut : auſſi quiconque ſçait *bien* juger les Sangliers, & piquer hardiment au *fort* en ſonnant, peut ſe flatter d'être bon Piqueux *avec peu de ſcience.*

Je vais montrer d'abord à les forcer ou tourner en régle, enſuite j'apprendrai à

les tuer à coups de fusil à l'aide d'un seul chien ; c'est-à-dire, à trait de Limier : ceux qui sçavent combien, à la Chasse, je hais l'odeur de la poudre à canon, seront étonnés, sans doute, de me voir fournir les moyens d'en faire usage avec succès ; mais s'ils veulent bien réfléchir que le Sanglier est un animal brute & sans ruse, qui met toute sa défense dans sa férocité meurtriére, ils conviendront qu'il n'est pas fait pour être mis au rang de ceux que l'on doit chasser avec cette noblesse qui fait l'honneur & l'appanage de notre metier : d'ailleurs je ne puis oublier que cette maudite engeance m'a causé la mort de plusieurs chiens excellens ; j'avoue même que je profite avec plaisir de l'occasion de m'en venger. Commençons par traiter de sa nature, ensuite nous lui déclarerons la guerre.

CHAPITRE II.

De la Nature du Sanglier.

ON dit en commun proverbe : *il est brutal comme un Sanglier.* Rien de plus brutal, en effet, la Nature en a fait le plus féroce & le plus dangereux de tous les animaux ; car si les autres font une égratignure,

tignure, celui-ci tue ou bleſſe à mort ; il naît avec toutes les dents qu'il doit avoir, entr'autres avec quatre, dont deux deſſus & deux deſſous, que nous appellons, ſçavoir : les deux de la machoire ſupérieure, *grais*, & les deux de la machoire intérieure *defenſes* ; c'eſt avec ces dernières qu'il fait tout le mal : il eſt de longue vie, & à l'oreille tres fine, ſur-tout quand il n'a point le vent contraire ; c'eſt un animal, enfin, ſi terrible & ſi furieux, qu'il peut, dans un jour, cauſer la perte d'un Equipage : j'en ai vu un tuer quatorze des meilleurs chiens du monde ; c'étoit un Equipage pour Liévre, qui chaſſoit Sanglier pour la premiére fois, & qui, comme on le voit, ne fut pas mal étrenné. Quand un Sanglier fait ſes *mangeures* de noiſettes & de faines, il eſt beaucoup plus meurtrier de chiens que lorſqu'il les fait de gland & de racines ; il ſe repait en outre, de toutes ſortes de bleds, fruits & légumes, comme pommes, poires, prunelles, &c. il a cette propriété que le porc privé n'a pas, qui eſt de n'être preſque jamais *ladre* : il préfére à toutes demeures les *forts* garnis de ronces & d'épines, & ne ſe débuche qu'aux approches de la nuit ; il abandonne volontiers les forêts pour aller ſéjourner quelque temps dans les buiſſons écartés ; ce qui a donné

Sanglier meurtrier.

lieu à ce Proverbe des Chaſſeurs : *Le Sanglier n'eſt qu'un hote* ; en effet, quand on l'inquiéte dans ces ſortes d'endroits, il en décampe auſſitôt, pour retourner à la forêt d'où il eſt venu.

Les Sangliers ſe diſtinguent par leur âge, comme les Cerfs par le leur.

Marcaſſins. Les Sangliers venant au monde s'appellent *Marcaſſins*, leur mere ſe nomme *Laie*.

Au bout de ſix mois, & depuis ſix mois juſqu'à un an, ces mêmes *Marcaſſins* ſont

Bêtes rouſſes. dits *Bêtes rouſſes*, parce qu'alors ils ont le poil roux ; quand ils ont un an fait, ils ſe diſent *Bêtes de compagnie* : pendant toute

Bêtes de compagnie. leur deuxiéme année ils n'ont point d'autre nom.

Ragot. Depuis la deuxiéme année juſqu'à la troiſiéme, ils ſont dits *Ragots*.

Sanglier à ſon tiers an. Lorſqu'un Sanglier a trois ans faits, il ſe dit Sanglier à ſon *tiers an* ; il continue de s'appeller ainſi juſqu'à ce qu'il en ait quatre.

Quartannier. Un Sanglier qui a quatre ans faits, s'appelle *Quartannier*, il porte ce nom juſqu'à ſa cinquiéme année. Quand il a cinq

Quintannier. ans faits, il ſe nomme, par quelques-uns, *Quintannier*, & par d'autres, *vieux* Sanglier, après quoi il n'acquiére plus d'autre nom que celui de *vieux*, ou *grand-vieux*

Grand-vieux Sanglier. Sanglier ; pour lors il aime à être ſeul,

& ne peut plus faire beaucoup de mal, parce qu'il eſt *contremiré* : Le *Ragot*, le Sanglier à ſon *tiers an*, & le Sanglier à ſon *quart an* ſont ſeuls bien à craindre. Traitons maintenant de leur rut.

CHAPITRE III.

Du Rut des Sangliers.

LEs Sangliers vont au rut vers les premiers jours de Décembre, ils y ſont viron un mois. Les vieux Sangliers ſe tiennent d'abord avec les vieilles Laies; ainſi des autres ſuivant leur âge; ils courent çà & là, faiſant de grands pays pendant la nuit pour trouver les Laies.

Si les Cerfs ſe battent au rut, & ſe diſputent le pas, ceux-ci ne ſe le cédent qu'après une bataille des plus ſanglantes; les Sangliers à leur *tiers* & *quart an* y font carnage; le vaincu reſteroit ſur le champ de bataille, ſi la nature n'avoit pourvu à ſon ſalut, en lui plaçant vers les épaules, où ces animaux ont ordinaire de ſe porter des coups affreux, une peau extrêmement épaiſſe, que nous appellons *armure* : elle eſt effectivement ſi épaiſſe aux Sangliers *quartanniers*, & aux *vieux* & *grands-vieux*

Combat des Sangliers au rut.

Sangliers, que rarement une bale à la force de la pénétrer.

Vieux Sangliers ne quittent la Bauge qu'à la fin de Janvier.

Quoique la brutalité conduise en tout ces bêtes féroces, ils ne quittent guéres leurs Laies, bien qu'elles soient refroidies, qu'aux derniers jours de Janvier : alors ils prennent leur buisson, & s'y recélent quelquefois deux ou trois jours sans en sortir, sur-tout après l'ouverture de la *Fouge*. J'ai pourtant trouvé de vieux Sangliers seuls pendant la saison du rut, mais cela est rare, & ne doit s'attribuer qu'à l'épuisement de leurs forces : aussi les vieux comme les jeunes perdent-ils au rut la plus grande partie de la venaison ; mais ils la recouvrent peu de temps après, particuliérement dans les forets où il y a beaucoup de hautes-futaies & de glandées.

Temps que portent les Laies. Où elles font leurs Marcassins.

Les *Laies* portent quatre mois, & font leurs *Marcassins* aux mois d'Avril & Mai, les unes plutôt, les autres plutard, suivant qu'elles se sont avancées ou retardées au rut : elles choisissent les plus grands *forts* pour mettre bas, & elles y demeurent, tant qu'elles n'y sont point inquietées, viron trois à quatre mois ; comme alors leurs Marcassins sont en état de les suivre, elles commencent à les mener boire aux mares qui sont dans les forêts, où il est aisé d'en prendre connoissance. Si les Loups font quel-

qu'abat, elles vont s'y repaître avec leur famille, il n'eſt point d'animal plus carnaſſier ; mais ſi on les inquiéte dans leur *fort*, elles paſſent d'un bout de la forêt à l'autre ; ſouvent même elles en ſortent pour ſe réfugier ailleurs. Une Laie qui a des Marcaſſins prend aiſément le vent du trait, parce qu'elle eſt continuellement aux aguets, & qu'elle a l'ouie & le ſentiment tres-fins. Il n'eſt point d'animal au monde qui défende ſes enfans avec autant de courage, que fait une Laie ſes Marcaſſins ; car ſi elle en entend crier un, elle vient promptement à ſon ſecours, & charge impitoyablement & ſans effroi celui qui s'en eſt ſaiſi. J'en ai vu une couper avec les dents un petit baliveau, dans lequel étoit monté un Bucheron qui avoit ſurpris un de ſes petits ; elle eſſuya nombre de coups de fuſil ſans paroître s'en ſoucier ; en un mot, l'arbre étoit bien-tôt abattu, quand elle fut portée par terre d'un coup de feu dans la tête : au ſurplus les Laies ne ſont pas fort dangereuſes, parce qu'elles n'ont que des *crochets*.

Comme la Laie prend le devant du trait & défend ſes marcaſſins.

Voilà, à peu de choſes près, tout ce que je peux dire de la nature des Sangliers. Je viens d'apprendre à les diſtinguer par les différens noms qu'ils acquiérent ſuivant leur âge, enſeignons maintenant à les diſ-

tinguer & juger par les *traces*, les *boutis*, le *fouil* & la *bauge*.

CHAPITRE IV.

Du jugement des Traces, des Boutis, du Souil & de la Bauge.

LA principale ſcience de la Chaſſe du Sanglier, comme je l'ai ci-devant dit, ſe réduit a un point, qui eſt celui de les bien juger ; c'eſt-a-dire, de ſçavoir diſtinguer le jeune du vieux, le mâle de la femelle, & a ne pas prendre un Porc privé pour un Sanglier, lorſque ces animaux vont glander dans les forêts : tâchons d'attraper ces connoiſſances, & commençons par celle des traces.

Pied ou trace d'une Bête de compagnie mâle.

Une Bête mâle de compagnie a plus de pied *devant* que derriére, & porte toujours la *trace* de *derriére* dans celle de devant, un peu à côté & *en dehors*, parce que ſes *fuites* qui commencent a groſſir lui font écarter les cuiſſes ; ſes *pinces* ſont groſſes & ſes *côtés* tranchans, il donne de ſes *gardes* en terre, & commence à les bien tourner. Lorſqu'il arrive a ſon *tiers an* il devient plus bas jointe, ſes *gardes* s'élargiſſent, s'abaiſſent & s'écartent davantage. Le *talon* lui élargit, & les *pinces* lui devien-

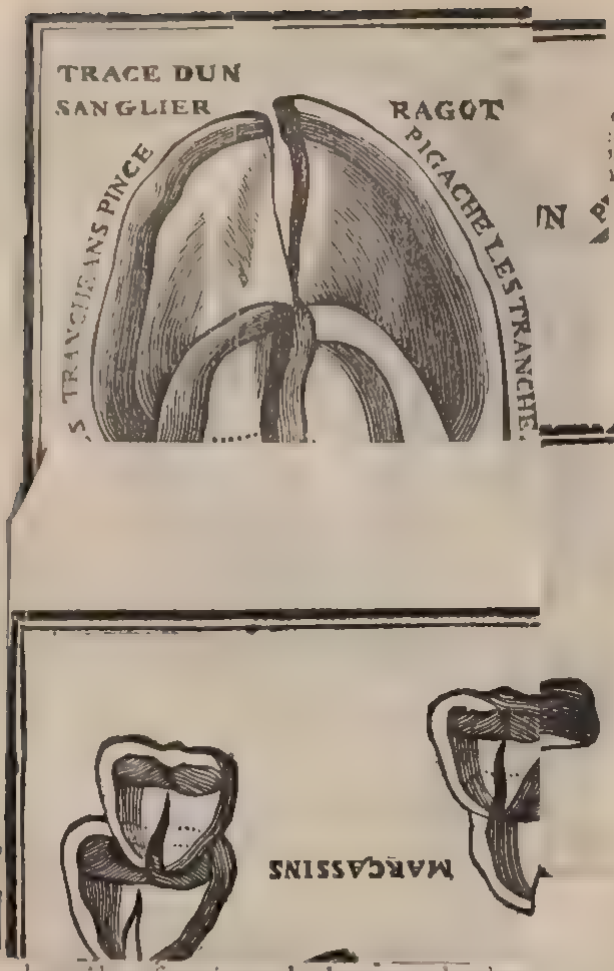

le mâle, ſes *pinces* de la *trace* de de- ſont beaucoup plus pointues, plus ou- tes; enfin, elle ne fait pas ſi bon talon

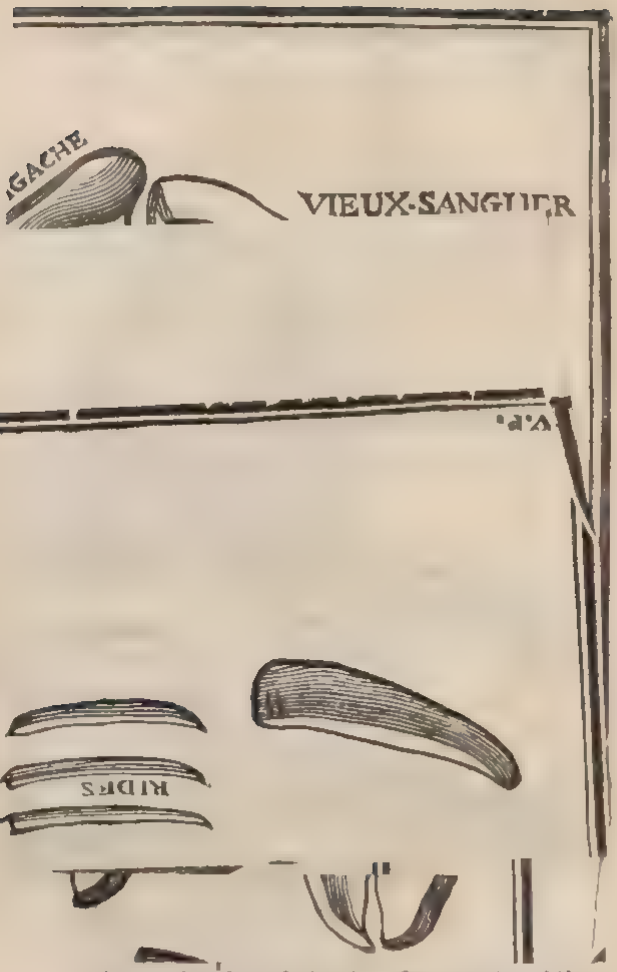

vient plus bas jointé, ſes *gardes* s'élarg
ſent, s'abaiſſent & s'écartent davanta
Le *talon* lui élargit, & les *pinces* lui devi

nent plus groſſes & plus rondes.

Une Bête de compagnie *femelle*, qui ſera de la même portée du jeune Sanglier dont je viens de parler, aura beaucoup moins de *talon*, ſes *pinces* ſeront pointues, les côtés de ſes *traces* ſeront *coupans*, elle marchera toujours les quatre pieds ouverts, & en marchant elle mettra bien la *trace* de derriére dans celle de devant, mais ce ſera *en dedans* : ce qui eſt, comme je l'ai remarqué, le contraire du mâle, qui la met toujours *en dehors*, à cauſe de la groſſeur de ſes entre-cuiſſes ; enfin ſes gardes ſeront ſerrés & peu ouvertes.

Trace d'une Bête de compagnie femelle.

En un mot, un Sanglier mâle ſe diſtingue de la Laie, c'eſt-à-dire, de la femelle, par les allures qui ſont plus grandes, parce qu'il met la *trace* de derriére dans celle de devant ; *mais en dehors*, parce qu'il a les *gardes* plus groſſes, plus grandes, plus ouvertes, & plus près du *talon* que la *Laie*, qui les a hautes & proche l'une de l'autre, ce qui fait qu'elle donne rarement des *gardes* en terre, & quand cela lui arrive, on voit qu'elles ſont fort minces, & peu écartées ; elle a la *trace* de derriére, la *folle*, & le *talon* plus étroits que le mâle, ſes *pinces* de la *trace* de devant ſont beaucoup plus pointues, plus ouvertes ; enfin, elle ne fait pas ſi bon talon

Différence de la trace d'un Sanglier à celle de la Laie.

qu'un jeune Sanglier. Le mâle, comme la femelle, a la *trace* de derriére beaucoup plus petite que celle de devant.

Traces des vieux Sangliers.

Les Quartanniers & autres vieux Sangliers, ſe jugent & connoiſſent par les *traces* qui ſont grandes & larges; les *pinces* de la *trace* de devant ſon rondes & groſſes, les coupans des côtés de leur *traces* ſont uſés & non tranchans, leur *talon* eſt large & applani, leurs *gardes* dont ils doivent donner en terre, ſur le dur comme ſur le mol, ſont abuſſées, groſſes & ouvertes; les *rides*, qui ſont entre les *gardes* & le *talon*, doivent ſe former en terre, ſes allures doivent être grandes & bien réglées: tout cela, joint à des *traces* larges & profondes, annoncent, ſans difficulté, qu'il eſt gros & peſant.

Sanglier pigache.

Il y a des Sangliers qui ont un ongle plus long que l'autre, & courbé en croiſſant: ces ſortes de pieds ſe nomment pieds *pigaches*, & ſont une connoiſſance infaillible pour garder *change*.

Nous avons encore trois jugemens ou connoiſſances, qui ſont, comme je l'ai déja dit, celles des *boutis*, du *fouir*, & de la *bauge*, par leſquelles on peut juger de la taille des Sangliers.

Jugement des boutis.

Par les *boutis*, on juge de la groſſeur & longueur de la hure du Sanglier, en

mesurant de l'œil la largeur & la profondeur des *boutis* : c'est ordinairement dans les hures où il en faut davantage, pour arracher une espéce de racine qu'on appelle *pare*, dont il est fort friand : dans les lieux où il vermille, il en fait aussi pour enlever aux Mulots leur provision de noisettes, & pour attraper certains gros vers, qu'en Normandie nous appellons *Mans* : or, plus les boutis sont larges & profonds, plus la hure qui les a faits est grosse & longue, & plus la hure est grosse & longue, plus gros & plus vieux est le Sanglier.

Jugement du Souil.

Par la largeur & longueur du souil, on connoît aisément la grosseur d'un Sanglier ; on juge encore de sa taille à la sortie du souil, parce qu'il touche de son corps aux branches & aux herbes auxquelles il en laisse ; de sorte qu'en examinant la hauteur & largeur à laquelle il en a laissé, on voit, à ce moyen, s'il est grand ou petit, gros ou menu. Une remarque assez singuliére sur sa méchanceté, c'est que si à la sortie du souil il trouve un arbre, il ne manque pas de se frotter contre, & en le quittant il y donne un ou deux coups de *defenses* ; tous ne le font pas : aussi doit-on beaucoup se méfier de ceux qui le font.

Jugement de la bauge.

Par le jugement de la bauge, on juge de la grosseur d'un Sanglier ; les vieux la

font ordinairement profonde, & quand ils en sortent, ils jettent tout auprès leurs *laisses*, lesquelles sont toujours grosses, par la raison que plus une Bête est vieille & grande, plus elle a le boyau large.

De la différence des traces du Sanglier à celle des cochons.

Reste, maintenant à faire connoître la différence qu'il y a entre les traces du Sanglier & celles du porc privé, afin de tirer les jeunes gens de l'embarras où ils pourroient se trouver ; sur-tout dans les forêts ou les Porcs des Fermes voisines vont glander de compagnie avec les Sangliers, lesquels couvrent les Truies, qui sont alors en chaleur, comme ils font leur Laie.

Or, pour se convaincre de la différence qu'il y a entre les *traces* d'un Sanglier & celles d'un Porc privé, il ne faut que se rappeller ce que j'ai dit ci-dessus de la trace des Sangliers & en faire la comparaison avec ce que je vais dire à l'instant des traces du Porc privé. J'ai dit, & je le répéte en precis, que le Sanglier mettoit la trace de derriere dans celle de devant, & *en dehors*, si c'étoit un male, qu'il appuyoit plus de la *pince* que du *talon*, qu'il avoit étant jeune, les côtés de sa trace tranchans, qu'il donnoit des *gardes* en terre en les élargissant, enfin, qu'il marchoit les *pinces* ferrées.

Examinons les traces des Porcs privés, nous verrons que dans leurs allures ils ne mettent presque jamais les traces de derriére dans celles de devant, ou c'eſt par un pur effet du hazard; qu'ils appuyent plus du *talon* que de la *pince*, qui, dès leur jeuneſſe, eſt ronde & uſée, que leurs *gardes* touchent la terre à plomb, & ſans s'écarter que tres-peu; que le deſſous de leur *ſolle* eſt plein de chair, & n'applanit point la forme de leur pied qui eſt court, & dont les *côtés* ſont uſés, quoiqu'ils ſoient jeunes.

Par les *boutis*, on les diſtingue encore l'un de l'autre; le Sanglier les fait bien plus avant, parce qu'il a la *hure* plus longue; & s'ils vont tous deux dans une piéce enſemencée, on verra le Sanglier vermiller en fuſée, & toujours devant lui; le Porc privé vermiller, au contraire, çà & là, un peu dans un endroit & un peu dans l'autre. Si, lorſque les bleds ſont grands, ils vont l'un & l'autre faire leurs *mangeures* dans la même piéce, on verra le Sanglier abattre le bled tout autour de lui, ce que ne fera pas le Porc privé.

Pour ſuivre cette Chaſſe dans un ordre entier, il faudroit montrer ici à dreſſer les limiers pour Sanglier, & apprendre enſuite à les détourner; mais ce ſeroit

allonger le parchemin fort inutilement ; puiſque dans mon Traité de la Chaſſe du Cerf, j'ai, par un Chapitre particulier, montré à dreſſer les limiers à toutes Bêtes, & dans celui qui le ſuit, appris à détourner ; j'y renvoie donc le Lecteur, pour m'attacher à l'inſtruire des lieux où les Valets de limier doivent aller quêter les Sangliers, ſuivant les différens mois de l'année : je vais faire en même temps, & dans l'occaſion, les obſervations les plus eſſentielles, ſur les attentions qu'il faut abſolument faire en détournant ces animaux : ainſi le Chapitre qui va ſuivre aura deux objets intéreſſans.

CHAPITRE V.

Des lieux où les Valets de limier doivent aller quêter les Sangliers, ſuivant les différentes ſaiſons de l'année. Des principales attentions qu'ils ſont obligés de faire en détournant.

LES Valets de limier doivent avant tout connoître les demeures de la forêt, & ſçavoir de quel côté ſont les meilleurs gagnages, afin de chercher les Sangliers où ils doivent naturellement être,

ſuivant les différentes ſaiſons de l'année : ſans cela ils iroient en aveugles.

Où ſont les Sangliers en hyver.

En hyver les Sangliers, généralement parlant, ſont dans les *forts* les plus garnis d'épines noires, & de tout ce qui convient pour les rendre preſqu'inacceſſibles ; il s'y trouve quantité de racines, dont ils vivent pendant cette ſaiſon.

Où ſont les Sangliers en été.

En été, je veux dire aux mois de Juillet, Août, & Septembre, les Sangliers abandonnent les grands *forts* pour ſe retirer aux ailes des forêts, du côté où ſont les bleds & les fruits. Lorſqu'ils en ont une fois goûté, ils ne manquent pas d'y retourner ; ce qui les décéle. Comme les bleds les échauffent alors extraordinairement, ils vont boire & ſe ſouiller aux eaux les plus proches, où on en peut prendre connoiſſance.

Où ſont les Sangliers au mois d'Octobre & Novembre.

En Octobre & Novembre ils ſe retirent dans les hautes-futaies, & dans les taillis plantés en bois de coudre, pour y faire leur *mangeure* de faine, de gland & de noiſettes : ils y demeurent même quelquefois quand le pied en eſt un peu fourré. Lorſqu'on a lieu de les ſoupçonner dans ſes ſortes d'endroits, il ne faut pas les approcher à mauvais vent, car les lieux clairs & pays foibles n'étant point leur aſile naturel, ils y ſont toujours dans l'inquiétude.

Les Sangliers dans cette saison, sont fort à craindre, car la faine, la noisette, & la venaison qu'ils ont faite avant la moisson les échauffent & les rend si furieux, qu'ils chargent les Piqueux & les chiens d'une égale fureur.

En Décembre on revoit des Sangliers par-tout des Sangliers, Pourquoi

En Décembre on revoit des Sangliers par-tout; particuliérement au passage d'un *fort* à un autre, parce qu'ils commencent d'aller au rut; ce qui leur fait faire beaucoup de chemin pour trouver les Laies; ils sont alors d'une puanteur insupportable; elle est si considérable, que l'odeur qu'ils exhalent rebutte les vieux limiers. Il faut donc y avoir égard, en jugeant des voies à la façon de faire de son chien: car bien qu'à le voir faire elles paroissent de hautes erres, elles n'en sont pas moins de bon temps; cela est si vrai, que si vous donnez à votre limier la voie d'une Bête rousse ou de compagnie, il l'emportera, *quoique vieille*, avec beaucoup plus de chaleur qu'il ne fera celle d'un vieux Sanglier *toute chaude* dans la saison du rut.

Puanteur des Sangliers pendant le rut; attention à ce sujet.

Mais s'il est des Sangliers fort hardis & qui ne craignent rien, il en est aussi de fort craintifs & qui ont peur de tout: ceci mérite l'attention du Valet de limier, parce qu'ils veulent être rembuchés ou détournés d'une façon tout-a-fait différente. Ap-

prenons donc à les distinguer.

Comment on connoit qu'un Sanglier est mauvais en le détournant.

Lorsque votre chien vous fait le long des chemins une suite de Sanglier fort chaude, & que vous revoyez sous les hêtres des *boutis* qui vous paroissent tous frais, bien qu'il soit déja tard, vous devez en conclure que vous êtes à la poursuite d'un animal dangereux, par sa hardiesse & son assurance ; or, un pareil Sanglier veut être détourné de court, sans avoir peur de le faire débucher ; & quand on en fera rapport, il ne faut pas y omettre l'opinion que l'on en a conçue, afin qu'on se méfie de lui, & qu'en l'attaquant on fasse la meute forte ; car si on l'attaquoit avec peu de chiens & sans beaucoup de bruit, il ne daigneroit pas sortir de sa *bauge*, ou s'il en sortoit, ce seroit pour s'en aller dans le lieu le plus fourré, se faire chasser sous le nez des chiens, pour les charger ensuite, au point de n'en pas laisser un seul de sain ; il faut donc, en attaquant un pareil animal, l'effrayer d'abord d'un très-gros bruit de chiens & d'hommes, c'est l'unique moyen de sauver l'Equipage.

Sanglier poltron.

Mais, au contraire, si vous faites suite d'un Sanglier qui se soit retiré dès deux ou trois heures avant le jour dans son *fort*, qui se souille souvent, ne faisant que de

petits *boutis* ici & là, ſans pour ainſi dire longer les chemins, vous devez le regarder comme un animal inquiet & poltron toujours prêt à s'en fuir : conſéquemment vous devez le renfermer dans une grande enceinte, & ne pas l'approcher ; car s'il prenoit une fois le vent du trait, il débucheroit, & s'en iroit très-bien à l'autre bout de la forêt. Quand on briſe un Sanglier de cette eſpéce, il faut bien écouter ſi on ne l'entendra point ſouffler, car ſi cela arrive, on peut être ſûr qu'il a eu le vent du trait, & qu'il va tout de ſuite s'en aller à deux ou trois lieues loin. En attaquant une Bête fuyarde, il faut lui donner très-peu de chiens ; ſi on veut la garder quelque temps dans le canton, mais lorſqu'on lui voit prendre ſon parti, il faut tout donner à ſa retraite, parce qu'il eſt preſque ſûr qu'elle ne reviendra plus.

J'ai déja dit que les Lacs qui ont des Marcaſſins prennent facilement le vent du trait, c'eſt aſſez dire qu'il ne faut pas les reſſerrer de trop court, ni les approcher ſur-tout à mauvais vent. Au reſte, le Valet de limier, dans ſon rapport, doit faire mention du nombre de leurs Marcaſſins, & dans tous les autres cas, de la quantité d'animaux qu'il a renfermés dans ſon enceinte. Il ne doit pas non plus omettre d'y

détailler

détailler les connoiſſances qu'il aura remarquées aux *traces*, ſoit au *devant* ou au *derrière*, *en dedans* ou *en dehors*.

Ceux qui chaſſent Sanglier, ont, à cette Chaſſe, l'avantage de ne point faire de Chaſſes blanches ; il ne s'agit que d'envoyer reconnoître ; ces animaux ne changent pas de demeures d'un jour à l'autre, à moins qu'ils ne ſoient inquiétés.

Comme ſe font & ſe placent les relais pour le Sanglier.

En ce qui touche les relais, qui ſe compoſent comme pour Cerf, on les place de *fort* en *fort*, & aux refuites ; parce que les Sangliers ne battent preſque jamais d'autres pays que ceux qui ſont les plus fourrés ; ainſi, quand on connoît la forêt, il eſt aiſé de relayer à propos. Paſſons maintenant à la maniére de fraper à la briſée & d'attaquer le Sanglier.

CHAPITRE VI.

De l'attaque du Sanglier, & de la façon dont doivent ſe conduire les Piqueux pour le tourner ou mettre au halaly à force de chiens ; avec un moyen ſimple de le tuer en le chaſſant à trait de limier.

Piqueux doivent revoir du Sanglier avant de l'attaquer.

LE premier pas qu'ont à faire les Piqueux eſt de revoir du Sanglier : quand ils en auront *bien* revu, ils trapperont à la briſée avec les chiens de meute, qui s'en iront le querir ſans peine, parce que cet animal, allant à ſa *bauge*, ne fait aucunes ruſes embarraſſantes. Ils doivent être à la queue de leurs chiens, & les exciter de la Trompe & de la voix en ces termes : *Houhou, valets... houhou... houhou...* Si le Sanglier tient la à bauge, il faut ſe joindre aux chiens pour lui faire lever le cul, en criant de façon à l'obliger de partir.

Ce que doivent faire les Piqueux le Sanglier lancé.

Des qu'il ſera une fois debout, les Piqueux ne doivent pas abandonner leurs chiens d'un inſtant, ſonnant & criant continuellement, afin qu'il s'etonne du bruit & qu'il tire du long ; car s'il ne ſentoit perſonne avec les chiens, il pourroit, com-

me je l'ai déja dit, les charger & en tuer la plus grande partie ; ſon inſtinct eſt de ſe réfugier dans le *fort* le plus épais, & de s'y faire chaſſer ſous le nez des chiens ; & quand il les voit tous bien ameutés à ſes trouſſes, il fait volte-face & les taille en piéces. Il eſt donc de néceſſité abſolue que les Piqueux ſçachent piquer hardiment au *fort*, & qu'ils crient ſans ceſſe à leurs chiens : *Houhou, valets... houhou... ça va... ça va... houhou... la ha... la ha ha ha.*

Change du Sanglier : ce qui l'occaſionne.

S'il arrive que le Sanglier, en battant differens *forts*, ſe mêle avec d'autres Sangliers, & que les chiens, ſur le nombre, ſe méprennent, & quittent leur Sanglier de meute pour en pourſuivre un autre, il faudra les rompre, afin de le requêter ; mais cela arrive rarement : il n'y a même guéres que de jeunes chiens capables de faire cette ſottiſe, car tous les vieux gardent *change* & remontrent à merveille ; le Sanglier eſt de tous les animaux le plus facile à maintenir, parce qu'il s'échauffe extraordinairement, qu'il ſe fait chaſſer de fort près, & qu'il perce en avant, ſans pour ainſi dire ruſer. Cependant lorſque cet accident, qui peut arriver, arrive en effet, même quand on le ſoupçonne, il faut s'attacher à la façon de faire des chiens, & jetter l'œil à terre pour voir ce qui en eſt ;

& s'il ſe trouve qu'on ait *change*, il faut rompre à grands coups de fouet, & requêter le Sanglier de meute.

Par où l'on voit que le Sanglier veut ſe rendre.

On juge que le Sanglier veut ſe rendre, quand il ne perce plus en avant, & qu'on le voit, au contraire, ſe faire battre long-temps dans un même *fort* : s'il y trouve quelques Sangliers, il ſe mêle avec eux pour leur demander du ſecours ; alors quelques jeunes chiens peuvent, comme je viens de le dire, prendre *change* ; mais tout le gros demeurant à ſes trouſſes, il ne lui reſte d'autre reſſource que celle de tenir & de les charger avec une fureur inconcevable. Il eſt pourtant vrai qu'il y a des Sangliers ſi timides & ſi fuyards, qui loin de charger les chiens, n'oſent pas ſeulement tenir devant eux ; mais les jeunes Bêtes à part, le nombre en eſt fort petit.

Fuite du Sanglier.

Quand un Sanglier ſe ſent mal-mené, il cherche les eaux & les mares pour s'y vautrer, il y fait quelquefois ſes abbois ; s'il n'en trouve point, il eſt forcé de tenir aux chiens, ſur leſquels il fait de continuelles parties ; les Piqueux, pour les ſecourir, doivent en approcher avec précaution & lui percer le cœur d'un coup de couteau-de-chaſſe ; mais cette opération eſt celle d'un poignet fort & adroit. Je

l'ai faite un jour, au grand plaisir de tous les spectateurs ; car le Sanglier fit un si grand saut en recevant le coup, qu'il s'en fut avec mon couteau-de-chasse, & se fit chasser encore un demi quart-d'heure l'épée au côté. Lorsqu'un Sanglier est par trop méchant, il vaut mieux le tuer d'un coup de mousqueton, que d'exposer sa vie & celle de tout un équipage ; dans une pareille circonstance on ne prend en façon quelconque sur la noblesse du métier. Le Sanglier mort, on le laisse fouler aux chiens ; après quoi on leur fait curée du dedans, qui leur suffit, parce qu'ils ne sont pas friands de cette chair.

Comme on léve la trace du Sanglier.

La trace droite du Sanglier se présente, & voici comme elle se leve. Au défaut du genouil on perce la peau de la jambe de part en part entre l'os & le nerf, & on la fend jusqu'au joint vis-à-vis duquel sont placées les *gardes* ; après avoir coupé tous les filamens qui s'y rassemblent, on déboite la *trace* en la renversant en arriére : cela fait, on coupe & on détache de la jambe, à la hauteur du genouil, où l'on a commencé à percer la peau qui enveloppe l'os, après quoi on fend la peau de dessus par le milieu, afin d'y passer les nerfs & la moitié de la peau de dessous, que l'on a soin de renverser par dessus les *gardes* ;

enſuite on fend les nerfs & l'autre moitié de la peau qui y tient, & on les paſſe trois ou quatre fois l'un dans l'autre, & tout eſt dit.

Par où ſe coupe la hure du Sanglier.

La *hure* du Sanglier ſe coupe au défaut des épaules, à un joint que la nature y a placé : au ſurplus il ſe dépouille comme un Cerf. On fait de bon boudin de ſa panne & de ſon ſang, & des andouilles de ſes boyaux. Quand il eſt en porchaiſon, les cuiſſes & les épaules ſont d'excellens jambons, & les côtes des hatelets délicieux.

Moyen de tuer les Sangliers avec le Limier ſeul.

Quand on veut aſſaſſiner un Sanglier, le limier ſeul ſuffit, & rien au monde n'eſt ſi ſimple : voici comme on s'y prend. On commence par le détourner, & on le renferme dans une enceinte autant petite qu'il eſt poſſible de la former ; ſans, toutefois, le ſerrer au point de riſquer à le faire débucher : enſuite on place autour de l'enceinte & aux meilleurs poſtes, dix ou douze tireurs, plus ou moins, après quoi le Valet de limier va traper à la briſée, & fait ſuite ſecrettement pour tâcher de le tirer ou faire tirer à la *bauge* par quelqu'un qui l'accompagne.

Si le Sanglier s'effraye & prend la fuite, le Valet de limier le pourſuivra en appuyant ſon chien, plus bas que haut, afin qu'il indique, en criant, la route que tient le Sanglier. Je dis que le Valet de limier doit appuyer ſon chien *plus bas que haut*, parce que ſi le Sanglier entendoit la voix d'un homme mêlée avec celle du chien, il s'effrayeroit & perceroit en avant; tandis que n'entendant que le chien ſeul, il en fait peu de cas, & s'amuſe à tourner & battre ſon enceinte; ce qui lui fait attraper un coup de fuſil.

Comme le Valet de Limier doit roulailler le Sanglier.

Si le Sanglier ſort de cette premiére enceinte ſans être tué; ſoit que le hazard le faſſe paſſer par quelqu'endroit qui n'étoit point gardé, ſoit qu'ayant le vent des Tireurs il les évite adroitement, ou qu'enfin on ait le malheur de le manquer, le Valet de limier retiendra le trait de ſon chien, pour en faire de nouveau ſuite en ſecret juſqu'au premier *fort* où il imaginera qu'il peut reſter: alors il en prendra les devans & fera enſorte de l'y renfermer: cela fait, les Tireurs ſe poſteront derechef, & le Valet de limier ira fraper à ſa nouvelle briſée, comme il avoit fait auparavant. Si cette ſeconde tentative n'eſt pas plus heureuſe que la premiére, on en

Ce qu'il faut faire quand le Sanglier ſort de ſon enceinte ſans être tiré.

fera une troiſiéme, une quatriéme : en un mot, on continuera ce honteux braconnage juſqu'à ce que le Sanglier ſoit tué.

Fin de la Chaſſe du Sanglier.

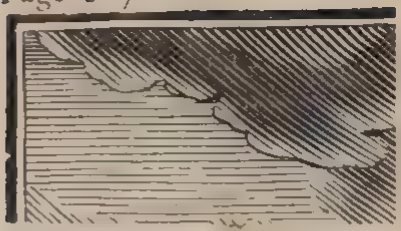

les moyens de faire la chaſſe à ce dan-
reux ennemi ; & comme les chiens ,
'elle avoit deſtinés à celle des autres ani-
ux , hériſſoient leur poil aux approches
cette Bête cruelle , & s'en éloignoient
queue entre les jambes , elle en forma

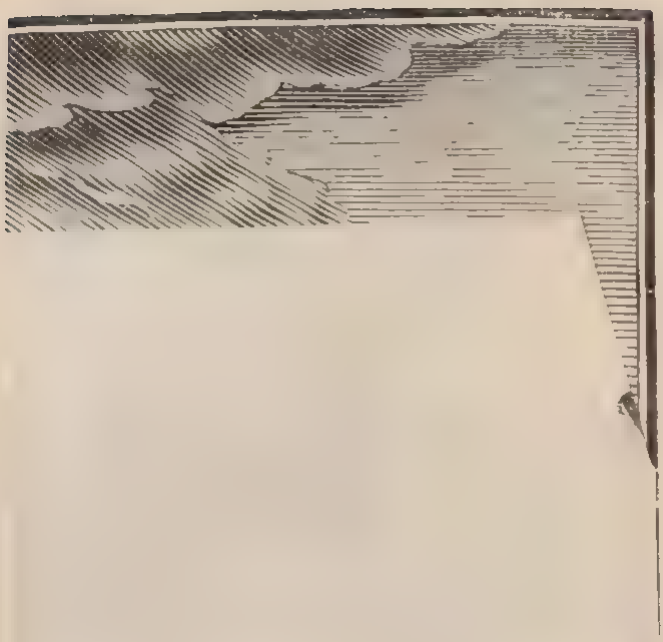

CHASSE DU LOUP.

CHAPITRE PREMIER.

De la Chaſſe du Loup, & ſon origine.

LA Nature indignée de voir l'homme s'éjouir avec ſi peu de reconnoiſſance de tout ce qu'elle avoit fait pour ſon utilité, réſolut enfin de l'en punir ; il poſſédoit de nombreux troupeaux néceſſaires à ſa ſubſiſtance, qui bien-tôt lui furent ravis par un animal à qui elle donna l'être, & que nous appellons *Loup*. L'ingrat alors ouvrit les yeux, & apperçut que la main qui le frapoit étoit la même qui l'avoit comblé de tant de biens ; il ſe reprocha ſon ingratitude & la pleura.

La Nature flattée de ſon retour, lui donna les moyens de faire la chaſſe à ce dangereux ennemi ; & comme les chiens, qu'elle avoit deſtinés à celle des autres animaux, hériſſoient leur poil aux approches de cette Bête cruelle, & s'en éloignoient la queue entre les jambes, elle en forma

ſur le champ d'une eſpéce intrépide, qui s'eſt perpétuée juſqu'à nous.

De cet inſtant la Chaſſe du Loup eſt devenue indiſpenſable ; car malgré l'activité des particuliers à mettre des Pâtres à la garde de leurs troupeaux, ces animaux en attrapent encore au moins un cinquiéme.

M. d'Enneval célébre Chaſſeur de Loups. Ses hautsfaits.

Mais, dira-t'on, on en tue cependant beaucoup. Le célébre Mr d'Enneval, à qui la nature a donné un tempéramment de fer, des jambes infatigables, & le talent de deviner les ruſes & la retraite des Loups, en détruit chaque année un nombre infini. N'eſt-ce pas lui qui a détruit cette race de Loups noirs qui étoient venus s'établir en Normandie ? N'eſt-ce pas lui encore qui a défait cette autre eſpéce qui mangeoit les enfans & dévoroit les femmes groſſes ? Tout cela eſt vrai : mais l'eſt-il moins, qu'il ne peut pas ſeul tuer la centiéme partie des Loups, dont fourmillent, en Normandie, les ſeules forêts d'Andeine & d'Alençon ? D'ailleurs il a malheureuſement perdu une petite penſion, que lui avoit procurée Mr le Chevalier de Guaitceaux, Directeur du Haras d'Exmes, & qui l'aidoit a ſubvenir à la dépenſe qu'entraine cette Chaſſe. Tant qu'il n'y aura point de Chaſſeurs de Loups créés &

Loups mangeoit les enfans & les femmes groſſes.

gagés, ces animaux vexeront la Normandie : il eſt aſſez de gens qui leur en veulent, mais leur bonne volonté céde à la médiocrité de leur fortune : ceux qui ſont aſſez riches pour l'entreprendre, ont été trop mollement élevés pour ſe livrer à un exercice auſſi violent ; ils préféreront toujours un amuſement doux & facile à un genre de vie dur & pénible, qui fait coucher au bivouac a fond de forêt, ou ſur la paille à dix lieues de chez ſoi ; ainſi, je le répéte, à moins qu'on ne fourniſſe à ceux qui ſont nés avec du goût & de la volonté, dequoi nourrir des Valets, des chiens & des chevaux, pour faire la guerre aux Loups, ils régneront toujours en France, particuliérement en Normandie, ſur laquelle ils levent un impôt très-conſidérable.

Différens moyens de chaſſer & tuer le Loup.

Perſuadé, donc qu'en France on prendra, ſur cela, le même parti qu'on a pris il y a long-temps en Angleterre, je vais donner d'avance différens moyens pour anéantir une eſpéce auſſi nuiſible. Ici, on me verra ſuivi de chiens & d'hommes armés de fuſils ; là, je ſerai chargé de filets & de laſſiéres. Tantôt, on apprendra la mort d'un Loup tué de guet-à-pens ; tantôt, on dira qu'un autre eſt retenu par une jambe dans les dents aiguës d'un piége, ou tombé dans le fond d'un puits : en un mot, embuches,

trahiſon, tout ſera de miſe & d'aloi : mais commençons par connoître notre ennemi.

De la nature du Loup.

Portrait du Loup. Le Loup reſſemble à un gros mâtin ; il a les oreilles droites & pointues, la queue groſſe, longue, & ſemblable à peu près à celle du Renard ; ſon poil eſt d'un gris mêlé de noir ſur le dos, & d'un blanc ſale ſous le ventre ; ſa gueule eſt preſque fendue juſqu'aux oreilles, & garnie de groſſes & longues dents ; ſon col eſt gros & court ; il a tant de force dans cette partie, qu'il renverſe par terre le plus fort Bœuf ; il n'a pas les nerfs moins forts, puiſque nous voyons tous les jours que d'un coup de patte il culbute le plus fier cheval, ou lui fend la peau d'un bout à l'autre, ce qui ſouvent lui occaſionne la mort ; car les bleſſures que fait un Loup ſont très-difficiles à guérir, & pour l'ordinaire très-dangereuſes, quand elles ſont un peu conſidérables.

Deux ſortes de Loups. Nous avons en France deux ſortes de Loups, de grands & de petits : les grands donnent aux Bœufs, aux Vaches, aux Chevaux, aux Aſnes, aux Cerfs, aux Biches, &c. les petits prennent les Chévres, les Chiens, les Moutons, les Oies, & autre menu Gibier. Je ne parle point

du Loup-cervier, parce que je ne le connois pas : tout ce que j'en ai appris, c'eſt qu'il ne vaut pas mieux que les autres, & qu'il aime beaucoup la chair humaine ; ce qui lui fait ſuivre les armées où il a occaſion d'en manger quand il veut.

Les Loups ne vont guéres ſeul à ſeul, mais le plus ſouvent deux enſemble, ſe ſuivans ſi exactement que l'un met ſes voies dans celles de l'autre : quelquefois même ils s'attroupent en plus grand nombre ; ſurtout quand il eſt queſtion d'un abat de conſéquence, ou quand ils veulent entreprendre une Biche pleine, ou un Cerf qui leur a paru mal-mené : de fait, ils le chaſſent à merveille, en criant de temps en temps, afin d'avertir les autres qui ſont aux paſſages de ſe préparer à le ſurprendre, ou de ſe tenir prêts à relayer. Ceux qui demeurent au bord des forêts, les entendent preſque tous les ſoirs battre l'aſſemblée en hurlant ; les mâles hurlent gros & ſouvent, les Louves hurlent haut & clair. Loups vont rarement ſeuls.

Pendant les grandes neiges & longues gelées, lorſqu'un temps trop dur ne permet pas aux Particuliers de mettre leurs beſtiaux dehors, les loups pâtiſſent de la faim : alors ils ſont fort à craindre pour les enfans & les femmes groſſes auxquelles ils en veulent par préférence.

Loups fins, adroits & rusés.

Enfin les Loups sont adroits, fins & rusés au-delà de ce qu'on peut imaginer : en vain met-on un troupeau sous la garde du Pâtre le plus vigilant : tandis que son chien & lui courent apres un Loup, qui feint de vouloir faire capture, son compagnon, qui s'est imperceptiblement approché par derriére, se saisit du meilleur Mouton, & l'emporte sur son dos aussi legérement qu'un braque fait une caille.

Finesse du Loup.

Subtilité du Loup.

Dans les pays ou l'on a pris la méthode de parquer pour améliorer la terre, les Laboureurs furent d'abord les dupes de la dépense qu'ils firent en claies d'une hauteur extraordinaire ; car les Loups ayant vu qu'il ne leur etoit pas possible de les renverser ni de les escalader, minérent aussi-tôt par-dessous, & se firent un passage dont ils sçurent profiter ; de sorte qu'aujourd'hui le Berger est obligé de coucher avec son troupeau dans une petite loge de bois sur roues : combien de fois, la nuit, n'est-il pas arrivé que ces animaux sont venus jusques dans les Villages les plus peuplés percer les Bergeries, & manger les chiens enchaînés a leur cabane ?

Le Loup juge du danger & voit quand il n'y en a pas.

Inutilement on prend encore des mesures pour les effrayer ; ils connoissent le danger, & sçavent tres-bien quand il n'y en a pas. Du côté des forêts d'Andeine &

d'Alençon, aux environs desquelles il y a beaucoup de grosses forges, conséquemment quantité de chevaux de sac, les Voituriers leur mettent des clairons au cou, des guirlandes de paille à la queue, & de vieilles piéces de toile souffrées sur le dos, mais cet équipage bizarre n'empêche point les Loups de manger leurs chevaux.

Le bruit éloigné des coups de feu, les cris les plus perçans, les hurlemens mêmes des chiens courans ne leur font pas la moindre peur; au contraire, il y en a de si mauvais que quand ils ne sentent à leurs trousses qu'un petit nombre de chiens sans Piqueux & sans Trompe, instrument qu'ils détestent, ils font un *hourvary* pour se mettre au bout de cette ruse, & le premier chien qui passe sur la voie ils le saisissent & l'etranglent : de-là ces lamentations des Braconniers de forêts, qui viennent se plaindre & me dire que pendant qu'ils attendoient à un carrefour, ou à une extrémité d'un faux-fuyant, le Chevreuil ou le Sanglier poursuivi par leurs chiens, le Loup s'est jetté sur *rafinaux*, *brouſſaille*, ou *rombaux*, & l'a impitoyablement étranglé; quoiqu'au premier cri ils ayent, à regret à la vérité, lâché leur coup de fusil pour l'effrayer. Ces plaintes, comme on l'imagine, ne sont pas mal adressées; car si

quelque choſe pouvoit affoiblir mon averſion pour le Loup, ce ſeroit ſans doute une action auſſi belle de ſa part, que celle de couper pied à un braconnage qui ne va pas moins qu'à l'entiére dépopulation de toute une forêt.

Propriété du Loup en médecine.

La Médecine qui dans ſon obſcurité ſçait faire uſage de tout, puiſe dans le Loup, tout mauvais qu'il eſt, des remédes qu'elle prétend excellens. Par exemple : les *laiſſes* de cet animal réduites en cendres, & mêlées avec du miel, ſont un onguent efficace pour le mal des yeux. Pluſieurs Médecins prétendent encore que la graiſſe de Loup, appliquée deſſus, a la même proprieté. Que le foie de Loup deſſéché & mis en poudre, guérit les toux séches. Que la poudre de la tête d'un Loup, deſſéchée & calcinée, appaiſe les douleurs de dents. Que l'huile dans laquelle on aura fait cuire un Loup tout vif, & juſqu'à ce que la chair quitte les os, eſt un puiſſant remède contre la goute. Que la dent du Loup fait ſortir promptement & ſans douleur, celles qui viennent aux enfans, pourvu qu'on ait l'attention de leur en frotter les gencives. En un mot, la Faculté met le Loup à toutes ſauſſes.

Nous connoiſſons à preſent l'inſtinct & le naturel de cette méchante eſpéce, voyons maintenant

maintenant comme elle ſe perpétue.

Tous les ans les Louves entrent en chaleur au mois de Février ; les vieilles y ſont les premiéres, les jeunes après ; ces derniéres n'y entrent pour la premiére fois que ſur la fin de leur ſeconde année. La Louve ne céde pas aux premiéres inſtances du Loup, elle ſe fait long-temps ſolliciter, mais à la fin elle finit par où finit tout animal féminin, c'eſt-à-dire, par ſe rendre. Les Loups qui, juſques-là, vivoient dans une parfaite intelligence, conçoivent alors de la haine les uns contre les autres ; chacun ſçait qu'en amour la jalouſie cauſe d'etranges deſordres ; les Loups ſur-tout ſe diſputent la préférence, & la décident par des combats cruels & ſanglans. Si l'un d'eux eſt favoriſé, & que les autres le trouvent couple avec la Louve, ils lui font un mauvais parti : la Louve, pour obvier à cet accident n'en écoute aucun en préſence de ſes rivaux ; elle s'écarte d'eux & termine ainſi la querelle ; mais elle ſaiſit avidement l'occaſion de ſe ſatisfaire, quand elle ſe trouve avec un Loup ſeul.

Temps où les Louves entrent en chaleur.

Jalouſie d'amour entre les Loups.

Leurs combats.

Prudence de la Louve en amour.

La Louve, ſuivant quelques-uns, porte trois mois & demi ; d'autres prétendent, avec raiſon, qu'elle porte le même temps que les chiennes. Quand elle ſe ſent prête à mettre bas, elle ſe retire dans un

Temps que porte la Louve.

Où elle fait ſes Louvetaux leur nombre.

fort peu fréquenté, pour y mettre au monde, ſous quelque groſſe pierre ou dans quelque grand trou de blaireau, depuis trois juſqu'a ſept Louvetaux, qui eſt le nombre ordinaire de chaque portée. Pendant le premier mois ils n'ont pour toute nourriture que le lait de leur mere, qui ne les quitte que le temps qui lui eſt néceſſaire pour attraper de quoi vivre; mais ce premier mois écoulé, elle eſt continuellement ſur pied, & fait tous les jours quelqu'abat; elle s'en remplit des meilleurs endroits, & a ſon retour elle rend gorge à ſes Louvetaux; elle les nourrit de cette chair à moitié digérée, juſqu'à ce qu'ils ayent trois mois ou viron: alors elle leur apporte des oies, des agneaux, de petits chiens tous vifs, avec leſquels ils jouent d'abord, mais qu'elle leur montre après à étrangler, pour apprendre leur métier. Pendant l'abſence de leur mere, ils jouent aux environs du litteau, & s'ils entendent un bruit extraordinaire, ou quelque chien crier, ils ſe ſauvent à l'extrémité de leur terrier.

Comme elle les allaite & nourrit.

Mais quelle précaution la Louve ne prend-elle pas pour ne point deceler ſes Louvetaux? Arrive-t'elle de la chaſſe, elle ne vient à eux qu'en rufant; & dès qu'elle a pourvu à leur ſubſiſtance elle

Précautions de la Louve pour ne point deceler ſes Louvetaux.

ſort du buiſſon où ils ſont, & va demeurer dans un autre, afin de donner le change aux Chaſſeurs.

Il eſt donc intéreſſant de ne pas perdre de vue cette ruſe naturelle de la Louve, ſans quoi il ſeroit bien difficile de découvrir ſes Louvetaux. Pour en venir ſûrement à bout, il faut toujours commencer par prendre les *devans* du buiſſon où on les ſoupçonne, du côté par où elle a dû vraiſemblablement rentrer à ſon retour, la ſituation des lieux, des Fermes & des Villages, où elle ne manque pas d'aller roder, décide ſur cela; car ſi on les prend par dans le *fort*, on tombera, je le veux, ſur ſes voies, mais ce ſera preſque toujours ſur celles qui l'auront conduite à ſon buiſſon de *change*.

Ce qu'il faut faire pour trouver les Louvetaux

On ne doit pas non plus ſe contenter de prendre une ou deux fois les *devans* du *fort* où l'on croit les Louvetaux, parce que le retour de la Louve dépend abſolument du temps qu'elle aura été obligée d'employer dans ſa quête ou dans ſon expédition: ainſi cette opération n'a point d'heure fixe, & doit ſe réitérer pluſieurs fois dans la journée. En un mot, quand on veut trouver des Louvetaux, il faut tous les jours & à toute heure prendre les devans des endroits ou on imagine qu'ils ſont; & ce qu'il

Incertitude du retour de la Louve à ſes Louvetaux.

Ce qui décele les Louvetaux.

y a de bien essentiel, je le répéte, c'est qu'il faut saisir la rentrée des champs : on trouve ordinairement dans le buisson où ils sont, des places où ils ont foule la mousse & l'herbe en jouant, des carcasses de chiens & de moutons, & s'il y a quelque marre aux environs, on ne manque pas d'y en avoir connoissance, parce que la Louve les y conduit dès qu'ils sont un peu forts, pour étancher la soif que leur cause la chaleur de la saison, & celle des viandes dont elle les nourrit. Mais il faut faire cette recherche avec un Limier bien secret, & ne pas souffrir qu'il aille de chiens d'aucune espece dans leur demeure ; car si la Louve s'en appercevoit, elle déménageroit sur le champ, ou la nuit suivante au plus tard ; quand ils sont de force a la suivre, elle les emmene autant loin qu'elle peut ; s'ils sont encore trop foibles, elle les emporte a sa gueule l'un après l'autre.

Comme la Louve déménage avec sa famille.

La Louve tuée les Louveteaux perdent.

C'est un abus de croire, ou pour parler net, il n'est point vrai que le Loup qui les a engendrés en prenne soin lorsque la Louve est tuée ; il les devoreroit plutôt s'il les trouvoit ; mais il ignore parfaitement sa qualité de pere ; il a cela de commun avec le chien, qui ne s'embarrasse plus de la chienne qu'il a plottée, lorsqu'el-

aucoup plus gros que celui de derriére,
n & l'autre ſont fort ſerrés. Un vieux
ap qui va d'aſſurance ne ſe méjuge
nt, c'eſt-à-dire, qu'il met réguliérement

la Louve en [illegible]
s'il les trouvoit ; mais il ignore parfait
ment sa qualité de pere ; il a cela de co
mun avec le chien, qui ne s'embarra
plus de la chienne qu'il a plottée, lorsqu'

le n'eſt plus en chaleur ; encore moins des petits chiens qui naiſſent de leurs amours.

Aux mois de Septembre & d'Octobre, les Louvetaux prennent le nom de Louvarts ; la chaſſe en eſt très-amuſante, comme je le dirai dans la ſuite. Apprenons, avant tout, à juger les Loups par le pied ; c'eſt-à-dire, à diſtinguer le vieux du jeune, le mâle de la femelle, & à ne pas prendre le pied d'un chien pour celui d'un Loup.

Louvart, quand acquiére ce nom.

CHAPITRE II.

Du jugement des Loups par le pied. Comme on diſtingue par le pied le vieux Loup du jeune. Comme on diſtingue par le pied la Louve du Loup. De la différence qu'il y a entre le pied d'un chien & celui d'un Loup.

LE vieux Loup a le pied gros, le talon large & gros, dont il forme trois foſſettes en terre ; il a les ongles gros & courts ; ſon pied de devant eſt beaucoup plus gros que celui de derriére, l'un & l'autre ſont fort ſerrés. Un vieux Loup qui va d'aſſurance ne ſe méjuge point, c'eſt-à-dire, qu'il met réguliérement

Pied du vieux Loup.

le pied de derriére dans celui de devant ; s'il trotte, le pied de derriére ſe trouve placé à trois doigts de celui de devant.

Pied de la Louve.

La Louve a le pied à peu-près fait comme celui du Loup, mais il eſt plus long, plus détaché, & beaucoup plus étroit ; ſes ongles ſont un peu plus menus : en un mot, elle a le pied moins gros, plus ſerré, plus étroit, & le talon plus petit.

Quand il fait mauvais revoir, c'eſt-à-dire, dans un temps ſec ou de gelée ſans pouſſiére, il eſt impoſſible de juger par le *pied* ſi on fait ſuite d'un Loup ou d'une Louve ; même ſi le limier, accoutumé à vouloir d'autres animaux, ſe rabat de celui-ci. Voici, pour s'en aſſurer, des *connoiſſances* auſſi ſûres qu'utiles.

Connoiſſance fine pour juger ſans revoir qu'on fait ſuite d'un Loup.

Lorſque le limier dont on ſe ſert n'eſt pas uniquement deſtiné à la chaſſe du Loup, & que ne pouvant revoir de ce dont il fait ſuite, on ſe trouve dans l'incertitude de ſçavoir s'il ſe rabat du Loup que l'on cherche, ou de quelqu'autre animal, il faut en juger par ſa façon de faire ; or, ſi, ſans remuer la queue, il flaire la branche d'un air mécontent, & qu'à l'inſtant il ſe mette en devoir de ſuivre, il n'eſt pas douteux que c'eſt d'un Loup dont il ſe rabat.

Connoiſſances ſi-

Mais pour ſçavoir ſi c'eſt d'un Loup ou

d'une Louve, ce qui fait un second embarras, il faut, aux carrefours, où le plus souvent les Loups jettent leurs *laisses* & se *déchaussent*, regarder avec attention si on n'en reverra point ; si on en trouve qui soient dures & de bon temps, *sur quelque petit buisson ou touche d'herbe*, elles seront d'un Loup, sur-tout s'il s'est déchaussé tout auprès, & que ces *déchaussures* soient grosses & profondes ; mais si les *laisses* qu'on trouvera sont *au milieu du chemin*, qu'elles soient *molles* & pour ainsi dire en *plateaux*, que les *déchaussures* qu'on verra tout auprès soient minces & peu profondes, on pourra s'assurer qu'elles proviennent d'une Louve.

nes pour voir si, sans revoir du pied, on fait faites d'un Loup ou d'une Louve.

A cette première connoissance j'en joins une seconde qui n'est pas moins sûre, elle se tire des différens endroits où le Loup & la Louve pissent. Le Loup, retenez ceci, leve comme le chien la cuisse pour pisser, *& pisse toujours contre quelque branche* ; ce que le limier marque à merveille en la flairant du haut en bas. La Louve au contraire, imitant la chienne, *pisse sur sa voie au milieu du chemin*, ce que le limier marque encore très-bien, en flairant tout le terrein sur lequel l'urine de la Louve s'est étendue.

Autre.

Quoique le pied d'un jeune Loup pa-

De la différence du

pied d'un jeune Loup à celui d'un vieux Loup.

roiſſe preſqu'auſſi grand que celui d'un vieux Loup, il eſt aiſé pourtant de ne les pas confondre. Le vieux Loup, comme je l'ai ci-devant dit, a le talon gros & large, les doigts de ſon pied ſont détachés; ſon pied eſt ſerré, & plus long que large.

Le Louvart, au contraire, a le pied ouvert, & preſqu'auſſi rond que long, ce qui vient de ce que ſes nerfs, encore trop foibles, ne peuvent tenir coup à la peſanteur de ſon corps: auſſi eſt-il ſujet à ſe méjuger; ſes allures ſont chancelantes, & il ne tire pas bien ſes voies; d'ailleurs il a les ongles beaucoup plus menus & plus pointus que le vieux Loup.

Différence du pied de chien au pied de Loup.

Bien qu'il y ait des pieds de chien auſſi grands que des pieds de Loup, & que du premier coup d'œil ils paroiſſent reſſemblans, il n'y a pas moins une différence très-marquée. Le Loup, je le répéte, a le talon gros & large, les doigts détachés, les ongles gros, le pied long & ſerré; en un mot, il ſe juge bien & tire ſes voies droites.

Le Chien, au contraire, a le talon étroit, le pied ouvert & preſqu'auſſi rond que long, ſes allures ſont courtes, ſes ongles menus, & il ſe méjuge à tout inſtant.

Je viens d'apprendre à connoître les Loups, j'ai montré auſſi à les juger par le

pied ; parlons préſentement de la façon de les quêter, des endroits & heures où il faut les chercher, ſuivant la ſaiſon où l'on ſe trouve : Nous ferons en même-temps, au commencement du Chapitre qui va ſuivre, quelques réflexions ſur ce qui regarde le limier, la maniére de le dreſſer & d'en faire uſage.

CHAPITRE III.

De la façon dont il faut quêter le Loup. De l'heure convenable pour ſe mettre en quête, ſuivant la ſaiſon : enſemble, & avant tout, de ce qui regarde le Limier, & la maniére de le dreſſer & d'en faire uſage.

QUOIQUE j'aie appris dans mon Traité de la Chaſſe du Cerf à dreſſer les Limiers a toutes Bêtes, & montré en général la façon de détourner, il ne ſera pas inutile d'obſerver ici que le Loup eſt l'animal de tous dont les chiens veulent le plus froidement : il ſemble qu'il y ait en eux une eſpéce de raiſon, qui leur défend d'inſulter à un ennemi que la nature leur a fait connoître comme fort à craindre ; auſſi les voit-on, quand ils s'en rabattent, flairer la branche où le Loup a

Limier ſe rabat froidement du Loup, par où l'on juge qu'il s'en rabat.

touché de ſon corps, & ſe mettre en fait de ſuivre à l'inſtant, preuve certaine que ce ſentiment ne les flatte pas ; encore faut-il qu'ils ſoient de race à cela : ſans quoi, loin de ſuivre, ils ſe hériſſeroient dès qu'ils en auroient connoiſſance, & ſe jetteroient dans les jambes de ceux qui les méneroient.

Ce qu'il faut faire quand on dreſſe un limier pour Loup.

Quand on dreſſe un jeune Limier pour Loup, il faut commencer par le mener avec un chien bien fait, les faire paſſer alternativement l'un devant l'autre ; cela donne de l'ardeur & de la hardieſſe au jeune ; mais l'eſſentiel eſt de lui faire faire de belles fuites : la ſaiſon des Louvarts eſt bien la plus favorable ; parce qu'outre que ces jeunes animaux n'ont point encore l'odeur intimidante du vieux Loup, ce qui fait que le jeune chien s'y livre bien plus volontiers, c'eſt qu'ils ſe font ſouvent relancer & battre comme des Renards ; quand on en a fait fuite un certain temps, il faut, pour aſſurer ſon chien, briſer devant lui, au premier chemin ou taux-fuyant, après l'avoir laiſſé entrer dans le *fort*, où perce le Loup, de la longueur du trait, enſuite prendre des *devans* par deux ou trois fois, tant pour le former que pour voir ſi le Loup ou Louvart ne ſort point de ſon buiſſon, & ſi l'on ne l'en trou-

ve point ſorti, on revient à ſa briſée fraper à route, parlant ainſi à ſon Limier : *Après, mon ami, après, après... harlou, y après...* quand on en reverra, *volulets, fleuraux... volulets, tu dis vrai... harlou, fleuraux... harlou, mon ami... y après.... après...*

Quand le jeune chien ſera venu à bout de lancer, & qu'il aura fait ſuite à peu près pendant une heure, il faudra briſer de nouveau au premier faux-fuyant, & le tirer de deſſus la voie en l'accablant de careſſes, afin de prendre encore des *devans* pour lui apprendre à ſe rabattre ; s'il ne ſe rabat point, c'eſt que vraiſemblablement le Louvart ne ſera point ſorti du *fort* où on l'aura briſé, auquel cas il faudra revenir à ſa briſée fraper à route ; s'il ſe rabat, on lui fera pareillement faire ſuite le plus long temps que faire ce pourra ; & lorſqu'on prendra le parti de la retraite, il ne faudra pas le rompre bruſquement, mais l'arrêter au premier chemin, briſer & le retirer en le careſſant beaucoup ; il ſera même bon de lui offrir à manger ; s'il eſt acharné ſur ſa voie, il refuſera tant qu'il en ſera proche ; il n'en ſera pas ainſi quand il s'en verra un peu éloigné.

Il faut remarquer qu'outre la froideur naturelle des chiens à ſe rabattre du Loup, Comme les chiens ſuivent facilement

Les voies de Loup.

c'eſt que ceux qui en veulent le plus ſont ſujets à le ſur-aller au bout de trois à quatre heures ; s'ils ſont même quelque-temps ſans en avoir connoiſſance, ils le ſur-alleront bien à mauvais jour, ne faiſant, pour ainſi dire, que d'aller : cette remarque fait aſſez entendre qu'on ne peut mener trop ſouvent au bois un jeune chien que l'on dreſſe pour Loup.

Deſagrément de la quête du Loup.

La quête du Loup n'eſt pas la plus agréable ; car outre qu'il eſt fort difficile à trouver, parce qu'il rentre tantôt matin, tantôt tard, qu'il eſt aujourd'hui dans un endroit & demain dans l'autre, c'eſt qu'il eſt preſque toujours ſur pied, & qu'il prend aiſément le vent du trait ; particuliérement la Louve, quand elle a des Louvetaux : il faut donc le détourner avec beaucoup de précaution & ne pas l'approcher à mauvais vent.

Heure où rentre le Loup en hyver.

En hyver les Loups rentrent de très-grand matin, parce que les Payſans, qui ſont dans les champs dès le point du jour, ne manquent pas de les huer quand ils les apperçoivent ; ce qui les oblige de ſe retirer dans leur *fort* une ou deux heures avant le jour. Quand ils ont manqué leur coup, ils ſont fort difficiles à détourner, parce qu'ils rodent continuellement pour attraper dequoi vivre ; il n'en eſt pas de

même ſi leur chaſſe s'eſt faita heureuſement & ſans inquiétude, car ils ſe rembuchent volontiers au plus prochain buiſſon, ſurtout s'il y a de l'eau. Dès qu'on les y rencontre, il ne faut pas en faire longue ſuite, parce qu'un vieux Loup, qui eſt fin & ruſé, écoute long-temps au bord du bois, avant de s'aliter, & ſe remet quelquefois à longueur de trait. Il eſt à propos, l'hyver, d'être aux liſiéres du bois avant le jour, afin d'écouter abboyer les mâtins, qui, par leur façon de faire, marquent au mieux qu'ils ſentent le Loup, & qu'il eſt ou qu'il va par tel endroit: en conſéquence on déploie le trait dès qu'on peut revoir, & l'on ſe met en quête de ce côté-là.

En été les Loups rentrent à toute heure, tantôt matin, tantôt tard; non-ſeulement parce que les nuits ſont courtes, mais parce que les bleds étant une fois grands, tout eſt forêt pour eux: leur retour au bois dépend encore du bonheur de leur chaſſe, ou du temps qu'ils auront été obligés de mettre à faire leur coup; de ſorte que dans cette ſaiſon il eſt aſſez tôt de ſe mettre en quête à demie heure de ſoleil; & bien que dans les premiers *devans* on n'ait eu aucune connoiſſance, il n'en faudra pas moins prendre de ſeconds, parce que, comme je

En Eté les Loups entrent à toute heure.

l'ai dit, les Loups rentrent à toute heure.

Loup non [illegible] s'éloigne [illegible] son abat.

Lorsque les Loups font un abat de conséquence, comme d'un Bœuf, d'un Cheval, ou d'un Asne qui est pour eux un friand morceau, ils ne s'en éloignent ordinairement pas, afin d'y venir prendre un second repas; ce qui les peut faire tuer en s'y mettant de nuit à l'affût & *à bon vent*. Il faut donc, quand on a connoissance d'un abat de la nuit, y aller dès qu'on en est informé, & faire exactement jusqu'aux plus petits buissons des environs; car souvent on va les chercher bien loin, quand ils sont bien près. Leur demeure ordinaire, l'hyver, est dans les *forts* qui abondent en mousse & bruyeres, & qui sont exposés au midi, l'été ils habitent plus volontiers les buissons & les lisiéres de la forêt. En les détournant, il faut prendre garde de les approcher à mauvais vent, & ne pas trop les serrer.

Comme il faut faire rapport d'un Loup.

Tout ce que j'ai ci-devant dit des ruses & subtilité des Loups, avertit assez le Valet de limier de n'en jamais faire de rapport que sur un ton plein de doutes & d'incertitude, comme en ces termes: *J'ai connoissance d'un Loup ([illegible] accompagné) qui semble vouloir [illegible] dans tel fort, ou je le soupçonne [illegible], s'il y est, comme cela peut être, les relais seront bien*

placés en tels & tels endroits qui ſont ſa reſſuite naturelle pour gagner la forêt de... &c.

Voilà notre ennemi reconnu, il faut maintenant tout mettre en œuvre pour le vaincre.

CHAPITRE IV.

De l'Equipage convenable pour forcer les vieux Loups ; & de la façon dont il faut les attaquer & chaſſer avec les chiens courans.

Vieux Loup très-difficile à forcer.

FORCER un vieux Loup n'eſt pas choſe impoſſible, mais fort rare & très-difficile ; quiconque donc eſt aſſez riche & aſſez fou en même temps, pour entreprendre de le faire avec les chiens courans ſeuls, doit commencer par former un Equipage de cent chiens de bonne taille, & de race à chaſſer Loup ; enſuite, gager *au double* deux excellens Piqueux, deux bons Valets de limier, quatre Valets à cheval, & garnir ſon écurie de vingt-cinq ou trente bons coureurs. Les Piqueux ſerviront les chiens & les ſuivront par-tout ; les Valets de limier ſeront ſans ceſſe ſur pied pour reconnoître & détourner ; l'office des Valets ſera de ramaſſer les traîneurs, d'aider à donner les relais, & de panſer les chiens dans les Fermes & les Auberges où l'on

ſera ſouvent forcé de ſe retirer après avoir abandonné le Loup. On ne peut pas certainement ſe reſſerrer davantage dans une pareille entrepriſe ; malgré cela, je ſuis ſûr que le chapitre de dépenſe ſera beaucoup plus long que le catalogue des Loups forcés.

Départ des relais pour Loup la veille de la chaſſe.

La veille du jour où l'on voudra chaſſer, on enverra les relais les plus éloignés, tant en chiens qu'en chevaux, coucher dans quelque Ferme à portée de leur deſtination, avec ordre d'être à leur poſte à l'heure marquée, afin d'être tous prêts à relayer, ſi le hazard le permet ; car il n'y a rien de plus incertain que la retuite d'un vieux Loup.

Valets de limier pour Loup vont reconnoître.

Les Valets de limier iront auſſi de veille reconnoître, & ſe trouveront le lendemain matin au *rendez-vous*, pour y faire leur rapport ; les circonſtances décideront des lieux où il faudra placer les autres relais ; le plus proche de la briſée en ſera au moins à deux lieues : le tout, au reſte, ſuivant les paſſages & les refuites.

Comme ſe forme la meute pour Loup.

Après un ample dejeuner, on ira traper à la briſée, avec la meute que l'on aura eu ſoin de compoſer de trente chiens, les plus ardens & les plus vigoureux de tout l'Equipage. Les Piqueux entreront au *jort* avec eux, pour les faire rapprocher les voies

voies du Loup, & leur aider à le lancer.

Dès qu'il ſera debout, ils tiendront leurs chiens en ſonnant & criant : *Harlou, vqlets... harlou... ça va... ça va .. la ha la ha ha...* car bien ſonner & piquer, ſans quitter les chiens d'un inſtant, eſt ce dont ils ne peuvent ſe diſpenſer. Il eſt de vieux Loups qui ſe font relancer de temps en temps, ce qui fait grand plaiſir aux chiens ; d'autres perçent toujours en avant, & ſe forlongent en longeant les chemins. Quand les chiens y tombent en défaut, il faut leur faire vuider le chemin, & s'ils ne redreſſent pas la voie, c'eſt que le Loup aura fait un *hourvari* pour tourner d'un autre côté, ou pour ſe remettre au bout de ſa ruſe ; les Piqueux, en ce cas, ſonneront un retour à leurs chiens, & prendront les arriéres, ſur leſquels ils retrouveront la voie & relanceront peut-être le Loup ; il n'eſt point d'animal qui ait autant d'haleine que celui-ci, & qui dure auſſi long-temps que lui ; ſur-tout quand il trouve de temps en temps à boire. Il s'étonne ſi peu du bruit, que pour mieux ménager ſes forces, il n'en va pas plus vîte, de ſorte qu'en plaine, les chiens le ſerrent de fort près & lui ſouffient, pour ainſi dire, au poil. J'en ai chaſſé un à toutes jambes, pendant huit heures & demie, qui n'en paroiſſoit pas plus

Ce que doivent faire les Piqueux le Loup une fois lancé.

las : heureuſement la nuit ſurvint, ce qui nous obligea de rompre ; ſans cela je crois que nous ſerions encore apres.

Le Loup à bout ſe terre.

Quand le Loup n'en peut plus, il ſe terre, la queue devant, ſous quelque groſſe pierre ou dans un trou de Blaireau. Dans cette ſituation il ſe défend avec ſuccès contre les chiens, mais on leur donne du ſecours, en mettant dans la gueule du Loup un gros bâton pointu qu'on lui enfonce dans la gorge ; ſi le ſerrant par trop on ne peut venir à bout de le pouſſer aſſez avant, tandis qu'il le tient de la ſorte, on lui perce la gorge d'un couteau-de-chaſſe, & l'on termine ainſi la bataille & la Chaſſe. Le pied droit du Loup ſe préſente comme celui de toute autre Bête.

Maniére de forcer le Louvart avec les chiens courans.

La Chaſſe du Louvart, depuis la fin d'Août juſqu'à la fin de Novembre, eſt charmante, & pour ainſi dire ſure ; il ſe fait battre & relancer comme un Renard, & rarement il ſort du buiſſon ou on l'attaque. Une douzaine de bons chiens ſuffiſent pour en venir à bout.

Les relais à la chaſſe du Louvart ſe forment.

Quand on entreprend de forcer un Louvart, on forme la meute & les relais, comme je l'ai dit en traitant de la Chaſſe du Cerf,

& proportion gardée au nombre de chiens dont l'Equipage eſt compoſé ; on les place dans les différens coins du *fort* ou buiſſon où le Louvart eſt détourné. Si pourtant la ſaiſon étoit plus avancée, & qu'on fît cette entrepriſe vers la fin de Décembre, temps ou les Louvarts commencent à vuider & percer en avant, il faudroit envoyer des relais au paſſage des *forts* que l'on ſoupçonneroit être ſa refuite.

comme à la chaſſe du Cerf. Ou ils ſe placent.

Les relais placés, on frape à la briſée : les Piqueux ſuivent leurs chiens, faiſant rapprocher les voies du Louvart, & dès qu'il eſt lancé ils les accompagnent partout en ſonnant & criant : *Harlou, fortunaux... ça va, capitaux... ela ha... la ha... la ha ha ha...*

J'ai déja dit que le Louvart ne perce point, mais qu'il ſe fait battre comme un Renard : en effet, toutes les fois qu'il ſe trouve aux liſiéres de ſon buiſſon il tourne ſur lui, ce qui doit empêcher les Piqueux de trop approcher leurs chiens, car s'ils les preſſoient ils leur feroient outrepaſſer les voies, & les empêcheroient de faire le retour, & de relancer le Louvart qui ſe remet ſouvent.

Louvart ſe fait battre comme un Renard.

Voilà l'unique ruſe du Louvart, qui a le bien prendre, n'en eſt point une, puiſqu'elle eſt une ſuite de ſa foibleſſe qui

l'empêche de ſortir de ſon buiſſon, dans la crainte qu'il a d'être emporté de viteſſe s'il ſe donnoit à vue ; il eſt vrai qu'il y a de la prudence.

Louvart aux abbois ſe terre la queue devant.

Quand le Louvart n'en peut plus, il s'accule dans un gros hallier, ou ſe coule dans un trou la queue devant, & fait face aux chiens qui ne peuvent le ſaiſir ; mais au moyen d'un piquet, ou d'un couteau-de-chaſſe, dont on lui perce la gorge, on le livre mort aux chiens, qui le pillent & le foulent à leur aiſe. On en leve le pied droit, & on le préſente.

Maniére de prendre les Loups avec les lévriers.

La Chaſſe du Loup aux lévriers eſt d'autant plus agréable qu'elle eſt de prompte expédition, mais elle ne peut ſe faire avec un égal ſuccès dans toutes ſortes de pays. Dans les grandes forêts, ſéjour ordinaire des Loups ; dans les pays par trop couverts, il eſt fort rare qu'elle réuſſiſſe ; mais dans les plaines ou il y a quelques bois ou buiſſons, de legére étendue, ou les Loups viennent épier le moment de faire leur coup, ou dans leſquels ils ſe retirent après l'avoir fait, elle eſt en quelque façon infaillible.

Pour faire cette Chaſſe, une demi-dou-

zaine de bons chiens courans ſuffit avec dix lévriers, partie mâles & partie femelles; parce que les mâles font quelquefois difficulté de piller les Louves qui ſont en chaleur. De ces dix lévriers on fait cinq leſſes, dont deux *dextrie*, ou *côtereſſes*, deux de *flancs*, & une de *front*; cette derniére eſt formée de deux lévriers les plus forts, & les plus vigoureux.

Le jour que l'on veut chaſſer, qui ne peut guéres être qu'un jour de Fête, à cauſe de la quantité de monde dont on a beſoin pour mettre autour du bois, ce qu'on appelle *défenſes*; on détourne les Loups du matin, & après la Meſſe, on aſſemble, ſans bruit, beaucoup de peuple autour du buiſſon où ils ſont détournés. Quand tout le monde eſt a ſa place, chacun fait la converſation avec ſon voiſin; ce qui empêche le Loup d'en ſortir; parce que de tous côtés il entend un bruit ſourd & confus.

Ce premier objet rempli, on paſſe à celui du cours, qui doit être placé à bon vent; c'eſt-à-dire, que le vent doit venir du buiſſon au cours, & non pas aller du cours au buiſſon; car s'il en étoit ainſi, les Loups forceroient plutôt les défenſes que d'y mettre le pied: il y a cependant des vieux Loups qui vont dans le vent, mais cela eſt rare.

Quand il y a deux buissons dans le même canton, l'un est la refuite naturelle de l'autre ; on ne peut donc pas mieux placer le cours, si le vent est favorable, que dans la plaine qui les sépare : or, voici comme on s'y prend.

On commence par placer les deux *laisses* côtereſſes le long de la haie du bois, à deux ou trois cent pas l'une de l'autre, & selon que le terrein le permet. A chaque laisse il y a un homme à pied pour la tenir, & un homme à cheval pour l'accompagner à toute bride quand elle est lâchée. Au milieu du cours, & vis-à-vis de ces deux laisses, on place de chacun côté, & à distance égale, sous de petites tentes de toile noire, les deux laisses de *flanc*, avec chacun un homme pour les servir ; enfin à l'extrémité du cours, & entre les quatre laisses ci-dessus, comme pour terminer un triangle, sera placée la laisse de *front* avec un homme sous une petite tente, dont il se couvrira lui & ses lévriers.

Ceci fait, on retire les gens qu'on avoit placé entre les deux laisses côtereſſes, pendant qu'on préparoit le cours, & on s'en sert à renforcer les *defenses*, ce qui termine le préparatif.

Alors le signal se donne par un coup de fusil ; les *défenses* ne l'ont pas sitôt enten-

du qu'elles ſe mettent à crier ſans ceſſe : *Ha ha... ha ha... ha ha ..* Le Piqueux de ſon côté frape à la briſée & lance le Loup. Lorſqu'il entend les chiens à ſes trouſſes, il tourne autour de ſon buiſſon, & cherche quelquefois à ſortir du côté des *défenſes*, mais comme il s'entend huer d'une façon épouventable, il prend le parti de fuir par le cours, où il n'entend point de bruit. Dès qu'il eſt un peu avancé dans le cours, ceux qui ſervent les laiſſes côtereſſes les lâchent en queue, & les deux hommes à cheval qui ſont déſtinés à les accompagner, les ſuivent à toutes jambes en effrayant le Loup par leurs cris ; ce qui le fait avancer de plus en plus dans le cours Lorſqu'il préſente l'épaule aux deux laiſſes de flancs, ceux qui les tiennent les lâchent auſſi-tôt. Quand celui qui tient la laiſſe de front voit les quatre autres ſerrer de près le Loup en queue, alors il s'avance & lâche la ſienne en tête : de cette façon le Compere ſe trouve obligé de renoncer à la fuite, & de mettre toute ſa défenſe dans ſes dents, dont il ſe ſert courageuſement. Les hommes qui ſont à cheval doivent auſſi-tôt mettre pied à terre, pour aider les lévriers, & empêcher qu'ils ne ſoient eſtropiés. Pendant cette ſcène, les *défenſes* ne quittent point leur poſte ; ſur-

tout ſi le Valet de limier a fait rapport de pluſieurs Loups ; auquel cas chaque leſſe retourne à ſa hute, & on foule une ſeconde fois le buiſſon avec les chiens courans, pour faire ſubir au ſecond le ſort du premier.

Maniére de routailler & tuer le Loup devant les chiens courans.

Pour beaucoup tuer de Loups, ſix bons chiens courans avec un habile Valet de limier ſuffiſent. Au ſurplus il n'eſt queſtion que d'avoir des Tireurs en bon nombre, ſoit pour le tuer en le routaillant avec un ſeul chien, ou devant tous les ſix lâchés libres ſur la voie.

Quand on veut donc routailler un Loup, rien n'eſt plus ſimple. On le détourne. On place des Tireurs autour de l'enceinte : enſuite on lance le Loup avec le limier, & on le lui fait chaſſer au trait. Le Loup qui n'entend qu'un chien après lui, s'en mocque, n'en va pas plus vîte, & ſe fait relancer ſouvent ; ce qui lui fait attraper un coup de fuſil. S'il ſort de l'enceinte ſans être tiré, les Tireurs gagnent auſſi-tot les devans du *fort* où il rentre, & l'attendent au paſſage.

Mais quand on découple ce qu'on a de chiens ſur la voie, le Loup tire bien au-

trement ; ainſi il fait bon avoir, indépendamment des Tireurs qui ſont à pied, quelques Tireurs à cheval, pour croiſer le Loup à ſa refuite. On réuſſit moins à la forêt que dans les buiſſons, parce qu'à la forêt il évente les Tireurs & les évite ; j'ai pourtant remarqué que rarement il a le vent des Tireurs à cheval ; ce qui vient, ſans doute, de ce que l'odeur du cheval l'emporte ſur celle de l'homme : quand on attaque un Loup dans un petit bois facile à entourer, on a bien moins de poſtes à garder, & il eſt preſqu'impoſſible qu'il en ſorte ſans être tiré. Les chiens dont on ſe ſert à cette chaſſe doivent être obéiſſans, au point de mettre bas dès qu'on les reclame ; ſans quoi ils ſeroient expoſés à coucher dehors, & en danger d'être la victime de leur ennemi.

Maniere de prendre les Loups avec les rets & les laſſiéres.

C'eſt à Monſieur *Fouillouv* à qui nous devons l'invention des rets & laſſiéres, qui eſt bien la meilleure de toutes, dans les pays où l'on peut en faire uſage ; je veux dire dans ceux où les bois & buiſſons ne ſont point par trop grands. Dans le canton que j'habite, on n'en voit plus du tout depuis huit ou dix ans ; ce n'étoit pas la

même il y a dix-huit ou vingt ans ; il ſe paſſoit peu de jours qu'ils ne fiſſent abat ; mais, grace à nos laſſiéres, dans leſquelles ils ont preſque tous péri, nos chevaux, nos Bœufs, nos Vaches, l'hyver comme l'été, couchent dehors en aſſurance.

Le rêt eſt un grand filet de huit pieds de haut, & long de quatre à cinq cens pieds, plus ou moins ; il eſt fait de ficelles groſſes à peu près comme une baguette à fuſil. Les mailles ont cinq à ſix pouces en quarré ; il eſt teint en verd ou en brun, il eſt monté haut & bas ſur deux landons gros comme le pouce, qu'on appelle *cables*.

Pour le tendre, on attache le cable de bas à des crocs fichés en terre ; celui de haut eſt porté ſur des fourches, l'une de çà, l'autre de là. Quand le Loup vient à donner dedans, il en tombe une partie dans laquelle il s'enveloppe. La façon de l'y conduire eſt la même que celle qu'on pratique avec les laſſiéres ; je vais en parler à l'inſtant.

Maniére de prendre des Loups dans les laſſiéres.

La laſſiére reſſemble parfaitement aux poches ou bourſes dans leſquelles on prend

des Lapins avec le furet ; à cette différence près, qu'une laſſiére a viron ſix pieds en quarré, & que les mailles ont ſix pouces de diamêtre. La ficelle dont on la fait eſt groſſe comme le bout du petit doigt d'une jolie femme. La corde ſur laquelle elle eſt montée, & qui ſert de cordon à cette bourſe, eſt groſſe comme le pouce ; l'effet en eſt tel que quand le Loup ſe jette dedans, plus il s'éfforce d'en ſortir, plus il s'y enferme.

En ce qui touche la façon de tendre les laſſiéres il faut, avant tout, conſidérer le pays, & la poſition du buiſſon ou les Loups ſont détournés ; c'eſt-à-dire, qu'il faut examiner ſi le buiſſon eſt ſitué au milieu d'une pleine, ou dans un pays coupé de haies & foſſés ; car ſi le buiſſon eſt dans une plaine il faut, à cent pas d'une des laſſiéres, conſtruire une haie de huit ou neuf pieds de haut, ſi épaiſſe & ſi bien liée qu'un Loup ne puiſſe paſſer au travers ; elle peut durer deux ou trois ans, pour peu qu'on ne l'endomage point ; on n'attend pas à la faire au jour qu'on veut s'en ſervir ; c'eſt un ouvrage qui ſe fait dès qu'on eſt informé que les Loups viennent de temps en temps ſe réfugier dans le buiſſon. En conſtruiſant cette haie, il faut avoir l'attention d'y faire de diſtance en diſtan-

ce, autant d'angles qu'on a de laſſiéres ; chaque angle forme une eſpéce de petite rue, que le Loup ne manque pas d'enfiler ; au moyen dequoi il ſe précipite dans la laſſiére, qui eſt adroitement tendue à l'extrémité de cette petite route.

Dans les pays de boccage ou les bois ſont entourés de piéces cloſes de bons foſſés, on a ſoin d'entretenir, en pliſſant ou autrement, la haie la plus convenable par ſon épaiſſeur & ſon éloignement, afin d'y tendre les laſſiéres à des bréches que l'on fait exprès.

Or, pour faire uſage de cet eſpéce de filet, on commence par détourner le Loup : quand on eſt aſſuré de ſa demeure, on fait battre le tocſin dans les Paroiſſes voiſines ; à meſure que le peuple arrive on le range autour du bois, & chaque Village ou Paroiſſe eſt commandée par ſon Chef ; c'eſt ce qu'on appelle former les *ailes* ou *défenſes*.

Tandis que d'un côté on prend les meſures les plus ſûres pour empêcher le Loup de ſortir du bois, de l'autre, ceux qui doivent tendre les laſſiéres y travaillent le plus promptement qu'il leur eſt poſſible.

Les laſſiéres tendues, le Directeur de la Chaſſe leve la *défenſe* qui étoit placée à la liſiére du bois vis-à-vis des laſſiéres, & la met à renforcer les autres ; il y laiſ-

ſe ſeulement trois ou quatre Tireurs fort éloignés les uns des autres, & ſi bien cachés que le Loup ne les puiſſe appercevoir.

Tout ainſi diſpoſé, le ſignal ſe donne par un gros coup de feu : alors le peuple crie ſans diſcontinuer *Ha ha... ha ha...* Le Piqueux au même inſtant découple ſes chiens ſur les voies du Loup : dès qu'ils l'ont lancé, il les accompagne par-tout en ſonnant & appuyant vivement. Le Loup preſſé des chiens, cherche à ſortir par le premier endroit, mais trouvant du monde à tous les coins du buiſſon, il eſt forcé de decamper par le côté du bois où il n'entend point de bruit : les Tireurs attendent pour le tirer qu'il ſoit proche de la haie où les laſſieres ſont tendues, parce qu'étant effrayé du bruit des coups de fuſil, il ſe jette dedans ſans héſiter.

Quoiqu'on n'ait pas de chiens, cela n'empêche pas qu'on ne prenne bien un Loup avec les laſſiéres, pour peu qu'on ſoit ſûr qu'il eſt dans le bois ; car au lieu de mettre la *défenſe*, qui eſt du côté des laſſiéres, pendant qu'on les tend, à renforcer les autres, on la fait marcher de front dans le bois, armée de clochettes & de clairons faiſant un bruit épouventable, ce qui oblige le Loup d'en ſortir ; quelquefois même

plus vîte que lorſqu'il n'entend à ſes trouſſes qu'un homme avec les chiens. J'ai déja dit ailleurs que bien qu'on ne ſoupçonne qu'un Loup dans le bois, il ne faut pas pour cela que perſonne quitte ſa place avant d'en avoir reçu l'ordre, parce que rarement ces animaux ſont ſeul à ſeul. Il eſt donc à propos de fouler le bois une ſeconde fois, pour voir s'il n'y en reſte point. Une choſe encore très-bonne à faire, c'eſt de faire traîner des carnages dans le bois le plus commode, & le plus propre à réuſſir avec les laſſiéres ; les Loups viennent s'y repaître, & ſouvent y demeurent.

Maniére de tuer les Loups de guet-à-pens.

Pour tuer les Loups de guet-à-pens, il faut traîner un carnage dans une plaine ou dans une grande lande, & le mettre à dix ou douze cens pas de la forêt, dans le lieu le plus ſec, & aux environs duquel il n'y ait ni haie ni arbres : enſuite, à quarante ou quarante-cinq pas du carnage, on fait trois petites foſſes ; l'un derriére le carnage, & les deux autres de chaque côté ; leſquelles, bien entendu, ne doivent pas être faites entre le carnage & la forêt, n'y être plus profondes qu'il ne faut pour couvrir, juſqu'aux épaules, un homme aſſis dedans ; comme la terre que l'on tire

en les faiſant, ſert à hauſſer tout autour cela fait qu'on a peu à creuſer. C'eſt dans une de ces foſſes, qu'un Tireur ſe met à l'affut, avec un fuſil bien chargé à *poſtes* ou à *bale*, il les habite alternativement ſuivant que le vent change ; car ſans cette précaution, il pourroit ſe trouver placé à mauvais vent ; c'eſt-à-dire, que le vent pourroit aller de lui aux Loups, ce qui les empêcheroit infailliblement d'approcher.

Juſqu'ici je n'ai couvert mon aſſaſſin que juſqu'aux épaules, ce qui ne ſuffit pas pour empêcher les Loups de l'apperçevoir, il faut donc qu'étant dans ſa foſſe il ſe faſſe une petite tente bien baſſe de toile noire ou brune, avec laquelle il ſe cachera non-ſeulement des Loups, mais qui lui ſervira à le mettre à l'abri de la pluie & du mauvais temps ; à cette toile il y aura un trou pour découvrir le carnage & paſſer le fuſil : pour maſquer tout cet appareil, on plante devant la tente, non pas du bois, mais quelques chardons ou pieds de fougere.

Voici la raiſon qui m'a fait placer le carnage au milieu d'une plaine, fort éloignée de haies & d'arbres. C'eſt que m'étant mis à l'affut, *à bon vent*, dans une haie, à portée du carnage ; j'ai pluſieurs fois vu des

Loups l'éventer pendant un fort long-temps, & n'y pas venir, ce qui me fit concevoir l'idée de le changer de place, & de l'éloigner de tout ce qui pouvoit leur faire ombrage, sauf à me cacher dans des trous, comme je l'ai dit ci-dessus. L'expérience m'a prouvé que mon idée étoit juste; & de plus, que ces animaux sont si fins, si rusés, qu'ils jugeoient à merveille qu'une haie si proche du carnage, étoit, par sa proximité, très-propre à placer une embuscade. Laissons cette digression pour achever d'instruire notre assassin.

Quand tout est donc préparé, comme je l'ai dit ci-devant, on coupe un morceau de carnage; une cuisse, par exemple, qu'on attache avec une hard (car jamais de corde) à la queue d'un cheval, sur lequel on monte, afin de traîner à fond de forêt, ce mets délicieux pour les Loups, qui ne manquent pas la nuit d'en faire suite jusqu'au carnage; soit qu'ils prennent le contre-pied, ou qu'ils prennent le droit, en suivant le chemin par où le traîneur sera revenu rapporter la cuisse avec le reste: ceci se fait aux approches de la nuit, & dans un jour d'hyver où la lune ne se leve pas plus tard qu'à neuf ou dix heures du soir; car c'est à cette heure-là qu'il faut entrer dans sa fosse, pour y attendre les Loups

Loups avec patience, il faut les tirer au défaut de l'épaule, & pour être plus sûr de son coup, appuyer le bout du fusil.

Maniére de prendre les Loups dans la fosse.

Pour prendre les Loups dans la fosse, il faut faire un trou à plomb, de six à sept pieds de largeur, & huit à neuf de profondeur, & en fermer l'ouverture d'une claie. Cette claie, que l'on couvre de feuilles & de mousse, si bien qu'on ne s'apperçoit pas qu'il y ait de trou dessous, est suspendue dans un si parfait équilibre, que lorsque le Loup vient à passer dessus, elle tourne & il tombe au fond. Il ne faut pas que cette fosse soit faite dans un endroit humide, parce qu'elle s'empliroit d'eau; & comme le Loup nage aussi bien qu'un chien, il lui seroit facile de se tirer d'affaire: pour l'attirer dans ce précipice, on l'environne de carnage.

Cette façon de prendre les Loups est peu suivie, par rapport aux accidens qui en résultent. On a vu des Chasseurs tomber dans ces sortes de fosses & y périr: rien de plus ordinaire encore, que d'y trouver des chiens, des chevaux, des bœufs, des vaches, &c. Je préviens de ceci, afin de

n'avoir point à me reprocher d'avoir été la cauſe innocente de quelque fâcheux accident.

Maniére de prendre les Loups au piége.

Quiconque fait des foſſes & tend des piéges à Loup, ne doit pas le laiſſer ignorer, afin que chacun prenne ſes meſures pour n'en être pas la victime. Je ne ſçais pas même ſi, en bonne police, le Seigneur propriétaire d'un bois eſt en droit de le faire. Quoi! j'ignore que les bois de Monſieur de.... ſont tarcis de piéges & de foſſes, & j'ai le malheur qu'un animal que j'attaque dans les miens, me conduit dans ceux-là pour y perdre la vie, ou pour la voir perdre a mon Ami, à mon Piqueux, enfin a mon Equipage. Non je ne penſe point que quelqu'un qui ſeroit attaqué ſur cela, pût ſe maintenir dans un prétendu droit oppoſé a celui des gens; en un mot, à la ſureté publique.

Cependant on peut tendre des piéges, mais on doit le faire avec beaucoup de précaution; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut les tendre que le ſoir a la brune, & dès le point du jour aller en arrêter la détente, en tournant le crochet qui eſt fait exprès.

Le piége eſt un inſtrument qui n'eſt malheureuſement que trop connu de tout le monde, particuliérement des Braconniers qui s'en ſervent à détruire juſqu'au dernier Liévre d'un pays. Toute la différence qu'il y a entre ceux dont ils ſont uſage & les piéges à Loup, ne conſiſte que dans le plus de force & d'ouverture; car un piége à Loup, pour être bien conditionné, doit avoir deux reſſorts, & deux pieds d'ouverture lorſqu'il eſt tendu. La chaîne doit en être forte & longue de trois pieds & ſe terminer par un anneau, qui traverſe, par le milieu, une barre de fer longue de deux pieds, & ſur laquelle ſont ſoudés quatre crocs, deux deſſus & deux deſſous.

Pour faire uſage de ce piége, il faut commencer par faire le tour du bois, afin de voir par où paſſent les Loups; c'eſt ordinairement par quelques bréches où il eſt aiſé d'en revoir. Si la terre eſt ſéche & ſi dure que le Loup ne puiſſe en marchant y marquer la forme de ſon pied, il faudra la bêcher & la réduire en pouſſiére, après quoi il ſera facile d'en revoir.

Quand on ſera donc ſûr des paſſées, on y tendra un piége; mais pour le tendre à propos, il faut avant tout examiner la

ſituation du paſſage, afin de placer le piége à l'endroit où tombe le ſaut du Loup ; car ſans cette précaution il l'enjamberoit & jamais ne s'y prendroit. Si la bréche eſt faite de façon que le Loup, au lieu de ſauter, ſoit obligé de couler, il faut placer le piége ſous la branche qui l'oblige de baiſſer le reins en paſſant; de cette façon il n'eſt pas douteux qu'il ſe mettra dedans.

Mais s'il eſt important de ſçavoir l'endroit poſitif où doit être tendu le piége, il ne l'eſt pas moins d'être inſtruit de la façon & des précautions avec leſquelles il faut le tendre. La premiére, eſt de ne jamais mettre le piége à ſa place ſans l'avoir auparavant trempé dans l'eau, afin d'en chaſſer toute odeur & tout ſentiment. La ſeconde, eſt d'avoir une paire de gants fins, barbouillés de *laiſſes* de Loup, & au défaut de crottes de cheval, pour s'en ſervir à le tendre ; car depuis qu'il aura été mouillé, il ne faut pas le toucher la main nue. S'il n'y a point d'eau dans le canton on a ſoin d'en porter dans une bouteille.

Ceci bien obſervé, on travaille avec une houlette a creuſer la place du piege & celle de la chaîne, dans l'endroit où il convient de le mettre. Quand cette place eſt

faite, on le mouille ; enſuite on prend ſes gants pour le tendre & pour le couvrir de menues feuilles, de pouſſiére, ou autres choſes ſemblables, mais toujours ſi adroitement & ſi bien, qu'il ſoit impoſſible aux plus curieux de s'appercevoir qu'il y ait un piége de tendu dans cet endroit-la. Cela fait, on jette un peu d'eau dans la bréche, ſur le piége, comme ſur le terrein qu'on a le plus marché.

C'eſt moi qui ai imaginé de mettre au bout de la chaîne cette barre de fer garnie de crocs. L'invention en eſt d'autant meilleure, que toute la chaîne étant couverte de terre, le plus fin Loup ne peut éventer la méche : d'ailleurs on n'eſt pas ſi expoſé à perdre ſes piéges ; puiſqu'il n'en paroît rien du tout. Avant cela, on étoit obligé de paſſer la chaîne autour d'une branche, ce qui effrayoit le Loup, & déceloit le piége : cela avoit encore un autre inconvénient, c'eſt que le piége tenant ferme, le Loup, à force de tirer, s'en débarraſſoit quelquefois ; ce qui n'arrive pas avec la barre de fer, parce qu'elle s'accroche d'endroit en endroit, ſans expoſer le Loup à de grands efforts, ni permettre qu'il faſſe dans une nuit plus de cent pas de chemin. On le trouve auſſi-tôt, en

ſuivant la route que la barre a frayée avec ſes crocs, ſoit en tournant les feuilles, ſoit en écorchant les branches, ou en labourant la terre.

Fin de la Chaſſe du Loup.

CHASSE DU RENARD,

SUR TERRE ET SOUS TERRE.

De l'inſtinct & nature du Renard.

LE Renard eſt un animal très-commun & fort connu; c'eſt une eſpéce de chien ſauvage, qui a la tête pointue comme un Lévrier; il a les oreilles droites, la queue groſſe, longue, & chargée de poil. Plus il eſt jeune, plus il eſt rouge; & plus il vieillit, plus il devient gris, plus enfin la queue lui blanchit par le bout. On prétend que ſes teſticules réduites en poudre, & priſes dans du vin blanc, ſoulagent les aſthmatiques & les vaporeux. Figure du Renard.

La femelle entre en chaleur une fois l'an; c'eſt au mois de Février. Dans ſes amours elle appelle ſon époux par un cri rauque & lent; elle fait la même choſe pour aſſembler ſes Renardeaux. Temps où les Renards entrent en amour.

Les Renards ne s'accouplent point comme les chiens; la femelle ſe couche ſur le Manière dont les

Renards se multiplient.

côté gauche, le mâle se place derriére elle, & sur le même côté : en un mot, ils s'approchent si bien, que dans cette attitude, ils multiplient leur espéce.

Temps que porte la Renarde.

La Renarde porte environ soixante jours, & fait sept ou huit Renardeaux, tantôt plus, tantôt moins ; elle les met au monde dans le terrier le plus profond. Quand ils ont un mois, elle les fait sortir au bord du trou, & les allaite au soleil, couchée de son long. C'est alors que le pere & la mere sont continuellement à la chasse & qu'ils détruisent beaucoup de volaille & de gibier. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'ils ne font aucun tort aux voisins

Politique du Renard ayant des Renardeaux.

du terrier où sont leurs petits, dans la crainte de les déceler ; d'où vient ce proverbe : *Jamais Renard n'a chassé sur son terrier.*

Comme le Renard se détarde des puces.

Quand un Renard se trouve incommodé des puces, il prend dans sa gueule gros comme les deux poings de mousse, & va se mettre sur le cul dans l'eau ; & s'y enfonce peu à peu, afin de leur donner le temps de gagner le poil sec, de sorte que se plongeant ainsi par dégrés jusqu'au bout du nez, toutes ses puces se retirent dans cette mousse, qu'il laisse tomber à l'eau, pour aller ensuite se sécher au soleil. Ceci n'est point une fable.

Le Renard a le pied *ſec, nerveux, ſerré, allongé, & n'a, pour ainſi dire, point de talon.* Il a le pied de derriére *beaucoup plus petit que celui de devant*, & lorſqu'il va d'aſſurance, jamais il ne ſe méjuge, c'eſt-à-dire, *qu'il met régulièrement le pied de derriere dans celui de devant.* Forme du pied du Renard.

Il eſt fin, dit on, *comme un Renard.* Perſonne n'ignore cet ancien proverbe, parce que tout le monde ſçait, par expérience, combien cet animal eſt ſubtil & ruſé. Le Chaſſeur éprouve journellement qu'il eſt de tous le plus métiant & le plus adroit : en effet, la prudence guide en tout ſes pas. Sans ceſſe ſur le qui vive, il prend garde à tout & voit tout : en un mot, il n'eſt point de meſures qu'il ne prenne pour ſa ſureté. Si vous lui tendez un piége, il l'evente, & n'y donne preſque jamais. Quand vous le croyez à fond de forêt, il eſt en ſentinelle aux environs de votre maiſon. Caché dans un petit buiſſon, il attend pour faire ſon coup que votre coq à rouge crête en approche, ou vienne avec ſes compagnes s'y mettre à l'ombre. Fineſſe & ſubtilité Renard.

L'été, il rode pendant tout le jour autour des Villages, parce qu'alors la terre étant couverte, on ne peut l'appercevoir. Souvent il arrive, que la bonne femme *Jeanne*, tournant ſon rouet au milieu de L'été le Renard rode le jour autour des Villages.

ſes poules, voit le fripon ſe ſaiſir de la plus belle de ſes gelines. En vain notre vieille envoie ſa quenouille aux trouſſes du drôle. En vain crie-t'elle *A renas... à renas... ah, chien de fripon... ah, damné larron...* Le Compére ſe rit de ces ſobriquets, & n'en va pas plus vîte. Le bois le plus voiſin eſt celui où il croque la poule; à moins qu'il n'ait des Renardeaux: dans ce cas il porte ſa chaſſe à ſes enfans.

L'hyver le Renard habite ſon bois pendant le jour & vient dans les Villages la nuit.

L'hyver, il n'eſt pas ſi hardi le jour, parce que la terre étant dépouillée on l'appercevroit, & on pourroit lui faire un mauvais parti; mais auſſi la nuit il a grand ſoin de venir voir ſi la ſervante a bien fermé la porte du poulaller, & celle de la loge aux oies & aux canards, car s'il peut y entrer, ſoit par la porte ou en perçant la cabane, il egorgera tout & n'en laiſſera pas un ſeul de vif: de même ſi dans la campagne il tombe ſur un troupeau de dindons ſans garde, il les étranglera tous. Apparemment qu'il imagine qu'étant une fois morts, ils ne ſont plus propres qu'à lui, & qu'il les retrouvera dans le beſoin.

Le Renard détruit le Gibier comme la volaille.

Mais ſi le Renard eſt l'ennemi de tout ce qui s'appelle volaille de baſſe-cour, il l'eſt beaucoup plus encore de toute eſpéce de gibier. Non-ſeulement, il tient de la nature une fineſſe de nez qui eſt inconce-

vable, mais plus adroit qu'un chat, lorſqu'à pas lents & comptés il a pû, ſe traînant contre terre & ſans bruit, approcher à portée de la bête qu'il veut ſurprendre, il s'élance deſſus avec tant d'adreſſe & de legéreté, qu'une perdrix, toute vîte qu'elle eſt, ſe trouve priſe en l'air, par le ſecours de ſa gueule & de ſes pattes. J'aſſure ceci pour l'avoir vu deux fois étant à l'affût du matin.

Effronterie d'un Renard punie.

Je chaſſois, il y a environ deux ans, un vieux Lapin, avec de petits briquets qui le menoient fort vîte. J'étois avec mon Garde dans le fort, afin de le tirer ſous la branche. Dans le temps que mes chiens le pourſuivoient avec plus de vivacité, j'entends ce Lapin crier. Je crus que c'étoit un des chiens qui l'avoit ſurpris en faiſant un retour: point du tout, s'étoit un Renard qui, ſous le nez des chiens & entre nous deux, s'en étoit emparé ſans cérémonie; mais obligé de paſſer, avec ſa proie, à demie portée de moi, je le ſommai, d'un coup de fuſil, de me rendre mon Lapin, ce qu'il fit en perdant la vie: Je cite cette avanture, pour dire que le Renard eſt un animal ruſé, qui ſaiſit adroitement toute occaſion de faire priſe.

Confiance des Renards les uns aux autres.

Les Renards, comme les chiens courans, ont une égale confiance les uns aux

autres. J'étois un jour ſur une garenne, à onze heures du ſoir à l'affût ; c'étoit au mois de Décembre, & je me ſouviens qu'il étoit blanc gelé, j'entendis un Renard lancer un Lapin ; dès ſon premier coup de gorge, il en ſortit quatre autres de la garenne, qui rameutérent précipitemment avec lui. Tous enſemble ſe mirent à chaſſer ce Lapin avec une ſi grande vîteſſe qu'il fut obligé de venir ſe terrer à toutes jambes. Ils ſe terrérent tous cinq après lui par différens trous, & ſi promptement que je n'eus pas le temps d'en ajuſter un. Leur but, en ſe terrant par différens trous, étoit, ſans doute, de le croiſer & de le mettre entr'eux avant qu'il eût eu le temps de fuir à l'extrémité de ſon habitation, laquelle eſt ordinairement ſi petite & étroite, qu'il eſt impoſſible aux Renards de pouvoir l'aborder.

Le Renard attrape le gibier par ruſe & ſurpriſe.

Ce n'eſt cependant point à la courſe que ces animaux détruiſent le gibier, mais bien par ruſe & par ſurpriſe. Un Renard, par exemple, voit venir un Liévre ou un Lapin le long d'une haie ou d'un chemin ; de ſi loin qu'il l'apperçoit, il ſe couche au bord de la haie & du chemin, de maniére à ne pouvoir être vu, & lorſque ce Liévre ou Lapin vient à paſſer auprès de lui, il ſe jette deſſus & l'emporte,

Le Renard quête de mauvaiſe grace, mais avec une attention infinie ; il fait exactement les endroits où le gibier doit naturellement être ; il marche lentement dans la crainte d'en paſſer une ſeule piéce, ou de la faire partir en faiſant du bruit ; de ſorte que les Lievres & les Lapins au gîte, les perdrix à la perche, ou celles qui couvent, toutes les raboulliéres ou manchées de Lapreaux, qui ſe trouvent dans l'étendue de ſa quête, ſont autant de gibier détruit. Pour ſe convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à viſiter journellement les terriers où il aura fait ſes petits, chaque jour on verra que cet animal en charie une quantité prodigieuſe, ſans ce qu'il en mange lui-même là où il le prend, lorſque la faim le preſſe.

Façon de quéter du Renard, & ſon attention étant en quête. Ce qu'il attrape.

Quand la volaille & le gibier ſont rares dans le pays qu'il habite, il va à la pêche des grenouilles, il prend des rats d'eau, des taupes, des mulots, & donne au carnage, particuliérement à celui de mouton dont il apporte des quartiers tous entiers à ſes Renardeaux.

Ce dont vit le Renard quand il manque de volaille & de gibier.

La chaſſe du Renard eſt donc indiſpenſable, pour quiconque veut conſerver ſa baſſe cour & ſon gibier : elle eſt d'ailleurs fort amuſante pour cette eſpéce, trop commune, de Chaſſeurs qui n'ont pour tout ſçavoir que la faculté d'ouvrir les oreilles

Utilité de la chaſſe du Renard elle eſt belle pour les Chaſſeurs ignorans.

La chaſſe du Renard eſt ſans difficultés.

au bruit des chiens. A cette chaſſe point de difficulté, conſéquemment point de défauts & du bruit ſans ceſſe. Un Renard tient preſque toujours le fort, toutes ſes ruſes ſe réduiſent a quelques retours; il eſt ſi puant & ſe fait chaſſer de ſi pres, qu'il ne lui eſt pas poſſible de ſe dérober aux chiens: en un mot, la chaſſe du Renard ſur terre, eſt véritablement celle des mauvais chiens & des mauvais Chaſſeurs. La chaſſe du Renard en terre, ou ſous terre, avec des baſſets eſt amuſante, & réuſſit ordinairement. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que l'une & l'autre ſont extrêmement utiles, & ſe font à petits frais.

Je vais donc, d'après l'expérience, apprendre, à qui voudra me lire, à ne pas laiſſer vivre un ſeul Renard; excepté toutefois ceux que l'occaſion ne permet pas de tuer à coups de fuſil, & qui ſe retirent ſous les rochers; mais c'en eſt un ſur cent qui périra tôt ou tard.

Pour remplir ce projet, je traiterai dans le premier Chapitre de cette Chaſſe, de l'équipage convenable, & de ſa diviſion en relais pour forcer les Renards ſur terre; enſuite j'indiquerai les lieux & heures ou l'on doit ſe mettre en quête & dirai la maniére de les attaquer. Dans le ſecond j'apprendrai à les tuer devant les

chiens courans. Dans le troiſiéme je parlerai de l'eſpéce de chiens propres à chaſſer ſous terre le Renard & le Blaireau ; j'apprendrai à les dreſſer, & ferai le détail des outils néceſſaires à cette chaſſe. Dans le quatriéme je donnerai le plan des habitations ſouterraines des Renards & Blaireaux, de leurs retranchemens & derniers *acculs*. Dans le cinquiéme, enfin, je parlerai des attentions qu'il faut faire ſur la ſituation de la garenne avant de lâcher les baſſets. Enſuite je dirai de quelle façon il faut faire attaquer les Renards & les Blaireaux dans leur *maire*, afin de les forcer d'aller aux *acculs*. Je ferai voir combien de travail, de combats, & d'aſſauts ces braves petits chiens ont a ſouffrir avant d'avoir pû renfermer leur ennemi dans ſes derniers retranchemens. J'indiquerai les endroits où doivent ſe faire les lumiéres avec les tarriéres ; je marquerai le lieu de la tranchée ; je dirai les attentions qu'il faut avoir en la faiſant, & je finirai par dire deux mots de la précaution avec laquelle il faut ſe ſervir des tenailles, pour tirer du trou les Renards & Blaireaux, afin de les mettre dans le ſac ſans leur faire de mal.

CHAPITRE PREMIER.

De la maniére de forcer les Renards avec les chiens courans.

Eſpéce des chiens à Renard.

QUICONQUE entreprend de forcer le Renard, doit commencer par former un Equipage de trente Briquets, de dix-ſept à dix-huit pouces, bien étriqués. Les chiens noirs, marqués de feu à la gueule & aux jambes, ſont ceux qu'il faut préférer, parce qu'ils ſont vigoureux & entreprenans.

Piqueux à Renard.

Pour ſervir un Equipage à Renard, le plus ignorant de tous les Piqueux, ou le premier petit Valet qui ſçait ſonner, crier & piquer au fort, eſt celui qu'il faut choiſir; ſon ignorance vous le conſervera.

Force & vigueur du Renard

Un Renard eſt pour le moins auſſi vigoureux qu'un Cerf; d'où il faut conclure, qu'il eſt impoſſible de le forcer ſans pluſieurs relais. Diviſons donc nos trente chiens en cinq parties égales. La premiere compoſera la meute, & ſera formée des ſix chiens les plus vîtes de tout l'Equipage. La ſeconde encore de ſix chiens, formera la vieille meute, & ſera auſſi compoſée des ſix chiens les plus vigoureux du

Diviſion des chiens en relais.

ſurplus

ſurplus de l'Equipage ; auſſi donne-t'elle immédiatement après la meute. Les dix-huit chiens reſtans ſe diviſeront en trois relais, qui ſeront ſucceſſivement donnés, ſçavoir, les plus vigoureux les premiers, & les plus foibles les derniers.

Relais ; où doivent être placés.

Quant à la façon & aux endroits où il faut placer les relais, la ſituation du terrein, la continence du bois où l'on attaque en décide. Car ſi le bois où vous attaquez eſt d'une médiocre étendue & peu fourré, il n'eſt pas douteux que le Renard ſerré de près & à grand bruit, n'y tiendra pas, mais qu'il en ſortira pour aller ſe faire battre dans un autre, qui ſera plus grand & plus épais. Après un mois de chaſſe dans le même pays, on eſt parfaitement ſûr de la fuite des Renards; de façon qu'il eſt aiſé de donner les relais à propos. On y réuſſit infailliblement en les plaçant ſur les garennes, parce que le Renard ne manque pas d'y aller pour ſe terrer ; démarche inutile, à la vérité, par la précaution que l'on aura priſe de boucher les terriers, comme je le dirai dans un moment.

Si on chaſſe dans une forêt, le Renard n'en ſortira certainement point ; il ſe fera battre dans tous les environs de ſa demeure, & y recevra tous les relais : mais une remarque fort eſſentielle, & qu'il faut

Attention ſur la façon de donner les relais.

pratiquer avec beaucoup d'exactitude, c'eſt de ne jamais lâcher ſon relais, que le gros de la meute ne ſoit paſſé, & ne le point donner, s'il ſe peut, à vau-vent.

Maintenant que notre équipage eſt en régle du côté des chiens & du Piqueux, que nous avons diviſé notre armée, réglé ſa marche, & placé nos détachemens, penſons préſentement à livrer bataille à notre ennemi; mais avant tout, la prudence exige de le couper dans ſa retraite: voici donc par où il faut commencer.

Néceſſité de [illegible] les terriers à quelle heure?

Quelques jours avant de chaſſer, il faut s'aſſurer de tous les terriers de Renard, dans le pays où l'on veut chaſſer, & les boucher ſi bien en chaque endroit qu'il paroiſſe impoſſible de s'appercevoir qu'il y en ait jamais exiſté. Sur deux ou trois cens trous que l'on bouchera, il y en aura peut-être une douzaine d'habités, & que les Renards ne manqueront pas de refaire. Trois ou quatre jours après cette opération, le Piqueux, pour la ſeconde fois, fera la viſite de tous les terriers, afin de prendre connoiſſance de ces nouvelles ouvertures; il les remarquera avec aſſez d'attention, & retiendra ſi bien le chemin, qu'il puiſſe, le jour de la veille de la chaſſe, les retrouver à ne voir goutte, au moins à l'aide d'une lanterne, ſi pour

lors il ne fait pas clair de lune, pour les boucher & fermer, tandis que les Renards ſeront à la maraude. A leur retour ce nouvel ouvrage les étonnera, mais ils n'en feront la viſite que de loin, parce que leur méfiance eſt ſi grande, qu'ils regardent tout ce qui ſe fait comme un attentat à leur vie; la nuit ſuivante eſt le terme d'un examen plus ſérieux, en l'attendant ils prennent le parti de s'aliter dans le plus fort du bois.

Lieu & heure d'attaquer le Renard avec précaution.

C'eſt-là où il faut aller réveiller le Compére, ſur les huit heures du matin; mais pour ne pas s'expoſer à chaſſer toute autre Bête, il ne faut découpler qu'un ou deux vieux chiens, accoutumé à aller querir un Renard de haut vent, du bout d'un bois à l'autre bout; dès qu'il ſera lancé on les rompra au premier paſſage, afin de les remettre au relais dont ils auront été tirés, & on découplera ſur les voies toutes chaudes, les ſix chiens de meute dont j'ai ci-devant parlé; le Piqueux les tiendra en tous lieux, ſonnant des tons vifs & hautains, & criant de temps à autre: *La ha... mes toutous... ela ha... la ha ha...* afin que le Renard vuidant pays, la Chaſſe tire à toutes jambes.

Une heure après on fera donner la vieille meute; & d'heure en heure les trois

autres relais donneront chacun à leur rang ; afin que ſur les fins, l'Equipage ſoit d'égale force, bien ameute & mene grand bruit.

J'ai déja dit que toutes les ruſes du Renard devant les chiens ſe réduiſent à quelques retours ou hourvari, qui ne ſont point capables d'occaſionner le plus leger embarras ; mais voici ce qu'il fait quand il voit que, n'ayant pû ſe terrer, les chiens le pourſuivent toujours d'une égale force ; il leur foire au nez, & les empoiſonne ſi fort, que la plus grande partie met bas, tandis que le ſurplus chaſſe tout à-fait mollement, juſqu'à ce que cette inſupportable odeur ſoit paſſée ; mais auſſi-tôt qu'elle ſe diſſipe, la chaſſe ſe réchauffe, les chiens rebutés redonnent & chaſſent à merveille.

Le Renard foire au nez des chiens pour ſe défaire d'eux.

Notre Compére eſt déja bien las quand il a recours à ſon derriére ; mais qu'il eſt embarraſſé quand il voit que ce puant remède ne lui eſt d'aucun ſecours : il ne lui reſte plus qu'une ſeule reſſource, c'eſt de ſe jetter à l'eau. Pour lors on eſt ſûr d'un défaut, parce que comme il ne s'y met qu'à la derniére extrémité, il eſt auſſi très-décidé de n'en pas ſortir que dans le cas où l'on ne pourroit venir à bout de le trouver & de le prendre ; mais ce mal-

Derniére reſſource du Renard

heur ne peut arriver que par la faute du Piqueux : car dans un pareil défaut, il lui eſt aiſé de juger que ſon Renard n'eſt pas ſorti de l'eau, quand il a vu ſes chiens prendre devans & arriéres ſans redreſſer la voie ; qu'il jette donc un coup d'œil ſur l'étang ou riviére, s'il y a dans le milieu quelque petite iſle ou ſépée de bois, il n'aura pas manqué d'aller s'y cacher, ou il ſera ſurement recelé à la rive ſous quelque banque. Il faut donc viſiter curieuſement ces ſortes d'endroits, exciter les chiens à flairer par-tout, & certainement ils le retrouveront. Mais l'embarras pour eux ſera de le faire ſortir de ſa caſemate, car il ſe place quelquefois de façon qu'il a tout le corps à l'abri, excepté la gueule, dont il ſe ſert bien courageuſement, & avec d'autant plus d'avantage contre les chiens, qu'ils ont très-peu de force en nageant ; les Chaſſeurs de leur côté ſouvent ne peuvent l'appercevoir, ni par conſéquent leur aider : cependant je n'ai jamais vu Renard ſe tirer d'affaire en pareil cas, parce que ſoit avec des gaules, ſoit en béchant la terre, on le découvre aux chiens qui l'ont auſſi-tôt étranglé.

Fins du Renard à l'eau.

Quand, faute de riviére ou d'étang, le Renard eſt obligé de finir à terre, il ſe coule ſous quelque ſouche ou racine,

Fins du Renard ſur terre.

dont il se couvre si bien qu'il ne lui reste que la tête à découvert. Les chiens font différens efforts pour le saisir par cette partie ; mais il s'en sert avec tant de courage, & les mord si vigoureusement qu'il les rebute : alors ils se mettent tous à l'aboyer par des hurlemens qui forment un concert admirable. Inutilement avec une gaule entreprend-on de le chasser de son retranchement ; si l'on veut avoir le plaisir de le faire étrangler aux chiens, il faut avec une hache briser sa forteresse, sans quoi, pour l'en tirer, on seroit obligé de l'assommer à coups de bâton.

La mort du Renard se sonne comme de toute autre Bête ; le pied s'en présente de même. Passons maintenant à la façon de le tuer, devant les chiens, à coups de fusil.

CHAPITRE II.

Sur la maniére de tuer les Renards devant les chiens à coups de fusil.

PEU de gens entreprennent de forcer les Renards, mais beaucoup s'amusent à les tirer à coups de fusil devant quelques chiens. Dans le premier cas, il faut une espéce d'Equipage en regle, & tout le mon-

de n'eſt pas en état d'en faire la dépenſe. Dans le ſecond, il n'eſt point de Gentilhomme qui n'ait aſſez de fortune pour ſacrifier, à cet utile plaiſir, la nourriture de deux ou trois petits Briquets, qui lui en feront plus tuer que s'il avoit un grand nombre de chiens : car tant qu'un Renard ne ſera point mené vîte & n'entendra point gros bruit après lui, il tiendra ſix heures dans un même fort, paſſant & repaſſant toujours par le même endroit, ce qui le fait infailliblement tuer ; tandis que s'il eſt mené vîte & à gros bruit, il percera de fort en fort, & parcourera tant de pays, qu'on ne trouvera pas, ou du moins rarement, l'occaſion de pouvoir le tirer.

Comme un Renard ſe fait battre.

Pourquoi le Renard tire du long.

Lorſqu'on veut tuer un Renard, il eſt fort à propos de boucher tous les terriers qui ſont dans le bois où l'on a deſſein de chaſſer : ſans cette précaution le Renard ſe terre ; plus d'eſpoir par conſéquent de le tuer, en un mot, lui terré, tout eſt dit. Cette operation eſt l'affaire d'un moment ; il ne s'agit que de rompre quelques petites branches, de la fougére, ou autres choſes ſemblables, & de les mettre aux embouchures de la garenne, ce qui ſuffira pour empêcher le Renard d'y entrer. Un autre expédient, qui n'eſt pas moins ſûr,

c'eſt de blanchir avec un couteau de petits morceaux de bois, en faire autant de croix de la hauteur des trous à l'entrée deſquels on les plantera ; je vous réponds que le Renard, appercevant ces petites machines, n'en approchera ſurement point.

Ceci fait, on découple, on traule, en un mot, on lance le Compére. Il eſt maintenant queſtion de ſçavoir de quelle façon, où & comment il faut ſe poſter pour le tuer, car il n'y a que ceux qui ſçavent ſe placer convenablement qui ont l'honneur de la victoire ; apprenons donc à le faire à propos. Pour y réuſſir, il faut obſerver, 1°. Que jamais à cette chaſſe on ne doit être habillé ni en blanc ni en rouge, parce que le Renard eſt de tous les animaux celui qui a l'œil le plus perçant. 2°. Jamais il ne faut ſe placer au-deſſus du vent, mais toujours à vau-vent ; non-ſeulement parce qu'étant au-deſſus du vent vous ne pouvez entendre les chiens & ſçavoir où eſt la chaſſe, mais parce que le vent allant de vous au Renard, il lui porte votre odeur, ce qui l'empêche de vous approcher à portée. 3°. Il faut toujours ſe poſter ſur les doubles voies, parce qu'un Renard qui a paſſé dans un endroit ſans y recevoir d'inſulte, y paſſera toujours tant qu'il ne changera point de canton.

Maniére de ſe poſter pour tuer le Renard.

Il n'eſt pas moins intéreſſant de ſçavoir qu'il y a des poſtes bien meilleurs & bien plus faciles à garder les uns que les autres ; j'entends parler de ceux par où le Renard eſt forcé de paſſer : par exemple, dans une gorge, qui ſert de communication d'un bois à l'autre, aux ſorties la tête couverte pour paſſer d'un fort à un autre fort, car un Renard qui abandonne un bois pour aller ſe faire battre dans un autre, ne traverſera jamais les terres nettes, mais ſe dérobera toujours par celles où il y aura quelque choſe dont il puiſſe ſe couvrir, comme broſſailles, haies, foſſés, &c.

Poſtes meilleurs les uns que les autres.

Dans tous les poſtes il faut s'accommoder de façon à pouvoir tourner ſon fuſil ſans attraper la plus petite branche, & ſe cacher du mieux qu'il ſera poſſible. Quand, étant ainſi poſté, l'on entend les pies, les geais agacer, & certains petits oiſeaux faire : *Ky.... ky.... ky....* il faut être bien ſur ſes gardes, car le Renard eſt certainement où tous ces oiſeaux crient & agacent ; ils le décélent par haine & par crainte, parce que la nuit, ſi malheureuſement quelqu'un d'eux ſe perche trop bas, le Compére, qui a le nez fin, les ſaiſit en dormant avec une adreſſe incroyable. Au ſurplus, dans ſon poſte, il ne faut pas en aucun temps faire le moindre bruit ; ſur-

Comme il faut être ſur ſes gardes quand on entend les oiſeaux agacer.

tout quand on vient à le coucher en joue ; parce qu'il a l'oreille auſſi fine qu'il a l'œil bon, & qu'il ne manqueroit pas de retourner ſur lui ſi promptement, que le tireur le plus preſte n'auroit pas le temps de l'ajuſter. Ces attentions eſſentielles ſuffiſent, avec ce que j'ai dit ailleurs, pour réuſſir à beaucoup tuer de Renards.

Ce qu'il faut faire pour tuer le Renard échauffé qui ſe terre.

Si, faute d'avoir bouché tous les terriers, le Renard ſe terre ; comme les Chaſſeurs, pour qui j'écris ce petit Chapitre, n'auront peut-être ni chiens ni outils propres à le déterrer, voici ce qu'ils feront : C'eſt de coupler leurs briquets, & de les éloigner à cent pas de la garenne, pour venir s'y mettre à l'affût. Si le Renard étoit échauffé quand il s'eſt terré, il ne tardera pas à ſortir, & ils le tueront en ſortant. S'il n'eſt pas échauffé au point d'être obligé de ſortir pour prendre l'air ; ils pourront l'enfumer, & voici comment : ils boucheront tous les trous, à l'exception d'un ſeul qui ſera à l'extrémité de la garenne, du côté d'où viendra le vent, & ils les boucheront ſi exactement que la fumée ne puiſſe trouver par où ſortir ; enſuite ils mettront le feu à un morceau de drap ſoufré, qu'ils auront eu la précaution de porter dans leur carnaſſiere, & le couleront un pied avant dans le trou qui ſera

Façon d'enfumer les Renards.

reſté ouvert. Dès que ce drap commencera à s'enflammer, ils jetteront deſſus des feuilles, & toutes ſortes d'herbes & de broſſailles, dont il ſortira une groſſe fumée que le vent fera pénétrer dans toute la garenne. Lorſqu'ils l'en verront pleine au point de rétrograder ſur elle-même malgré le vent, ils boucheront bien le trou, pour le lendemain venir chercher le Renard qu'ils trouveront mort à l'entrée; mais, je le répéte, il faut que tous les trous ſoient bien bouchés & chargés de terre, non ſeulement pour renfermer la fumée en entier dans la garenne, mais auſſi pour que le Renard n'ait pas le temps de ſe faire jour avant d'être étouffé. Penſons à lui faire la guerre, & aux Blaireaux, d'une autre façon.

CHASSE ſous terre du Renard & du Blaireau.

Les Chaſſes du Renard & du Blaireau ſous terre ſont parfaitement ſemblables; mêmes chiens, même façon de s'y prendre; de ſorte que quiconque ſçait déterrer un Renard, ſçait également déterrer un Blaireau. Il me ſuffiroit donc pour apprendre à mon Lecteur la Chaſſe du Blaireau ſous terre, de le renvoyer à ce que je dirai dans la ſuite ſur la maniére de déterrer les Re-

Chaſſes du Renard & du Blaireau ſous terre, ſont ſemblables.

nards ; cependant pour ne pas lui laiſſer rien ignorer, je traiterai dans le Chapitre ſuivant de la nature & inſtinct du Blaireau.

Cette Chaſſe eſt d'autant plus utile, qu'elle vertit à l'entiére deſtruction d'animaux extrêmement nuiſibles. Je dis entiére, parce que lorſqu'on imagine ne déterrer qu'un Renard ou qu'un Blaireau, il arrive ſouvent que l'on prend pere, mere, enfans & toute la famille ; elle eſt de plus fort amuſante pour les Dames : aſſiſes ſur la fougére elles en prennent le plaiſir à leur aiſe, & par leur préſence en inſpirent de bien vifs aux véritables Chaſſeurs. Oui, j'aimerai toute ma vie cette Chaſſe, & par reconnoiſſance & par goût. Sans cette utile occupation, que ferions nous l'été juſqu'apres la récolte, & tandis que notre Equipage eſt a la mue ?

Amuſante pour les Dames.

CHAPITRE III.

De l'inſtinct & nature du Blaireau.

Deux ſortes de Blaireaux.

NOus avons de deux ſortes de Blaireaux, ſçavoir, les *Porchins & les Chenins*. Les Porchains ſont en général plus gros & plus longs que les Chenins ; ils

ont le poil de deſſus le nez, de deſſous la gorge, & de par-tout ailleurs plus blanc que ces derniers. Comme les Porchins ſont plus frilleux que les autres, ils terrent ordinairement dans un pays ſablonneux, & font leurs terriers peu profonds, afin de ſe reſſentir des ardeurs du ſoleil; ils différent auſſi des Chenins, en ce qu'ils ne fientent jamais ailleurs que dans un trou qu'ils font avec le nez, & qu'ils ne vont pas ſi loin au pourchat.

Figure & naturel des Chenins, ils n'habitent point avec les Porchins.

Les Chenins, au contraire, ſont de la couleur d'un mouron; c'eſt-à-dire, qu'ils ont le nez, les oreilles, & la gorge jaune. Ils ſont plus noirs ſur le dos, & ſont plus hauts ſur jambes que les autres; leur fiente reſſemble preſque à celle du Renard, & ils la jettent loin de leur demeure. Ils font leurs terriers dans les terres fortes, ſous les rochers, & n'habitent jamais dans le même canton des Porchins: en un mot, les Chenins ſont plus méchans, plus puans & plus mauvais aux chiens que les Porchins.

Egalité de nature des Blaireaux porchins & chenins dans certaines choſes, temps de leurs amours.

Au ſurplus ces deux eſpéces de Blaireaux ont le même inſtinct & le même naturel; ils ſe multiplient une fois par an, dans la même ſaiſon des Renards. Les uns & les autres mangent des Lapreaux, vont au carnage, particuliérement à celui de porc,

Leur nourriture, &c.

dont ils sont si friands qu'ils emportent dans leurs terriers des cochons de lait tous vifs. Rarement ces animaux manquent à se terrer le jour, parce qu'ils se sentent hors d'état de fuir devant les chiens : cependant on en trouve quelquefois l'été dans de gros halliers proche les endroits où il y a des fruits dont ils vivent aussi. Les uns & les autres sont fort frileux, & ont grand soin de se faire des lits de feuilles & de mousse, pour se coucher chaudement : aussi quand il nége, ou qu'il fait un temps froid & dur, ils sont jusqu'à trois jours sans sortir de leurs terriers. Il n'est point d'animaux qui aiment tant à dormir ; c'est sans doute ce qui les rend si gras. Ils vivent long-temps & sont sujets à devenir aveugles ; dans ce cas le mâle nourrit la femelle, & la femelle nourrit le mâle : enfin ils meurent de la galle & des dartres.

Blaireaux sont jusqu'à trois jours sans sortir du terrier. La raison.

Propriété de la graisse de Blaireau.

La graisse de Blaireau a une vertu sans pareille pour les douleurs de nerfs ; mais il faut la mêler avec la graisse de porc mâle, parce qu'elle a tant de force qu'appliquée seule elle feroit plus de mal que de bien.

Ce que font les Blaireaux attaqués par les chiens.

Quand les Blaireaux sont assaillis des chiens, ils minent la terre & bouchent l'entrée de leur accul. Si on les attaque plusieurs fois dans un même terrier, ils

déménagent & vont habiter ailleurs. Un Blaireau pris dans ſa tendre enfance ſe prive & devient familier, il ſuit par-tout ſon maître & lui obéit; il a cette incommodité de vouloir toujours être couché dans les cendres, & ſi malheureuſement il ſe brûle les pattes, il eſt très-difficile à guérir. La peau des Blaireaux eſt bonne en tout temps, parce que jamais elle ne mue.

déménagent.

Blaireaux familiers.

CHAPITRE IV.

Deſcription de la ſituation interne d'une garenne à Renards & à Blaireaux.

QUELQU'UN qui n'a vu que l'extérieur ou la ſuperficie d'une garenne, croit, ſans doute, que chaque trou qu'il voit, fait un domicile diſtinct & ſéparé, & qu'en ſuivant ce trou juſqu'à ſon extrémité, il ſera ſûr d'y trouver le Renard ou Blaireau qu'il y aura vu entrer. Point du tout, l'intérieur d'une garenne eſt bien autrement conſtruit. Tous les trous qui ſont à l'extérieur, ſemblables aux différentes portes d'une Ville, pour y arriver de tous côtés, ne ſont que de ſimples avenues qui ſe croiſent & ſe communiquent les unes aux

Intérieur d'une garenne.

autres ; ſi vrai que les Baſſets qui entrent en terre par un bout de la garenne en reſſortent par l'autre. En deux mots, une garenne à Renards & à Blaireaux, eſt entrecoupée d'un nombre infini de routes qui paſſent des unes dans les autres ; c'eſt un labyrinthe.

Mais tous ces chemins couverts, ces carrefours embarraſſans & multipliés, ne font pas l'unique ſureté de l'ennemi que nous entreprenons d'aſſiéger. Il a dans ſa ville des retranchemens preſqu'inacceſſibles, que nous appellons *maires* & *acculs*, dans leſquels ils ſe renferme, & où il ſe défend bien courageuſement.

La maire précéde l'accul, & c'eſt dans la maire que les Renards & Blaireaux tiennent d'abord aux chiens.

Deſcription de la *maire*.

La maire eſt une place plus ovale que ronde, de deux à trois pieds de diametre. Une route y arrive par le bout, une autre la traverſe & communique à la maire voiſine. A l'autre bout eſt un trou extrêmement étroit, de trois pieds de long, plus ou moins, qui communique à l'accul, & que nous appellons *fuſée* : cette fuſée eſt quelquefois percée en ligne droite, mais le plus ſouvent elle reſſemble à la courbe ou manivelle d'une broche ; c'eſt à-dire, qu'à la ſortie de la maire elle eſt creuſée d'abord à plomb, & qu'enſuite elle

ſe

se redresse pour arriver à *l'accul* qui est une place ronde de douze à quinze pouces de hauteur, sur vingt quatre ou trente pouces de largeur, & qui n'a aucun débouché. Description de l'accul.

Il ne faut pas perdre de vue cette courte description de l'habitation des Renards & Blaireaux, si l'on veut réussir à les forcer dans leurs retranchemens. J'instruirai de la façon de s'y prendre, dès que j'aurai montré à dresser les chiens que la nature a destinés à cette Chasse. Le même Chapitre contiendra un détail des outils nécessaires pour cette opération.

CHAPITRE VI.

De la maniére de dresser les chiens de terre, & des outils nécessaires pour fouir les Renards & Blaireaux.

NOus avons de deux sortes de chiens de terre ou bassets. Les uns nous sont venus de Flandre les autres de l'Artois. Les flamands ont les jambes droites, & sont la plupart à gros poil, ils chassent sur terre, sont vîtes, mais mauvais crieurs & bricolleurs. Ils entrent en terre avec beaucoup d'ardeur; mais comme ils s'é- Bassets flamands.

chauffent par trop dès qu'ils y ſont, auſſi n'y peuvent-ils tenir long-temps.

Baſſets d'Artois.

Les baſſets d'Artois ont le poil court & fin, ſont bien coeffés, ſont longs de corſage, & ont les jambes ſi torſes & ſi courtes que leur eſtomac touche pour ainſi dire la terre, ils crient bien, ſont courageux, mordans, & de grande entrepriſe en terre, où ils tiennent volontiers tout un jour. Au reſte, il en eſt de bons & de mauvais des deux eſpéces, la façon dont on les dreſſe contribue beaucoup à cela.

Tout baſſet qui à l'âge d'un an n'a point encore entré ſous terre, quoiqu'il ait eu différentes fois l'occaſion de le faire, n'y vaudra jamais rien, parce qu'il eſt né ſans cette première diſpoſition qu'il eſt impoſſible de lui donner. Un bon maître peut bien aider la nature & perfectionner ſon ouvrage; mais il ne peut gratifier ſon ſujet d'un talent qu'elle lui auroit malheureuſement refuſé.

Quiconque ſe déclare donc l'ennemi des Renards & entreprend de les forcer dans leur taniére, doit commencer par ſe procurer, à quelque prix que ce ſoit, deux baſſets excellens terriers: de cette même race, ou de quelqu'autre auſſi bonne, il en élévera au moins deux couples, que l'on

accoutumera dès leur plus tendre jeuneſſe à manger du Renard ; on le leur fera beaucoup cuire d'abord, afin d'en affoiblir l'odeur ; enſuite un peu moins, pour les amener inſenſiblement au point d'en manger la chair toute crue.

Comme il faut accoutumer les jeunes chiens à manger du Renard.

Quand ces jeunes chiens auront huit mois, on commencera de les mener à la chaſſe avec les vieux, qui ſerviront à les mettre dedans, voici comme on s'y prend :

Age où l'on mene les jeunes Baſſets à la chaſſe.

Avant de lâcher les vieux baſſets, il faut tenir les jeunes ſeul à ſeul au bout d'une corde, de crainte qu'ils ne ſe battent ; enſuite faire entrer les vieux chiens en terre, en leur criant : *Houla... houla... coule à ly, baſſet... coule à ly...* Ceux qui tiendront les jeunes, ſe placeront au bord du trou par où les vieux ſeront entrés, afin qu'ils puiſſent les entendre abboyer. Chacun careſſera ſon jeune chien, ſurtout quand ils le verront tirer ſur ſon trait pour aller aux autres. Si on voit que les jeunes chiens marquent une forte envie d'y aller, il faudra les lâcher, puis fraper des mains & les appuyer vivement, en leur criant ſans ceſſe : *Coule à ly, Barillaux... coule à ly, Judas... houla... houla... houhou...* quelque bonne que ſoit leur volonté, ils n'entreront pas d'abord avant, & ne ſeront pas long-temps en terre. Lorſ-

Ce qu'il faut pratiquer pour les mettre dedans.

qu'ils seront retirés, il faudra les reprendre & les caresser beaucoup ; s'ils veulent, au cri des autres, tenter une seconde fois d'aller les trouver, on les lâchera sur le champ, particuliérement si pour lors on travaille à l'ouverture de la tranchée.

On coupe les jarets & on casse les dents du Renard. La raison

Quand le Renard ou le Blaireau sera pris, il faudra lui couper les jarets & lui casser toutes les dents de la machoire inférieure : cette opération faite on prendra tous les bassets seul à seul avec une corde, après quoi on lâchera le Renard assez loin d'eux pour qu'ils ne puissent le saisir. Le desespoir des vieux chiens ainsi retenus, fera qu'ils abboiront leur proie de toutes leurs forces, ce qui excitera les jeunes à en faire autant ; lorsqu'on les verra tous bien animés, on lâchera les vieux, & aussi-tôt les jeunes, qui tous ensemble auront bien-tôt fait perdre la vie à notre patient.

Faire étrangler les [illegible] Renards & Blaireaux par les [illegible] chiens.

Si, de hazard, en déterrant un vieux Renard ou Blaireau, l'on trouvoit de jeunes Renards ou Blaireaux, il faudroit empêcher les vieux bassets de les tuer, afin de faire faire cette expédition par les jeunes, ce qui seul suffit pour les mettre à la chair.

[illegible] fossé couvert.

On réitérera la même chose pendant trois à quatre chasses, ensuite au lieu de faire étrangler le Renard, après avoir été

abboyé par tous les baſſets, comme je l'ai dit ci-deſſus, on l'apportera au logis dans un ſac, pour le laiſſer aller dans une eſpéce de foſſé couvert de ſix à ſept pieds de long, & aſſez large pour que deux baſſets y entrent de front. Ces jeunes chiens l'abboiront long-temps avant d'oſer le mordre; mais excités les uns par les autres, le plus hardi donnera d'abord un coup de dent: voyant qu'il ne lui en ſera rien arrivé, il ſaiſira le Renard; les autres ſe détermineront a ſon exemple; ils n'auront pas fait cela trois ou quatre fois, qu'ils ſeront bien-tôt bons terreurs. Mais il ne faut pas ſur-tout les expoſer, dans leur jeuneſſe, à être pillés par les vieux Renards & Blaireaux, ce qui les rebuteroit au point de ne plus vouloir aller en terre. Il eſt aiſé de prévenir cet accident en faiſant paſſer les vieux baſſets devant.

Outils néceſſaires à la chaſſe du Renard.

Nous venons de nous procurer des chiens, il faut maintenant nous munir d'outils propres à les ſecourir. En voici le détail.

1°. Une hache pour couper le bois qui nuit aux travailleurs.

2°. Un pic pour fouir la terre dure & pierreuſe.

3°. Deux houes bien acérées.

4°. Deux pelles de fer.

5°. Trois tariéres, une pointue, une ronde, & une plate.

6°. Une paire de tenailles à dents, comme ſont celles de nos cheminées.

7°. Un ſac de bonne toile, pour emporter vifs les Renards & Blaireaux.

Je ne m'arrêterai point a décrire l'uſage & la forme de ces outils, que tout le monde connoît auſſi bien que moi; cependant comme les tarieres dont je viens de parler ne ſont pas fort communes, en voici à peu près le modèle.

Tariére pointue. La tariére pointue reſſemble à la *vrille* d'un Sabotier, mais elle eſt aſſez groſſe & large pour faire un trou de ſept à huit pouces de largeur. Sa hauteur eſt au moins de quatre pieds & demi, mais toujours proportionnée à la profondeur des terriers où l'on eſt obligé d'en faire uſage; à deux pouces près du bout, eſt un anneau mobile & très-fort, dans lequel on paſſe un morceau de bois gros comme le bras lorſqu'on veut s'en ſervir.

Tariére ronde. La tariére ronde eſt parfaitement ſemblable à certain autre outil dont le Sabotier ſe ſert pour vuider ſes ſabots, & qu'on appelle *cuiller*; cette tariere eſt encore plus groſſe que la précédente; elle a cette propriété de tirer la terre en la perçant, du reſte elle reſſemble à la tariére pointue,

La tariére plate eſt faite comme une pelle, & porte le même diametre de la tariére ronde. Son uſage eſt de ſervir à fermer les *maires*, pour empêcher les Renards & Blaireaux de paſſer outre. Au ſurplus, ces trois tariéres doivent être très-ſolides, & les hommes qui les tourneront extrêmement forts. Quelques pots de cidre donnent à ces Meſſieurs-là une vigueur admirable; mettons-les en œuvre. Tariére plate.

CHAPITRE VI.

De la maniére de déterrer les Renards & Blaireaux.

IL y a deux attentions particuliéres à faire avant de lâcher les baſſets. La premiére d'examiner la ſituation de la garenne; ſi elle eſt ſur un penchant ou côteau, ſur une motte en plat pays, ou dans un terrein uni. La ſeconde de fraper à grands coups ſur les terriers où ſont réfugiés les Renards & Blaireaux. Attentions ſur la ſituation de la garenne.

Je dis qu'il faut examiner la ſituation de la garenne, parce que ſi elle eſt ſur un penchant ou côteau, il faudra faire entrer les baſſets par les trous qui ſont les plus bas, afin de forcer les Renards d'al- Garenne en côteau.

ler s'acculer à la ſommité de la garenne où les *maires* & *acculs* ſont peu profonds; car ſi vous mettez vos baſſets par le haut, ces animaux là ne manqueront pas de ſe retrancher dans le bas, où leurs caſemates ſont d'une profondeur extraordinaire, conſéquemment fort difficiles à découvrir.

Garenne ſur une motte.

Si la garenne eſt ſur une motte en plat pays, alors il faut mettre les baſſets par en haut, parce qu'ils forceront les Renards & Blaireaux de ſe retirer dans les *maires* & *acculs* du pied de cette motte, où l'on aura moins de terre à fouir que dans le haut.

Garenne en pays uni.

Mais ſi la garenne eſt en pays uni, il eſt abſolument indifférent que les baſſets entrent par un endroit ou par l'autre, parce que les terres ſont par-tout d'une égale profondeur.

Il faut [illegible]

Enfin, j'ai dit qu'il falloit fraper à grands coups ſur les terriers, parce que les Renards & les Blaireaux effrayés du bruit & du tremblement de la terre, abandonnent les carrefours où ils ſe tiennent volontiers aux aguets pour ſe retirer dans leur *maire*.

On ſe conformera donc à ces obſervations avant de faire entrer les baſſets en terre. Si, lorſqu'ils y ſeront, ils trouvent quelqu'un des animaux qui ſont l'objet de vos plaiſirs & de vos pourſuites, ce que

vous connoîtrez par les abbois, vous boucherez auſſi-tôt tous les trous ou goulets de la garenne, à l'exception de celui par où ſeront entrés les baſſets, dans lequel vous mettrez ſeulement du bois, afin que l'air paſſant à travers, procure à vos chiens la faculté de reſpirer. Sans cette précaution de boucher les trous, vous auriez ſouvent le déſagrément de voir échapper la Bête au moment d'être priſe : cela m'eſt arrivé plus d'une fois, pour avoir négligé d'en boucher, qui me paroiſſoient n'avoir point de communication avec ceux où j'entendois les chiens abboyer.

Ce qu'il faut faire quand les baſſets ſont en terre.

Quand une fois vous connoîtrez vos chiens, il vous ſera facile de juger, par leur façon de faire & de crier, ſi c'eſt un Renard ou Blaireau qu'ils abutent. Si ce ſont des Blaireaux, ils n'auront pas ſi-tôt eu le vent des chiens dans le terrier, qu'ils repaſſeront de *l'accul* dans la *maire* pour venir les charger ; ſi les baſſets leur livrent bataille dans cet endroit, avec trop de vigueur, de cette *maire* ils iront dans une autre, & ſe ſauveront ainſi des chiens.

Comment on connoît que les baſſets abutent des Blaireaux.

Mais nos Grenadiers n'en ſeront pas long-temps la dupe, car auſſi-tôt ils ſe diviſent, & par des chemins que la nature ſeule pouvoit leur apprendre, ils viennent s'emparer des trois ouvertures qui ſervent

Comme les baſſets s'emparent de la *maire*.

d'entrée à la *maire*, & attaquent de concert, avec un courage incompréhensible, un ennemi qui de son côté se défend avec une valeur infinie.

C'est par les abbois des bassets réunis dans un même lieu, qu'il est aisé de voir que les postes de la *maire* sont pris, & que les Renards ou Blaireaux, forcés d'en sortir, n'ont plus, pour toute retraite, que *l'accul*, dans lequel ils passent par le moyen de la *fusée* qui lui sert de communication.

C'est encore là le moment d'aider aux bassets, en frapant sur la terre à grands coups, non-seulement pour les encourager, mais aussi pour effrayer leurs ennemis & les obliger à se renfermer dans leur *accul*.

Embarras du basset pour arriver à *l'accul*.

Quand ils seront une fois retranchés dans ce fort, l'embarras pour les bassets est de pouvoir y arriver; car, comme on l'a vu au Chapitre de la description de la Garenne, le passage ou *fusée* qui communique de la *maire* à *l'accul*, est extraordinairement étroit, souvent courbe, & quelquefois creusé entre deux grosses racines, que les chiens ne peuvent venir à bout de couper avec les dents.

Comme le basset élargit la *fusée*.

Si la *fusée* est droite, le basset le plus hardi s'y coule le premier; il l'élargit avec la gueule & les pattes, en tirant la terre

arriére ; le baſſet qui le ſuit la jette au troiſiéme, & s'entr'aidant tous de la ſorte, la *fuſée* ſe trouve conſidérablement aggrandie.

Mais cet ouvrage ne ſe fait pas ſans coup férir : le Renard, & ſur-tout le Blaireau, s'y oppoſe avec vigueur. Tandis que notre Grenadier mine ou coupe avec les dents quelque racine qui s'oppoſe à ſon paſſage, l'ennemi le charge avec tant de fureur, qu'ils ſe prennent quelquefois gueule en gueule, ſans que l'un veuille lâcher l'autre ; de façon que ſi par le moyen de la tranchée, on ne donnoit pas du ſecours au chien, il périroit dans ce cruel état. Lorſque dans le combat, le Renard ou Blaireau ne ſaiſit que l'oreille, le baſſet eſt ſûr de la victoire ; parce qu'il eſt de ſon inſtinct de ſe replier & de prendre ſon ennemi à la gorge avec tant de rage & de fureur, qu'il ne le démord que long-temps après ſa mort.

Combat terrible.

Le baſſet ne démord point.

Si la *fuſée* eſt courbe & telle que je l'ai ci devant peinte, il eſt abſolument impoſſible au baſſet d'arriver à *l'accul* ; parce qu'étant comme dans un puits, la tête en bas & le cul en haut, il ne peut pas vuider ni jetter à ſes camarades le peu de terre qu'il mine ſi mal à ſon aiſe ; déſolés d'un pareil obſtacle, ils crient tous enſemble pour demander main-forte.

Fuſée courbe.

Baſſets demandent du ſecours.

Lumiére & ſa poſition.

Il faut auſſi-tôt mettre l'oreille contre terre, & s'aſſurer du mieux qu'il ſera poſſible de l'endroit où les chiens crient, quand on croit être ſûr, on fait une lumiére ſur la *fuſée* entre le nez du chien & *l'accul*: on la commence d'abord avec la tariére pointue, pour faciliter le paſſage de la ronde, que l'on fait ſuivre pour augmenter l'ouverture & attirer la terre au-dehors. Il arrive ſouvent que malgré la juſteſſe de ſon oreille, l'on perce à côté de la fuſée, dans ce cas on en eſt quitte pour recommencer, c'eſt l'affaire d'un moment. Enfin quand on a viſé droit, on paſſe la tariére plate pour enfermer les Renards ou Blaireaux dans leur *accul*.

Raiſons pour leſquelles la lumiére doit être entre le baſſet & le Renard.

La raiſon qui m'a fait dire qu'il falloit faire la lumiére entre le baſſet & les Renards ou Blaireaux, a eu deux cauſes pour objet, la premiére d'enfermer nos animaux de façon à ne pouvoir ſortir de *l'accul* pour retourner dans la *maire*, ce qu'ils ne manquent pas de faire, en forçant le baſſet lorſqu'ils voient la tariére faire une ouverture à plomb ſur eux. Si, ce qui eſt rare, ils ſouffrent cette premiere opération ſans tenter une ſortie, ils ne ſoutiendront certainement point celle de la tranchée, ſans vouloir décamper avant qu'elle ſoit à ſa perfection, mais la tarié-

te plate étant pour eux un obſtacle invincible, ils ſont obligés, ou de demeurer dans la *fuſée* s'il y a place, ou de rentrer dans leur *accul*.

Vieux baſſet connoît l'effet de la tariére & pourquoi.

Les vieux baſſets connoiſſent à merveille l'effet des tariéres, particuliérement celui de la tariere plate, qui leur plaît d'autant plus qu'elle leur procure de l'air dans leur extrême chaleur, & qui leur annonce une pleine victoire ſur leur ennemi : auſſi cette tariére n'eſt pas ſi-tôt placée qu'ils ſortent de terre pour ſe venir jetter dans la tranchée ; ils ſont ſi ardens qu'on ne pourroit pas la finir ſans s'expoſer à les bleſſer en travaillant, ſi l'on n'avoit pas la précaution de les coupler juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite : on a auſſi ſoin de leur donner à boire, dans une jatte de bois que l'on aura eu attention de porter avec de l'eau.

Tranchée doit ſe faire de travers.

Le ſeul bon ſens dicte que jamais la tranchée ne doit ſe faire de long, mais toujours de travers, c'eſt-à-dire, que la *fuſée* & la tranchée ſe croiſent l'une & l'autre.

Quand on s'apperçoit, ou par le manque d'une ferme réſiſtance, ou par le ſon que rend la cavité de *l'accul* ou de la *fuſée* ſous le coup de l'outil avec lequel on

Il faut la finir à petits coups ; la raison.

travaille, que l'ouvrage s'avance, il faut alors y aller doucement, & bien vuider les terres, afin de ne pas s'expoſer à tuer le meilleur de ſes chiens d'un coup de houe; cela peut arriver lorſqu'il n'a pas été poſſible de faire uſage de la tariére dant un terrein pierreux & plein de racines ; d'ailleurs le Renard voyant un grand jour pourroit en profiter pour ſe ſauver.

Faire entrer les baſſets dans la tranchée, & pour qui.

Dès que l'ouverture eſt faite, il faut faire entrer dans la tranchée les baſſets qui ſont hors de terre, afin de voir ſi l'animal que l'on cherche s'eſt retiré dans la partie de la *fuſée* qui n'eſt point découverte, ou dans celle de *l'accul* où la tranchée ne donne point. On le découvrira ſoi-même en coulant une petite gaule dans ces endroits, car il ſe décélera en la tirant & la mordant.

Ruſes des Renards & Blaireaux tandis que l'on travaille à la tranchée.

Mais voici une ruſe de ces animaux dont il ne faut pas être la dupe, c'eſt lorſqu'ils ſe voient dans l'impoſſibilité de forcer la tariére plate, ou le baſſet qui les tient de pied ferme acculés dans leur caſemate ; tandis que vous travaillez à la tranchée, ils minent de leur côté la terre, & s'en couvrent de façon que j'ai vu les baſſets leur paſſer ſur le corps pour les chercher de côté & d'autre, ſans en avoir la moindre connoiſſance.

Il faut donc, quand vous avez vu vos chiens ſe couler à droit & à gauche ſans rien trouver, gratter avec la pelle les terres qui vous paroîtront nouvellement remuées, & vous verrez avec une agréable ſurpriſe votre animal couché de ſon long ſans remuer ni pieds ni pattes, pas plus que s'il étoit mort. Auſſi-tôt qu'on l'apperçoit on lui applique ſur le milieu des reins une petite fourchette de bois; & tandis qu'un des Chaſſeurs tient le Compére auſſi collé contre la terre, un autre s'arme des tenailles, dont il lui paſſe un coté dans la gueule, & l'autre ſous la machoire inférieure, & quand il voit qu'il le tient de façon à ne pouvoir lui échapper, il le tire de la tranchée pour le mettre tout vif dans le ſac, ſi on veut s'en ſervir à donner une leçon aux jeunes chiens dans le foſſé couvert; autrement on le fait étrangler à l'inſtant.

Ruſe inutile & mortifiante.

Uſage de la fourchette & des tenailles.

J'ai remarqué qu'on ne devoit ſaiſir avec les tenailles que la machoire inférieure, parce que le moindre coup au nez fait mourir les Blaireaux, quoique très-difficiles à tuer par toute autre partie. Les Renards y ſont beaucoup moins ſenſibles. La peau des premiers eſt bonne en tout temps, parce qu'elle ne mue

Les Blaireaux meurent du moindre coup au nez.

Peau de Blaireaux bonne en tout temps

celle du Renard depuis le 1. Mai juſqu'au 1er. Septembre

jamais ; celle des ſeconds ne vaut rien du tout depuis le premier de Mai juſqu'au premier de Septembre.

Fin de la Chaſſe du Renard.

La Loutre [illegible] le pied fait
mme une Oie ; c'eſt-à-dire , que les
igts de ſon pied ne ſont point partagés
uns des autres, & qu'elle n'a pour ain-
lire point de talon. Tantôt elle ſéjour-
dans un endroit, tantôt dans l'autre ;
plus ou le moins de poiſſon décide de
demeure.

pied de la Loutre.

Incertitude de ſa demeure.

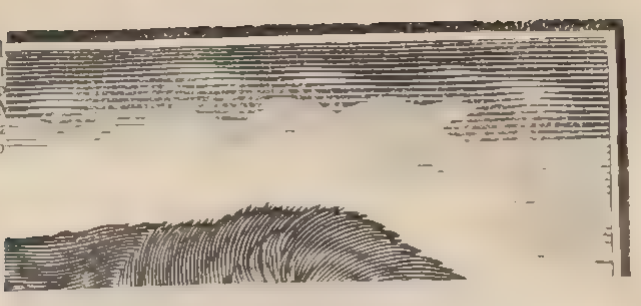

CHASSE DE LA LOUTRE.

De ſa nature & inſtinct.

SI la Chaſſe du Renard eſt extrêmement utile pour la conſervation de la volaille & du gibier, celle de la Loutre eſt encore plus intéreſſante ; ſur-tout pour ceux dont le revenu conſiſte en étangs & rivieres ; car tel à qui ſa riviére ou ſes étangs produiront mille livres de rente, s'en verra totalement privé par une ſeule Loutre.

Utilité de la chaſſe de la Loutre.

L'eau eſt l'élément de cet animal amphibie, il y régne en ſouverain ſur les poiſſons ; pas un ne peut échapper à ſon adreſſe & à la fineſſe de ſon nez.

La Loutre a préciſément le pied fait comme une Oie ; c'eſt-à-dire, que les doigts de ſon pied ne ſont point partagés les uns des autres, & qu'elle n'a pour ainſi dire point de talon. Tantôt elle ſéjourne dans un endroit, tantôt dans l'autre ; le plus ou le moins de poiſſon décide de ſa demeure.

Figure du pied de la Loutre.

Incertitude de ſa demeure.

Temps des amours des Loutres.

Les Loutres entrent en amour dans la même saison des Furets : la femelle porte le même temps & fait ses petits dans un trou qu'elle se creuse sous quelque souche ou racine d'arbre au bord de l'eau.

Morsure de la Loutre venimeuse.

Il n'est point d'animal qui se défende si vigoureusement que la Loutre, & dont la morsure soit plus venimeuse.

Elle est si adroite qu'on lui tend inutilement différens engins pour la prendre, soit en bois ou en cordes ; avec ses dents elle se dégage & se tire d'affaire au mieux.

Comme on prend les Loutres aux piéges.

On en prend cependant quelques-unes aux piéges, mais pour y réussir il faut en mettre deux à côté l'un de l'autre, qui soient attachés ensemble par une corde, au bout de laquelle on fera tenir un poids de cinquante à soixante livres, que l'on suspendra en équilibre sur un morceau de bois. La Loutre prise dans un de ces piéges par une patte, voulant se debarrasser se prendra dans le second par une autre ; attrapée de la sorte, elle se débattra tant qu'elle fera tomber ce gros poids, qui par sa pesanteur & sa chute l'entraînera au fond de l'eau avec les deux piéges. De cette façon elle sera noyée ; car quoiqu'elle nage entre-deux eaux aussi-bien qu'un poisson elle ne peut cependant pas y tenir long-temps sans prendre l'air ou périr.

Ceci pour gens qui n'ont point de chiens; mais pour nous qui ne ſçavons point faire la guerre en traîtres, nous la lui déclarons d'une façon plus noble; qu'elle uſe donc tant qu'elle voudra de ſes dents cruelles & meurtriéres; qu'elle jouiſſe de toute ſa liberté dans un élément où elle ſe croit invincible. C'eſt-là où nous entreprenons de la vaincre, & de lui faire payer, au prix de ſa vie, la mauvaiſe chére qu'elle nous a fait faire tous les Carêmes paſſés.

Mais cette ennemie redoutable ne fut jamais vaincue par des ſoldats lâches & timides: Formons-en donc d'un genre different, & leur inſpirons ce courage héroique, que la victoire ſemble accompagner par-tout; après cela nous marcherons au combat avec aſſurance.

CHAPITRE PREMIER.

Des Chiens propres à la chaſſe de la Loutre, & de la façon de les dreſſer.

LEs mêmes chiens qui ſervent à la chaſſe du Renard peuvent également ſervir à la chaſſe de la Loutre; particuliérement les Baſſets flamands, qui ſont à

Chiens à Renard bons pour la Loutre.

gros poil, mais il faut les familiariſer avec l'eau dès l'âge de quatre à cinq mois.

Manière d'accoutumer les jeunes chiens à aller à l'eau.

Pour les accoutumer à y aller, on les laiſſe jeûner au point de s'appercevoir qu'ils ont une faim extrême ; alors le Valet qui a ſoin de leur donner à manger, prend le chaudron où eſt la ſoupe & les appelle à lui : il va dans une mare ou abreuvoir, poſe ſon chaudron à telle diſtance & profondeur d'eau que les petits chiens puiſſent l'aborder ſans perdre pied. Combattus d'un côté par la faim qui les preſſe, de l'autre par la peur de l'eau, ils font beaucoup de cérémonies avant de s'y mettre ; mais, comme on dit, la faim fait tout oſer : dès qu'ils y ont été une fois, la ſeconde ils héſitent un inſtant, mais la troiſiéme ils courent au chaudron dans l'eau comme ſur terre.

Seconde leçon pour accoutumer les jeunes chiens à aller à l'eau.

De cette façon on paſſe à une autre, en bâtiſſant dans la mare, à hauteur de deux à trois pieds d'eau, un petit théatre ſur le milieu duquel on met le chaudron. Les petits chiens, pour l'aborder, perdent pied, ſe croient perdus, & veulent retourner à la rive ; mais attirés par voix de leur Maître & la faim qui les dévore, ſur le nombre un paſſe le gué, les autres le ſuivent & arrivent enfin ſur ce théatre qui eſt enfoncé dans l'eau de la hauteur à peu près du

chaudron, afin que les jeunes chiens l'abordent plus facilement, & soient portés dessus en mangeant leur soupe.

Lorsqu'ils ont le ventre plein, ils font quelquefois beaucoup de façons pour quitter le théatre; j'en ai vu qui s'y tenoient un demi jour, mais à la fin ils s'y ennuyoient assez pour risquer leur retour.

Les chiens ne le font point à aller à l'eau par force ni rigueur.

Ce n'est point par force ni par rigueur qu'on peut accoutumer un chien à aller à l'eau. Un seul châtiment le rebute, & l'empêche d'y vouloir jamais aller; si nos petits chiens refusoient donc d'aborder le théatre, après y avoir été invités par mille caresses, il faudroit les enfermer & les faire jeûner un demi jour de plus; après quoi on les verra suivre avidement le chaudron, & monter gaiement sur le théatre, avant que le Valet ait eu le temps d'y porter le chaudron: pendant tout leur premier été ce doit être là leur sale à manger.

Troisième leçon sur la rivière & le rat d'eau.

Quand ils auront sept ou huit mois, il faudra les promener le long de la riviére; ils y trouveront des trous où il y aura des Rats d'eau: ce sera pour eux le comble de la joie; ils dégratteront pour aggrandir le trou; le Rat effrayé se jettera dans l'eau, les petits chiens pour le prendre s'y mettront aussi, & insensiblement s'en feront une habitude; ils

n'auront pas ſi-tôt joui ſur la Loutre qu'ils perdront celle de chaſſer le Rat d'eau, comme le Braque abandonne lui-même l'Alouette, lorſqu'il connoit la Perdrix.

Quatriéme leçon, exercice du chat & comment.

Après l'exercice du Rat on leur fait faire celui du Chat, & voici comment : on prend un Chat, au col duquel on met un collier ; à ce collier on attache deux cordes aſſez longues pour traverſer la riviére où vous comptez faire nager le Rominagrobis : deux hommes ſont de chaque côté de la riviére, qui ont chacun une corde à la main. Celui qui eſt de l'autre part tire ſa corde juſqu'à ce que Monſieur le Chat ſoit au milieu de l'eau, où il fait de vilaines grimaces : enſuite on l'attire dans la partie de la riviére où les chiens peuvent deſcendre & aller facilement ſans perdre pied : quand ceux qui tiennent les cordes voient que les chiens ſont prêts à gueuler le Chat, alors, pour leur faire perdre pied peu à peu, ils le conduiſent tout doucement où l'eau eſt plus profonde, & ſe lâchant alternativement de leur corde, ils lui font ſerpenter la riviére de côté & d'autre. Les chiens qui ſont appuyés par leur Maître, excités d'ailleurs par les cris de Rominagrobis, & par les coups de fuſil que l'on tire pour les animer, s'acharnent de plus en plus a le pour-

suivre. Lorsque la scène a duré pendant un certain temps, on le tue, & on le laisse piller aux chiens dans l'eau, jusqu'à ce qu'ils en soient las. A leur retour on les caresse & on leur donne quelques friandises. Autant de Chats que l'on peut attraper, il faut les sacrifier à cet exercice, il est admirable pour enhardir les chiens à l'eau.

Cinquiéme leçon, avec les vieux chiens.

Quand les chiens ont un an, on les méne en quête le long des petites riviéres avec de vieux docteurs, pour leur apprendre à furter sous les rives, & à se rabattre des voies de la Loutre. Si quelqu'un d'eux veut s'écarter, il faut l'appeller sur le champ, & ne pas souffrir qu'il quitte ses camarades.

La Loutre lancée, ce qu'il faut faire.

Lorsqu'on est assez heureux pour lancer une Loutre dans quelque petite riviére où l'eau soit basse, il ne faut pas faire la sottise de la tuer d'abord; ce seroit se priver, par sa propre faute, de la plus belle occasion de donner à la jeunesse une excellente leçon; mais quand on sera satisfait de la façon dont elle aura été chassée, c'est alors qu'il faudra la tuer, pour faire jouir les jeunes chiens, auxquels on la laissera piller tant qu'ils voudront.

La Loutre terrée, comme elle se défend.

Si, comme il arrive souvent, la Loutre se terre, il faut faire enforte que ce soit

un vieux chien qui l'attaque dans le terrier, car elle a les dents si longues, & elle s'en sert si vigoureusement, qu'un jeune chien, qui dès sa première chasse iroit l'attaquer dans son fort, seroit très-mal reçu; il n'en faudroit même pas davantage pour le rebuter entiérement.

Passons maintenant aux différentes façons de quêter & chasser la Loutre, suivant qu'elle est en plus haute ou plus basse eau.

CHAPITRE II.

Des différentes manieres de chasser la Loutre, suivant qu'elle est en plus haute ou plus basse eau.

LA Loutre habite les plus petites mares comme les étangs les plus vastes; de sorte qu'elle se trouve par-tout où il y a du poisson, tantôt ici, tantôt-là: le pur hazard la fait découvrir.

Différente façon de chasser la Loutre suivant qu'elle est en plus ou moins grande eau.

Mais la façon de la chasser dans la petite eau est différente de celle de la chasser dans la grande. Dans la petite eau, on est presque sûr de la tuer dès qu'elle est devant les chiens: dans la grande, on est heureux quand on réussit une fois sur quatre. Commençons d'abord par la méthode de la chasser dans la petite eau; c'est-à-dire, dans les rivières où l'eau est basse,

enſuite nous apprendrons la maniére de la chaſſer dans les grandes riviéres & étangs.

Méthode de chaſſer la Loutre dans les ruiſſeaux & petites riviéres.

Chaſſe ſimple de la Loutre dans les petites riviéres.

La façon de chaſſer la Loutre dans les ruiſſeaux & petites riviéres eſt des plus ſimples. La premiére choſe à faire eſt de partager les chiens ; ſi on en a ſix, il faut que trois ſoient d'un côté & trois de l'autre : il en eſt de même des Chaſſeurs qui doivent être partie d'un bord & partie de l'autre bord. Il faut encore être au moins cinq, tous bien armés de longs bâtons avec des fourches de fer au bout.

La Loutre ſe doit quéter en amont & non en aval, la raiſon.

Une obſervation eſſentielle & préliminaire, eſt de ne jamais commencer ſa quête en deſcendant avec l'eau, mais toujours en montant contre l'eau. On imite en cela la Loutre qui fait ſa quête en amont, parce que l'eau lui apporte le vent des poiſſons.

Par la même raiſon que l'eau apporte à la Loutre le vent des poiſſons, elle apporte également aux chiens le vent de la Loutre ; il eſt donc indiſpenſable de commencer ſa quête au-deſſous de l'endroit où l'on imagine que pourroit être la Loutre, afin de ſuivre la riviére comme ſi on vouloit aller à ſa ſource, en faiſant quêter

les chiens de l'un & l'autre côté, ſous les banques, les racines & les ſouches, dans leſquelles on aura grand ſoin de fourrer ſon bâton pour ne pas s'expoſer à paſſer l'animal que l'on cherche.

Si les chiens trouvent la nuit de la Loutre & s'en rabattent chaudement, il ne faudra pas négliger d'examiner avec beaucoup d'attention de quel côté elle a la tête tournée. Il ſera facile de s'en aſſurer par ſes *traces*, qui ſeront imprimées ſur la boue dans un endroit ou dans l'autre. On trouvera infailliblement auſſi de ſon *épreinte* au bord de la riviere, il la faudra faire flairer aux chiens & les bien careſſer.

Examen des traces de la Loutre pour juger où elle va.

Comme une Loutre fait beaucoup de chemin dans une nuit, il ne faudra pas ſe flatter de la lancer tot après que l'on en aura trouvé la quête, car elle pourra fort bien être à une lieue de-là; peut-être auſſi ne ſera-t'elle pas loin, c'eſt le hazard qui en décide. En tout cas, on doit la chercher par-tout avec aſſez d'exactitude pour n'avoir point à craindre de l'avoir laiſſée ſur les arriéres.

La Loutre difficile à lancer, parce qu'elle fait beaucoup de chemin la nuit.

Auſſi-tôt que la Loutre ſera lancée, les Chaſſeurs ſe diviſeront. Deux courront de toutes leurs forces à cent pas ou viron au-deſſus des chiens, & ſe mettront à l'affût, l'un devant l'autre, à l'endroit où l'eau

Poſtes des Chaſſeurs après le lancer de la Loutre.

ſera la plus baſſe, afin de la fraper de leurs bâtons. Deux autres reſteront derriére les chiens, également à l'affût à l'endroit le plus favorable à leur deſſein, & le cinquiéme appuiera les chiens; c'eſt ordinairement lui qui a l'honneur de la victoire, parce que la Loutre venant à être manquée par ceux qui l'attendent à la baſſe eau, rétrograde & ſe détermine difficilement à quitter l'endroit où elle trouve l'eau plus haute; & comme elle eſt vivement tourmentée par les chiens dans ce petit eſpace de terrein, elle prend le parti de ſe cacher ſous quelque racine où le Chaſſeur qui accompagne les chiens l'apperçoit & la tue.

La Loutre manquée au paſſage, ce que doivent faire les Chaſſeurs.

Mais s'il arrive que la Loutre, preſſée par les chiens, paſſe à la baſſe eau ſans y être tuée; alors ceux qui l'auront manquée crieront *tayaux*, pour avertir celui qui fait chaſſer les chiens que la Loutre eſt paſſée, & s'en iront auſſi-tôt à toutes jambes ſe poſter au-deſſus, & où l'eau ſera baſſe, afin de faire enſorte de mieux réuſſir à la ſeconde occaſion. Les deux autres qui s'étoient tenus derriére les chiens iront prendre la place où les deux premiers ont manqué leur coup; de cette façon ils renfermeront la Loutre entre eux quatre, & l'attendront comme aupara-

vant. Si elle s'échappe une seconde fois, on prendra les mêmes mesures que ci-devant, & définitivement il faudra qu'elle périsse.

La quantité prodigieuse de poisson que détruit la Loutre, fait qu'elle n'habite jamais plus de deux jours un même canton d'une petite rivière, parce qu'elle n'y trouveroit pas dequoi vivre ; de sorte qu'elle a des terriers d'endroit en endroit, & de distance en distance où elle se retire, soit pour y dormir quand elle a le ventre plein, ou pour s'y mettre à l'abri de ses ennemis. C'est dans ces terriers qu'elle médite sa retraite lorsqu'elle sent les chiens à ses trousses ; & quand elle y est une fois retranchée, elle s'y défend avec une si grande fureur, qu'elle fend le nez & les oreilles des chiens d'un bout à l'autre. Le parti le plus sage est de les faire retirer, & de bien boucher le terrier, qui n'a jamais plus de trois à quatre pieds de profondeur, après quoi on fait une tranchée pour la découvrir, ce qui est l'affaire d'un moment : on l'en tire avec des tenailles qu'on lui passe dans la gueule, & la tenant ainsi prise, on la fait étrangler aux chiens, sans qu'elle puisse leur faire aucun mal.

La Loutre a des terriers d'endroit en endroit & s'y défend avec vigueur.

Comme il faut déterrer la Loutre.

Maniére de chaſſer la Loutre dans les grandes riviéres & étangs.

Difficulté de prendre la Loutre dans les grandes riviéres & étangs.

J'ai déja dit qu'une Loutre étoit très-difficile à prendre dans les grandes riviéres & étangs ; on ne peut l'appercevoir dans ces ſortes d'endroits où elle cache ſa marche au fond des eaux ; c'eſt là ſon empire ; elle y voit tout ſans y être vue, de ſorte qu'il eſt bien difficile de la faire donner dans les piéges qu'on lui tend : cependant il ſuffit d'être bon Chaſſeur pour y réuſſir, parce qu'un bon Chaſſeur ne ſe rebute jamais.

Limiers pour détourner la Loutre ſur les grandes riviéres.

Ceux qui veulent donc chaſſer la Loutre dans les grandes riviéres, doivent, indépendamment de pluſieurs autres bons chiens, commencer par ſe procurer deux excellens limiers : enſuite il faut qu'ils faſſent l'emplette de deux grands & forts filets contre-mailles, de la même largeur de la riviére & de la hauteur de l'eau, dont les mailles ayent deux pouces en quarré, bien garnis de linge en haut, & de plomb en bas. Les cordes du haut & du bas, où tiennent le liége & le plomb, doivent être aſſez longues pour que, le filet tendu, un homme ſur ſes pieds puiſſe en tenir les deux bouts ſans l'ébranler. On ne peut pas être moins que cinq ou ſix à cette chaſſe.

Filets pour prendre la Loutre dans les grandes riviéres.

Il faut que celui qui fait chaſſer les chiens & ceux qui ne ſont point occupés aux filets s'arment de chacun un fuſil, parce que la Loutre, obligée de prendre l'air de temps en temps, fera paroître le bout de ſon nez ſur l'eau pendant un inſtant, dont ils pourront profiter pour la tuer: mais ce n'eſt pas au milieu de la riviére qu'on doit l'attendre, c'eſt ſous quelque ſepée de bois, de jonc & autres choſes ſemblables, ou elle croit pouvoir venir reſpirer ſans être apperçue; il faut la tirer, pour ainſi dire, à bout portant, car il n'y a point d'animal ſi difficile à faire mourir. Abandonnons cette réflexion pour revenir a notre ſujet.

Chaſſeurs armés de fuſils.

Poſtes des Tireurs.

Le jour que l'on voudra chaſſer, deux Valets ſe rendront au point du jour ſur le bord de la riviére avec leurs limiers. Dès qu'ils y verront aſſez clair pour ſe conduire & pour en revoir, ils prendront chacun leur côté de la riviére, & ſe mettront en quête au bord de l'eau l'un vis-à-vis de l'autre; toujours en amont, & jamais en aval, comme je l'ai dit ailleurs.

Valets de limier doivent aller en quête.

Celui des deux qui le premier rencontrera de la Loutre, en avertira ſon camarade, afin que l'un & l'autre ſe conduiſent ſur la façon de faire du chien dans ſa *fuite*, & que

Valet de limier doit avertir ſon camarade

la connoiſſant ils puiſſent ſe conférer ſur ce qu'ils auront à faire.

Quand la Loutre ſe retire le matin pour aller dormir juſqu'à la nuit ſuivante, elle ne ſuit pas toujours le même bord de la riviére, elle paſſe tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; ainſi quand le limier la rentre à l'eau, celui qui eſt de l'autre part la trouve ordinairement ſortie de ſon bord : ſi ſon chien ne s'en rabat pas à l'oppoſite, c'eſt qu'elle aura longé la riviére en péchant; en effet, à quelques pas de là, l'un des deux la trouvera ſortie, à moins qu'elle ne ſoit demeurée où le limier l'a rentrée; ce qui fait qu'il ne faut pas manquer de briſer à toutes les rentrées, & qu'on ne peut trop s'attacher à en revoir pour s'aſſurer du côté où elle a la tête tournée.

La Loutre allant à ſon lit paſſe de l'un & l'autre côté de la riviére.

Néceſſité de briſer à l'entrée de la Loutre à la riviére.

Quoiqu'on ne trouve point la Loutre ſortie ni de l'un ni de l'autre côté, même après avoir longé la riviére plus de deux cens pas au-delà de l'endroit où elle a rentré à l'eau, il ne faut pas pour cela s'imaginer l'avoir ſurement détournée, car elle aura bien pû longer la riviére un demi quart de lieue ſans en ſortir; c'eſt une ruſe qui lui eſt aſſez ordinaire, pour ôter toute connoiſſance de ſa demeure; mais l'avidité qui la porte à viſiter en paſſant les

Apparence ſur laquelle il ne faut pas croire la Loutre détournée

Ruſe de la Loutre déceléepar ſon avidité

rives de la riviére où elle ſçait que le poiſſon ſe retire, la decele aux limiers, parce qu'ils en prennent connoiſſance aux branches, & aux herbes qu'elle touche de ſon corps dans ſa route.

Cas où la Laye eſt vraiſemblablement détournée.

Si cependant après avoir longé la riviére fort loin, en faiſant flairer aux limiers de chacun côté toutes les branches & herbes des rives, il n'a pas été poſſible de trouver ſa ſortie, il y a tout lieu de penſer qu'elle eſt reſtée à ſa derniére rentrée; particuliérement ſi elle a l'air fréquenté, & qu'aux environs il y ait de l'empreinte de bon temps & de vieux temps.

Brifée d'attaque.

Les Valets de limier, dans ce cas, poſeront leur brifée d'attaque à l'endroit même de la rentrée, & en mettront deux autres, l'une au-deſſus l'autre au-deſſous, pour marquer le canton de la riviére où ils penſeront qu'elle ſera vraiſemblablement demeurée, afin d'y tendre les filets; après quoi ils ſe retireront à petit bruit, & s'en iront au *rendez-vous* faire un rapport incertain, comme en ces termes: *Nous croyons, nous penſons*, &c. ſans quoi ils s'expoſeroient à la honte d'avoir donné, ſur ce qu'il y a de plus doux à cette chaſſe, des aſſurances qui ſe trouveroient ſouvent démenties par l'exactitude des chiens & des Chaſſeurs.

Brifées autour & au-deſſus pour marquer l'enceinte.

Quand

Quand tout le monde aura déjeuné on fera partir un des Valets de limier pour conduire à la brifée les quatre hommes qui doivent tendre & ſervir les filets ; ils en tendront un à la brifée de haut, l'autre à la brifée de bas. Cette opération doit ſe faire à petit bruit, & avec une extrême attention ; & cette attention doit, pour ainſi dire, ſe porter toute entiére à bien coller & faire tenir contre les rives, ſoit avec de petites gaules ou autrement, chaque filet : car ſi on y laiſſoit ſeulement un jour à couler le poing, la Loutre qui voit clair dans l'eau, le ſaiſiroit & s'échapperoit par-là.

Précautions avec leſquelles on doit tendre les filets.

Lorſque ceux qui ſont reſtés au *rendez-vous* verront par le laps du temps que les filets doivent être tendus, ils ſe départiront de chacun leur coté de la riviére ; quant aux chiens, ils marcheront tous du côté où ſera la *brifée* d'attaque.

Arrivés ſur le champ de bataille, les quatre hommes deſtinés au ſervice des filets, ſe ſaiſiront, avant que l'on découple, des deux cordes qui ſont à chaque bout, & les tendront à diſtance convenable, afin d'être dans toute leur force lorſqu'il ſera queſtion d'operer. Ceux qui ſeront armés de fuuls ſe placeront de diſtance en diſtance auprés des ſépées de bois & touffes d'her-

Préparation de l'attaque.

be, pour tâcher de tuer la Loutre quand elle y viendra prendre l'air.

Manière d'attaquer, & ce qu'il faut obſerver en attaquant la Loutre.

Ceci, bien entendu, on frape d'abord à la briſée avec le limier qui a fait la derniére rentrée, & lequel a ſon trait au cou. Quand on le voit ſe rabattre & goûter chaudement la voie, il faut le tenir de court & l'exciter à crier, ce qu'il ne manquera pas de faire. Dès que les autres chiens le verront faire & l'entendront, ils tireront de toutes leurs forces ſur la harde pour aller à lui; mais il ne faut les découpler qu'après avoir avallé la botte du limier : c'eſt l'affaire d'un inſtant; de cette façon les chiens ſe jettent a l'eau tous à la fois, & s'en vont de compagnie lancer la Loutre.

La Loutre fait mille tours avant de donner dans les filets.

Quelque bien chaſſée qu'elle ſoit, elle fera mille randonnées dans ſon enceinte avant de donner dans le filet, ce qui fait qu'on la tue ſouvent a coups de fuſil : cependant quand elle ſe voit vivement pourſuivie par les chiens, & qu'elle apperçoit du monde par-tout, elle tente de paſſer aux filets, mais elle ne s'y engage pas d'abord au point de s'y faire prendre; ce qui fait que ceux qui ſervent les filets ne doivent pas faire la ſottiſe de les tirer qu'ils ne la ſentent bien engagée & réellement priſe : car ſi dès la moindre tentative qu'elle

Attention très ſérieuſe pour ceux qui ſervent les filets.

fait ils alloient déranger le filet, elle profiteroit de l'occaſion pour ſe ſauver, & tout ſeroit dit. Il faut donc qu'elle le bruſque, & l'entraîne avec force avant qu'on puiſſe la croire priſe. De-là dépend la réuſſite.

Façon de tendre les filets dans les étangs.

Dans les étangs un ſeul filet placé au milieu ſuffit, parce que tout ce que peut faire la Loutre eſt d'aller d'un bout de l'étang à l'autre bout. Si un des filets eſt trop court pour la largeur de l'étang, on les met tous deux bout à bout ; s'ils ne ſuffiſent point encore, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de les tendre en forme d'Y grec, l'un à une rive & l'autre à l'autre rive, & dans ce cas on allonge les cables de l'ouverture de l'Y grec : mais, à dire le vrai, quand les filets ſont trop courts pour traverſer l'étang, on réuſſit rarement à faire donner la Loutre dedans, parce qu'elle a la liberté de paſſer par le milieu qui eſt ſans garde : au reſte, quand les chiens ſont bons, à force de la tourmenter, ils l'obligent de ſe prendre dans les filets, où ils la font infailliblement tuer à coups de fuſil ; on doit charger à poſtes ou à chévrotines.

La peau de la Loutre eſt bonne en tout temps.

La peau de la Loutre eſt bonne en tout temps, parce qu'elle ne mue jamais. Sa chair miſe en pâté n'eſt pas mauvaiſe, à

toutes autres fausses elle ne vaut rien.

La chasse de la Loutre commence & finit avec l'été.

Cette Chasse commence & finit avec l'été ; dans les autres saisons l'eau est trop froide, & il seroit imprudent d'y faire aller les chiens ; la Goutte seroit le moindre des maux qu'une pareille imprudence leur attireroit, & de façon ou autre on perdroit ses chiens.

Fin de la Chasse de la Loutre.

REMEDES

Pour corriger & guérir les Chiens des principales maladies auxquelles ils ſont ſujets.

LES Chiens ſont ſujets à de grandes maladies ; la cauſe en eſt quelquefois naturelle, & quelquefois accidentelle. Entre leurs différentes incommodités, il y en a qui les font mourir, ou qui les mettent hors d'état de ſervir lorſqu'on néglige d'y apporter remède. Rien n'eſt donc plus utile que ces Remédes, puiſqu'ils ſauvent à un Chaſſeur des chiens qui lui ſont extrêmement chers.

La plûpart des maladies dont les chiens ſont affligés, vient du peu de ſoin qu'on a d'eux ; mais la Rage eſt de toutes la plus à craindre. Je vais m'attacher à la faire connoître par ſes différens ſymptômes ; je ferai voir auſſi qu'il y en a de pluſieurs eſpéces, dont les accidens ſont plus ou moins à craindre ; & après avoir appris à les diſtinguer, je donnerai un remède qui leur eſt également propre quand il eſt fait à propos.

Il y a de ſept ſortes de Rages, ſçavoir, la Rage *chaude*, la Rage *courante*, la Ra- Sept ſortes de rages.

ge *mue*, la Rage *tombante*, la Rage *flatrée*, la Rage *endormie*, & la Rage *rhumatique*. Les cinq derniéres ſont curables avec mon Reméde, quoique très-déclarées, mais pour les deux premiéres, quand elles ſont une fois à leur dégré, il n'y a point de Reméde qui puiſſe les guérir, & le plus ſage parti eſt de faire tuer le chien.

Rage chaude.

On connoît qu'un chien à la rage *chaude*, quand, levant la queue toute droite, il court ſur tous les animaux ſans diſtinction; lorſqu'il paſſe indifféremment & ſans être pourſuivi les plus grandes riviéres; quand il a la gueule noire & ſans écume; lorſqu'il hurle, enfin, d'une façon étrange, & d'un ton enroué. Tous les chiens qui ſeront mordus par un chien enragé de cette eſpéce de Rage, & qui n'auront pas le reméde ſur le champ, enrageront auſſi ſans eſpoir de guériſon.

Rage courante.

La Rage *courante*, ſe diſtingue de la Rage chaude, en ce qu'un chien enragé de cette Rage, ne court ni ſur les hommes ni ſur les animaux; il n'en veut qu'aux autres chiens. Lorſqu'il les entend abboyer, il écoute où ils ſont & va les dévorer; il ſuit les grands chemins la queue entre les jambes, en trottant comme un Renard. Cette ſorte de Rage eſt d'autant

plus dangereuſe, qu'elle peut durer aux chiens pendant un an.

Ces deux eſpéces de Rages, une fois déclarées, ſont incurables, parce qu'étant dans le ſang, les Remédes n'ont plus aucun effet après ſon entiére corruption. Il ne faut donc pas attendre que le mal ſoit à ce dégré, pour travailler à la guériſon du chien; auſſi-tôt mordu, auſſi-tôt le Reméde. Il eſt aiſé de s'appercevoir quand un chien commence d'en être attaqué: premiérement, il perd peu à peu l'appétit, & finit par ne plus vouloir manger du tout. En ſecond lieu, il ſent les autres chiens par-tout le corps, en remuant la queue auſſi gaiement que s'il ſe rabattoit d'une bonne voie de Liévre, & puis les mord en les careſſant; il pouſſe de grands ſoupirs, & fait du nez un certain bruit qu'on appelle, en mauvais françois, renâquer; il a le regard triſte, de travers, & paroît beaucoup ſouffrir; il court les papillons & les mouches; enfin, ſi ce chien eſt naturellement gai il ſera triſte, ou s'il eſt naturellement froid & ſérieux, il aura des gaités extraordinaires: Tous ces ſignes annoncent la Rage, & avertiſſent qu'il faut promptement tirer ce chien du chenil, pour le mettre à part & lui donner le Reméde.

Rages chaude & courante, quand incurables?

Preuves de rage.

Rage muc. La Rage *muc* eſt auſſi dans le ſang. Le chien qui en eſt attaqué ne peut point manger, il reſte la gueule ouverte, & y coule les pattes comme s'il étoit enflé : en un mot, il cherche l'ombre & les lieux frais & humides pour ſe coucher.

Rage flatrée. La Rage *flatrée* eſt dans les boyaux, qui ſe retirent de façon qu'on tranſperceroit volontiers le chien avec une éguille. Il fait de grands efforts pour ſe vuider, & s'il jette quelque choſe on diroit de raclure de boyau.

Rage endormie. La Rage *endormie* attaque & tient au cerveau ; elle provient de petits vers qui s'engendrent dans l'eſtomac des chiens. La douleur qu'ils cauſent à ces pauvres animaux leur porte ſi fort a la tête, qu'ils dorment toujours & meurent en dormant.

Rage tombante. La Rage *tombante* tient dans la tête ; de ſorte que quand le chien veut marcher, il balance & tombe comme du mal caduc. Les chiens taimvalliers ont les mêmes accidens, mais un morceau de pain les guérit.

Rage rhumatique. La Rage *rhumatique* ſe porte a la tête, qui enfle conſiderablement. On la connoît aux yeux du chien qui deviennent jaunes comme du ſafran.

Ces cinq dernéres eſpéces de Rage ſont

bien moins dangéreuſes que les deux premiéres, puiſque les chiens qui en ſont attaqués ne ſont aucun mal, & meurent ordinairement au bout de neuf jours. Le Reméde qui va ſuivre, tout ſimple qu'il eſt, les guerit infailliblement, quand on le donne à propos. Il a cette propriété, qu'on peut le faire prendre ſans être ſûr que ce ſoit la Rage, parce qu'il ne peut faire que du bien.

Maniere de diſpoſer, de traiter & de faire prendre aux Chiens le Reméde pour la Rage.

Tout chien mordu par un chien enragé, ou qui ſemble vouloir enrager naturellement, doit ſe traiter ainſi. On commence par le ſaigner ſur le champ: le lendemain on lui donne le Reméde. Le troiſiéme jour on ne lui fait rien, le quatriéme on le ſaigne, & le cinquiéme on lui donne le Reméde. Le ſixiéme on le laiſſe tranquille, le ſeptiéme on le ſaigne, & le huitiéme on lui donne le Reméde pour la derniére fois. Pendant les neuf jours qui ſuivent immédiatement la derniére priſe, on le nourrit d'un bouillon fait de tête de mouton, avec une poignée de racine de *chiendent*, dans lequel on jette une demie once de fleur de ſouffre. Au défaut de ce

bouillon il ne faut lui donner que du lait & autant qu'il en voudra : rien n'eſt ſi bon contre la Rage que le lait. On devroit, l'été, où les Equipages ſont à la *mue*, ne pas nourrir les chiens d'autre choſe.

Reméde pour la Rage.

Caſſez dans un plat ſix œufs frais dont vous tirerez le germe, joignez-y gros comme le bout du doigt de bon orviétan, & le quart d'une once d'écaille d'huitre mâle calcinée. Fouettez, mêlez & battez bien le tout enſemble, après quoi vous mettrez dans une poele deux onces d'huile de noix, tirée à froid, avec laquelle vous fricaſſerez cette omelette, que vous ferez manger au chien. Deux heures après vous lui donnerez une pinte de lait doux, & quatre heures après autant qu'il en voudra manger. Ce Reméde ſe réitére comme je l'ai dit ci-deſſus.

De la Galle.

La Galle vient aux chiens de différentes cauſes, par trop de graiſſe ou par trop de maigreur, pour coucher dans les cendres, dans des endroits humides & malpropres, ou ſur de la paille où ont couché des pourceaux ; elle leur vient enco-

re par la négligence des Valets, qui, au retour de la Chaſſe, n'ont pas le ſoin de leur abattre la crote & la boue qu'ils ont collée ſur la peau : au reſte, de quelque eſpéce qu'elle ſoit, le reméde ſuivant la fera paſſer.

Reméde pour la Galle.

Prenez à l'Apothiquairerie, pour quatre chiens, une livre d'huile de rabette, quatre onces de fleur de ſouffre, quatre onces d'alun, quatre onces de gros ſel, quatre onces de vinaigre, & en faites un onguent de la maniére qui ſuit : mettez votre huile & votre alun, caſſé par petits morceaux, dans une chaudiére d'airain, ſur un petit feu fait avec du charbon de forge Quand elle ſera prête à bouillir, vous y verſerez, l'un après l'autre, & peu à peu, le ſel & le ſouffre, & vous mouverez le tout, ſans diſcontinuer, avec une ſpatule de bois. Lorſque votre onguent ceſſera d'être jaune & commencera à devenir brun, vous y verſerez le quart de votre vinaigre ſeulement, en mouvant continuellement. Je dis qu'il ne faut verſer qu'un quart du vinaigre, parce que ſi on le mettoit tout à la fois, la drogue infailliblement ſortiroit de la chaudiére & prendroit feu comme de la poudre à ca-

non. Il eſt donc prudent, quand on la voit monter trop rapidement, de la tirer du feu juſqu'à ce que ſa fougue ſoit paſſée, apres quoi l'on met le reſte du vinaigre & l'on continue de mouvoir juſqu'à ce que l'onguent ſoit fait.

Pour voir ſi l'onguent eſt fait, vous prendrez une tuile ou une ardoiſe, ſur laquelle avec votre ſpatule vous mettrez une ou deux gouttes de votre onguent; s'il eſt cuit, il doit, étant froid, être blanc, ſe contenir & ne pas s'étendre plus qu'une goutte de ſuif; s'il n'eſt pas cuit, il paroîtra blanc auſſi-tot tombé, à cauſe du ſoufre dont il eſt compoſé, mais incontinent il s'évaporera, l'huile & les drogues ſe diſtingueront facilement & n'auront point de conſiſtance. Rarement on réuſſit à le bien faire la premiere fois. Le ſecret eſt d'attraper le dégré de chaleur & de cuiſſon; car s'il n'eſt pas aſſez cuit, il ne vaudra rien du tout; s'il eſt trop cuit ou brûlé il ſera noir, gluant, & n'aura aucune qualité; ſi vous en frottez vos chiens, loin de s'imbiber dans la peau, il reſtera collé ſur le poil, & quoique vous faſſiez il ne s'en détachera point, de ſorte que vos chiens ſeront effroyables juſqu'à ce qu'ils ayent mué. Quand il eſt bien fait, jamais il ne manque, quelque invetérée que ſoit la

Galle des chiens. Je conviens qu'elle eſt difficile à faire paſſer aux vieux chiens ; mais ſi on ne réuſſit pas de la premiére fois, il faudra recommencer une ſeconde, & joindre aux drogues ci-deſſus autant de ſalpêtre que d'alun.

Pour faire uſage de ce Reméde, il faut commencer par ſaigner les chiens, les purger avec la fleur de ſouffre dans du lait, ou du bouillon de tête de mouton ; le lendemain au beau ſoleil, ou devant grand feu, on les frottera avec l'onguent que l'on aura laiſſé froidir aſſez pour y mettre la main ſans ſe brûler, & quand ils ſeront bien graiſſés & frottés, on les enfermera dans un endroit entiérement garni de paille fraîche, qui ne leur ſera point changée ; on aura ſoin de leur porter de l'eau pluſieurs fois par jour, parce que cet onguent les échauffe ſi fort qu'ils boivent à chaque inſtant. Trois ou quatre jours après cette opération, on les lavera d'abord à l'eau tiéde, enſuite à l'eau de ſavon pour les remettre avec les autres.

Reméde pour les Dartres.

Commencez par ſaigner le chien, enſuite mettez dans un demion de vinaigre un quarteron de ſel. Quand il ſera fondu

frottez-en le chien quatre jours consécutifs, & trois ou quatre fois par jour ; il n'y a point de dartre, quelque vive qu'elle soit, que ce Reméde ne fasse passer. Le jus d'*Eclaire* y est encore fort bon, mais moins infaillible que le précédent.

Onguent excellent pour toutes sortes de Plaies, particulierement pour les Foulures des Sangliers, & les coups d'andouillers des Cerfs.

Prenez quatre livres de vieux lard à piquer, coupez-le par petits morceaux, & le faites fondre dans un pot de terre plombé ; quand il sera fondu, passez-le dans une toile de crin, & le versez dans un autre pot de terre proportionné par sa grandeur à la quantité de votre drogue. Mêlez, avec cette graisse toute chaude, une once d'huile de Pérou, une once d'huile de laurier, une once d'huile de baume, & laissez refroidir le tout dans un pot, où vous en prendrez quand vous en aurez besoin. L'huile de tartre versée sur une piéce de toile neuve, & appliquée sur les foulures après avoir rasé le poil, est encore fort bonne.

Reméde pour les Efforts.

Si le jour que le chien ſe ſera donné un effort on s'en apperçoit, l'huile de tartre appliquée ſur un morceau de toile, comme je l'ai dit ci-deſſus, le pourra guérir; mais ſi l'effort eſt de vieux temps, il faudra uſer du Reméde ſuivant; il eſt ſi bon qu'il fait fondre juſqu'aux calus qui pourroient s'être formés; j'en ai l'expérience.

Commencez par ſaigner le chien; recevez ſon ſang ſur une aſſiette. Auſſi-tôt la ſaignée faite, verſez dans le ſang pour cinq ſols d'huile d'aſpic, cinq ſols d'huile de pétrolle, cinq ſols d'huile de térébenthine, & cinq ſols d'eſprit-de vin. Mêlez bien le tout enſemble, & en frottez la partie affligée à rebours poil, après quoi vous préſenterez à demi pied loin une paile chaude, qui fera pénétrer la drogue à travers le cuir. Lorſqu'elle gagnera l'endroit où eſt le mal, le chien ſera difficile à tenir; il ne faut pas pour cela le lâcher ni retirer la paile que vous ne voyiez le poil ſec.

Rétraintif pour les Chiens aggravés.

Prenez pour chacun chien deux jaunes d'œuf, un verre de bon vinaigre, de la ſuie en poudre. Faites du tout une eſpéce dem aſtic, & l'appliquez ſur un morceau

de toile dont vous envelopperez le pied du chien ; comme cette chauſſure lui déplaira, & qu'il voudra l'arracher avec les dents, barbouillez-la d'huile de tartre, je vous reponds qu'il n'y touchera pas.

Secret pour empêcher les Chiens de bouter.

Les Chaſſes rudes font bouter les chiens. Le pied leur échauffe ſi fort, que le lendemain de la chaſſe ils y reſſentent beaucoup de douleur. Pour les guérir du four au matin, prenez de l'huile de tartre, & leur en appliquez au retour de la Chaſſe deſſus & deſſous les pieds, particuliérement entre les doigts & autour des ongles ; le lendemain il n'y paroîtra pas.

Reméde pour chaſſer & faire mourir les Vers qui s'engendrent dans le corps des Chiens.

Prenez un demi verre d'huile de noix, demi verre de jus d'abſynthe, un gros de corne de Cerf rapée, deux gros de fourfre, mêlez bien le tout, & le faites avaller au chien.

Maniére de donner les Remédes.

Quand on veut faire prendre un Reméde de force à un chien, il faut avoir deux cordes

cordes à nœuds coulans, les paſſer dans la gueule, l'une à la machoire ſupérieure, l'autre à l'inférieure & au-delà des crocs. En tirant les deux cordes, l'une en-deſſus l'autre en-deſſous, on ouvre la gueule du chien, ce qui donne la facilité de lui placer une corne à breuvage dans laquelle on lui verſe le Reméde.

Reméde pour faire piſſer les Chiens.

On voit ſouvent des chiens avoir beaucoup de peine à uriner, ſoit que cette difficulté leur vienne d'efforts, ou de chaleur de reins, ce qui les incommode extraordinairement. Pour les guérir, faites ce qui ſuit.

Prenez une poignée de feuilles de guimauve, une poignée de feuilles de pourpié d'eau, une poignée de racine de fenouil, une poignée de racine de ronce; mettez le tout bouillir dans du vin blanc, & le réduiſez à un tiers, après quoi vous le ferez avaler au chien, & bien-tôt vous le verrez guéri.

Reméde pour faire mourir toutes ſortes de Chancres & Fics.

Prenez la huitiéme partie d'une once de ſublimé en poudre, le jus d'un citron, plein une petite cuiller de vinaigre, au-

tant d'eau forte, la pesanteur d'un petit écu d'alun, & autant de savon. Faites bouillir le tout ensemble, & en appliquez aux chancres & fics, qui sont sur la peau & aux oreilles du chien, pendant neuf jours, trois fois par jour. Si ces chancres & fics sont au-dedans des lippes, ou du fourreau du vitrit, il faudra d'abord faire bouillir le sublimé & en jetter la premére eau, afin d'en tirer le corrosif. Ce Reméde est infaillible.

Moyen de corriger & empêcher les jeunes Chiens d'étrangler la Volaille.

Les jeunes chiens sont sujets à étrangler la volaille, & s'en font une habitude qui devient à charge ; pour les corriger faites ce qui suit.

Prenez un bâton d'un pied de long, fendez-le par un bout & passez la queue du chien dans cette fente ; liez ensuite la queue & le bout fendu avec une ficelle, si fort que le chien y ressente une vive douleur. A l'autre bout du bâton, vous attacherez une poule par le gros de l'aîle, & lâcherez après cela le chien en lui donnant cinquante coups de fouet. Deux ou trois heures après, vous le debarrasserez de ce fâcheux attirail, en lui donnant les étriviéres ; après trois ou quatre leçons

pareilles, je vous réponds que lorſqu'il entendra crier une poule, il fuira la queue entre les jambes.

Autre.

Couplez vos chiens & attachez au milieu du couple une poule par les pieds, donnez cent coups de fouet à vos chiens, & les laiſſez couplés avec leur poule un jour entier, pendant lequel, de deux en deux heures, vous leur donnerez les étriviéres; il eſt fort rare que l'on ſoit obligé de réitérer cette leçon.

Moyen d'empêcher les jeunes Chiens de courir après les Moutons.

Tous les jeunes chiens courent volontiers après les moutons, parce que ces animaux fuyent devant eux, & ont d'ailleurs un ſentiment qui approche de celui du Chevreuil. Comme un jeune chien, par ſon mauvais exemple, entraîne toute une meute ſur un troupeau, il eſt de conſéquence d'obvier à cela; voici comme il faut s'y prendre :

Avant de mener les jeunes chiens à la Chaſſe, il faut prendre un Ran, qui eſt le mâle de la Brebis, le coupler avec le jeune chien; ce qui étant fait vous les lâcherez en fouettant le chien. D'abord ſes cris font peur au Ran, qui fuit de toute ſa

force, mais à la fin ennuyé de traîner le chien, il le charge à grands coups de tête. Vous n'aurez pas fait cela deux fois, que quand votre chien verra des moutons, il les fuira & s'éloignera d'eux la queue entre les jambes.

Moyen d'empêcher les jeunes Chiens de chasser le Renard.

Rien n'eſt plus déſagréable que des chiens qui veulent du Renard, quand ils ſont deſtinés à chaſſer autre choſe ; partout ils trouvent de ces animaux dont le ſentiment les flatte. Pour les corriger, faites ce qui ſuit.

Prenez avec vous pluſieurs Tireurs, & menez vos chiens dans un bois où vous croirez qu'il y aura des Renards, lorſqu'ils en auront lancé un, laiſſez-les le chaſſer ſans leur dire mot, & faites en ſorte qu'il ſoit tué. Dès qu'il le ſera, vous couplerez vos chiens alternativement avec ce Renard, & leur donnerez cent coups de fouet, en criant : *A eh... a eh... a eh... fi du Renard, mâtins... fi du Renard....* Si le Renard ſe terre, il faudra faire en ſorte de le déterrer & le coupler tout vif avec eux. Mécontent de ſe voir ainſi traîner, il s'en pendra aux chiens, & les mordra ſans qu'ils oſent, pour ainſi dire, ſe défendre.

En un mot, vous verrez qu'une couple de leçons les auront bien-tôt corrigés. On ne peut trop les battre quand ils veulent du Renard & des Lapins.

Secret admirable pour prendre les Renards au piége.

Tuez une pie, vuidez-la ſans la plumer, & y mettez gros comme le pouce de la drogue dont je vais vous donner la recette; après quoi vous la pendrez par les pieds à ſix ou ſept pieds de terre, au haut d'un bâton au pied duquel vous tendrez deux ou trois piéges; mais ayez l'attention de ne pas toucher aux piéges que vous n'ayez auparavant écraſé dans vos mains des feuilles ou de l'herbe, afin que les Renards n'ayent aucun ſentiment de vous. L'odeur forte de cette drogue les attire du bout du bois à l'autre, & dès qu'ils apperçoivent la pie, ils ſautent en l'air pour l'attraper, ce qui les fait donner dans le piége : enfin, dans huit jours, vous aurez la ſatisfaction de vous défaire des animaux les plus pernicieux pour toute eſpéce de gibier.

Recette.

Prenez une livre de *graiſſe-douce*, une livre de *benjoin*, une livre *d'aſſafœtida*,

une livre de *galbanum* ; faites fondre le tout enſemble & le verſez dans un pot de terre où vous en prendrez quand vous en aurez beſoin.

FIN.

DICTIONNAIRE

ALPHABETIQUE ET GÉNÉRAL

Des principaux Termes consacrés aux Chasses traitées dans ce Volume.

A.

Abatis. C'est un bœuf, un cheval, ou autre animal domestique, mis à mort par le Loup.

Abatures. C'est, en général, toutes les espéces de petites plantes, comme fougéres, menus bois, brandes & grandes herbes, que le Cerf abat du côté où il va.

Abbois. C'est lorsque le Cerf, mis à bout, tient & fait tête aux chiens; quand il tombe par terre, on dit le Cerf rend les derniers abbois.

Accompagner, s'accompagner. C'est lorsque le Cerf, voulant se défaire des chiens qui le poursuivent sans cesse, va se mêler avec d'autres Cerfs, ou dans quelque harde de bêtes, afin que les chiens se méprennent, & qu'il puisse, par cette ruse, se tirer d'affaire.

Accoures. C'eſt une plaine ou une lande, ſituée entre deux buiſſons, dans laquelle on place les lévriers pour prendre le Loup au paſſage, lorſqu'il ſort de l'un de ces buiſſons pour aller dans l'autre.

Accul. C'eſt l'extrémité d'un terrier où les baſſets forcent les Renards & les Blaireaux de ſe retirer.

Acculer. C'eſt obliger un Renard ou un Blaireau d'abandonner le milieu d'une garenne, pour ſe retrancher à l'autre bout d'un terrier ſans iſſue.

Allaites. Ce ſont les tettes ou brannes de la Louve.

Allée & venue. C'eſt lorſqu'un Liévre ou autre animal va & revient par où il étoit allé; ce qui embarraſſe les chiens, qui, par cette ruſe, ſe trouvent à bout de voie.

Aller au bois. C'eſt aller de grand matin, avec un limier, à la forêt, pour détourner l'animal qu'on a deſſein de chaſſer.

Aller d'aſſurance. C'eſt lorſqu'un Cerf, un Chevreuil, un Sanglier, un Loup va réglément le pas, mettant le pied de derriére dans celui de devant.

Affût. C'eſt un endroit où le Braconnier ſe tient caché, dans le plus profond ſilence, pour ſurprendre & tuer de guet-à-pens, l'animal auquel il en veut.

Aller de bon temps. C'eſt lorſqu'un Cerf ou autre animal eſt paſſé il n'y a guéres.

Aller de hautes erres. C'eſt lorſqu'un Cerf, un Sanglier, &c. eſt paſſé il y a long-temps, comme du ſoir au matin.

Ameuter. C'eſt faire chaſſer tous les chiens d'un Equipage en bloc.

Ameutés. On dit ces chiens-là ſont bien *ameutés*, pour dire qu'il n'y a ni bricolleurs ni traîneurs, & qu'ils chaſſent bien tous enſemble.

Andouiller. C'eſt une petite corne qui ſort du *merrain*, comme une branche d'arbre de ſon tronc.

Appel, ſimple ou forcé. C'eſt un ton qui ſe ſonne pour appeller ſon camarade. L'appel eſt *ſimple*, lorſqu'il eſt ſonné ſur le gros ton; il eſt *forcé*, quand il eſt ſonné ſur le *grêle*, c'eſt-à-dire, ſur le cinquiéme ton; on ne doit point ſonner d'appel forcé que le cas ne ſoit urgent, ou quand celui que l'on a appellé n'a point répondu.

Appuyer. C'eſt encourager, de la voix ou de la Trompe, les chiens à pourſuivre vivement la bête qu'ils chaſſent.

Armure. C'eſt une peau extrêmement épaiſſe, que les Sangliers ont deſſus & au défaut de l'épaule.

Arriéres. Faire ou prendre les *arriéres*

C'eſt, dans un défaut, après avoir pris les devans, rechercher avec les chiens la voie de l'animal que l'on chaſſe du côté d'où il eſt venu.

Aſſemblée. C'eſt un endroit de la forêt marqué à tous ceux qui doivent être de la Chaſſe, & où les Piqueux & Valets de limier, au retour du bois, font, le matin, leurs rapports.

Aſſentiment. C'eſt une odeur qui frape le nez du chien, & qui le porte à ſe rabattre ſur les voies de l'animal de qui elle procéde.

Attaquer. C'eſt lancer & mettre ſur pied un Cerf, un Chevreuil, un Sanglier, un Loup, &c.

Avaller la botte. C'eſt donner au chien la liberté de chaſſer à ſa fantaiſie la bête qu'on lui faiſoit chaſſer au bout du trait, en lui ôtant le collier appellé *botte*, auquel étoit attaché le trait.

Avancer. On dit ce Cerf s'avance, quand on voit par ſes allures qu'il trotte.

Avorter. On dit cette Lice a avorté, lorſqu'elle a fait ſes chiens morts, & avant le terme.

B.

BABILLARD. C'eſt un Chaſſeur ignorant, ou un chien qui crie à droit

& à gauche, ſans ſçavoir pourquoi : on doit fuir l'un & noyer l'autre.

Balance. C'eſt un défaut d'un inſtant.

Balancer. On dit les chiens balancent, lorſqu'ils ne chaſſent point d'aſſurance ; & quand, les mauvais jours de Chaſſe, ils ſont à tous momens hors de leur voie.

Balancer. Ce Cerf balance ; c'eſt-à-dire, que ſes forces ſont épuiſées, qu'il chancéle & contrefait l'yvrogne ; en un mot, qu'il n'en peut plus.

Baliveau. C'eſt un jeune arbre qui a été réſervé dans la précédente coupe.

Battre l'eau. C'eſt qu'un Cerf, lorſqu'il ſe ſent mal-mené, cherche des eaux pour y ruſer & faire enſorte de ſe dérober aux chiens, il y reſte même quand il eſt entiérement à bout ; David nous l'avoit appris dans un de ſes Pſeaumes, qui commence ainſi : *Sicut Cervus deſiderat ad fontes aquarum* ; d'où l'on peut conclure, que dès ce temps-là on chaſſoit le Cerf. Le Chevreuil bat auſſi les eaux.

Bauge. C'eſt le lit du Sanglier.

Bellement. C'eſt un terme dont on ſe ſert pour faire chaſſer les chiens en crainte, comme quand le Cerf eſt accompagné, ou qu'il cherche à donner le change.

Béte de compagnie. C'eſt un jeune San-

glier, qui passe de sa premiére à sa seconde année.

Biche. C'est la femelle du Cerf.

Bonds. C'est un saut surprenant.

Bondir. C'est sauter & paroître à l'imprévu.

Bouquin. C'est un Liévre mâle.

Bouquinage. C'est le temps où les Liévres sont en amour.

Bosses. Ce sont deux espéces de loupes qui se forment sur le têt des Cerfs lorsqu'ils ont un an, & d'où procédent leurs dagues.

Boutis. Ce sont des endroits où le Sanglier a tourné la terre, ce qui s'appelle aussi *travail.*

Boutoir. C'est le nez du Sanglier, ou, ce qu'on appelle dans les cochons, *grouin.*

Bouton. C'est l'endroit par où la chienne pisse & fait ses chiens; quand elle entre en chaleur il lui grossit.

Botte. C'est un large collier, fait de peau de Sanglier, que l'on met au cou du limier quand on va au bois.

Brandes. C'est une plante de couleur rousse, qui croît en abondance dans les endroits les plus clairs de la forêt, & dont les Cerfs mangent la pointe & la fleur dans les mois d'Octobre & de Novembre.

Bréhaigne. C'est une vieille Biche qui

ne porte plus de *faon*.

Bricoler. On dit ce chien bricole ; quand il ne ſe colle pas à la voie ; & qu'il ne la retrouve qu'à force de la chercher à droit & à gauche. Un chien qui a ce défaut cauſe de grands embarras, il fait à chaque inſtant bondir le change, il eſt ſujet à dérober la voie, il forlonge un animal, il empêche les autres chiens de chaſſer *droit* : en un mot, c'eſt un chien à pendre.

Bricoler. On dit ce cheval-là bricole bien ; c'eſt-à-dire, que ſans le ſecours de la bride, il paſſe adroitement en courant entre les ſépées de bois qui ſe trouvent à ſa rencontre.

Bricoleur. Voyez *Bricoler*, en parlant du chien.

Briſées. Ce ſont de petites branches que le Valet de Limier caſſe, & dont il met le bout caſſé du côté dont l'animal qu'il détourne a la tête tournée.

Briſer. Voyez *Briſée*.

Brocard. C'eſt un Chevreuil à ſa premiére tête.

Broches. C'eſt la premiére tête du Chevreuil, & ce qu'on appelle dans les Cerfs *dagues*.

Broſſer. C'eſt traverſer ſans ſuivre aucun chemin.

Brunir. On dit ce Cerf a bruni ſa tête ; pour dire qu'elle porte la couleur que la nature avoit décidé qu'elle porteroit tant qu'elle exiſteroit.

Bruyéres. Voyez *Brandes.*

Buiſſon. C'eſt un bois de moyenne grandeur, ou les Cerfs ſe recélent pour refaire leur tête.

Buiſſon creux. Donner buiſſon creux : C'eſt y aſſurer, dans ſon rapport, un Cerf qui ne s'y trouve point.

Buſard. On dit ce chien buſe, lorſqu'il demeure long-temps dans le même endroit ou qu'il chaſſe non-chalemment.

Buſer. Voyez *Buſard.*

C.

CABLE ou Chable. C'eſt une groſſe corde à laquelle eſt attaché le réſeau des laſſiéres & du grand filet à Loup.

Carnage. C'eſt un cheval mort. Il eſt à propos d'en faire manger de temps en temps aux chiens : outre que cela les purge, c'eſt qu'il n'eſt aucune eſpéce de nourriture qui les remette ſi vîte en bon état.

Caſemate. C'eſt un trou fait en rond de viron de deux pieds de diamétre, dans lequel les Renards ou les Blaireaux ſe retranchent pour faire face aux Baſſets.

Cerf. Voyez le Chapitre de la nature des Cerfs. Il en eſt de grands & petits corſages, & de quatre poils différens, de fauves, de blonds, de bruns, & de rouges; ces derniers ſont les plus vigoureux.

Cervaiſon. C'eſt la ſaiſon dans laquelle les Cerfs ſont en venaiſon; elle dure depuis la fin de Juin juſqu'à la mi-Septembre, où les vieux commencent d'aller au *rut.*

Chaleur. D'une Chienne, d'une Louve. C'eſt le temps où la nature diſpoſe ces deux ſortes d'animaux à multiplier leur eſpéce.

Change. Garder *change.* Prendre le *change.* On dit, nous avons *change*, quand les chiens chaſſent un autre animal que celui qu'ils ont d'abord entrepris. *Garder le change*, c'eſt lorſque les chiens pourſuivent toujours la même Bête, comme le Cerf, quoiqu'ils en ayent quelquefois pluſieurs à vue: lorſqu'ils s'y méprennent, on dit qu'ils ont pris le *change.*

Chenil. C'eſt l'appartement où couchent les chiens, qui doit être conſtruit & où ils doivent être tenus, comme je l'ai dit ailleurs.

Chevillée. Tête bien *chevillée*; c'eſt lorſque les andouillers ſont beaux & longs, bien plantés & bien tournés.

Chevrette. C'eſt la femelle du Chevreuil.

Chevreuil. Voyez le Chapitre ſur la nature du Chevreuil.

Chiendent. C'eſt un purgatif admirable pour les chiens. La nature leur a ſi bien appris à le connoître, que lorſqu'ils ſont malades, ils éventent cette plante d'extraordinairement loin & y courent à toutes jambes.

Cimier. C'eſt la croupe du Cerf.

Clabaud. C'eſt un chien courant. *Clabauder*, c'eſt hurler ou crier.

Coffre du Cerf. C'eſt ce qui reſte à la curée de cet animal, la nape, le bois & les menus droits levés.

Coller, ſe coller. On dit ces chiens-là ſe collent bien, lorſqu'ils chaſſent droit, la voie entre les jambes.

Comblettes. C'eſt une fente qui paroît ſous le milieu du pied du Cerf.

Connoiſſances. Il y en a de naturelles & d'accidentelles, ſoit au pied, aux allures, &c. elles ſervent a diſtinguer, & juger les animaux *ce qu'ils ſont.*

Contrepied, par quelques-uns *Contr'ongle.* On dit, les chiens prennent le *contrepied*, pour dire qu'au lieu d'aller du côté où va la bête, ils vont au contraire de celui d'ou elle vient.

Côtés. Ce ſont les côtés, *en dehors* du pied du Cerf & du Chevreuil, depuis les pinces

pinces jusqu'au talon.

Couard. Chien *couard*, c'est un chien poltron.

Couler. On dit cette chienne a coulé, c'est-à-dire, qu'elle a avorté peu de temps après avoir été pelotée.

Couple. C'est une corde de crin, ou pour le mieux une petite chaine de fer à tourniquet, avec deux colliers de cuir aux deux bouts pour attacher deux chiens ensemble.

Coupler. C'est attacher un chien avec un autre.

Coupler. Coupler la Louve : on dit le Loup a *couplé* la Louve ; c'est-à-dire, qu'il l'a couverte ou *lignée.*

Coure. Beau coure ; c'est-à-dire, beau pays de chasse, bien doux, bien facile pour les chiens & les Chasseurs.

Coure. Pour courir, piquer ou galoper.

Couvrir. On dit cette Lice est couverte, est pelotée, ou pleine de tel chien.

Curée. Faire *curée* ; c'est faire manger aux chiens la bête qu'ils ont prise.

D.

Dagues. Ce sont deux petites cornes qui viennent aux Cerfs au com-

mencement de leur ſeconde année, ce qui forme leur premiére tête.

Daguet. C'eſt un Cerf à ſa premiére tête.

Danſeur. C'eſt un chien qui voltige, & qui ne ſe colle pas à ſa voie.

Debuché. C'eſt un Ton qui ſe ſonne lorſque le Cerf ſort de l'enceinte où il a été détourné, ou du buiſſon dans lequel il eſt.

Débucher. On dit le Cerf a débuché; c'eſt-à-dire ſorti par tel endroit.

Deceler. Se déceler, parlant des Cerfs qui quittent le buiſſon dans lequel ils ont refait leur tête, ou de ceux qui s'étoient recelés pour rattraper les forces qu'ils avoient perdues au rut, ou pour avoir été chaſſés à outrance.

Déchauſſe. En parlant du Loup, lorſqu'il a gratté la terre.

Dechauſſures. Ce ſont les égratignures que le Loup fait des pieds en terre après avoir jetté ſa *laiſſée.*

Decoupler. C'eſt ôter aux chiens le *couple* qui les attache enſemble, & leur donner la liberté de chaſſer.

Défaut. Moment le plus deſagréable de la Chaſſe. C'eſt lorſque les chiens ceſſent tout-à-coup de chaſſer, parce qu'ils ont perdu la voie de la bête qu'ils avoient attaquée.

Défenſes. Ce ſont deux groſſes & longues dents que les Sangliers ont à la machoire d'en bas.

Défenſes, pour Loup : c'eſt beaucoup de monde que l'on range pour empêcher le Loup de ſortir de ce côté-là, & pour le forcer à ſe précipiter dans le filet ou dans les *laſſiéres.*

Demeure. On dit voilà une bonne *demeure* ; c'eſt-à-dire, un fort ou un endroit bien expoſé, bien fait, & bien placé pour mettre telle & telle eſpéce d'animaux.

Déployer le trait ; c'eſt faire paſſer ſon limier devant, & commencer à ſe mettre en quête.

Dépouiller le Liévre. C'eſt le deshabiller, ou lui enlever la peau.

Dérober la voie. C'eſt lorſqu'un chien trop jaloux d'avoir la tête retrouve la voie dans un défaut, & qu'il la pourſuit un certain temps ſans crier, afin qu'au moyen de l'avance qu'il a priſe en ſecret, les autres ſoient forcés de le ſuivre de loin.

Détourner. C'eſt, avec ſon limier, rembucher une bête dans un certain canton de bois, & l'entourer enſuite, pour voir ſi elle n'en ſort point ; auquel cas elle eſt détournée.

Devans. Prendre ou faire les *devans.*

C'eſt rechercher la voie de la bête que l'on chaſſe, du côté où elle avoit la tête tournée, quand le défaut eſt arrivé.

Dintiers. Ce ſont les teſticules du Cerf.

Dix cors. Cerf ou Chevreuil *dix cors*; c'eſt un Cerf ou un Chevreuil qui eſt dans ſa ſeptiéme année.

Dix cors jeunement. C'eſt un Cerf ou un Chevreuil qui eſt dans ſa ſixiéme année, & qui n'a plus qu'un pas à faire pour attraper le grand & haut titre de *dix cors*.

Dreſſer la voie. C'eſt ſortir de l'embarras de toutes les ruſes de l'animal que l'on pourſuit; & quand on voit qu'il commence à tirer du long ſans ruſer, alors la voie eſt dreſſée.

Droit du limier. C'eſt, à la curée, lui donner à manger le maſſacre, du foix, du cœur, & les rognons.

E.

EBAT, mener les chiens à l'*ébat*; c'eſt aller les promener.

Enceinte. C'eſt la partie du bois dans laquelle la bête eſt detournée.

Effilé. On dit ce chien eſt effilé pour avoir chaſſé trop jeune, ou pour s'être donné quelqu'effort dans le reins, les épaules ou les cuiſſes.

Embleux. On dit ce Cerf eſt un embleux, parce qu'il va lemble.

Empaumure. C'eſt le haut de la tête du Cerf, que l'on appelle ainſi, lorſque les petits andouillers, autrement dits *épois*, qui la terminent, ſe trouvent rangés comme les doigts de la main.

Eponges. C'eſt ce qui forme le talon du Cerf, du Chevreuil & de toutes les bêtes qui ont le pied fourchu.

Epreinte. C'eſt la fiente du Loutre.

Equipage. Voyez *Meute.*

Erres. Hautes-erres, ou hautes heures; c'eſt quand il y a long-temps que la bête eſt paſſée.

Errucir. C'eſt lorſque le Cerf fait ſon viandis dans une taille, & qu'on voit qu'il a exprimé le ſuc de la pointe du dernier jet du bois, comme de la bourdaine, du ſaule.

Eſgail. C'eſt la roſée du matin.

Etraq. Etraquer. C'eſt ſuivre un Liévre lorſqu'il a neigé, juſqu'à ſon gîte; choſe d'autant plus facile, que ſes voies ſont imprimées ſur la neige.

Etriqué. On dit ce chien eſt bien étriqué, lorſqu'avec peu de corps il eſt haut ſur jambes, & paroît alerte & leger.

Eventer. Prendre le vent. C'eſt lorſqu'un chien ſent de loin quelque choſe,

Les animaux ſauvages éventent également.

F.

FANFARE. C'eſt un air gai que nous ne ſonnons en Normandie, qu'à la mort de la bête, ou lorſqu'elle eſt entiérement à bout.

Fanfare à l'eau. Autrement dite le *Bat-l'eau*; c'eſt une Fanfare que l'on ſonne lorſque le Cerf, entiérement épuiſé, ſe met, pour derniére reſſource, dans le milieu d'une riviére ou étang, dans la fauſſe idée que les chiens ne pourront y aller attenter à ſa vie.

Fanfarer. C'eſt donner ou ſonner des Fanfares.

Faon. Mâle ou femelle; c'eſt le petit enfant d'une Biche.

Faonner. C'eſt lorſque la Biche met ſon Faon au monde.

Faux rembuchement. C'eſt lorſqu'un Cerf feint de vouloir ſe rembucher dans un fort, & qu'après y avoir entré vingt pas, il en reſſort auſſi-tôt pour aller demeurer dans un autre.

Fins. On dit ce Cerf, ce Chevreuil, ce Liévre, &c. eſt ſur ſes fins, lorſqu'en le voyant il paroit mal-mené, ou qu'il n'oſeroit plus rien entreprendre; ſe faiſant

battre dans un petit canton, & s'y faisant ſouvent relancer, même à vue.

Flatré. Ruſé, caché, remis, ou relaiſſé, c'eſt la même choſe.

Forhu. C'eſt un Ton qui ſe ſonne pour enlever les chiens & les faire venir à ſoi.

Forhuer. Les chiens; c'eſt les appeller.

Foulees. Par les Anciens, *foulures.* C'eſt l'impreſſion du pied de la bête ſur la mouſſe, ou ſur l'herbe, bien facile à diſtinguer & connoître les jours de gelées blanches.

Forlongé. On dit ce Cerf, ce Chevreuil, ce Liévre, &c. eſt forlongé, lorſqu'il y a long-temps qu'il eſt paſſé, & qu'il eſt bien loin devant les chiens.

Forme ou *Gîte*; c'eſt la même choſe.

Fort. C'eſt un canton de bois épais & fourré.

Foſſe. C'eſt un trou quarré & creuſé à plomb, ſur lequel on conſtruit un pont tournant pour attraper les Loups.

Fouler. C'eſt battre un endroit pied pour pied.

Fouillures. Voyez *Boutis.*

Fraper à la briſée. C'eſt lâcher les chiens d'attaque à la derniére briſée du Valet de limier, pour leur faire ſuivre & rapprocher les voies de l'animal détourné, juſqu'à ce qu'ils l'ayent mis de bout & lancé.

Fraper à route. C'eſt faire faire ſuite à ſon limier.

Frayer. On dit les Cerfs & les Chevreuils ont frayé ; c'eſt-à-dire, qu'ils ont dépouillé leur tête de cette peau velue dans laquelle elle s'eſt formée.

Frayoirs. Ce ſont de jeunes arbres ou baliveaux contre leſquels les Cerfs ſe frottent, au point d'en enlever l'écorce, pour dépouiller leur tête de la peau velue qui la couvre.

Fuit. On dit ce Cerf fuit, ou s'en va fuyant ; c'eſt-à-dire, qu'il galope.

Fuites. On appelle *fuites* les voies d'un Cerf ou d'un Chevreuil qui galope, & on les connoît non-ſeulement par leur grande diſtance des unes aux autres, mais encore par les *os* qui ſont fort élargis & enfoncés, & les ongles qui ſont extrêmement ouverts.

Fumées. C'eſt en général la fiente des Cerfs & des Biches.

Fumées en boufars. Ce ſont des fumées molles & défaites que les Cerfs jettent au mois d'Avril.

Fumées en plateaux. Ce ſont des fumées plates & larges comme le pouce, que les Cerfs commencent à jetter vers la fin de Mai & pendant le mois de Juin.

Fumées en troches. Ce ſont des fumées

attenantes enſemble par le moyen d'un boyau glaireux qui démontre la venaiſon ; dès la mi-Juin les vieux Cerfs les jettent de la ſorte.

Fumées dorées. Ce ſont des fumées qui ne tiennent preſque plus du tout enſemble, & qui ſont de couleur jaune.

Fumées formées. Ce ſont des fumées entiérement ſeparées les unes des autres ; elles ſont un peu longues & rondes ; les Cerfs les jettent auſſi dans les mois de Juillet & d'Août.

Fumées martelées. Ce ſont des fumées qui ſemblent avoir été faites à coups de marteau, qui ne ſont ni tout-à-fait quarrées, ni tout-à-fait rondes, mais qui tiennent & de l'un & de l'autre ; les fumées formées ſur-tout, dans les jeunes Cerfs, ſont ſujettes à avoir des aiguillons à l'un des bouts, mais celles-ci n'en ont point.

Fumees vaines Ce ſont des fumées formées, mais qui ſont legéres.

Fuſée. Vermiller en *fuſée.* C'eſt lorſque le Sanglier fait une eſpéce de ſillon, en labourant & levant la terre, pour trouver de gros vers vulgairement appellés *Mans.*

G.

GABETS. Voyez *Toms.*

Gagnages. Ce ſont des piéces de terre ſemées de différentes ſortes de grains dans leſquelles les Cerfs, les Liévres, les Sangliers vont faire leur nuit.

Galis. Voyez *Régalis.*

Gavion. C'eſt l'extrémité de la gorge du Cerf.

Gardes. Ce ſont les ergots que les Sangliers ont au-deſſus du talon, & ce que l'on nomme *os* aux Cerfs & aux Chevreuils.

Garre-garre. C'eſt ce que l'on crie quand on entend partir le Cerf de la repoſée.

Gîte. C'eſt l'endroit ou repoſe le Liévre le long du jour.

Gorge. On dit ce chien a une belle gorge; c'eſt-à-dire, qu'il crie bien: les chiennes ont ordinairement moins de gorge que les chiens.

Goutieres. Ce ſont des raies creuſes & enfoncées le long de la *perche* ou du *merrein* de la tête des Cerfs & des Chevreuils.

Grais. Ce ſont deux groſſes dents que les Sangliers ont à la machoire d'en haut.

Grêle. Sonner du *grêle*; c'eſt ſonner du haut ton de la Trompe.

Gros. Chaſſer *gros* ; c'eſt chaſſer le Cerf, le Sanglier, ou quelqu'autre animal de ce volume.

Gueule, *chaud de gueule*. Parlant d'un chien qui crie ſur la moindre idée de voie, ou dès qu'il voit les autres mettre le nez à terre.

H.

Haire. C'eſt un petit jeune Cerf d'un an, & que l'on nomme *Haire*, parce que n'ayant point encore de *dagues* il eſt informe, & n'eſt pas digne de porter le nom de Cerf.

Halaly. C'eſt un Ton que les Piqueux ſonnent pour annoncer aux Chaſſeurs que la bête ſe rend, & qu'en peu les chiens la porteront par terre : on crie *Halaly*, *halaly* ; c'eſt-à-dire, Victoire, victoire.

Hampe de Cerf. C'en eſt la poitrine : on la lève lorſque le Cerf eſt en venaiſon ; & c'eſt un excellent morceau, quand elle eſt accommodée par un bon cuiſinier.

Harde de Cerfs. C'eſt une troupe de Cerfs qui s'accompagnent.

Harde de chiens. C'eſt pluſieurs couples de chiens attachés enſemble.

Harde. C'eſt une longue corde avec laquelle on attache pluſieurs chiens enſemble, & dont un bout ſert à les mener

où l'on veut : ainſi l'on dit *harder* les chiens.

Hardouées. Ce ſont des ſépées de géniévre & autres menus bois que les Cerfs, dans leur fureur amoureuſe, briſent & tordent comme des hards, lorſqu'ils commencent d'aller au rut.

Haſe. C'eſt un Liévre femelle.

Hauſſer. Hauſſer le nez à ſon Limier; c'eſt le forcer, en quelque ſorte, de rapprocher de vieilles voies, & l'obliger à ſuivre celles d'un Cerf dans la ſaiſon du rut, malgré leur odeur forte & dégoûtante.

Haut nez. On dit, ce chien eſt de haut nez; c'eſt-à-dire, qu'il a le nez fort fin, & qu'il rapproche & ſuit bien les voies de *hautes-erres.*

Hautes-erres. Voyez *Erres.*

Haut-vent. S'en aller *haut-vent.* C'eſt lorſqu'un chien, le nez dans le vent, évente un Cerf du coin d'une enceinte à l'autre. On dit encore, les chiens ont été querir ce Cerf, ce Chevreuil, ce Sanglier, ou ce Loup de haut-vent; c'eſt-à-dire, qu'ils ont été levant le nez, comme au-deſſus des branches, lancer le Cerf, le Chevreuil, le Sanglier ou le Loup.

Herpaille. C'eſt un nombre de Biches aſſemblées.

Houleau-houleau. En parlant aux chiens, comme qui leur diroit *bois, bois.*

Hourvari. On dit le Cerf, le Chevreuil, le Liévre, &c. a fait un hourvari, lorſque pour embarraſſer les chiens & les faire tomber à bout de voie, il s'en retourne par où il eſt venu : alors on ſonne & l'on crie aux chiens *hourvari*, pour les avertir que les voies ſont doublées, & qu'ils doivent les rechercher ſur les arrieres.

Hure. C'eſt la tête du Sanglier.

Hutte. C'eſt une petite tente de toile noire, placée dans l'accourre, pour cacher un homme avec une leſſe de Lévriers à Loup.

I.

Jambes. C'eſt la diſtance qu'il y a d'un *os* à l'autre *os*, que l'on appelle *jambe.* Ainſi quand il y a beaucoup de diſtance, on dit *jambe large ;* & quand il y en a peu, on dit *jambe ſerrée* ou *retrécie ;* telles ſont ordinairement celles des *vieux* Cerfs & Cerfs *dix cors.*

Jetter des fumées. On dit, je juge ce Cerf être *tel*, par les fumées qu'il a jettées dans le *gagnage*, ou en viandant à la taille.

Jetter ſa tête. Voyez *Mettre bas.*

Jouer. On dit, les Cerfs ſe ſont bien joués dans cette pelouſe, ou en tel autre endroit : on entend parler ſeulement des jeunes, qui, allant aux gagnages, font mille & mille caracoles ; car pour les vieux ils vont tout uniment leur train.

L.

LAIE. C'eſt la femelle du Sanglier.

Laiſſe de Sanglier ; c'eſt ſa fiente.

Laiſſée de Loup. Par quelques Chaſſeurs, *bourre* de Loup ; c'eſt ſa fiente.

Laiſſer coure un Cerf ; c'eſt, à proprement parler, le lancer avec le limier, comme on faiſoit anciennement, & comme font encore aujourd'hui quelques-uns par prudence.

Laiſſer-coure, aller au *laiſſer-coure.* C'eſt aller attaquer, ou voir attaquer un Cerf, &c.

Lambeaux. C'eſt une peau velue qui enveloppe la tête du Cerf pendant qu'elle ſe retait, les Cerfs la détachent & la font tomber en touchant au bois : or les parties, ou débris de cette peau que l'on trouve au pied du baliveau auquel le Cerf s'eſt frotté, s'appellent *lambeaux.*

Lancé. Etre au *lance* ; c'eſt entendre, ouvoir lancer la bête.

Lancer. C'eſt attaquer, faire bondir, & mettre la bête ſur pied.

Laſſiéres. Ce ſont des filets dans leſquels on prend les Loups.

Leſſes de lévriers. Ce ſont deux lévriers attenant enſemble.

Limier. C'eſt un chien courant que l'on accoutume à être ſecret, & avec lequel on détourne les animaux ſur leſquels on l'a dreſſé. Voyez le Chapitre ſur la maniére de dreſſer les Limiers.

Ligner la Louve. On dit le Loup a *ligne* la Louve, pour dire, qu'il l'a couplée ou couverte.

Lice. C'eſt une chienne courante, dont on tire race.

Lit, au *lit*, chiens. C'eſt ce qu'on crie aux chiens, lorſqu'on a vu partir un Liévre du gîte, & qu'on veut les y conduire pour leur faire goûter la voie.

Liteau. C'eſt l'endroit où la Louve a fait ſes petits.

Livrée. On dit ce *Faon* porte la livrée; c'eſt-à-dire, que ſa peau eſt ſemblable à celle d'un tigre.

Loutre. La terreur du poiſſon : c'eſt un animal amphibie qui vit ſur terre & dans l'eau.

Louve. C'eſt la femelle du Loup.

Louveteaux. Ce ſont de petits jeunes Loups.

Louvart. C'eſt un jeune Loup qui a ſix mois faits ; il porte ce nom juſqu'à ce qu'il ait un an accompli.

Luites. Voyez *Suites.*

M.

Mal-mené. On dit, ce Cerf, ce Chevreuil, ce Liévre, &c. paroît mal-mené, lorſqu'on s'apperçoit que ſes forces s'épuiſent, qu'il prend moins de devant, & entreprend moins de terrein ; enfin quand il va chancelant, & ſe fait relancer ſouvent.

Mangeures ou *Mangis.* Ce ſont les endroits d'un champ ſemé en grain où le Sanglier a abattu & mangé le bled.

Marcaſſin. C'eſt un petit Sanglier venant au monde ; il porte ce nom autant de temps qu'un petit cochon porte celui de *Cochon de lait.*

Marches. C'eſt l'endroit ou le Sanglier place ſes voies ; ce qui fait que quelques Chaſſeurs diſent *marches* pour *traces.*

Maſſacre. C'eſt la tête du Cerf détachée de ſon corps.

Méjuger, ſe *méjuger.* On dit, ce Cerf ſe méjuge, lorſque marchant d'aſſurance & ſans effroi, il ne porte pas réglément le pied de derriére dans celui de

de devant, mais, au contraire, le place tantôt à droit, tantôt à gauche, tantôt devant, tantôt derriére; ce qui fait qu'il ne tire pas ſes voies droites, & qu'il marche quelque-fois en chancelant comme un yvrogne.

Menée, belle *menée*. Cela ſe dit d'un chien qui chaſſe droit, & qui crie admirablement bien.

Menteur. On appelle *menteur* un chien qui crie à faux; il perd auſſi-tôt la confiance des autres.

Menus droits. C'eſt, à la curée du Cerf, la *hampe*, lorſqu'il eſt en venaiſon, le muſle, la langue, les oreilles, les dentiers, le franc boyau, la veine du cœur, & les petits filets attachés aux reins.

Merrein. Ce ſont les deux troncs de la tête du Cerf & du Chevreuil, deſquels ſortent tous les andouillers qui la compoſent.

Mettre bas ſa tête. Se dit des Cerfs & des Chevreuils, lorſqu'ils ont perdu leur tête dans le temps, & de la maniére que je l'ai dit en traitant de leur nature, & de leur Chaſſe.

Mettre bas. Se dit auſſi d'une Laie, d'une Chienne, d'une Louve, &c. lorſque ces animaux mettent au monde leur petits.

Meule. Rebord placé contre le têt des vieux Cerfs, d'où sort le *merrein* : plus ce rebord a de circonférence, plus il est graveleux & rabotteux ; plus enfin, il est proche du têt, plus vieux est le Cerf ; il faut remarquer que les Daguets n'ont point de meule, & qu'elle ne commence à paroître qu'à la seconde tête des Cerfs ; mais loin d'être placée contre le têt, elle en est à deux doigts ; elle s'abaisse à mesure qu'ils vieillissent.

Meute. Certain nombre de chiens, plus ou moins fort, comme depuis vingt jusqu'à quatre-vingt.

Meute, vieille meute. On appelle *vieille meute* le premier relais qui donne après les chiens de meute.

Moquettes du Chevreuil. Ce sont ses fumées ou ses crottes.

Mote. C'est un rapsaudis de pain, de graisse, du sang & des boyaux du Cerf, mis à bouillir ensemble pour faire manger aux chiens.

Mue. Le temps où les Cerfs & les Chevreuils mettent bas leur tête.

Mue. On dit l'Equipage est à la mue ; c'est-à-dire, que les Chevaux sont au verd les chiens sont à la graisse au lait ou à l'onguent.

Muer. On dit les Cerfs *muent* ou ont

mué, pour dire qu'ils ont mis bas leur tête.

Muloter. Parlant du Sanglier, c'eſt lorſqu'il fait des trous fort avancés en terre pour enlever aux *mulots* les magaſins de farine, de gland & de noiſette, qu'ils avoient eu la précaution de faire pour leur hyver.

N.

NAPE. C'eſt la peau du Cerf.

Nerf. Son Membre.

Nuit. Faire ſa *nuit* : on dit le Cerf, le le Liévre, &c. a fait ſa nuit dans tel gagnage, pour exprimer l'eſpéce de nourriture qu'il a priſe ; perſonne n'ignore que ces ſortes d'animaux ſe repaiſſent.

O.

OUTRE-PASSER, ou paſſer outre : on ſe ſert de ce mot pour dire que la Bête que l'on chaſſe perce droit devant elle, quoique les chiens ne la pourſuivent pas en plus outre.

On dit encore, les chiens outre-paſſent, lorſqu'ils s'emportent au-delà des voies.

Os. On appelle *os* les ergots que les Cerfs & Chevreuils ont à la jambe, au-deſſus du talon.

Os en forme de croix, qui se trouve dans le cœur du Cerf, lequel est excellent pour appaiser les palpitations de cœur, & pour faciliter les accouchemens.

P.

PARAMONT. Le haut, ou la sommité de la tête du Cerf.

Pâs du Liévre, c'est sa panse.

Pavillon. Le bout Le plus large de la Trompe.

Pelottée, pelotter. On dit cette Lisse ou cette Chienne est pelottée; c'est-à-dire, pleine ou couverte de tel chien.

Pelouse. C'est un coin de terre dans la forêt où il n'y a que de l'herbe.

Perche. La partie du *merrein* ou il n'y a point *d'andouillers*.

Percer en avant. C'est marcher toujours devant soi.

[illegible], tête *perlée*. Tête garnies de *perlures*.

Perlures. Ce sont de petites grosseurs ou bosses dont le *merrein* & les andouillers sont, en quelque sorte, couverts.

Pierrée, meule pierrée. C'est une *meule* garnie de *pierrures*.

Pierrures. Espéce de gravois, ou de petites pierres, qui paroissent colées à l'in-

ſini autour de la *meule*.

Pigache, Sanglier *pigache* ; on donne cette épithete au Sanglier, lorſqu'il a un des ongles du pied plus long que l'autre.

Pinces. C'eſt le bout du pied de tous les animaux qui ont le pied fourchu, comme Cerf, Chevreuil, & Sanglier.

Piquer. C'eſt courre & galoper après les chiens.

Piqueux. Celui qui fait chaſſer les chiens, qui les appuye de la voix & de la Trompe, qui léve les embarras, & les ſert dans leur défaut ; en un mot, qui les accompagne, & les ſuit en tous lieux.

Piſte. Les Loups ſe ſuivent à la *piſte* ; c'eſt-à-dire, que ces animaux allans de compagnie mettent ſi exactement leurs voies les unes dans les autres qu'on pariroit qu'il n'y en a qu'un.

Porchaiſon. Le temps ou les Sangliers ſont bien gras.

Portées que fait le Cerf. On appelle *portées* les petites branches & autres eſpéces de bois que le Cerf renverſe avec ſa tête du côté où il va : on tire deux connoiſſances des portées, la premiére en ce qu'on ſçait de quel côté le Cerf à la tête tournée ; la ſeconde parce qu'on juge de ſa taille par la hauteur des *portées*, & l'ouverture du paſſage de ſa tête.

Portée de Loups. C'eſt ordinairement depuis trois juſqu'à ſept Louvetaux encore dans leur buiſſon.

Portée de chiens. Nombre, plus ou moins, de petits chiens que la Lice a mis au monde.

Poſte, être dans un *poſte*, ou ſe poſter dans quelque endroit pour y attendre facilement le Loup, le Sanglier, ou quelqu'autre animal.

Pourchaſſer. On dit ces chiens là *pourchaſſent* bien, lorſqu'ils rapprochent avec chaleur une Bête qui a beaucoup de devans, ou qui a été forlongée par d'autres chiens.

Q.

QUARTANNIER. Sanglier qui a quatre ans faits, & qui court après ſa cinquiéme année : alors il eſt redoutable pour les chiens & les Chaſſeurs.

Querir, *quêter*, ou *chercher*, ſont trois verbes ſinonymes : on dit les chiens ont été *querir* admirablement bien ce Cerf ce Chevreuil, &c. pour dire qu'ils en ont très bien rapproché les voies, & qu'en fort peu de temps ils l'ont mis de bout & lancé.

Quête. Ton qu'on ſonne aux chiens pour les engager à trouver activement la Bête

qu'on veut leur faire chaſſer.

Quête, parlant d'aller au bois. C'eſt un buiſſon, dans ſon tout ou partie, ou un canton de forêt, limité par jouxte & bornes au Valet de limier, dans lequel on envoie chercher la Bête que l'on a deſſein de chaſſer.

Quête, ſe mettre en *quête*. C'eſt déployer le trait à ſon limier, & le faire aller devant.

Quêter un Liévre ou quelqu'autre bête, c'eſt avec les chiens libres chercher à lancer la bête que l'on veut chaſſer.

Quintanmer. Sanglier qui a cinq ans faits. Beaucoup de Chaſſeurs, à cet âge là, l'appellent vieux Sanglier : alors il aime a être ſeul, & pour cela il prend ſon *buiſſon*.

Quinteux. Chien capricieux, qui dans des jours de chaſſe également bons, tantôt chaſſe, & tantôt ne chaſſe point : on doit faire pendre un pareil chien.

R.

RABATTRE, ſe *rabattre*. On dit ce limier ſe *rabat* bien, ces chiens là ſe *rabattent* bien, pour dire, qu'ils goûtent les voies avec chaleur, & les rapprochent & ſuivent bien.

Ragot. On appelle *Ragot*, un Sanglier

mâle qui a quitté les bêtes de compagnie, il porte ce nom juſqu'à ce qu'il ait trois ans faits.

Raire. Certain cri ou mugiſſement que font les Cerfs dans le temps du rut en cherchant les Biches.

Rallier. C'eſt faire joindre au gros de la meute les chiens qui ſont reſtés derriére, ou qui s'en ſont écartés pour chaſſer le change.

Rameuter. C'eſt arrêter ſur le cul les chiens de tête, & les obliger d'attendre, ſous le fouet, ceux qui les ſuivent de loin, afin qu'étant une fois réunis ils chaſſent enſemble, & à plus grand bruit.

Randonnée. Circuit plus ou moins grand que le Liévre ou autre animal fait autour de l'endroit où il a été lancé.

Randonner. On dit ce Liévre, ce Cerf randonne; c'eſt-à-dire, qu'il tourne, bat & entoure le canton dans lequel il a été attaqué.

Rapport. Compte que Valet de limier rend au Maître de l'Equipage, ou au Commandant, s'il y en a un, de ce qu'il a fait & rencontré dans ſa quête. J'ai dit ailleurs que ce rapport ne devoit point être fait d'un air & d'un ton avantageux, mais, au contraire, par cette expreſſion *je crois*, afin de ne pas s'expoſer

imprudemment à la honte de donner *buiſſon creux.*

Rapproché. Voilà un beau *rapproché*, lorſque les chiens ont ſuivi pas à pas une voie froide & forlongée, & que par leur ſageſſe & la fineſſe de leur nez, ils ſont venus à bout de lancer leur bête : alors on dit ces chiens là ont fait un beau *rapproché.*

Rapprocher. C'eſt ſuivre pied pour pied les voies d'une bête qui a beaucoup de devant.

Rapprocheur, bon *rapprocheur.* Cela ſe dit d'un chien ſage, qui a le nez extrêmement fin, qui ſe colle bien à ſa voie, & qui la ſuit toujours quoique de *hautes-erres.*

Ravallée, jambe *ravallée.* On dit ce Cerf à la jambe *ravallée*, pour dire que ſes *os* ſe ſont fort abaiſſés vers le talon.

Rayer les voies. C'eſt faire une *raie* derriére, avec la pointe de ſon ſoulier, afin de les retrouver, ou d'en faire revoir en cas de beſoin.

Rebattre ſes voies ; (le Renard & le Liévre, ſur-tout quand c'eſt une Haſe, ſont fort ſujets à cela,) c'eſt lorſque la bête que l'on chaſſe paſſe & repaſſe pluſieurs fois par les mêmes endroits.

Rebattre. Parlant des chiens ; c'eſt lorſqu'ils s'en retournent, *en criant*, par où

ils ſont venus, bien que la bête qu'ils ont attaquée continue de percer en avant, ou lorſqu'ils demeurent dans un même endoit crians ſans ceſſe, comme s'ils chaſſoient le *droit* : les baſſets, les vieux chiens courans, quoiqu'ils ayent jadis été bons, ont ordinairement ce défaut.

Rebaudir, ſe *rebaudir*. On dit ces chiens la ſe *rebaudiſſent*, lorſqu'il ſe retapent, & placent la queue ſur les reins.

Recéler, ſe *recéler*. Les Cerfs ſe recélent, 1°. Pour refaire leur tête, & choiſiſſent ordinairement, pour cela, un buiſſon ou ils ſont tranquiles & à portée de quelques bon gagnage, & dans lequel il y ait l'eau. 2°. Les Cerfs ſe recélent lorſqu'ils ont été chaſſés à outrance. 3°. Les Cerfs ſe recelent apres être épuiſés du rut : ce qui porte les Cerfs à ſe recéler, c'eſt qu'ils ſe ſentent foibles & hors d'état de ſoutenir une chaſſe ; lorſqu'ils ont rattrapé leurs forces ils ſe décelent ; quand on en revoit donc dans differens gagnages, & dans pluſieurs endroits, alors les Cerfs ſont décelés.

Reclamer les chiens, c'eſt leur ſonner la retraite, & les appeller à ſoi.

Redreſſer la voie. C'eſt lever le défaut.

Refait. Ce Cerf, ce Chevreuil a tant de refait ; c'eſt-à-dire, que ſa nouvelle tê

re eſt à tel ou tel dégré de perfection.

Régalis. C'eſt un endroit où le Chevreuil, pour s'égayer, a gratté la terre avec le pied.

Relais. Nombre de chiens que l'on place au paſſage du Cerf du Chevreuil, &c. que l'on chaſſe : on en fait quelquefois un *volant*, qui ſuit & qui coupe au-devant de la chaſſe, pour donner en cas de beſoin.

Relayer de chiens. C'eſt lâcher le relais lorſque tout le gros de la meute eſt paſſé, afin que ces chiens, qui ſont tous frais, diſputent la tête aux premiers donnés, & qu'à ce moyen la bête ſoit toujours pourſuivie d'une égale viteſſe.

Relayer de chevaux ; c'eſt changer de cheval, & en monter un qui n'ait point encore couru.

Relaiſſer, ſe *relaiſſer*. Le Liévre, le Cerf, le Chevreuil, le Louvart, ſont tous animaux ſujets à ſe relaiſſer ; pour le faire, ils commencent par ſe forlonger, après quoi ils font une ruſe, & ſe remettent, ou ſe relaiſſent après l'avoir faite.

Relancé. Ton qu'on ſonne quand la bête repart aux chiens.

Relancer. C'eſt faire repartir la bête que l'on a entrepriſe, lorſqu'elle ſe remet après s'être fait chaſſer un certain temps.

Relevé, voies du *relevé*. Ce ſont les *voies* que le Cerf, ou autre animal a formées de l'inſtant qu'il a ſorti, *le ſoir*, du lieu qu'il habitoit.

Relevée. Endroit que le Cerf, ou autre animal habitoit le jour précédent.

Rembuchement. Entrée d'un Cerf, d'un Chevreuil, d'un Sanglier, d'un Loup, &c. dans le *fort*.

Rembucher. C'eſt faire ſuite avec le limier, d'un Cerf, ou autre animal juſqu'à ce qu'il rentre au *fort*.

Rendez-vous. Endroit marqué où l'on convient entre ſoi de ſe trouver.

Rendre, ſe *rendre* : on dit ce Cerf, ce Chevreuil, ſe rend lorſqu'on le voit malmené.

Rentrée. Endroit précis par où la bête dont on fait ſuite ſe rembuche, & entre au *fort*.

Repaire. Ce ſont les crottes du Liévre que l'on appelle *Repaire*.

Repoſée. Le lit ou la couche du Chevreuil.

Reprendre ſes voies : revenir où l'on avoit briſé en dernier lieu, reprendre ſes voies, & continuer à faire ſuite.

Reprendre. On dit ce chien là *reprend* bien ; pour dire, que dans les balancés & les défauts, c'eſt ordinairement lui qui retrouve la voie.

Requêté. Ton que l'on ſonne aux chiens pour les faire travailler à retrouver la voie.

Requêter. Rechercher avec les chiens la voie de ſon Liévre, de ſon Cerf, de ſon Chevreuil, &c. ou faire en ſorte de le relancer s'il eſt remis.

Reſſui. On nomme *reſſui*, l'endroit où le Cerf s'eſt jetté ſur le ventre à l'entrée de ſon fort, pour ſécher au ſoleil la roſée qui a tombé ſur lui en viandant aux gagneges ; après quoi il ſe léve pour aller demeurer plus loin dans le fort.

Reſſuyant, parlant du vent, lorſqu'il eſt ſec, aigre, & piquant.

Retour. Ton qu'on ſonne aux chiens qui ſe ſont emportés, pour faire rechercher la voie du retour qu'a fait la bête à droit ou à gauche.

Retraintif. C'eſt un onguent fait avec du ſel, du vinaigre, du blanc d'œuf & de la ſuie, qu'on applique avec un linge ſous le pied des chiens aggravés.

Retrait. On dit ce Cerf eſt *retrait*, pour dire, qu'il n'a plus de langue, ou ſi l'on veut, qu'il ne tire plus la langue : or quand un Cerf eſt *retrait*, c'eſt ſigne qu'il commence à être mal-mené ; & l'on n'en doit pas douter, quand on voit que de fauve qu'il étoit, il eſt bien-tôt noir.

Retraite manquée. Ton triſte & langou-

reux que les Piqueux ſonnent de mauvaiſe humeur, pour raſſembler leurs chiens & les conduire au chenil.

Retraite priſe & fanfarée. Ton vif & gai, que les Piqueux ſonnent avec ſatisfaction, pour ſe faire ſuivre des chiens, & annoncer leur victoire.

Revoir, ou voir plus d'une fois. On dit, j'ai revu de tel ou tel animal; pour dire, qu'on eſt ſûr, par la précaution qu'on a priſe d'en revoir en pluſieurs endroits, qu'il eſt tel, en effet, qu'on le donne.

Revoir, pour *beau revoir.* C'eſt un terrein doux & moux ſur lequel le Cerf, ou autre animal, a imprimé ſes voies, comme ſur de la cire.

Rides. Elles ſe forment en terre entre les *gardes* & le *talon* des vieux Sangliers.

Rompre les chiens. C'eſt les empêcher de chaſſer davantage.

Ronge, faire ſon ronge. C'eſt remâcher & digérer ſon *viandis.*

Routailler. C'eſt faire chaſſer par un chien qu'on tient au trait, un Loup, un Sanglier, &c. pour le faire aſſaſſiner par des Braconniers qui ſont poſtés autour du fort ou on le chaſſe.

Ruminer ſon *viandis.* Voyez *Ronge.*

Ruſé, Cerf *ruſé.* On appelle Cerf ruſé un Cerf qui a été manqué: ces ſortes de

Cerfs ſont extrêmement inquiets, ils croient toujours entendre les chiens à leurs trouſſes ; ce qui les fait ſe receler pendant pluſieurs jours dans un fort voiſin de quelque taille dérobée, où ils vont viander la nuit, pour rentrer de grand matin dans leur fort. Ces Cerfs là ſont ſujets toute leur vie à faire de faux rembuchemens.

Ruſer, ou faire des *ruſes*. Le Liévre eſt de tous les animaux que l'on chaſſe, celui qui en fait le plus après le Cerf ; auſſi ne devient-on pas bon Piqueux pour Liévre & pour Cerf dans un petit nombre d'années, à moins qu'on ne ſoit né avec bien de l'imagination & beaucoup de goût pour la Chaſſe. En traitant de la Chaſſe du Liévre & du Cerf, j'ai parlé de leurs ruſes, ainſi on peut y avoir recours.

Rut. C'eſt le temps de l'amour des Cerfs, des Chevreuils, & des Sangliers.

S.

SACADE, donner une *ſacade* à ſon limier, c'eſt lui tirer bruſquement le trait, lorſqu'il ſe rabat ſur de mauvaiſes voies, ou quand il veut crier en faiſant ſuite le matin.

S'avancer. Voyez *Avancer*.

Sentiment. C'eſt l'odeur dont le nez du chien eſt frappé.

Serrer de près ; c'eſt ſuivre de fort près.

Siffler. C'eſt un eſpéce de ſiflement que fait le limier, quand il ſent qu'il approche de la bête dont il fait ſuite.

Six-chiens. C'eſt un relais compoſé des plus vieux chiens de la meute, & qui ne donne que ſur les fins.

Solle du Cerf, &c. prend depuis les *pinces* juſqu'au *talon*, ſous chaque côté du milieu du pied.

Sonner, ou *donner*. C'eſt emboucher la Trompe ou le Cors de Chaſſe.

Soufler au poil. On dit les chiens ſoufflent au poil du Cerf, du Chevreuil, du Sanglier, du Loup, ou du Liévre, pour dire qu'ils le pourſuivent de trop près.

Sépee, par quelques uns, *ſpée*. C'eſt une touffe de menu bois, comme de géniévre, ou de bois taillis.

Suites, ou *luites*. Ce ſont les teſticules du Sanglier.

Suite, faire *ſuite*. C'eſt faire ſuivre à ſon limier une voie de Cerf, de Chevreuil, de Sanglier, ou de Loup, juſqu'à ſon rembuchement.

Sur-aller. C'eſt lorſque le limier paſſe ſur les voies d'un animal, à la chaſſe duquel il eſt deſtiné, ſans s'en *rabattre* ; encore, lorſque les chiens de meute paſſent ſur les voies de l'animal qu'ils ont attaqué

taqué ſans en avoir de connoiſſance.

Surpluées, ou *Surplacées*. Ce ſont des voies ſur leſquelles il a tombé beaucoup d'eau, ce qui empêche le limier ou les chiens de meute de s'en rabattre.

T.

TALON. C'eſt le derriére du pied du Cerf, du Chevreuil, du Sanglier, du Loup, &c.

Tayaux. On crie *tayaux*, quand on voit paſſer la bête, & on le redouble, lorſque les chiens ſont en défaut, afin de les faire venir à ſoi pour les remettre ſur la voie : moins on peut le crier, mieux on fait ; parce que cela accoutume les chiens, quand ils ſont en défaut, a lever le nez en l'air pour écouter s'ils n'entendront point crier *tayaux* : au reſte, quand on eſt obligé de le crier pour redreſſer la voie, il faut bien prendre garde d'aller donner le change.

Tet. Le crâne de la tête des Cerfs & des Chevreuils.

Tete des Cerfs & des Chevreuils. C'eſt en général le bois ou les cornes qu'ils ont ſur la tête : en traitant la chaſſe de ces deux animaux, j'ai parlé des différentes

têtes qu'ils ont ſuivant leur âge, les accidents qui leur arrivent, & le pays qu'ils habitent.

Tirer du long. On dit cela tire du long : c'eſt lorſque le Cerf ou autre animal que l'on chaſſe, perce toujours en avant ſans ruſer, ſans tourner, & ſans ſe remettre.

Toms. Ce ſont de gros vers qui s'engendrent entre le cuir & la chair des Cerfs par la mauvaiſe nourriture de l'hyver, & qui leur percent la nape, afin de ſortir de priſon.

Toucher au bois, ou fraver. C'eſt lorſque les Cerfs & les Chevreuils dépouillent leur tête de la peau velue qui l'enveloppe, tandis qu'elle ſe refait.

Tou-cou. Terme dont on ſe ſert pour faire taire le Limier, lorſqu'il veut crier en détournant.

Trace du Sanglier, & de la Loutre ; ce ſont les pas, ou la forme du pied de ces deux différens animaux.

Tranchée. Trou en long que l'on fait en terre pour prendre les Renards & les Blaireaux, lorſqu'ils ſont acculés par les Baſſets.

Trait. Longue corde faite de chanvre & de crin, que l'on attache à la

botte du Limier, lorſqu'on le mene au bois.

Travail de Sanglier. Voyez *Bouis*.

Tranchans. Le côté du pied du Sanglier.

Traiſner. C'eſt battre & fouler un canton de forêt avec un petit nombre de chiens ſages, pour leur faire lancer la bête que l'on a deſſein de chaſſer.

Titre. Terme ancien. Voyez *Poſte*.

Titrer, *ſe titrer*. C'eſt ſe poſter dans un endroit pour attendre & tirer la bête au paſſage.

V.

VA-OUTRE. C'eſt ce qu'on dit à ſon limier pour le faire aller devant.

Vari, *revari*. Ce qu'on crie aux chiens lorſque la bête que l'on chaſſe a fait un retour ou *hourvari*.

Vau-vent, s'en aller à *vau-vent*. C'eſt lorſque la bête que l'on chaſſe s'en va avec le vent, ou ſi l'on veut, le vent au cul.

Venaiſon, ou graiſſe, c'eſt la même choſe.

Vermiller. C'eſt lorſque le Sanglier fouit ou leve la terre pour manger de gros vers qu'on appelle *Mans*.

Vermillis, ou *travail*. Ce sont les endroits ou le Sanglier a vermillé.

Viander, ou se repaitre, c'est la même chose.

Viandis, faire son *viandis*, parlant du Cerf : c'est la nourriture de toute espece que prennent les Cerfs à la campagne & au bois.

Vieille-meute. Le premier relais qui donne apres les chiens de meute.

Volcelets, *revari volcelets*. Si c'est sur les arrieres, ce terme se crie à pleine voix, quand on revoit des *fuites* de l'animal que l'on chasse : en criant *volcelets*, c'est comme qui crieroit : *Voilà le pied de notre Cerf* (ou de notre Chevreuil, &c.) *c'est lui-même* ; ce qui sert beaucoup dans le désordre du *change* & dans les *defauts*.

Voie. C'est la route, c'est précisément l'endroit par ou va la bête.

Voie fumante. C'est lorsque la bête ne fait que d'aller.

Voie, *va la voie* : c'est-à-dire, va le chemin.

Voies. Ce sont les pas, ou pieds de la bête.

Vue. Ton que l'on sonne pour avertir qu'on a vu la bête qu'on a dessein de chasser, ou dont on suit la chasse : en son-

nant une vue ; il faut bien prendre garde de donner le change aux chiens.

Vuit, ou *Vuite*. Voyez *Nerf*.

Fin du Dictionnaire des Termes de Chasse.

ERRATA.

PAGE 4, [illegible] 12, [illegible] de.
[illegible] 17, [illegible]
Pag. [illegible] 2, [illegible]
Pag. [illegible] 8, [illegible] le Partie & [illegible] au Cha-
[illegible] XI, [illegible]
Pag. [illegible] 13, [illegible]
Pag. [illegible] 23, [illegible]
Pag. [illegible] 7, [illegible] *lisez* teroit.
Pag. [illegible] le rabattre.
Pag. 34, [illegible] 9, [illegible] elle.
Pag. [illegible] 21, [illegible] *lisez* [illegible]
Pag. 43, [illegible] 1, [illegible] *lisez* [illegible]
Pag. [illegible] 27, [illegible]
Pag. 53, lig. 18, bout, *ajoutez* ou.
Pag. 60, lig. 14, prévenus, *lisez* preuves.
Pag. 63, lig. 6, foiblesse, *ajoutez* du Lievre.
Pag. 80, lig. 1, Phabus, *lisez* Phœbus.
Pag. 95, lig. 6, plus, *lisez* plutôt.
Pag. 112, lig. 6, vu ce, *lisez* vu de ce.
lig. 7, Mr Sourcie, *lisez* Mr de Sourcie.
Pag. 126, [illegible] 2, [illegible] eussent, *lisez* qu'[illegible]
Pag. 134, lig. 7, gouvaux, *lisez* gouceaux.
Pag. 142, [illegible] 24, [illegible] *lisez* [illegible] L'imier avant
Pag. 146, lig. 27, & ou, *lisez* & ceux où.
Pag. 117, lig. 28, de dire, *lisez* de le dire.
Pag. [illegible] 16, [illegible] de faits.
Pag. 173, [illegible] *lisez* presser.
Pag. 180, lig. 26, par le, *ôtez* le.
Pag. 185, lig. 11, du, *lisez* de.
Pag. 196, lig. 15, de la, *lisez* de leur.
Pag. 222, lig. 26, à, *lisez* dans.
Pag. 252, lig. 9, plissant, *lisez* entre-laçant.
Pag. 264, lig. 23, & ; *lisez* il.
Pag. 290, lig. 28, terriers, *lisez* terreurs.
Pag. 359, lig. 3, Ruse, *lisez* Rase.
Pag. 364, lig. 20, aller haut-vent, *lisez* allerde.
Pag. 371, lig. 6, farine, *lisez* faine.
Pag. 376, lig. 23, que Valet, *lisez* que le Valet.
Pag. [illegible] *lisez* [illegible]
Pag. [illegible] *lisez* [illegible] & [illegible] le Cerf.
Pag. 384, lig. 16, trop, *lisez* très.

INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
PRÉLIMINAIRES
SUR LES TONS
DE CHASSE.

SI la Trompe flatte l'oreille de la plûpart de ceux qui ſont nésſans goût pour la Chaſſe, quels charmes n'a-t'elle pas pour un vrai Chaſſeur, lorſque la ſienne ſe trouve frapée tout à la fois, & du ſon divin de cet inſtrument, & du bruit délicieux que fait une bonne Meute en chaſſant.

La Trompe eſt donc l'ame de cette charmante harmonie, qui de tout temps mérita d'occuper le loiſir de nos Rois. L'établiſſement de la Vénerie, ſon ancienneté, ſes priviléges, le ton majeſtueux ſur lequel elle eſt montée, me diſpenſe d'un détail hiſtorique, qui prouveroit au-

tentiquement ce que j'avance à cet égard. Je citerai cependant, entr'autres, Charles IX, de glorieuſe mémoire, qui aima la Chaſſe au point de ſe donner la peine de dicter un Traité ſur cette matiere à Villeroi, ſon Favori. Au reſte, à quoi bon remonter a des temps ſi reculés, le grand Monarque, ſous le regne duquel nous avons le bonheur de vivre, ne fait-il pas de cet exercice ſon amuſement le plus doux : apres cela, qui des hommes ne cherchera pas a ſe procurer un plaiſir dont les plus grands Saints * ont reconnu la ſenſuelle innocence & goûté l'agréable vivacité.

* S. Paulin & S. Eucher.

Mais ſi la Trompe, dont mon but eſt d'apprendre à faire uſage, plaît ſi fort aux Chaſſeurs, les anime & les réjouit, il eſt vrai de dire qu'elle n'affecte pas moins les chiens, qui diſtinguent à merveille celle de leur Maître. L'expérience nous fait voir tous les jours que ces animaux excédés de fatigue, ſur les fins d'une Chaſſe rude, ſe raniment & prennent de nouvelles forces, lorſqu'ils entendent la Trompe, & ce qui doit encore étonner davantage, c'eſt la facilité avec laquelle ils en apprennent tous les differens tons, & leur docilité à y obéir.

S'il eſt donc indubitable que la Trompe anime les chiens, s'il eſt également certain qu'en peu de jours ils ſont inſtruits de ce que chaque ton ſignifie, il eſt d'une ſuite néceſſaire qu'avec la Trompe on peut bien faire chaſſer des chiens en mettant à profit leur docilité, comme on peut auſſi leur faire faire beaucoup de ſottiſes, quand on s'en ſert mal-a-propos. Quoique cette propoſition ſoit démonſtrative, il eſt aiſe de la rendre encore plus ſenſible par un exemple : Je ſuppoſe qu'un Piqueux appuie ſes chiens ſur ſon Cerf de meute, que lorſqu'il le voit paſſer il leur ſonne la *vue* pour les appeller à lui, afin de lever le défaut en les mettant ſur la voie ; il n'aura, comme on le voit, fait de ſa Trompe qu'un uſage fort utile ; mais ſi, quand ſes chiens ſont dans le déſordre du change, il ſonne pour les appuyer dans la ſottiſe qu'ils font, ou ſi, voyant paſſer un Cerf qui ne ſera point ſon Cerf de meute, il ſonne à ſes chiens une *vue* & leur en fait prendre la voie, il n'eſt pas douteux qu'avec la Trompe il leur fera faire la faute la plus groſſiere : concluons donc, encore une fois, qu'avec la Trompe, qui commande aux chiens, un Piqueux eſt dans le cas, lorſqu'il ne ſçait

pas ſon métier, de faire faire à ſes chiens une infinité de fautes. Or, c'eſt pour lui éviter ce déſagrément, que j'ai jugé à propos, en notant ici les principaux Tons de Chaſſe, de les précéder, chacun en particulier, d'une petite obſervation, qui lui apprendra non-ſeulement ce que chaque Ton ſignifie, mais encore les circonſtances dans leſquelles il doit ou ne doit pas les ſonner.

Il me reſte encore à dire, avant de ſolfier, que la Trompe n'eſt bien agréable qu'autant qu'on en tire un ſon moelleux, naturel & leger; ce qui n'eſt pas donné à tout le monde: cependant s'il n'y avoit que ceux qui portent la Trompe à ſon dernier dégré de perfection à qui il fût permis de ſonner, nos plaiſirs en ſouffriroient furieuſement, parce que les Trompes ſeroient extraordinairement rares, & que le défaut d'une Trompe dans un Equipage eſt un vuide affreux, qu'il eſt aiſé toutefois de reparer, dès qu'on peut apprendre à ſonner juſte, légerement & avec goût.

Pour y reuſſir, il faut néceſſairement commencer par ſe familiariſer avec les plus bas tons de la Trompe, & s'accoutumer à les bien remplir; cela ſe fait en lâchant la levre, on monte toujours

aſſez ſur le grêle, il n'eſt queſtion que de pincer. Quiconque débute par vouloir donner des Fanfares, avant de ſçavoir ſonner ſes Tons de Chaſſe, jamais ne les ſonnera bien, & ſera toute ſa vie une mauvaiſe Trompe.

Mais quoiqu'on doive rendre ſes tons pleins & moelleux, il ne faut pas pour cela ſonner de la gorge & les lourer : on doit au contraire les traper & les former de la langue : en un mot, les levres, la langue & le menton, ſont trois parties qui doivent concourir, opérer, & diſpoſer à la fois du vent dont ſe remplit la bouche pour former & nourrir un ton ; c'eſt pourtant ce qu'on ne fait point en commençant à ſonner, car on lâche trop ou trop peu les levres, le coup de langue ſe donne preſque toujours à contre-temps, le menton eſt ſans mouvement & n'obéit à rien ; enfin, au-lieu de pincer par dégrés pour élever ſes tons, on ſe creve inutilement à force de ſouffler : mais peu à peu toutes ces difficultés ceſſent, parce que toutes ces parties s'accordent, & ce qui paroît impoſſible dans ſon commencement, devient dans ſa fin la choſe du monde la plus aiſée. Et de fait, tous ceux qui ſçavent ſonner conviennent qu'il eſt beaucoup

moins fatiguant d'appuyer de la Trompe que de la Voix. Paſſons donc a nos Tons de Chaſſe.

TONS DE CHASSE
ET FANFARES.

DE LA QUÊTE.

Ce mot est un substantif qui dérive du verbe quêter, ou chercher : or on appelle Quete le temps que l'on met à chercher la bete que l'on veut chasser, et pour faire travailler les chiens à la trouver, on leur sonne de moment en moment, le Ton suivant appellé Quête.

QUÊTE.

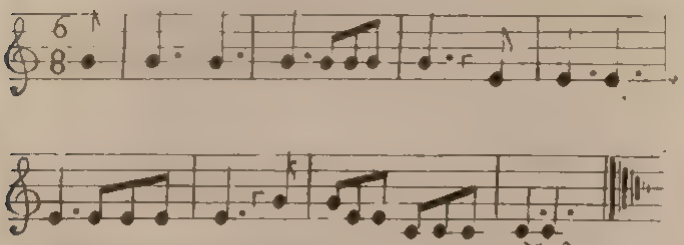

DE L'ÉCHAUFFEMENT DE QUÊTE.

C'est une voie de la nuit sur laquelle les chiens se rabattent ; et lors qu'ils commencent à la suivre avec un peu de chaleur, on leur sonne le Ton qui suit pour les exciter et assurer dans ce qu'ils font.

ÉCHAUFFEMENT DE QUÉTE.

DU LANCÉ.

On appelle *Lancé* l'inſtant où les chiens mettent la Bête debout, & pour l'annoncer on ſonne le Ton ſuivant, qui eſt un Ton pour chiens; mais avant de le ſonner, il faut être ſur de ſa Bête. car il peut arriver, par exemple, qu'en cherchant un hévre dans un bois, vos chiens y lancent un Renard, ou quelqu'autre mauvaiſe bête, ſur laquelle on feroit une grande faute de les appuyer pour les rompre auſſitot à coups de fouet.

LANCÉ.

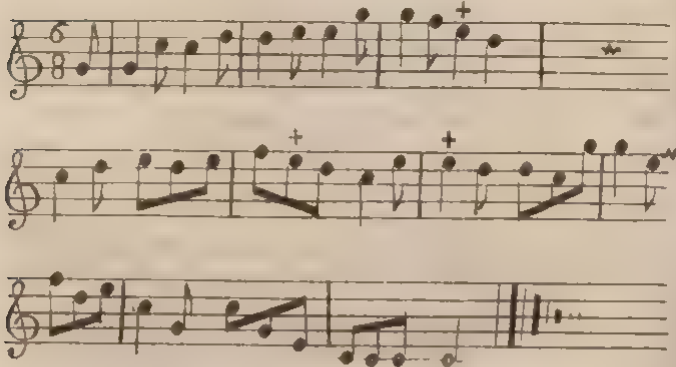

DE LA VUE.

Ce qu'on entend par *Vue* eſt voir paſſer la Bête que l'on chaſſe; & pour marquer aux chiens & aux Chaſſeurs qu'on la vient de voir on ſon-

ne le Ton qui fuit, & qu'on appelle *Vuë*; mais il faut être bien fûr, avant de le sonner, que c'eſt elle-même, & qu'il n'y a point de change.

VUE.

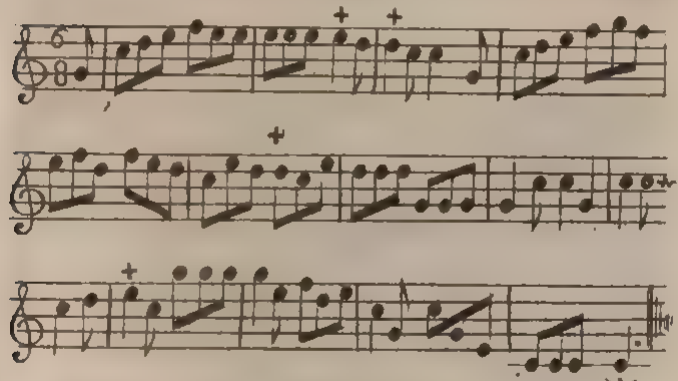

DES TONS POUR CHIENS.

ON appelle *Tons pour Chiens* tous les Tons qui ſont uniquement faits pour appuyer les Chiens, les maintenir dans la voie qu'ils ſuivent, & les encourager à pourſuivre vivement la Bête qu'ils chaſſent. Tels ſont ceux-ci

TONS POUR CHIENS.

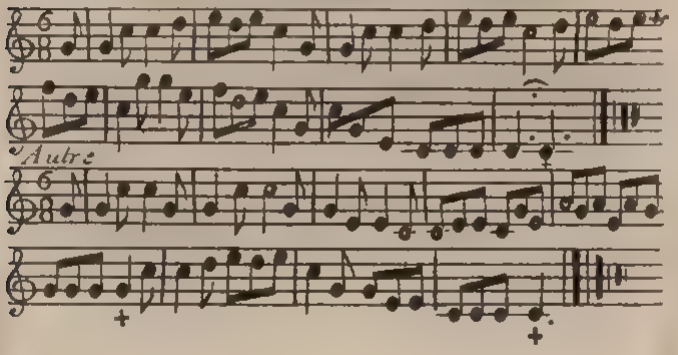

Autre

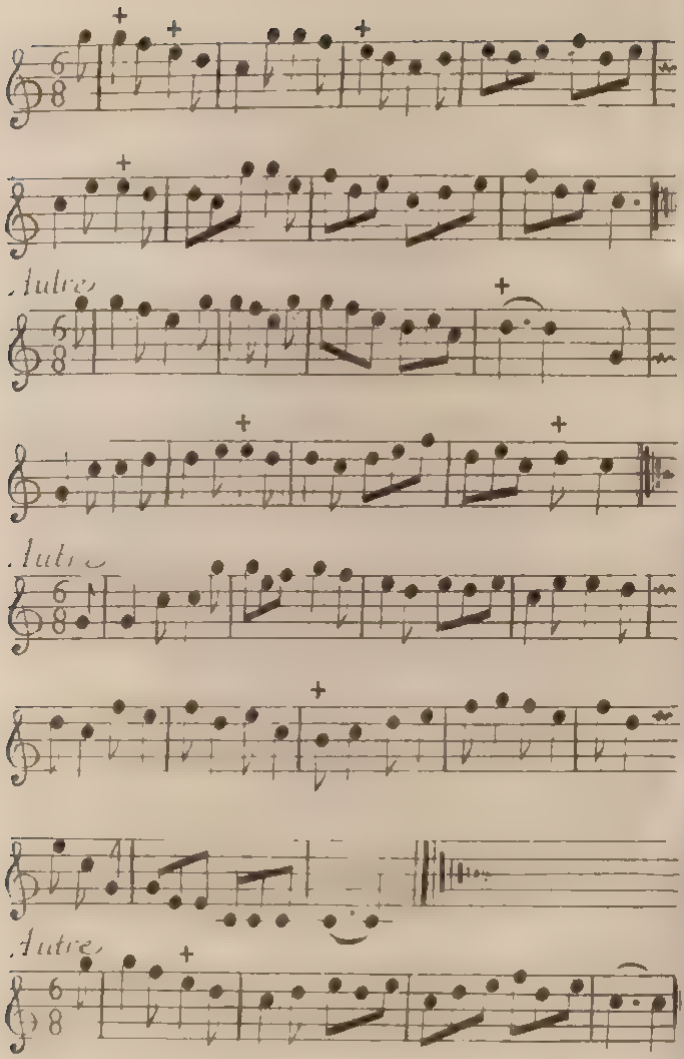

DU HOURVARI.

On appelle *hourvari* la fâcheuse venue d'un Lièvre, d'un Cerf, ou autre animal poursuivi par les Chiens; comme cette ruse est ordinaire & fréquente, on a imaginé un Ton sous le nom de *hourvari* pour faire entendre aux Chiens que l'animal qu'ils poursuivent a doublé sa voie.

HOURVARI.

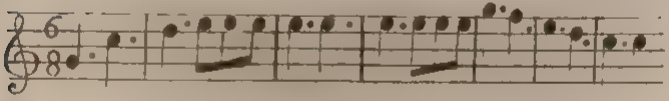

DU RETOUR.

Pour comprendre ce que signifie le terme de *Retour* il suffit de sçavoir qu'un animal poursuivi par les chiens ne va pas toujours droit devant lui, & qu'il est sujet à tourner à droit ou à gauche après avoir rétrogradé de quelques pas, quand ceci arrive souvent, les chiens s'emportent au-delà des voies, & tombent en défaut: or c'est pour les faire revenir aux dernières voies - chercher celles du retour qu'a fait la Bête que l'on a fait un Ton sous le nom de *Retour*.

RETOUR.

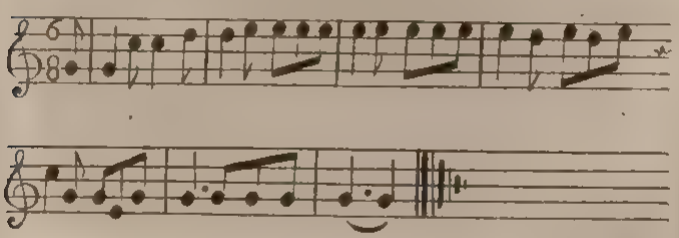

DU REQUÊTE'.

ON entend par ce terme *quêter* une ſeconde fois, & on le ſonne dans le cas d'un défaut pour exciter les chiens à redreſſer la voie de leur Bête, ou à la relancer ſi elle eſt remiſe.

REQUÊTE'.

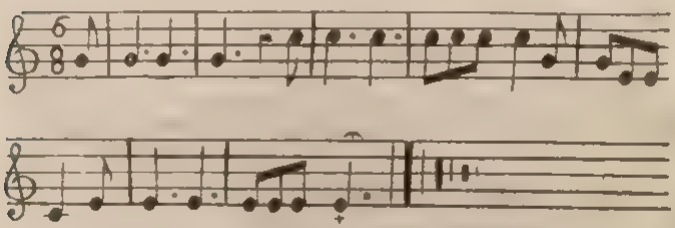

DU VOLULETS.

CRIER *Volulets*, c'eſt comme ſi on crioit je vois le pied du Cerf, du Chevreuil, &c. que nous avons attaqué il faut donc bien ſe donner de garde de crier un *Volulets* à faux, ce ſeroit ſoi-même livrer le change aux chiens, il eſt de la même conſéquence de ne pas ſonner le *Volulets* à faux ce ſeroit faire avec la Trompe la même faute qu'avec la Voie.

VOLULETS.

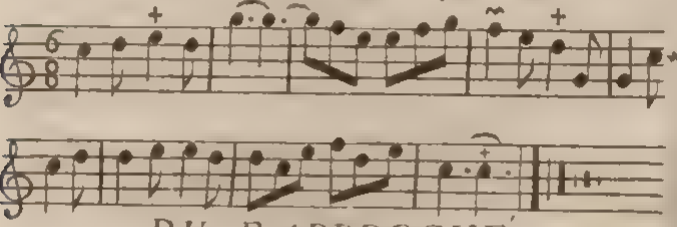

DU RAPPROCHE'

ON appelle *Rapproche'* la ſuite que font les chiens d'une vieille voie, par exemple, quand-

après un long défaut les chiens, à force de prendre des devants & arriéres, retrouvent leur voie, il eſt ſenſible qu'alors elle eſt froide, & qu'ils ne l'emportent qu'avec beaucoup de peine: cependant, lorſqu'ils la rapproche"en ſe réchauffant de plus en plus, on dit *Voila un beau rapproché*, & c'eſt pendant qu'il ſe fait qu'on ſonne le Ton ſuivant.

RAPPROCHÉ.

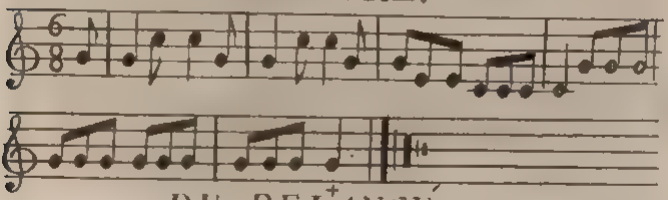

DU RELANCÉ.

QUAND l'animal que l'on chaſſe a pris un certain devant, il ſe met à ruſer, & ſe relaiſſe ordinairement au bout de ſa ruſe: ce qui cauſe ſouvent de l'embarras aux chiens qui ne le retrouvent ni ſur les devans ni ſur les arriéres, cependant à force de le rechercher dans l'endroit du défaut, ils le font enfin bondir de nouveau, & c'eſt ce qu'on appelle *Relancer*. On leur ſonne donc alors un Ton que l'on nomme le *Relance*, mais, avant de le ſonner, il faut être ſûr qu'il n'y a point de *change*: car ce ſeroit appuyer & applaudir les chiens dans une ſottiſe, pour les en punir auſſi-tot.

RELANCÉ.

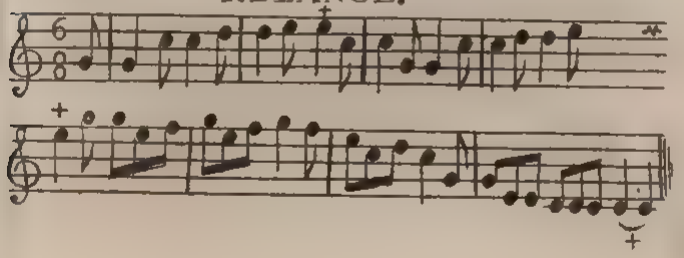

DU DEBUCHE'.

Le Débuché est un ton que l'on sonne lorsque le Cerf debuche, ou sort (ce qui est la même chose) de l'enceinte où la été détourné ou du buisson dans lequel il est, afin d'avertir les autres Chasseurs de sa fuite & de sa sortie.

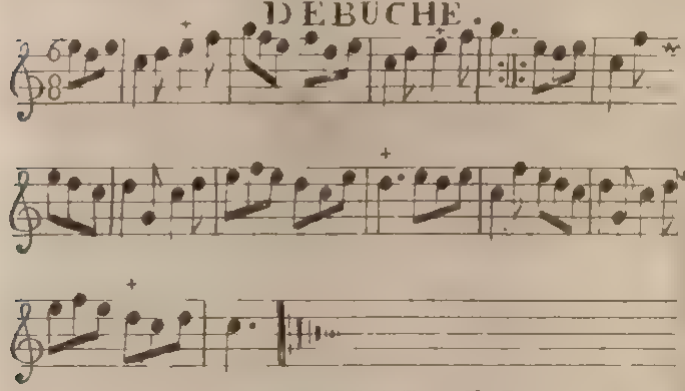

DU HALALI.

De tous les tons le *halali* est celui que l'on sonne & que l'on entend sonner avec plus de plaisir, parce qu'il annonce un heureux succès; aussi ne doit-on le sonner que lorsque la Bête est absolument mal menée, & sur le point d'être prise

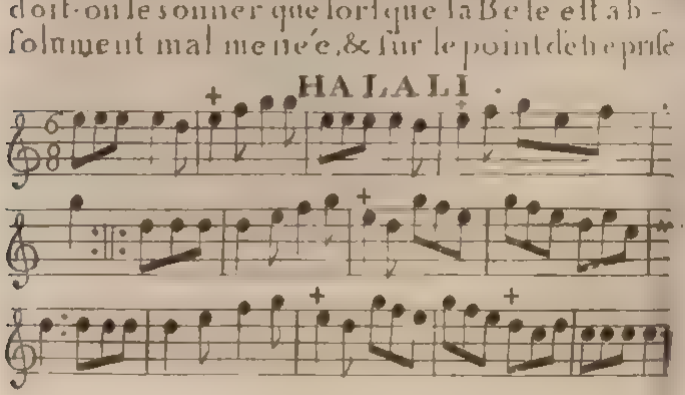

DU BAT-L'EAU

Le Bat-leau eſt une Fanfare que l'on ſonne lorſque le Cerf, mis à bout, ſe jette à l'eau dans l'eſpoir que les chiens n'oſeront le ſuivre; mais comme ils s'y jettent auſſi tôt pour l'entourer & le noyer, cette Fanfare a pour objet d'encourager les chiens dans leur entrepriſe, & d'avertir les Chaſſeurs que le Cerf eſt à l'eau.

LE BAT-L'EAU.

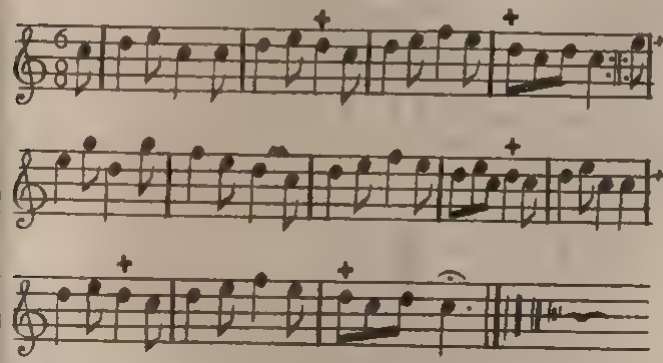

DE LA SORTIE DE L'EAU.

Il arrive quelquefois qu'un Cerf qui s'eſt mis à l'eau, ſans être entiérement épuiſé, en reſſort pour entreprendre encore quelque petite randonnée: quand cela arrive, on ſonne le Ton ſuivant

SORTIE DE L'EAU.

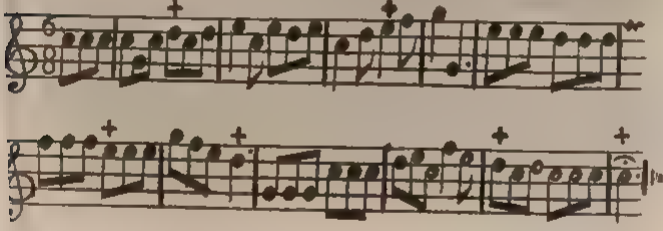

DE LA RETRAITE PRISE.

La *Retraite* prise eſt un Ton fanfaré que l'on ſonne, lorſqu'on *a* réellement pris, en *reconduisant les Chiens au chenil* pour mieux encore faire *éclater* ſon triomphe, on *a* ſoin de ſonner, *le long de la route, des* Fanfares à l'infini.

RETRAITE PRISE.

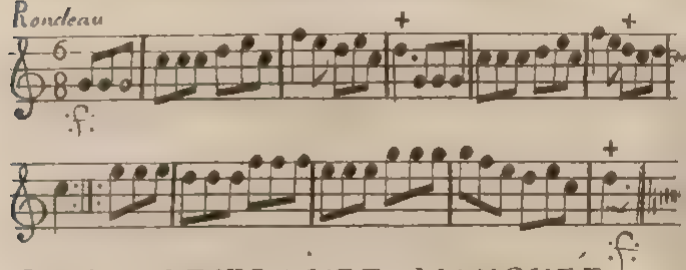

DE LA RETRAITE MANQUÉE.

La *Retraite* manquée, ſurnommée *la pain-perdus* eſt un Ton que l'on ſonne triſtement & en deſeſpoir de cauſe, pour raſſembler les Chiens & les Chaſſeurs

RETRAITE MANQUÉE.

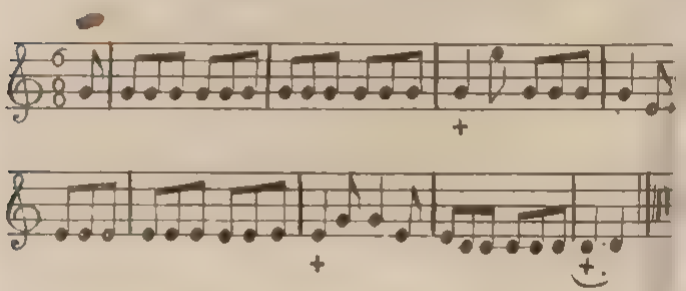

DE L'APPEL SIMPLE.

L'Appel eſt un Ton que l'on ſonne pour indiquer l'endroit où l'on eſt & pour faire venir à ſoi quelqu'un des Chaſſeurs.

APPEL SIMPLE.

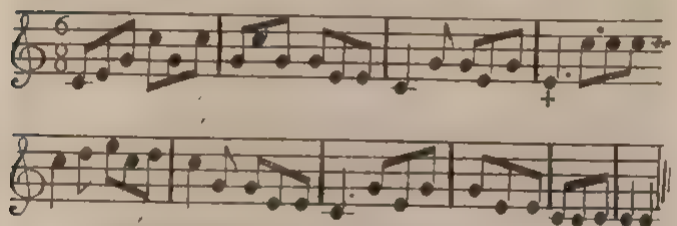

RÉPONSE A L'APPEL.

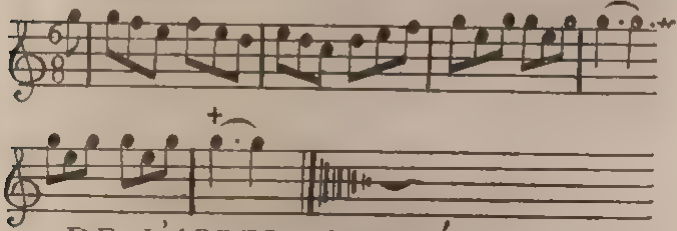

DE L'APPEL FORCÉ.

L'Appel forcé ſe ſonne lorſque celui que l'on a appellé n'a point répondu, ou quand on ſe trouve dans quelque danger ou preſſant beſoin, afin d'avoir promptement du ſecours

APPEL FORCÉ.

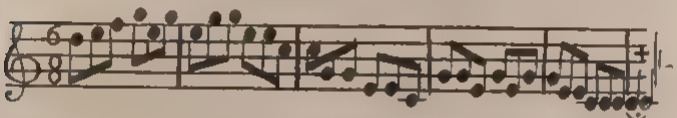

NOTA je ne noterai point ici la *vieille mort*, qui eſt une ancienne Fanfare que la plupart mépriſent aujourd'hui de ſonner; mais comme

toute fanfare eſt mort ou mort prochaine (en Normandie) j'en vais donner quelques unes ſur leſquelles on choiſira celles qui plairont le plus. aureſte, on en fait tous les jours; & comme les nouvelles ont l'avantage ordinaire de la nouveauté, ce ſeroit faire graver en pure perte celles que ſonnoient anciennement nos Peres.

FANFARES.

LA CHOISI-LE ROY.

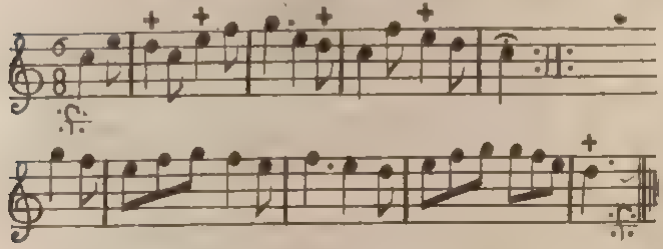

LA GUERVILLE.

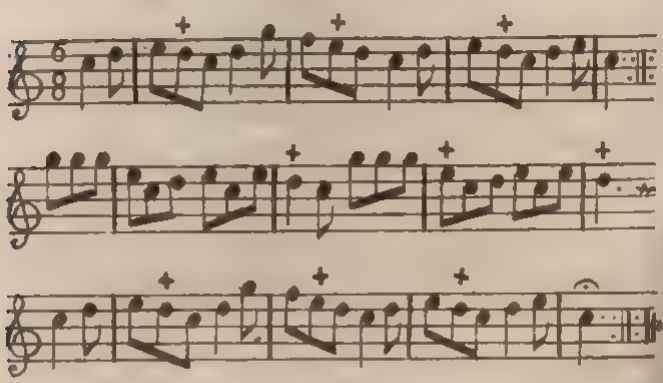

LA GUERCHI.

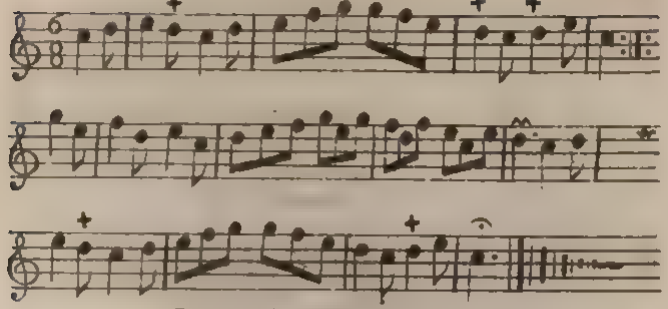

LA DAMPIERRE.

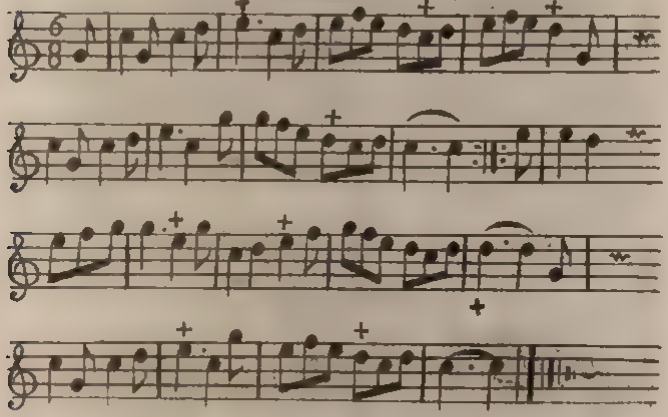

LA SULTANE.

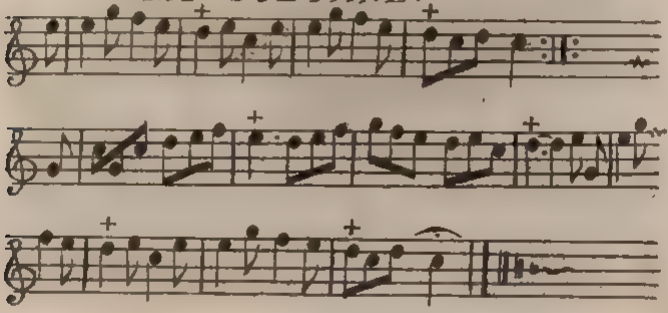

Rondeau LA SILLERIE.

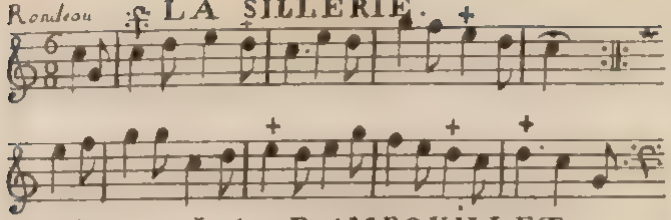

Rondeau LA RAMBOUILLET.

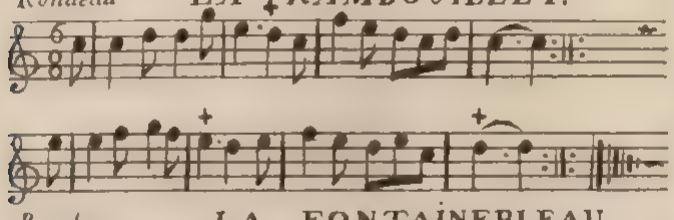

Rondeau LA FONTAINEBLEAU.

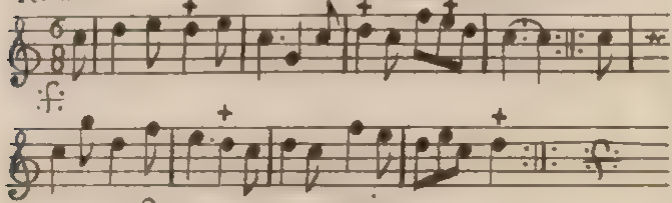

Rondeau LA FOLIE.

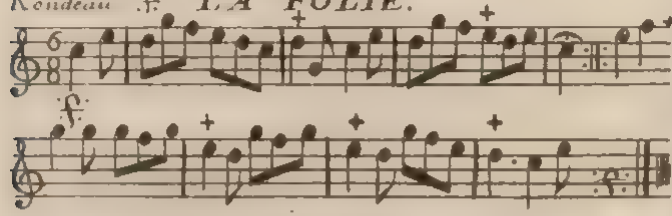

LA DIANE.

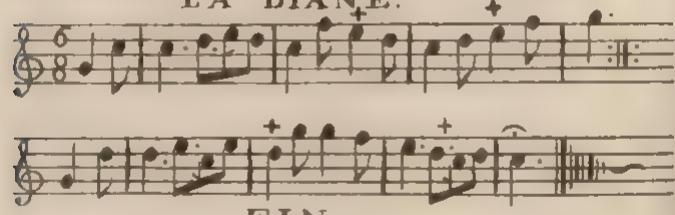

FIN.